











REVUE  
ARCHÉOLOGIQUE

---

*NOUVELLE SÉRIE*

Juillet à Décembre 1868

---

II

XVIII

---

PARIS. — IMPRIMERIE PILLET FILS AÎNÉ  
5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS

---

REVUE  
**ARCHÉOLOGIQUE**

OU RECUEIL

DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS

A L'ÉTUDE DES MONUMENTS, A LA NUMISMATIQUE ET A LA PHILOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES  
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

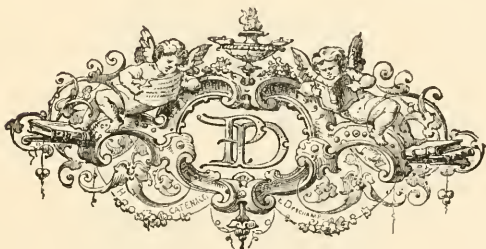
et accompagnés

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

---

**NOUVELLE SÉRIE**

NEUVIÈME ANNÉE. — DIX-HUITIÈME VOLUME



PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE — DIDIER et C<sup>e</sup>

QUAI DES AUGUSTINS, 35

—  
1868



---

SUR UNE

# NOUVELLE DÉESSE GAULOISE

DE LA GUERRE

---

Dans la *Revue savoisienne* du 15 novembre 1867, M. Louis Revon a publié une inscription gallo-romaine encore inédite, trouvée aux Fins-de-Ley, puis encadrée dans une maison du hameau de Ley, et transportée récemment à Taninges, chez M. le juge Tavernier, qui



en a fait l'acquisition. La copie qu'en donne M. Revon, et que nous reproduisons ici, en est une réduction au dixième, obtenue par le pantographe sur un estampage.

En admettant qu'il ne manque aucune lettre à gauche dans la partie brisée de la première ligne, M. Revon lit :

*Athubaduæ | aug(ustæ) | Servilia Teren | tia | (rotum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*.

Tout l'intérêt de cette inscription se concentre sur cette nouvelle divinité, qui était certainement gauloise, et que son nom même semble désigner comme une déesse de la guerre, une Bellone celtique. C'est ce qui résultera, je crois, avec une évidence suffisante des considérations qui suivent.

Je laisse de côté, pour y revenir plus tard, le premier élément du nom qui, très-probablement, a perdu une lettre initiale, et je m'attache d'abord à la terminaison *bodua*. C'est là, sans aucun doute, un terme gaulois, qui reparaît plus d'une fois dans les noms d'hommes, soit en composition, soit avec un nouveau suffixe de dérivation. Ainsi :

*Boduacus* (*Rev. arch.*, V, p. 209), nom de guerrier sur l'arc de triomphe d'Orange.

*Boduacius* (*Grut.*, 722, 7), inscription de Nîmes.

*Boduoc(us)*, nom de potier (Roach Smith. *Collect.*, VI, p. 72), Allier.

*Boduognatus*, chef des Nerviens (César, II, 23).

*Boduogenus*, inscription sur l'anse d'un vase de bronze trouvé dans l'île d'Ely (Evans, *Coins of the ancient Britons*, p. 139).

*Ateboduus* (*Grut.*, 758, 11 ; Steiner, 4018), inscription de Dœhmannsloif, en Carinthie (1). — *Atebodui f(ilius)* (Stein, 3105), inscription de Cilly, l'ancienne Celeia.

*Atebodua* (Stein, 3005, où il y a incorrectement *Atepodua*), inscription de Leibnitz, en Styrie.

Si, des Celtes de la Gaule et du Danube, nous passons aux anciens Bretons insulaires, nous trouvons les médailles à la légende *Boduoc*, pour *Boduocos*, attribuées d'abord à la reine Boadicea, mais sûrement à tort, ainsi que l'observe M. John Evans. Ces médailles, en effet, n'ont été trouvées que dans la région du Gloucestershire, c'est-à-dire du côté de l'île opposé au territoire des Iceni, où régnait Boadicea. Comme les *Boduni* étaient établis dans cette même région, M. Evans admet la possibilité d'un rapport entre les deux noms (2).

(1) Cette inscription est remarquable par les quatre noms celtiques qu'elle renferme : *Ategnata | Amuronis f. | optime conjugii | Ateboduus | Vercombogi f. v. f. et sibi et suis.* |

(2) *The coins of the ancient Britons*. London, 1864, p. 134 et suiv.

Ce qui le rend douteux, c'est que les Βοδοῦνοί de Dion Cassius (60, 30), sont appelés par Ptolémée (2, 3, 25, 28) Δοδουνοὶ Βέλγαι. Le nom de *Boduoc* se retrouve encore dans une inscription du Glamorganshire, publiée déjà par Camden, et que cite M. Evans (p. 138). La date n'en est pas connue, mais tout indique qu'elle est de beaucoup postérieure à l'âge des médailles, et la forme *Boduoc*, qui dans ces dernières résultait sans doute d'une abréviation, peut fort bien ici avoir perdu définitivement son ancienne terminaison. C'est le cas, assurément, pour celle de *Boduc* qui reparaît, au commencement du x<sup>e</sup> siècle, dans le Liber Landavensis (p. 229).

A la même époque et dans ce même livre de Landaf, nous retrouvons l'ancien *-boduus*, réduit à *bodu*, *uodu*, *vodu*, comme élément final de deux noms d'hommes composés, savoir :

*Arthbodu* (p. 77), *Arthuodu* (p. 126).

*Gurvodu* (p. 133), *Guoruodu* (p. 178). — Cf. *Gurbothu* (Mabinog. part., IV, p. 207).

Enfin, le Cartulaire de Redon (1), à peu près de la même date, nous a conservé les vieux noms armoricains :

*Catuodu* (p. 47).

*Eubodu* (p. 196).

*Tribodu* (p. 3, 4, 10, etc.) ou *Drebodu* (358).

L'irlandais ancien et moyen, qui nous reste à interroger, nous fournit un ensemble de rapprochements d'une grande importance pour toute la question. Le gaulois *boduus* et le breton *bodu* y reparaissent sous la forme de *bodb*, *badb*, et plus tard, *bodhbh*, *badhbh*, où le *bh* se prononce comme *v* ou *w* anglais, dans quelques noms d'hommes, simples et composés. Ainsi :

*Bodb*, gén. *Bodb*, filius *Ronain* (Ann. Ult., 60, ad. ann., 675).

*Bodhbh Derg*, ou B. le rouge, gén. *Buidhbh Derg*, fils du Daghada traditionnel, et chef des Tuatha de Danann, une des premières colonies de l'Irlande (2).

*Bodhbh Derg*, fem., nom d'une puissante magicienne (O'Curry, *Lect. on Irish hist.*, p. 426).

*Bodbcadh*, ou *-chadh*, mac Conaill Gabhra (IV Magist., p. 257, ad ann. 730). — *Badbchadh*, mac Diarmata (Tighern. Ann. p. 222, ad ann., 704), *Bodhbheadh*, le même (Chron. Scot., éd. de Hennesy, Londres, 1866, ad ann. 700) *Badhbhechadh* (Hy Fiachrach, p. 23).

(1) Édition de M. de Courson. Paris, 1863, in-4.

(2) *The tribes and customs of the Hy Fiachrach*, by O'Donovan. Dublin, 1849, p. 6 et note *v*.

*Bodbchar*, mac Diarmada Ruanaid (Fragm. of Irish Annals; ed. O'Donov. 1860, p. 110, ad ann. 722), sans doute synonyme du précédent.

Il faut encore ajouter deux noms de lieux, savoir :

*Bodbrath*, i. e. arx Bodui (Ann. Ult., 83, ad ann. 738), et *Bodbгна* (IV Magist., p. 229, ad ann. 678). *Bodhbhghna* (Chr. Scot., p. 106, ad ann. 676), etc., plus tard *Badhgua*, *Baghna*, district à l'est du comté de Roscommon, traversé par une montagne célèbre, *Sliabh Baghna*, maintenant *Slieve Bawn*. D'après O'Donovan, les Fir Bolgs occupaient ce district, et leurs descendants s'y distinguent encore de la race milésienne par leurs cheveux très-noirs et leur petite stature (cf. *Tribes and cust. of the Hy Many*, p. 90). Je reviendrai plus loin sur le sens probable de ce nom.

Tout ce qui précède prouve bien la grande extension du terme en question dans tout le domaine de l'*onomasticum* celtique, mais ne nous apprend rien encore sur sa signification. L'ancien gallois *bodu* ne se retrouve plus dans la langue plus moderne, où il serait devenu *boddu*, et c'est l'irlandais qui vient nous fournir la solution cherchée.

Le glossaire de Cormac, édité par Stokes, donne (p. 12) *bodb* ou *badb* comme l'équivalent de *crufhechta* (1), dans O'Reilly *cruifheachta*, scaldcrow, carrioncrow, le corbeau comme oiseau de sang et de carnage. Dans l'irlandais moyen, *bodhbh* ou *badhbh* désigne aussi le corbeau, parfois le vautour, et en général un oiseau de proie; mais il s'emploie de plus dans l'acception de sorcière et de virago (cf. O'Curry, *Cath M. Leana*, p. 131, note; et O'Reilly, Dict.). Nous verrons plus tard comment s'explique cette transition de sens.

Pour les Irlandais, le *badhbh* était essentiellement l'oiseau sinistre des champs de bataille, et le prophète de malheur; et il joue un grand rôle dans les récits de guerre et de mort. Ce qui prouve que c'était bien là son vrai caractère, c'est que, de *bodb*, *badhbh*, s'est formé un adjectif *bodba*, *badhbha*, qui, dans ses acceptions diverses, se rattache surtout aux idées de danger, de terreur et de sang (2). Ce qui le

(1) Sans doute de *eru*, sang, et de *fecht*, iter, expeditio (opus, pugna?). Cf. *infectha*, pugnatus, actus (Zeuss, 172), *fechtæ*, id. (Seennach. mor, 250); et le gallois *gweith* = *veit*, opus, prælium (Zeuss, 172, 180), ainsi que l'irlandais *fichin*, pugno (O'Reilly). Le nom de l'oiseau paraît signifier : qui va au sang, qui travaille ou combat pour le sang, le sanguinaire.

(2) Le sens précis de cet adjectif n'est pas facile à déterminer. O'Donovan, dans son Glossaire, et d'accord avec O'Curry (*Cath M. Leana*, p. 26), rend *bodhbha* par *dangerous*; mais ailleurs, dans sa version de la Bataille de Magh Rath, il lui attribue des acceptions très-diverses. Ainsi, p. 42, *terrible*, p. 170, *awful*, p. 318, *dreadful*;



montre aussi, c'est l'origine étymologique probable de ce nom de l'oiseau, qui en reçoit une signification analogue.

Quant à sa forme primitive, l'aspiration des deux consonnes finales dans *bodhbh*, *badhbh*, non exprimée dans les anciens manuscrits, indique la suppression de deux voyelles, causes régulières de cette aspiration, et conduit à présumer un thème celtique originel *badava*, ou *bádava*, la quantité de la voyelle radicale étant encore incertaine (1). Le *bh*, en effet, représente ici un ancien *v*, exactement comme dans *fedb* (Zeuss, 46), mod. *feadhbh* = sanscr. *vidhavá*, goth. *viduvó*, anc. slave *vudova*, *vdora*, etc., que le latin a contracté en *vidua*, et le gallois en *gueddw*. On voit que les mêmes rapports existent entre *bodhbh*, le gaulois *boduo*, le gallois *bodv* des noms d'hommes, et l'ancien celtique présumé *badava*. Le gallois *bodv*, il est vrai, ne s'est pas conservé isolément, mais on trouve *bód* (2) et *boda* parmi les noms du milan, oiseau de proie comme le corbeau. *Boda* ou *Bodo* est aussi le nom d'un saint au moyen âge (Arch. of Wales, II, 24, 28). La forme plus moderne devrait être régulièrement *bódd*, *bodda*, mais cette dernière est donnée par Owen pour le *redshank*, le chevalier aux pieds rouges, petit échassier qui n'est pas un oiseau de proie, et l'étymologie en est sans doute différente (3). Je ne connais d'ailleurs, dans les langues congénères, aucun nom d'oiseau de proie qui réponde aux termes celtiques.

Quant à l'étymologie, et en partant du thème primitif *badava* ou *bádava*, on doit admettre, comme racine, *bad* ou *bád*, dont je crois reconnaître la trace dans l'ancien irlandais *bod-ras*, qui vexe, qui tourmente, 3<sup>e</sup> pers. sing. du présent du mode appelé *consuetudinal*, d'un verbe dénomiatif *bodrain*, dérivé d'un substantif *bodar*;

mais p. 266, *bloodthirsty* et *sanguinary*, p. 274, *bloody*; puis p. 216, *majestick*, et p. 314, *grand*. Il semble, d'après les contextes, que le sens de terrible, redoutable, conviendrait assez bien partout. Dans d'autres cas, et en composition, *bodhbha* paraît jouer le rôle d'un augmentatif. Ainsi dans *blathbodhbha*, fine flowery (*Topogr. poems*, p. 6). Le substantif *badb* est employé de même dans les composés *badb-dlus* (great closeness (Magh Rath, p. 190), *badb-tasamain* (very) fiery (p. 142). Ceci rappelle l'emploi analogue de βούς, bœuf, en grec, et de *march*, cheval, en gallois, par ex.: *marchdaran*, un violent tonnerre, *marchleidr*, un grand voleur, etc. Les Anglais disent aussi *a horselaugh*, *a horseplay*, comme nous disons figurément une fièvre de cheval, une médecine de cheval, un bruit de chien, une faim canine.

(1) Dans Cormac (p. 26) on trouve *badh* et *bódb*; dans O'Davoren (p. 63), *bodba*. La Bataille de Magh Rath (p. 318) et celle de Magh Leana (p. 26), ont une seule fois *bódbha*. Partout ailleurs, dans les nombreux exemples des textes, l'o et l'a sont brefs.

(2) Avec *ó*, dans le Dictionnaire anglais-gallois de Walters.

(3) Comme cet échassier vit au bord des eaux, où il nage et plonge souvent, il est probable que son nom vient de *boddi*, plonger.

cf. *bodhaire*, dans O'Reilly, *a troublesome person*, *buaidhrim*, vexer, troubler, molester, et p. è. l'anglais *to bother*, vexer. Ce *bodras*, dans les *Goidilica* de Stokes, p. 93, est opposé à *medras*, qui réjouit. aatre dénomiatif provenu de *medar*, moderne *meudhair*, joie, *meadhrach*, joyeux, etc., d'une racine *med* = sanscr. *mad-lætari*, d'où *madra*, joie, etc. Ce qui complète le parallélisme, c'est que le corrélatif de *bad*, *bod*, se retrouve également dans la racine sanscrite *badh* ou *bád**h*, *vadh*, *vád**h* (1), d'après le Dict. de Pétersbourg, pousser, presser, chasser, attaquer, opprimer, troubler, vexer, tourmenter, au désidératif, *bibhatsatê*, avoir du dégoût, de la répulsion, d'où *bibhatsita*, répugnant, dégoûtant. De là *bád**h**a*, souffrance, tourment, vexation, et nom d'un esprit malin, *bád**h**u**k**a*, adj. qui tourmente, *bád**h**i**t**a*, subst. id., *bád**h**a**n**a*, vexation, malaise, etc.

En revenant de l'Inde à l'Irlande, on retrouve cette racine dans presque toutes les langues congénères intermédiaires. Ainsi :

En zend, *vad*, frapper, d'où *vadare*, arme pour frapper et tuer, *vád**h**a*, coup, meurtre, *vád**h**a**y*, (dénomin.), repousser.

En grec, ὀθέω, — ἴζω, presser, pousser, pour Ἐθέω; ὀθισμος, mêlée du combat, etc.

En anc. slave, *bosti*, pour *bodti*, au présent *bodñ*, pungere; russe *bodati*, piquer, aiguillonner, frapper des cornes, *bodilo*, aiguillon, etc.

En lithuanien, *badyti*, au présent *badau*, piquer, pousser en perçant; *bádas*, faim = tourment; *bodeti*, au présent *bodu*, éprouver du malaise, de l'horreur.

Dans les langues germaniques, il faut sans doute y rattacher le scandinave *böd*, pugna, au génitif *bödvar*, et *bödvarr*, pugna; ainsi que l'anglo-saxon *beadoc*, — *duc*, — *do*, — *du*, combat, guerre, carnage, cruauté, dont la forme se rapproche tout à fait du celtique *badava*, *boduo*, *bodu*, *bodhbh*, etc. Cf. aussi l'ancien allemand *Bado*, *Bato*, *Badu-*, *Batu-*, dans les noms d'hommes (Förstemann, *Altd. Namenbuch*, p. 196).

Si le nom même du corbeau, chez les Irlandais, le désignait ainsi comme l'oiseau de proie, l'oiseau de sinistre augure, qui inquiète, vexe, tourmente, ce n'est sûrement pas dans ce sens qu'il s'employait pour former des noms d'hommes. Le corbeau, en effet, se distingue éminemment par son courage et sa remarquable intelligence. C'est en vertu de ces qualités qu'il était considéré comme un oiseau noble, et que, dans le poëme de O'Huidhrin, deux chefs sont appelés élo-

(1) Avec variation de la quantité de la voyelle, comme dans les mots irlandais et gallois

gieusement *badhbha aille*, beaux corbeaux (1). D'après les anciennes lois galloises, le corbeau (*ciccuran* = *cigfran*, *corvus carnis*) est associé à l'aigle, au faucon et à la cicogne, comme ne devant pas être tué, sous peine d'une amende au roi (2). Cette haute estime de l'oiseau régnait également chez les anciens Germains. On sait que la croyance scandinave attribuait à Odin, comme conseillers, les deux corbeaux *Hugin* et *Muninn*, c'est-à-dire *pensée* et *mémoire*. Tout cela explique pourquoi le nom de *Hrafn*, *Hraban*, comme chez les Irlandais ceux de *Bodhbh* et de *Bran* son synonyme, en usage aussi chez les Gallois, étaient portés avec honneur, et formaient beaucoup de composés (3).

Les Romains aussi estimaient le corbeau, l'oiseau d'Apollon, le *delphicus ales*, comme l'appelle Pétrone (Sat. 122). Son rôle dans les présages est bien connu, et Pline consacre tout un chapitre de son Histoire naturelle (30, 4) à rapporter des traits de son intelligence. Toutefois, *Corvus* ne se trouve appliqué comme surnom qu'à M. Valerius, à l'occasion de la victoire qu'il dut à un corbeau dans un combat singulier contre un Gaulois. Il resta dès lors dans la famille Valeria, où plus tard il se changea en *Corvinus*. Chez les Grecs également, on trouve Κόραξ comme nom et surnom, mais il n'entre dans aucun composé analogue à ceux des Celtes et des Germains, et il se rattachait sans doute à des idées différentes.

En irlandais, où l'acception de *bodhbh* est bien certaine, les composés qu'il forme s'expliquent sans difficulté.

*Bodhbhchadh* et *Bodhbhchar* signifient également ami du corbeau, en ce sens, probablement, que le chef ainsi nommé préparait à l'oiseau de riches festins sur les champs de bataille. Le vieux nom armoricain *Brankucar* (Cart. Red., p. 37), c'est-à-dire *corvi-valde-amicus*, en est un corrélatif, ainsi que l'ancien allemand *Hrabanolt*, si *olt* est ici pour *holt*, propitius, devotus; cf. *Theoholt*; *Folcholt*, dévoué à la nation (Graff, D. Spr., IV, 915).

Le nom de lieu *Bodbrath* est clairement *munimentum corvi*, synonyme par conséquent de *Dun Brainn*, et de *Brannodunum*, cités plus haut.

(1) *Irish topographical poems*, by J. O'Donovan. Dublin, 1862, p. 118.

(2) *Ancient laws of Wales*. London, 1841, t. I, p. 448, 778.

(3) L'irlandais *bran*, *brann*, gall. corn. armor. *bran*, était, en gaulois, *brannus*. Les *Auleri Brannovices* tiraient leur nom de celui d'un lieu *Brannovix*, vicus corvi, Rabenheim. Cf. le *Brannodunum* de la Not. Imp., c. 25, aujourd'hui *Brancaster*, en Angleterre, auquel répond exactement un *Dun Brainn* en Irlande (Leabh. n. Ceart p. 36), et le Βρανονόγειον de Ptol. (2, 3, 18), maintenant Worcester.

Celui de *Bodbgna*, ou *Badhbhghna*, composé avec *gna*, consuetudo (Zeuss, 345), ne peut guère signifier, comme nom de lieu, que (*demeure*) *habituelle du corbeau*. Cf. *habitude* et *habitation*, comme, en allemand, *gewohnheit* et *wohnung*. Il se pourrait toutefois, de même que pour *Bodbrath*, que *Bodb* fût ici le nom d'un chef, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Dans l'un et l'autre cas, la ressemblance avec le gaulois *Boduognatus* serait plus apparente que réelle, au moins quant au second élément.

Ce qu'il importe de voir maintenant, c'est si le *-bodu* des composés gallois et armoricains les explique d'une manière satisfaisante en y voyant aussi le corbeau.

Le gallois *Arthbodu*, littér. ours-corbeau, offrirait la juxtaposition, usitée plus d'une fois, de deux noms d'animaux, pour indiquer la réunion de leurs qualités. Ainsi, *Arthbleid* (L. Land., 236), ours-loup; *Marchleu* (193) et *Leumarch*, *Loumarch* (208, 212), cheval-lion, lion-cheval; *Loubran* (135), lion-corbeau. En irlandais, *Cubran* (IV Mag., 744), chien-corbeau, et surtout *Artbran* (Tighern., 228), synonyme de *Arthbodu* (1), et analogue à l'ancien allemand *Wolfhraban* loup-corbeau (2).

*Guorbodu*, *Gurbodu*, composé avec le préfixe intensitif *guor*, supra, et qui serait en gaulois *Verboduus*, signifierait littéralement *supra modum corvus*. Cf. *Cunbran* (L. Land., 142), chef-corbeau.

L'armoricain *Tribodu* ou *Drebodu*, offrirait un sens tout semblable, s'il est composé avec la préposition *tre*, en gallois *tra*, *try*, trans, ultra. Il pourrait se rendre par : *supérieur au corbeau*. On en trouverait le corrélatif exact dans l'ancien allemand *Aberhram* = *Aberhraban*, si *aber* = *afar*, iterum, équivaut ici au scandinave *afar*, nimis, supra modum, dans *afarreidr*, supra modum iratus, *afarmenni*, vir supra modum vehemens, viribus incomparabilis (3). Toutefois le gothique *abrs*, fortis, conduirait à une interprétation un peu différente. Voir plus loin le gaulois *Ateboduus*.

*Eubodu* reste encore inexpliqué, vu l'ignorance où nous sommes quant au *eu* initial, qui figure assez souvent dans les noms d'hommes gallois et armoricains.

Enfin, *Catuodu*, pour *Catubodu*, signifie sûrement *corbeau de*

(1) L'acception d'ours, pour *art* = gall. *arth*, ne se trouve jusqu'à présent, à ma connaissance, que dans le dictionnaire d'O'Reilly.

(2) Færstemann, *D. Namenbuch*, p. 706, 1351. — Comme composés germaniques du même genre, on trouve *Wolfbero*, ou *Berulf*, ours loup, *Eparolf*, sanglier-loup, *Arulf*, *Arnulf*, aigle-loup, etc.

(3) Cf. Graff, op. cit., I, 99, et *Biern*, *Lexiq. Island.*



bataille, exactement comme l'ancien allemand *Gundhrum*, ou *Wich-raban*, *Wichram*, *corvus pugnæ*, et *Walahraban*, *corvus stragis* (1). Je crois reconnaître aussi ce nom dans l'irlandais *Cathbadh* (Tighern., 12), *Catboth* (Ann. Ul., 68), probablement pour *Cathbhadhbh*, — *bhodhbh*, de même que l'on trouve *Budchadh* (Tigh., 252) pour *Badbchadh* (ib., 222), et *Badhgna* pour *Badhbhgna*. Ce qui appuie cette conjecture, c'est l'adjectif *cathbadhbha* dans le poëme topographique de O'Huidhrin (p. 102), que O'Donovan rend d'une manière générale par *most warlike*, très-belliqueux, mais qui se rattache évidemment à un substantif composé *cathbadhbh*, corbeau de bataille, et qui se traduirait mieux par : *terrible dans le combat*.

Nous sommes bien préparés maintenant pour aborder l'examen des noms gaulois que nous avons réunis plus haut, et qui n'offriront plus guère de difficultés.

*Boduacus*, *Boduacius*, *Boduoc(os)* sont des formes dérivées de *boduos*, corbeau, et répondent au latin *Corvinus*. Le gallois nous a offert le corrélatif *Boduc*, dérivé de *bodu*, comme le synonyme *Branuc* (Lib. Land., 220), en armoricain *Branoc* (Cart. Red. 42, etc.), est provenu de *bran*, corbeau. La forme irlandaise serait *Bodhbhach*.

*Boduognatus* peut s'interpréter dans un double sens, suivant que l'on rapporte *gnatus* à l'ancien irlandais *gnath*, consuetus, solitus, ou bien au gaulois *gnatos*, filius, au vocatif (*gnate*), dans le Glossaire publié par Endlicher (2). La première acception donnerait au composé le sens de *familier avec le corbeau*, comme oiseau de guerre (3); la seconde, celui de *filz du corbeau*, comme oiseau noble. Dans le premier cas *Boduognatus* serait, sinon identique, du moins analogue à

(1) Il ne faut pas confondre *Catbodu* avec *Cathud* (Red., 86, 132), gallois *Catwud* (L. Land. 91), non plus que *Gurbodu* avec *Gurbud* (L. Land., 153). Le *bud*, victoria, qui termine ces noms, répond à l'anc. irlandais *buaid*, dont le thème primitif a dû être *bódi* (Zeuss, 726). Ce thème se retrouve dans l'anc. gall. *budicaul*, *victor* (Zeuss, 1087), et les noms propres armoricains *Budic* (Red. 56, 74, etc.) = *Bodicus* (Greg. Tur., V, 16), *Budian* (217), *Budin* (89), ainsi que celui de la reine *Boadicea*, pour *Bódicea*. Cf. en gaulois, *Boudia* (Gruter, 722, 9), inscr. de Nîmes; *Boudilla* (Steiner, 844), inscr. de Breisach; *Bodionus* (Antiq. de Fr., XX, p. 124), et les noms de peuples *Bodiontici*, *Bodiocasses*, *Teutobodiaci*, etc.

(2) Cf. Diefenbach, *Orig. europ.*, p. 362, qui cite d'autres autorités, le *Codex Amploniensis* d'Erfurt, où l'on trouve : « *Gnatus*, filius, lingua *gallica*, et *natus*, » et un glossaire publié par Hildebrand. Je crois que Diefenbach considère à tort le *gnabot*, filius, *natus*, *lingua gallica*, du glossaire d'Isidore, comme une corruption de *gnatus*. C'est là, sans doute, un corrélatif du sanscrit *napát*, fils, pour *gnapát*, ainsi que j'ai cherché à le montrer dans mes *Orig. indo-europ.* (t. II, p. 355).

(3) Cf. le gallois *Branuïd* (L. Land., 225) = *Branwydd*, c'est-à-dire qui connaît le corbeau.

l'irlandais *Bodbna*, cité plus haut comme nom de lieu. Dans l'autre, il serait le synonyme de *Boduogenus*, ce qui, après tout, semble le plus probable. Pour la signification, on peut comparer l'ancien allemand *Hrabaning*, *Hramning* (Førstem., 707) avec la terminaison *-ing* des patronymiques. On trouve plus d'une fois *genus* et *gnatus* employés tour à tour dans les mêmes noms. Ainsi : *Camulogenus* (Cès., VII, 57), fils de *Camulus* = Mars, et *Camulognatu* (Antiq. de Fr., XIX, p. 23); *Cintugenus* (Rev. arch., X, p. 273) ou *Gintugenius*, figul. (Momms., Inscr. helv. 352, 50), et *Cintugnatus*, figul. (Frœhn., 720-724), dans les deux cas *primogenitus*; cf. le gallois *cynn*, *cint*, *præstans*, *præcipuus* (Zeuss, 827). Quelquefois le choix à faire reste douteux. Ainsi, *Catugnatus* (Livre Épit., 3) peut signifier *habitué* aux combats, mais aussi répondre à l'irlandais *Cathgen* (IV Mag., 343) et au gallois *Catgen* (L. Land., 136), fils du combat ou de la guerre. L'origine des deux *gnatos* n'est pas la même. L'un se rattache à la racine *gná*, noscere, comme le grec γνωτός, sanscr. *djnáta*, lat. *notus*, etc., l'autre à la racine *gan*, nasci, γίγνομαι, comme γνητός dans Διόγνητος, Δημόγνητος, etc. Les formes dérivées de ces deux racines se confondent plus d'une fois dans les langues congénères.

*Ateboduus*, *-bodua*, est le synonyme exact du gallois *Guorbodu* et de l'armoricain *Trebodu*, le préfixe *ate* = sanscr. *ati*, indiquant la prééminence, et équivalant à *trans*, *ultra*, *supra*. J'ai traité de ce préfixe, dans la *Revue archéologique* (t. XI, p. 110), à propos des noms gaulois *Atepo*, *Atepilos*, etc. En fait de composés analogues, je citerai ici : *Atecingus* (Orel. Henz., 6854), valde fortis, cf. anc. irl. *cing*; *Atemerus* (Stein., 3107), valde hilaris, vel velox, en irl. *mer mear*; *Atevalus* (Stein., 2817), *Atebalius*, *-lia* (Maffei, Mus. Ver., 292, 1), valde strenuus. Cf. sanscr. *atibala*, avec le même sens, et l'anc. irlandais *adbail*, très-grand, énorme (Stokes, *Goidil.*, p. 82), *adbol*, gl. valde (Zeuss, 564), etc.

Il faut encore mentionner ici le nom de *Maroboduus*, qui était germanique, et non gaulois, mais, comme l'observe Zeuss (p. 27, 825), *ore gallico transformatum*. Toutefois, c'est sans doute à tort qu'il le croit provenu de *Marabathus*, avec le sens de ἡπιομάχος, car c'est évidemment l'ancien allemand *Marabaud*, *Marbod* (Førstem., 909), qui signifiait *chef illustre*. Le mot *bod*, *bud*, *bodo*, chef, maître, qui termine beaucoup de noms germaniques, n'a rien de commun avec le gaulois *boduus*; mais il était naturel, pour les Gaulois, de changer *Marobodus* (dans Strabon Μαρδόβουδος) en *Maroboduus*, en y voyant un *grand corbeau*. Zeuss, il est vrai (p. 825), l'interprète par *magnus voluntate*, en rapportant *boduus* au gallois *bodd*, voluntas, benepla-

citum; mais cette acception ne saurait rendre compte des noms irlandais, gallois et gaulois que nous avons passés en revue (1).

Il est temps, maintenant, d'en revenir à la déesse gauloise de notre inscription, pour rechercher de quelle manière elle peut se rattacher au groupe étendu des noms que nous venons d'étudier.

Il importe avant tout d'en rétablir la lecture d'une manière correcte, en tenant compte du défaut de la pierre, qui en a sûrement fait disparaître une lettre initiale. Au premier coup d'œil, il semblerait naturel de rapprocher *Athubodua* de l'*Atebodua* de l'inscription styrienne; mais on reconnaîtra bientôt que cette assimilation est impossible. Le préfixe *ate* ou *ati* ne peut jamais être devenu *athu*, surtout à cause de la voyelle finale. Je crois donc qu'il faut admettre la perte d'une consonne, et lire *Cathubodua*, le mot *catu*, pugna, étant, ainsi qu'on le sait, fort usité comme premier élément des noms gaulois composés, et aucun autre ne pouvant le remplacer avec quelque probabilité. Il reste, il est vrai, l'anomalie du *th* pour *t*, mais on en trouve quelques exemples dans les anciens textes, et les inscriptions gallo-romaines. Ainsi Zeuss observe (p. 89) que le Βαθρα-*vatio*; gaulois d'Athénée s'écrit aussi, et mieux, Βατανατος; que *Ambacthius* (Orel., 2774) est pour *Ambactus*; *Riothimus*, dans Jornandès, pour *Riotimus* = ancien gallois *Riatam*. En fait, le *th* était sûrement étranger au gaulois, et ne se rencontre dans aucun mot bien reconnu comme tel. Il faut donc lire *Catubodua*, et je n'ai pas besoin d'observer à quel point cette rectification est appuyée par l'armoricain *Catunodu*, et l'irlandais *Cathbadh(bh)*, cités plus haut.

Mais comment une déesse arrivait-elle à être nommée *corbeau de guerre*? Ici c'est encore l'Irlande, surtout, qui nous apporte la lumière, en nous fournissant quelques faits traditionnels propres à expliquer cette personnification de l'oiseau de carnage.

Chez les Celtes insulaires, comme chez les Germains, le corbeau tenait une grande place dans les récits de guerre et les superstitions populaires. L'instinct carnassier qui lui fait suivre les armées, sa présence et ses croassements quand il plane au-dessus des combattants prêts à en venir aux mains, comme dans l'attente du festin sanglant qui se prépare, l'avidité avec laquelle il fond sur les cadavres pour s'en repaître, tout cela devait frapper vivement les imaginations, et les disposer à y chercher des augures funestes ou favorables, suivant

(1) On trouve dans le Cartulaire de Redon (p. 261, 291) un *Marbodus*; mais il est sûrement germanique, comme beaucoup d'autres, tels que *Ernulfus* (234), *Ernaldus* (290), *Gauterius* (322), *Gundobaldus* (34), etc., etc.

les circonstances. Dans la Bataille de Magh Leana, on trouve la description suivante des corbeaux sur un champ de carnage.

« Les rouges torrents de sang qui s'échappaient des hommes tombés, et les mares qu'ils formaient, se changèrent en caillots noirs, froids, épais, dans les creux et les sillons du sol. Alors les corbeaux noirs (*brain ciar-dubha*) aux bouches rouges s'abattirent sur les cadavres des nobles guerriers, et sur les larges poitrines des combattants; et les *badhbhs* aux bouches bleues (1), aux croassements rauques, se réjouirent, et tous poussèrent de longs cris de joie à la vue de cette vaste table de festin, et du régal abondant que leur promettaient ces corps gisants sur la terre (2). »

Le cri d'un corbeau planant au-dessus d'un guerrier avant le combat, était regardé comme un présage de mort. Ainsi, dans les Annales irlandaises de Bruxelles, à propos de la bataille d'Almhain (en 722), où tomba le roi Ferghal, un poète dit :

« Le corbeau la bouche rouge, au bec acéré (*badhbh beldearg biorach*) croassa au-dessus de la tête de Ferghal (1). »

Dans d'autres cas, cependant, le corbeau s'attache au futur vainqueur, à celui qui lui fournira sa pâture, et alors son cri funèbre jette la terreur chez les ennemis, et contribue à leur défaite. Parfois même l'oiseau vaillant se mêle directement au combat, et vient en aide à son guerrier favori. C'est là ce qui explique les noms d'*ami du corbeau*, que nous avons vus exprimés de plusieurs manières. Dans les Mabinogion gallois, on trouve une curieuse légende concernant les corbeaux d'Owain, prince de Rheged, au temps d'Arthur. Il avait à son service une troupe de trois cents corbeaux (*ciccurain = cig-brain*, corvi carnis), qui lui donnaient partout la victoire. Quand il élevait son étendard, ces belliqueux oiseaux entraient en fureur, et fondaient sur les ennemis. Le conte intitulé *le Songe de Rhonabwy* nous les montre en action comme suit :

« Dès que l'étendard fut dressé, tous les corbeaux s'élevèrent dans les airs, pleins d'ardeur et de colère, et frappant le vent de leurs ailes. Et, reprenant leur courage et leur énergie, ils s'abattirent d'un seul vol sur les têtes des hommes; et saisissant les uns par les yeux, les autres par les oreilles, d'autres encore par les bras, ils les enlevèrent dans les airs. Le ciel alors fut tout rempli du bruit des battements d'ailes et des croassements des corbeaux triomphants, mêlés aux

(1) Ici *badhbh* désigne peut-être le vautour.

(2) *Cath Muighe Leana*, edited by Eug. Curry, Dublin, 1855, p. 130.

(3) *Three fragments of Irish Annals*, edited by J. O'Donovan, Dublin, 1860; p. 40.



cris et aux gémissements des hommes blessés et déchirés (1). »

C'est sans doute aussi du corbeau qu'il est question dans un passage de la bataille de Magh Rath, où, à propos de la colère belliqueuse dont s'enflamme le guerrier Congal, il est dit que son *oiseau de vaillance (én gaile)* battit des ailes au-dessus de lui. Cela rappelle singulièrement la légende romaine du corbeau de M. Valerius. Seulement je regrette pour ma thèse que l'oiseau ne soit pas venu au secours du Gaulois contre le Romain, ce qui se serait mieux accordé avec son rôle chez les races néo-celtiques.

Ce rôle considérable du corbeau dans les faits de guerre devait conduire naturellement à le personnifier aux temps du paganisme. C'est ce qui a eu lieu, très-anciennement déjà, chez les Irlandais, et sans doute aussi chez d'autres peuples celtiques ; mais c'est en Irlande surtout que nous en trouvons des preuves manifestes. Ce que je puis en donner ici reste encore très-incomplet, faute de matériaux suffisants ; mais les indications éparses que j'ai pu réunir pourront recevoir par la suite plus de développement.

La plus importante se trouve dans les *Fragments of Irish Annals*, déjà cités plus haut. A la page 190, il est parlé d'une bataille livrée, en 870, entre les hommes de Leinster et ceux d'Osraighe, et il est dit :

« Grand fut alors le tumulte des combattants, et *Badhbh* éleva sa tête au milieu d'eux, et il y eut de part et d'autre un horrible carnage. »

Dans une note trop succincte, O'Donovan observe que cette *Badhbh* était une déesse de la guerre, une sorte de Bellone des Irlandais païens. Il est à regretter qu'il ne donne aucun détail sur cette divinité, dont il doit sûrement être fait ailleurs quelque mention. Le dictionnaire d'O'Reilly a « *Badhbh*, an Irish fury, » ce qui se rapporte sans doute à la même tradition. Comme son nom même est celui du corbeau, on ne saurait douter qu'elle n'en fût une personnification féminine. Plus tard, et après l'introduction du christianisme, ce nom, ainsi que je l'ai dit, s'est généralisé pour désigner une sorcière, une virago, comme la *Μέγαιρα* grecque est devenue pour nous une mégère. Il s'appliquait aussi, d'après O'Reilly, aux *bean sidhe* ou *sighe*, les *Bansheés* de la croyance populaire, sorte d'esprits femelles attachés à certaines familles, et dont l'apparition nocturne dans les airs, accompagnée d'un cri lugubre, était une annonce de mort.

Cette Bellone irlandaise paraît aussi avoir été appelée *Machæ*, ce

(1) *Mabinogion*, by Charlotte Guest. London, 1843. Part. V, p. 385 et 410.

qui est encore un nom du corbeau (1). C'est ce qui résulte d'une ancienne glose citée par Stokes dans sa préface au glossaire de Cormac (p. XXXV).

*Machæ*, i. badb no asi an tres morrigan. Mesrad *machæ*, i. cendæ doine iarnairlech. Ce qui signifie :

« *Machæ*, c'est-à-dire corbeau, ou bien c'est la troisième *mór-rígan*. De là *mesrad Machæ*, le repas des glands de *Machæ*, savoir les têtes des hommes après le combat. »

Les *Mórrígans* (au plur. *Mórrígna*), ou grandes reines, sont assimilées par Cormac (p. 24) aux *guidemain* et *fuatha*, formes, larves, spectres. D'après la glose, il y en avait trois, peut-être trois furies de guerre distinctes. Dans la Bataille de Magh Rath, on voit *Machæ* ou *Badhbh* figurer sous le nom de *Morrígu*. Le druide Dubhdiadh, décrivant le roi d'Irlande qui s'apprête à combattre, s'exprime ainsi :

« Au-dessus de sa tête, au-dessus des pointes de lances et des boucliers, poussant des cris, plane une maigre et agile sorcière : c'est *Morrígu* à la chevelure grise (2). »

Suivant O'Donovan (note ib.), c'était là une des femmes du *Dagda* traditionnel, chef des Tuatha de Danann, une des anciennes colonies de l'Irlande, et la Bellone de ce peuple. Dans le livre de Leinster, elle est appelée la fille d'*Erumas*, et l'habitante des *sighi*, ou palais des esprits.

Un quatrième nom, qui paraît être celui de la Bellone irlandaise par excellence, nous a été conservé par le glossaire de Cormac. Nous y voyons (p. 31) que *Néith*, ou *Néit*, *Néid*, était le dieu de la guerre chez les Gaëls païens, et qu'il avait pour femme *Nemon* (plus tard *Neamain*) (3). C'est d'elle qu'il est question dans la Bataille de Magh Rath (p. 242), où elle est appelée *Bé nith-gubach Néit*, la femme de Néit, terrible dans les combats, et qui donne la victoire à ceux qu'elle anime de sa vigueur. Siegfried a rapproché cette *Nemon* de la déesse gauloise *Nemetona*, associée à Mars dans une inscription votive d'Altrip (Orel. Henz., 5904; de Wal, 326). Les deux noms sembleraient se rattacher à l'anc. irlandais *nem*, cœlum, d'où *nemet*, sacellum = gaul. *nemeton*; mais le sens de céleste ne paraît guère convenir à la Bellone irlandaise. Celui d'énergie, de violence, d'im-

(1) Dans O'Reilly, *macha*, royston crow, et termagant, c'est-à-dire comme *badhbh*, mégère, virago.

(2) *The battle of Magh Rath*, an ancient historical tale, published and translated by J. O'Donovan, Dublin, 1842; p. 198.

(3) Dans le poëme d'Ailech, publié par O'Donovan pour l'*Ordnance Survey of Ireland*, t. I, p. 226, strophe 38.

pétuosité, qu'indique O'Reilly pour *neamhain*, serait déjà préférable; mais ce lexicographe, je ne sais si c'est à droit ou à tort, donne de plus *neamhan* comme un nom du corbeau, ce qui rattacherait directement *Nemon* à *Badhbh* et à *Machæ*. La question mériterait d'être élucidée.

Ces diverses dénominations s'appliquaient-elles à plusieurs personnalités mythiques distinctes, ou bien à une seule avec des attributs divers? C'est ce qu'il m'est impossible de dire, faute de détails suffisants. Ces détails doivent se trouver surtout dans les nombreux récits de batailles, plus ou moins historiques ou romanesques, qui sont encore inédits, et c'est là qu'il faudrait les chercher pour les réunir et les comparer. Aucune littérature n'est plus riche en ce genre que celle des Irlandais, qui ont été de tout temps une race éminemment batailleuse, et dont les annales offrent une succession fatigante de combats et de meurtres (1).

Pour en revenir à la déesse gauloise *Catubodua*, je crois que, d'après tout ce qui précède, on ne peut se refuser à y voir une proche parente de la *Bodhbh* ou *Badhbh* irlandaise, appelée peut-être aussi *Cathbhodhbh*, et une personnification du corbeau de guerre, ce qui est moins certain pour *Nemetona* comparée à *Nemon*. Il serait intéressant de rechercher si le corbeau ne figure pas quelquefois comme emblème sur les médailles gauloises, au lieu de l'aigle qui s'y montre ordinairement. Je recommande ce point à l'attention des numismates.

Dans la branche bretonne des Celtes insulaires, je n'ai rien trouvé qui indiquât une personnification semblable. La déesse de la victoire Ἀνδράσις, qu'adoraient les anciens Bretons suivant Dion Cassius (62. 6), qui la fait invoquer par la reine Boadicea, est trop peu connue pour fournir aucun point de comparaison (2). Il en est de même de la *Malen* galloise, suivant le dictionnaire d'Owen = *Andrasta* et *Bellona*, ce qui toutefois devrait être démontré; car ce qu'en dit Owen, ainsi que Baxter, reste très-insuffisant. Ni l'un ni l'autre de

(1) O'Curry, dans ses *Lectures on Irish history* (p. 586), donne une liste de neuf *Catha* ou grands récits de batailles, dont huit sont inédits. Il énumère de plus neuf *Toghla* ou destructions, treize *Oithe* ou morts tragiques, neuf *Forbasa* ou sièges, trente-cinq *Aigne* ou massacres, etc., tous encore inédits.

(2) *Andrasta*, qui rappelle la *dea Andarta* d'une inscription de Die (de Wal), p. 12, 13, est restée dans la superstition populaire des Gallois, comme une sorte de démon femelle, *Andras*, qu'O'Reilly, à tort peut-être, donne aussi comme irlandais, avec le sens de furie. L'étymologie en est fort incertaine. Si l'on se rappelle que Minerve était appelée *παρθενος*, on peut conjecturer un rapport avec l'anc. irl. *ainder*, au pluriel *aindre*, virgo (Cormac, Gl., 5; Stokes, Gl., 59); plus tard *ainnear*.

ces deux noms ne conduit, d'ailleurs, à un sens analogue à celui de la Bellone irlandaise et gauloise (1).

Malgré la place importante que tient le corbeau dans les mythes et les noms d'hommes germaniques, on ne voit à qu'il ait été mis au rang des puissances du champ de bataille; car les Valkyries scandinaves ont un tout autre caractère. Dans les traditions danoises, cependant, le *valravn*, corvus stragis = anc. all. *walhraban*, est regardé comme un *troll*, démon, méchant esprit, et, au moyen âge allemand, le diable prend volontiers la forme d'un corbeau (2).

Dans l'antiquité classique, et sans parler de Minerve qui occupe un rang très-supérieur, les déesses de la guerre sont d'une signification plus abstraite, comme l'indiquent leurs noms mêmes. Chez les Grecs, Ἐννοῦ, celle qui tue (de ἐνοῶ, ἐνώω, occido), Ἐρις, la Discorde, les compagnes de Mars, comme Δεῖμος et Φόβος, la Crainte et la Terreur, étaient ses compagnons; chez les Romains, *Bellona*, la guerrière, *Nerio*, la forte, la virile, *Victoria*, *Pavor* et *Pallor*. La conception des Κῆρες grecques rappelle seule les personnifications celtiques. Rien, en effet, ne ressemble mieux au rôle des oiseaux de carnage que le tableau que trace Hésiode de ces furies des combats (3). Noires, terribles, sanglantes, elles se disputent les corps des guerriers qui tombent, avides qu'elles sont de boire leur sang. Elles achèvent les blessés, en les saisissant dans leurs griffes redoutables. Puis, à peine rassasiées d'un cadavre, elles le rejettent pour se lancer de nouveau au fort du carnage. Ont-elles trouvé une autre proie, elles se la disputent avec fureur, en la déchirant de leurs serres. On voit que, sauf la forme humaine, ces kères ne diffèrent en rien des oiseaux carnassiers.

Quelle incertitude qu'il puisse y avoir encore sur certains points de détail, je crois que l'ensemble des rapprochements exposés est suffisamment justifié. On y verra une preuve de plus des rapports qui existaient sans doute entre les mythologies des Celtes continentaux et des Celtes insulaires. D'un côté comme de l'autre, nous n'en possédons plus que de très-incomplets débris; mais, s'ils ne nous permettent pas d'en saisir l'ensemble, ils nous laissent du moins en-

(1) Baxter, dans son *Gloss. antiq. Britann.*, p. 16, interprète *Malen* par *domina* (?). Elle serait aussi appelée vulgairement *Mam y Drwg*, la mère du diable, et *Gwrach*, la vieille femme. Owen explique *Malen* d'une façon singulière par : celle qui se sert du fer pour des actes de violence. Il serait plus naturel de rattacher ce nom d'une Bellone à *malu*, briser, broyer. Cf. le sanscr. *malana*, de la rac. *mar*, molere, etc.

(2) Grimm, *Deut. Mythol.* 1<sup>re</sup> édit., p. 558.

(3) *Scutum Herculis*, v. 249 et suiv.

trevoir ici et là les traces d'une commune origine. Une étude plus approfondie de tout ce qui reste encore du paganisme des anciens Irlandais et des anciens Gallois, conduira peut-être à une vue plus claire d'une mythologie celtique primitive. Il serait fort à désirer, sous ce rapport, que l'on publiât bientôt la suite des *Lectures on ancient Irish history* de feu le professeur O'Curry, suite annoncée dans la préface de son ouvrage, et qui devait comprendre, entre autres sujets importants, ses recherches sur le système religieux des Druides en Irlande. Presque tout ce qui a été écrit là-dessus, à commencer par mon opuscule du *Culte des Cabires* chez les anciens Irlandais, n'a plus actuellement aucune valeur, et doit être regardé comme non avvenu. Déjà depuis longtemps, et en plus d'une occasion, j'ai fait cette déclaration en ce qui me concerne. Je tiens à la renouveler ici, parce que je vois que, de temps à autre, d'estimables écrivains puisent encore des données fallacieuses dans un ouvrage que je ne regarde plus que comme un péché de jeunesse : péché excusable d'ailleurs, jusqu'à un certain point, par l'état d'imperfection où en étaient en 1824 les études celtiques et la philologie comparée, qui dès lors ont fait de si remarquables progrès.

ADOLPHE PICTET.



---

# LA VILLE D'ÉANÉ

EN MACÉDOINE

ET SON SANCTUAIRE DE PLUTON

---

Étienne de Byzance est, je crois, le seul auteur ancien qui mentionne une ville d'Éané (Αἰανή), parmi les cités macédoniennes. Il lui donne pour fondateur éponyme un certain Éanos, qu'il fait naître d'un roi des Tyrrhéniens, nommé Élymas, qui se serait établi en Macédoine. Cette filiation toute géographique rattache évidemment la ville d'Éané aux Éliméens ou Elymiotes, peuple demi-barbare, tributaire des Macédoniens, qui habitait un canton montagneux dans l'intérieur du pays. On entrevoit, en outre, l'existence d'une curieuse tradition, qui rattachait les populations de l'ancienne Élymiotide, et particulièrement les fondateurs d'Éané, à la grande race pélasgique des Tyrrhéniens (1). Mais tout détail manque sur les faits qui avaient pu motiver cette tradition, que rien ne confirme et n'explique dans l'histoire primitive des contrées environnantes.

L'inconsistance de ces renseignements, perdus dans un catalogue alphabétique, a fait que les auteurs de cartes et de travaux de la Grèce ancienne ont presque tous négligé de relever même le nom de la ville d'Éané. Il n'a pas échappé pourtant à M. Desdevises-du-Dézert, qui a composé, d'après les voyageurs, l'étude la plus complète que nous possédions encore sur l'ensemble de la géographie et de l'ethnographie de la Macédoine (2). On retrouve Éané sur sa

(1) Étienne de Byzance, aux mots Αἰανή et Ἐλίμειοι.

(2) Desdevises-du-Dézert, *Géographie de la Macédoine*, p. 305.

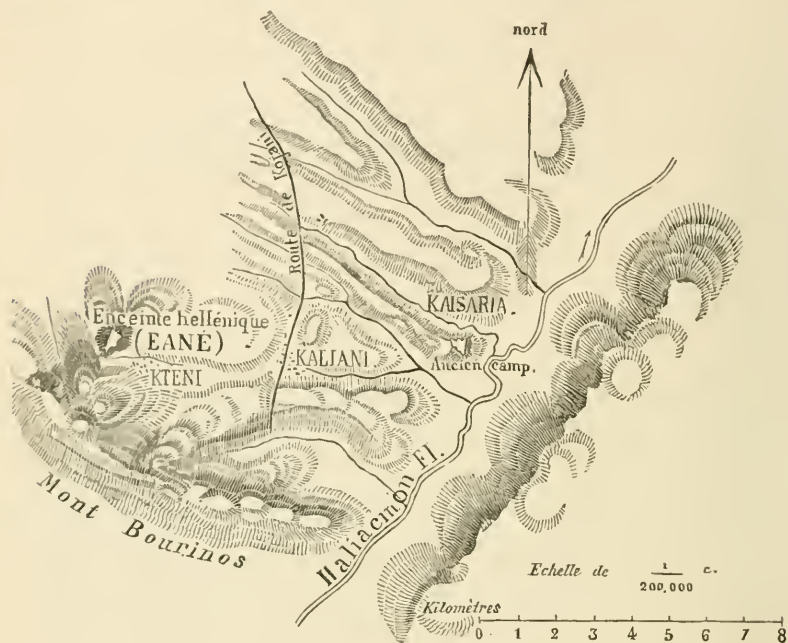
carte et dans son ouvrage, mais placée au hasard, dans les environs de Grévèna et accompagnée d'un point d'interrogation, qui montre assez toute la défiance de l'auteur pour sa propre hypothèse. Heureusement, dans mon voyage, j'ai pu mettre la main sur des monuments qui suppléent au silence des textes et qui permettent de déterminer avec précision la position de cette ville peu connue, en ajoutant au court article que lui consacre l'auteur des *Ἐθνικά*, quelques détails intéressants sur ses traditions et sur son histoire.

J'avais été attiré dans le bassin moyen de l'Haliacmon, par l'étude des opérations militaires de Domitius, lieutenant de Jules César, et par le nom de *Kaisaria* que conserve encore aujourd'hui un des villages voisins de la petite ville grecque de *Kojani*. Je savais aussi qu'on avait signalé au colonel Leake (1), dans cette région, plusieurs ruines antiques, parmi lesquelles il avait cru reconnaître celles d'un temple corinthien, sur un dessin grossier qui lui avait été présenté par un habitant du pays. Les villages chrétiens de *Ktèni*, de *Kaliani* et de *Kaisaria*, qui avaient été désignés particulièrement au voyageur anglais, occupent l'angle S.-O. de la petite plaine intérieure et fermée, dont *Kojani* est le principal centre de population. Habités par des Grecs, ils forment un groupe à part, dans un canton occupé presque exclusivement par des Turcs agriculteurs, de ceux que l'on appelle *Koniarides*. *Ktèni*, entrecoupé de haies vives et de touffes d'amandiers, est situé sur les pentes mêmes du mont *Bourinos*, dont la chaîne escarpée forme la limite occidentale de la plaine; *Kaliani* se trouve plus bas, au milieu d'une campagne bosselée de quelques collines et sillonnée de nombreux ruisseaux, qui descendent vers le fleuve par autant de ravins parallèles; en débouchant, près de *Kaisaria*, dans le lit même de l'Haliacmon, ces ravins mettent à nu de profondes veines d'une terre stérile, sablonneuse, et d'une blancheur de neige, qui donnent à certaines parties de la contrée un aspect étrange, en venant affleurer à la surface du sol et interrompre çà et là les cultures. Le plan qui accompagne cette note donnera une idée exacte de la topographie du pays.

Les ruines les plus anciennes de ce petit territoire se trouvent près de *Ktèni*, sur une colline détachée comme exprès des flancs de *Bourinos*. Les pentes, escarpées des quatre côtés, se terminent par une plate-forme légèrement inclinée vers la plaine et couronnée par les vestiges d'une enceinte de ville, en petit appareil hellénique, encore rude et grossier. La muraille dessinait un rectangle de forme allon-

(1) Leake, *Northern Greece*, vol. III, p. 304.

gée, avec un prolongement en retour vers l'angle N.-E. Pour tout système de défense, des murs intérieurs formaient trois divisions, dont la plus élevée est une sorte de réduit triangulaire, qui pouvait tenir lieu de petite acropole. Les forteresses de ce genre ne sont point



rars dans les autres parties de la Grèce, notamment dans la Perrhébie, qui est voisine; mais dans la Macédoine proprement dite, je n'en connais aucune autre qui ait conservé le même caractère d'antiquité. En descendant les pentes de la montagne, je pus reconnaître que la population qui avait construit à l'origine cette espèce de place de refuge, s'était groupée par la suite sur un terrain plus commode, à portée des terres labourables et des eaux courantes de la plaine. Le bourg de Kaliani, éloigné de cinq kilomètres, occupe, avec ses maisons dispersées et les grandes églises byzantines disséminés alentour, l'emplacement d'une ancienne cité qui ne paraît pas avoir jamais été entourée de murailles, bien qu'une sorte d'acropole existât peut-être sur une hauteur voisine qui a conservé le nom de *kastro* de *Mégali-Rakhi* ou château de la *Grande-Crête*. Enfin, en s'avancant encore de cinq kilomètres, on trouve sur les hautes berges de terre



blanche qui bordent le lit de l'Haliacmon, une troisième forteresse, trop rapprochée des deux positions antiques que nous venons de décrire pour en être séparée : c'est le *kastró* qui porte le nom significatif de *Kaisaria* et qui l'a prêté au village le plus voisin. Des retranchements en terre, mêlés de pierrailles, et les restes d'une route pavée, donnent à cette enceinte, aujourd'hui déserte, l'aspect d'un camp romain qui serait devenu à la fois un faubourg détaché et une défense avancée de la ville, qui avait son principal centre à Kaliani.

C'était dans l'église paroissiale de Kaliani que je devais trouver encore en place les colonnes antiques qu'on avait indiquées au colonel Leake ; mais, sur ce point, mon attente fut complètement trompée. Au lieu d'un temple corinthien, je ne rencontrai qu'une très-ancienne église, remaniée à différentes époques et conservant seulement à l'intérieur quelques colonnes de marbre blanc, surmontées de chapiteaux assez richement décorés, mais de travail purement byzantin. En revanche, les maisons du bourg et les chapelles environnantes me fournirent plusieurs monuments antiques, sur lesquels se lisait en toutes lettres le nom d'Éané, avec des détails qui me permettaient de l'appliquer avec certitude à la ville qui, dans son développement et ses déplacements successifs, s'était mue, pour ainsi dire, entre les trois points marqués par les positions de Kténí, de Kaliani et de Kaisaria.

Le plus instructif de ces monuments est une stèle de marbre blanc, figurant un petit naos à fronton triangulaire, et, dans cet encadrement, renfermant un bas-relief d'un style lourd et presque barbare, effacé à demi par les mutilations, mais qui laisse pourtant reconnaître la représentation assez rare du dieu Pluton, ayant près de lui le chien Cerbère. Le roi des morts est debout : on peut suivre encore les linéaments de sa tête chevelue et de sa barbe épaisse ; le bras gauche est enveloppé dans le manteau. Le bras droit est tellement rongé qu'il est impossible de décider si le dieu tenait simplement en laisse le monstre à triple gueule, ou s'il versait la libation avec une coupe, donnant peut-être à boire au chien infernal, comme Bacchus à sa panthère. Une inscription grecque en trois parties, où se montrent déjà quelques traces d'écriture onciale, accompagne cette image : c'est d'abord une invocation, gravée sur le fronton du naos, dans un encadrement qui simule un cartouche en bronze ; puis vient la dédicace du monument, placée sur une bande horizontale, enfin, dans le champ même du bas-relief, la signature du marbrier, malheureusement enlevée presque tout entière par une brisure latérale.

Voici, du reste, la reproduction exacte du bas-relief et de ses inscriptions.



Je crois pouvoir rétablir, comme il suit, les parties brisées de l'inscription :

Θεῶ̄ δεσπότῃ Πλούτωνι καὶ τῇ πόλει Ἐανῆς, Τίτος Φλαούιος Λεωνᾶς.

[Ἐλθὼν, ἰδὼν τε (?) τὸν θεὸν καὶ τὸν ναόν, τὴν σ[τήλην ἀνέθηκεν ἐκ τῶν  
ιδίῳν, κατ' ὄναρ, δι' ἐπιμελητοῦ Ἀλε[ξρουσίου (?)].

.....ος ..... νιος ..... ος [ἐποίη]σε.

« Au dieu-seigneur Pluton et à la ville d'Éané, Titus Flavius Léonas. — Étant venu et ayant vu le dieu et le temple, il a fait élever cette stèle à ses frais, d'après un songe, sous la surveillance d'Akhérousios. — Un tel, etc... a sculpté le monument. »

Le mot que l'on relève tout d'abord dans cette inscription votive, est le nom de la ville d'Éané, écrit par un ε simple, suivant une variante d'orthographe commune à l'époque romaine et qui s'explique d'elle-même par la similitude des sons. Nous apprenons de plus qu'il existait sur le territoire de cette ville un temple de Pluton, qui jouissait de quelque célébrité dans la contrée, et qui paraît avoir été un lieu de pèlerinage longtemps fréquenté par les dévots du paganisme. Pluton était évidemment le dieu principal et le patron de la cité, dont le nom se trouve ici étroitement associé au sien. Quant au surnom de Δεσπότης, il appartient en propre au redoutable souverain des enfers, comme celui de Δέσποινα à la déesse tellurique, analogue à Γαῖα, à Déméter ou à Coré, qui est ordinairement sa compagne.

Il est même possible que le mot Αἰανή (de αἶα, terre) ne soit originellement que le surnom local d'une déesse du même genre, appliqué par les habitants à leur territoire et à la ville qu'ils y avaient établie. Ainsi s'expliquerait l'espèce d'union religieuse que notre inscription, interprète des croyances du pays, établit entre le dieu Pluton et la ville d'Éané déifiée. Par là encore les traditions du sanctuaire d'Éané se rapprocheraient de celles des plus anciens sanctuaires pélasgiques de la Grèce. Il faut citer surtout, comme terme de comparaison, le culte très-antique de Pluton-Clyménos et de la déesse Khthonia, tel qu'il existait en Argolide, chez les Hermionéens, près d'une profonde crevasse, qui passait pour une des entrées de la région infernale (1). Une déchirure de ce genre, d'où s'échappaient souvent des exhalaisons, tantôt méphitiques et tantôt bienfaisantes, était ce que les Grecs appelaient proprement un Πλουτώνιον (2). On entourait cette ouverture d'une palissade ou d'un mur en pierres sèches, et

(1) Pausanias, II, 35. — (2) Strabon, p. 649, cf. 629.

telle fut l'origine de différents sanctuaires de Pluton, comme on en rencontrait surtout en Italie, dans la région volcanique du lac Aornos, et en Asie-Mineure, dans le pays qu'on appelait *Catécauméné*, à cause de la terre friable et calcinée qui en constituait le sol. Revenant au territoire d'Éané en Macédoine, je rappelle ce que j'ai dit plus haut de ces terrains arides, d'une blancheur qui blesse la vue, qui, désagrégés comme une cendre fine et profondément ravinés par les torrents, donnent à certains quartiers des environs de Kaliani et de Kaisaria, un aspect morne et triste. On doit y reconnaître la trace des phénomènes naturels qui avaient fait consacrer ce territoire au dieu Pluton.

Le mont Olympe, à peine distant de quelques lieues, a laissé nécessairement dans les régions basses qui l'avoisinent, des traces profondes de la grande révolution géologique qui a soulevé dans les airs sa masse prodigieuse. En décrivant ailleurs (1) cette montagne, j'ai montré que les tribus pélasgiques des Perrhèbes, qui l'habitaient, plaçaient, dès les temps homériques, dans les vallées du N.-O. une contrée infernale, d'où ils faisaient venir la rivière Titarèsios, qu'ils considéraient comme un écoulement du Styx, Στυγὸς ἀπορροήζ (2). Or le Titarèsios prenait justement sa source dans les gorges de Servia, qui font communiquer directement l'ancienne Perrhèbie avec la partie du bassin de l'Haliacmon où se trouvait Éané. Sans vouloir tirer de ces rapprochements des conclusions trop précises, on ne peut s'empêcher de remarquer à quel point ils confirment la tradition antique qui rattachait les Éliméens à la vieille souche des Pélasges. L'existence d'un grand nombre de sanctuaires plutoniens à la fois en Italie et dans cette partie de l'Asie-Mineure qui était regardée comme la patrie originaire des Tyrrhéniens, explique en outre que la légende ait assimilé de préférence les fondateurs d'Éané à cette branche de la grande race pélasgique.

La stèle de T. Flavius Léonas ne saurait être antérieure au II<sup>e</sup> siècle de l'ère impériale, comme le prouvent les noms romains de ce personnage, qui sont ceux des princes de la dynastie flavienne. Mais Strabon, en décrivant le *Plutonium* de Nysa, en Asie Mineure, nous montre que, pendant la période romaine, les sanctuaires étaient devenus des espèces d'oracles médicaux, qui faisaient concurrence à ceux d'Esculape. Les malades venaient y coucher, comme dans les temples du dieu-médecin, se soumettaient à l'in-

(1) *Le Mont Olympe et l'Acarnanie*, p. 63.

(2) Homère, *Iliade*, II, v. 755.

fluence des exhalaisons souterraines, en se préparant par le jeûne et par la prière à recevoir une consultation divine, qui leur venait ordinairement par des songes. Les prêtres, qui subissaient eux-mêmes le plus souvent les épreuves au nom des visiteurs, dirigeaient ce traitement médico-religieux, où l'accomplissement de certaines obligations pieuses devait jouer le principal rôle. La stèle d'Éané, sculptée sur les indications d'un songe, κατ' ὄναρ, et reproduisant peut-être même la forme de cette vision nocturne, paraît bien se rapporter à une consécration du même genre. Le personnage que Flavius Léonas a chargé du soin de surveiller l'exécution du monument, est selon toute vraisemblance un ministre du temple, qui recevait les sommes données par les visiteurs pour l'érection des exvoto. Je me hasarde à lui restituer en conséquence le nom d'Ἀγερούσιος, qui devait être porté volontiers par les habitants d'une ville consacrée au culte des dieux infernaux, et particulièrement dans les familles attachées au sanctuaire. L'auteur de la sculpture avait lui-même signé son œuvre, en ajoutant à son nom et au nom de son père celui de son pays ou quelque autre désignation que l'état du marbre ne nous permet malheureusement pas de rétablir.

Les détails qui précèdent, surtout pour ce qui concerne l'existence de la ville d'Éané, sont confirmés par une autre inscription de Kalliani, plus ancienne que le monument votif de Flavius Léonas. Les noms qu'elle renferme sont uniquement grecs, et l'écriture, sans avoir la simplicité du pur type hellénique, est élégante et soignée. C'est une épitaphe en vers élégiaques, gravée sur une stèle de marbre blanc, dont la partie supérieure, en grande partie détruite, représentait une scène funéraire.

ΑΔΙΣΤΑΣ ΜΕΝΕΔΗΜΟΣ ΕΙΙΝ ΠΟΣΙΣ ΗΡΟΣΕ ΔΔΥ. ΑΝ  
 ΒΟΥΤΙΧΟΣ ΑΙΑΝΗ ΚΡΥΨΕ. ΑΤΑΦΘΙΙΙΙΙΝΑΝ  
 ΤΙΚΤΕ ΔΕ ΝΙΚΛ. ΟΙΣ ΚΕΡΚΕΙΝΙΟΝ ΕΓΔΕΦΙΛΙΠΠΟΥ  
 ΥΙΟΥ ΤΩΝΟΣΙΩΝ ΑΑΤΙΑΣ ΕΝ ΚΤΕΡΕΩΝ  
 ΤΟΙΓΑΡΚ. ΗΤΑΙ ΕΙΙΑΔΑΜΑΝΘΥΙΤΟΥ ΤΟΓΑΡΑΙΔΑ  
 ΕΙΡΕΝΟΤΩΔΙΙΝΩΝ ΓΑΙΔΟΣ ΕΧΕΙ ΧΑΡΙΤΑΣ

Bien que les caractères soient usés en plusieurs places, les distinctions peuvent se rétablir de la manière suivante :

Ἀδίστας Μενέδημος ἔην πόσις ἤροσε δ' αὐ[τ]ᾶν  
 Βούτιχος Ἀϊανὴ κρύψε καταφθ[ιμέν]αν.  
 Τίκτη δ' ἐνὶ κλ[ήρ]οις Κερκεΐνιον ἔγ δὲ Φιλίππου.



Ἰού τῶν δόσιων ἀ[ντ]ίασεν κτέρειων ·  
 Τοίγαρ Κ[ρ]ηταιεὶ Ραδαμάνθυι τοῦτο παρ' Αἴδα  
 Εἶπεν, ὅτ' ὠδ[ε]ίωνων παιδὸς ἔχει χάριτας.

« Ménédèmos était l'époux d'Hadista ; Boutikhos a labouré le sillon qui l'a portée : la terre d'Éané la recouvre après sa mort. Les champs de Kerkinion l'ont enfantée, et par les soins de Philippos, son fils, elle a trouvé le repos des saintes funérailles. C'est pourquoi, dans la demeure d'Hadès, elle a dit au Crétois Rhadamanthe qu'elle avait reçu de son enfant la douce récompense des douleurs de la maternité. »

Il n'y a d'autres difficultés dans ce texte que le sens du verbe ἀρώω, qui, au figuré, s'applique ordinairement à l'époux et non au père : il faut ici forcer un peu l'imag<sup>e</sup>, pour obtenir la signification poétique de *produire en labourant*. Quelques variantes d'orthographe résultent aussi de l'emploi de la diphthongue ει au lieu de ι long, comme dans ὠδείων, Κερκείνιον. En revanche on retrouve ici le nom d'Αἰχνη, écrit cette fois comme dans Étienne de Byzance. Quant à Kerkinion, patrie d'Hadista, on ne connaît de ce nom qu'une place forte de *Cercinium*, citée par Tite-Live comme défendant les abords du lac Brébés (1) : Hadista était donc une Thessalienne, mariée en Élymiotide. Dans les deux derniers vers, l'espèce de dialogue qui s'établit entre cette femme et le juge des morts Rhadamanthe, sort de la banalité habituelle de la poésie tumulaire. Cette petite scène d'*outre-tombe* mérite une attention particulière, dans un pays où les communications avec le monde souterrain faisaient partie de la religion locale. Il semble qu'il y ait encore là moins une fiction poétique qu'une de ces révélations des mystères du tombeau que les songes faisaient arriver jusqu'aux vivants.

Enfin, des monuments de Kaliani, le plus curieux sous le rapport de l'art et de l'antiquité est un grand bas-relief funéraire en marbre blanc, qui ne porte aucune inscription, mais que le caractère de la composition et du style fait remonter sans aucun doute au temps de l'autonomie de la Macédoine (2). Le mort est représenté, selon le goût de la haute époque grecque, trônant au milieu de sa famille, sur un siège élevé; c'est à la fois une image du repos éternel et comme la marque du caractère sacré dont le trépas a revêtu celui qui est devenu pour les siens un dieu domestique. Sa femme, debout devant lui, lui donne la main dans un suprême adieu. Trois autres figures

(1) Tite-Live, XXXI, 41.

(2) Ce bas-relief a été rapporté par nous et se trouve aujourd'hui au Louvre.

debout, parmi lesquelles deux hommes vêtus de chlamydes à longues pointes, complètent la scène. Le costume du personnage assis est surtout remarquable par un détail particulier aux régions septentrionales de la Grèce : je veux parler de la *causia*, sorte de large chapeau, qui était la coiffure nationale des Macédoniens. Ce chapeau n'a point ici un bord retroussé, comme la coiffure royale *καυσία βασιλική* représentée sur les monnaies des anciens monarques de la Macédoine et particulièrement sur celles d'Alexandre I. Son aspect est celui d'une sorte de couvercle bombé, posé plutôt qu'enfoncé sur la tête, qu'il ombre sans l'enfermer, et par là se rapprochant quelque peu du chapeau que portent aujourd'hui les Japonais. C'est ce qui explique l'emploi d'une double attache, à la fois sous le menton et derrière la tête, qui est particulier à ce genre de coiffure. Le fond est pourvu d'un large ornement circulaire, dont il est difficile de déterminer la nature. C'est le chapeau que Plaute compare plaisamment à un champignon, en l'attribuant aux Illyriens, et celui qui est donné à la figure de la Macédoine personnifiée, sur les monnaies du proconsul C. Antonius (1). Sous le rapport de l'exécution, il faut reconnaître que la stèle gréco-macédonienne d'Éané, est l'œuvre d'un artiste peu habile et qui ne savait pas parfaitement son métier. Le dessin est hésitant, incorrect dans les détails; le travail du ciseau manque de précision et de fermeté. Il n'en est que plus curieux de retrouver, sous la maladresse de la mise en œuvre, les qualités d'ensemble, le sentiment large et simple du beau style hellénique. C'est un exemple unique du caractère qu'avait conservé l'art grec, en pénétrant dans ces provinces écartées et demi-barbares de la Macédoine.

Ce monument sans inscriptions a aussi son intérêt pour l'histoire de la contrée. Il vient confirmer le témoignage de la topographie et des ruines sur l'antiquité d'Éané et sur l'état déjà florissant de cette ville à l'époque de la monarchie macédonienne. Le gros de la population était encore renfermé alors dans la rude enceinte de Ktèni; mais le sanctuaire de Pluton devait déjà exister dans la plaine et grouper autour de son enceinte quelques habitations destinées à devenir le noyau d'une nouvelle ville. C'est là qu'il faut transporter Éané pendant la période romaine. Le faubourg militaire qui, sous le nom de *Καισάρεια*, paraît avoir été fondé vers cette époque, plus près de l'Haliacmon, pour surveiller les défilés du fleuve, n'empêcha pas le principal centre de la cité de rester à Kaliani, où le nombre et la

(1) Eckhel, vol. VI, p. 41.

grandeur des églises attestent l'existence d'une ville jusqu'aux temps de l'empire byzantin. Le nom même de *Kaliani* n'est probablement que celui même de la ville antique, précédé d'une épithète habituelle, qui avait fini par se fondre, dans l'usage local, avec le substantif : *Καλή Ἐστυή*. Ce ne serait point ici une qualification banale, mais une de ces épithètes religieuses, nées du respect et de la crainte, qui étaient communes dans la religion des divinités des enfers; elle s'appliquerait à merveille à une ville vouée au culte de Pluton et dont le nom même cachait peut-être, comme nous l'avons vu, une déesse du monde souterrain.

LÉON HEUZEY.

---



---

---

DES

# MONUMENTS DE LA RUSSIE

CONNUS SOUS LE NOM

## DE TUMULUS TCHOODES

---

Les investigations poursuivies aujourd'hui avec tant d'ardeur sur les caractères respectifs de l'âge de la pierre, de l'âge du bronze et de l'âge du fer, doivent ramener l'attention sur une classe de monuments désignés en Russie sous le nom de *Tumulus tchoudes*. L'étude de ces monuments peut éclairer l'histoire de l'introduction des métaux en Europe. Ces tumulus ont été depuis longtemps signalés par les voyageurs, mais les informations fournies à leur sujet ayant pour la plupart paru en russe, elles ne sont guère arrivées à la connaissance des archéologues français. Les notions que j'ai acquises de cette langue m'ont permis de consulter quelques-unes des notices consacrées aux tumulus soit de la Russie méridionale, soit de la Sibérie, notamment le Mémoire publié en 1855 par un académicien de Saint-Petersbourg, M. Eichwald, et intitulé: *O tchoudskikh kopiäkh*. Les antiquités découvertes dans les monuments dits *tchoudes* et celles qui s'y rattachent me semblent avoir une grande importance pour la détermination des migrations qui se sont effectuées de l'Asie dans l'Europe centrale et septentrionale, et conséquemment pour la solution de divers problèmes archéologiques qui en dépendent. J'ai donc cru utile de présenter un aperçu des résultats principaux auxquels a conduit l'exploration de plusieurs des tumulus qui ont été fouillés. A l'aide des données par moi rassemblées, j'essaierai d'assigner l'origine et la date de ces monuments. Tel sera le sujet d'un second travail qui servira de complément à celui-ci.

## J

DES TUMULUS TCHOUCDES ET DES ANCIENNES EXPLOITATIONS MÉTALLIFÈRES  
QUI S'Y RATTACHENT.

Il existe en Russie un grand nombre d'anciens tumulus qui sont connus sous le nom générique de *mogila* (pluriel *mogily*), mot dérivé, suivant M. Köppen, de l'arabe *menhel* (1). Mais cette dénomination s'applique plus spécialement à des tertres où ont été trouvés des débris funéraires, des instruments en cuivre et en fer attribués aux anciens Tchoudes, tandis qu'on désigne sous le nom de *kopa* (pl. *kopi*), c'est-à-dire *monceaux*, les tumulus également réputés d'origine tchoude où, à des débris humains, ne sont associées que des objets et instruments en pierre et en cuivre. Ces deux catégories de tumulus, composés le plus souvent d'une cavité intérieure et d'un tertre ou kourgan (2) qui la surmonte, sont propres à la Russie méridionale et à la Sibérie; ils diffèrent notablement des *sopki* ou sépultures tumulaires de la Russie septentrionale, qu'on s'accorde généralement à attribuer aux plus anciennes populations russes (3). Les *mogily* ne doivent pas non plus être confondus avec les tombeaux scythes de la Tauride, dont ils se rapprochent pourtant plus que des *sopki*, tombeaux que Ch. Lenormant a fait connaître à l'Institut dans son *Mémoire sur les antiquités du Bosphore Cimmérien* (4). Ces derniers tumulus recouvrent habituellement, à leur partie supérieure, le squelette d'un cheval accompagné des pièces de son harnachement, telles que mors, selle, étriers, etc. Le squelette de l'homme est enfoui plus profondément, et souvent accompagné des restes de plusieurs autres individus, égorgés sans doute ainsi que le coursier pour faire honneur au mort. Les armes, bijoux, ustensiles qu'on retire des tombeaux scythes sont en or, argent, bronze,

(1) Voy. la Notice de M. Köppen dans le *Bulletin de l'Acad. des sciences de Saint-Pétersbourg*, t. I, n. 18, p. 138.

(2) Ce mot est dérivé de deux mots tartares : *Gür, Kür*, hauteur, tertre, et *chane*, maison.

(3) Les *Sopki*, qui se rencontrent le long des rivières, répondent assez exactement à la description que Ibn-Fozslan nous donne du mode de sépulture chez les anciens Russes. (Voy. Notice de M. Köppen déjà citée.)

(4) *Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres*, nouvelle série, t. XXIV, part. 1, p. 191 et suiv.

fer, et annoncent une industrie métallurgique plus avancée que celle que dénotent les antiquités des mogily (1). Parfois on a pratiqué à l'intérieur de véritables caveaux offrant un appareil étranger aux tombeaux dits tchoudes.

Les kopi et les mogily se présentent tantôt dans des cantons différents, tantôt dans les mêmes localités. On les a surtout observés dans la région qui s'étend de l'Oural à l'Altaï. Cette dernière chaîne et celle des monts Sayansk renferment les plus grands et les plus importants. Le gouvernement de Tomsk et la région méridionale de celui de Ienisseï sont les plus riches en tumulus tchoudes. On les trouve à la fois dans les montagnes et au voisinage des rivières; par exemple, près de plusieurs affluents du Tom et de l'Ob, sur les bords de l'Irtysch et de deux cours d'eau qui s'y déchargent, l'Ouleba et la Chouleba près Semipalatinsk. Dans l'Oural, les kopi ne sont pas à beaucoup près aussi abondants, et les mogily ne présentent pas la même richesse d'antiquités que dans la région plus orientale. Les premiers appartiennent presque exclusivement au versant occidental de cette chaîne.

En général, les deux catégories de tumulus sont dans une liaison manifeste avec d'anciennes exploitations métallifères dues évidemment au peuple qui les a élevés (2). Toute la contrée où ils existent abonde en métaux d'une extraction assez aisée. L'or, l'argent, le cuivre, le plomb, le fer, se recueillent dans les deux chaînes des monts Kouznets ou Alataou et des monts Salairsk, atteignant, les premiers, d'un côté de l'Altaï, à une altitude de plus de quinze cents mètres, et les seconds, de l'autre côté, à l'altitude de trois cent soixante mètres environ.

Les traces multipliées d'anciennes mines observées dans la région des kopi et des mogily montrent que ceux qui les ont ouvertes se bornaient d'ordinaire à exploiter les couches les plus superficielles et à extraire le minerai que sa composition rendait d'une fusion facile.

(1) Voy. *Bulletin de l'Acad. des sciences de Saint-Petersbourg* (Part. hist., 1844), t. II, col. 202.

(2) Ces traces d'anciennes exploitations qui ont mis les Russes sur la voie des mines qu'ils ont exploitées à leur tour depuis plus d'un siècle, ont été mentionnées par les voyageurs Pallas et Erman, et plus récemment par M. G. Rose. Ce dernier parle notamment de vestiges d'exploitations de cuivre qu'on rencontre sur les bords de la Sakmara et de la Dioma, ainsi qu'à Gumeschwesck et en divers points de l'Oural oriental et de l'Altaï; la tradition rapporte ces exploitations aux Tchoudes. Voy. G. Rose, *Reise nach dem Ural, dem Altaï und dem Kaspischen Meere*, t. I, p. 118, 274, 509 (Berlin, 1837).

Ces antiques exploitations ne sont pas seulement attestées par l'état du sol, mais encore par la découverte d'outils destinés au travail des mines, à savoir, des espèces de coins ou de haches faites du cuivre recueilli sur les lieux mêmes. Ainsi le peuple qui exploitait ces gisements métallifères et que l'on suppose être les Tchoudes, connaissait l'art de forger le métal. Il se servait aussi de crampons, et on en a retrouvé dans beaucoup de kopi qui étaient encore fixés au plafond des cavités ou chambres intérieures. Mais on peut citer des témoignages plus irrécusables à cet égard. Aux mines de cuivre de Biéloouzorsk, à seize verstes d'Ouste-Kamenogorsk, sur la rive droite de l'Irtysch, là où il reçoit l'Ouleba, fut déterré un squelette d'homme près duquel s'est trouvé un petit sac de cuir encore plein du minerai qui devait être porté au fourneau; ce sac était là sans doute parce que le mineur avait péri écrasé par l'éboulement du bloc qu'il exploitait. Un pareil sac a été retiré de la mine de Zolotouchinsk, dans le district des forges de Kolyvan; il gisait à côté d'outils destinés à l'exploitation. Ce sac ou gibecière de cuir de renne tanné est garni de courroies qui permettaient de le suspendre aux épaules, et ces courroies ont été cousues avec un fil si résistant que le sac pourrait encore au besoin servir. Il est actuellement conservé à l'Institut des mines de Russie. Pallas fait mention d'un sac du même genre découvert aux mines de Zmieïnogorsk.

Les anciens mineurs de l'Altaï opéraient la fusion du minerai dans des fours ou fourneaux que l'on a retrouvés sur divers points, par exemple près de l'embouchure de la rivière Chouleba dans l'Irtysch, en un lieu où sont des amas de scories contenant encore quelques parcelles de cuivre. Le cuivre est le seul métal que ces anciens mineurs soumissent à la fusion. Ils ne semblent qu'avoir rarement forgé le fer, quoiqu'ils le rencontrassent en abondance. Quant à l'or, ils l'employaient tel qu'ils l'extrayaient du sol, peut-être parce qu'ils se bornaient à l'exporter au loin.

Dans l'Oural, on faisait usage, pour fondre le métal, de grands pots d'argile dont on retrouve fréquemment les fragments mêlés à des instruments en pierre ou en cuivre.

A côté des coins et des haches en cuivre souvent pur de tout alliage, on a recueilli des tuyaux ou larges cylindres creux en terre qui doivent avoir été destinés à s'adapter au four, pour qu'en soufflant par leur cavité l'on pût activer la combustion.

Les mineurs de l'Altaï paraissent avoir été dans l'usage de recouvrir de pierres et de terre l'entrée des mines qu'ils exploitaient, afin d'en dérober la présence aux étrangers. Aussi, quant à la nation

dont ils faisaient partie eut succédé une nation nouvelle, étrangère à leurs travaux, les mines abandonnées demeurèrent-elles à l'abri de toute atteinte, et les mineurs russes les ont retrouvées presque dans l'état où les avaient laissées leurs premiers auteurs. C'est ce que dénote la belle conservation de la plupart des outils recueillis. M. Eichwald, d'après M. Spassky, qui donna en 1819 un intéressant article à ce sujet dans le *Messenger de Sibérie*, décrit plusieurs des ustensiles provenant des kopi et des mogily. Je citerai d'abord deux grands coins de diorite trouvés dans la mine de Zmieïnogorsk, dont l'existence fut révélée par le voisinage d'une kopa. Ces coins sont aujourd'hui à la galerie minéralogique de l'Université de Moscou. L'un, rappelant assez par sa forme certaines haches de l'âge de la pierre polie, a environ quinze centimètres et demi de long; sa base de forme arrondie présente un diamètre de quarante-cinq millimètres environ; son extrémité opposée est presque quadrangulaire, et d'une épaisseur moitié moindre. L'autre n'a que neuf centimètres et demi de long et vingt-deux millimètres environ d'épaisseur à sa base.

Aux coins en pierre sont associés parfois des marteaux et des haches de la même matière, qui gisaient à côté d'instruments en cuivre; c'est notamment ce qu'on a observé à la mine de Zmieïnogorsk et à celle de Zolotouchinsk. Les marteaux sont, les uns sphériques, les autres quadrangulaires, en grès, en trapp ou en diorite de l'Altaï.

On conserve au musée de l'Institut des mines de Russie un de ces marteaux de diorite de forme à peu près sphérique, légèrement aplati sur ses faces latérales; il a 9 centim. de diamètre. A l'une de ses faces est pratiqué un trou dans lequel vient s'insérer un manche de bois fixé à la pierre par de fortes courroies en cuir de renne qui passent par-dessus la face opposée. Le même musée possède un autre marteau en diorite, de forme également sphérique, mais aplati sur une de ses faces, et deux fois plus grand que le précédent. Il est percé de part en part d'une ouverture destinée à l'introduction du manche, qui n'a point été retrouvé.

M. Eichwald signale encore deux marteaux en diorite, actuellement déposés dans la galerie minéralogique de l'Université de Moscou. L'un, de forme allongée, se termine en pointe et est aplati à sa base. A son milieu, au point où il offre le plus de largeur, est creusé un trou dans lequel s'insérerait le manche. L'autre, aussi de forme allongée, a été brisé; il n'en reste plus qu'une moitié, en sorte que l'ouverture destinée au manche apparaît comme une échancrure semi-circulaire.



Il existe de pareils marteaux de diorite au musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg, où se conservent aussi des haches dont le bout aplati offre une assez grande épaisseur et sur lesquelles se dessinent trois sillons transversaux qui servaient à l'insertion du manche.

La provenance de ces engins en pierre est inconnue, mais leur nature et leur forme montrent suffisamment qu'ils doivent avoir été découverts dans l'Altaï, probablement dans quelques kourgans.

Leur matière différente distingue ces marteaux ou ces haches de ceux dont se servaient les anciens Scandinaves ; car ces derniers sont ordinairement en pierre lydienne, en néphrite, en hornblende, en obsidienne ou espèce minéralogique analogue.

J'ai dit qu'au-dessus des cavités creusées de main d'homme, plus spécialement désignées par le nom de mogily, s'élève souvent un de ces tertres appelés *kourgan*, dont l'exploration a amené la découverte d'une foule d'objets en métal. Ces objets, ainsi que je l'ai déjà noté, paraissent appartenir à une époque moins reculée que ceux qui ont été retirés des kopi. Ce sont d'abord des espèces de haches ou hoyaux d'une forme analogue à celle des kelts découverts sur notre sol en si grand nombre ; mais au lieu d'être en bronze elles sont en cuivre ; ces haches apparaissent déjà dans les kopi. L'usage de tels engins subsiste encore dans la Sibérie orientale (1). Puis des bijoux en or, en argent, en cuivre, en fer même. Ces objets de parure étaient évidemment déposés près du mort, auquel le kourgan servait de monument. Le squelette de cheval presque constamment retrouvé à côté du squelette humain indique que ceux qui élevaient ces tombeaux étaient dans l'usage d'enterrer le guerrier avec sa monture ; coutume qu'a également révélée l'exploration des *sopki* du nord de la Russie et des tombeaux scythes du Bosphore cimmérien.

Plusieurs mogily surmontés d'un kourgan existaient sur les bords de la rivière Balaktchilek, dans la chaîne de l'Altaï. L'un de ceux qu'on a fouillés était formé par l'assemblage de plusieurs larges pierres de granit ; la mogila ou cavité proprement dite avait trois mètres vingt centimètres environ de profondeur ; au centre s'étendait une couche de cendres de soixante centimètres d'épaisseur ; au-dessous des restes du cheval, à quelque profondeur, reposaient ceux de l'homme. Près de ce dernier squelette était placée une longue épée droite, en fer, de vingt-cinq centimètres de

(1) M. Radde, qui a exploré cette partie de la Sibérie orientale, dit qu'on s'en sert pour déterrer les oignons de lis. Voy. *Bulletin de l'Acad. des sciences de Saint-Petersbourg*, t. VII (1864), col. 293, 294.

large, et dont les deux tranchants étaient parfaitement parallèles. On conserve à l'Institut des mines de Russie une épée presque identique, provenant aussi d'un kourgan, et un autre instrument en fer, de même provenance, mais dont la destination est incertaine. Cet instrument a l'aspect d'une pelle dont la partie la plus large, celle qui constitue ce qu'on peut appeler le plat, affecte la forme d'une demi-ellipse; la tranche du plat suit une direction rectiligne perpendiculaire à celle du manche, qui est mince, cylindrique et terminé par un crochet.

Dans le kourgan dont il est ici question, le squelette portait sur la poitrine plusieurs plaques en or, circonstance qui s'est reproduite dans d'autres sépultures du même âge. A côté étaient enfouies des flèches en fer et des étriers en cuivre. Aux poignets du mort avaient été attachés deux anneaux d'or et quelques autres bijoux de cuivre argenté. L'on en a conclu que les dépouilles enterrées sous ce tertre avaient appartenu à une femme. Mais le fait est douteux; il est d'ailleurs à noter que l'on a retiré du même kourgan les restes d'un second individu.

La présence de pareils objets indique chez ceux qui ont élevé les kourgans et creusé les mogily un degré assez avancé dans l'art de travailler les métaux. On doit surtout citer, comme un des témoignages les plus concluants à cet égard, une grande chaudière en cuivre que possède l'Institut des mines de Russie et qui fut trouvée dans une mogila. Elle est du poids de près de quinze kilogrammes et demi, a près de soixante centimètres de hauteur et quarante centimètres de diamètre. Le métal est un cuivre mêlé d'un peu d'argent, qui se reconnaît pour provenir de l'Altaï. Cette chaudière, d'une fabrication soignée et d'un dessin assez élégant, est pourvue d'un court goulot et de quatre anses ou poignées en forme de demi-anneau; deux sont fixées au bord supérieur, deux autres au haut de la panse, contre le double filet contourné en spirale qui entoure le vase en manière d'ornement. La base est constituée par un pied de figure cylindrique faisant corps avec la paroi extérieure de la cavité et qui permettait de placer la chaudière à terre sans que le liquide risquât de se renverser. Aux environs de Krasnoïarsk, au N.-E. de Kouznetsk, sur le Ienisseï, deux chaudières du même métal et d'une fabrication fort analogue ont été découvertes; elles sont maintenant au Musée de l'Ermitage.

La rencontre simultanée du fer et du cuivre dans les mêmes mogily prouve que l'emploi du premier de ces métaux ne fit pas abandonner l'autre, qui n'en demeura pas moins de l'usage le plus habituel. Les

produits en cuivre qui accompagnent ceux en fer attestent même que l'art de le travailler fit alors de notables progrès. Il est à noter que les armes de cuivre se rencontrent en plus grand nombre dans les mogily que les armes en fer du genre de celles que j'ai décrites tout à l'heure. Le Musée de l'Ermitage possède des haches, des couteaux, des poignards, des aiguilles en cuivre, recueillis en divers points de l'Altaï, notamment sur les bords de la rivière Katoune, dans une région riche en vestiges d'anciennes exploitations minières. En 1830, on trouva dans le district des forges de Zlatoustorsk-Vorontsofky un des plus beaux poignards de ce genre que l'on connaisse. Sa lame a vingt centimètres de long environ, et plus de six de large; sa longueur totale, en y comprenant le manche, est de près de trente centimètres. Un filet saillant qui se prolonge dans toute sa longueur partage la lame en deux parties égales. Les rebords portent également un filet en saillie qui affecte la même forme que l'arme, rétrécie vers sa base de façon à représenter aux deux tranchants une ligne concave, puis élargie vers son milieu par le renflement des bords qui deviennent convexes, et terminée par une pointe assez acérée. La poignée, aujourd'hui brisée, était également renflée au centre et présentait à sa base une sorte de large sillon, de façon à rendre plus saillant l'évasement circulaire du pommeau. La poignée était évidée dans sa partie médiane, ce qui en diminuait beaucoup le poids. Ce curieux poignard rappelle certaines armes perses et orientales, et n'offre aucune analogie de type avec les armes anciennes de l'Occident.

## II

### DES OEUVRES D'ART DÉCOUVERTES DANS LES TUMULUS TCHOUDS.

Ce poignard et diverses armes qu'ont fournies les mogily, montrent que leurs auteurs possédaient les premiers linéaments de la ciselure et de la toreutique. D'autres antiquités annoncent chez eux l'existence d'un art véritable, quoique relativement peu perfectionné. Des figures sculptées en bas-relief, des statues, ont été découvertes dans leurs tombeaux ou associées aux traces d'exploitations métallifères, et ces représentations offrent d'autant plus d'intérêt qu'elles jettent une vive lumière sur le caractère et le genre de vie du peuple qui les a exécutées. Le Musée de l'Ermitage renferme de précieux échantillons de cet antique art sibérien. Je vais d'après

M. Eichwald en décrit brièvement plusieurs ; je conserverai l'ordre adopté dans sa notice par le savant voyageur.

N° 1. — Une sorte de tasse plate ou de soucoupe en cuivre, de douze centimètres et demi de diamètre, et d'un peu plus d'un demi centimètre de hauteur. Au fond intérieur de ce petit vase sont représentés six rennes qui ne semblent pas appartenir à l'espèce actuelle de la Sibérie, car ils ont les jambes plus hautes, les bois plus ramifiés, plus minces et plus longs, et les yeux plus saillants.

N° 2. — Une plaque en cuivre, sur laquelle est figuré en relief un individu nu, coiffé d'un bonnet pointu, tenant de la main droite élevée une épée, et ayant près de lui, de chaque côté, un chien.

N° 3. — Une statuette en cuivre, haute de douze centimètres, représentant un homme coiffé du même bonnet pointu figuré dans le bas-relief précédent. On peut, à l'inspection de la partie postérieure de cette figurine, reconnaître que sa coiffure constituait une sorte de capuchon ou de capeline redescendant en pointe arrondie sur le dos de façon à cacher le derrière du cou. Le personnage porte en collier un large anneau au-dessous duquel pendent de chaque côté deux objets dont il est difficile de déterminer la nature et qui peuvent être soit une peau d'animal, soit quelque image, soit des pièces de vêtement ; plus bas s'étend sur la poitrine une plaque de bois ou d'étoffe rappelant assez par sa disposition les plaques de fer-blanc ou *bretsi* en usage, comme bijoux, chez les Esthoniens, et qui se suspendent pareillement sur la poitrine. L'emploi de ces plaques pectorales en bois a certainement été fort répandu chez les anciennes populations de la Sibérie ; le Musée de l'Ermitage en possède plusieurs, qui furent découvertes dans les mogily de l'Altaï. La statuette porte en outre un tablier, qui représente vraisemblablement un tablier en peau de renne dont le poil est tourné à l'extérieur ; la main gauche tient un marteau qui, par sa forme sphérique aplatie, se reconnaît pour un instrument en pierre du genre de ceux qui ont été décrits plus haut ; de la droite, la figure lève un poignard à deux tranchants ayant à la pointe un objet d'une forme mal accusée, peut-être la tête d'un animal. Les caractères du visage de cette statuette sont importants à étudier, parce qu'ils peuvent nous éclairer sur la race à laquelle appartenait le peuple baptisé du nom de Tchoude. Les traits ont une ressemblance marquée avec ceux qui apparaissent chez les *Baby* ou figures de pierre dont il sera question plus bas. Les yeux et la bouche offrent de plus grandes dimensions qu'on ne l'observe d'ordinaire chez les Européens, et comme les Mongols se distinguent par de petits yeux, c'est là un indice



que le peuple auquel on doit cette statuette n'appartenait pas à la race mongole.

N° 4. — Des têtes de bois pourvues d'un anneau en vue d'être portées comme ornements ou amulettes, et qui se reconnaissent pour celles de panthères, de tigres, de chats sauvages, tous animaux qu'on rencontre encore dans le district de Bouktarminsk, aux environs des mines de Zmieïnogorsk. De ces têtes, les unes sont de face, les autres de profil; elles sont rondes ou aplaties, et d'une exécution qui n'est pas sans une certaine vérité.

N° 5. — Un bas-relief en bois représentant un renne. Le style de cette figure, de douze centimètres et demi environ de hauteur, rappelle tout à fait les figurines d'électrum ou or pâle, représentant le même ruminant, trouvées dans les tombeaux scythies, près de Kertch.

N° 6. — Des plaques quadrangulaires en cuivre sur lesquelles sont gravés des rennes. D'autres d'or, mais de même forme, en sont gravées des figures d'hommes. Ces diverses plaques semblent avoir servi à orner les harnais des rennes, car on en a trouvé une à laquelle étaient attachées des courroies en cuir de cet animal, fort semblables aux traits avec lesquels les Kamtchadales atteilent encore leurs rennes.

N° 7. — Une chouette ou hibou en cuivre dont la tête très-forte rappelle celle du grand duc. L'oiseau a les ailes étendues, et l'on observe à la partie supérieure une sorte de griffe analogue à l'appendice crochu dont est armée l'aile de certains échassiers.

N° 8. — La tête en os d'un animal à longues défenses et à petits yeux, mais dont on ne voit malheureusement pas les oreilles. L'artiste semble avoir voulu représenter un mammoth ou *Elephas primigenius*.

N° 9. — Une plaque de cuivre destinée vraisemblablement à être portée comme ornement et sur laquelle sont gravées deux figures d'oiseaux, à ailes étendues, la tête surmontée d'une huppe, et à longues pattes pourvues de grands doigts. Ce sont sans doute des animaux fantastiques, mais ils ressemblent au héron, échassier encore aujourd'hui fort abondant dans l'Altaï et les steppes qui avoisinent les grands lacs de l'Asie septentrionale et centrale. Ces deux oiseaux sont placés de chaque côté d'un arbre et se regardent.

N° 10. — Des bijoux de forme quadrangulaire analogues aux plaques d'or découvertes dans les tombeaux de Kertch, et sur lesquels sont représentés un steinbock et deux antilopes saïgas. Seulement ces derniers animaux sont plus hauts sur pattes que l'espèce



actuelle de l'Altaï, et ils rappellent un peu le cheval par leurs formes.

L'usage des bijoux en or a été fort répandu chez les anciennes populations de la Scythie. Strabon, en parlant des Aorses qui habitaient de son temps dans la région s'étendant de la mer Caspienne au Don (1), dit que l'or était chez eux si répandu qu'ils en portaient comme ornements. Müller (2), rapporte qu'on trouva nombre de plaques d'or dans des mogily de l'Altaï, aux bords de la rivière Bouktarma, circonstance qui fit imposer le nom de Zoloutoukhoï à ces monuments (*zoloto* en russe veut dire *or*). A soixante verstes au S. E. de la forge de Loktersk, sur la rive gauche de l'Alaï, on a retiré à diverses époques une telle quantité de ces plaques et autres ornements en or destinés tant à l'homme qu'aux chevaux, que leur ensemble s'est élevé au poids de près de dix-huit kilogrammes et demi. Aussi dans le pays a-t-on baptisé cette mogila du nom de *zolotaria*. Entre autres bijoux d'or recueillis dans les tumulus tchouces, nous signalerons encore de grands anneaux (3).

Le Musée de l'Institut des mines possède trois de ces anneaux qui proviennent du territoire des forges de Kachlinsk, dans le gouvernement d'Orembourg, et ont été trouvés sur les bords du lac Yrtasch. Ils sont ornés de fleurs gravées avec assez d'élégance. L'un de ces anneaux, d'un bel or jaune pur, pèse trois cent cinq grammes trente centigrammes environ. Deux agrafes ou châssis par lesquels s'unissent les deux pièces demi-circulaires dont cet anneau se compose, représentent chacune un chien couché. La tête du même animal portant au cou un cordon ondulé, décore les deux agrafes d'un autre anneau, qui est en électrum et pèse deux cent soixante-six grammes environ. Le troisième anneau n'offre point d'ornement à ses points d'insertion; il pèse deux cents grammes; il est d'un or pâle et semble, comme les deux précédents, avoir été destiné à parer le cou d'une femme.

Comme appartenant à la même catégorie de bijoux, on peut citer un double fil d'or contourné en spirale, aminci aux deux extrémités, et qui paraît avoir été redressé dans le principe; il devait constituer un anneau. Il a été trouvé aux cataractes de Volkrovsk, au fond du lit de la rivière, près du vieux Ladoga, dans une contrée qui abonde

(1) Strabon, XI, p. 434.

(2) *De script. tanguticis* op. *Comment. Acad. Scient. Petrop.*, t. X, p. 443.

(3) Plusieurs de ces anneaux rappellent ceux qui ont été découverts dans les anciens tombeaux de la Crimée et que l'on conserve au Musée de l'Ermitage. (Voy. à ce sujet l'Atlas de Dubois de Montpéroux, partie archéologique.)

en kourgans, et qui, située fort à l'ouest de l'Oural, est encore habitée par une population appelée tchoude. Ce précieux objet est conservé au Musée minéralogique de l'Institut des voies de communication.

Ces divers anneaux offrent également par leur style une notable ressemblance avec ceux qu'on a retirés des tumulus des environs de Kertch.

Le peuple qui a déposé ses morts dans les mogily faisait un usage si peu ménagé de l'or, qu'il étendait souvent sous le cadavre et sur les vêtements qui l'enveloppaient, et comme pour lui servir de linceul, des feuilles de ce métal; c'est une circonstance qui a été observée dans plusieurs endroits. Ces feuilles sont fort minces et en or battu; mais leur abondance est telle que dans une seule sépulture elles représentent parfois jusqu'à la valeur d'un poude (seize kilogrammes vingt-quatre centigrammes); de là le nom de *Poudovik* donné aux mogily qui les renferment.

L'argent servait, comme l'or, à la confection des bijoux; on a trouvé de ce métal, des anneaux, des bracelets, des colliers, dont plusieurs semblent, au dire de Pallas, avoir été ciselés, et sur leur face on a parfois gravé une figure de renne.

Une autre catégorie de monuments qui se rattachent aux anciennes sépultures de l'Altaï et de l'Oural, sont les statues en pierre qu'on rencontre soit isolées, soit au sommet des kourgans, et qu'on observe généralement sur les anciennes voies de communication qui conduisaient d'Asie en Europe. Ces statues, qu'on a regardées comme des idoles, sont en granit, en grès ou en calcaire des steppes; elles ont été signalées en une foule de points. Plusieurs présentent des bas-reliefs dont les sujets rappellent ceux qu'offrent les plaques de cuivre décrites plus haut. Elles ont presque toutes la face tournée vers l'Orient, et portent pour la plupart, appuyée contre le nombril, une tasse ou coupe qui rappelle quelque peu la corne que tiennent en s'embrassant deux Scythes dans un groupe en électrum trouvé au Kouloba (1). Quelques-unes de ces figures affectant la même attitude ont les mains vides. Ces statues auxquelles, ainsi que j'ai dit plus haut, on a donné le sobriquet de *baby* ou *bonne femme*, ont été observées dans la Russie méridionale, en divers points de la chaîne de l'Altaï et de la steppe des Kirghises. Dubois de Montpéroux a donné dans son Atlas le dessin de quelques-unes, et M. Eichwald nous présente la description des bas-reliefs qui décorent plusieurs des plus curieuses que l'on ait rencontrées. Dubois de Montpé-

(1) Dubois de Montpéroux, *Atlas, partie archéolog.*, pl. XXI, fig. 4, 5.

reux a été frappé du type mongol de celles qu'il a pu voir, et il les a rapprochées des statues chinoises. Cependant, à en juger par ses planches, elles ont plutôt le type turc que le type chinois. La *baba* trouvée à Tighinskaïa, entre Bereslaw et Kherson, a le nez assez droit et porte une longue moustache (1). Celle qui provient de Khonskirasdori, près d'Orehhof, a une barbe assez épaisse, de longs cheveux, un bonnet pointu, et est vêtue d'une espèce de dalmatique attachée de chaque côté de la poitrine par deux fibules ou anneaux ronds. Sur les flancs de cette statue sont gravés un arc et un carquois (2). Entre ses mains est la coupe ou gobelet ordinaire à ces sortes d'images. Les yeux de cette baba sont beaucoup plus grands que ne le comporte le type mongol. Tel est aussi le cas pour une figure décrite par M. Eichwald d'après M. Spassky, et qui a été observée sur un kourgan, près de la rivière Abak, affluent du Ienisseï. Elle offre un homme vu de face, ayant la tasse caractéristique; près de la tête est représentée une lance; au-dessus est un oiseau analogue au héron fantastique de la plaque mentionnée plus haut, et un animal ressemblant à un sanglier. Plus bas apparaît un enfant avec un gobelet dans les mains. Au côté gauche sont figurés deux hommes, l'un à cheval, portant une lance, l'autre à pied, tenant un arc. Derrière eux on aperçoit un chameau à deux bosses. M. Eichwald signale encore les représentations suivantes:

Un bas-relief provenant d'une mogila, et dans la partie supérieure duquel on voit une femme; à gauche est un enfant coiffé du bonnet pointu que porte un guerrier représenté, une épée d'une main et une tasse de l'autre, sur un monument de même origine, actuellement au Musée de l'Ermitage. Au-dessus de l'enfant est figuré un chameau, et au côté droit de la femme, apparaît toute une file de ces mêmes animaux. On a voulu évidemment représenter là une caravane. La présence de chameaux indique que le peuple qui a sculpté le bas-relief habitait la région méridionale de la Sibérie et la steppe des Kirghises. Ces derniers, et les Boukhares, les Kokaniens, continuent à s'en servir pour les transports.

Une statue qui surmontait un kourgan sur la rive gauche du Tcharaïch, à sa source dans les monts Altaï et près de l'embouchure de la rivière Pichtorska, représente une femme nue ayant une tasse dans les mains. L'exécution de cette figure est fort supérieure à celle des monuments du même genre découverts dans le pays.

(1) Dubois de Montpéroux, *Atlas, partie archéolog.*, pl. XXXLV, fig. 4.

(2) Dubois de Montpéroux, *ibid.*, fig. 3.

Pallas a signalé des bas-reliefs et des statues offrant des sujets analogues, comme ayant été rencontrés sur les bords du Ienisseï et de l'Irtysch, généralement dans des plaines unies et fertiles, où les anciens habitants étaient dans l'usage d'enterrer leurs morts. La grande majorité de ces monuments appartient à la Russie méridionale, et en particulier à la région qui répond à la Scythie d'Hérodote. Pallas les observa depuis le Terek et le Kouban jusqu'aux bords du Dniepr; il en trouva également dans la presqu'île de Crimée, mais il n'en vit aucun dans les steppes voisines du Volga, hormis dans celle de Samara; peut-être ceux qui y existaient ont-ils été détruits par quelques-uns des peuples qui s'y établirent plus tard. Ils ont pu aussi être déplacés, car les *baby* ont été souvent transportés d'un lieu dans un autre; ainsi on observe maintenant au sud d'Astrakhan de semblables figures qui furent apportées des bords du Manitch, où l'on en a rencontré un grand nombre. Le colonel Kornilow, qui explora, il y a plus de quinze ans, la steppe d'Astrakhan, offrit à la Société impériale de géographie de Russie le dessin d'une *baba*. Elle représentait une femme à tête fort grosse, coiffée d'une espèce de mouchoir de forme triangulaire se terminant à la partie postérieure par une sorte de bouffette ou de sac. Ses longs seins retombaient presque jusque sur son ventre, très-proéminent, et au-dessous duquel elle tenait des deux mains une tasse cylindrique. M. Eichwald, dans la relation de son voyage au Caucase (1), dit qu'il vit une foule de ces *baby* dans les environs de Stavropol, depuis la station du Don jusqu'à celle de Pregradnoï, où l'on en a dressé aux deux côtés de la route de poste; elles représentent tantôt des femmes, tantôt des hommes. Ces dernières sont coiffées d'une sorte de bonnet plat à barbes, pareil à celui que portent aujourd'hui les Ostiaks, les Vogouls et les Samoyèdes; toutes ont dans les mains, appuyée au-dessous du ventre, la tasse ou gohelet caractéristique. La tête de ces figures, très-grosse, n'est pas proportionnée au corps; les pieds et les mains sont minces, et à la différence de ce que nous offrent d'autres *baby*, les yeux sont petits, la bouche grande et le nez fort. Les femmes sont d'ordinaire représentées assises. La figure dont M. Eichwald a donné une planche (pl. II *bis*), de son Voyage, rappelle par la petitesse et le rapprochement des yeux le type kalmouk, type qui est encore plus accusé chez les *baby* de la partie orientale de la steppe; toutefois les deux figures que signale en particulier ce voyageur, d'après Gùldenstadt et Klaproth, ont le nez trop droit pour convenir à cette race.

(1) *Reise auf dem Kaspischen Meere*, t. I, p. 874.



En général on observe une grande variété de types dans ces figures. Elles ne semblent pas être l'œuvre d'une seule et même nation, encore moins provenir d'un même lieu de fabrication. M. A. Petzholdt (1) a constaté que leur matière est la pierre qui se trouve dans la localité même où elles ont été élevées, granit, gneiss, calcaire carbonifère, etc.

M. Piskarew, auquel on doit une description complète de ces monuments, en a compté trente-sept sur le territoire de l'armée du Don, cinq dans le gouvernement de Stavropol, quarante-quatre dans celui de Tauride, cinquante-quatre aux environs de Taganrog, quatre cent vingt-huit dans le gouvernement d'Ekaterinoslaw, onze dans celui de Kherson, quarante-trois dans celui de Kharkow (2); mais dans les gouvernements adjacents on n'en a rencontré que fort peu. Cette distribution répond, pour la Russie méridionale, à peu près à celle des kourgans ou mogily, qui ne dépassent pas au nord le gouvernement de Koursk (3).

Tel est l'ensemble des monuments que la tradition attribue à un peuple désigné sous le nom générique de Tchoudes. Ces monuments réclament sans doute une exploration plus attentive et plus complète qu'on ne l'a encore fait, et la Russie se prépare à de nouvelles études à cet égard (4). Je crois pourtant qu'à l'aide des documents déjà recueillis il est possible de déterminer leur origine. C'est ce que je tâcherai de faire bientôt.

ALFRED MAURY.

(1) Voy. A. Petzholdt, *Reise in westlichen und südlichen europäischen Russland im Jahre 1855*, p. 263.

(2) Voy. t. II, p. 207 des *Mémoires de la Société archéol. de Russie*.

(3) Les kourgans proprement dits, qui ont été nettement distingués plus haut des *sopki*, ont leur limite septentrionale à 12 verstes au N. de la ville d'Obojan. Voy. la notice de M. Koppen déjà citée dans le *Bulletin de l'Acad. des sciences de Saint-Petersbourg*, t. I, n° 18.

(4) Voy. à ce sujet le rapport de M. K. E. Baer, dans le *Bulletin de l'Acad. des sciences de Saint-Petersbourg*, t. VII (1864), p. 293, 294.



---

---

RECHERCHES

sur un

POÈME LATIN DU IV<sup>E</sup> SIÈCLE

RETROUVÉ PAR M. L. DELISLE

(Suite et fin) (1)

---

Parmi les hauts fonctionnaires de la fin du iv<sup>e</sup> siècle ou du commencement du v<sup>e</sup>, nous n'en trouvons que quatre entre lesquels on puisse hésiter. Ce sont :

1<sup>o</sup> Prætextat (*Vettius Agorius Prætextatus*), *præfectus Urbi* en 367, *præfectus prætorio Italiæ* en 384, consul désigné pour l'année suivante;

2<sup>o</sup> Flavien (*Virius Nicomachus Flavianus*), vicaire d'Afrique en 377, *præfectus prætorio Italiæ Illyrici et Africæ* en 382 et 391, consul en 394;

3<sup>o</sup> Symmaque l'orateur (*Q. Aurelius Symmachus*), proconsul d'Afrique en 370, *præfectus Urbi* en 383, consul en 391;

4<sup>o</sup> Pompéien, proconsul d'Afrique en 400, *præfectus Urbi* en 408.

De ces quatre, le dernier se trouve éliminé par le fait qu'il n'a pas été consul et qu'en outre les cérémonies païennes qu'il avait essayé de rétablir pendant qu'Alaric assiégeait Rome n'ont pas eu lieu. Il avait voulu appeler des haruspices d'Étrurie, pour invoquer, d'après les anciens rites, le secours des dieux; mais le sénat refusa son concours, et selon une tradition peu certaine, il est vrai, Pompéien serait mort dans une émeute peu de temps après (2).

(1) Voir le numéro de juin.

(2) Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. V, p. 521, 526, 569, 802-803.

Les trois autres personnages sont les représentants les plus éminents de l'aristocratie païenne pendant la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle (1). Leur attachement à l'ancien culte et aux traditions nationales se manifestait dans les domaines les plus divers. C'étaient eux qui portaient la parole au sénat ou auprès des empereurs; tous trois étaient des écrivains distingués; ils s'appliquaient à faire renaître le goût des bons auteurs latins, et en révisaient les textes (2). Des relations intimes existaient entre eux, comme on peut le voir par des lettres de Symmaque, et leurs trois noms se trouvent aussi réunis dans les *Saturnales* de Macrobe, où ils figurent comme les principaux interlocuteurs du dialogue. Mais des liens particulièrement étroits unissaient les familles des *Symmachi* et des *Nicomachi*. Nicomachus Flavianus, fils de Flavien, avait épousé la fille de Symmaque l'orateur et, d'autre part, le fils de Symmaque avait épousé la petite-fille de Flavien (3). C'est donc entre Symmaque, Prétextat et Flavien que nous avons à choisir, et pour cela il convient de voir ce que nous savons de précis sur la vie de chacun d'eux.

Grâce aux écrits qu'il nous a laissés, Symmaque nous est assez bien connu. C'est à lui que répondent les deux discours de saint Ambroise sur l'autel de la Victoire, et Prudence lui a dédié le poème en deux chants où il essaye de réfuter les erreurs des païens. Nous voyons, par les termes mêmes dont se servent ces auteurs, que Symmaque jouissait de l'estime des chrétiens (4). Mais, comme il était le principal orateur du parti païen, comme d'autre part l'exemple donné par Prudence pouvait susciter des émules, il ne serait pas absolument impossible que les invectives de notre poème s'adressassent à lui. Si l'on place sa mort, avec MM. Morin (5) et Jan, vers l'an 410, on aura la limite extrême de l'époque où auraient pu se passer les faits relatés dans notre pièce de vers.

Si l'on étudie en détail les dernières péripéties de la lutte entre le

(1) Voir sur ces trois personnages l'excellente préface que M. Jan a placé en tête de son édition de Macrobe, t. I, p. 22 et suiv.

(2) Consulter l'article de M. Otto Jahn, dans les *Berichte der K. Sächsischen Ges. der Wissenschaften*, 1851, p. 335 et suiv.

(3) C'est à ces alliances ou à l'une d'elles que se rapporte le fameux diptyque nuptial représentant des *sacra gentilicia* et portant l'inscription NICHOMACHORVM SYMMACHORVM. (Gori, *Thesaurus Diptychorum*, I, p. 203. Comp. Borghesi, *Annotes de l'Institut arch. de Rome*, XXI, p. 360-362, Lettre à M. de Rossi.)

(4) Prudence, *Contre Symm.*, I, I, v. 636.

(5) *Etude sur la vie et les écrits de Symmaque* (Paris 1867; thèse pour le doctorat ès lettres), p. 79.

paganisme et le christianisme, on voit qu'il est impossible de fixer avec exactitude la date où les décrets des empereurs contre les cérémonies païennes furent réellement exécutés à Rome (1). Les dernières inscriptions relatives aux tauroboles sont des années 390 et 394. Mais on sait qu'à la faveur du trouble causé par les invasions des Goths, le parti païen releva encore plusieurs fois la tête, surtout sous le règne passager d'Attale en 410. Il n'est pas impossible qu'à cette époque Symmaque et son fils aient joué un rôle, mais l'histoire se tait sur ce fait, très-improbable d'ailleurs. Ne serait-il pas surprenant que notre auteur, voulant attaquer Symmaque au commencement du v<sup>e</sup> siècle, l'eût appelé préfet et consul si longtemps après qu'il avait rempli ces charges, et qu'il n'eût fait mention ni de la fameuse querelle de l'autel de la Victoire, ni d'Alarich et des Goths? Enfin, au dire d'un scoliaste (2), Symmaque serait mort paisiblement à un âge très-avancé. Ainsi, à part les charges civiles que nous avons indiquées plus haut comme ayant été remplies par lui, rien dans ce que nous savons de son existence ne répond plus spécialement aux allusions contenues dans notre poëme.

La vie de Prétextat y répond déjà beaucoup mieux. Son zèle en faveur du paganisme était immense, et Macrobe l'appelle *sacrorum omnium præsul*. Comme proconsul d'Achaïe, il avait défendu avec succès auprès de l'empereur la célébration des mystères grecs. Lorsque, en 384, il devint préfet du prætoire d'Italie qui comprenait alors l'Illyrie et l'Afrique (3), il monta en triomphe au Capitole, accompagné de tous les magistrats de la ville; il venait d'être désigné comme consul pour l'année suivante, lorsqu'il mourut subitement, et sa mort fut un deuil public. Symmaque, alors préfet de la ville, annonça à Théodose et à Valentinien la triste nouvelle, dans des termes qui montrent combien Prétextat était estimé. Les vers 25 à 27 de notre poëme pourraient bien passer pour une allusion

(1) Le Bulletin de l'Institut de corresp. archéologique de Rome du mois d'avril dernier contient un intéressant article de M. Henzen, sur un *sacrarium* de Mithra. Le savant épigraphiste, recherchant la date la plus récente qu'on puisse assigner à la construction de ce monument, dit que les décrets de Théodose de 391 et 392 durent rendre tout à fait impossibles, si non les cérémonies païennes, du moins la construction de sanctuaires et de temples. Je pense qu'en ce qui concerne Rome on peut bien descendre jusqu'à la chute d'Eugène (395), car ce prince avait rendu aux païens les revenus des temples (Tillemont, *Hist. des emp.*, p. 371).

(2) Cité par M. Morin (p. 77) d'après le ms. 8559 de la Bibl. imp.

(3) Voy. le mémoire de M. Mommsen sur les provinces romaines, (*Revue archéologique*, 1866, t. I, p. 395. note 1.)

au triomphe (1) et à la mort de cet illustre personnage, et l'on serait tenté de croire que les mots *praefectus vester* sont adressés à Symmaque et répondent à l'éloge qu'il avait fait de son ami. Mais ce sont surtout les fonctions sacerdotales de Prêtextat qui offrent une analogie frappante avec les cérémonies rappelées par notre auteur. Ces fonctions nous sont parfaitement connues par diverses inscriptions. En combinant les données fournies à cet égard par les deux principales (2), nous voyons que Prêtextat avait été : *Pontifex Vestæ, pontifex Solis, quindecimvir sacris faciundis, augur, curialis Herculis*, titres qui désignent des sacerdoes officiels de l'ancien culte national; et en outre : *Sacratus Libero, Eleusiniis hierophanta, neocorus, tauroboliatas, pater sacrorum* (ou *pater patrum*, titre qui se rapporte au culte de Mithra). — D'un autre côté, sa femme, *Fabia Aconia Paullina*, avait été : *Sacrata apud Eleusinam deo Baccho et Cereri et Coræ, sacrata apud Laërniam deo Libero et Cereri et Coræ, sacrata apud Æginam deabus, taurobolita Isiaca, hierophantria deæ Hecataë, Græco (s. ritu) sacrata deæ Cereri*. La double épitaphe du tombeau (3) de Prêtextat et de sa femme, épitaphe dont la plus grande partie est rédigée en vers où ces deux époux font leur éloge mutuel, contient, entre autres, le passage suivant où la femme s'adresse à son mari :

Tu me, marite, disciplinarum bono,  
 Puram ac pudicam, sorte morbis eximens,  
 In templa ducis ac famulam divis dicas.  
 Te teste cunctis imbuor mysteriis.  
 Tu Dindymenes Atteosque antislitem  
 Teletis honoras taureis consors pius (4).  
 Hecates ministram trina secreta edoces  
 Cererisque Graiæ tu sacris dignam paras.

N'y a-t-il pas une relation singulière entre ces vers et la fin de notre poème (v. 115-121)?

(1) Le *solium Jovis* désignerait alors le temple de Jupiter au Capitole.

(2) Donati, 72, 2. — Orelli, 2361.

(3) Donati, 71, 2. Cette épitaphe a trouvé place dans l'*Anthologie latine*, éd. Meyer, n° 1315. Elle est évidemment composée du vivant des deux époux. M. O. Jahn, *l. c.*, a donné une version plus correcte des vers que nous citons, version que nous avons adoptée.

(4) Le *teletæ taureæ* correspond aux mots *taurobolitæ Isiacæ* de l'inscription précédente, comme plus loin les mots *Cereris Graiæ* à *Græco sacrata deæ Cereri*.

Mais ces analogies, malgré ce qu'elles ont de séduisant pour nous, ne sont pourtant pas suffisantes; et si nous avons rappelé en détail les fonctions sacerdotales de Prétextat, c'était surtout à cause de la lumière qu'elles jettent sur l'état où se trouvait alors la religion païenne. Nous avons des raisons assez sérieuses de douter que notre poëme s'adresse à Prétextat : il n'a pas été consul en réalité, il n'a point persécuté les chrétiens, et, au dire d'Ammien Marcellin, il s'est même distingué par son impartialité (il est vrai que saint Jérôme lui reproche un mot fameux : « Fais-moi évêque de Rome et je me fais chrétien, » et l'appelle, comme notre poëte, un misérable : *miserande*, v. 111). Mais il y a encore l'allusion au danger que Rome avait couru, à la panique générale (*iustitium*) qui avait fait prendre les armes (v. 32-38), et nous ne savons pas que rien de semblable se soit passé vers l'an 384. Enfin, comment l'auteur aurait-il pu se moquer du *parvum sepulcrum* (v. 111), puisqu'on connaît la grande épitaphe qui décorait le tombeau de Prétextat, à qui les plus grands honneurs avaient été accordés après sa mort, à qui trois statues avaient été élevées, dont l'une par les Vestales ?

Nous n'avons pas sur les dignités sacerdotales de Flavien de renseignements aussi précis. Ses contemporains vantaient ses connaissances dans l'art des augures (1); il était membre du Collège des pontifes. Mais il était plutôt le chef politique du parti, et Symmaque lui reproche parfois sa tiédeur pour les cérémonies du culte. Sa carrière politique est assez bien connue, surtout depuis la découverte de la grande inscription qui le concerne (2). On sait qu'il était détesté des chrétiens, qu'il avait persécutés pendant le court règne de l'usurpateur Eugène. Déjà, lors de son vicariat d'Afrique, il avait soutenu contre les orthodoxes la secte des donatistes (3). Plus tard il joua un rôle dans la fameuse discussion sur l'autel de la Victoire (4), dont Symmaque avait en vain demandé le rétablissement à Grattien, que Flavien finit par obtenir d'Eugène en 392; enfin il profita de l'influence dont il jouissait auprès de l'usurpateur pour restaurer les cérémonies païennes; il menaça les ecclésiastiques de Milan de les faire entrer dans l'armée et de transformer leur église en écurie; il força même saint Ambroise à s'enfuir. Mais c'est surtout pendant

(1) Sozomène, VII, 22. Nicéphore Gregoras, XII, 32.

(2) De Rossi, *Iscrizione di Nicomaco Flaviano*, dans les *Annales de l'Inst. arch. de Rome*, XXI (1849), p. 284-356.

(3) Saint Augustin, *Epist.* 87 à Emeritus Donatiste. — Voy. de Rossi, , p. 294.

(4) Voy. sur cette querelle : Villemain, *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV<sup>e</sup> siècle* (dans les *Mélanges*, t. III).



l'année de son consulat qu'il déploya une activité extraordinaire en faveur de son parti. Il opposa au *labarum* un étendard portant les emblèmes d'Hercule; lorsque Théodose marcha sur Rome il consulta les entrailles des victimes et prédit la victoire à Eugène; enfin il confia la garde des passages des Alpes à Jupiter Tonnant et y fit dresser plusieurs statues de ce dieu. Mais ces mesures ayant été vaines, il se donna la mort ou la chercha dans les rangs ennemis. Son nom fut effacé des fastes consulaires, ses biens furent confisqués et sa mémoire fut abolie. Peu après, il est vrai, Théodose exprima publiquement le regret que lui inspirait la mort de cet homme éminent, réputé comme orateur et historien; en 395, Honorius rendit aux fils de Flaviens la fortune de leur père et leur conféra divers honneurs; enfin, entre 427 et 430, Théodose II et Valentinien III réhabilitèrent sa mémoire et permirent à son petit-fils, Appius Nicomachus Dexter, de redresser sa statue sur le forum de Trajan et de lui dédier l'inscription dont nous avons parlé plus haut.

Mais, outre cette grande inscription, nous en possédons une seconde que voici :

VIRIONICOMACHOFLAVIANOVC  
 QVAEST · PRAET · PONTIF · MAIORI.  
 CONSVLARI ☞ SICILIAE  
 VICARIO ☞ AFRICAE  
 QVAESTORI · INTRAPALATIUM  
 PRAEF · PRAET · ITERVM · COS · ORD ·  
 HISTORICODISERTISSIMO  
 Q · FAB · MEMMIVSSYMMACHVS · VC  
 PROSOCERO · OPTIMO (1)

Ce *Q. Fabius Memmius Symmachus* n'est autre que le fils de l'orateur, qui, comme nous l'avons dit plus haut, avait épousé une petite-fille de Flaviens; et l'inscription, découverte sur le mont Caelius, à l'endroit même où s'élevait autrefois l'opulente maison des *Symmachi*, était gravée sur la base d'une statue qui a été retrouvée aussi. Le mariage de Symmaque fils avait eu lieu probablement en 395, peu après que la fortune de Flaviens avait été rendue à ses enfants (2).

(1) De Rossi, *l. c.*, p. 291.

(2) M. Morin (*Disquisitionis chronologicae de dimittia altera quarti saeculi parte*,

Ceci nous expliquerait l'épithète de *heres* (1) donnée à Symmaque dans notre poème, et le fait que celui-ci a élevé, dans sa propriété privée, un monument au grand-père de son épouse semble encore venir à l'appui de ce rapprochement. Flavien avait bien pu, avant sa mort, inscrire au nombre de ses héritiers le fils de son plus intime ami. D'un autre côté, il n'y a aucune difficulté à admettre que Symmaque fils ait érigé un temple à Flore entre 392 et 394 (comp. la note I de la p. 43); c'est précisément vers cette époque qu'il brigait les honneurs de la préture, pour laquelle son père donna des jeux publics d'une rare splendeur.

Mais revenons à Flavien : tout ce que nous savons de sa carrière se rapporte parfaitement aux données fournies par le poème; il a passé presque directement de la préfecture du prétoire (390), où son fils lui succédait de 393 à 394, au consulat (394), ce qui expliquerait pourquoi notre auteur interpelle tantôt le préfet, tantôt le consul. Mais, ce qui est plus important encore, en admettant qu'il s'agit de Flavien, on s'explique un bon nombre d'allusions, entre autres celles à sa mort, à son modeste tombeau, à la consultation des haruspices (v. 35 et suiv.), à la défense de Rome confiée à Jupiter (v. 31, 122), aux fêtes d'Hercule (v. 41-43, voir les notes).

On objecterait à tort l'absence de renseignements sur les sacerdoces de Flavien. Dans la grande inscription, gravée sous les auspices des empereurs, à une époque où le christianisme était définitivement triomphant, on devait s'abstenir de toute mention qui aurait pu éveiller des souvenirs fâcheux. L'inscription dédiée à Flavien par Symmaque est très-concise et se borne aux titres officiels. Celui de *Pontifex maior* qui indique d'ailleurs la plus haute charge sacerdotale de l'époque, était peut-être le seul qu'eût porté Flavien, tandis que les cultes et les mystères étrangers auxquels il a pu, comme Prétextat, prendre une grande part, n'avaient aucun caractère national et officiel.

Il est évident que notre poème a été rédigé très-peu de temps après les événements auxquels il fait allusion; l'auteur est encore sous l'impression de scènes qui viennent de se passer sous ses yeux. Si donc, comme nous le pensons, il s'adresse à Flavien, il date de l'an 394 et devient un document intéressant pour l'histoire du règne d'Eugène.

*juxta Symmachum*, thèse latine, Paris, 1847) le conclut des lettres de Symmaque, IV, 14; VII, 95 et 102.

(1) C'est par erreur que dans mon premier article j'ai traduit *heres* par *frs*.

## II

*Notes critiques et explicatives.*

VERS 1-22. — Résumé ironique de la mythologie courante et peinture de l'Olympe conventionnel. Les vers 19 à 22 surtout sont très-coulants et assez spirituellement tournés. Toutefois la longue série d'invectives qui s'étend du vers 1 au vers 18 est un peu fatigante. Le texte est assez certain, et j'ai à peine besoin de justifier les corrections introduites. Je puis donc me borner aux observations suivantes :

1. *Dicite*, il faut chercher le complément de ce verbe au vers 13 et surtout au vers 18 : *quid prodest?* — 5. *Veneris monumenta — nefanda*, cf. Prudence, c. *Symm.* 1, 293 : *Venerisque sacellis*. — 6. *Purpurea* doit se rapporter à *prætexta*, malgré la faute de quantité; la phrase dépend sans aucun doute de *dicite*, et il faut sous-entendre *vos* avant *quos* : « Vous que la seule robe prétexte teinte en pourpre rend *sacratî*. » A l'époque où fut rédigé notre poème, *sacratî* désigne un initié aux mystères, comme on le voit par l'inscription de la femme de Prétextat citée plus haut, mais il est aussi à peu près synonyme de *sacerdos*. On sait d'ailleurs que la toge prétexte faisait partie des insignes de plusieurs collèges sacerdotaux. — 7. *Quis* est pour *quibus* comme au vers 74. — 11-12. On remarquera l'usage fréquent que notre auteur fait de l'imparfait du subjonctif (*flueret*, *mugiret*) sans raison appréciable. Cf. v. 41, 43, 52, 79. Ici on pourrait admettre que le premier subjonctif *fingeret*, qui dépend de *ut*, l'a égaré et qu'il a changé de construction sans s'en apercevoir. — 13. *Nulla sacrata pudica*, encore ici il y a une faute de versification; « aucune femme qui se fait initié ne peut être pudique. » — 15. *Et quisquam* : « Et il se trouve encore quelqu'un pour. »

VERS 23-24. — Transition naturelle des dieux de l'Olympe à leurs adorateurs. L'idée est ironique : « si les dieux ne peuvent se mettre d'accord, les chefs de votre religion (*proceres* = *antistites sacrorum* [Apulée *Métam.*, XI, p. 261 Bip.]) ont là de dignes conducteurs (*his ducibus*), capables de les sauver; et vous pouvez compter sur leurs prêtres (*sacratî*) pour calmer vos propres disputes (*vestras lites*)! »

VERS 25-33. — Ici le poète interpelle plus directement le personnage qu'il a en vue et parle de l'état où se trouvait la ville de Rome, mais d'une façon très-obscur.

26. J'ai rétabli ce vers en le rattachant au précédent. D'abord il fallait trouver le sujet du verbe *abisset*, ce que j'ai obtenu en écrivant *quod* au lieu de *quem*; le copiste a pu confondre les deux abréviations *qd* et *quē*; *quum*, que j'eusse préféré, n'est pas probable, puisque le copiste écrit toujours *cum*. Quant au mot *tractatus*, il vient peut-être de ce que l'œil du copiste s'est égaré à la ligne suivante sur *tracta*. *Trabeatus* que j'ai

adopté est fort usité à l'époque en question (Claudien, *In prim. cons. Stilih.*, 370. *De sexto cons. Honor.*, 74. — *IV Cons. Honor.*, 417). *Solium raptum Jovis*, v. le vers 14. — Vers 27 : *pœnas* est exigé par le sens et la disparition d'un s très-explicable au point de vue paléographique. — 28. Il faut évidemment changer le mot *rotum* ; la correction admise, *voto*, se rapproche davantage du texte manuscrit que *metu*, qui me semble préférable pour le sens. — 29. A été déjà parfaitement corrigé par M. Delisle. — 31. J'ai vainement cherché une correction pour le commencement du vers. Peut-être pourrait-on admettre *sic* au lieu de *sed*. Quant à *Jovis*, il est souvent employé au nominatif pour *Jupiter*.

VERS 34-46. — Ce passage renferme beaucoup d'obscurités. Il y est question de cérémonies du culte païen ; mais desquelles ?

34-37. L'auteur pêche évidemment par ignorance, s'il attribue à Numa l'institution des sacrifices sanglants. *Edocuit* exige un régime direct, sous la forme d'infinitif, c'est pourquoi j'ai changé *polluit* en *polluere* ; d'ailleurs *polluit* n'a pas de sujet si l'on n'admet pas cette restitution. On pourrait toutefois supposer qu'il y a une lacune entre *vano ritu* et *pecudumque cruore*. — 38. *Non ipse est*, peut encore moins se rapporter à Numa, mais de qui est-il question ici ? Qui *prodidit vinum patriæ* ? Le mot *prodidit* lui-même me semble très-suspect. On ne saurait songer à deux particularités de la vie de Symmaque dont l'une est rapportée par Animien Marcellin (XXVII, p. 336, b. c.) ; le peuple aurait, suivant cet auteur, détruit la maison de son père qu'on accusait d'accaparer le vin. L'autre fait est mentionné dans les lettres mêmes du célèbre orateur (X, 54) ; il s'agit d'une réclamation que lui adressait le fisc à propos de l'impôt sur les vins perçu par son beau-père Orfitus. S'il est question tout simplement de Bacchus, qu'est-ce que le mot *patriæ* vient faire ici ? — Les vers suivants, 37-43, semblent plutôt se rapporter aux fêtes d'Hercule *Victor* ou *Invictus* ; le culte de ce dieu, dont le centre était l'*Ara Maxima* du *forum Boarium*, s'est perpétué très-tard à Rome (voy. De Rossi, *Annuaire de l'Inst. arch. de Rome*, 1854, p. 28-36) ; Flavian avait, comme nous l'avons dit, une dévotion toute particulière à Hercule ; Prétextat, en sa qualité de *curialis Herculis*, pourrait aussi avoir célébré ces fêtes qu'on reconnaît surtout à la mention (v. 42) des *pollucti* ou *pollucti panes* (voy. Varron de *L. L.* VI, 54. Comp. Macrobe, *Saturn.* II, 12, p. 370, Bip. 13, p. 374, III, 12, p. 32 : *Cum ad Aram Maximam solu luuro capitu et alia fronde non vinciant*. — Serv., ad *Virg. Aen.*, VIII, 276. — Atnénée, IV, p. 153, c). Toutefois je n'ai pas cru devoir écrire *polluctos* au lieu de *pollutos*, attendu que l'auteur a pu adopter cette dernière orthographe par ironie. — *Infectos*, M. Delisle propose *infectans*, mais le participe passif de *infectare* est très-usité dans le sens d'*imprégné*, tandis qu'*infectare* est peu employé. — V. 43. *Ponere* signifie consacrer sur l'autel, déposer comme offrande. — *In risum*, « pour rire » ou « d'une façon ridicule, » pourrait se rapporter, soit, comme je l'indique par la ponctuation, à *ponere*, soit, en ponctuant autrement, à *quærens*. Mais les mots *quærens quod edere morti*, « cherchant de la nourriture pour

la mort, » seraient peu compréhensibles. Je soupçonne qu'il faut les rattacher au vers suivant et qu'on pourrait corriger : *quærens quos dedere morti*. Malheureusement ce vers 44 est un *locus desperatus*, et nous sommes réduits également à des hypothèses sur l'idée qui s'y cache. Il contenait sans nul doute une allusion aux *Galli*, prêtres de Cybèle, qui se rendaient eunuques dans les fêtes de la déesse (Prudence, *Contr. Symm.*, II, 49 : *Cur Berecynthiacus perdit truncata sacerdos [Inguina?]*), ce qui nous permet de supposer qu'au lieu de *circumdare* il faut lire ici *truncare*. Mais *Galluribus* ne correspond à aucun mot connu. On n'a que le verbe *gallare*, qui signifie crier ou aboyer, ce que les *Galli* avaient l'habitude de faire dans leurs processions (*ulularunt tristia Galli*, Lucain, Cf. Claudien, *Rapt. Pros.*, I, 205-206). — La répétition du mot *subito*, *subitus*, est aussi une preuve de la corruption de ce vers. Je crois que le sens du passage est : « Cherchant des victimes, il excite des prêtres de Cybèle à se mutiler. Je vous en supplie, votre initié, toujours prêt à commettre quelque profanation, quels services a-t-il rendus à Rome ? » Il va sans dire que je ne donne pas ceci pour une traduction. Quant à proposer une correction complète du vers 44, c'est impossible, et pour le vers 45, sans prétendre rétablir la mesure, on pourrait hasarder tout au plus comme conjecture : *Fraude nova semper miser ad profana paratus*.

VERS 47 à 56. — Le sens de ce passage est tout aussi obscur. Les corrections purement orthographiques auxquelles je me suis borné n'ont pas besoin d'être justifiées. Le nom de *Hierius* est bien un nom de l'époque, mais, outre qu'il ne convient pas au vers, il ne peut guère avoir de rapport avec ce qui suit et qui fait allusion à une légende inconnue. L'explication la plus naturelle consisterait peut-être à y voir une allusion au culte de Mithra dans les grottes souterraines. On ne peut que faire des hypothèses sur ce *Deum comes Bacchique magister*; est-ce Pan, Silvanus, Silène ou Phébus (*Helios*) ? C'est ce qu'il serait difficile de déterminer. Les invectives contenues v. 50-54 sont adressées évidemment au personnage principal et n'ont pas besoin de commentaires; mais que veulent dire les vers 55-56 ?

VERS 57-67. — Nous pouvons nous abstenir d'expliquer en détail les cérémonies des tauroboles; ce passage a servi précisément de source aux érudits qui se sont occupés de la question et que nous avons cités plus haut (Sœumaise et Ph. a Turre). On sait que celui qui se faisait initié se vêtait de haillons (*pannis*), se plaçait dans une fosse couverte de planches percées, sur lesquelles on égorgait les victimes, et en sortait tout couvert de sang. On sait encore qu'il s'imaginait renaître d'une nouvelle vie et être purifié (*mundus*) pour vingt ans. Il conservait ensuite soigneusement ses vêtements ensanglantés. — Le vers 59 exige cependant une correction, car *modica stepefactus epeta* ne peut rien signifier. J'ai admis en conséquence la lecture *modica stipe*, amplement justifiée par les textes nombreux qui attestent la perception d'une contribution (*stips*) et désignent



celle de la *Dea mater Cybele* comme étant très-modique (Cic. *de Leg.*, II, 9 et 16. On sait), en effet, que des tauroboles avaient lieu en l'honneur de Cybèle (Orelli, *Inscr.* 2327) et à l'occasion des *Megalcsia* que notre auteur semble avoir particulièrement en vue dans toute la pièce (v. 77, 107). Reste *epcta*; j'écris *epaeta*, qui n'est autre que le mot grec ἐπαίτης, mendiant (Athén., V, p. 192 F.); j'avais songé un instant à *epopta* qui indique l'un des grades d'initiation aux mystères d'Eleusis (Tertullien, *c. Valentin*, I). — V. 65. La correction *Megales* (c'est-à-dire Cybèle, appelée *Dea Megale* dans le *Kalend. Prænestinum*, mens. April.) me paraît tout à fait certaine. Les chiens de Cybèle sont les Galli dont nous avons parlé plus haut. — Dans la restitution du vers 66, je me suis guidé surtout d'après les vestiges des lettres : *Quem—chorum—ovantem*, la troupe des Galli; Prudence décrivant les orgies de Bacchus emploie ces deux mêmes expressions (*c. Symm.*, 123 : *dum victor OVANS lascivit*; et v. 135 : *hoc* (i. e. *Satyrorum* et *Mænadam*) *circumsaltante CHORO*). Le *comitarecovantem* du ms. est une preuve de plus de la confusion du *c* et du *t* chez le copiste de notre pièce. — Quant aux femmes qui suivaient la procession des prêtres de Cybèle, il n'y a rien d'étonnant à ce que notre auteur les désigne sous le nom de *lasciva meretrix*.

VERS 68-75. — Le plus grand désordre règne dans la suite des idées; ces vers investissent une série de dieux et de cérémonies païennes, et font allusion à divers mystères.

V. 68. *Saturni* est certain. La mention d'Hélène n'aurait rien d'extraordinaire ici (Preller, p. 743, ligne 10); cependant, vu la faute de quantité et en comparant avec le vers 50, on pourrait peut-être corriger *Hellenum*. — V. 69. Le commencement est bien difficile à rétablir; j'avais songé un instant à lire quis Picos *Faunosque deos persuaserat esse*, mais c'est une hypothèse très-hasardée. — V. 70. La légende de la nymphe Égérie se confondait avec celle de *Faunus* et de *Picus* (Preller, p. 509, *cf.* Paul Diacre, p. 77); le ms. avait peut-être écrit *Ægæriæ*, comme plus loin (v. 106) *Ægre-gios*.

V. 71. — *Nympharum Bacchique comes*, hémistyché qu'on retrouve dans Pétrone, c. 133, ed. Buecheler. — *Trivæque sacerdos*, prêtre de Diane *Trivia*, Orelli-Henzen, *Inscr.* 5708.

V. 72. — Ce vers, tel que le donne le manuscrit, devait être divisé comme l'a fait M. Delisle : *Cum lustraret Horus ac moles sumeret hyrcos*; mais on a beau prendre Horus pour le nom de la divinité de ce nom (= *Osiris*), le sens reste incompréhensible, surtout les mots *sumere moles hyrcos*. Force est donc de tenter une restitution plus hardie. Si l'on admet qu'ici comme ailleurs l'auteur a confondu une fois *t* avec *c*, l'autre *c* avec *s*, on n'aura pas de scrupule à changer *lustraret horus* en *lustrare choros* (1), et *sumeret*

(1) La même faute se retrouve dans les manuscrits de Claudien, *Epithalam. Pallad.*, 51 : *que pompa THORO tam clara resultat*, où M. Paul (*Questiones Clavdianæ*, II, p. 12) lit également *choro*.

*hyrcos en sumere thyrsos*. Il ne reste plus dès lors qu'à doubler *l* dans *moles* pour obtenir un sens très-satisfaisant, surtout si l'on considère le vers suivant où *cymbala* pour *cymala* ne saurait pas plus faire doute (*cymbala quater*, Virg., *Géorg.*, IV, 64) que *que* pour *quem*. La construction est alors : *Cum Berecynthia imbuerat choros lustrare ac sumere molles thyrsos et quater cymbala*. — *Lustrare* est souvent pris dans le sens « d'errer, » « parcourir la campagne. » — Quoique j'aie corrigé *Berecynthia* pour *Berecynthia*, je dois reconnaître que ce nom était souvent défiguré par le vulgaire. Ainsi on lit dans plusieurs inscriptions (Orelli, 2529-2530) *Paracentia*. — Au v. 74, *Galatca* se lit bien certainement dans le manuscrit; c'est sans doute encore une faute de copiste pour *Cytherea* ou quelque autre surnom de Vénus.

VERS 78-86. — J'ai renoncé à combler les trois principales lacunes, v. 81, 84, 86. — La correction *oblitos* semble indiquée par le *quos* qui doit s'y rapporter. — Le vers 83 est rétabli à l'aide du vers 120. Il se pourrait qu'au vers 86, *sibi* fût une faute et qu'il fallût lire : *FILIUS proconsul ut ESSET*, ou quelque nom propre au lieu de *sibi*.

VERS 87-97. — Cette tirade est assez réussie comme versification, et il y a peu de fautes du copiste. Au v. 87 on pourrait lire : *Quid tibi SILVANUS custos* (cf. Orelli, 5743; Preller, p. 349). Le mot *promuba* est presque lisible en entier dans le manuscrit; la restitution *promuba mater* est donc certaine. — V. 91. La forme *Sarapis* qu'on trouve déjà au v. 50 est très-fréquente. Le vers 96, tel que je l'ai restitué, conserve une faute de versification qui n'a rien d'étonnant chez notre auteur; en supprimant *quid* et en lisant *raptâ Proserpinâ matrî*, il y aurait également une faute et la construction serait plus difficile.

VERS 98-102, ont trait aux fêtes d'Isis (*Sistrifera Faria*, cette orthographe est fréquente surtout sur les monnaies); 103-109, à celles de Cybèle, aux Megalesia. — V. 105, le mot *situm* reste inexpliqué. M. Delisle l'a considéré comme un nom propre. C'est peut-être *signum* qu'il faut lire.

VERS 100-122. — Le sens général est assez clair. Je n'ai eu à changer que les v. 115 : *positor* pour *positus* (Ovide. *Mét.*, IX, 450. — *Fastes*, II, 63), et 116, où *ipsa molat manibus* ne veut rien dire; je n'ai trouvé aucun exemple de *molere* dans le sens de préparer la *mola salsa*; et encore la phrase ne serait pas facile à construire; on remarquera la forme vulgaire *comulat* pour *cumulat*, dont on a quelques autres exemples, entre autres dans le manuscrit de Virgile dit *Romanus* (*Enéide*, VIII, 284; comp. Schuchardt, *Vocalismus des Vulgærlateins*, II, p. 156).

CH. MOREL.

N. B. — Dans mon premier article, p. 451, lig. 13 et suiv., une fausse transposition a modifié le sens d'une phrase; il faut lire : dans l'Anthologie latine de Bornmann, puis dans celle de Meyer. On ne se doutait pas que le poème entier existât, et M. L. Delisle a rendu, etc.

---

SUR

# UN INSTRUMENT DE MUSIQUE

DU MUSÉE DE SAINT-GERMAIN

*Lettre à M. A. BERTRAND.*

---

Monsieur,

En étudiant, l'hiver dernier, au Musée de Saint-Germain les objets antiques que vous avez mis à ma disposition avec une si gracieuse obligeance, j'ai remarqué un grand anneau de bronze ayant un peu moins de vingt-cinq centimètres de diamètre, dans lequel étaient passés vingt-six anneaux de même métal, mesurant quatre centimètres de diamètre et circulant librement jusqu'à la rencontre d'un crochet de suspension qui les arrêtaient. Quelques jours auparavant, j'avais vu un anneau semblable au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale; seulement le diamètre en était de vingt-deux centimètres, et huit anneaux, au lieu de vingt-six, circulaient dans son pourtour. Ces objets venaient tous deux d'Italie, sans qu'on pût toutefois déterminer le lieu où ils avaient été trouvés. Leur usage était resté à peu près inconnu. On peut voir dans Caylus, t. I, p. 201, pl. XXXI, ce que l'on pensait de ces cercles de son temps (1).

Vous vous rappelez, Monsieur, qu'en examinant l'anneau du Musée gallo-romain, je fus frappé de sa ressemblance, avec un instrument de musique que j'avais vu agité par une négresse dans une fête religieuse célébrée à Alger par des nègres du Soudan. J'en avais fait, il est vrai, un croquis, mais malheureusement je n'avais pris à son sujet aucun renseignement. Pour remédier à cette négli-

(1) Voir aussi le Dictionnaire de Rich aux mots *Annulus* et *Trochus*.

gence de ma part, j'eus recours à l'obligeance du commandant du bataillon des tirailleurs indigènes en garnison à Paris, et grâce aux recherches de cet officier, j'appris bien vite tout ce que je tenais à savoir. Un nègre du petit royaume d'Haoussa nous dit que cet instrument de musique se nommait dans son pays *Chingagy*, et dans la contrée voisine, le Bournou, *Kourmouk*. On s'en sert, chez les nègres, en le prenant à deux mains, comme un van, et on l'agite en sens horizontal. Quand l'exécutant est habile, les petits anneaux s'espacent également dans le demi-cercle du grand anneau laissé libre en avant des deux mains et produisent un bruit cadencé qui sert d'accompagnement.

C'est donc une sorte de sistre plus simple que celui dont se servaient les anciens Égyptiens, et tout aussi bruyant, pour le moins. Les sistres des prêtres d'Isis étaient formés de trois tiges métalliques posées par leurs deux bouts dans un cadre cintré à son sommet. Wilkinson, dans son ouvrage, *A popular account of the ancient Egyptians*, t. I, p. 132, donne le dessin d'un sistre du Musée de Berlin muni d'une seule tige métallique dans laquelle sont passés trois anneaux. Il reproduit aussi, d'après des peintures antiques, des sistres dont les quatre tiges sont munies chacune de trois anneaux ; mais nulle part il ne fait mention de sistres annulaires du genre de ceux qui ont été trouvés en Italie et dont les nègres du Soudan se servent encore aujourd'hui.

Je pourrais citer beaucoup d'autres usages antiques abandonnés en Europe, mais conservés chez les peuples de la côte d'Afrique qui, sous bien des rapports, sont restés ce qu'ils étaient il y a quinze siècles.

Veillez agréer, Monsieur, etc.

CHARLES COURNAULT.

---

---

# RECHERCHES

sur

## LES INSIGNES DE LA QUESTURE

ET SUR LES RÉCIPIENTS MONÉTAIRES

---

Les archéologues connaissent ces intéressants tétradrachmes frappés en Macédoine à l'époque de la domination romaine, au revers desquels on voit, avec la légende **AESILLAS Q**, *Aesillas quaestor*, trois objets qui ont été le plus communément indiqués dans les descriptions comme une massue, une ciste et une table carrée ou bien une chaise curule, le tout compris dans une couronne de laurier ou d'olivier.

Une variété extrêmement rare de cette monnaie offre tout à fait la même disposition, mais en diffère par la légende : on y lit le nom du proquesteur Sura, **SYVRA LEG PRO Q** *legatus pro Quaestore*. La description de la médaille a été publiée pour la première fois par Sestini (1), qui ne l'a pas fait graver. Notre pl. XVII en donne le revers, d'après la pièce du Musée de Londres, restée longtemps unique, et dont un second exemplaire existe maintenant dans la collection de feu Lysimaque Kaftandjioglou-Tavernier, vice-consul de France au Levant.

(1) *Descr. num. vet.*, 1796, p. 85, n° 12. C'est à tort que quelques numismatistes ont cru, depuis, devoir lire LEQ PROQ. J'ai pu, grâce à une excellente empreinte que M. Gaston Feuardent a eu l'obligeance de m'envoyer, constater qu'il y avait bien clairement LEG sur le tétradrachme du Musée britannique, et que la confusion vient probablement de ce qu'on aura pris pour la queue du Q un des fruits de la couronne qui, par hasard, touche presque à la partie inférieure du G. On peut s'en convaincre par le dessin du n° 2 de notre planche.



Les monnaies d'Asillas et celles de Sura représentent également au droit une tête à la chevelure abondante et bouclée, flottant épars sur les épaules. On lit au-dessous : ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ. Devant cet ethnique grec, les lettres CÆ PR sont inscrites en caractères latins sur quelques pièces du premier de ces magistrats ; on s'accorde à y reconnaître les abréviations des mots *Cæcilius prætor*. Sur d'autres, on trouve dans le champ la marque SI, à l'égard de laquelle on n'est pas d'accord, mais qui, par sa position, paraît plutôt constituer un différent monétaire que représenter le nom d'un préteur de la province, comme cela est évident pour *Cæcilius*. La lettre Θ qui se voit derrière la tête est justement regardée comme la marque de Thessalonique. La lettre A placée sur d'autres pièces indique vraisemblablement que celles-ci sortent de l'atelier d'Amphipolis ; d'autres encore nous offrent le monogramme des Bottiæens.

Ainsi, le nom du premier magistrat de la province se trouve inscrit au droit de la monnaie que contre-signait le second fonctionnaire. En effet, quand les accroissements de l'autorité romaine nécessitèrent l'envoi dans les provinces de proconsuls et de préteurs, on leur adjoignit un questeur provincial, sorte de trésorier-payeur, à la fois chargé des recettes et des dépenses, en un mot de tout le côté financier de l'administration (1). Quant au proquesteur, il remplissait, sur l'ordre du préteur, l'emploi vacant par la mort d'un questeur, en attendant la nomination qui devait arriver de Rome. Le questeur qui, à l'expiration de sa charge, continuait à exercer ses fonctions dans la province par intérim, jusqu'à ce qu'il fût de nouveau confirmé, prenait aussi le titre de *pro questore* (2). On n'est donc pas étonné de lire le nom de ce suffecte à la même place que celui du questeur, et de le trouver accompagné des mêmes attributs.

Ceux-ci existent encore sur une troisième monnaie, probablement aussi macédonienne, petit bronze qui porte pour toute inscription la lettre Q, marque d'un questeur anonyme (3).

(1) Asconius dit des questeurs provinciaux (*In Verris divinat.*, III, p. 29) : « curam gerent pecuniæ publicæ in usus diversos erogandæ. »

(2) C'est dans des circonstances de cette nature que Cicéron répondant, à la fin de 692, au questeur de Macédoine P. Sestius (*Ad famil.* lib. V, ep. VI), et en 704 à C. Cassius, questeur provincial de Crassus en Syrie (*ibid.*, lib. XV, ep. XIV), qui tous deux lui demandaient son appui pour obtenir une prorogation, adressait ses lettres : P. Sestio L. F. *pro questore*, et C. Cassio *pro questore*. — Mais le titre de *legatus* laisse plutôt entendre ici qu'il s'agit du premier cas.

(3) L'attribution de ce bronze à la Cyrénaïque, proposée par Sestini (*Lettere num.*, t. VIII, p. 135, tab. VI, n° 9), acceptée par Mionnet (*Suppl.* t. IX, n° 79), a été rejetée par M. L. Müller qui croit la monnaie d'origine macédonienne (*Numism. de*

Les deux objets qui accostent la massue, sur les pièces en question, et concourent avec elle à former le type du revers, sont, ainsi que l'ont démontré les progrès les plus récents obtenus dans l'étude de ces monuments, tout à fait indépendants du symbole placé au centre, à l'égard duquel personne n'est plus en désaccord (1). Mais c'est au questeur ou à son substitut qu'il faut désormais rapporter les deux autres attributs qui doivent être regardés comme ceux de la magistrature elle-même. Par ses fonctions, le questeur était nécessairement appelé dans sa province à présider de plus ou moins près, sinon à la fabrication que surveillaient les triumvirs monétaires, du moins à l'émission du numéraire, et principalement lorsqu'il était obligé de battre monnaie pour payer les soldats. En conséquence, celui par les soins duquel elle était frappée y plaçait, avec son nom, la marque et les insignes de son autorité (2).

Bien que les types de ces monnaies aient été plusieurs fois décrits par d'habiles numismatistes, il nous a semblé que tout n'a pas encore été dit à leur sujet. Les améliorations notables introduites dans leur appréciation n'ont encore guère apparue dans les divers traités et catalogues que nous voyons journellement publier. Dans ces sortes de travaux, l'on ne tient en général pas compte des dissertations spéciales qui ont apporté des lumières nouvelles non-seulement sur le type des tétradrachmes macédoniens, mais encore sur un assez grand nombre d'autres monuments numismatiques dont les détails, fort intéressants pour l'archéologie romaine, seraient devenus plus clairs par l'effet seul d'un rapprochement. Les figures publiées laissent aussi fort souvent à désirer, car elles sont abandonnées à

*l'anc. Afrique*, t. I, p. 171). Sestini avait lu au revers d'un spécimen mal conservé S. CATO LA, mais les exemplaires des collections de Paris et de Berlin ne contiennent pas cette légende. M. Friedländer partage la dernière opinion, et, notant la ressemblance qui existe entre la tête représentée sur ce petit bronze et celle de Brutus, il pense que cette pièce a été frappée avant la bataille de Philippi (*Berliner Blätter*, 1864, pag. 143 sq., pl. XIII B).

(1) La massue, type général du monnayage macédonien, est comme on sait, la consécration d'un souvenir national glorieux. Caranus, descendant d'Hercule, suivant la tradition, s'empara d'Édesse avec une colonie d'Argiens et fonda la monarchie macédonienne (Justin, l. VII, cap. I, — Vell. Patere., l. I, cap. VI). De là le culte spécial rendu à Hercule, dont les rois de Macédoine se glorifiaient de tirer leur origine, et qui fut adoré comme le protecteur du pays.

(2) Rappelons à cette occasion la légende qui accompagne la chaise curule et les autres attributs royaux sur un bronze de Cotys I, roi du Bosphore Cimmérien ΤΕΙΝΑΙ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΟΤΥΟΣ, « insignes du roi Cotys. » (Raoul Rochette, *Antiq. du Bosph.*, pl. III, n.º 1.)

l'inspiration du dessinateur, et leur manque de fidélité influe sur les descriptions faites ensuite par les écrivains qui n'ont pas les monuments sous les yeux. Les auteurs de catalogues passent sous silence des détails importants ou les indiquent d'une manière très-vague. Les monnaies qu'on trouve dans notre pl. XVII ont été copiées cette fois sur les originaux, après un examen très-attentif, et pourront être consultées avec confiance. Les corrections qu'elles offrent suffiraient à justifier mon travail ; d'ailleurs, chemin faisant, je rattache à ces monnaies d'autres monuments qui accroissent l'intérêt du groupe, et, tout en trouvant leur explication particulière, contribuent à fortifier l'opinion qu'on en peut concevoir.

### LE SUBSELLIUM, LA VIRGA.

Je commence l'examen successif des deux attributs figurés sur les tétradrachmes macédoniens (n<sup>os</sup> 1 et 2) et sur le petit bronze, par le meuble à pieds droits et à dessus reticulé que l'on voit également sur un quinaire du proquesteur L. Sestius (n<sup>o</sup> 3), et sur deux monnaies de bronze de la Cyrénaïque au nom du questeur Aulus Pupius Rufus (n<sup>os</sup> 4 et 5).

De la réunion de ces pièces il résulte déjà que ce meuble est un type commun aux monnaies de deux questeurs et de deux proquesteurs (AESILLAS Q. — ..... Q. — ΠΟΥΠΙΟΣ ΡΟΥΦΟΣ ΤΑΜΙΑΚ. — SVVRA LEG PRO Q. — L. SEST. PRO Q.). — Ajoutons qu'un denier nous montre encore deux questeurs, Calpurnius Pison et Servilius Capion, PISO CAEPIO Q AD FRVmentum EMVndum EX Senatus Consulta (1), assis chacun sur une chaise tout à fait semblable au symbole des monnaies citées plus haut. Il est donc bien établi qu'il existe une relation constante entre les sièges de cette forme et le rang des questeurs, et que l'usage de cet attribut ne peut rester un instant douteux. Enfin, les autres deniers figurés sur la pl. XVII, et dont nous aurons à parler plus loin, représentent les sièges de différentes magistratures. Cette série de médailles, offrant des sujets relatifs aux fonctionnaires romains, permet, grâce à la comparaison des types, de déterminer plus sûrement des insignes qu'on aurait peut-être une certaine peine à reconnaître par l'inspection de quelque une des pièces isolées.

(1) C'est à cet emploi particulier que font allusion les deux épis placés à droite et à gauche des magistrats, ainsi que la tête de Cérès représentée au droit de la pièce.

Mais, surtout depuis l'ingénieuse observation d'Eckhel et les savantes études de Borghesi, de Cavedoni et, en dernier lieu, de M. L. Müller, de Copenhague, les expressions défectueuses de *sella curulis* ou de *mensa quaestoria* ne devraient plus subsister dans la description de ces monnaies.

Morelli (1), Haym (2), Pellerin (3), Schachman (4), Ch. Combe (5), Sestini (6), Sanclemente (7), Taylor Combe (8), je cite seulement quelques-uns des plus anciens, se sont contentés d'employer l'un ou l'autre de ces mots sans commentaires. Mionnet (9) reproduisit les différentes descriptions données par les auteurs précédents, sans y rien changer, et l'on sait que c'est le plus souvent à l'ouvrage de ce dernier qu'on a recours lorsqu'il s'agit de citer des types monétaires.

Interprète de l'opinion qui avait cours de son temps, et d'après laquelle le type des monnaies d'Aesillas faisait allusion aux jeux Olympiques, Rasche s'exprimait ainsi : « Quod referunt viri docti ad ludos olympicos, propter oleæ coronam et clavam Herculeam, arcam et mensam (10). » Cette idée était probablement née d'une confusion (malgré des différences de formes bien sensibles) avec le trapèze figuré sur les petits bronzes de Néron à la légende *Certamenquinquennale Romæ constitutum* (11), ainsi que sur un grand nombre de monnaies impériales grecques, celles de Thessalonique, par exemple, avec la tête de Philippe l'Arabe (12), et originaires de la même contrée,

(1) Morelli, *Fam. Pupia*, n° III; *Fam. Sestia*, n° II.

(2) Nicolai Fr. Haym *Thesauri britannici*, 1763, p. 138.

(3) *Rec., Peuples et Villes*, t. I., préf., p. XI.

(4) *Catalogue raisonné d'une coll. de médailles* (sans nom d'auteur), 1774, in-4, page 65.

(5) *Numm. Mus. Hunter*, 1792, page 179, n° 9.

(6) *Descr. num. vet.*, p. 85, n°s 12 et 13. — *Ibid.*, p. 562, n° 5. — *Mus. Fontana*, I, page 126.

(7) *Musei Sanclementini num. sel.*, I, p. 230 et pl. IX. La description de Sanclemente est tout à fait fautive. Il a pris l'initiale de Quæstor pour un « *simpulum*, sive cochlear. » Mionnet pense que cet exemplaire est faux; mais on ne doit peut-être attribuer qu'à l'impéritie du graveur des planches, mal guidé, cette singularité, aussi bien que les anomalies du droit: O pour Θ; MAC pour MAK... Ce spécimen, dans tous les cas, ne constitue pas une variété.

(8) *Vet. populorum et regum numi*, 1814, p. 95.

(9) *Descr. des méd. ant.*, t. I, p. 455, n°s 33-36. *Suppl.*, t. III, p. 5, n°s 34-36. — *Ibid.*, *Descr.*, t. VI, p. 569, n°s 136 et 137.

(10) *Lexicon universæ rei nummarie*, t. I, p. 159.

(11) Eckhel, *Doctrina num. vet.* T. VI, page 264. — II. Cohen, *Médailles impériales*, t. I, page 188, n°s 90-109 et pl. XIII.

(12) Cousinéri, *Voyage en Macédoine*, t. I, pl. I, n° 10. — *Musei Sanclem. num. sel.*, t. II, pl. XXXII, n° 350.

parfois de la même ville que celle d'Aesillas; puis les médailles de Faustine attribuées à Delphes (1), de Septime Sévère frappées à Périnthe (2), de Caracalla, à Tralles (3), de Géta, à Anchialé (4), d'Héliogabale, à Pergame de Mysie (5) et à Éphèse (6), d'Alexandre Sévère, à Périnthe (7), de Gordien, à Héliopolis de Coélsyrie (8) et à Séleucie du Calycadnus (9), de Valérien à Thyatira (10), de Salonin à Colybrassus (11), etc. Mais il serait difficile de prendre l'objet placé à gauche sur les tétradrachmes macédoniens pour l'urne des jeux, dont la forme nous est familière, grâce aux nombreuses représentations qu'en donnent les médailles, les pierres gravées (12), enfin par l'urne colossale connue sous le nom de Vase de Pergame, rapportée d'Asie Mineure par M. Ch. Texier, et conservée au Musée du Louvre (13).

Aussi Eckhel, tout en employant à peu près les mêmes expressions, conclut-il d'une manière fort différente: « Cista et clava ad cultum Bacchi et Herculis per Macedoniam eximium, mensa ad notandam prætoris vel quæstoris potestatem, cujus frequentia habemus in numis Cyrenaïcis exempla, revocatur (14). » Mais il est probable qu'Eckhel changea promptement d'avis, puisque, arrivant au chapitre de la Cyrénaïque, il voit une *sella* sur les bronzes de Pupius Rufus (15). La comparaison n'en reste pas moins exacte.

Enfin, dans la description des monnaies consulaires (16), le savant numismatiste viennois, s'appuyant sur un passage d'Asconius Pedianus, adopta l'opinion de Spanheim (17), qui avait trouvé le

(1) Sestini, *Descriptio num. vet.*, pl. IV, n° 5. Je me contenterai pour toutes les citations suivantes de renvoyer à quelques planches où apparaît distinctement reproduite la forme dont les descriptions ne sauraient donner une idée suffisante.

(2) *Numismata Musei Arigoni*, t. IV, pl. LII.

(3) Erasm. Frœlich, *Quatuor tentam.*, Vienne, 1737, in-4.

(4) Caronni, *Musei Hedervarii numism.* pl. VIII, n° 167.

(5) Vaillant, *Select. num. Mus. de Camps*, p. 77, pl. ann., n° 2.

(6) Wise, *Num. ant. scriviniis bodleianis rec. cat.*, pl. XIII, n° 13.

(7) *Num. Mus. Arigoni*, t. IV, pl. LVI.

(8) Pellerin, *Mélanges*, I, pl. XX, n° 11.

(9) Sanclemente, *Num. sel.*, t. II, pl. XXXIX, n° 67.

(10) Buonarroti, *Medagl.*, XX.

(11) Pellerin, *Peuples et villes*, III, p. XXVII, et vignette à la p. 123.

(12) Visconti, *Iconographie grecque, etc.* Camée représentant Pertinax et sa famille, pl. XLVI, n° 1.

(13) V. la gravure dans : Clarac, *Musée de sculpture*, t. II, pl. 190 A, n° 355 G.

(14) *Doctrina num. vet.*, t. II, p. 62. — (15) *Ibid.*, t. IV, p. 126. — (16) *Ibid.*, t. V, page 317.

(17) *De usu et præst. num. ant.*, ed. de 1717, Amsterdam, t. II., p. 154.



véritable nom de ce siège, le *subsellium*, apanage du questeur et d'autres magistrats inférieurs qui n'avaient pas droit à la *sella curulis* (1). Asconius dit en effet: « *subsellia sunt tribunorum, triumvirorum, quæstorum, et hujusmodi minora judicia exercentium qui non in sellis curulibus, nec tribunalibus, sed in subselliis considerant.* (2). » Seulement cet heureux rapprochement fut amené par la description d'une pièce qui, ainsi qu'on verra plus loin, ne nous paraît pas représenter le *subsellium*. C'est néanmoins à dater de ce moment que la question est entrée dans une voie de saine critique.


Elle a exercé, comme tant d'autres sujets curieux, la sagacité de Borghesi. Dans sa treizième décade insérée dans le *Giornale Arcadico* de 1825 (3), le célèbre archéologue de San-Marino approuve pleinement l'interprétation d'Eckhel et la corrobore par diverses observations de détail. Cavedoni, qui, dans son ouvrage sur les marbres de Modène, postérieur de trois ans à la dissertation de Borghesi (4), s'en était tenu à la *mensa questoria*, substitua à cette expression celle de *sedia questoria* dans son *Mémoire sur les monnaies de la Cyrénaïque* (5). Il revient encore sur ce sujet dans ses *Nouvelles observations*. En 1851, M. L. Müller, décrivant à son tour le tétradrachme macédonien d'Aesillas, adoptait le mot *subsellium* (6); mais c'est dans son traité spécial des monnaies de l'Afrique (7) que le même antiquaire a exposé ce sujet d'une manière développée et conforme au sentiment de ses devanciers.

C'est bien, en effet, d'un siège qu'il s'agit. La forme en est grecque

(1) Quelque humble que, d'après son étymologie, puisse paraître ce nom, il fallait cependant que le droit au *subsellium* jouit d'une certaine considération, pour que des personnages comme les questeurs en aient placé la figure sur leurs monnaies, de la même manière que les proconsuls faisaient représenter sur les leurs l'image de la chaise curule. Et à cet égard nous ne pouvons mieux faire que de reproduire une juste remarque de Chimentelli: « Atque hæc subsellia, etsi infra sedes honorum sublimes atque humiliori loco statuta, non tamen suæ dignitatis expertia fuerunt, aut gradu honestatis caruere. » (*Marmor pis. de hon. bise'tii*, ch. XXI. Dans le *Thesaurus antiq. rom.* de Grævius, t. VII, p. 2098.)

(2) *In. Cicer. divinationem*, cap. 15 (éd. de Lyon, 1698, p. 34). — Haym (*Thesauri britanici*, page 140, ligne 2) avait donc doublement tort, en disant que le tétradrachme d'Aesillas offrait une chaise curule et que c'était l'insigne du questeur.

(3) *Œuvr. compl.*, t. II, Osserv. IX, p. 123.— Voy. aussi décade VI, Osserv. I, page 239.

(4) *Dichiarazione degli Ant. Marm. Modenesi*, 1828, p. 225. 

(5) *Osserv. supr. le Mon. ant. della Cyrenaica*, 1843, p. 79.

(6) *Description des monnaies antiques du Musée Thorvaldsen*, in-8, p. 101, n° 159.

(7) *Numismatique de l'ancienne Afrique*, 1860, in-4, t. I, p. 164.

et nous est attestée par de nombreux monuments (1). Cependant, il arrive encore assez fréquemment que les auteurs qui décrivent des monnaies, prennent trop facilement des sièges pour des tables ; cela tient peut-être à ce qu'en faisant usage d'anciens travaux écrits en latin, on se méprend sur la valeur de l'expression *mensa* à laquelle n'est souvent attaché que le sens de plate-forme. Ce genre d'erreur s'est produit, par exemple, à propos des pièces de Tarente appelées à la fin de notre note, ou des tétradrachmes de Séleucie de Syrie représentant le grand trône de Jupiter sur lequel sont déposés le foudre et le diadème. Ce type a pourtant un caractère parfaitement

(1) Sans compter les deux sièges de bronze très-ornés trouvés à Pompéi (V. *Museo Borbonico*, vol. II, tav. XXXI), et un autre de même espèce actuellement au Musée du Louvre (ancien cabinet Pourtalès), le siège sans dossier (βῆθρον) à pieds droits dont la partie supérieure fait saillie aux quatre angles de la plate-forme, se trouve fréquemment, avec la forme simple que nous lui voyons sur les médailles, dans les compositions de la céramographie et de la plastique. Souvent, est jetée sur la chaise une peau de panthère, ou bien est placé un coussin, mais ces différents objets de luxe n'empêchent pas d'en concevoir parfaitement la forme. — Je me bornerai à quelques citations au hasard : le siège d'Achille sur une péliké du Louvre, *Monum. dell'Inst. di corrisp. archeol.*, vol. VI (atlas), pl. XX. — Un autre, *Denkmäler als Forts. der archeol. Zeitung*, 1860, pl. CXXXIV. — *Elite des monum. céramogr.*, t. II. — *Monum. Inst. arch.*, vol. V, tab. XXIII. — *Bullett. arch. Napoletano*, t. III, tab. V. — Millingen, *peint. ant. de vases Grecs*, pl. VII. — Gerhard, *Auserl. gr. Vasenb.*, pl. CCCI (t. IV). — Overbeck, *Gall. heroischer Bildwerke*, pl. IV, n° 4. — Sur les miroirs et les cistes, V. *Museo Borbon.*, t. II, pl. XXXI, Gerhard, *Etruskische Spiegel*, pl. 383. — Les sièges d'Apollon et de Paris sur une ciste prééternite de la collection Barberini : Conestabile, *Monum. Inst. arch.*, VII, tav. 29-30. — Pour la plastique, Clarac, *Musée de sculpture*, t. II, pl. 161 A, n° 484 d ; pl. 224 A, n° 269 a. — *Ann. dell'Inst. arch.*, XXXVI, tav. d'agg. AB. — *Monum. ed ann. dell'Inst. arch.*, 1855, pl. XVII. — Le Bus et Waddington, *Voyage arch. en Grèce et en Asie Min.*, pl. 52. — Ajoutons que plusieurs des figures centrales de la frise du Parthénon sont assises sur des sièges de cette forme ; V. *Monum. Inst. arch.*, vol. V, pl. XXVII. — Enfin, sur les monnaies au type d'Alexandre, le trône de Jupiter, qui n'a souvent pas de dossier, manque aussi quelquefois de traverses ; c'est alors tout à fait le βῆθρον ou *subsellium* proprement dit. Par ex., des tétradrachmes d'Amphipolis, de Thrace, d'Aspendus, de Chalcis, des drachmes d'Abdera et de Lampsaque, le n° 20 de la pl. I et le n° 4 de la pl. II de la *Numismatique d'Alexandre le Grand*, par M. L. Müller. — On le voit encore donné à un grand nombre de divinités sur les monnaies romaines. — Mais les sièges les plus remarquables en ce genre, sont les trônes *inoccupés* de divinités, figurés sur des monnaies de Tarente, absolument comme le *subsellium* sur celles des questeurs, et regardés sans raison comme des tables par M. Minervini. Les coussins qui les garnissent auraient dû cependant éveiller l'attention de cet archéologue (*Bullett. arch. Napoletano*, t. I, 1843, pl. III, n° 4. — T. V, 1847, pl. I, n° 4. — Nouv. sér., t. III, 1855, pl. VIII, n° 15. — Sambon, p. 117, sous le nom de Lectisternium).

tranché. Les distinctions qu'il faut établir s'appuient sur diverses observations de détail.

D'abord, on reconnaîtra aisément sur les monnaies gravées dans la planche XVII (nos 1, 2, 4-6) que le dessus du siège est un treillage à claire-voie; puis on comprendra sans peine que l'extrémité supérieure des montants qui forment les pieds d'une table ne doit pas dépasser le niveau de la plate-forme, car la première condition d'un pareil meuble est de présenter une surface uniformément plane. La saillie des montants est, au contraire, un principe de la construction des sièges que nous avons cités, très-reconnaissable aussi sur les monnaies des questeurs.

D'autre part, les tables abondent dans les compositions antiques, et il n'est pas difficile d'en apprécier complètement la structure. Prenons d'abord le trapèze grec, indispensable élément des innombrables scènes de festin que nous ont transmises les bas-reliefs, les peintures vasculaires et murales. Tantôt il est placé devant les convives, ou près d'eux, supportant les vaisseaux de grandes dimensions, tantôt nous le trouvons adopté dans les cérémonies du culte de Bacchus (1), les divinations ou les rites funéraires (2); puis examinons cette petite table carrée peinte sur un vase du Musée de Naples (3), et ces meubles romains, infiniment variés de formes et dont les noms nous sont familiers (4): nous y pourrons, à coup sûr, relever bien des différences, mais nous y retrouverons toujours un ensemble d'aspect spécial et déterminé.

Rappelons aussi que l'image de la table des jeux n'est pas seulement conservée par les médailles: on la voit encore, au milieu du gymnase, dans une mosaïque provenant de Tusculum (5), et sur plusieurs bas-reliefs (6) représentant des Génies vainqueurs qui vont y chercher leur prix.

(1) V. *Revue archéologique*, mai 1868, p. 353, note 3 (*Vases peints inédits Dzialynski*). — Clarac, *Musée de sculpture*, t. II, pl. 125, nos 126-127.

(2) *Rev. archéol.*, ibid. Texte, au n° 21. — *Museum ebr. Gregorianum*, I, pl. XXIX. — *Nouv. ann. de l'Inst. arch.*, 1836, atlas, pl. V. — Overbeck, *Gall. heroischer Bildwerke*, pl. IV, n° 3.

(3) Grand vase dit de Darius (*Denkmæler u. F.* 1857, pl. CIII, Welcker).

(4) Plusieurs noms accompagnés de définitions sont donnés par Varron dans son traité *De lingua latina*: CILLIBA (lib. V, 118), MENSA (*ibid.*), CILIBANTUM (*loc. cit.*, 121), CARTIBULUM (*loc. cit.*, 125), URNARIUM (*loc. cit.*, 126). V. encore: ANCLABRIS (Festus, in voce *Escaræ*); DELPHICA (Cic., *Verr.* VI, cap. 59; Pline, l. XXXIV, cap. 3; Gruter, p. 1115, n° 8; Muratori, p. 163, n° 4), etc.

(5) *Monum. Inst. arch.*, vol. VI et VII, pl. LXXXII.

(6) *Denkmæler u. Forschungen*, 1866, Taf. CCVII. — Gerhard, *Antike Bildwerke*, in-fol., Taf. CXIX. — V. aussi *Inscript. ant. Donianæ*, in-fol., pl. IX, n° 7.

Il reste à parler des sièges que les monnaies réunies dans la planche jointe à cet article montrent attribués à des magistrats autres que les questeurs, à savoir : à deux édiles du peuple, comme l'indiquent les légendes inscrites sur la médaille n°9, **M. FANnius, L. CRITonius ÆDiles PLebei**; puis à un triumvir monétaire, ou plutôt à un tribun du peuple, suivant que l'on considère les insignes placés sur le denier de la famille Caninia (n° 6) comme s'appliquant au triumvir **L. CANINIVS GALLVS IIIVIR**, ou à Auguste revêtu de l'autorité tribunitienne, **AVGVSTVS TRibunitia POTestate** (1). Enfin, au revers d'un denier (n°8) frappé par le triumvir monétaire **C. SVLPICIVS PLATORINus**, et qui porte au droit la tête d'Auguste avec la légende **CAESAR AVGVSTVS**, nous voyons assis au-dessus des rostres, deux magistrats dont la qualité n'est indiquée sur la médaille par aucune inscription (2).

Notons encore que sur un denier de la famille Cornelia (3), où l'on pense voir Bocchus aux pieds de Sylla, ce dernier semble être assis sur un *subsellium*.

Quant à la *virga* qui apparaît à côté du siège sur le bronze macédonien et les médailles de Sestius, de Pupius Rufus, de Caninius et de Sulpicius Platorinus (nos 3-6 et 9), c'est celle du *viator*, attribut qui convient parfaitement aux magistratures secondaires (4). Nous lisons en effet dans Tite-Live : « *Tribunus viatorem mittit ad consulem, consul lictorem ad tribunum* (5). » Dans un passage cité par Aulu-Gelle, Varron dit aussi : « *Habent vocationem consules et ceteri qui habent imperium, prehensionem tribuni plebis et alii qui habent viatorem* (6). » La distinction est donc bien marquée et la correspondance sûrement établie : pour les magistrats secon-

(1) Le premier avis était celui d'Eckhel, mais Borghesi a exposé et soutenu le second dans la neuvième observation de sa treizième décade.

(2) Goltzius a publié quatre dessins de deniers qui paraissent bien n'être autre chose que des copies altérées des monnaies ci-dessus décrites. On y lit les légendes suivantes : 1° **AED. CVR. EX S. C. T. FLAMIN. T. F. L. FLAG. P. F.** — 2° **SEX. ATIL. M. F. SERRAN. C. MNCIN. A. F.** — 3° **CN. CARB. C. F. M. SILAN. L. F.** — 4° Même légende avec **EX S. C.** Malheureusement elles ont été reproduites par plusieurs autres numismatistes, Havercamp, Vaillant, et si nous les mentionnons ici, c'est qu'elles ont en pure perte coûté à Spanheim (t. II, p. 152-153) un temps précieux.

(3) Il porte les légendes **FAVSTVS** et **FELIX. V.** Eckhel, *Kurzgef. Aufanggr.*, p. 47. — Gérard Jacob, *Traité élém. de numism. anc.*, p. 65, pl. II, n° 8. — Riccio, *Mon. delle ant. famigl.*, p. 73, col. 2. — Cohen, *Méd. consulaires*, n° 52.

(4) Voy. Th. Mommsen, *De apparitoribus magistr. Rom.* (t. VI, p. I du *Rheinisch. Mus. für Philol.*, nouv. série).

(5) Lib. II, cap. LVI.

(6) *Noct. attic.*, lib. XIII, cap. XII.



daires, le subsellium remplace la sella curulis, et la virga tient lieu des faisceaux.

A cet égard, on peut encore constater un fait intéressant à propos des questeurs urbains, d'après ce passage de Rosini: « Nullum imperium habebant hi (urbani) quæstores, non vocationem, nec prehensionem, non *sella curuli*, ut plerique magistratus, *neque lictoribus aut viatoribus* utebantur, et apud prætorem poterant a privato in jus vocari (1). » On peut remarquer que la virga placée sur les monnaies des questeurs provinciaux ne se trouve pas sur celle de Pison et Cépion (n° 7).

Si l'on admet, avec Borghesi, que le denier frappé par le triumvir Caninius Gallus a pour type les insignes d'Auguste, tribun du peuple (AVGVSTVS TR POT), on n'aura plus de motifs pour affirmer, comme l'a fait Eckhel (2), que les deux personnages qualifiés par ces mêmes attributs sur le denier de la Gens Sulpicia ne sauraient être Auguste et Agrippa; ceux-ci, comme on sait (3), devinrent conjointement tribuns du peuple dans les années de Rome 736 (av. J. C. 18) et 741 (av. J. C. 13), pour cinq ans chaque fois.

Alors même qu'il la cumulait avec une dignité plus élevée, celui qui était revêtu de la puissance tribunitienne devait en garder les insignes, toutes les fois qu'il agissait comme membre du tribunal. Nous voyons par divers passages de Dion Cassius que J. César, nommé tribun, fut astreint à s'asseoir en certaines occasions sur le subsellium: καὶ καθίζεσθαι ἐπὶ τοῦ ἀρχικοῦ δίφρου πανταχῆ, πλὴν ἐν ταῖς πανηγύρεσιν, ἐψηφίσαντο· τότε γὰρ ἐπὶ τε τοῦ δημαρχικοῦ βήθρου καὶ μετὰ τῶν αἰεὶ δημαρχούντων θεάσασθαι ἔλαβε (4). « Il eut le droit de s'asseoir toujours sur la chaise curule, excepté aux jeux, car alors il devait se placer sur le subsellium des tribuns avec ceux qui exerçaient toujours la puissance tribunitienne. » Plus loin (5), il dit encore: καὶ γὰρ ἐπὶ τῶν αὐτῶν βήθρων συγκαθίζεσθαι σφίσι ἐλαβε.

Une particularité qui n'est certainement pas un effet du hasard, n'a pas été suffisamment prise en considération par Eckhel (6) et les autres numismatistes qui se sont occupés du subsellium. A première vue, en effet, on remarque que les meubles figurés sur les trois mé-

(1) *Antiquitatum rom. corpus absolutissimum*, Utrecht 1701, p. 511.

(2) *Doctr. num. vet.*, t. V, p. 318, col. 1.

(3) *Ibid.*, t. VI, p. 101, col. 2; p. 107, col. 1; t. VIII, cap. X, p. 394, col. 1.

(4) *Lib. XLIV*, cap. 4.

(5) *Lib. XLIX*, cap. 15.

(6) *Doctr.*, t. V, p. 317.



dailles étrangères aux questeurs (nos 6, 8 et 9) sont destinés à deux personnages, soit que la longueur de ces meubles, comme au n° 6, fournisse déjà tout naturellement cette indication, soit que nous trouvions effectivement représentés, comme aux nos 8 et 9, deux magistrats placés à côté l'un de l'autre. Après une inspection attentive des médailles, je me suis convaincu que les gravures publiées n'ont pas toujours à cet égard la fidélité désirable, et je puis assurer que les pièces placées sous les deux derniers numéros offrent bien des banquettes continues, tandis que sur le n° 7, au contraire, on distingue d'une manière évidente, pour chacun des personnages, un tabouret séparé.

Consultons Varron; il nous donne la définition suivante: « ab sedendo appellatæ sedes, sedile, solium, sellæ, seliquastrum. Deinde ab his *subsellium*..... Ubi in ejusmodi duo, *bisellium* dictum (1). » Quand deux personnes peuvent s'asseoir sur un siège du même ordre (ejusmodi) que le *subsellium*, ce meuble est dit *bisellium*. Celui que nous montrent les médailles précitées rentre exactement dans les conditions que précise le texte de Varron, puisque c'est par sa longueur seule qu'il diffère du *subsellium* figuré sur les autres monnaies.

La forme du *bisellium* est clairement indiquée par les sculptures qui décorent les monuments funéraires de C. Calventius Quietus et de Nævoleia Tyché, femme de C. Munatius Faustus, à Pompéi (2), et les inscriptions nous apprennent dans quelles circonstances il était décerné comme marque d'estime ou de reconnaissance par les décurions, à la décision desquels venait se joindre l'assentiment du peuple (3). Cependant on connaît encore certains sièges sculptés sur

(1) *De ling. lat.*, V, cap. 128.

(2) Mazois, *Ruines*, t. I, pl. XXII et XXIV, p. 41 et 44. — Millin, *Pompéi*, p. 76 et 87. Les inscriptions de ces tombeaux sont également rapportées dans les *Inscr. lat. sel.* d'Orelli, au n° 4044.

(3) L'hommage du *bisellium* est exprimé dans les inscriptions par différentes formules (les nos entre parenthèses renvoient au recueil d'Orelli): *Huic ob munificentiam decurionum decreto et populi consensu bisellii honoratus est* (4044). — *Cui decuriones consensu populi bisellium ob merita ejus decreverunt* (ibid). — *M. Sentio Crispino ordo et universus populus ob merita et labores ejus honorem biselliatus obtulerunt* (4043). — *Huic ordo decurionum honorem biselli decrevit* (4047). — *Liceatque ei omnibus spectaculis municipio nostro bisellio proprio inter augustales considerere* (4046). — *Huic splendidissimus ordo bisellium decrevit gubituque concessit* (7176). — *Iter. honoratus bisellio* (7094). J'omet les raisons qui ont valu cette distinction au titulaire, et qui sont énoncées dans les inscriptions. On voit aussi (4048 et 6604) qu'en retour, ceux-ci faisaient un don d'argent à leur

des monuments funéraires d'assez basse époque, et qui se rapportent à des sévirs, à des chefs de corporations (1), et même à des magistrats revêtus de hautes dignités, comme un préteur (2). Quels noms donner à ces meubles qui, à certains égards, rappellent les trônes surchargés d'ornements représentés sur les diptyques consulaires? Il semble que la précision dans les formes de ces meubles tendait à diminuer en même temps que s'affaiblissait le souvenir des anciennes fonctions instituées sous la République ou les premiers empereurs.

Chimentelli a publié une dissertation intitulée *Marmor pisanum de honore bisellii*, dans laquelle, à propos d'une inscription de quelques lignes, il a pris occasion de composer une suite de traités sur toutes sortes de sièges, sur les fonctions romaines, enfin sur les récompenses et les cadeaux de tous genres. On pourrait s'attendre à y trouver une réponse à la question que nous venons de faire, mais le sujet annoncé par le titre disparaît le plus souvent au milieu de l'érudition variée que cet auteur, déjà bien ancien, a déployée suivant l'usage de son temps, pour pallier les grandes lacunes qu'il laisse subsister dans son travail.

Si j'insiste sur ce point, c'est que certains raisonnements archéologiques s'autorisent de la distinction plus ou moins fondée ou légèrement admise entre des sièges de divers ordres. Je reconnais que plusieurs côtés de la question sont encore obscurs parce que nous manquons de textes précis dans les écrivains latins. La plupart des autorités alléguées sont empruntées à Dion, à Plutarque, et l'on est obligé d'accepter pour les mots grecs un sens de convention qui n'est pas toujours fixe.

Par exemple, le mot *δίφρος* se prend quelquefois pour un siège qui reçoit deux personnes (*παρὰ τὸ δύο φέρεσιν*), et c'est ainsi qu'on l'entend dans ce passage de Ménandre : *ἐκαθήνυτ' ἐπὶ δίφρῳ μῆτηρ τε καὶ πάτριός;* « La mère et la fille s'assirent sur le *diphros* ou *bisellium*. » Notons, en passant, qu'un beau groupe placé dans une vitrine de la grande salle des Terres cuites au Musée du Louvre, et qui nous montre deux femmes assises dans un large fauteuil, est la meilleure illustration

ville ou contribuaient à son embellissement par l'élévation de quelque édifice de luxe.

(1) Maffei, *Mus. Veron.*, pl. à la p. CXVII, nos 1, 2 et 3.

(2) Montfaucon, *Antiq. expliquée*, V, pl. CXV. Sur ce mausolée sont sculptés six faisceaux munis de haches. Les monuments publiés par Maffei portent au contraire des faisceaux sans haches. — Voir les monuments publiés par M. Jordan; *Ann. Inst. arch.*, 1862, tav. d'agg. R, nos 1 et 3.

qu'on puisse donner à ce passage, qui ne concerne du reste qu'un meuble domestique. Mais, au dire de Chimentelli (1), le mot *bisellium* est mieux rendu par *διεδρος* ou *διεδρον*. D'un autre côté, *δίφρος*, quand on y joint les épithètes *ἀρχικός*, *ἀγκυλόπους*, signifie la *chaise curule* des Romains, par opposition au *δημαρχικὸν βάθρον* qui a le sens de *subsellium* (2). Cependant, ce dernier mot ne peut se traduire parfois que par le simple terme de *siège*. Ainsi dans cette phrase de Dion Cassius : ἐν τοῖς βάθροις, ὃ μὲν τῷ των στρατηγῶν, ὃ δὲ τῷ των δημάρχων (3), il ne faut donner à *βάθρον* qu'une acception générale : « *l'un sur le siège des préteurs, l'autre sur le siège des tribuns.* »

Un texte a été déjà, et avec raison, plusieurs fois cité à propos des chaises fort différentes figurées sur les deniers des édiles plébéiens Fannius et Critonius (pl. n° 9), et sur ceux des édiles curules, Furius Crassipes, par exemple (4), ou M. Plætorius (5). Le voici : δύο γάρ εἰσι τάξεις ἀγορανομῶν, ἡ μὲν ἀπὸ των δίφρων των ἀγκυλόποδων, ἐφ' ὧν καθεζόμενοι χρηματίζουσιν, ἔχουσα τοῦνομα τῆς ἀρχῆς, τὴν δ' ὑποδεεστέραν δημοσιτικὴν καλοῦσιν. « Il y a deux ordres d'édiles : l'un tient son titre des sièges à *pièds recourbés* sur lesquels ils s'asseyent pour prononcer dans les affaires ; on appelle ceux de l'ordre inférieur, édiles *du peuple* (6). » Mais ce texte, duquel ressort bien clairement l'indication de la chaise curule pour les édiles du premier ordre, ne mentionne ni le nom ni la forme des sièges attribués aux édiles plébéiens. Il faut recourir à la phrase d'Asconius pour compléter le renseignement.

Les monuments funéraires aussi bien que les médailles pourront par la suite nous fournir d'utiles lumières. Espérons que l'examen comparatif du texte des inscriptions et des figures qui s'y trouvent fréquemment réunies (7), mais dont la description est trop souvent

(1) « *Διεδρος* vel *διεδρον* magis exquisite latinis sonat *bisellium*. Præter Eustathium in *Iliad.* meminit Hesychius et Suidas, ad quem Æmilius Portus, *διεδρος* idem ac *δίφρος bisellium, sella* duos recipiens. » (*Marm. pis.*, cap. IX, ed. Grævius, p. 2054.)

(2) Dion Cassius : Ἐν μέσφω των ὑπάτων, ἐπὶ δίφρου ἀρχικοῦ ἦ καὶ ἐπὶ βάθρου καθήμενος (lib. LX, c. 16). — Ἐπὶ τοῦ ἀρχικοῦ δίφρου . . . . . ἐπὶ τε τοῦ δημαρχικοῦ βάθρου (lib. XLIV, c. 4). — Voy. encore lib. XLIX, c. 15, l. LVII, c. 7. — Plutarque, *Marius*, c. V, 6 : Ἀρχὴ ἢ τὸν ἀγκυλόποδα δίφρον ὁ νόμος εἰδῶσιν.

(3) Dion, lib. LVI, cap. 31.

(4) Cohen, *Méd. consulaires*, pl. XIX, FURIA, n° 4.

(5) *Ibid.*, pl. XXXII, n° 8.

(6) Plutarque, *Vie de Marius*, chap. V.

(7) Maffei, *loc. cit.* — Montfaucon, *loc. cit.* — *Ann. Inst. arch.*, *loc. cit.* — *Revue archéol.* 1862, VIII, p. 76 (Ed. Aubert, *Voies romaines de la vallée d'Aoste*). —

négligée dans les recueils purement épigraphiques, et plus particulièrement l'observation des différentes formes de sièges sculptés sur les pierres de tombeaux, mise en regard des titres que portent les personnages à la mémoire desquels ces monuments sont consacrés, permettront d'établir des règles solides.

HENRI DE LONGPÉRIER.

(La suite prochainement).

Piranesi, *Antichità d'Albano*, t. III. — Riccy, *Osserv. archeol.* Roma, 1828. — Canina, *Arch. di Roma*, pl. 208. — Bartoli, *Sepulcr.*, n° 43. — Jouffroy et Breton, *Introd. à l'hist. de France*, pl. XXXII, n° 1. — Pellicano, *Intorno ad un ant. monum. in marmo* (Naples 1828). — *Monum. ined. dell' Inst. arch.*, vol. VIII, pl. XIX (la chaise curule sur un sarcophage étrusque portée comme marque de distinction derrière le défunt). — Marini, *Mon. de Frat. Arval.* II, p. 789 (sans fig.). — Gori, *Inscr. ant.*, t. II, p. 22. — Muratori (*passim*), etc.

---

---

---

BULLETIN MENSUEL  
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE JUIN

---

M. de Wailly fait la première lecture d'un travail sur la langue de Joinville.

Les Commissions pour les divers prix commencent à déposer leurs rapports.

PRIX GOBERT. — Le premier prix est décerné à M. Léon Gautier, auteur de l'ouvrage intitulé: *Les Épopées françaises, étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale*, t. I et II, et le second prix à M. Francisque Michel pour le 1<sup>er</sup> volume de son *Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux, principalement sous la domination anglaise*.

La Commission chargée d'examiner le mémoire unique envoyé au concours du prix annuel à décerner en 1868 sur cette question: *De la lutte entre la philosophie et la théologie des Arabes au temps de Gazzali, et de l'influence que cette lutte a exercée sur l'une et l'autre*, conclut à une prorogation de la question dont, pour plus de clarté, elle développe les termes de la façon suivante:

*Faire l'histoire de la lutte entre les écoles philosophiques et les écoles théologiques sous les Abassides; montrer cette lutte commençant dès les premiers temps de l'islamisme avec les moazelites, se continuant entre les ascharites et les philosophes, et se terminant par la victoire complète de la théologie musulmane. Exposer les méthodes dont se servaient les deux écoles et la manière dont les théologiens ont emprunté les procédés de leurs adversaires. Montrer l'influence que le soufisme a exercée, à plusieurs reprises, sur ces luttes; mettre en lumière les circonstances principales qui ont pu contribuer à la ruine de la philosophie dans le khalifat d'Orient. Le concours est prorogé jusqu'au 31 décembre 1870.*

M. de Sauley a la parole pour une communication nouvelle et plus complète, résultat des fouilles faites sur les lieux et d'une visite personnelle concernant la découverte d'une muraille gauloise à Mursen, commune de Cras (département du Lot). Il explique, d'après le mémoire adressé à M. le préfet par l'agent-voyer d'arrondissement, et à l'aide d'une suite de photographies mises sous les yeux de l'Académie, les détails principaux de la construction de cette muraille, sa disposition, ses dimensions, son étendue; signale les poutres qui faisaient la solidité de ses assises en bois et en pierre, les chevilles ou clous de longueur qui les reliaient, les débris nombreux de poteries et notamment les amphores gauloises, comme le reste, trouvées dans l'intérieur du rempart. Il appelle l'attention de l'Académie sur un procédé curieux employé par les Gaulois pour garantir les murailles de l'humidité et qui consiste à placer un peu au-dessous du sommet de la muraille un cordon de terre glaise de 25 à 30 centimètres d'épaisseur. C'est à l'existence de ce cordon qu'est due probablement l'étonnante conservation des chevilles de fer retirées de l'intérieur de la muraille et dont une quinzaine sont déjà au Musée de Saint-Germain.

A. B.



---

---

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

## ET CORRESPONDANCE

---

*Congrès international d'archéologie préhistorique, session de 1868.* — Le programme du Congrès international d'archéologie préhistorique (1), qui doit se tenir cette année en Angleterre, sous la présidence de Sir John Lubbock, vient d'être publié.

Le Comité d'organisation se compose de :

Président : Sir John Lubbock, Bart.

Trésorier : W. Spottiswoode, Esq.

Membre honoraire : William Blackmore, Esq.

Secrétaire honoraire : Col. A. Lane Fox.

Membres : George Busk, Esq. — John Crawford, Esq. — J. Crompton, Esq. — W. Boyd Dawkins, Esq. — John Evans, Esq. — Robert Fitch, Esq. — A. W. Franks, Esq. — Joseph D. Hooker, Esq. — James Hunt, Esq. — Prof. T. H. Huxley. — Sir Charles Lyell, Bart. — E. B. Tylor, Esq.

Ce Comité s'est adjoint, comme correspondants, un grand nombre de savants étrangers de toutes les nations.

Le programme est ainsi conçu :

« La troisième session du Congrès international d'archéologie préhistorique s'ouvrira à Norwich, le jeudi 20 août 1868, et se terminera à Londres, le samedi 29.

« Toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès des sciences peuvent être membres du Congrès, en payant la souscription, qui est fixée à dix schellings et six pence (13 fr.).

« Le reçu du trésorier donne droit à la carte de membre et aux publications du Congrès.

« Les membres correspondants du Comité et les personnes qui s'inté-

(1) *International Congress of prehistoric archæology. Third session : General rules* (Congrès international d'archéologie préhistorique. Troisième session : Règlement général), in-4°, 3 p., sans lieu ni date.

*International Congress of prehistoric archæology. Session of 1868 : Programme*, in-4°, 2 p.

*Committee of organization for the session of 1868* (Comité d'organisation pour la session de 1868), in-4°, 3 p.

ressent, d'une manière particulière, à ces études, sont invités à réunir le plus grand nombre possible d'adhésions.

« Les personnes qui désirent être reçues membres sont priées de transmettre, par la poste, le plus tôt que faire se pourra, le montant de leur souscription au trésorier W. Spottiswoode, Esq., F. R. S., 50, Grosvenor Place, London, S. W., en indiquant d'une manière très-lisible leurs nom, prénoms, titres, profession ou occupation, et adresse. Tous ces détails sont nécessaires pour dresser la liste des membres et préparer les cartes.

« Les Sociétés qui désirent recevoir les transactions ou actes du Congrès doivent acquitter la cotisation.

« Les cartes de membres et le programme détaillé du Congrès seront distribués à Norwich.

« Il ne rentre point dans l'intention du Comité d'organisation de fixer les questions qui seront discutées au Congrès. Pourtant, à l'effet d'aider les membres à choisir les sujets de leurs communications, le Comité a cru devoir publier la liste suivante, qui lui semble résumer d'une manière générale les matières qui forment les attributions du Congrès :

« 1. Les plus anciennes traces de l'existence de l'homme.

« 2. Recherches sur les cavernes habitées par l'homme dans les temps les plus reculés.

« 3. Caractères ostéologiques de l'homme primitif.

« 4. Caractères de la faune qui lui a été associée.

« 5. Monuments mégalithiques.

« 6. Antiquités de pierre et de bronze ; leurs caractères et leurs usages

« 7. Introduction de l'emploi du fer dans la Grande-Bretagne.

« 8. Anciennes habitations.

« 9. Retranchements et ustensiles de guerre.

« 10. Ancien mode d'enterrement.

« 11. Coutumes et instruments qui existaient autrefois, ou illustration des temps préhistoriques.

« 12. Indication des progrès continus des arts et de la civilisation pendant les diverses périodes préhistoriques.

« Les personnes qui désireraient faire des communications sur ces questions ou d'autres analogues, sont priées d'en donner avis au secrétaire avant le 5 du mois d'août, afin que l'on puisse distribuer le programme détaillé de la réunion en même temps que les cartes des membres.

« La réunion du Congrès international d'archéologie préhistorique aura lieu au même endroit et en même temps que la réunion de l'Association Britannique pour l'avancement des sciences qui s'ouvre à Norwich le mercredi 19 août et se ferme le mercredi 26 du même mois.

« Comme il est désirable que les fonds obtenus par les souscriptions soient autant que possible réservés pour couvrir les dépenses de publications, on recevra avec reconnaissance des dons pour les dépenses générales du Congrès. »

Dans le but de seconder autant que faire se peut les efforts de nos confrères de la Grande-Bretagne, des listes de souscription sont ouvertes à Paris, chez M. Édouard Collomb, trésorier de la session française, rue de Madame, 26, et à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), entre les mains de M. Gabriel de Mortillet, secrétaire général du Congrès de l'année dernière, et attaché au Musée impérial de Saint-Germain.

— L'École française d'Athènes, placée aujourd'hui sous la direction de M. Émile Burnouf, l'un de ses vétérans, vient de commencer la publication d'un Bulletin destiné à établir un échange de communications archéologiques entre la Grèce et les savants des divers pays. Nous applaudissons à la pensée d'une telle publication. Le premier numéro contient : 1° Inscriptions récemment découvertes à Mégare, Épidaure, Argos, Mantinée et Tégée, par M. P. Foucart, ancien membre de l'École d'Athènes; 2° Sculpture béotienne. Lettre à M. le directeur, par M. Ch. Bigot, membre de l'École; 3° Linguistique. Deux articles de M. Émile Burnouf, l'un sur les diverses significations des mots *Μαῖα* et *μαῖ*, l'autre sur l'étymologie du mot *Κίμωλις*; 4° Note sur le manuscrit inédit et l'édition princeps de Macarios Magnès, apologiste chrétien du III<sup>e</sup> siècle, publié par les soins et aux frais de M. C. Blondel, membre de l'École; 5° Nouvelles et notices.

C. E. R.

Saint-Gervais-sur-Arve (Haute-Savoie), le 22 juin 1868.

A M. Alexandre Bertrand.

Monsieur et cher Confrère,

Je viens d'examiner au Musée de Lyon le beau miroir grec que j'ai publié dans la *Revue* (mai 1868, pl. XIII), et je puis ajouter quelques détails intéressants à ce que j'ai dit sur ce curieux monument.

Le miroir est argenté à l'intérieur du couvercle, là où paraît la composition gravée, comme l'a fait observer M. Émile Brugas, et le groupe du Génie tenant le coq se détache admirablement en blanc sur le fond de cuivre, couleur jaune d'or. Le bronze paraît également à travers les traits de la gravure qui dessinent les contours et qui coupent l'argenture. Ces traits sont fermes, mais le dessin offre plus de grâce, plus de souplesse que les gravures de la plupart des miroirs de travail étrusque, où le plus souvent on rencontre de la sécheresse. La charmante gravure de M. Oury, pl. XIII, est exacte et toutefois ne donne qu'une idée imparfaite du style de cette composition. Le profil du Génie est plus fin, plus gracieux, plus expressif; son regard est plus doux. Dans la crête du coq et dans les deux appendices au-dessous du bec, on remarque, dans l'original, un travail pointillé; dans les pattes de l'oiseau, l'artiste a indiqué les rugosités de la peau par de légères hachures; les plumes sous le ventre sont délicatement indiquées; des détails fins s'observent dans les plumes aux ailes du Génie. Mais ni un dessin, ni une description ne sauraient rendre l'aspect de ce groupe d'une couleur mate se présentant sur un fond luisant. Il n'y a pas moyen de confondre cette gracieuse composition avec

les sujets gravés sur les miroirs étrusques; c'est un tout autre travail. Quant aux traits irréguliers et ondulés qu'on voit dans le champ, je persiste à y reconnaître des rochers, contrairement à l'avis de ceux qui seraient tentés de prendre ces traits pour des nuages.

Reste à savoir maintenant si on ne découvrira pas des sujets gravés à l'intérieur des couvercles de quelques miroirs en forme de boîte, que l'on conserve dans les collections publiques et particulières. Je signale ceci à l'attention des conservateurs de Musées et des amateurs. On possède des miroirs en forme de boîte de travail grec et de travail romain; souvent à l'intérieur du couvercle on ne remarque que des cercles concentriques; mais je me souviens avoir vu des couvercles revêtus à l'intérieur d'une épaisse croûte d'oxyde. C'est en enlevant avec précaution cette croûte d'oxyde qu'on peut espérer de retrouver des sujets gravés.

Je saisis cette occasion, Monsieur et cher Confrère, pour vous prier d'agrèer, etc.

J. DE WITTE.

Monsieur,

Permettez-moi de communiquer à vos lecteurs, si vous jugez qu'elle offre quelque intérêt, une inscription grecque gravée sur une de ces petites lampes en terre cuite de forme ovale dont le type est bien connu. Cette lampe vient d'être trouvée à Jérusalem, sur le mont Sion, à une profondeur d'environ vingt mètres, dans les fouilles dont la Société anglaise, *Palestine Exploration Fund*, a confié la direction au capitaine Warren. L'inscription, complètement masquée par la terre adhérente et durcie, avait d'abord passé inaperçue. Mis sur mes gardes par un trait un peu accentué, je la dégageai soigneusement, et elle apparut fort nette et fort lisible. Les caractères, tracés en relief, courent en suivant le bord de la face supérieure et en occupent toute la longueur, de sorte qu'ils reviennent à leur point de départ.

Φ Ω Χ Φ Ε Ν Ι Π Α Σ Ι Ν

φῶς χριστοῦ φένη πασίν.

« La lumière du Christ brille pour tous. »

La croix qui y est dessinée, et qui sépare la première et la dernière lettre de la légende, indique suffisamment, indépendamment de l'inscription, l'origine chrétienne de la lampe.

L'orthographe de φένη pour φαίνει présente peut-être quelque intérêt pour l'histoire de la prononciation grecque.

Nul indice, malheureusement, n'autorise à assigner à cette lampe une date quelque peu précise. La profondeur à laquelle elle a été trouvée n'a pas grande signification, à Jérusalem, où le niveau du sol offre un si prodigieux exhaussement.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

CHARLES CLERMONT-GANNEAU.

Jérusalem, 24 mai 1868.

---

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

**Le Spiritualisme et l'Idéal dans l'art et la poésie des Grecs,**  
par A. CHASSANG, maître de conférences à l'École normale supérieure, 1 vol. in-8.  
Paris, Didier, 1868.

L'ouvrage de M. Chassang que nous annonçons ici et recommandons aux amis de l'antiquité grecque comprend les cinq études suivantes :

1° Le spiritualisme populaire en Grèce et à Rome. — Des croyances des Grecs et des Romains sur la destinée des âmes après la mort.

2° Hélène dans la poésie et dans l'art. — Du culte et du respect de la beauté chez les Grecs.

3° La caricature et le grotesque dans la poésie et l'art des Grecs. — Le laid proscrit par les Grecs dans la plastique et dans les arts du dessin.

4° De la mise en scène dans le théâtre grec. — Harmonie entre l'effet artistique du spectacle et l'effet moral des œuvres dramatiques.

5° Pindare le poète, le moraliste, l'homme.

Ces diverses études, qui n'ont nul lien nécessaire entre elles, et qu'on peut lire séparément comme elles ont paru, se rapportent à l'antiquité grecque envisagée dans les trois grandes manifestations de son riche et brillant génie, la religion, l'art et la poésie. L'esprit général qui les anime donne au livre de M. Chassang une suffisante unité. Cet esprit est amplement indiqué dans l'introduction que l'auteur a mise en tête de son volume et dont le titre est le titre même de l'ouvrage : *Le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs*.

M. Chassang est un amant enthousiaste et éclairé de l'antiquité grecque. Nul ne goûte plus vivement que lui et ne met mieux en relief la sereine grandeur, la constante élévation et la pure noblesse des modèles que le génie hellénique a produits dans les arts et dans la poésie. La Grèce antique est à ses yeux le pays où le culte de l'esprit a été poussé le plus loin, et comme la patrie de l'idéal. A cela personne ne peut contredire. Si grand, si extraordinaire que soit le rôle du peuple juif dans l'histoire de l'humanité, l'influence de l'esprit grec n'a pas été moindre. La race grecque est une race élue, privilégiée, bénie de Dieu comme la race d'Israël. Cette richesse même et cette variété du génie grec que M. Chassang connaît si bien répugnent peut-être quelque peu à ces dénominations abstraites dont il se sert pour le caractériser. Les termes de spiritualisme, d'idéalisme et, d'autre part, de matérialisme et de réalisme, sont toujours



de vagues à peu près, quand il s'agit d'art et de poésie en général. Plus d'un malentendu se cache sous ces mots dont certains critiques ont voulu faire des drapeaux d'école. Ils ne nous paraissent pas fort bien choisis pour exprimer ce qu'il y a de spontané, de libre et de vivant dans l'art de Phidias, de Sophocle, d'Aristophane et de Platon. Les poètes et les artistes de la Grèce de Périclès sont de fervents adorateurs et d'admirables interprètes de la beauté, mais ils ne me paraissent pas avoir séparé la beauté de la vie, et la nature a été leur seule et vraie maîtresse.

On lira avec fruit et avec un grand intérêt les diverses études qui composent le volume de M. Chassang. Qu'il nous soit permis d'appeler particulièrement l'attention des érudits et des curieux sur la troisième, qui se rapporte à la caricature et au grotesque, et sur la quatrième, qui contient des détails piquants et généralement nouveaux sur la mise en scène dans le théâtre grec. C'est une lecture fort utile à faire avant d'aborder l'étude des trois grands tragiques grecs.

B. A.

**D<sup>r</sup> DETHIER. — Matériaux pour l'histoire de l'artillerie en général et de l'Ottomane en particulier.** Constantinople et Paris, Didier, 1865. Broch. in-8 de 12 p.

C'est à une circonstance toute particulière que nous devons cette brochure. M. le docteur Dethier est le directeur du Collège autrichien de Constantinople; il s'occupe aussi de l'histoire locale, et, depuis quelque temps, il prépare la publication d'un manuscrit grec inédit de Kritoboulos (historien du commencement du règne de Mahomet II), lorsqu'en lisant les journaux du 30 novembre 1864, il tomba sur un faits-divers pompeusement intitulé : *Le plus gros canon du monde*. Il s'agissait du canon américain Rodman qui a vingt-cinq pieds de long et vingt pouces de diamètre à la bouche. Encore nourri des récits de son chroniqueur, M. Dethier résolut de réduire l'orgueil américain. Sa brochure a pour but de démontrer que, en 1451, Mahomet prit Constantinople avec l'aide d'un canon de trente-deux pieds; soit sept pieds de supériorité sur le canon Rodman, en supposant qu'il y ait concordance parfaite entre les évaluations des mesures turques et américaines.

Au moyen âge, comme aujourd'hui, les dimensions exagérées des bouches à feu étaient fort à la mode. A Narbonne, à Bordeaux, on conserve encore des boulets de pierre ayant plus d'un mètre de diamètre. Ce n'est donc pas sur ce point que je dois appeler l'attention des lecteurs de la *Revue archéologique*. Tout notre intérêt doit se reporter sur les extraits produits par M. Dethier pour les besoins de sa cause. Ils prouvent, en effet, qu'en 1467 l'artillerie turque entraînait comme la nôtre dans une voie de progrès sensibles. Les détails des opérations de la fonte et du service d'une bouche à feu y sont surtout consignés avec une minutie précieuse, et je ne crois pas qu'à cette date on ait encore publié en France un document aussi bien circonstancié.

Autant que j'ai pu en juger, du reste, ces précieux détails se rapportent

parfaitement aux procédés mis en œuvre à la même époque par nos maîtres canonniers. Sous Louis XI, les pièces de bronze commençaient à l'emporter sur celles de fer forgé, et si le matériel de campagne comportait déjà de vrais affûts à roues, comme dans l'artillerie de Charles le Téméraire, les grosses pièces de siège étaient mises en batterie par des moyens identiques à ceux que nous venons de voir exposer. Ceux de nos lecteurs qui voudraient s'en convaincre n'ont qu'à examiner les curieuses vignettes de notre vieux poème de la *Nancéide* ; ils y verront des quartiers de roc et des poutres employés de la même façon qu'à l'armée de Mahomet.

Kritoboulos parle aussi de la poudre, mais d'une façon moins explicite. « C'est, dit-il, une invention nouvelle des Germains, faite il y a environ cent cinquante ans ou un peu plus. C'est une composition de salpêtre, de soufre, de charbon et d'herbes, de laquelle naît un gaz qui, renfermé dans le corps étroit du bronze, l'ouvre par la pression intérieure et donne une telle vitesse à la pierre que quelquefois même elle fait éclater le bronze. »

Dans l'extrait reproduit plus haut, nous avons déjà vu la poudre appelée *herbe*. M. le docteur Dethier rappelle à ce sujet qu'en Allemagne on nomme encore *Zündkraut* (herbe pour amorcer) la poudre à canon. Cette coïncidence s'explique jusqu'à un certain point, si on réfléchit que les Turcs n'avaient eu nécessairement pour premiers maîtres canonniers que des étrangers et surtout des Allemands ; ceux-ci étaient alors recherchés par toute l'Europe.

Faut-il en conclure maintenant, comme le croit M. le docteur Dethier en prenant Kritoboulos au pied de la lettre, que cette poudre primitive ait été réellement mêlée d'herbes ? Je penche d'autant plus pour la négative que j'ai vu bien des comptes de fabrication de poudre aux *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles, sans jamais constater qu'aucune herbe ait joué semblable rôle. Si les canonniers se sont jamais servis d'herbes, c'est pour les refouler sur la poudre dans la pièce même, comme un simple tampon. Peut-être les premiers maîtres canonniers ont-ils voulu, dans l'origine, rendre les secrets de leur art moins faciles à pénétrer en faisant croire que le mélange du soufre, du salpêtre et du charbon empruntait toute sa vertu à l'immixtion d'herbes mystérieuses.

M. le docteur Dethier ne dit point où se trouve ce manuscrit de Kritoboulos, mais c'est évidemment le *Critobule* dont M. Miller a eu communication à la bibliothèque du Vieux Séraï, et dont il parle dans la préface de son dernier volume : *Mélanges de littérature grecque*. M. Miller répète aussi que l'écrivain est inconnu, que son ouvrage est inédit, et il ajoute dans son *Rapport à l'Empereur*, au sujet de la mission spéciale dont il avait été chargé : « J'ai eu déjà occasion de parler de ce manuscrit en envoyant à Votre Majesté un fragment curieux sur la fabrication de la poudre à canon. »

LORÉDAN LARCHÉY.

---

---

# RUINES

D'UNE VILLE ROMAINE A KAIALIK

PRÈS PLEVNÈ (BULGARIE)

---

Je me trouvais à la fin d'août dernier à Plevnè, ville de la moyenne Bulgarie, à huit lieues du Danube. Je n'y avais trouvé pour toute antiquité qu'une *Palanka* turque sans nul intérêt, et j'allais partir désappointé quand un meunier me parla d'un *djinèvis kalè* (château génois), situé à un mille environ au sud de la ville, dans la vallée de *Kaïalik*. Ce nom de génois me garantissait une découverte certaine, car pour le peuple turc toute antiquité date des Génois, comme dans la mer Rouge tout remonte aux Farsi. Je partis donc aussitôt pour le lieu désigné.

La vallée de *Kaïalik*, étroite, sinueuse, ne s'élargit qu'en approchant de la rivière Vid : c'est au point où a lieu cet évasement, que se trouve la ville de Plevnè. A un kilomètre et demi de cette ville, le vallon décrit une forte courbe entre deux coteaux parallèles, dont l'un, celui de l'est, est concave et tout à fait à pic, tandis que le coteau opposé fait éperon et descend en pente relativement douce vers le ruisseau de *Kaïalik*. Je compris du premier coup d'œil que c'était cet éperon qui devait supporter la ville antique, et je me dirigeai vers le sommet bombé de la colline, d'où j'embrassai aisément l'ensemble des ruines et de la position. Ce sommet portait une petite acropole parfaitement rectangulaire, composée d'un mur d'enceinte dont il ne reste que les fondations, et séparée par un fossé du plateau de l'ouest, seul point vulnérable de la position. Des angles N.-E.

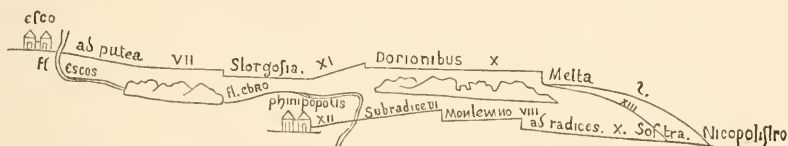
et S.-E. de cette acropole, part le mur d'enceinte de la ville, mur moins épais, qui suit tous les contours, assez irréguliers, de la colline, et dont les portions les plus apparentes sont visibles au sud. A partir du point marqué A sur mon plan, jusqu'à B, je n'ai pas vu de trace de mur : les escarpements de la roche à pic en tiennent lieu, et il ne paraît pas qu'il y ait jamais eu autre chose en cet endroit. Dans l'enceinte de la ville apparaissent les substructions d'un grand nombre de petites maisons rectangulaires, orientées dans le même sens que l'acropole. Entre l'enceinte et le ruisseau il y a une sorte de glacis à pente assez douce, couvert de briques et de débris, mais où je n'ai pas trouvé de substructions : je ne puis donc dire si ce glacis portait un faubourg de la ville.

La surface circonscrite par le mur d'enceinte mesure moins d'un hectare et demi : on n'y trouve ni inscriptions, ni débris autres que des briques déjà mentionnées. Je ne pense pas que des fouilles aboutissent à des découvertes intéressantes ; mais elles permettraient de restituer le plan détaillé de la forteresse, comme MM. Baudry et Desjardins l'ont fait à Troesmis. Je n'ai trouvé aucune trace de citerne ou d'aqueduc, qui eussent été du reste inutiles en temps ordinaire, puisque la ville était entourée de trois côtés d'un ruisseau qui ne tarit pas, sans compter une source très-belle et très-abondante qui sort du flanc de la falaise opposée, et où les bourgeois de Plevné se rendent le dimanche en partie de plaisir. Comme on m'avait dit des merveilles du couloir souterrain d'où jaillit cette source, je voulus en avoir le cœur net et je m'y m'engageai armé d'une bougie : je suivis quelque temps le lit du ruisseau, qui se creusait de plus en plus, et enfin j'arrivai au bord d'un bassin profond, très-limpide, formant demi-lune et dont, par conséquent, l'extrémité opposée m'était masquée par le rocher : j'entendais seulement de ce côté le bruit d'une cascade. J'avais de l'eau à mi-cuisse et j'étais à moitié gelé : je n'entraî pas dans le bassin, mais j'en avais assez vu pour réduire à sa valeur l'affirmation de mon guide, qui m'avait parlé d'un lac pouvant porter un petit vapeur.

Je reviens à ma forteresse. Elle n'était pas faite pour soutenir un siège régulier, puisqu'elle n'avait ni citerne ni aqueduc : mais elle suffisait pour repousser les incursions des barbares, et c'était là sans doute son objet unique. Au nord et au sud, les escarpements du rocher la rendaient imprenable ; à l'est, point le plus faible, elle avait un fossé, comme je l'ai déjà dit, et une petite acropole. Sur le plateau opposé, vers le sud, on voit deux *tumuli*, peut-être funéraires, tumuli appelés en bulgare *maghila*, en valaque *movila* et

quelquefois *magoura*, en grec moderne *magoula*. Je n'ai pas eu le loisir d'y faire des fouilles.

Maintenant, quel est le nom antique qu'il convient d'appliquer à cette ruine? Je désespérais de le trouver, quand je suis venu à reconnaître qu'elle se trouvait sur une ligne stratégique mentionnée dans la Table de Peutinger. Je vais essayer, à l'aide de ce fil conducteur, de résoudre ce petit problème. Pour cela, il faut que je discute brièvement la route entière, qui est celle d'*Oescus* à *Nicopolistro*.



Ce qui doit beaucoup m'aider ici, c'est que les deux extrémités de cette voie n'offrent plus de difficultés d'identification. Nicopolistro même n'en a jamais offert. D'Anville et après lui Katansich y ont reconnu l'intéressante localité de Nikup, près Trinova, qui n'a jamais été décrite, bien qu'elle ait été vue par beaucoup de voyageurs. J'y ai passé deux fois en 1857 sans pouvoir m'y arrêter, mais non sans y constater un splendide champ de ruines, précieux pour l'archéologie et l'épigraphie. Quant à Oescus, qui est Ghighi sur l'Isker, je l'ai visité il y a huit mois, en compagnie de mon ami M. Desjardins, qui l'a exploré à fond et a établi sans réplique l'identité de ce lieu avec l'*Oescus Colonia* des Romains. Marsigli avait le premier signalé les ruines de Ghighi, mais, avec sa circonspection habituelle, il avait évité de toucher la question de géographie comparée.

De *Nicopolistro* ou *Nikup*, une voie que les paysans turcs appellent Orumluk (la romaine) se rend en droite ligne au village bulgare de Stoudena, près duquel j'ai reconnu un *castellum* byzantin à Oytcha Moghila. La direction de cette voie est N.-N.-E. : si elle continuait dans la même direction, elle aboutirait à la grande voie latérale du Danube vers Sistov, au lieu d'aboutir à Oescus comme le veut la Table. J'ajoute que je n'ai pas vu de prolongement N.-N.-E. de la voie au delà de Stoudena ; mais ce n'est là qu'une preuve négative, et je n'ai fait à Stoudena qu'un examen superficiel ; je m'en tiens donc à l'argument précédent. Après étude de la Table et des routes actuelles, je suis convaincu que la voie a dû fléchir à l'O. après



Stoudena, passer au pied d'Ovtcha, et aboutir à Plevné ou, plus exactement, à la ville antique que j'ai décrite. C'est, du reste, la route caravanière actuelle. La distance entre Nikup et Kaïalik est de soixante milles : c'est juste ce que la Table donne entre *Nicopolistro* et *Doriones*; savoir : *Dorionibus* — *Melta* X, *Nicopolistro* L. Les ruines de Kaïalik représentent donc pour moi le *Doriones* de la Table.

Voyons maintenant si le reste de la ligne s'adapte aussi bien à notre interprétation. La Table donne les chiffres suivants d'Oescus à Doriones : *Oesco* — *Ad Putea* — *Storgosia* VII, *Dorionibus* XI. Il n'y a pas de chiffre de distance entre Oescus et *Ad Putea*. Cela a embarrassé Katansich, qui ne trouve rien de mieux à faire que de supposer l'omission d'un chiffre par le copiste, et de placer arbitrairement *Ad Putea* près Plevné, d'après quelque vieille carte italienne qui lui donne de ce côté un lieu marqué *Cinque Fonti*. Avec cette correction il est réduit, pour placer quelque part les trente milles d'excédant qu'il s'est ainsi donnés, de diriger la voie jusque dans les Balkans, contre toute vraisemblance, pour-la faire revenir dans la plaine à Nikup. Il est singulier que Katansich, qui était Serbe, n'ait pas songé à un usage qui règne dans tout l'Orient et a dû y régner de tout temps. Il est sans exemple qu'une caravane qui se met en route pour un voyage de plusieurs jours, parte avant les dernières heures de la journée. On quitte la ville, et on va camper en plein air, à un ou deux milles, là où se trouve un ruisseau, une fontaine, un groupe de puits. Cet usage bien connu explique la fréquence des fontaines, des citernes, des abreuvoirs et des lieux de halte de toute espèce dans les banlieues des grandes villes du Levant. Or, en partant des ruines d'Oescus dans la direction de Plevné, c'est-à-dire au S.-E., on trouve autour du village actuel de Ghighi plusieurs puits dont les uns peuvent être à quatre cents mètres de la ville antique, les autres à douze ou quinze cents, c'est-à-dire à un mille à peu près. C'est donc là que je placerai *Ad Putea*. De ce point à Kaïalik en droite ligne, j'ai dix huit milles et demi sur la carte, ce qui est, à un demi-mille près, la distance de la Table. Reste dans cet intervalle à placer *Storgosia*, à sept milles d'*Ad Putea*. Il faut chercher ce lieu sur un plateau bas, ondulé, découvert, qu'on trouve au S.-E. de Ghighi et que je n'ai fait qu'effleurer. J'aurai à y revenir cette année, et j'espère y trouver quelque chose. Quant à *Melta*, que j'ai nommé en passant, je pense qu'on peut le chercher presque à coup sûr au N.-E. du village bulgare de Poretin, entre Plevné et Bulgareni.

J'ai nommé en passant, Ovtcha Mogila. C'est aujourd'hui une

ruine informe, couronnant un beau tumulus naturel, commandant très-bien tout le plateau de Sistov, mais démoli depuis quelques années par les gens du village voisin pour la construction de leurs maisons. C'était évidemment un de ces blockhaus (*monopyrgi*) élevés par Justinien contre les barbares de Mœsie; mais je n'ai pas encore assez étudié le *De Edificiis* de Procope pour hasarder une identification.

GUILLAUME LEJEAN.

---

---

---

FRAGMENTS INÉDITS

DE

L'HISTORIEN GREC PRISCUS

RELATIFS

AU SIÈGE DE NOVIODUNUM ET A LA PRISE DE NAÏSSOS

RECUEILLIS ET PUBLIÉS PAR C. WESCHER

---

Au nombre des documents historiques réunis dans la seconde moitié du volume de la *Poliorcétique des Grecs*, figurent deux extraits inédits de l'historien Priscus, qui, par leur importance comme par leur nouveauté, méritent d'être signalés et étudiés à part. Depuis l'époque où notre volume a paru, l'éminent auteur de l'*Histoire romaine*, M. Théodore Mommsen, nous a envoyé de Berlin, au sujet de ces deux textes, quelques remarques savantes qu'il nous autorise à publier. Nous profitons de cette occasion pour offrir à nos lecteurs les textes eux-mêmes, précédés de quelques observations nouvelles, et suivis d'un essai d'analyse et de traduction française.

Nous donnerons successivement :

- 1° La description du manuscrit avec une courte notice sur l'auteur;
- 2° Le texte des fragments;
- 3° La note de M. Th. Mommsen;
- 4° Un essai d'analyse et de traduction.

## I

## DESCRIPTION DU MANUSCRIT.

Les deux extraits de Priscus que renferme le manuscrit de la Poliorcétique, s'y trouvent placés entre les fragments de Dexippe et ceux d'Arrien (1). Ils se succèdent l'un à l'autre sans solution de continuité, et chacun d'eux doit être considéré comme formant un tout complet. Transcrits au x<sup>e</sup> siècle d'après un texte oncial dont maint signe révélateur trahit la présence, ils paraissent disposés selon l'ordre qu'ils occupèrent dans l'œuvre originale de Priscus, et tout nous autorise à penser que celui des deux fragments qui est placé le premier relate des faits chronologiquement antérieurs à ceux qui sont rapportés dans le second. Chacun des deux fragments est précédé d'une inscription en écriture onciale indiquant, avec le nom de l'auteur, le sujet de l'extrait. En tête du premier fragment, on lit :

ΕΚΤΩΝ ΠΡΙΣΚΟΥ  
ΠΟΛΙΟΡΚΙΑ ΠΟΛΕΩΣ ΟΒΙΔΟΥΝΑΙ

Ἐκ τῶν Πρίσκου  
πολιορκία πόλεως Ὀβίδουнай.

En tête du second fragment sont inscrits ces mots :

ΕΚΤΩΝ ΠΡΙΣΚΟΥ  
ΝΑΪΣΣΟΥ ΠΟΛΙΟΡΚΙΑ

Ἐκ τῶν Πρίσκου  
Ναϊσσοῦ πολιορκία.

L'une et l'autre inscription omettent de désigner le chiffre du livre dont les fragments sont détachés. L'habitude du manuscrit à cet égard n'est pas constante. C'est ainsi que, des deux extraits de Polybe qu'il renferme, l'un, relatif au siège d'Ambracie, est rapporté formellement au vingt-et-unième livre de cet historien, tandis que l'autre, relatif au siège de Syracuse, est précédé simplement du nom de l'auteur et de l'indication du sujet sans la désignation du livre.

(1) Bibl. imp. mss. suppl. gr. 607, fol. 93 v<sup>o</sup>-94 v<sup>o</sup> (olim αζ' — οη'). Vélin, x<sup>e</sup> siècle.

Ces inégalités dans la précision des renseignements tiennent sans doute à la négligence des *Epitomatores* qui, chargés de choisir et de classer les extraits, se croyaient d'autant moins tenus à une parfaite exactitude dans les renvois, que les textes leur étaient à eux-mêmes plus familiers.

Priscus, l'auteur de ces fragments, est un écrivain connu. Originaire de Panium en Thrace, et appelé, à cause de cette origine, tantôt Θράξ, tantôt Πανίτης, il est désigné par Suidas et par Évagrius sous les noms de *rhéteur* et de *sophiste*, sans doute par allusion à l'état qu'il exerçait (1). Il florissait au v<sup>e</sup> siècle de notre ère, et Suidas le cite comme ayant vécu sous le règne de Théodose le Jeune. On croit qu'il était païen. Son histoire, dont les débris figurent dans la collection des historiens byzantins sous le double titre d'*Histoire byzantine* et d'*Histoire gothique* (2), paraît avoir embrassé les événements compris entre l'année 433, qui fut marquée par le début du règne d'Attila, et l'année 474, qui est la dix-septième année du règne de Léon et qui servit de point de départ au continuateur de Priscus, l'historien Malchus de Philadelphie. L'histoire de Priscus se composait de huit livres. Elle ne fut pas son seul ouvrage : il laissa, en outre, des lettres (ἐπιστολαί) et des compositions oratoires (μελέται) aujourd'hui perdues. Les fragments historiques de Priscus connus jusqu'à ce jour, soit par des citations d'auteurs, soit par des extraits textuels, ont été réunis en dernier lieu au nombre de quarante-trois par M. Charles Müller, et disposés par lui dans l'ordre chronologique (3). Un seul de ces fragments est antérieur à l'an 442 : c'est celui qui ouvre la série. Les deux fragments nouveaux que nous publions aujourd'hui paraissent antérieurs à cette même date. Ces trois morceaux, voisins l'un de l'autre, faisaient sans doute partie du premier livre de l'*Histoire* de Priscus. Nous retrouvons ainsi quelques-unes des principales assises de ce monument littéraire, admiré par les contemporains de l'auteur et malheureusement détruit par les siècles.

(1) Πρίσκος Πανίτης σοφιστής (Suid. s. v.). — Πρίσκος ὁ ῥήτωρ (Evagrius, *Hist. Eccles.* I, 17; II, 16).

(2) Ἱστορία Βυζαντικὴ ἢ Βυζαντιακὴ (d'après la variante de Suidas). — Ἱστορία Γοθικὴ. — Voir les *Excerpta de legationibus* dans le tome I<sup>er</sup> de la Collection byzantine du Louvre (Paris, 1648, in-fol.).

(3) C. Müller, *Fragm. Hist. Gr.*, IV, p. 69-110.



## II

## TEXTE DES FRAGMENTS.

*Premier fragment.*

Ἐκ τῶν Πρίσκου  
πολιορκία πόλεως Ὀβίδουναι. (1)

- Οὐάλιψ, ὁ πάλαι τοὺς Ῥούβους τοῖς Ῥωμαίοις ἐπαναστήσας τοῖς ἐφοῖς, καταλαβὼν Ὀβίδουνον<sup>2</sup> πόλιν πρὸς τῇ ὄχθῃ κειμένην τοῦ ποταμοῦ, τινάς τε τῶν πολιτῶν διεχειρίσατο<sup>3</sup>, καὶ σύμπαντα τὰ ἐν τῷ ἄστει ἀθροίσας χρήματα, κατατρέχειν τὴν Θρακῶν καὶ Ἰλλυριῶν παρεσκευάζετο, μετὰ τῶν νεωτερίζειν σὺν αὐτῷ ἐλομένων. Τῆς δὲ παραστησομένης αὐτῷ<sup>4</sup> πεμφθείσης ἐκ βασιλείως δυνάμεως [καὶ τειχομαχίας]<sup>5</sup> γενομένης<sup>6</sup>, τοὺς πολιορκοῦντας ἐκ τῶν περιθόλων ἠμύνετο, ἐφ' ὅσον αὐτῷ τε καὶ τοῖς ἀμφ' αὐτὸν οἶάτε ἦν καρτερεῖν. Ἡνίκα γὰρ ἀπηγορεύοντο πόνῳ διαδογῆς τὸ Ῥωμαϊκὸν μάχεσθαι πλῆθος, ἐς τὰς ἐπάλλξεις τοὺς παῖδας τῶν αἰχμαλώτων ἰστώντες, τὴν τῶν ἐναντίων βελῶν ἐπεῖχον φοράν. Φίλοι γὰρ τῶν Ῥωμαϊκῶν παίδων οἱ στρατιῶται · οὔτε ἔβαλλον εἰς τοὺς ἐπὶ τοῦ τείχους, οὔτε ἠκόντιζον · καὶ οὕτως αὐτῷ τριβομένου τοῦ χρόνου, ἐπὶ συνθήκαις ἢ πολιορκία<sup>7</sup> ἐλύετο.

*Second fragment.*

Ἐκ τῶν Πρίσκου  
Ναῖσσοῦ πολιορκία.

- Ἐπολιορκούν οἱ Σκύθαι τὴν Ναῖσσον<sup>8</sup> · πόλις δὲ αὕτη τῶν Ἰλλυριῶν ἐπὶ Δανούβῃ κειμένη ποταμῷ. Κωνσταντῖνον αὐτῆς εἶναι οἰκιστὴν φασι, ὃς καὶ τὴν ὁμόνυμον ἑαυτῷ πόλιν ἐπὶ τῷ Βυζαντίῳ ἐδείματο. Οἶα δὲ ὄν πολυάνθρωπόν τε πόλιν ἀίρησιν οἱ βάρβαροι μέλλοντες ὅ. καὶ ἄλλως ἐρυμνήν, διὰ πάσης ἐγώρουσι πείρας. Τῶν δὲ ἀπὸ τοῦ ἄστεως οὐ θαρρούντων ἐπεξιέναι πρὸς μάχην, τὸν ποταμὸν ὥστε

(1) Le ms. porte ΟΒΙΔΟVΝΑΙ, sans doute parce que le scribe, croyant à un génitif pluriel Ὀβίδουνῶν, a voulu faire un nominatif pluriel féminin.

<sup>2</sup> C'est la leçon du ms. Il faut sans doute lire καταλαβὼν [N]οβίδουνον.

<sup>3</sup> Ms : διεχειρησατο. — <sup>4</sup> Ms : αυτων. — <sup>5</sup> Conjecture. Ms : τειχρης. — <sup>6</sup> Le scribe a hésité entre γενομενης et γενομενοι. — <sup>7</sup> Ms : η πολιορκιας. — <sup>8</sup> Ms : τηναίσσον.

- βραδίαν εἶναι πλήθει τὴν διάβασιν ἐγεφύρωσαν κατὰ τὸ μεσημβρινὸν μέρος, καθ' ὃ καὶ τὴν πόλιν παραρρεῖ<sup>1</sup>, καὶ μηχανὰς τῷ περιθόλῳ προσήγον, πρῶτον μὲν δοκοὺς ἐπὶ τροχῶν κειμένας διὰ τὸ πρόχειρον
10. αὐτῶν εἶναι τὴν προσαγωγήν· αἷς ἐφεστῶτες ἄνθρωποι ἐς τοὺς ἀπὸ τῶν ἐπάλλεων ἀμυνομένους ἐτόξευον, τῶν ἐξ ἑκατέρας κεραίας ἐστῶτων ἀνδρῶν ὠθούντων τοῖς ποσὶ τοὺς τροχοὺς καὶ προσαγόντων ὅπη καὶ δεῖο τὰς μηχανὰς, ὡς ἂν εἶη βάλλιν ἐπίσκοπα διὰ τῶν ἐν ταῖς ἐφεστρίσι πεποιημένων θυρίδων. Ὡστε γὰρ τοῖς<sup>2</sup> ἐπὶ τῆς δοκοῦ
15. ἀνδράσιν ἀκίνδυνον εἶναι τὴν μάχην, αὐτοὶ διαπλοκαῖς<sup>3</sup> ἐκαλύπτοντο ἑρέρεις καὶ διφθέρας ἐχούσαις, κώλυμα τῶν τε ἄλλων βελῶν καὶ ὅσα ἐπὶ σφᾶς πυρφόρα ἐκπέμποιτο. Πολλῶν δὲ τῷ τρόπῳ τούτῳ ἐπιτεταχισθέντων ὀργάνων τῇ πόλει, ὥστε διὰ πλῆθος βελῶν δοῦναι<sup>4</sup> καὶ ὑποχωρήσαι τοὺς ἐπὶ τῶν ἐπάλλεων, προσήγοντο καὶ οἱ καλούμενοι κριοί.
20. Μεγίστη δὲ ἄρα καὶ ἤδε ἡ μηχανή· δοκὸς ἐκ ζύλων πρὸς ἄλληλα νεύοντων χαλαραῖς ἀπηρωρημένη ἀλύσειν. ἐπιδορατίδα καὶ προκαλύμματα ὃν εἴρηται τρόπον ἔχουσα, ἀσφαλείας ἕνεκα τῶν ἐργαζομένων. Καλωδίσις<sup>5</sup> γὰρ ἐκ τῆς ὀπισθεν κεραίας εἴλικον βιαίως ἄνδρες αὐτὴν εἰς τὸ ἐναντίον τοῦ δεξομένου τὴν πληγὴν, καὶ μετὰ ταῦτα ἤφισαν
25. ὥστε τῇ τυμμῇ<sup>6</sup> πᾶν τὸ ἔμπιπτον τοῦ τείχους ἀφανίζεσθαι μέρος. Οἱ δὲ ἀπὸ τῶν τειχῶν ἀμυνομένοι ἀμαξιαίους λίθους πρὸς τοῦτο ἤδη παρεσκευασμένους, ἤνικα τῷ περιθόλῳ προσαχθεῖη τὰ ὄργανα, ἐνέβαλλον, καὶ τινα μὲν αὐτοῖς ἀνδράσι συνέτριψαν· πρὸς δὲ τὸ πλῆθος οὐκ ἀντήρουν τῶν μηχανῶν· καὶ γὰρ δὴ προσήγον καὶ κλιμακας
30. ὥστε, πῆ μὲν ἐκ τῶν κριῶν λυθέντος τοῦ τείχους, πῆ δὲ τῶν ἐν ταῖς ἐπάλλεσι βιαζομένων ὑπὸ τοῦ πλήθους τῶν μηχανῶν, ἀλώναι τὴν πόλιν, τῶν βαρβάρων ἐσφρησάντων κατὰ τὸ βραγὲν τοῦ<sup>7</sup> περιθόλου μέρος ἐκ τῆς τοῦ κριοῦ πληγῆς. Τοῦτο δὲ καὶ διὰ τῶν κλιμακῶν, αἱ τῷ<sup>8</sup> μήπω πεσόντι τοῦ τείχους<sup>9</sup> προσήγοντο.

## III

## NOTE DE M. TH. MOMMSEN.

M. Théodore Mommsen a bien voulu nous envoyer de Berlin, au sujet des questions que soulèvent ces deux fragments, quelques

<sup>1</sup> Ms : παραρει. — <sup>2</sup> Ms : γαρ εν τοις. — <sup>3</sup> Ms : αυτοισδιαπλοκοις. — <sup>4</sup> C'est la leçon du ms. Il faut sans doute lire ἐνδοῦναι. — <sup>5</sup> Ms : κλωδισις. — <sup>6</sup> Ms : τυμη avec un signe indiquant l'altération. Il faut sans doute voir ici une forme hétéroclite du mot τύμμα (R. τύπω). — <sup>7</sup> Ms : τοπεριθολου. — <sup>8</sup> Ms : των avec N barré. — <sup>9</sup> Il faut sous-entendre μέρος.

observations dont il nous autorise à faire usage. L'opinion du savant auteur de l'*Histoire romaine* est d'un tel poids dans cette matière, que nous croyons devoir placer le texte intégral de sa note sous les yeux de nos lecteurs.

« Il n'est pas douteux, nous écrit M. Th. Mommsen, que le siège de Naïssus, dont Priscus parle dans le second fragment, ne soit celui de l'an 444, appartenant à l'invasion d'Attila et se terminant par la destruction entière de la ville. Cf. Marcellinus ad a. 444 (p. 286 Roncall.) : *Hunorum reges numerosis suorum cum milibus in Illyricum irruerunt, Naissum Singidunum aliasque civitates oppidaque Illyrici plurima exciderunt.* Priscus (fr. 7, p. 76 Müller) : ἐν Ναϊσσῶν, ἣν ἕρριον (Attila) ὡς ἐπ' αὐτοῦ ἐζηωθεῖσαν τῆς Σαυθῶν καὶ Ῥωμαίων ἐπέθετο γῆς. Il vit lui-même l'emplacement désert de la ville jadis florissante, en 448 (fr. 8, p. 78 Müll.). — Il est plus difficile de trouver la place du premier fragment. La ville est certainement Noviodunum de la Mésie mentionnée par Ammien (27, 4), Ptolémée (3, 10, 11) et d'autres; la première lettre s'est perdue parce que le mot qui précède se termine aussi par un N, et l'inscription du fragment a été faite sur la leçon déjà corrompue et par conséquent non comprise. Le siège de Noviodunum précèdera l'an 444, parce que les fragments se placent dans l'ordre chronologique, mais pas de beaucoup, parce que l'histoire de Priscus commence environ en 433. Les *Rubi* seront probablement les *Rugi*, que nous trouvons parmi les peuplades sous la conduite d'Attila (Sidon. Apoll. 7, 321 : *pugnacem Rugum comitante Gelono*), mais on n'en sait pas autre chose à cette époque, et le Valips qui les avait excités autrefois à la guerre contre les Romains, paraît être absolument inconnu. Probablement il s'agit ici de quelque expédition entreprise par eux seuls contre les Romains en Mésie, et préparatoire en quelque sorte à la grande invasion dont Attila fut le chef. »

#### IV

##### ANALYSE ET TRADUCTION.

Le premier de nos extraits a trait au siège d'une ville qui, appelée *Obidunum* ou *Ovidunum* dans le manuscrit, est identifiée par M. Théodore Mommsen avec *Noviodunum* en Mésie. Cette identification se justifie paléographiquement. La lettre initiale N a été confondue dans le texte oncial avec la lettre finale du mot précédent ΚΑΤΑΛΑΒΩΝ, et par suite elle a disparu. La confusion possible des voyelles O et Ω, dans la finale ΔΟVNON = ΔΟΥΝΩΝ, a fait supposer un nominatif pluriel féminin en ΔΟVΝΑΙ, d'où la forme altérée Οβιδουναι fournie par le titre du document. Le nom de cette

ville est écrit *Νουιόδουνον* dans le beau manuscrit de Ptolémée que possède la Bibliothèque impériale de Paris (1), mais cette orthographe est équivalente à *Νοβιόδουνον* : on sait que, dans la prononciation hellénique, le son du B répond à celui du V dans notre alphabet. Il est plus difficile d'expliquer comment la syllabe accentuée O a pu disparaître au milieu du mot, et ce fait semble impliquer la coexistence des deux formes *Noviodunum* et *Novidunum*. Ajoutons que la ville mentionnée par Priscus était située, selon l'historien lui-même, sur les bords du Danube (*πρὸς τῆ ὄχθη κειμένη τοῦ ποταμοῦ*), ce qui s'accorde avec ce que nous savons du site de *Noviodunum*, placée sur la rive méridionale du fleuve, non loin de son embouchure. L'historien raconte, au sujet de cette ville, le fait qui suit :

« Valips, qui jadis a soulevé les *Rubi* (ou les *Rugi*) contre les Romains d'Orient, s'étant emparé de la cité d'Ovidunum (*Novidunum* = *Noviodunum*) située au bord du fleuve, mit à mort plusieurs citoyens, et, après avoir réuni tout l'argent de la ville, il se disposait à parcourir la région des Thraces et des Illyriens avec les partisans de sa révolte. L'empereur ayant envoyé une armée pour le combattre [et l'action] s'étant engagée, il repoussa les assiégeants de l'enceinte, aussi longtempis qu'il fut possible à lui-même et à ses compagnons de tenir. Quand, succombant à la fatigue d'une lutte incessante, ils ne suffisaient plus à combattre la multitude des Romains, alors ils plaçaient sur les remparts les enfants qui étaient au nombre des prisonniers, et arrêtaient ainsi l'essor des projectiles ennemis. Les soldats, amis de ces jeunes Romains, ne lançaient plus ni pierres ni traits contre ceux qui étaient sur le mur. Ainsi le siège traîna en longueur, et finit par une capitulation. »

Le second extrait, plus étendu que le précédent, se rapporte au siège de Naïssos, la cité de Constantin le Grand. Le nom de cette ville est écrit *Ναῖσός*, avec un seul Σ, dans le *Synecdemus* d'Hiéroclès (2), mais on le trouve écrit *Ναῖσσός*, avec le Σ redoublé, sur la carte des régions danubiennes dans le grand manuscrit de Ptolémée conservé à la Bibliothèque impériale (3), d'accord sur ce point avec le manuscrit de la Polorcétique. Voici le récit de Priscus, d'après notre fragment inédit :

« Les Scythes (c'est-à-dire *les Huns*) assiégeaient Naïssos : c'est une ville

(1) Bibl. imp. mss. anc. f. gr. 1401, fol. 20 r° et fol. 68-69.

(2) Éd. Wesseling, p. 654, 6; éd. Parthey, p. 16, l. 6.

(3) On lit *ναῖσσον* dans le texte (fol. 20 r°) et sur la carte (fol. 68-69).

des Illyriens, située sur le Danube. Constantin, dit-on, en fut le fondateur, le même qui bâtit la ville de son nom sur l'emplacement de Byzance. Les barbares, pour prendre cette ville peuplée et d'ailleurs très-forte, tentèrent tous les moyens. Les habitants n'osant sortir pour combattre, les barbares, pour faciliter le passage des troupes, établirent un pont sur le fleuve du côté méridional par où le Danube baigne la cité. Ils firent aussi approcher des machines de l'enceinte, et premièrement de longues poutres montées sur des roues pour faciliter les approches : debout sur ces poutres, des archers tiraient sur les défenseurs des remparts, tandis que des hommes postés à chaque extrémité poussaient avec leurs pieds les roues et conduisaient les machines dans la direction voulue, pour qu'il fût possible de tirer à coup sûr par les meurtrières pratiquées dans les parois. Car, pour soustraire au danger de la lutte les hommes placés sur la poutre, on les garantissait à l'aide de treillis couverts de peaux et de cuirs, qui arrêtaient tous les traits et principalement les brandons enflammés (1). Beaucoup de machines de ce genre ayant été dressées contre la ville, et la multitude des traits lancés ayant contraint les défenseurs des remparts à céder et à se retirer, on fit approcher aussi ce qu'on appelle les *béliers* (2). Cette machine est très-grande : elle consiste en une poutre suspendue par des chaînes peu serrées à des pieux inclinés l'un vers l'autre, terminée par une pointe de fer et munie de défenses dans le genre de celles qui viennent d'être décrites, pour la sûreté des hommes qui manœuvrent l'instrument. Ceux-ci, à l'aide de câbles, tiraient fortement la poutre par l'extrémité postérieure, dans un sens opposé au but : ils la lâchaient ensuite, de manière à faire tomber et disparaître sous le choc toute la portion du mur qui était frappée. Les défenseurs placés sur les remparts, au moment où les machines approchaient de l'enceinte, lançaient sur elles des pierres énormes (3) préparées d'avance pour cet usage, et ils écrasèrent ainsi plus d'une machine avec ses hommes. Mais ils ne purent suffire à repousser la multitude de ces engins. Les assiégeants appliquèrent aussi des échelles (4). Ainsi, d'une part le mur étant démoli par les béliers, d'autre part les défenseurs des remparts étant

(1) Comparez notre *Fragment historique inédit en dialecte ionien* (Revue archéologique, juin 1868, p. 406, note 1).

(2) Voir, dans notre *Poliorcétique des Grecs*, les trois figures du bélier construit par Hégétor de Byzance : 1<sup>o</sup> la figure *antique* fournie par les manuscrits de Minas et de Vienne (fig. IV, p. 25); 2<sup>o</sup> la figure *byzantine* des manuscrits du XI<sup>e</sup> siècle, seule connue de Thévenot (fig. V, p. 26); 3<sup>o</sup> la figure *restituée* du manuscrit de Bologne, qui sert à expliquer les deux autres (fig. XCI, p. 231). C'est en groupant ainsi les figures de la *Poliorcétique* par *triades*, qu'on peut les interpréter.

(3) Voir à ce sujet le savant mémoire de M. Henri Martin sur *Héron d'Alexandrie*, dans le tome IV des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (1<sup>re</sup> série), p. 438.

(4) Voir, dans notre *Poliorcétique des Grecs*, la description détaillée de ces échelles faite par Apollodore (p. 175), et par l'Anonyme inédit de Bologne (p. 258).



réduits à l'impuissance par la multitude des machines, la ville fut prise, et les barbares firent irruption par la brèche ouverte dans la muraille à coups de bélier. Ce résultat fut complété par les échelles, appliquées à la portion du mur non encore écroulée. »

Le siège dont parle ici Priscus est donc bien réellement celui de l'an 441, puisqu'il se termina par la prise de la ville assiégée. Attila, maître de Naïssos, détruisit complètement cette malheureuse cité. Le souvenir de cette catastrophe nous a été transmis par Priscus lui-même, dans le long fragment qui fait partie de la Collection byzantine et qui est relatif à l'ambassade députée par Théodose le Jeune vers le chef des Huns. Priscus fit personnellement partie de cette ambassade avec son ami et son protecteur Maximin. C'est donc en témoin oculaire que l'historien parle cette fois. « Arrivés à Naïssos, dit-il, nous trouvâmes la ville vide d'habitants, car elle avait été ruinée de fond en comble par les ennemis : seulement, dans les asiles religieux, gisaient encore quelques malades. »

Tel fut le dénouement tragique de ce siège de Naïssos, dont les fragments inédits du manuscrit de la Poliorcétique nous révèlent aujourd'hui les péripéties premières. Cet épisode de l'histoire du v<sup>e</sup> siècle nous montre, au temps même où l'empire romain d'Occident tomba sous les coups des barbares, l'empire d'Orient luttant courageusement contre eux. Cette lutte héroïque devait durer mille ans encore, jusqu'à la chute définitive de Constantinople conquise par les Turcs. La manière dont le rhéteur Priscus raconte les commencements de cette longue agonie justifie le jugement porté sur lui par l'illustre Niebuhr, qui l'appelle « le meilleur des historiens de la décadence ; comparable pour le génie, la véracité, le discernement, aux historiens des plus grands siècles ; écrivain élégant, correct ; qui, après avoir mérité l'estime de ses contemporains et celle de la postérité, a encore eu la gloire d'être loué par des critiques tels que Valois et Gibbon. » Nous n'ajouterons rien à cet éloge, qui suffit à la gloire de Priscus.

C. WESCHER.

---

---

---

# L'AGE DE PIERRE

DANS

LES LANDES DE LA GIRONDE

---

DÉCOUVERTE

DES ATELIERS DE FABRICATION DES POINTES DE FLÈCHES  
ET DE L'ORIGINE DU SILEX EMPLOYÉ

A M. J.-B. DUMAS, *secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.*

---

Monsieur,

Si les études sur l'âge de pierre ont aujourd'hui tant d'attrait et occupent les loisirs d'un si grand nombre d'hommes d'étude, c'est qu'on a bien compris qu'il n'y avait pas là un simple but de curiosité pour quelques-uns, une manie de collectionneur à satisfaire pour quelques autres, mais que, derrière cette étude, dont l'homme est le centre, viennent se grouper une foule de questions importantes à divers points de vue : origine de l'homme, industries primitives, relations entre peuples, par conséquent, commerce, études géologiques, minéralogiques, etc., etc.

Chaque contrée a porté son contingent de faits, plus ou moins nouveaux, plus ou moins intéressants. Dans le *Journal d'Indre-et-Loire* du 16 au 24 novembre 1864, j'ai étudié les ateliers, que le premier j'ai découverts, du bassin de la Creuse, Pressigny, etc., contrée que j'habite une partie de l'année, et que j'ai pu ainsi observer longuement et sur place.

Le département de la Gironde est encore, à ce point de vue, peu

connu dans la science, et cependant autant et plus que d'autres, peut-être, il mérite une attention particulière.

Je prépare, depuis longtemps, une étude sur l'âge de pierre dans ce département. Mais permettez-moi de signaler, aujourd'hui, quelques faits assez nouveaux que je viens d'observer récemment.

Au point de vue des objets qu'on rencontre, sur ou sous le sol, le département peut être divisé en deux parties distinctes : l'une, comprenant la rive droite de la Dordogne, l'entre Dordogne et Garonne, connu sous le nom d'*Entre-deux-mers*, et la rive gauche de la Garonne, contrée riche et depuis longtemps cultivée; l'autre, formée de cette longue bande de terrain sablonneux, désignée sous le nom de *Landes*, longeant sur une longueur variable le littoral de la mer, depuis l'embouchure de la Gironde jusque dans la direction de Bayonne.

Les objets recueillis dans la première division, haches, traits, grattoirs, couteaux, éclats, par la forme et la matière, se rapprochent de ceux des contrées voisines, et peuvent à la rigueur en provenir, ce que j'examinerai plus tard et ailleurs.

Dans les Landes, au contraire, à part de rares couteaux et quelques haches, on ne trouve que des pointes de flèches en silex.

Ces pointes, de figures et de dimensions très-variées, passant de la feuille de saule au losange, et du losange aux diverses formes du triangle, présentent, malgré la variété de couleur et de pâte, un tel fini tout spécial de fabrication, un tel air de famille enfin, qui les éloignent des types ordinaires, recueillis dans les pays voisins, qu'il est difficile d'admettre qu'elles n'aient pas été fabriquées sur place.

Bien que l'opinion contraire semblât dominer, je le pensais depuis longtemps; et cependant, la preuve en était difficile à donner; car, autant le silex est abondant en Périgord et en Touraine, autant il est rare dans ce département. On ne le trouve en certaine quantité qu'aux abords du Périgord, non loin de Sainte-Foy, et un peu sur la rive gauche de la Garonne, aux environs de Bazas, et en quelques rares rognons dans un affleurement de la craie près Villagrains.

Il manque absolument au sol des Landes, et c'est là, toutefois, que se rencontrent presque exclusivement les belles flèches dont je parlais tout à l'heure.

Cependant, malgré ces difficultés de se procurer du silex, un certain aspect de cette fabrication, paraissant particulier aux flèches de la Gironde, demandant une habileté de main qui nous étonne encore aujourd'hui, me faisait penser, je le répète, qu'elles devaient

avoir été fabriquées sur place, dans les Landes mêmes, avec des matériaux qui n'avaient pu être recueillis à de longues distances, mais bien trouvés aux environs.

Des recherches patientes, d'heureux hasards, m'ont mis à même, je le crois, de pouvoir affirmer aujourd'hui qu'elles n'ont point été importées de pays limitrophes, qu'elles sont le produit d'une population autochtone qui habitait le littoral entre la Garonne, la Gironde et l'Océan, et qui ne devait avoir à sa disposition que des blocs assez peu considérables pour ne permettre, peut-être, qu'accidentellement, la fabrication de longues haches et de grands couteaux, si abondants en d'autres pays.

De petits éclats de silex, recueillis depuis plusieurs années dans une propriété des Landes, que je possède dans la commune de Salles, et qui m'a fourni des pointes finies, avaient éveillé mon attention.

Des fouilles que j'ai faites en 1866, grâce à la parfaite obligeance de mon ami M. de Mauvesin, et de M. Antoune, dans une série de tumuli, aux environs de Castelnau (Médoc), en me fournissant encore un assez grand nombre d'éclats de silex travaillés, me confirmèrent dans la pensée que je devrais trouver aux environs de vrais ateliers de fabrication.

Ces prévisions étaient fondées : depuis lors en effet, dès 1866, nous avons constaté de véritables et importants ateliers où se trouvaient des ébauches de flèches, de nombreux éclats de silex et quelques fragments de poterie, aux environs de Castelnau, notamment au *Poujeau de Lille* (1), au *Poujeau de Hourton*, et enfin, dès le printemps de 1867, plus loin encore, sur les bords de l'étang de Lacanau (d'une surface de près de deux mille hectares, et d'une longueur de plus de sept kilomètres), où le niveau des eaux abaissé d'un mètre soixante, par suite des travaux exécutés pour amener le dessèchement des marais du littoral, a mis à découvert, sur divers points de la rive, non-seulement des ateliers de fabrication de silex (2), mais encore de nombreuses épaves archéologiques (3), comme débris de poterie, bagues ornées de pierres, etc., et des monnaies nombreuses, parmi lesquelles nous avons pu constater une suite, depuis le premier siècle de notre ère jusqu'à

(1) *Poujeau*, en langue du pays, signifie *petite hauteur, monticule*.

(2) J'en ai déjà constaté au moins cinq ou six.

(3) Principalement à l'îlot ou plutôt, comme on le nomme dans le pays, au *Poujeau des Boucs*. Je vais au premier jour publier en détail ces récentes découvertes.

l'époque franque, prouvant ainsi pendant quelle longue période ces bords, non alors submergés, avaient servi de lieux d'habitation.

Malgré ces faits intéressants, il restait toujours à résoudre le problème de la provenance du silex travaillé sur ces divers points.

Je n'avais pas rencontré dans les ateliers un seul bloc entier qui pût me mettre sur la trace; seulement j'avais recueilli, sur un des tumulus fouillés près de Castelnaud, un bloc de silex de la grosseur du poing, *paraissant avoir été fortement roulé*.

Quelques jours après, dans une excursion faite sur l'immense plage de l'Océan, le long de la forêt du Flamand, je remarquai parmi les galets du rivage un assez grand nombre de silex roulés, semblables à celui que, loin de la mer, j'avais ramassé à Castelnaud. Quelques-uns de ces silex arrivaient même à un volume assez considérable.

La solution de la question n'était-elle pas là? N'avais-je pas rencontré la mine jadis exploitée par les fabricants de flèches?

J'emportai quelques-uns de ces blocs: j'en fis récolter un grand nombre, et rentré à Bordeaux, je les attaquai par les procédés ordinaires employés pour la taille des pierres à fusil. En général, ils *fendaient* bien et pouvaient donc être travaillés. La pâte, comme couleur et comme texture, était identique à celle de la plupart des silex employés pour nos pointes de flèches. Leur volume assez restreint, ne permettant qu'exceptionnellement de fabriquer de grandes haches et de longs couteaux, expliquerait assez la rareté de ces derniers trouvés dans le pays, en comparaison du nombre, relativement assez grand, de pointes de flèches qu'à force de temps et de patience nous avons pu réunir.

Enfin, en revoyant avec soin nos ateliers, nous retrouvions, sur les éclats ébauchés, des plaques de cette croûte roulée qui recouvrait le silex des bords de la mer.

Le doute n'était plus possible! J'avais eu l'heureuse chance de retrouver, en peu de jours, les ateliers prouvant une fabrication locale et la source exploitée pour fournir la matière première.

Ce serait donc *la mer* seule qui fournissait, et presque sur place, à ces peuples primitifs le silex pour la fabrication de leurs instruments (1).

Je ne puis rechercher aujourd'hui, dans cette lettre déjà si longue, d'où et de quel étage géologique proviennent ces silex, bien que ce soit probablement de cette vaste terrasse sous-marine, peu

(1) Je puis prouver par les échantillons de ma collection tout ce que j'avance ici.



profonde, dont l'existence a été constatée en face de nos côtes, se dirigeant de la Vendée à l'embouchure de la Bidassoa, et dont la largeur varie de trente à cent soixante kilomètres.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire en commençant, je compte prochainement publier un travail plus étendu sur cette question de l'âge de pierre dans la Gironde; mais ce fait de la mer fournissant ainsi la matière première à cette fabrication, fait que je n'ai vu encore observé ni indiqué nulle part, m'a paru assez nouveau, assez intéressant, pour être dès aujourd'hui signalé à l'Académie.— Si vous le jugez ainsi, Monsieur, je vous serais reconnaissant de vouloir bien en donner communication à une prochaine séance de l'Institut. — Cette publicité, en constatant la priorité de ma découverte, me donnera le temps de compléter quelques observations pour achever l'étude que je prépare sur ce sujet.

Je vous prie, etc.

Comte ALEXIS DE CHASTEIGNER.

Bordeaux, 16 mai 1868.

---

---

RECHERCHES

SUR

LES INSIGNES DE LA QUESTURE

ET SUR LES RÉCIPIENTS MONÉTAIRES

(Suite) (1)

---

DU SUBSELLIAIRE QUI FAIT LES DISTRIBUTIONS AU PEUPLE.

Le siège insigne des magistratures secondaires apparaît encore sur les médailles dans des scènes plus compliquées. Ainsi, parmi les officiers qui accompagnent l'empereur, les représentations de *Congiaires* (par exemple le grand bronze de Trajan donné comme spécimen au n° 10 de la pl. XVII) nous montrent un personnage en toge placé à l'extrémité du *suggestus* (*assidens in cornu tribunalis*), à quelque distance du souverain qui siège au premier plan sur la chaise curule. Ce fonctionnaire de second ordre, ainsi que l'indique le *subsellium* sur lequel il est assis, est chargé par le prince qui préside à la cérémonie de remettre les tessères de *congii* aux citoyens qui montent un à un la *scala* pour les recevoir. On le remarque sur les grands bronzes de plusieurs empereurs. Je les désigne par la légende des revers :

*Néron* : CONG · I DAT · POP.

CONG · II DAT · POP · R.

La variété sur laquelle on lit CONG · II DAT · POP., qui représente l'officier assis (2).

(1) Voir le numéro de juillet.

(2) Avec la même légende CONG · II DAT · POP., un grand bronze de Néron nous

L'exemplaire du British Museum qui porte: ..... DAT · POPVLO.

*Nerva*: CONGIAR · P · R.

*Trajan*: COS · II · P · P · CONG · P · R ·

COS. V. CONGIAR. SECVND. (Voir la planche.)

CONGIARIYM TERTIVM.

*Hadrien*: PONT. MAX. TP. POT. COS. II en légende circulaire, et à l'exergue LIBERALITAS AVG.

(Avec les mêmes légendes, ce type se trouve également sur certaines variétés du denier d'argent.)

*Marc Aurèle* (seul): IMP. VIII COS. III P.P, et à l'exergue LIBERALITAS AVG. VII.

Il suffit de comparer le type de cette dernière médaille, frappée pendant le règne simultané de deux collègues, avec d'autres compositions dans lesquelles les deux empereurs Marc Aurèle et Verus ou Marc Aurèle et Commode siègent conjointement sur le suggestus, pour se convaincre, d'après l'emploi tout matériel donné au subselliaire et la forme du siège qui lui est affectée, qu'il ne faut chercher là qu'un officier secondaire. Mais on aurait tort de se méprendre sur le sens de cette expression, qui peut s'appliquer à des fonctionnaires néanmoins très-considérables; car, après les trois magistratures curules, consulat, préture et édilité curule, qui constituaient les *grandes dignités* de la République, les tribuns, les questeurs et les édiles du peuple, magistrats de *juridiction* inférieure, « *minora judicia exercentes*, » suivant l'expression d'Asconius Pedianus, ne laissaient pas que d'être encore d'importants personnages.

Après une attentive enquête, il nous semble que les archéologues n'ont point cherché, ou, pour parler plus exactement, ne sont point parvenus à déterminer le titre de ce distributeur. Les autorités antiques font défaut ou restent dans le vague. Tite Live nous parle en plusieurs endroits (1) d'édiles curules qui, sous la République, donnaient, à l'occasion de leur nomination, des fêtes dans lesquelles « *frumentum populo dividerunt*. » Mais il est évident que dans ce cas les édiles apparaissent comme les généreux auteurs de la distribution, nullement avec le caractère de répartiteurs manuels. Suétone,

montre l'officier qui fait la distribution, debout et en bas du suggestus (Eckhel, *Kurzgef. Anfangsgr.*, pl. III, n° 27. — Gérard Jacob, *Traité élém. de numism.*, même planche). La variété des congiaires dans lesquels le distributeur est debout se retrouve sous plusieurs des empereurs suivants.

(1) Lib. XXV, cap. 2. — Lib. XXXI, cap. 4 et 50.

au chapitre XXXVII de la Vie d'Auguste, nous cite, entre autres institutions nouvelles de ce prince, celle d'un curateur des répartitions de blé: « Nova officia excogitavit: *curam operum publicorum, viarum, aquarum, alvei Tiberis, frumenti populo dividundi.* » Mais il ne donne pas en propres termes le titre du fonctionnaire à qui ce soin était confié. Est-ce celui-ci que représenteraient les médailles dont nous nous occupons, ou bien un des *procuratores* ou *praefecti sacri ararii*, dont les attributions furent transmises, à l'époque de Constance Chlore, à un dignitaire de création nouvelle qu'on appela *Comes sacrarum largitionum* (1)? Il faut reconnaître que la question reste bien douteuse, et que nous attendons encore le monument décisif qui nous permettra de la résoudre.

Lorsque les circonstances mêmes dans lesquelles les médailles sont frappées, lorsque la composition de la scène prouvent que nous avons sous les yeux l'empereur ou les empereurs en personne, on peut observer: 1° que les souverains sont toujours assis sur une chaise curule; 2° qu'un officier chargé de faire la distribution est tantôt debout en bas du suggestus, tantôt debout à l'extrémité d'une sorte d'aile ou de corps en retour, tantôt enfin à la même place de l'estrade, assis sur un modeste siège; dans les trois cas, il remet une tessère à chaque citoyen qui se présente; 3° que lorsque cet officier ne figure pas dans la composition (et principalement sur la monnaie d'or, dont le module exigü exige une simplification de type), alors, ou bien l'homme qui personnifie soit le peuple, soit les soldats, se tient à quelque distance au pied du suggestus, ou bien une Libéralité symbolique lui verse de sa corne d'abondance la part de *gradiles* qu'il vient chercher (2).

D'autre part, on reconnaît une petite série de représentations dans lesquelles un personnage en toge, évidemment d'un rang élevé, assis et placé sur un suggestus, remet de sa propre main le donativum aux individus qui se présentent à lui, ou reçoit lui-même les offrandes que ceux-ci lui apportent. Ce personnage, dont nous n'avons pu jusqu'à présent rattacher d'une manière certaine le pro-

(1) Nous avons précisément occasion de citer plus loin (voy. p. 116) le diptyque d'un *Comes sacrarum largitionum* nommé Clementinus, et consul en 513 après J.-C., présidant à une distribution.

(2) V. par ex. les grands bronzes d'Hadrien aux types LOCVPLETATORI ORBIS TERRARVM (Eckhel, *Kurzgef. Anfangsgr.*, pl. V, n° 3. — Gérard Jacob, *Traité élém. de numism.*, même planche), COS III LIBERALITAS AVG. IIII. et LIBERALITAS AVG. VII, ainsi que les monnaies d'or d'Antonin portant les légendes LIBERALITAS AVG. II, et LIB. IIII. (Cohen, *méd. impériales*, nos 175 et 188, t. I, pl. XI).

fil aux portraits des empereurs, est toujours assis sur un *subsellium*, et ressemble considérablement, il faut le dire, au distributeur qui se voit sur le gradin, non loin du prince. Quatre monnaies offrent les deux sujets particuliers dont on peut former cette classe. Je me contente d'en indiquer sommairement les revers.

. 1° *Suffimenta data.*

A. Auréus d'Auguste frappé par le triumvir monétaire L · MESCINIUS. Deux citoyens en toge s'approchent du *suggestus* au pied duquel est une corbeille. La légende inscrite à l'exergue et sur le *suggestus* se lit : AVG · SVF · P · LVD · S · (*Augustus suffimenta populo [dedit], ludos sæculares [fecit]*)(1).

B. Grand bronze de Domitien. COS · XIII LVD · SAEC · SVF · P · D (*Ludos sæculares [fecit], suffimenta populo dedit*). Une femme et un enfant s'approchent du *suggestus*. Aux pieds du personnage assis, deux corbeilles. Dans le fond, un temple.

2° *Fruges acceptæ.*

C. Grand bronze de Domitien. COS · XIII LVD · SAEC · A POP · FRVG · AC · (*Ludos sæculares [fecit], a populo fruges accepit*). Deux citoyens, debout auprès du *suggestus* et tenant des couronnes, s'approchent du personnage assis, aux pieds duquel sont déposées trois corbeilles. Dans le fond, la vue d'un temple. (V. le n° 11 de la pl.)

D. Autre. Même légende. Les deux citoyens en toge semblent répandre des fruits devant le *suggestus*.

Eckhel et les plus éminents numismatistes ne paraissent pas avoir fait la distinction que nous avons proposée plus haut. C'est toujours l'empereur qu'ils nomment; mais aussi sans faire aucune observation sur la nature de son siège. Or, il nous paraît difficile d'admettre que dans des circonstances aussi solennelles que la célébration des jeux séculaires, le souverain ait renoncé à un insigne qui était évidemment d'une grande importance dans le cérémonial. Faudra-t-il croire que dans un intérêt de popularité, et pour revendiquer la possession de

(1) Mionnet, *liarété des méd. rom.*, t. I, pl. p. 110. — Riccio, *Mon. dell. famigl.* pl. LXI MESCINIA, n° 2. — Cohen, *Méd. consulaires*, pl. XXVII MESCINIA, n° 7. — Madden, *Numism. Chronicle*, N. S. 1865, vol. V, pl. I, n° 12. C'est ce dernier dessin qui reproduit le siège de la façon la plus distincte.



certaines dignités jouissant des sympathies de la foule, les empereurs adoptaient momentanément les insignes d'une magistrature déterminée (1)? Resterait à chercher précisément le nom de cette magistrature.

M. Madden (2) dit à l'appui du sens de *suffimenta* (encens): « Nous apprenons par Zosime (liv. II) qu'avant la célébration des jeux les quindécemvirs, assis sur une estrade, distribuèrent au peuple des [objets destinés aux] sacrifices expiatoires (*καθάρσια*), et ceux-ci consistaient en torches, soufre et bitume (*ταῦτα δὲ ἔστι δῶδες καὶ θεῖον καὶ ἄσφαλτον*). »

Pour que l'observation de M. Madden trouve son application, il faut que le distributeur figuré sur les monnaies qui portent l'indication **SVF · P · D** soit un quindécemvir. Peut-on attribuer ce titre aux empereurs Auguste et Domitien qu'on s'accorde en général à voir dans ce personnage? C'est là une grande question, déjà traitée en ce qui regarde Auguste par divers érudits, et dans laquelle le savant auteur de la *Doctrina* s'est prononcé négativement (T. VI, p. 102).

Aux recherches que nous venons de faire pour déterminer les circonstances dans lesquelles le subsellium est affecté à certains personnages, les numismatistes pourraient opposer le type de quelques rares médailles à l'effigie de Faustine mère divinisée, **DIVA AVGVSTA FAVSTINA**, dont le revers nous montre Antonin instituant les **PVELLAE FAVSTINIANAE** (3). Cet empereur y est représenté assis, non sur la chaise curule, mais sur un siège analogue au subsellium; et comme en cette occasion il est bien probable qu'il ne remplit ni les fonctions de tribun, ni celles de questeur, on semble

(1) Les empereurs tenaient à grand honneur d'appartenir au tribunat, d'où était sortie leur dynastie. — Suétone dit en parlant de Claude: « De majore negotio acturus in curia medius inter consulum sellas tribunicio subsellio sedebat » (*In Claud.*, cap. XXIII.)

(2) *Numismatic Chronicle*, 1865, t. V, p. 23.

(3) Malgré l'exigüité des figures, les types sont si bien et si finement gravés, qu'on reconnaît le galbe de la tête d'Antonin assis, et de celle du personnage debout devant lui, qui est très-certainement Marc Aurèle, sur le précieux auréus qui existe au Cabinet des médailles, et dont une très-imparfaite esquisse a été donnée par Caylus (*Num. aur.* n° 505). Le denier d'argent fabriqué à la même occasion représente avec autant de certitude Antonin sans son fils adoptif. (V. Eckhel, *Kurzgef. Anfangsgr.*, taf. V, n° 9. — Gérard Jacob, *Traité élém. de num.*, même pl. — Cohen, *Méd. impériales*, t. II, pl. XIV, n° 108.) Nous citons ces gravures pour la composition générale seulement.

rait fondé à soutenir que le choix du siège est un détail indifférent, abandonné à la fantaisie du maître des cérémonies, voire même tout simplement à l'inspiration du graveur monétaire.

A cela nous répondrions que tout au contraire ces médailles apportent un nouvel argument en faveur de notre opinion, et que même elles sont du petit nombre de ces monuments numismatiques qui offrent un détail très-facile à expliquer à l'aide des textes anciens.

En effet, elles ont été frappées au moment de la mort de Faustine, et pour perpétuer le souvenir d'une fondation pieuse que son époux consacrait à sa mémoire. L'empereur était donc en deuil. Or, nous savons que dans les deuils publics les magistrats mettaient de côté leurs insignes, et que les consuls eux-mêmes quittaient leurs chaises curules pour des sièges vulgaires, comme nous apprenons par Tacite que cela arriva à la mort de Drusus, fils de Tibère : « *consulesque, sede vulgari, per speciem mœstitiæ sedentes* (1); comme cela, d'après le témoignage de Dion, avait eu lieu à la mort d'Auguste (2), et se produisit probablement encore aux funérailles de Germanicus, si l'on en juge par ces mots de Tacite : « *sine insignibus magistratus* (3). » C'est en s'appuyant sur ces autorités que Claude Guichard, en son premier livre des *Funérailles* (4), a pu dire : « Les magistrats principaux posoyent leur robes bandées d'escarlate, et prenoyent celles, dont les Sénateurs s'accoustroyent ordinairement, et pour démonstration plus grande de leur regret, ne s'asseoyent plus en leurs chaires ivoirines, comme ils souloyent faire : mais sur des sieges moins honorables. »

L'artiste qui a composé le type de la médaille s'est donc conformé exactement à la vérité; il a eu le soin de ne pas donner à l'empereur une chaise curule, qui n'eût pas exprimé le deuil dont la création des *Puellæ* était la conséquence. Le scrupule avec lequel il a observé la distinction introduite par le cérémonial est une nouvelle garantie du soin avec lequel tous les types monétaires que j'étudie sont conçus et exécutés.

(1) *Annales*, IV, cap. 8.

(2) Dion, l. LVI, cap. 31 : « *οἱ δ' ὕπατοι κάτω ἐν τοῖς βάλθοις ὁ μὲν τῷ τῶν στρατηγῶν, ὁ δὲ τῷ τῶν δημάρχων.* »

(3) *Ann.*, III, cap. 4.

(4) Lyon, Jean de Tournes, 1581, p. 147.

## LA SELLA CASTRENSIS, LES FAISCEAUX.

En certaines occasions déterminées, le questeur échangeait ses insignes contre ceux de l'ordre supérieur : ce fait intéressant nous est rappelé par les monnaies de la Cyrénaïque.

Il a déjà été parlé des médailles frappées par A. Pupius Rufus; les inscriptions d'autres monnaies appartenant au même personnage font voir qu'il était monté en grade, et que, à l'occasion de cet avancement, il prit d'autres attributs. Sur les deux variétés dont nous avons fait graver les faces les plus importantes pour notre étude (n<sup>os</sup> 12 et 13), un siège de préteur apparaît à la place que le *subsellium* occupait sur les bronzes précédemment décrits, et des faisceaux munis de haches succèdent à la simple *virga*. Pupius était, en effet, devenu *quæstor pro prætore* (ταμίης ἀντιστράτηγος), modification qui se produisait souvent dans les provinces pendant une absence prolongée du préteur, ou lorsqu'il mourait; et dans ce cas le questeur se trouvait tenir le premier rang (1). Les légendes réunies de l'une des pièces forment la proposition ΑΥΛΟΣ ΠΟΥΠΙΟΣ ΤΑΜΙΑΣ

(1) Salluste dit que Marius, étant consul, laissa, pendant une absence prolongée du camp, son questeur Sylla avec le titre de *pro prætore* (*Bell. Jugurth.*, p. m. 149). Ailleurs : « Postea Pīso in Citeriorem Hispaniam quæstor pro prætore missus est. » (*Bell. Catilin.*, p. m. 16.) Ce que confirme l'inscription publiée par Gruter (p. 383, 5). Nous lisons dans Cicéron : « Ego de provincia decedens quæstorem Ciliciæ præposui. » (*Lib. II Epist. fam.* 15.) Ailleurs : « P. Lentulus P. F. pro quæstor proprætoris » (*Lib. XII Epist. fam.* 15.) L. Antoine est appelé par Josèphe ἀντιταμίης καὶ ἀντιστράτηγος (*Antiq.*, l. XIV, cap. x, § 17). Q. Cornificius est dit *Quæstor pro prætore Cæsaris* en Illyrie (Cæsar, *Bell. Alex.*, cap. xlii). D'après Velleius Paterculus (l. II, c. 45), Claude décréta que Caïon serait envoyé à Chypre avec le titre de « *quæstor cum jure prætorio, adjecto etiam quæstore.* » Mais sous les empereurs ce titre avait changé de valeur : « Ætate imperatorum appellatione plenior dicuntur quæstores provinciarum . . . Ab his distinguitur quæstores pro prætore liberæ rei publicæ, qui revera pro prætoribus provincias regebant. » (Heuzen, *Coll. Orellianæ suppl.*, tabularum p. 106.) — Ce titre se trouve encore dans un grand nombre d'inscriptions numismatiques et lapidaires : V. Gruter, p. 100, n<sup>o</sup> 10; 344, n<sup>o</sup> 8; 383, n<sup>o</sup> 5; 389, n<sup>o</sup> 6; 392, n<sup>os</sup> 4 et 8; 403, n<sup>o</sup> 1; 433, n<sup>o</sup> 1; 1093, n<sup>o</sup> 7; 1099, n<sup>o</sup> 7. — Muratori, p. 236, n<sup>o</sup> 4; 320, n<sup>o</sup> 1. — Marini, *Fr. Arval.*, p. 729, 742, τὰν LVIII, CLXXVII. — Orelli, n<sup>os</sup> 151, 773, 2369, 3113, 3143, 3375, 6492, 6766, 6956. — Chandler, *Inscr. ant.*, p. 57, 36. — Torremuzza, *Sicil. inscr.*, p. 13, n<sup>o</sup> 30; 43, n<sup>o</sup> 1. — Olivieri, *Marm. Pisaur.*, p. 16, n<sup>o</sup> 36. — *Ann. Inst. arch.*, 1844, p. 51; *Bulletin*, 1856, p. 57. — *Corp. Inscr. Græc.*, 364, 2591. — Cf. Eckhel, *Doctr.*, t. IV, p. 247. — Borghesi, *Déc.* X, Osserv. V. — *Mon. della Cirenaica, Œuvr. compl.*, t. II, p. 404-406. — Cavdoni, *Osserv. sulle mon. della Ciren.* (in-8, 1843), p. 73 sq.

ΑΝΤΙCΤΡΑ, et celles de la seconde variété : ΠΟΥΠΙΟC ΑΝΤΙCΤΡ... ΚΑΙ ΤΑΜΙΑC.

On peut considérer sans hésitation le siège de Pupius comme une sella de préteur, parce qu'on voit un meuble exactement semblable sur des bronzes d'autres proconsuls de la Cyrénaïque, Scato et Palicanus (1), dont la dignité est indiquée par les initiales PR. Mais c'est avec intention que je me suis abstenu de nommer ici la chaise curule, dont la forme est partout la même. Telle nous la voyons sur les monnaies consulaires, telle nous la retrouvons sous l'Empire. Elle était alors devenue l'un des insignes de la souveraineté, les césars adoptant soigneusement tout ce qui pouvait se rattacher aux anciennes magistratures. Aussi, jusqu'au milieu du v<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire longtemps après le triomphe complet du christianisme, la chaise curule reste construite sur le même modèle.

Ce siège de Scato, de Palicanus, de Pupius, n'a pas, il importe de le faire observer, une forme particulière au pays, puisque sur la monnaie d'un autre préfet de la Cyrénaïque, Lollius (2), nous remarquons la chaise curule ordinaire. Quel nom donner à ce siège à pieds croisés, équivalant, comme on vient de le voir, à la chaise curule (3)?

C'est, à ce que nous pensons, la *Sella castrensis*, siège plus facile à transporter que la chaise curule, et qui la remplaçait pendant les campagnes. Cette appellation justifie pleinement la forme de pliant

(1) Müller, *Numism. de l'ancienne Afrique*, t. I, p. 166, n<sup>o</sup> 432, et p. 168, n<sup>o</sup> 434. Les pièces dessinées dans les anciens auteurs et attribuées à Nicée ne sont que des exemplaires mal lus des monnaies de Pupius Rufus. — Il faut très-vraisemblablement en penser autant des types à légendes bizarres gravées dans la dissertation de Chimentelli (*Marm. Pisanum*, p. 2201, pl. I, n<sup>os</sup> 4 et 5).

(2) Müller, *loc. cit.*, n<sup>os</sup> 384 à 389 et n<sup>o</sup> 399.

(3) Une monnaie de bronze frappée en Cyrénaïque, sous le règne d'Auguste, porte d'un côté l'inscription bilingue IMP · AVG · TR · POT entourée d'une couronne de laurier, de l'autre le nom de CAPITO Q(uestor), accompagnant une sella de la même



forme. Pour faire accorder la valeur attribuée à ce siège, en raison de ce qui vient d'être remarqué, avec nos données acquises sur les insignes ordinaires des questeurs, nous sommes conduits à admettre que, par suite de circonstances qui nous sont in-



(*sella plicatilis* ou *flexilis*, ὀκλαδίας) (1), qu'on distingue clairement sur les monnaies cyréniennes, et que nous comprenons d'autant mieux qu'aujourd'hui encore on en fabrique de semblables. Les grands bronzes des empereurs qui ont entrepris des expéditions lointaines nous montrent ces princes haranguant leurs troupes du haut d'un suggestus, et assis sur des pliants pareils à ceux de nos préteurs.

Ils se reconnaissent facilement des chaises curules à ce caractère spécifique que les pieds en sont croisés mais non courbes.

On peut facilement apercevoir sur les monnaies de coin romain, comme sur les monnaies de fabrique africaine, les séries de barreaux qui caractérisent cette sorte de meuble. Chacune des deux parties qui s'entre-croisent en tournant sur un axe central, est composée d'une rangée de barres parallèles, maintenues à distances régulières par des traverses fixées à la partie supérieure et à la partie inférieure, le tout formant deux panneaux ajourés, engagés l'un dans l'autre, et jouant comme les doigts des deux mains intercroisées. La base de la chaise est formée par les deux traverses inférieures, tandis que les traverses supérieures correspondantes servent à tendre le cuir ou l'étoffe qui complète le siège.

Sur les médailles et les bas-reliefs, nous voyons quelquefois un siège que son emploi dans les allocutions donne bien lieu de prendre pour la *sella castrensis* et qui peut être exactement construit comme celui que je viens de décrire, mais qui pourrait aussi être plus simple et monté seulement sur deux X; la façon dont ce meuble est figuré tout à fait de profil ne nous autorise pas à trancher cette dernière question, puisqu'il est permis de supposer la série de barreaux masquée par la perspective.

Les principaux exemples de figures impériales assises sur la chaise de camp, nous sont fournies par les médailles suivantes :

*Caius Caligula :*

ADLOCVT · COH. L'empereur est debout et la *sella* est placée

connues, Capito a été honoré du droit à un siège plus distingué que le *subsellium*; sans toutefois qu'il ait reçu en même temps les faisceaux. Une inscription mentionne un *quaestor duumviratibus ornamentis honoratus* (Henzen, *Coll. Orell. Suppl.*, tabularum p. 160, col. 2). Or, une chaise curule se trouve avec l'inscription NONIVS SVLPICIVS II VIR QVINQ sur un bronze colonial à l'effigie d'Auguste. — Cette médaille de Capito, qui ne fut connue ni de Borghesi, ni de Cavdoni, et que M. Müller n'a pas décrite parmi les monnaies de la *Cyrénaïque*, existe dans le médaillier de la Bibliothèque impériale.

(1) Ὀκλαδίας τε αὐτοῖς δίφρους ἔφερον οἱ παῖδες, ἵνα καθίζοιεν, ὡς ἔτυχεν (*Athénée*, XII, chap. 1).



derrière lui. (Sur le coin exécuté par le Padouan d'après cette médaille, et sur quelques exemplaires retouchés au burin, la chaise est à pieds courbes.) Grand bronze.

*Trajan :*

REX PARTHVS. Or (4) et grand bronze (2); sur celles-ci, comme sur toutes les suivantes, l'empereur est assis.

REX PARTHIS DATVS. Grand bronze (3).

REGNA ADSIGNATA. Or (4) et grand bronze (5).

IMPERATOR VII. Or (6).

IMPERATOR VIII. Grand bronze.

IMPERATOR VIII. Grand bronze.

*Hadrien.*

LIBERAL · AVG · III · P · M · TP · P · COS · III. Une des variétés du denier d'argent.

LIBERALITAS AVG · III. Une des deux variétés du grand bronze.

LOCVPLETATORI ORBIS TERRARVM. Également sur un grand bronze (7).

On voit encore la sella castrensis sur les revers de M. Aurèle et de L. Verus relatifs au roi Soemus :

*Marc Aurèle :*

REX ARMEN · à l'exergue; puis en légende circulaire TR · P · III IMP · II COS · II. Grand bronze. (Ce revers se rapporte à Lucius Verus. Marc Aurèle était alors dans sa XVIII<sup>e</sup> puissance tribunitienne et dans son III<sup>e</sup> consulat.)

*L. Vérus :*

REX ARMEN · DAT · à l'exergue; et à l'entour : TR · P · III IMP · II COS · II. Or (8) et grand bronze (9).

(1) Caylus, *Num. aurea*, in-4<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 327.

(2) Spanheim, *De usu et præst. num. ant.*, à la p. 581. — Cohen, *Méd. impériales*, t. II, pl. I, n<sup>o</sup> 376.

(3) Du Molinet, *Cab. de la biblioth. Sainte-Geneviève*, pl. 18, n<sup>o</sup> VI. — Eckhel, *Kurzgef. Anfangsgr.*, pl. IV, n<sup>o</sup> 19. — Gérard Jacob, *Traité élém. de num.*, même planche.

(4) Caylus, *loc. cit.*, n<sup>o</sup> 328.

(5) Spanheim, *De usu et præst.*, p. 581.

(6) Caylus, *loc. cit.*, n<sup>o</sup> 320.

(7) Visconti, *Iconogr.*, pl. 38, n<sup>o</sup> 3. — Eckhel, *Kurzgef. Anfangsgr.*, pl. V, n<sup>o</sup> 3. — Gérard Jacob, *Tr.*, même planche.

(8) Caylus, *Num. aur.*, n<sup>o</sup> 606.

(9) *Trésor de numism. et de glypl.*, pl. XXXVII, n<sup>o</sup> 2. — Cohen, *Méd. impériales*, t. III, pl. I, n<sup>o</sup> 169.

REX ARMENIIS DATVS IMP · II TR · P · IIII COS · II. Grand bronze (1).

En plusieurs places de la colonne Trajane (2), et dans une sculpture de l'arc de Constantin (3), nous trouvons l'empereur assis sur la sella castrensis. Un bas-relief de la Villa Mattei représente le même pliant donné au souverain qui fait une allocution (4). Sur la joue d'un très-intéressant sarcophage conservé dans le Campo Santo de Pise (5), on voit un empereur assis sur la sella castrensis pour recevoir la soumission d'un chef barbare. Cet empereur, que Lasinio n'a pas reconnu, offre très-vraisemblablement les traits d'Antonin.

Enfin Suétone, dans la vie de Galba, mentionne ce meuble dont le souverain fut, pendant qu'il haranguait les troupes, privé par la négligence de ses serviteurs (6).

Un cippe du Musée Calvet, à Avignon, représente aussi en bas-relief l'image très-complète et dans de grandes proportions de la sella castrensis. Sur ce rare monument, trouvé à Graveson, la chaise, accostée de deux faisceaux sans haches (*fascēs innocuī*) (7) est l'insigne honorifique d'un quattuorvir. La brièveté de l'inscription

C · O T A C I L I O · C · F · V O L ·  
O P P I A N O | I I | V I R

ne nous permet malheureusement pas d'en savoir davantage sur ce très-oublié personnage (8).

(1) *Numism. com. Pembrochiae*, 3<sup>e</sup> part., pl. 73, n<sup>o</sup> 1.

(2) P. Santi Bartoli, *Colonna Traiana*, n<sup>os</sup> 62 et 176.

(3) Bellori, *Vet. arc. augg.*, pl. XXXI. Comparez cette partie du monument représentant l'investiture de Parthamasiris, avec le tableau correspondant (*ibid.* pl. XXX) où l'on voit l'empereur sur une chaise curule dans une composition de l'ordre civil (*alimenta Italiae*).

(4) Venuti et Amaduzzi, *Vet. monum. Mitth.*, t. III, pl. XXXVI, fig. 2.

(5) Lasinio, *Racc. di sarc. del Campo santo*, 1814, in-4, pl. CXIII.

(6) « Adoptionis die neque milites allocuturo *castrensem sellam* de more positam pro tribunali, oblitis ministris, et in senatu *curulem* perverse collocatam. » (Cap. XVIII.)

(7) V. les médailles de Livineius Regulus, préteur et préfet de la ville, sur lesquelles la chaise curule est accostée soit de deux, soit de six faisceaux, sans haches (Cohen, *Méd. cons.*, pl. XXIV, n<sup>os</sup> 3-5). Cf. Maffei, *Museum Veronense*, pl. à la p. CXVII, n<sup>os</sup> 2 et 3, les sièges de sévirs accostés de six faisceaux sans haches. Et comparez dans le même ouvrage les licteurs portant des faisceaux de cette même espèce (pl. à la p. CXVII, n<sup>o</sup> 1, et CXXXIX, n<sup>o</sup> 8) avec une figure de licteur dont le faisceau est muni d'une hache (CXXXIX, n<sup>o</sup> 5).

(8) A. de Jouffroy et E. Breton, *Introd. à l'hist. de France*, in-fol., pl. XXXII, n<sup>o</sup> 1.

Mais après les explications données au sujet du bisellium, on voit que si la sella figurée sur le cippe de Graveson a pu être envoyée comme marque de distinction au personnage auquel on en fait honneur, elle est du moins bien distincte par sa forme du bisellium des municipes, par exemple de ceux de Munatius Faustus et de Calventius Quietus à Pompéi, ou des sièges de sévirs que nous offrent les monuments funéraires publiés par Maffei (1).

L'affectation de ce siège à un quattuorvir ne nous fera pas renoncer à le considérer comme insigne du prêteur; au contraire, nous trouvons là un nouvel élément de conviction, puisque nous savons que par suite des grands accroissements de territoire dus à l'annexion de provinces et, dit M. Henzen (2), peut-être à la suite de la guerre sociale et des institutions de Sylla, on vit succéder aux prêteurs, des duumvirs et des quattuorvirs qui exerçaient les mêmes fonctions administratives; fait attesté par divers monuments épigraphiques (3).

La forme de la sella castrensis est ancienne, puisque nous la voyons souvent comme meuble d'usage privé dans les peintures des vases de la Grande Grèce (4). Toutefois, et les exemples que nous venons de citer nous autorisent assez à le penser, elle ne paraît pas avoir été de très-bonne heure en usage chez les Romains avec un caractère officiel. Les monnaies de Pupius Rufus, qui fournissent, je crois, les plus anciens exemples numismatiques de cette chaise, sont, d'après M. Müller, postérieures à 43 av. J.-C. Celles de L. Lollius, considéré comme le prédécesseur de Pupius, portent, ainsi que nous l'avons dit, l'image d'une chaise curule à pieds courbes. Sur

— Inséré sous forme de vignette dans les *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littér.* (Ch. Lenormant, *Notice sur le trône de Dagobert*), t. I, p. 166.

(1) Voy. supra, p. 69-70 et 71, note 7.

(2) *Intorno alc. magistr. municip. in Roma* (*Ann. Inst. Arch.*, 1859, p. 199).

(3) Toutefois la chaise curule représentée sur le monument funéraire de L. Turseilius (voyez plus loin, p. 122, vignette) et désignée dans les *Tables* du recueil d'Orelli (t. III, p. 156, col. 2. Cf. *Inscr.*, n° 5957) par les mots *sella curulis quattuorviri* ne me paraît pas plus directement se rapporter aux fonctions de quattuorvir qu'à celles de questeur, mais indiquer la dignité d'édile dont le défunt, ainsi qu'on le voit par l'inscription, fut revêtu à une certaine époque de sa vie (PONTIFICI, AEDILI, QVAESTORI, IIII VIRO IVRI DICENDO BIS).

(4) V. par exemple : *Bull. arch. napolit.* Nouv. sér., VII, 1859, pl. IX. — *Ann. dell' Inst. arch.*, t. XV, 1843, pl. A. — *Monum. Inst. arch.*, vol. IV, pl. XV. — *Ibid.*, vol. VI et VII, pl. LXXI. — Kékulé, *Strenua fest. off. al ch. cav. G. Henzen*, 1867, pl. *ad calc.* — *Denkmäler u. Forsch.* 1867, pl. CCXXI. — *Ibid.*, 1857, pl. CIII. — Clarac, *Mus. de sculpt.*, t. II, pl. 205, n° 45. — *Monum. ed ann. dell' Inst. arch.* (années in-fol.), 1855, pl. XVI.

les médailles impériales, la chaise de camp figure seulement dans les sujets militaires et n'apparaît qu'avec Caligula.

Je ne veux pas terminer ces chapitres relatifs aux sièges, sans faire remarquer à quel point, dans une semblable étude, il importe de bien établir le genre de représentations auquel on peut avoir affaire. On doit, en effet, distinguer tout d'abord les sujets divins, politiques et privés. Les diverses formes du *subsellium*, de la *sella curulis*, et de la *sella castrensis* ou *plicatilis* (βάθρον, ἀγκυλόπους, δίφρος, ὀκλαδίαις), ont existé concurremment chez les Grecs à l'état de meubles domestiques. Les trônes sans dossier (βάθρον) ou avec dossier (θρόνος et καθέδρα) (1), passés chez les Romains, sont donnés indifféremment par eux aux déités personnifiées suivant le mode grec. C'est de la sorte que les médailles nous montrent des divinités comme Vesta et la Victoire, ou les entités symboliques, telles que ANNONA, FECVNDITAS, PAX, PIETAS, PVDICITIA, ROMA RENASCENS, ROMA VICTRIX, etc. On ne saurait confondre avec le *subsellium* le trône de Jupiter attribué aux empereurs divinisés, comme on le voit sur la monnaie représentant *divus Augustus pater* (2), ou le siège placé sur le char traîné par quatre éléphants dans la pompe dionysiaque où figurent Caligula et Claude (3) ou bien Agrippine et Néron (4), etc. Le trône inoccupé, symbole du maître des dieux, qui paraît sur la monnaie de Titus et les restitutions de Trajan en l'honneur de Vespasien et de son fils (5), est le même que nous voyons au frontispice d'une inscription votive gravée par Boissard (6), sur le fronton d'un temple, dans un bas-relief de la villa Médicis (7), enfin sur les tétradrachmes de Séleucie et sur quelques petites pièces

(1) Athénée (5, p. 192 E) définit θρόνος par ἐλευθέριος καθέδρα σὺν ὑποποδίῳ. — La valeur de cette expression est en outre exactement précisée par la structure du trône au-dessous duquel est tracée l'inscription ΘΡΟΝΟΣ sur une curieuse amphore du Musée du Louvre (V. *Monum. Inst. arch.*, vol. VI, pl. LVI).

(2) Cohen, *Méd. impériales*, t. I, pl. IV, n° 481.

(3) Sur un tétradrachme d'une localité incertaine de Crète. Le champ de la pièce est constellé d'astres.

(4) Caylus, *Num. aur.*, n° 102. — Cohen, *Méd. impériales*, t. I, pl. XI, nos 2-3.

(5) Caylus, *ibid.*, nos 185, 217 et 218. — Cohen, *ibid.*, pl. XVI, n° 318.

(6) Boissard, *Antiquités*, t. III, p. 128. — *Inscript. ant. totius orbis Romani tab. en. a Boissardo confectis illustratae*, 1707, t. I, pl. à la p. VII.

(7) *Ann. dell' Inst. arch.*, t. XXIX, 1852, Tav. d'agg. R-S.

d'argent de Tarente (1). Le siège gravé sur ces jolis trihémioboles ressemble singulièrement au subsellium des monuments romains; mais l'antiquité des pièces grecques prévient toute confusion. Quant aux œuvres de la plastique romaine, il faut, pour les apprécier dans une juste mesure, examiner si le siège qu'on y observerait serait celui de quelque philosophe, de quelque poète traité à la grecque, ou celui d'un magistrat romain représenté suivant les conventions d'une symbolique administrative. Après s'être bien rendu compte de la nature du sujet, on ne risquera pas de se tromper sur la valeur des détails.

### SACCULUS.

Un troisième attribut qui se trouve, ainsi qu'on en peut juger, exclusivement sur les monnaies des questeurs, paraît répondre à une idée constante, bien que les différentes formes qu'il affecte permettent d'y reconnaître plusieurs objets distincts.

Sur les bronzes de la Cyrénaïque (pl. XVII, nos 4 et 5), il est d'assez petites dimensions, ovoïdal, apode, avec un col. Havercamp (*ad Morell.*), Sestini (*Mus. Fontana*), Mionnet, et beaucoup d'autres, l'ont appelé *vase*, *modius*, *vase lustral*, *lèbès* et même *bouclier*. Mais Cavedoni (2) a très-justement fait observer que sa position inclinée exprime exactement l'idée qu'on peut se faire d'un récipient flexible tel qu'est un sac de cuir ou de toile.

Le quinaire de la famille Sestia (pl. n° 3) nous montre dans les mêmes conditions un récipient que ses petites anses ou oreilles latérales peuvent faire classer parmi les vases. Mais, soit que sur les médailles nous voyions une bourse, soit que nous y trouvions un vase analogue à une tirelire, il n'en sera pas moins vrai que cet objet se rattache directement au maniement des fonds, dont le questeur était chargé.

Le *sacculus* ou *sacculus* gonflé de pièces de monnaies, *pleno turgens sacculus ore* (3), est tout à fait semblable à la bourse que l'on voit dans la main des figures de Mercure, à celles que nous offrent les peintures décoratives d'Herculanum (4), ou bien encore au sac d'argent que tient le marinier Blussus sur l'intéressant mo-

(1) Voy. plus haut, p. 65, en bas de la note.

(2) *Osserv. sulle mon. della Cirenaica*, p. 79-80.

(3) Juvénal, *Sat.*, XIV, vers 138.

(4) *Pittura d'Ercolano*, t. II, p. 7 et 191; t. VII, p. 81. — *Museo borbonico*, t. I, tav. XII. — Cf. Garrucci, *Storia di Isernia*, Naples, 1845, pl. *ad colc.*



nument conservé au Musée de Mayence (1), ou enfin le vieillard Chrémès et l'esclave Davus, dans le manuscrit enluminé des comédies de Térence, qui fait partie de la bibliothèque du Vatican (2).

Il est indispensable de mentionner encore ici une classe de représentations où des bourses figurent avec un caractère quasi officiel.

Je citerai en premier lieu un médaillon contorniate qui porte au droit l'effigie de Valentinien III, le buste couvert d'une lorica et d'un paludamentum, la tête ceinte d'une couronne avec la légende **D · N · PLA · VALENTINIANVS P · F · AVG.** Dans le champ, une palme. On voit au revers le consul Petronius Maximus, depuis empereur, **PETRONIVS MAXSVMVS V · C · CONS.** assis de face, revêtu des ornements consulaires, tenant un sceptre d'une main et élevant de l'autre la *Mappa circensis*. A l'exergue, c'est-à-dire aux pieds du consul, sont déposés deux sacs d'argent.

Cette composition se retrouve sur les deux panneaux du diptyque représentant le consul Boethius (3), figuré sur l'une des faces, debout, tenant un sceptre surmonté d'un aigle, dans un édicule soutenu par deux pilastres à chapiteaux corinthiens. L'inscription gravée dans la frise se lit ainsi :

**AN AR MANL BOETHIVS VC ET INL**

(An. Aur. (4) *Manlius Boethius, vir clarissimus et inlustris*).

(1) Klein, *Grabstein des Blussus* (*Abbildungen von Allerth. des Mainzer Museums*, 1848).

(2) Voy. Berger, *Commentatio de personis, larv. seu masch.*, Francfort et Leipzig, 1723, in-4. Pl. LXXIV : HEAUTONTIMORUMENOS, acte IV, scène vi,

Cape hoc argentum ac defer.

— Pl. CX et CXI : PHORMIO, acte I, sc. 1,

Reliquum pauxillulum

Numorum . . . . . confeci; adfero

et sc. II,

Accipe, hem!

Lectum 'st : conveniet numerus, quantum debui.

— Pl. CXXV. *Ibid.*, act. IV, sc. v. Si les sacs dans les trois premières peintures rappellent singulièrement ceux des monnaies de Pupius Rufus, il faut convenir aussi que celui de cette dernière peinture ressemble d'une manière si particulière à l'objet des quinaires de L. Sestius, qu'on pourrait bien s'en autoriser pour dire que celui-ci est l'image d'une bourse.

— Des personnages tenant des bourses se voient fréquemment aussi dans les peintures céramographiques. V. entre autres, *Vases peints inédits Dzialyuski*, n° 7, avec l'inscription  $\Delta O S M O I$  (*Revue archéol.*, mai 1868, p. 349).

(3) Gori, *Thesaurus veterum diptychorum*, t. 1, pl. IV-V, p. 203. — Pulszki, *Cat. of the Fejérvary Ivories*, n° 3. — Boèce fut consul en 487 après J.-C.

(4) Hagenbuch, *Epist. Epigraph.*, p. 321. *Append.*, n° 20, p. 1022. — Ed. Corsini, *Series præfect. Urbis*, p. 361.

Au-dessus, au centre du fronton, le monogramme du nom *Boethius* entouré d'une couronne. Aux pieds de Boèce, on distingue des rameaux, des bassins de métal, enfin deux sacs dont l'un est un peu couché, et sur chacun desquels est inscrite la marque  $\nabla\nabla$ ,  $\Delta\Delta$ , indiquant les sommes contenues dans les sacs.

Le second panneau montre le consul assis dans l'édifice sur la chaise curule, et élevant de la main droite la *mappa circensis*. Le même monogramme est tracé dans le fronton, et sur la frise on lit l'inscription :

EX P P P V SEC CONS ORD ET PATRIC

(*ex praefecto praetorio, praefectus urbi secundo, consul ordinarius et patricius*).

Aux pieds du consul, un bassin de métal et une palme sont placés entre deux sacs, tous deux debout, et portant les marques  $\nabla\nabla$ ,  $\Delta\Delta$ .

Rappelons à ce propos que le P. Garrucci a fort bien exposé, en expliquant les diverses marques qu'il a relevées sur un des sacs figurant dans les peintures d'Herculanum (1), qu'il s'agissait de sommes d'argent.

Les largesses consulaires se trouvent représentées sur plusieurs autres diptyques d'une manière plus complète et moins symbolique : au-dessous du consul, deux hommes répandent les libéralités à l'aide de grands sacs par le poids desquels ils semblent accablés.

1° Parmi les monuments qui offrent cette scène, le diptyque du consul le plus ancien en date est celui de Clementinus (513 après Jésus-Christ), autrefois dans la collection Fejérváry (2).

Ce haut personnage est assis sur une chaise curule décorée de mufles de lion, et a les pieds posés sur un *suppedaneum* à dix degrés ; il est magnifiquement vêtu, et tient un sceptre et la *mappa circensis* ; derrière lui, les images en pied de Rome et de Constantinople. Au-

(1) *Storia di Isernia*, p. 156 sq.; pl. nos 9-10.

(2) Gori, *Thes. vet. diptych.*, t. I, pl. IX, p. 260. - Oldfield, *Cat. of the Arundel Society*, p. 34. — Pulszki, *Cat. of the Fejérváry Ivor.*, n° 5. L'inscription est inexactement donnée dans ce dernier ouvrage.

dessus de sa tête, est placé le monogramme grec de son surnom,



sur un disque appendu à un cartel qui porte l'inscription :

† FL · TAVRVS · CLEMENTINVS †  
 † ARMONIVS · CLEMENTINVS †

Le tout est surmonté d'une croix placée entre deux médaillons représentant les portraits en buste de l'empereur Anastase et de l'impératrice Ariadne.

En bas, deux hommes vêtus de tuniques courtes portent sur leurs épaules des sacs de l'ouverture béante desquels s'échappent et tombent à terre une grande quantité de pièces de monnaie, et des tessères marquées de la lettre S (*sortes*). Des palmes, des pains et des pièces de vaisselle plate gisent également à terre.

Les mêmes sujets sont répétés sur le second panneau, avec cette seule différence qu'on lit sur le cartel :

† V̄ IL · CŌM · SACR̄ LARḠ · EX CONS †  
 † PATRIC̄ · ET CONS · ORDIN̄ †

(*vir illustris, comes sacrarum largitionum, ex consule, patricius et consul ordinarius*).

2° Le cabinet de la Bibliothèque impériale conserve un panneau séparé de diptyque portant le nom du consul Anastasius (517 après Jésus-Christ), petit-neveu de l'empereur Anastase (1).

(1) Voici les dimensions de ce beau morceau, mentionné seulement et incomplètement dans le *Catalogue Fejérvary* : hauteur totale 37 cent., largeur 13 cent. La partie consacrée à la représentation des *mensores* a 9 cent. de haut.

L'inscription qui occupe sur un cartel le sommet de la pièce d'ivoire est :

H · (sic) ANASTASIVS · PAVL<sup>7</sup> PROB<sup>7</sup>  
 MOSCHIAN<sup>7</sup> · PROB<sup>9</sup> MAGNVS .

Les villes de Rome et de Constantinople sont debout, derrière le consul assis sur une chaise curule monumentale; il tient un sceptre surmonté d'un aigle, et la mappa circensis. Au-dessus de sa tête, se balancent des guirlandes qui soutiennent une couronne de feuillage. Cette composition offre, du reste, la plus grande analogie avec le diptyque anonyme également conservé au Cabinet des médailles, et gravé dans le recueil de Gori (1), ainsi que dans le *Trésor de numismatique et de glyptique* (2).

Dans un registre inférieur, séparé du sujet principal par une moulture décorée d'oves, sont figurés deux hommes vêtus de tuniques et de paludamentum flottants, qui déversent le contenu des sacs qu'ils portent dans des *modius* ou boisseaux. On ne saurait, il est vrai, affirmer qu'il s'agit ici de pièces de monnaies, pour la distribution desquelles paraîtrait bien singulière l'opération à laquelle ces serviteurs se livrent. Il semble, au contraire, tout naturel qu'avant de distribuer le grain, on le mesurât dans des boisseaux. Ce serait alors la représentation d'un *congiarium* dans son antique simplicité.

La simplicité d'expression recommande aussi ce beau monument, qui paraît être d'un bien meilleur travail que le diptyque de Clémentin. Loin de présenter dans leur attitude un parallélisme désagréable, les deux personnages sculptés sur le diptyque de la Bibliothèque sont dessinés avec un certain mouvement déjà rare au commencement du vi<sup>e</sup> siècle. L'un porte le sac sur son dos, tout en dirigeant l'orifice vers le *modius*; l'autre s'acquitte du même soin d'une façon plus gracieuse. Dans le champ, l'artiste a placé deux palmes et un bassin qui remplissent harmonieusement l'espace libre; mais on n'y remarque pas cette fastueuse multiplicité d'objets distribués, formant, dans le diptyque de Clémentin, une véritable litière qui engloutit presque les distributeurs.

3<sup>o</sup> Le troisième monument, diptyque du consul Orestes (530 après

(1) *Thes. vet. diptych.*, t. II, p. 177.

(2) Paris, in-f<sup>o</sup>, *Recueil d'ornements*, t. II, pl. LIV.

Jésus-Christ), présente au contraire ce parallélisme, marque de la décadence des arts, et la même surabondance de largesses exprimée avec cette affectation qui est l'indice du déclin politique et de la corruption.

Ce diptyque offre les plus grands rapports avec celui de Clementinus. Il porte pour inscriptions, sur le panneau de gauche.

R̄V̄F̄ ḠENN̄ P̄ROB̄ ORES̄T̄IS

et sur celui de droite :

V̄C̄ ET̄ IN̄L̄ CON̄S̄ ORD̄.

(*Rufinus Gennadius Probus Orestis, vir clarissimus et illustris, consul ordinarius*).

Au-dessous, dans un cercle, le monogramme du nom. En outre, les deux portraits qui accostent la croix à la partie supérieure sont ceux de Justinien et de Théodora (1).

Le médaillon contourné, et la *mappa* que tiennent les consuls sur les diptyques, rattachant ces représentations aux jeux du Cirque, je comparerai les bourses qui se trouvent sur le médaillon de Petronius Maximus et sur le diptyque de Boethius à celles qu'une lampe d'argile nous montre placées auprès de deux gladiateurs. Ficoroni, qui a publié la gravure de ce curieux objet (2), a rapproché ces figures des vers de Martial :

Quum Scorpis una quindecim graves hora  
Ferventis auri victor auferat saccos (3),

suisant lesquels Scorpis, vainqueur aux jeux du Cirque, reçut en récompense jusqu'à quinze bourses pleines d'or.

FISCUS, CISTA.

Après avoir montré que l'on doit considérer comme équivalents les bourses représentées sur les monnaies de certains questeurs, et

(1) Gori, *Thes. vet. diptych.*, t. II, pl. XVI-XVII, p. 104. — Pulszki, *Cat. Février*, n° 10.

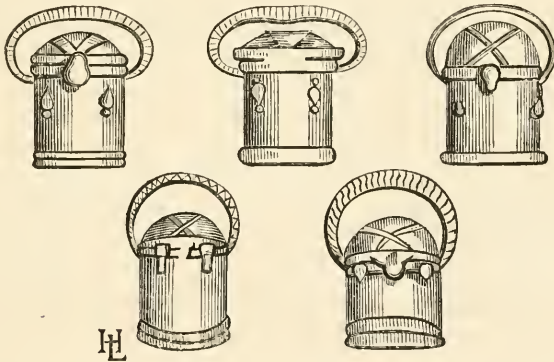
(2) *Memorie di Labico*, Rome, 1745, in-4, pl. à la p. 101.

(3) Lib. X, épigr. 74.



l'ustensile de plus grande dimension qu'on remarque sur les monnaies macédoniennes, quel nom devons-nous donner à ce dernier? Est-ce, ainsi que le voulait Borghesi, un *scrinium* destiné à renfermer les rouleaux manuscrits (*volumina*)? N'est-ce pas plutôt, d'après ce que nous venons de dire, et comme l'a pensé Cavdoni, encore un symbole des fonctions financières de la questure? Car il n'est pas nécessaire de s'arrêter davantage à ces noms employés autrefois, tels que : *urne des suffrages* (1), *ciste de Bacchus* (2). La surveillance du scrutin ne faisait pas partie des charges de la questure, et les monnaies de la famille Cassia (3) nous donnent l'image de diverses urnes des suffrages sous un aspect tout différent.

La forme du meuble représenté sur les monnaies macédoniennes est celle d'une ciste cylindrique, dont le couvercle s'ajuste et se ferme au moyen de deux bandes (bronze ou cuir, nous ne saurions le décider), quelquefois croisées, quelquefois s'unissant en un point au-dessus du *morailon*. Lorsqu'il s'agit de détails gravés en de si petites proportions, il devient extrêmement difficile de donner une description très-arrêtée; j'ai donc pensé que le meilleur moyen d'éclairer le lecteur était de placer ici la reproduction



H

grandie d'un certain nombre de ces vaisseaux scrupuleusement relevés sur divers exemplaires des tétradrachmes (4).

(1) Haym, *Thesauri Britannici*, p. 138.

(2) Eckhel, *Doctr.*, t. II, p. 62. — Sanclemente, *Mus. Sanclem. num. sel.*, t. I, p. 230.

(3) Cohen, *Méd. consulaires*, pl. XI, nos 4-8.

(4) Comme terme de comparaison, on pourra consulter la boîte cylindrique de bronze fermant avec morailon qui fut trouvée dans un tumulus du comté de Kent.

Ils sont bien différents, d'une part, de cette corbeille tressée qui forme le type célèbre des didrachmes de Pergame et d'Éphèse (1), et, d'autre part, des meubles élégants à l'usage des femmes que les fouilles de Préneste ont, depuis quelque temps, mis au jour en grand nombre.

Notre vase se distingue tout d'abord de la première par son système de fermeture très-accentué, qui ne saurait être appliqué à un panier tressé comme le sont les cistes mystiques du culte de Cérès, et par l'absence sur la surface de toute indication des entrecroisements qui sont si fidèlement rendus quand il s'agit de l'objet sacré. Il apparaît au contraire comme un vaisseau métallique, mais avec un aspect de solidité que n'offrent pas les cistes de Préneste. Ces dernières sont élevées sur des pieds de bronze fixés en applique à la partie inférieure du cylindre et embrassant une portion de l'arête circulaire de la base. Le récipient des tétradrachmes macédoniens est fait au contraire pour reposer sur le fond même, comme un seau ou situle, en raison du poids des corps qu'il doit contenir.

Enfin, les cistes des deux genres ont une poignée plus ou moins ornée, quelquefois composée de figurines, et fixée sur le couvercle qu'elle servait soit à enlever complètement, comme cela se pratique pour les cistes prénestines, soit à mouvoir seulement, lorsqu'il était, comme dans les cistes tressées, attaché en un point par une charnière.

Cette poignée, affectée au maniement du couvercle, ne pouvait servir à déplacer le vaisseau, à moins qu'on n'eût fait adhérer fortement les deux parties de la ciste. On obtenait ce résultat pour les cistes de jonc au moyen d'une patte et d'une clavette; mais les cylindres de bronze n'ayant généralement ni serrure ni crochet, on était obligé de les soutenir en les portant sur les mains. C'est ce que nous montrent les peintures de vases dans lesquelles les suivantes de dames grecques transportent des coffrets, des plateaux et des pyxis de toilette.

Mais ni les cistes originales conservées dans nos collections, ni les compositions céramographiques ne présentent cette anse mobile et pouvant s'abaisser pour faciliter le jeu du couvercle, qui se voit si distinctement attachée au corps même du vaisseau sur les monnaies

V. Douglas, *Nenia britann.*, pl. XVIII, fig. 1. — Akerman, *Archeological Index*, pl. XV, n° 6.

(1) V. Max Pinder, *Ueber die Cistophoren* (Abhandlungen der K. Akademie der Wissenschaft., Berlin, 1856).

d'Aesillas et de Sura. Cette anse, que dans notre vieille langue française on appelle une *cornière*, indique bien nettement que l'on n'a pas affaire à un meuble d'appartement, mais que l'objet auquel elle est adaptée devait, comme les situles, être transporté fréquemment. Ce caractère de mobilité convient admirablement, on le reconnaîtra sans peine, au récipient de l'impôt.

Il nous paraît utile de parler ici d'un monument funéraire élevé par la piété de Turselius Rufinus, de la tribu Velina, à ses aïeux Turselius Fulvius et Voconia. Les bustes de ces deux personnages sont placés à la partie supérieure de la stèle. A droite et à gauche, des faisceaux surmontés de chapiteaux corinthiens forment pilastres. Entre les bustes et le bas-relief de la partie inférieure que nous reproduisons ici, est tracée l'inscription suivante :

L · TVRSELIO · L · F · VEL  
 FVLVIO · PONT · AED  
 QVAEST · IIII VIR · IVRI  
 DIC · BIS  
 VOCONIAE · L · L · PROCV  
 L · TVRSELIVS · L · F · VELIN  
 RVFINVS · AVIS · SVIS  
 BENEMERENT · FECIT

Le préfériculum, la patère et le simpulum ont trait au titre de *PONTifex*; la chaise curule et les faisceaux conviennent à la qualité d'*AEDilis* et de *IIII VIR*; et je crois que la ciste placée en partie sous ce siège rappelle l'emploi de *QVAESTor*. A l'aide de ces attributs, tout le *curŕus honorum* de Turseius serait ainsi retracé.

Le P. Garrucci (1) n'a donné aucune explication du bas-relief, et M. Henzen (2), qui en a brièvement mentionné les détails, a désigné par le mot *ara* l'objet qu'il regardait comme un complément des symboles du pontificat. Malgré toute la déférence que m'inspire l'avis de ce savant, il me paraît difficile de conserver le nom d'autel à un objet qui est relégué en partie sous la chaise curule, tandis que le large champ du bas-relief permettait de lui attribuer une place prépondérante. Il ne faut pas confondre les deux bandes

(1) *Antichità dei Liguri Bebiani*, Naples, 1845, pl. III et p. 17.

(2) Orelli, *Suppl.*, t. III, n° 5957.

courbes qui retombent sur le flanc du cylindre avec les guirlandes des autels. Ces bandes courbes ne sont autre chose que les lanières



à l'aide desquelles on maintenait solidement le couvercle fermé. C'est un point qu'on peut facilement éclaircir en jetant les yeux sur une peinture antique d'Herculaneum dans laquelle est représenté un scrinium dont les courroies sont rabattues de la même façon (1). L'identité est complète.

Le plus bel exemple de l'anse mobile appliquée à un récipient monétaire est fourni par le monument antique que reproduit la planche XVIII.

Ce beau vase, composé d'une panse de fer qui avait la forme d'une gourde aplatie, et qui est malheureusement fort oxydée et en

(1) *Peinture d' Ercolano*, t. VII, pl. 53. — Otto Jahn, *Darstellungen des Handwerks und Handelsverkehrs*, 1868, pl. IV, n° 6.

grande partie détruite, est consolidé par une monture de bronze qui comprend un pied, un orifice, et un bandeau circulaire, duquel procède l'attache de l'anse. Toute cette partie de bronze est restée entière et dans la plus parfaite conservation. grâce à la belle patine lisse et d'un vert clair qui l'a recouverte. La hauteur totale de ce précieux monument est de trente et un centimètres; il a vingt-trois centimètres de diamètre. Chacun des bandeaux latéraux, large de cinq centimètres, porte une plaque contournée, décorée d'une console en forme de fleuron, sur laquelle est posée une figure d'éphèbe nu, les cheveux courts et frisés.

Le style des deux figures, exactement semblables, le caractère de la tête ainsi que la pose des bras, semblent indiquer une double représentation de Mercure comptant des pièces de monnaie.

L'anse, mobile et surélevée, est terminée à chaque extrémité par un crochet qui s'engage dans un anneau adhérent au bandeau et y joue avec une grande liberté. Elle est ornée de deux petits bustes enfantins entés chacun sur une feuille d'acanthé.

Un double couvercle ferme l'ouverture, dont le diamètre est de quatre centimètres. Le second couvercle est solidement fixé au moyen d'une serrure encore bien conservée, et dont la facture est du plus haut intérêt pour l'étude des arts et métiers de l'antiquité.

Ce vase d'une forme à la fois élégante et si originale, exécuté avec tant de soin, a été trouvé près de Lyon, dans les atterrissements du Rhône.

HENRI DE LONGPÉRIER.

*(La suite prochainement.)*

---



---

---

# STATUETTE DE BRONZE

DU MUSÉE BRITANNIQUE

---

Lorsque, il y a quelques mois, dans un travail sur *la légende de Cadmus et les établissements des Phéniciens en Grèce* qui a paru dans les *Annales de philosophie chrétienne*, j'ai été amené à parler de l'introduction du culte de l'Astarté chananéenne à Cythère et de la colonie que les Sidoniens avaient fondée dans cette île, je ne connaissais aucun monument qui en provint et que l'on pût rapporter, sinon aux Phéniciens eux-mêmes, du moins à l'âge de leur domination et de leur influence exclusive. Je crois aujourd'hui pouvoir combler cette lacune au moyen de la figurine de bronze dont je place le dessin sous les yeux du lecteur.



Elle a été découverte en 1866 à Cérigo, l'antique Cythère, et donnée au Musée Britannique par M. Roumano, habitant de l'île. Cette figurine, comme tous les bronzes grecs primitifs, est fondue en plein, ou, pour parler plus exactement, dégagee d'un lingot de métal, à la lime et au ciselet. On ne saurait rien imaginer de plus archaïque et de plus grossier; sous ce dernier point de vue, elle peut rivaliser avec les fameuses idoles de la Sardaigne. Comme ces dernières, c'est bien évidemment l'œuvre des indigènes encore plus qu'à demi-barbares. Mais, comme ces dernières aussi, l'influence sous laquelle elle a été exécutée est exclusivement orientale et phénicienne. Tout dans l'ajustement, dans la composition, dans le type et surtout dans la coiffure, le révèle. Le bronze du Musée Britannique a été bien manifestement copié par des mains inhabiles d'après un modèle

apporté du pays de Chanaan. Le type originaire s'en retrouverait sans peine dans ces figurines de pierre blanche qu'on trouve en si grand nombre en Chypre et qui appartiennent à l'art phénicien.

Je ne crois pas que cette statuette représente l'Astarté qui devint plus tard Aphrodite Cythérée. C'est plutôt une simple image votive de femme, et peut-être une hiérodoule de la déesse.

FRANÇOIS LENORMANT.

---

---

FRAGMENTS

D'UNE DESCRIPTION

DE L'ILE DE CRÈTE

(Suite) (1)

---

GORTYNE.

I

EMPLACEMENT ET RUINES.

Bien que Gortyne appartienne déjà à la plaine de la *Messara*, dont les riches moissons suffirent autrefois aux besoins et à la prospérité de cette ville importante, elle doit être considérée cependant comme une ville du mont Ida. Voisine du mont Ida et arrosée par une rivière qui y prend sa source, elle se rattache aussi par son origine et par ses légendes à la montagne où Jupiter fut élevé, où les hauteurs, les vallées et les grottes étaient peuplées de souvenirs pélasgiques. Aussi, tournant le massif central du Psiloriti et me disposant, après en avoir exploré les pentes occidentales, à parcourir le versant de l'est, puis-je sans manquer à l'ordre naturel de cette description descendre un instant dans la plaine pour chercher l'emplacement, visiter les ruines et étudier rapidement l'histoire de Gortyne.

La situation n'est pas douteuse. Cette grande cité couvrait de ses monuments et de ses maisons une plaine aujourd'hui semée de blé

(1) Voir les numéros de décembre 1866, avril, juin, août et décembre 1867, avril 1868.

et d'orge et traversée par un bois d'oliviers, dont les deux extrémités sont occupées par les villages de Métropoli et d'Haghious-Deka, dont la limite à l'ouest est formée par une des collines que l'Ida projette vers le sud-est et par la petite rivière du Léthœos. Gortyne se trouvant, dit Strabon (1), dans une plaine, à deux cents stades de Gnosse, ce qui répond aux vingt-trois milles de la Table de Peutinger; à quatre vingt-dix stades de Lébéna, son entrepôt de commerce, et de l'amer de Libye; à cent trente de Métala, son entrepôt maritime; à soixante de Phæstos, à cent quatre-vingts de Priansos, à huit cents de Kydonie. Ces indications ne doivent pas être serrées de près, surtout celle qui concerne Métala; mais considérées seulement comme approximatives elles ajoutent un ensemble de preuves à celle que donne l'aspect du pays: des ruines disséminées sur un vaste espace, des débris de sculptures, des inscriptions nombreuses, restes d'une grande opulence que la charrue du paysan met au jour, que le passant heurte du pied sans y prendre garde, et que le voyageur contemple avec émotion, les noms mêmes des deux villages, dont l'un, *Métropoli*, indique une résidence épiscopale, et l'autre, *Haghious-Deka* (2), rappelle un souvenir glorieux de l'Église chrétienne de Gortyne, tout prouve qu'ici fut la ville qui, après avoir longtemps occupé la seconde place dans l'île de Crète, en devint et resta durant plusieurs siècles la capitale politique et la métropole chrétienne.

A Métropoli, où demeure aujourd'hui le mudhir de l'éparchie de *Kastel Priotissa*, les rues et les maisons sont remplies de fragments antiques, de débris de colonnes, de chapiteaux. Sur la route d'environ deux kilomètres qui mène de ce village à Haghious-Deka, on rencontre à droite les ruines considérables d'un édifice en briques, puis des deux côtés de nombreuses colonnes byzantines couchées dans les murailles qui séparent les propriétés. Le village d'Haghious-Deka est semé comme Métropoli de débris de l'antiquité; auprès de la fontaine sont deux sarcophages dont l'un orné de guirlandes, et à côté une base de colonne dorique de quatre-vingt-un centimètres de diamètre. L'église, assez jolie, est soutenue intérieurement par deux rangs de colonnes dont chacun en compte trois, colonnes en marbre, byzantines, sans cannelures, avec base et chapiteau doriques; les dix martyrs, à qui elle a été consacrée, sont représentés sur l'iconostasion.

Au milieu de la plaine je trouvai sept morceaux de colonnes qui ont soixante-deux centimètres de diamètre, sans cannelures, un

(1) Strabon, X, 4, 11-14. — (2) Les Dix-Saints.

chapiteau corinthien, deux fragments d'architrave, un mur en briques, et les restes ou plutôt l'indication d'un édifice plus ancien : on voit alignées plusieurs bases où sont creusés les scellements qui tenaient les colonnes; il y en a deux en place, puis trois manquent, puis deux autres en place; trois autres sont à peu de distance, déplacées, probablement les trois qui manquent sur l'alignement; chaque base a quatre-vingt-trois centimètres de diamètre, et l'intervalle d'une base à l'autre est de deux mètres trente centimètres; ce qui donnerait pour la colonnade entière, en la supposant de huit colonnes, une longueur de vingt-deux mètres soixante-quatorze centimètres. Cet édifice, dont parlent Tournefort et Savary, fut sans doute un des temples anciens de Gortyne. A peu de distance, au milieu des oliviers, sont des chapiteaux ioniques. En me dirigeant vers le nord-ouest j'arrivai à une église, dont il reste l'abside entière, voûtée, avec des cintres aux deux côtés; elle a huit mètres de longueur, et la construction faite en grandes pierres est d'un travail inégal. Cette église, dédiée à la Panhaghia, est un sanctuaire vénéré des Messariotes; ils y viennent de tous les villages voisins à la fête qui se célèbre le jour de Pâques. Est-ce à cet endroit que saint Titus, disciple de saint Paul, jeta les fondements de la religion chrétienne pour les habitants de la Crète, et le pèlerinage annuel des Grecs de la Messara est-il un hommage qu'ils rendent sans le savoir à l'apôtre de leur pays?

Devant l'église de la Panhaghia coule la rivière toute païenne du Lethæos, dont le nom et les légendes rappellent les souvenirs les moins austères de la mythologie. Elle fut appelée la rivière de l'oubli, parce que sur ses bords, Harmonia, fille de Vénus et de Mars, oubliâ la fidélité qu'elle devait à Cadmus, son époux (1). Voisin du platane qui prêta son ombrage aux amours de Jupiter et d'Europe, le Lethæos accueillit dans ses eaux la nymphe qui vint s'y baigner en sortant des bras du dieu, car le Lethæos est aussi sans doute ce ruisseau merveilleux cité par les anciens, qui dut à l'honneur d'avoir reçu Europe, le privilège de ne pas mouiller les personnes qui le traversaient pendant la pluie (2). Je ne sais s'il est le même que le Pothercus, qui coulait, dit Vitruve, entre Cnosse et Gortyne (3); mais je ne m'explique pas l'erreur de Ptolémée plaçant l'embouchure du Lethæos sur la côte méridionale entre le Catarrhactès et la ville d'Inatos, à moins qu'il ne faille supposer en Crète deux rivières

(1) Vibius Sequester, *De flum.* — (2) Solin, *De flum.*; Antigone de Carysto. — (3) Vitr., I, 4.



de ce nom. Le Lethœos de Gortyne vient des collines du nord-ouest, et, après avoir traversé une gorge nue, passe entre l'ancienne acropole et l'emplacement de la ville basse, coulant, comme le dit Strabon, au milieu de Gortyne, et va se jeter un peu plus loin dans l'ancien Electras, aujourd'hui le *Giropotamo*. Les Gortyniens avaient bâti des quais, dont il reste sur la rive gauche un morceau, en travail hellénique, d'un bon style. A peu de distance on aperçoit, sur l'autre rive, un fragment d'arche d'un pont qui conduisait du quartier dont j'ai déjà parlé à celui de l'acropole et du théâtre,

Sur la rive droite du Lethœos est une colline qui servait d'acropole; en la gravissant, on rencontre d'abord des ruines, généralement en briques, d'un blocage assez grossier, et dans un tel désordre que l'on n'y peut rien reconnaître. Mais en montant vers le sommet on trouve, sur le côté méridional, les restes d'une muraille que l'on suit presque sans interruption jusqu'à l'extrémité est de la colline : cette construction hellénique, peu soignée, qui convient à l'époque des successeurs d'Alexandre, fait penser à la muraille que Ptolémée Philopator commença à bâtir (1) et ne put achever. Il y a encore, de côté et d'autre, des pierres et des fondations de monuments. Les ruines les plus considérables se trouvent au nord-est de l'acropole : ce sont deux murs en briques, parallèles, longs chacun de cinquante mètres et séparés l'un de l'autre par un intervalle de quinze mètres. Derrière le mur le plus septentrional sont une douzaine de chambres de dimensions égales, ayant six mètres de profondeur sur quatre de largeur. Ainsi la profondeur totale du monument, comprenant les chambres, un mur, l'intervalle de ce mur à l'autre, et le second mur, est d'environ vingt-deux mètres. Quelle en était la destination? Il servait certainement à un usage public, et je serais porté, à cause des petites chambres disposées avec symétrie, de la vaste cour, et surtout de la position militaire de cet édifice qui gardait la partie la plus avancée de l'acropole et de la ville entière, à le regarder comme une caserne romaine ou byzantine. A côté, sur le sommet de l'acropole, quelques pierres peuvent être les restes d'un temple. A l'ouest, j'ai vu des ruines nombreuses et peu intéressantes. Mais en descendant la colline vers le Léthœos, après en avoir fait le tour, j'arrivai au théâtre qui est à peu de distance de la rivière.

Creusé dans le flanc de l'acropole, il est encore assez apparent pour que l'on en reconnaisse distinctement toute l'enceinte. La

(1) Strab., X, 4, 11.

construction était en briques et revêtue sans doute de pierres régulières, mais on ne voit plus que les briques et des pierres grossièrement taillées qui formaient la bâtisse intérieure. Il reste de grands blocs de ces briques et de ces pierres sur les deux côtés en avant du théâtre, aux extrémités du proscénion. Devant le proscénion, au milieu, une pierre taillée, de cinq mètres, sort de terre : elle appartenait à la chaussée soutenant le portique qui devait précéder le théâtre.

On ne saurait trop admirer avec quel art les anciens plaçaient leurs théâtres ; celui-ci en est une nouvelle preuve. Il s'élevait au-dessus de la rivière poétique du Lethœos, qui rappelait aux Gortyniens des légendes qu'ils aimaient. Du haut des gradins les spectateurs avaient sous les yeux un magnifique spectacle : d'abord leur vaste et opulente ville de deux lieues de tour, ses temples, ses monuments, ses statues ; plus loin la riche plaine qui leur donnait la prospérité, ses moissons et ses bois d'oliviers ; à l'horizon, à droite et devant soi, une petite chaîne de collines derrière laquelle s'abritaient les ports de Gortyne, et une autre plus grande élevant avec grâce sa tête vers le ciel et inclinant doucement ses deux côtés vers la plaine. Cette admirable mise en scène dont la nature faisait les frais et que le beau ciel de la Crète éclairait, devait disposer l'âme des spectateurs aux grandes émotions et à l'enthousiasme.

## II

### FRAGMENTS D'UN GROUPE EN MARBRE.

Les Gortyniens n'avaient pas négligé de recourir aux arts pour embellir leur théâtre. Plusieurs mois avant mon passage à Haghious-Deka, des paysans déterrèrent à l'endroit de la scène les fragments d'un groupe en marbre qui sont intéressants à connaître. Ce groupe faisait sans doute partie de la décoration de la scène, ornée de statues suivant l'usage, et même y occupait une place importante. Le sujet représenté par le sculpteur était l'aventure qui avait eu son dénouement auprès du Lethœos, aventure que les Gortyniens reproduisaient sur leurs monnaies et devaient se plaisir à considérer dans leurs fêtes : l'enlèvement d'Europe par Jupiter métamorphosé en taureau.

Il reste plusieurs morceaux du taureau, et une grande partie du corps de la jeune fille. Les dimensions sont plus grandes que

nature, comme il convient pour un monument destiné à être regardé de loin.

Le fragment le plus considérable du taureau comprend la tête, le cou et le poitrail. Les cornes et les oreilles manquent. Par une légère flexion du cou l'animal se tourne vers la gauche. La tête a de l'expression et de la vie, et les naseaux respirent. Les poils qui couvrent le front sont frisés avec une certaine recherche, le contour plissé des yeux est dessiné avec soin. Le froncement de la peau entre le cou et les épaules rend avec vérité le mouvement de ces parties. Derrière la tête est gravé un nom difficile à lire, sans doute celui de l'artiste :

#### IIIIIMIV ;

sur le cou s'appuie la main droite d'Europe, qui a de la finesse et de la grâce ; les extrémités seules en sont mutilées.

Du corps de la jeune fille il reste la partie supérieure, depuis le cou jusqu'aux genoux. La tête a été cassée, comme dans presque toutes les statues de l'antiquité ; mais on peut juger par le mouvement du corps qu'elle était vue de face comme la tête du taureau, et inclinée un peu vers la droite. L'épaule droite forme un fragment séparé : on voit l'agrafe qui attache la tunique et d'où partent les premiers plis de ce vêtement. Le sein droit et l'épaule gauche manquent ; le sein gauche est très-bien conservé et laisse deviner qu'Europe n'avait pas encore passé les premières années de la jeunesse. La tunique couvre toute la poitrine ; les plis en sont un peu négligemment traités, mais se relèvent avec grâce au-dessus de la ceinture. Plusieurs trous montrent qu'une ceinture de métal, fixée par des clous, entourait la taille. Au-dessous, la tunique descend en se collant au corps.

On se figure l'attitude donnée à Europe dans ce groupe. Elle n'est pas, comme sur certaines monnaies de Gortyne et sur les pierres gravées que décrit Montfaucon, emportée violemment par le taureau ; mais l'artiste a voulu reposer les yeux des spectateurs sur une scène plus tranquille : assise, Europe se penche doucement vers Jupiter, appuie sur lui une main confiante et répond avec amour à son regard. Quant à l'animal, avait-on voulu traduire sur le marbre le portrait tracé par Ovide et par Lucien : « il était d'une blancheur parfaite ; ses cornes se courbaient avec grâce, et son visage respirait la paix ? » Ces auteurs le représentent au moment où, s'approchant de la nymphe, il l'attire à lui par les séductions divines dont il sait relever la forme grossière qu'il a adoptée ; l'artiste crétois nous le montre jouissant de

sa victoire et portant avec joie la victime qui ne résiste pas à son ravisseur. Dans l'une et l'autre situation, c'est le calme, la douceur et même la grâce que l'on a cherché à donner au dieu métamorphosé.

Tel est le premier monument que nous connaissions de la sculpture crétoise. Jusqu'à présent nous n'avions trouvé dans ce pays, qui passe pour avoir été un berceau des arts, que des détails d'architecture, des ornements de tombeaux, de mauvaises statues romaines ou byzantines. La vue du groupe de Gortyne nous met en présence d'une œuvre importante, qui excite la curiosité et soulève plusieurs questions : à quelle école faut-il l'attribuer, et quels étaient les caractères, les traditions, les règles de cette école ? Quel fut l'auteur de ce travail ? Si son nom reste inconnu, son œuvre n'est-elle pas sous nos yeux, mutilée il est vrai, non pas assez cependant pour ne rien nous dire et du talent de l'artiste qui l'a produite et de l'époque où il vécut ?

Il y eut une école de sculpteurs crétois, mais une école archaïque, dont les origines se perdent dans la mythologie. Son premier maître, Dédale, est un personnage à moitié fabuleux, bien qu'il ait sa place marquée dans l'histoire. Ce n'est pas un véritable artiste ni un chef d'école, puisqu'au temps reculé où le plaçaient les traditions, les arts ne s'étaient pas encore séparés de l'industrie, et l'habileté manuelle, la pratique du bois, du marbre et des métaux n'était pas assez complète pour que Dédale pût donner libre carrière à ses idées, avoir sa manière propre et former une école. Après lui plusieurs sculpteurs crétois contribuèrent à la formation des écoles de la Grèce : Dipœnos et Skyllis, étant allés à Sicyone où l'on travaillait surtout les métaux, semblent y avoir apporté et enseigné le travail du marbre. Aristoclès de Kydonie fonda dans la même ville une école dont Canachos fut le maître le plus célèbre. Endœos mit son talent au service d'Athènes et de plusieurs autres villes ; Amphion de Cnosse fit pour les Cyrénéens une statue de leur héros Battos. Ces noms suffisent pour attester qu'il y eut en Crète une grande activité pour les arts, et que la sculpture y fut pratiquée et développée avant de se répandre sur le continent.

Mais ce mouvement dut s'arrêter à l'époque où les grandes écoles d'Argos, de Corinthe et d'Athènes donnèrent à l'histoire d'illustres artistes et aux villes grecques des chefs-d'œuvre immortels. Désormais la Crète reçoit l'impulsion du continent, dont elle fait sans doute venir des artistes : après Amphion, qui vivait à la fin du cinquième siècle, on ne nomme pas de sculpteur crétois. Se forma-t-il dans la suite à Cnosse, à Kydonie ou à Gortyne, comme il y en avait



à Rhodes et à Ephèse, une école qui apporta aux Crétois les traditions et les exemples des maîtres de la Grèce? Nulle part elle n'est indiquée. L'amour de la guerre et du pillage, la piraterie, les rivalités qui occupaient les villes crétoises n'étaient guère propres à seconder le progrès des arts. Si, malgré tous ces obstacles, des artistes réussirent à former une école particulière au pays, elle dut se ressentir des habitudes violentes de la société qui l'entourait, et mettre dans ses œuvres d'autres qualités que la délicatesse et la grâce. Du moins à juger le goût des Crétois par leurs médailles, dont le travail est généralement lourd, ils n'avaient pas la finesse des Hellènes de la Grèce ou de l'Asie Mineure. Le groupe de Gortyne, s'il a été produit par une telle école, confirmerait ce jugement : sans être grossier ni négligé, il a un peu de lourdeur. Mais comme il peut avoir été fait par un artiste appelé du dehors, il ne faut pas se hâter d'en conclure les qualités ou les défauts de l'école crétoise. Il vaut mieux attendre que de nouvelles découvertes, en prouvant l'existence de cette école, nous apprennent le rôle qu'elle a pu jouer dans l'histoire des arts de la Grèce.

Il est moins difficile de fixer à peu près l'époque où cette œuvre a été produite. Elle est d'un temps où l'on mettait encore du soin aux travaux d'art ; le mouvement de l'ensemble, l'exactitude et la grâce de certains détails sont des qualités sérieuses, révélant le talent d'un artiste et non la main d'un de ces ouvriers qui à l'époque impériale furent chargés d'orner les places publiques ou les monuments ; l'auteur du groupe connaît et suit les traditions des maîtres de la Grèce. Cependant on reconnaît à plusieurs signes qu'il n'appartient plus à la grande époque des arts : les poils qui couvrent la face du taureau sont fouillés et frisés avec recherche ; les plis qui entourent les yeux sont minutieusement arrondis et dessinés. Ce soin des petites choses ne convient pas à un contemporain de Phidias et de Polyclète, mais à un élève de leurs élèves, à un artiste qui commence à perdre le sentiment de la grandeur et de la beauté large, et subit les premières atteintes du mauvais goût. Si, pour ajouter une indication à celle que donne l'aspect du monument, on interroge l'histoire de Gortyne, on trouve que cette ville, momentanément abaissée, se releva à la fin du troisième siècle avant Jésus-Christ, époque où Ptolémée Philopator commença à rebâtir ses murailles. Durant le siècle suivant elle jouit d'une grande puissance, et par son union avec Cnosse, fit la loi à l'île entière. Ce fut alors que, pour ajouter à sa prospérité matérielle l'éclat des arts et de l'intelligence, elle dut élever son théâtre et orner la scène du groupe de Jupiter et



d'Europe. L'auteur inconnu de ce groupe serait donc un contemporain de l'école d'Ephèse et des Cléomène.

## III

## INSCRIPTIONS.

Sur l'emplacement de Gortyne je vis encore quatre inscriptions, dont trois sont inédites (1).

L'une est encastrée dans le mur d'une maison d'Haghious-Deka; la partie supérieure étant couverte de stuc, on n'en peut lire que les cinq dernières lignes. C'est un décret accordant à un habitant de Ptolémaïs, pour lui et pour ses descendants, les titres de proxène et de citoyen de Gortyne :

ΙΑΦΘΑΣΑΥΣΙΟΣΘΗΖ  
ΠΤΟΛΕΜΑΙΕ · ΣΓΟΡ  
, ΤΥΝΙΩΝΗ · ΟΞΕΝΟ  
ΚΑΙΠΟΛΙΤΑΣΑΥΤΟ  
ΚΑΙΕΚΓΟΝΟΙ

... ιαφθας Λυσισθέης Πτολεμαϊεύς Γορτυνίων πρόξενος και πολίτας αὐτὸς και ἔκγονοι.

La deuxième inscription, trouvée depuis peu de temps à Métropoli, est conservée dans l'église de ce village.

ΟΙΚΟΡΜΟΙΟΙΣΥΝΑΡΑΤΟΓΟΝΟΤΟΑΡΤΕΜΝΟΣΚΟΡΜΟΡΓΟΣ  
ΕΠΕΜΕΛΗΘΕΝΤΕΣΤΑΥΩΚΑΡΑΕΙΟ ΚΟΡΜΙΟΝΟΙ ΔΕ  
ΑΡΑΤΟΓΟΝΟΣΑΡΤΕΜΩΝΣΚΥΔΑΝΣΟΝΥΑΡΧΟΟΙΕΡΟΙΓΟΣ  
Ο Μ ΗΥΡΓΟΣΑΡΚΕΣΙΑΩΕΥΧΑΙΤΟΣΣΟΑΡΧΩΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣΑΛΕΞΑΝΔΡ  
ΜΩΝΟΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΣΜΙΚΚΑΑΟΚΟΣΜΩΝΜΝΑΜΩΝΔΙΟΝΥΣΟΚΑΗΣ ΑΡΤΕ  
ΙΕΡ ΡΙΩΗΝΑΤΩΝΕΡΜΙΑ

Nous ne pouvons présenter une restitution complète de cette inscription, que nous avons trop incomplètement déchiffrée; nous

(1) Une inscription archaïque aujourd'hui déposée au Musée du Louvre, trouvée par M. Thenon parmi les ruines de Gortyne, a déjà été détachée par lui de son mémoire, et publiée dans la *Revue*, t. VIII (nouvelle série), p. 441. (*Réd.*)

nous bornerons à quelques observations sur les mots dont la lecture paraît certaine.

Ligne 1. — Οἱ κόσμοι pour οἱ κόσμοι, les cosmes, les magistrats; τὸν Ἀρατόγονο τὸν Ἀρτέμωνος, sous la présidence d'Aratogonos fils d'Artémon; c'était le protocosme, le cosme éponyme. Remarquer l'ο pour l'ω, et l'omission de l'ι dans Ἀρατογόνω et dans τῶ; cette inscription est écrite avec peu de soin.

Ligne 3. — Κύδαν, peut-être mal écrit pour Κύδας; Gortyne eut un cosme de ce nom en 184 av. J.-C. (1). Quant au mot suivant, ce pourrait être συνόπαρχος, coprocurateur, *collegatus*, associé au gouverneur de la province. Ce titre place l'inscription au temps de la domination romaine.

Lignes 4 et 5. — Les dernières lettres de chacune de ces deux lignes sont gravées dans la marge (Ἀλεξάνδρ)ω et (Ἀρτέ)μωνος.

4. — Ἀρκεσιάω pour Ἀρκεσιλάω, Pyrgos fils d'Arkésilas.

5. — Μικκάλω pour Μικκάλω, génitif dorien.

« Les cosmes, sous la présidence d'Aratogonos, fils d'Artémon ... s'étant occupés de . . . . . Aratogonos, fils d'Artémon, Kydas, associé au procurator . . . . . Pyrgos, fils d'Arkésilas, Euchætos, fils de Soarchos, Alexandros, fils d'Alexandros, Dionysios, fils de Mikkalos, cosme en fonctions, Mnamon, Dionysiclès, fils d'Artémon . . . . . »

La troisième inscription trouvée dans un champ voisin de l'église ruinée de la Panhaghia, est une inscription latine à peu près intacte et facile à compléter.

IMPCAESARIL  
SEVEROPERTINAC  
TRPIICOSIIMPIII  
PROCEXSVMMACVAM  
INTVLITPRODECVRIONATVSVO  
FLTITIANVSSACERDOSDESIGNA  
TVSDIVITRAIANIVRANT  
LNAEVIOEXAGESTASACERDOTE  
DIVIAVGVSTIETCCRCC

*Imperatori Cæsari L(ucio) [Septimio] Severo Pertinac[i Augusto], tribunicia potestate tertium, consuli secundum, imperatori quartum, [pontifici maximo, patri patriæ], proc[onsuli], ex summa quam rei-*

(1) Polybe.

*publicæ intulit pro decurionatu suo Flavius Titianus sacerdos designatus divi Trajani, curantibus Lucio Nævio Exacesta, sacerdote divi Augusti, et Gorgonio (?)...*

Sauf le dernier mot qui est douteux, cette inscription n'offre pas de difficultés. Elle est du commencement de l'an 193, avant la guerre contre les Arabes pendant laquelle Sévère fut proclamé *imperator* pour la cinquième fois et prit le titre d'*Arabicus*. Elle rappelle un usage qui a déjà été noté et expliqué par un savant voyageur : « Dans certaines provinces de l'empire romain, en Bithynie notamment, ainsi qu'on le voit par une lettre de Pline le Jeune à l'empereur Trajan (1), et dans les trois provinces d'Afrique, ainsi que me l'ont appris un grand nombre d'inscriptions, les citoyens élevés aux magistratures municipales payaient cet honneur en versant dans la caisse de la ville une certaine somme appelée *honorarium* (2), *honoraria summa* (3) ou *summa legitima*. Quand on se contentait de s'acquitter de cette obligation, tout était dit, et il n'en était plus question; mais souvent il arrivait que, lors des élections, un candidat, pour l'emporter sur ses compétiteurs, promettait, outre la somme honoraire, un monument, une représentation théâtrale, un repas public, ou même une distribution d'argent; et alors, s'il était élu, on lui permettait de faire graver, sur le monument qu'il avait promis de faire élever à ses frais, une inscription destinée à perpétuer le souvenir de sa libéralité (4). » Ce fut conformément à cet usage que Fl. Titianus, devenu *decurion*, éleva une statue à l'empereur Septime Sévère.

La quatrième inscription que j'ai vue sur l'emplacement de Gortyne a déjà été éditée. Elle accompagnait une statue qui fut élevée en 382 avant Jésus-Christ, à Petronius Probus, *proconsul* et trois fois *préfet du prétoire*, par Dosithee, *consulaire de la Crète* (5).

L. THENON.

(La suite prochainement.)

(1) *Epist.*, X, 11.

(2) *Pl. Epist.*, X, 114. « C'est un fait digne d'être remarqué que ce mot qui signifia d'abord la somme que l'on payait pour remplir une charge, finit par prendre une acception toute contraire et par devenir synonyme de *salarium*. »

(3) *Tertul., Apolog.*, c. 39.

(4) M. Léon Renier, *Arch. des missions scientif.*, III, p. 319. C'est aux bienveillants conseils de M. Léon Renier que je dois d'avoir pu rétablir complètement cette inscription.

(5) Bœckh, 2593.

---

---

# UNE INTAILLE PHÉNICIENNE

---

La figure que nous plaçons sous les yeux du lecteur est gravée, avec une finesse toute particulière, sous le plat d'un scarabée phénicien en jaspe vert, découvert dans la nécropole de Tharros, en Sardaigne, et tout dernièrement acquis par le Musée Britannique à la vente de la collection Fegervary-Pulsky.

Le sujet, représentant un archer qui décoche sa flèche, n'aurait aucun intérêt par lui-même, n'était le costume du personnage. Il est parfaitement caractérisé et l'on ne saurait se méprendre sur sa nature. Habits, ajustements, coiffure, armes, tout concorde à faire reconnaître sans hésitation possible un guerrier appartenant à l'une des populations indigènes de l'Asie Mineure, Phrygiens ou Lydiens. C'est ainsi que les vases grecs représentent toujours Pâris.



Je n'ai encore, pour ma part, jamais rencontré une figure du même genre sur les gemmes phéniciennes. Cependant la représentation d'un guerrier de l'Asie Mineure sur un scarabée fabriqué en Phénicie ne doit pas nous surprendre outre mesure. Tyr, à l'époque de sa splendeur, avait des corps de mercenaires lydiens à son service. C'est Ezéchiel (XXVII, 10) qui nous l'apprend. Décrivant toutes les magnificences de Tyr à la veille de sa ruine, il lui dit :

פָּרוֹם לְיָד וּפּוֹט הַיָּם בְּחֵילָךְ

« Le Pharasien, le Lydien et le Libyen étaient dans son armée. »

La gemme du Musée Britannique m'a paru intéressante à faire connaître comme un commentaire monumental de ces paroles du prophète.

FRANÇOIS LENORMANT.

---

## BULLETIN MENSUEL

### DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE JUILLET

---

L'Académie continue à s'occuper des divers prix qu'elle a proposés, et à régler les conditions des nouveaux concours.

Le prix proposé sur la question des *flottes romaines*, n'a pu être décerné. Aucun des mémoires envoyés n'ayant traité cette question d'une manière complète, elle est remise au concours pour la fin de 1869.

Le prix de numismatique est décerné, sur l'avis unanime de la commission, à M. le chevalier Promis, conservateur des médailles à Turin.

Le prix Volney, à M. Spiegel, auteur de la *Grammaire de l'ancienne langue bactrienne*.

Le prix ordinaire sur les *stèles*, prorogé, à M. Albert Dumont, membre de l'École française d'Athènes.

M. Léon Renier, président de l'Académie, signale, dans le n° 69 de la *Revue africaine*, une planche qui ne peut manquer d'intéresser l'Académie : il s'agit de quatre inscriptions bilingues *latines et libyques* qui ont été trouvées près de la Calle. Ces inscriptions sont funéraires; mais dans une, au moins, on trouve des détails intéressants et qui ne se rencontrent pas souvent : c'est l'épithaphe d'un vétérán qui avait été décoré de récompenses militaires, d'un collier et de bracelets, et qui, après être sorti du service, avait été élevé dans sa patrie à la dignité de Flamine perpétuel.

M. Robert, correspondant de l'Académie, lit en communication une notice sur *Rosmerta et Mercure*, appuyée sur trois monuments de l'est de la Gaule.

M. Heuzey termine la lecture de son mémoire, en communication, sur le *sanctuaire de Bacchus Tasibastenus* dans le pays de Zikhua en Thrace.

A. B.

---



---

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

## ET CORRESPONDANCE

---

*Station de l'époque du renne au Salève.* — La *Revue savoissienne* (1), excellent recueil mensuel, publié par la Société florimontane d'Annecy, complète les détails donnés par M. Thioly (2) sur la station de l'âge du renne au Salève (*Matériaux*, IV, p. 4, 33 et 93), en insérant une lettre de M. le prof. Louis Rutimeyer, de Bâle (3). M. Thioly, ayant recueilli environ vingt fois plus d'ossements que M. Favre, le savant professeur de Bâle, a pu compléter les données qu'il avait déjà fournies sur la faune du Salève à l'époque du renne. Il a reconnu dans l'envoi : cheval 5 individus, bœuf 1, renne 18, cerf 4, bouquetin 6, chamois 1, marmotte 4, lièvre 4, ours 1, loup 2, renard 1, ptarmigan 31, cigogne 1. Il n'a pas retrouvé le blaireau et le lapin qu'il croit de mélange accidentel et postérieur, ainsi que le renard et la cigogne qui n'existaient pas dans l'envoi de M. Favre.

Le cheval est bien notre cheval actuel. La moitié au moins des ossements appartiennent au renne, représenté par des individus de tout âge. Le cerf est bien le cerf ordinaire, mais il atteignait la grandeur de l'élan. Le bouquetin et le chamois sont parfaitement caractérisés. Le lièvre est toujours le *variabilis* ou lièvre des Alpes. L'ours est l'ours brun et non *Ursus spelæus*. Le tétras ptarmigan (*tetrus lagopus*) est abondant.

« Une question des plus importantes, dit M. Rutimeyer, serait de savoir si le bœuf et le cheval étaient des animaux sauvages comme les autres, ou s'ils étaient déjà soumis à l'homme. J'avoue que pour ma part, jusqu'à information contraire, j'admets pleinement ce dernier cas. Mais voici

(1) *Revue savoissienne*, journal publié par la Société florimontane, paraissant le 15 de chaque mois, au moins 8 pages in-4°, sur deux colonnes. Annecy (Haute-Savoie), prix : 6 fr. par an pour la France, 7 fr. pour la Suisse et l'Italie.

(2) F. Thioly. *L'Époque du renne au pied du mont Salève*. Annecy, 1868, in-8°, 15 p., une planche in-4, extrait de la *Revue savoissienne*. On peut se procurer cet ouvrage ainsi que les autres du même auteur, à Genève, aux librairies Desrois, rue du Rhône, 13, et J. Jullien, Bourg-de-Four, 32.

(3) Louis Rutimeyer. *Les Ossements de la caverne de Veyrier*, dans la *Revue savoissienne*. Annecy, 25 avril 1868, in-4°, p. 31.

qu'une autre question se présente à mon esprit : pourquoi le renne ne se serait-il pas retiré dans les Alpes à l'égal du bouquetin et du chamois, ou tout au moins dans les forêts comme le cerf, s'il ne vivait à l'état de domesticité? » M. Rutimeyer manque de termes de comparaison pour résoudre anatomiquement cette question délicate, mais le nombre des individus représentés dans la collection de M. Thioly lui « paraît plutôt venir à l'appui de l'idée soulevée que de la réfuter. »

L'opinion de M. Rutimeyer est en opposition avec celle qui est généralement admise. Non-seulement on croit que la domestication des animaux était inconnue à l'époque du renne, mais même encore à l'époque, bien postérieure, des *kioekkenmoeddings* danois. En effet, on n'a trouvé dans ces amas de rejets que le chien à l'état domestique. Ce qui porte à ne pas admettre la domestication du cheval, du bœuf et du renne à l'époque des Eyzies, de Bruniquel, de Solutré, du Salève, etc., c'est précisément qu'on n'a pas trouvé de débris de chien avec ceux de ces divers animaux, qu'on n'a pas même reconnu les traces de leurs dents sur les os; or, le chien est l'animal domestique qui paraît avoir été le premier soumis à l'homme, qui se montre avant tous les autres dans les *kioekkenmoeddings*, dépôts de transition entre la pierre éclatée et la pierre polie; enfin c'est le compagnon le plus utile du chasseur aussi bien que du pasteur, et de fait c'est l'animal domestique le plus généralement répandu.

Une autre considération qui montre que les débris d'animaux qu'on trouve amassés dans les stations de l'époque du renne sont bien les restes d'animaux sauvages, c'est qu'on ne trouve dans ces stations que les os des parties mangées, la tête et les membres. Les côtes, les vertèbres font généralement défaut. On voit très-bien que ce sont les restes d'animaux tués loin de l'habitation, qu'on dépeçait sur place et dont on n'apportait que les quartiers de prédilection. S'il y avait eu des animaux domestiques, on les aurait au moins en partie abattus près de la station, et nous trouverions les débris de leur squelette entier. Or, cela n'arrive pas plus pour le cheval, le bœuf et le renne que pour le cerf, le bouquetin et le chamois.

(Extrait des *Matériaux*.)

— *Monument mégalithique de Castilleja de Guzman*. — La *Gazette de Madrid*, dans sa partie officielle, a publié un intéressant rapport (1) de M. Francisco M. Tubino, contenant de curieux détails sur un monument mégalithique des environs de Séville.

Castilleja de Guzman est situé à l'ouest de Séville, sur les premières collines de l'Aljarafe, qui s'élèvent à peu de distance de la rive droite du Guadalquivir. Là, au lieu dit La Pastora, existe un *cabezo* ou tumulus. En plantant une vigne, il y a quelques années, on rencontra une grande

(1) Francisco M. Tubino. *Museo arqueológico nacional* (Musée archéologique national), dans la *Gaceta de Madrid*. Madrid, 23 mars 1868, in-4°, p. 1 et 2, précédé d'une lettre de M. Orovio, directeur général de l'instruction publique.

Pierre, qui, une fois enlevée, donna accès dans un monument mégalithique que recouvre le tumulus.

Ce monument se compose d'une galerie reconnue sur une longueur de vingt-sept mètres, large à l'intérieur d'un mètre et haute de deux, dirigée d'occident en orient. A onze mètres de l'ouverture accidentelle se trouve une première porte. La galerie se compose de deux murs de soutènement en blocs superposés sans aucun ciment. Elle est dallée, et recouverte d'énormes pierres ne portant pas trace de travail, mais assez bien ajustées, malgré leur irrégularité. La porte est formée de trois linteaux de trente à trente-deux centimètres d'épaisseur, dont deux, redressés sur les côtés, supportent une seconde porte semblable à la première. Au delà de cette porte on entre dans une chambre semi-circulaire, dont le sol est un peu plus bas que celui de la galerie. Le diamètre de cette rotonde est de deux mètres soixante centimètres, et sa hauteur atteint jusqu'à trois mètres. Sur les murs, semblables à ceux de la galerie, sont placées de grosses pierres qui avancent dans l'intérieur et forment corniche; puis une immense dalle recouvre le tout. Sur le pavé il y a un soubassement analogue à la corniche.

Comme trouvaille, M. Tubino cite seulement des huîtres fossiles de l'époque miocène, groupées dans les vides existant entre certaines dalles, surtout au point où les dalles du plafond s'appuient sur le mur de soutènement. Il cite aussi trente pointes de flèches en bronze découvertes dans la terre qui recouvrait une grande pierre qu'on a enlevée pour agrandir l'entrée artificielle par laquelle on pénètre dans le monument, la véritable entrée n'étant pas encore déblayée.

L'auteur a donné deux de ces flèches au Musée archéologique national de Madrid, ainsi que deux haches polies, l'une brisée, en jade, provenant de Pedroso, l'autre vraiment remarquable, en diorite, rencontrée à San Pedro, à un kilomètre de Sancejo, province de Séville.

(Extrait des *Matériaux*.)

— *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*. Mai 1868 (2 feuilles). Réunions des 20 et 27 mars, des 3 et 17 avril. — Sur les jardins des Acilius. — Fouilles de Marsala. — Monuments antiques d'Étrurie. — Vases de Capoue. — Inscriptions de Mégare et de Mitrovitz. — Sur les *militia petilores*.

— Le *Bulletin* (Monatsbericht) de l'Académie de Berlin, de février 1868, contient, comme études pouvant intéresser nos lecteurs, la suite des *Remarques* (Bemerkungen) sur Homère, de Bekker, et une intéressante communication de M. Emile Hübnér sur le voyage que, dans le courant de l'été dernier, il a fait en Angleterre pour achever de réunir tous les matériaux que les collections publiques et privées de la Grande-Bretagne peuvent fournir à l'épigraphie latine. Dans la séance du 6 février, M. Mommsen a donné à la compagnie quelques détails sur la marche et les progrès de la grande tâche qu'a entreprise l'Académie de

Berlin, du *Corpus inscriptionum latinarum*. Nous résumons rapidement ces renseignements.

M. Henzen a terminé l'étude et la mise en ordre des inscriptions de la ville de Rome contenues dans les collections du x<sup>v</sup>e siècle, et s'occupe en ce moment, avec l'aide du D<sup>r</sup> Bormann, à préparer pour l'impression le tome 1<sup>er</sup> des *Inscriptiones urbanae*, qui comprendra les *saecra et publica*. — M. Hübner a poussé l'impression du tome II (Espagne) jusqu'à la feuille double 77, où se clôt le relevé de toutes les inscriptions de cette contrée disposées par ordre géographique; il ne reste plus qu'à préparer pour l'impression appendices et tables. — Le tome IV, qui contient les *graffiti* de Pompéi, confié aux soins de M. Zangemeister, est presque complètement achevé d'imprimer. — M. Renier annonce que la collection des inscriptions de l'Afrique occidentale, qui contiendra environ mille numéros de plus que ses *Inscriptiones de l'Algérie*, sera prête très-prochainement. — M. Mommsen parle des travaux qu'il a faits, de mars en octobre 1867, dans la haute Italie, pour le *Corpus*, et particulièrement pour la transcription des textes qui ont été trouvés dans la partie orientale de cette contrée, de Venise à Milan. L'impression des volumes dont il s'est chargé, le tome III (Orient et Illyricum) et le tome V (Gallia Cisalpina) a dû être interrompue par suite de ce voyage. Le premier de ces deux volumes a été poussé jusqu'à la page 400, le second jusqu'à la page 24.

— Le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique* du mois de juin (1 feuille) contient les articles suivants :

Le portique Emilius avec l'Emporium, fouilles de Rome (Pellegrini). — Antiquités de Ruvo (Heydemann). — Inscription de Lanuvium (G. Henzen).

— Notre sœur allemande, l'*Archæologische Zeitung* de Berlin, qu'a dirigée si longtemps l'illustre Gerhard, vient de commencer une nouvelle série en donnant le premier cahier de 1868. Pour ne point douter que cette série ne soit à la hauteur de la précédente, il suffit de savoir que l'éditeur Reimer a confié la direction du recueil à M. le professeur Émile Hübner, à la fois épigraphiste et archéologue éminent. Voici ce que contient ce premier numéro de la nouvelle série :

*Griechische Portraitköpfe*. Il s'agit d'un beau buste en marbre, inédit jusqu'ici, de la collection de Pastoret. M. Conze y signale un des plus intéressants d'une série de portraits, épars dans les musées de l'Europe, qui présentent les uns avec les autres des ressemblances d'arrangement et de style assez marquées, et qui semblent appartenir à la période qui va des guerres médiques ou plutôt de la guerre du Péloponnèse aux guerres de Macédoine.

*Der Tod des Orpheus* (la mort d'Orphée, d'après une hydria de Nola, par Heydemann). *Athene und Gorgo Medusa* (Heydemann).

*Zum sogenannten « Leichnam in Fischernetz »* (A propos du prétendu cadavre dans un filet de pêcheur). M. Förster, se référant à un récit de Ptolemæus Chennus que résume Photius, propose une nouvelle et ingén-

nieuse explication de cette représentation qui, publiée par Gerhard d'après un sarcophage, a été interprétée de différentes manières.

Aux *Mélanges* et *Nouvelles* nous trouvons des détails intéressants sur les dernières acquisitions des musées du Vatican, sur un vase récemment trouvé à Mégare, sur quelques pièces dont vient de s'enrichir la collection Oppermann à Paris, sur un camp romain (?) découvert en Portugal, près de Vizeu, et sur les dernières fouilles de Rome. Le cahier se termine par les procès-verbaux des séances de la *Société archéologique* de Berlin et de l'*Institut de correspondance archéologique* de Rome. Nous espérons que les numéros suivants ne se feront pas attendre, et que les effets du retard causé par la mort d'Édouard Gerhard et le changement de direction ne se sentiront pas longtemps.

## ERRATA :

Pag. 61 (note). La remarque relative à la tête de Cérès se rapporte à la pièce n° 9 de la pl.

- |                             |                           |                   |  |
|-----------------------------|---------------------------|-------------------|--|
| — 64, ligne 3 (par en bas). | <i>Cyrenaica</i> ,        | lisez             | <i>Cirenaica</i> .                                     |
| — 65, — 4 —                 | raison,                   | —                 | raisons.   |
| — 68, — 25 (par en haut).   | <i>καθίζεσθαι</i> ,       | —                 | <i>καθίσεσθαι</i> .                                    |
| — id., — 26 —               | ἐπί,                      | —                 | ἐπί  |
| — id., — 31 —               | <i>συγκαθίζεσθαι</i> ,    | —                 | <i>συγκαθίσεσθαι</i> .                                 |
| — 70, — 30 —                | <i>ἐκάθηντ' — δίφρω</i> — | <i>πάρθενος</i> , | lisez : <i>ἐκάθηντ' —</i><br><i>δίφρου — παρθένοσ.</i> |
| — 71, — 8 (par en haut)     | <i>των</i> ,              | lisez             | <i>τῶν</i> .   |
| — id., — 6 des notes.       | <i>ἐπὶ τε</i> ,           | —                 | <i>ἐπί τε</i> .  |



---

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

**Ortsetymologische Forschungen als Beiträge zu einer Toponomastik der Schweiz** von A. GATSCHET, Mitglied des Historischen Vereins des Kantons Bern. (*Recherches étymologiques sur des noms de lieu, pour servir à la toponomastique de la Suisse*, par A. GATSCHET, membre de la Société historique du canton de Berne.) Premier volume, x-325 p. in-8. Berne, 1867, librairie Haller.

Ces dernières années ont vu paraître un grand nombre de publications sur l'étude des noms de lieu. En France les travaux de MM. Houzé et Quicherat, les Dictionnaires topographiques entrepris par ordre du Ministre de l'instruction publique, l'œuvre immense que prépare la Commission de la topographie des Gaules; en Allemagne les travaux de MM. Förstermann, Bazing, Ficker, Freudensprung, Glück, Gotthard, Im-misch, Liebusch, Meyer, Schmalzer, Schott, Stetter, Weishaupt, Pacmeister; en Irlande, de M. Joyce, etc., montrent la faveur qui s'attache à ces recherches délicates. Leur intérêt s'explique facilement. En effet, l'étude des noms de lieu, ou la *toponomastique*, pour l'appeler d'un mot nouveau avec M. Gatschet, jette de vives lumières sur l'histoire des migrations ethniques. Quelques noms rappellent les anciens habitants du sol; la plus grande partie indique à peu près comment se sont réparties les différentes races qui ont successivement occupé le pays ou qui se sont fondues ensemble. C'est ainsi qu'en Suisse, où nous mène M. Gatschet, les noms germaniques et romans s'entremêlent de la plus curieuse façon. Les cantons allemands sont remplis de noms de lieu d'origine romane, et dans les cantons romans, plus d'une localité porte un nom germanique.

M. Gatschet nous dit, dans sa préface, s'être gardé des étymologies celtiques. L'abus qu'on en a souvent fait et qu'on en fait encore, en Allemagne comme ailleurs, lui inspire une juste défiance, bien que sur les pas de Zeuss et de Glück on puisse marcher avec sécurité. Mais M. Gatschet pense que l'époque antérieure aux Romains n'a pu laisser qu'un petit nombre de noms de lieu et que ces noms sont plutôt restés attachés à des rivières. C'est donc principalement dans les langues germaniques et romanes que M. Gatschet cherche l'étymologie des noms de lieu de la Suisse actuelle, et il n'interroge d'autres idiomes que lorsque ces langues ne lui fournissent aucun éclaircissement.

Il nous a semblé que les étymologies de M. Gatschet ne sont pas toujours établies avec une parfaite certitude, et nous croyons que les philologues lui en contesteront quelques-unes. M. Gatschet leur fournit, du reste, tous les

matériaux qui peuvent servir à contrôler et à discuter son opinion ; car, à côté du nom moderne, il en présente toutes les formes anciennes, et il y ajoute généralement l'indication des sources.

Puisque ce livre doit être continué, que l'auteur nous permette de lui signaler quelques additions dont le public lui serait, croyons-nous, reconnaissant. Il pourrait donner une bibliographie systématique de son sujet, c'est-à-dire la liste de toutes les publications auxquelles il se réfère dans son livre, en y ajoutant les indications bibliographiques nécessaires aux recherches (format, lieu et date de publication). Puis, dans la table générale qui terminera son livre, les personnes qui s'occupent de toponomastique comparée aimeraient à trouver réunis, sous des rubriques distinctes, les noms, 1<sup>o</sup> de rivières, 2<sup>o</sup> de lacs, 3<sup>o</sup> de montagnes. Nous voudrions enfin que, si M. Gatschet n'ajoute pas de carte à son ouvrage, il indique du moins les cartes où l'on trouvera tous les noms cités dans son livre. Car, dans des recherches de ce genre, on enregistre souvent des noms de lieu que la plupart des cartes ne mentionnent pas, vu le peu d'importance de la localité. Ces indications, qui ne coûteront guère de peine à M. Gatschet, rehausseront la valeur d'un livre désormais indispensable pour l'étude des noms de lieu dans les pays de langue romane et de langue germanique.

H. GAILOZ.

**Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts, contenant les mots qui appartiennent à l'enseignement, à la pratique, à l'histoire des beaux-arts, etc.** In-4<sup>o</sup> avec planches, tomes I et II. Paris, Didot, 1868.

L'Académie des beaux-arts a maintenant terminé les deux premiers volumes de son Dictionnaire. On peut déjà, grâce au nombre et à la variété des articles, dont les derniers comprennent le commencement de la lettre C, se rendre très-bien compte du caractère particulier de cette importante publication et du but que s'y propose l'illustre compagnie.

Pour apprécier un pareil ouvrage, il convient en effet de considérer avec attention à quelle classe de lecteurs il s'adresse et quels sont les besoins déterminés auxquels il répond. L'Académie n'a voulu, ni entreprendre une encyclopédie de tout ce qui touche aux arts, ni refaire un simple lexique de technologie, mais publier un ouvrage de haut enseignement, réunissant, dans un nombre restreint de volumes, les connaissances qui sont le plus directement utiles au peintre, au sculpteur, à l'architecte, au musicien. Elle a mieux aimé ne pas tout embrasser, et traiter avec des développements instructifs les questions de pratique ou de théorie, où elle avait à affirmer ses doctrines et à marquer les justes limites de la science et du goût. Cette unité sévère des vues et des principes, cette direction ferme et rationnelle, jusque dans l'exposition des moindres détails de la technique, est ce qui fait du Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts une œuvre vraiment collective, sans empêcher que le lecteur n'apprécie, dans maint article d'art ou d'érudition, l'expérience personnelle de chaque auteur, et ne fasse aussi leur part aux savants collaborateurs que l'Académie a choisis pour la seconder dans un aussi vaste travail. Ces col-

laborateurs, cités avec honneur par l'Académie, sont, pour l'archéologie, MM. Ernest Vinet et Albert Lenoir; pour les sciences exactes, M. Chevreul.

Tel est l'esprit dans lequel l'Académie traite : de la théorie et de l'enseignement des beaux-arts (ex. *abus, antique, beauté*); des diverses classes d'œuvres d'art et des lois spéciales qui en régissent l'exécution (ex. *aquarelle, arabesque, bas-relief, buste*); des sciences auxiliaires de l'art (ex. *acoustique, anatomie*); de l'aménagement et de l'outillage de l'artiste (ex. *atelier, armature, brosse, burin*); des différentes matières et des procédés que chacune d'elles impose à la main qui l'emploie (ex. *argile, bois, brique, bronze*). Parmi les nombreux articles consacrés à l'architecture, à ses procédés, à sa technologie et à tous les détails de la décoration architecturale, nous signalons des notices étendues sur les différentes sortes d'édifices chez les anciens et chez les modernes (ex. *abbaye, agora, amphithéâtre, arsenal, baptistère, basilique*): ce sont autant de chapitres excellents, où l'on n'a épargné ni les plans ni les dessins, pour faire connaître les types les plus parfaits et les mieux conservés de chaque genre de construction. Des monographies très-bien faites promènent le lecteur dans tous les lieux célèbres qui ont été, aux différentes époques, des centres pour l'art, et stimulent l'émulation de l'artiste par l'image de la fécondité des siècles passés (ex. *Altis, Athènes, Agrigente, Babylone, Balbek, Byzance, Béni-Hassan*). On trouvera aussi, soigneusement étudiés à leur rang, les produits de l'industrie, meubles, armes, bijoux, qui non-seulement sont appelés à figurer dans les compositions des artistes, mais qui peuvent encore, par la beauté et par la perfection du travail, devenir de véritables ouvrages d'art. Je ne ferai ici que mentionner les articles qui concernent la musique, ses instruments, sa théorie et les formes multiples de la composition musicale.

Pour suivre le plan qu'elle s'était tracé, l'Académie a dû sacrifier de parti pris les notions purement historiques, comme la classification détaillée des écoles et la biographie des artistes, qui, malgré l'intérêt qu'elles présentent, auraient grossi outre mesure un dictionnaire des beaux-arts et lui auraient fait excéder les proportions d'un ouvrage didactique. Bien que l'histoire de l'art soit inévitablement mêlée à tous les articles de quelque importance, elle n'a pu être exposée dans sa suite et dans son développement, que par quelques résumés rapides, comme on peut s'en rendre compte au mot *architecture*.

En revanche, tout ce qui touche à l'antiquité figurée, tient dans le Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts une place considérable, au point d'en faire, sur beaucoup de questions, un excellent dictionnaire d'archéologie. C'est que les types, les formes, les symboles, les attributs créés par la féconde imagination des anciens forment un idiome que l'art n'a pas cessé de parler, et que l'artiste doit apprendre à lire couramment : ce sont, au premier chef, des *mots* de la langue des beaux-arts. Or ces termes ont d'autant plus besoin d'être expliqués aux artistes, que les traductions et les livres de seconde main, qui forment la bibliothèque ordinaire des ateliers, ne sont que bien rarement au courant des progrès que notre

époque a fait faire à la science de l'antiquité. L'Académie des beaux-arts rend donc un service signalé aux nobles études dont elle est la gardienne, en remontant partout aux sources les plus pures de l'art grec, pour retracer, dans leur haute signification, non-seulement les figures des dieux et des héros, mais les usages et les conditions de la vie antique dont les anciens ont tiré des types immortels.

Des planches dessinées avec soin et très-finement gravées accompagnent les plus importantes de ces descriptions. Sur ce point, nous nous permettrons seulement de soumettre un vœu à la commission du Dictionnaire des beaux-arts. Paris possède, sans s'en douter, une immense et incomparable collection de reproductions des plus belles antiquités de l'Italie et même de la Grèce, marbres, bronzes, terres cuites, peintures des tombeaux étrusques et des maisons de Pompéi, ruines et monuments de toute espèce. Je veux parler de ces études, faites sur place, que rapportent à pleins cartons tous ceux de nos artistes qui ont passé par l'École de Rome. L'Académie est mieux placée qu'aucun particulier pour mettre à profit ces précieux éléments, qui lui permettraient, non-seulement de publier quelques belles choses encore inédites, mais souvent de reproduire, sous un nouvel aspect et avec un accent de vérité supérieur, des monuments déjà publiés par d'autres ouvrages, comme elle en donne elle-même un exemple dans le beau dessin de Simart, qui sert d'illustration au mot *abattement*.

En terminant, je crois pouvoir dire sans paradoxe, que c'est justement parce que ce dictionnaire est fait par des artistes et pour des artistes, qu'il offre un intérêt tout particulier aux antiquaires, qui ont si souvent besoin de se renseigner sur les procédés de la technique et de savoir comment les monuments qu'ils étudient seraient appréciés par des hommes du métier. Dans aucun autre livre ils n'apprendront mieux à apprécier, par exemple, les qualités particulières d'un ouvrage de *bronze* ou d'un *bas-relief*, que dans les remarquables articles consacrés à ces mots par l'Académie des beaux-arts. Dans un autre ordre d'idées, lisez les mots comme *Achille*, *Apollon*, *Amazones*, *Barbares*, non-seulement vous y trouverez analysés tous les renseignements archéologiques qui se rapportent à chaque sujet, mais vous verrez dans quelles conditions ces êtres de la légende et de l'histoire ont pris forme d'art. Partout, en un mot, vous vous sentirez conduit par un guide sûr, qui a pratiqué ce qu'il écrit. C'est sous ce rapport que le Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts mérite d'être signalé non-seulement aux artistes, auxquels il se recommande de lui-même, mais à tous les lecteurs curieux des choses de l'art et de l'antiquité.

LÉON HEUZEY.

**Histoire de la Préture**, par Edmond LABATUT, docteur en droit.  
Paris, Thorin, 1868. 1 vol. in-8.

Le volume dont nous venons de reproduire le titre contient la première partie d'une *Histoire générale des magistratures judiciaires de Rome*, dont



l'auteur a déjà rassemblé les matériaux. Au *Mémoire sur la préture* doit bientôt succéder un *Mémoire sur l'édition* que l'Académie de législation de Toulouse a récemment couronné, et dont quelques chapitres ont déjà été publiés par des revues spéciales.

L'originalité principale de l'œuvre que nous annonçons consiste dans l'emploi simultané des textes classiques et de l'épigraphie. Ceux qui jusqu'à ce jour s'étaient occupés des magistrats de Rome, avaient, sauf de rares exceptions, consulté seulement les historiens et les jurisconsultes. Ils laissaient en dehors de leur sphère d'investigation ces documents si curieux, dont les découvertes des archéologues augmentent chaque jour le nombre, et à l'aide desquels, dans les diverses branches de l'érudition, on a mis en lumière tant de faits nouveaux et rectifié tant de notions inexactes.

M. Labatut s'est dit, avec raison, que les livres des anciens ont été si souvent consultés que tous les renseignements qu'ils fournissent ont été certainement utilisés, et que l'on ne peut guère espérer de dissiper par leur intervention les obscurités de l'histoire. Les heureuses apparitions de fragments inédits tels que ceux de l'annaliste *Granius Licinius*, édités à Berlin en 1837, sont tout à fait exceptionnelles, et à peine se produisent-elles qu'aussitôt les textes, analysés avec un soin scrupuleux, donnent tous les résultats que l'on est en droit d'en attendre. Pour les inscriptions au contraire, les recueils qui les enregistrent voient chaque jour grandir leur importance, et l'on doit des remerciements à l'auteur qui, s'étant initié, en suivant les savantes leçons de M. Renier, aux études épigraphiques, a résolu d'introduire dans les études juridiques les éléments qu'il y a puisés.

Ce n'est point sans quelque préoccupation que nous, qui ne sommes rien moins qu'archéologue, nous avons commencé la lecture de l'œuvre de M. Labatut. Mais nous avons été bientôt rassuré. Grâce à Dieu, les résultats acquis dans le volume que nous avons sous les yeux ne sont point de nature à nous inquiéter beaucoup sur le sort de nos connaissances antérieures. Les monuments épigraphiques ne contredisent point les notions qui ont été précédemment vulgarisées sur la foi des auteurs. Ils peuvent sans doute jouer un rôle dans la solution des controverses; mais l'opinion qu'ils confirment est presque toujours celle qui triomphait déjà.

Qu'on nous permette d'en citer des exemples.

1° Malgré le texte si formel de Julius Capitolinus (1): *Marcus «prætozem tutelarem primus fecit, cum ante tutores a consulibus poscerentur,»* quelques savants voulaient que l'honneur d'avoir établi le *Prætor tutelaris* fût attribué à Antonin le Pieux. Une inscription a été trouvée rappelant le *cursus honorum* d'un certain Arrius, «*prætor cui primo jurisdictione pupillaris a sanctissimis imperatoribus mandata est...*» L'épigraphie vient ainsi au secours de l'historien, dont la sincérité, dans cette circons-

(1) M. Ant., *Philosophus*, X, § 11.



tance, ne nous avait pas paru pouvoir faire l'objet d'un doute sérieux (Voir nos *Notes pour la biographie du jurisconsulte Gaius*, Paris, 1863, p. 10).

2° Les érudits discutaient autrefois la question de savoir si le *Prætor peregrinus* rendait la justice, non-seulement entre les étrangers, *inter peregrinos*, mais encore entre les citoyens romains et les étrangers, *inter cives et peregrinos*. La majorité, appuyée sur des textes nombreux, admettait l'affirmative, et les inscriptions viennent confirmer son opinion. Quant à l'inscription grecque que M. Labatut rapporte à ce propos, elle a trait à la difficulté que l'auteur examine plus loin, celle de savoir si la charge de *prætor urbanus* et celle de *prætor peregrinus* furent toujours séparées.

3° Enfin, Pomponius nous apprenait que Nerva institua un préteur chargé de trancher les contestations qui pourraient s'élever entre le fisc et les particuliers, *qui inter fiscum et privatos jus dicret* (l. 2, § 32, *De orig. juris*). Des auteurs avaient cru que ce préteur, établi par Nerva, était le même que le *Prætor hastarius* ou *ad hastas*, chargé des ventes publiques. Mais M. Labatut nous donne le texte d'une inscription antérieure au règne de Nerva et dans laquelle le *Prætor ad hastas* se trouve mentionné (*op. laud.*, p. 120).

Pourquoi les monuments épigraphiques, qui nous éclairent sur ces questions de détail, ne nous renseignent-ils pas de préférence sur des difficultés bien autrement sérieuses, par exemple, sur la composition de l'*ordo judicum* qui touche de si près à l'organisation politique?

M. Labatut (1) résume à grands traits les transformations qui se produisirent de la loi Sempronia, en 632, à la loi Cornélia, en 672. Furent-elles vraiment aussi nombreuses qu'il le dit? Il est permis d'en douter. D'après lui, en 632, les chevaliers sont investis de la judicature au détriment du sénat; en 648, Servilius Cæpio rend aux patriciens leur privilège; en 654, la loi Servilia Glauca attribue les jugements aux chevaliers; une loi Livia, en 663, les rend aux sénateurs. Le tribun M. Plautius Silanus admet, dans la liste, des chevaliers et des plébéiens. Enfin, en 672, la loi Cornelia investit de nouveau les sénateurs. Que de vicissitudes! Ne confond-on pas de simples propositions avec des dispositions législatives?

Pour la loi de Servilius Cæpio d'abord, voici ce que dit M. Mommsen : « Quand, seize ans après la création des tribunaux équestres, le consul Quintus Cæpion ouvrit la motion de restituer la juridiction aux jurés pris dans le sein du sénat (648), il fit bien voir de quel côté allaient les désirs du gouvernement. Mais on vit en même temps *combien grande était son impuissance* dès que, ne s'agissant plus d'aliéner follement le domaine, la mesure proposée s'attaquait à un ordre riche et influent ; *la motion tomba*. On en a la preuve, comme chacun sait, dans les faits qui suivirent. En vain on objecte le titre de Patron du sénat, donné à Quintus Cæpion dans Valère Maxime (VI, 9, 13). Ce titre n'est point une preuve suffisante par

(1) *Op. laud.*, p. 227-228.

lui-même. D'un autre côté, le récit de Valère Maxime ne peut en aucune façon s'appliquer au consul de l'an 648. Il y a erreur soit dans le nom, soit dans les faits rapportés. » (*Hist. romaine*, V, p. 84.)

Ne disait-on pas même que Quintus Cæpio était au fond dévoué à l'ordre des chevaliers et qu'il déserta les intérêts du sénat? *Nimis equestri ordini deditus, a senatu discessit* (Cicéron, *Brutus*, 62).

Si la motion de Q. Servilius Cæpio ne dépouilla pas les chevaliers du droit de juger, la loi Servilia Glaucia n'eut pas à le leur rendre en 654. Cicéron se borna à dire de Servilius Glaucia : *Equestrem ordinem beneficio legis devinærat* (*Brutus*, 62), ce qui signifie seulement que Glaucia accrut les pouvoirs qui appartenaient aux chevaliers jurés.

Pour la loi Livia, en 663, elle tendait bien à restituer le jury au sénat; mais les résistances du consul L. Marcius Philippus furent si grandes, qu'à peine votée, la loi fut aussitôt annulée.

Ainsi s'expliquent ces paroles d'Asconius que la motion de M. Plautius Silvanus fut faite à une époque où l'ordre des chevaliers avait le pouvoir judiciaire : *cum equestris ordo in judiciis dominaretur*. Ainsi s'explique également l'appui que la noblesse prêta à la proposition du tribun : *Legem tulit adjuvantibus nobilibus*, appui qu'elle lui eût refusé si elle eût dû restreindre ses attributions.

La loi Plautia, rendue en 665, fut donc en réalité la première qui modifia la loi Sempronia, et elle établit le concours simultané des sénateurs et des chevaliers à l'œuvre de la justice.

Les idées que nous venons de développer s'écartent de celles qui sont généralement acceptées. Tacite, nous devons en convenir, ne leur paraît pas favorable (*Ann.* XII, 60); mais nous ne croyons pas cependant que le texte du grand historien soit inconciliable avec l'opinion par nous présentée.

Nous ne pouvons ni ne voulons suivre M. Labatut dans les nombreux points qu'il a successivement abordés, et qu'il a très-habilement groupés sous les titres suivants : *Sources du droit, Attributions des préteurs, Procès civils et criminels; Administration des provinces; Édits des préteurs*. Nous nous bornons à recommander à nos lecteurs l'étude de ce livre comme étant essentiellement instructive et attrayante.

Si complet et si exact que soit habituellement M. Labatut, il nous permettra cependant, en finissant, d'appeler son attention sur quelques détails.

« A Rome, dit-il, les préteurs avaient deux licteurs. » Il y a, il est vrai, un texte de Censorinus, *De die natali*, c. 24, qui porte : « *Prator urbanus duos lictores apud se habet.* » Mais d'éminents archéologues, parmi lesquels nous citerons seulement M. Mommsen, accordent au préteur urbain le même nombre de faisceaux qu'aux propréteurs. Le texte de Censorinus signifie seulement que, lorsque le préteur urbain rend la justice, il doit être accompagné au moins de deux licteurs (V. Borghesi, *Œuvres numismatiques*, I, p. 107, à la note).

En parlant du prêteur des fidéicommissis (*op. laud.*, p. 106-111), M. Labatut aurait pu remarquer que ce prêteur statuait lui-même, extraordinairement, au lieu de renvoyer l'affaire devant un *judex* (Gaius, II, 278, et Ulpien, *Regulæ*, t. XXV, § 12), et que, de plus, sa juridiction était constante : *De fideicommissis semper in urbe jus dicitur; de legatis vero, cum res aguntur* (Gaius, II, 279).

Dans la longue énumération des prêteurs qui ont trouvé place dans le livre de M. Labatut, nous avons cherché en vain le *Prætor repetundis* dont il est question dans un monument reproduit et expliqué par Borghesi (*Œuvres numismatiques*, t. II, p. 173).

Enfin, et ce sera notre dernier mot, si M. Labatut écrit pour les archéologues, il écrit aussi pour les juristes, et plus d'un parmi ces derniers est complètement ignorant du style lapidaire. L'auteur ne pourrait-il pas faire suivre chaque texte important par une reproduction intégrale et sans abréviations de la disposition contenue dans le monument qu'il invoque?

E. CAILLEMER.

**Discours de saint Jean Chrysostome sur le Sacerdoce**, réédités d'après les anciennes éditions et en particulier d'après deux manuscrits du monastère de *Vatopédi*, par Dorotheë EVELPIDÈS, du monastère de Vatopédi. Tome I. Introduction et premier discours, avec commentaire perpétuel. — Athènes, typographie de Nicolas Rossopoulos, 1 vol. in-8, 200 p. 1867.

Le vénérable archimandrite Dorotheë Évelpidès, du monastère de Vatopédi, au mont Athos, vient de publier à Athènes la première partie d'un ouvrage qui promet d'être considérable : c'est le commentaire, avec texte revu, du premier discours de saint Jean Chrysostome *sur le Sacerdoce*. Ce moine érudit, mettant à profit deux monuments conservés dans son couvent, nous donne une recension nouvelle, où les corrections utiles abondent. Il éclaire en même temps les passages difficiles de son auteur par des notes perpétuelles, au triple point de vue de la philologie, de la théologie et de l'histoire. Une savante introduction, placée au début du livre, après avoir brièvement rappelé la vie de l'archevêque de Constantinople, s'arrête à quelques points importants et jusqu'ici peu étudiés de cette longue carrière sacerdotale et littéraire. Dans plusieurs dissertations, inspirées par le meilleur esprit critique, le vénérable Évelpidès fait l'historique des Discours sur le sacerdoce, rappelle la bibliographie de cet ouvrage, discute l'intéressante question de savoir à quelle époque et pour qui il fut composé, enfin en marque avec justesse les mérites originaux.

Le mont Athos, qui à l'époque de Coraï était encore le principal foyer intellectuel de la Grèce, et qui méritait, de la part du père de la philologie grecque moderne, des éloges enthousiastes et presque lyriques, avait vu se fermer, depuis 1830, ses grandes écoles, et paraissait tombé dans une décadence littéraire absolue. C'est une nouveauté d'un bon augure, et qui sera accueillie avec faveur en Europe, qu'une œuvre d'érudition sérieuse sortie des vieux couvents de la Chalcidique.

Le révérend Évelpidès sait le latin et le français; il consulte les ouvrages

écrits en allemand et en anglais; nos principales publications religieuses et profanes lui sont connues; et on s'étonnera même quelque peu de voir cités par un moine de l'Althos des livres tout nouveaux, destinés même en Occident à un nombre de lecteurs très-restreint, une thèse, par exemple, présentée il y a quelques années à la Faculté des lettres de Paris, celle de M. Albert, aujourd'hui professeur de rhétorique au lycée Charlemagne.

Pour sa valeur propre et surtout comme symptôme excellent d'un réveil longtemps attendu, cette publication ne peut manquer d'intéresser ceux qui souhaitent le progrès des études grecques en Orient. Par sa position religieuse, par son influence, par sa connaissance du pays, le vénérable Évelpidès peut rendre d'importants services à la philologie et à la paléographie grecques. Nous acceptons son livre comme un gage sérieux, garantie de travaux ultérieurs dont l'Althos ne peut manquer de fournir le sujet à un laborieux érudit.

ALBERT DUMONT.

**Étude sur le monogramme monétaire de Conan II; deniers inédits de Conan II et de Geoffroi, comte de Rennes.** In-8° de 400 p. et une planche, par J.-M.-R. LECOQ-KERNEVEN. Rennes, Verdier, 1867.

Dans cette brochure, M. Lecoq-Kerneven prétend rectifier une grosse erreur commise par tous ceux qui se sont occupés de la numismatique bretonne du XI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit des monnaies au nom du comte Conan (probablement Conan II, 1052, 1066) qui portent un monogramme. Jusqu'à ce jour on avait été frappé de l'analogie que ce monogramme a avec celui qui est gravé sur les deniers du Mans émis par les comtes du nom d'Herbert, 1015-1036, 1051-1062, et on en avait conclu que Conan II, en Bretagne, avait, suivant l'usage établi de son temps, copié la monnaie la plus répandue alors dans cette partie de la France: le monogramme, dans cette hypothèse, est celui de *Conanus*, tracé de manière à rappeler celui d'*Erbertus*.

M. Lecoq-Kerneven ne veut pas que le monogramme breton procède du monogramme mançais; il suppose qu'ils sont nés chacun spontanément, et que leur analogie ne peut être attribuée qu'an *goût dominant du temps*; enfin il déchiffre dans le monogramme breton BRIT CONS, *Britannorum consul*; selon M. Lecoq-Kerneven, cette qualification de *consul* qui, au premier abord, paraît faire double emploi avec le mot *comes* qui figure dans la légende circulaire, s'explique tout naturellement. Le jeune comte Conan avait été un moment dépossédé par son oncle Eudes, qui avait frappé monnaie avec le titre de *duc*; les barons bretons voulant, en délivrant leur souverain légitime, affirmer ses droits, auraient réuni les qualifications de *comte* et de *consul* pour mieux proclamer sa souveraineté. Il est à craindre que les diplomatistes et les numismatistes n'acceptent pas ces conjectures, qui sont plus patriotiques que scientifiques. — Quant au denier attribué à Geoffroi, comte de Rennes, 1040-1083, nous ne voyons rien qui puisse autoriser cette hypothèse.

A. DE B.



---

---

# ANTIQUITÉS

## DE L'ILE DE RHODES

---

### I

#### ERIMOKASTRO.

L'île de Rhodes n'offre, à ma connaissance, qu'un seul spécimen un peu important de cette architecture primitive dont on retrouve tant de vestiges dans le Péloponèse et surtout en Épire. Je ne crois pas que M. Guérin, de son côté, ait signalé d'autres ruines cyclopéennes que celles d'Erimokastro. Je les ai visitées après lui, au mois de janvier 1865, et j'essayerai de compléter la description sommaire qu'il en a donnée.

La côte orientale de Rhodes, beaucoup plus accidentée que le littoral opposé, présente toute une série de hauteurs escarpées, détachées pour la plupart du massif montagneux qui forme l'île entière. La forteresse de Lindos est située sur une de ces collines isolées qui rappelle, dans des proportions beaucoup plus imposantes, le rocher de l'acropole d'Athènes. La citadelle cyclopéenne d'Erimokastro occupe également le plateau supérieur d'une masse rocheuse semblable, s'élevant par étages successifs, au sud, à l'ouest et au nord, au-dessus d'une plaine admirablement unie, tandis qu'elle domine à l'est, de plus de deux cents mètres, les flots qui en baignent la base. Défendue du côté de la mer par des falaises à pic, difficilement accessible des trois autres côtés, la montagne d'Erimokastro constitue une position défensive de premier ordre, que la main de l'homme a complétée dès les temps les plus reculés.

Le plateau d'Erimokastro forme une sorte de triangle scalène dont le sommet est dirigé vers le N. N. E. La base et celui des deux grands côtés qui regarde l'intérieur de l'île sont protégés par une



puissante muraille; le côté oriental, formé par les falaises, se défendait de lui-même et ne présente aucune trace de fortification (*fig. 1*).

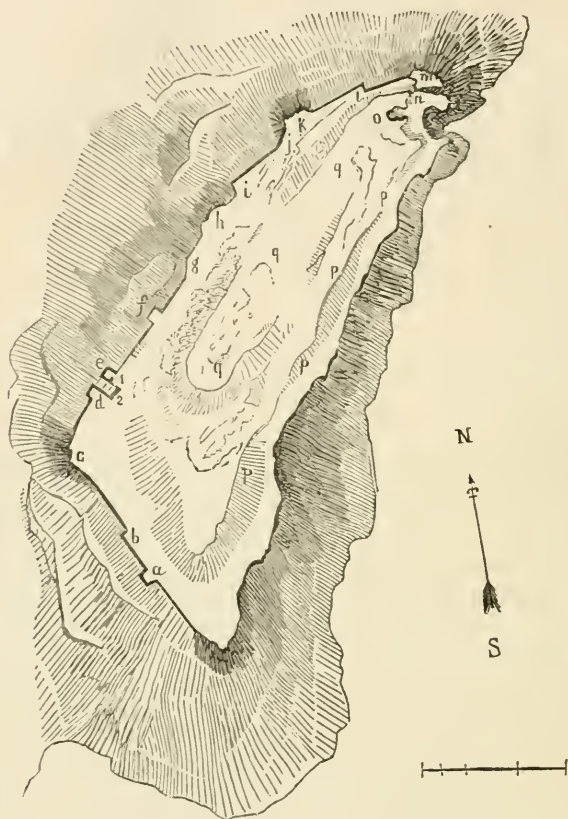


Fig. 1.

L'appareil, des plus grossiers et des plus primitifs, rappelle celui des remparts de Tirynthe (*fig. 2 et 3*). Le mur, d'une hauteur variable, selon les nécessités de la défense, présente une épaisseur moyenne de deux mètres. La ligne des murailles est intacte: les assises supérieures du parapet, en plusieurs endroits, sont encore reliées par les pierres, de moindre dimension, qui comblaient les interstices des blocs les plus puissants, et nivelèrent ainsi le rempart. Je n'ai point remarqué de créneaux ou de dispositions équivalentes.

En suivant la ligne des murs, à partir du sud, on rencontre

d'abord un bastion carré, désigné sur le plan par la lettre *a*. Le rempart, sur ce point, atteint une hauteur de six mètres environ. Le

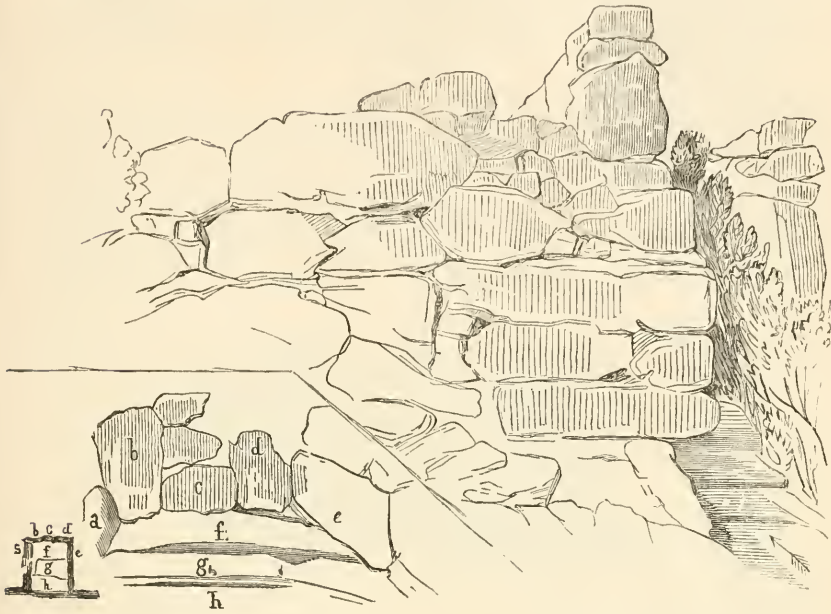


Fig. 2.

Fig. 3.

parapet du bastion n'est pas plus élevé que celui de la courtine. A vingt mètres plus loin, le mur forme un rentrant (*b*) égal à la saillie du bastion. Au delà, et à la même distance, à peu près, une ligne de rochers escarpés forme un bastion naturel (*c*) à l'angle sud-ouest de l'enceinte. Le mur reparaît plus loin et prend la direction du nord-est. A trente-cinq pas de l'angle rocheux s'ouvre, entre deux bastions (*d* et *e*), de la même dimension que le premier, la seule porte qui donne accès dans la citadelle. Elle est orientée au Nord-Ouest. En s'y engageant, du dehors, on rencontre, immédiatement après avoir dépassé la face extérieure des deux tours qui la défendent, une sorte d'escalier à pente rapide, composé de quatre degrés, et encadré par les deux faces latérales de ces mêmes tours.

Le mur du bastion *d* se prolonge à angle droit de façon à présenter un obstacle (2), puis revient encore à angle droit, dans le prolongement de la face latérale du bastion *e*, pour former la véritable porte (1). Ce système de défilement se retrouve dans d'autres fortifications helléniques et avait évidemment pour but d'obliger l'assaillant à ex-

poser le flanc droit, que ne protégeait pas le bouclier, aux coups des défenseurs de la place. L'obstacle (*fig. 2*) est formé en partie par trois blocs superposés, en partie par deux larges dalles, profondément engagées dans la terre, et s'élevant à un mètre soixante centimètres au-dessus du sol, hauteur égale à celle du parapet dans cette partie de l'enceinte.

La courtine qui relie le bastion *e* au bastion suivant *f* présente une disposition particulière. Par suite d'une dépression du plateau, le parapet est beaucoup plus élevé sur ce point que sur les autres : sa hauteur est de près de deux mètres au-dessus du sol de la place. Un escalier permettait aux défenseurs d'arriver plus facilement par le rempart. Cet escalier (*fig. 4*) est composé de cinq blocs indépendants



Fig. 4.

l'un de l'autre, et engagés dans l'épaisseur de la muraille. Leur saillie est variable : les deux blocs supérieurs ressortent d'environ quatre pieds; les trois autres de deux ou trois.

A vingt-cinq mètres du bastion *f* le rempart dessine un angle saillant *g* et est interrompu par le rocher. Au delà, le mur reparait, forme un angle droit saillant *i*, puis un angle rentrant *j*, un nouvel angle saillant *l*, et se termine au point *m* où il se confond avec le commencement des falaises.

Près de là, dans un ressaut de la falaise, on arrive par un passage *n*, ménagé dans le rocher, à une grotte peu profonde *o*, dominant au loin la mer. Elle présente trois cavités semi-circulaires, disposées en forme de trèfle et évidemment régularisées par la main de l'homme, comme la caverne de l'acropole de Lindos.

L'aire de la citadelle est complètement envahie par un fourré inextricable de broussailles et d'épines. Là où j'ai pu pénétrer, à grand peine, j'ai trouvé le sol fort inégal, hérissé de saillies de rochers. Je n'ai point remarqué de vestiges d'habitations, mais il est possible qu'une exploration plus complète aboutisse à de meilleurs résultats.

Autant que j'en puis juger, cependant, Erimokastro n'a jamais été une ville pélasgique : j'y verrais plutôt une position fortifiée, une gigantesque acropole servant de refuge temporaire aux populations des alentours.

## II

### LE ROCHER D'HAGHIOS GHIORGHIOS, PRÈS D'EMBONAS.

Le village d'Embonas est situé au pied du Tayros, la plus haute montagne de l'île. Au nord et à peu de distance d'Embonas, entre la montagne et la mer s'élève, sur une colline à pentes abruptes, une chapelle consacrée à saint Georges qui a probablement remplacé un sanctuaire païen. Sur le versant nord-est, on remarque un rocher affectant la forme d'un cube à demi engagé dans les flancs de la colline et dont les parois ont été, je crois, aplanies par la main de l'homme. La face supérieure, en tout cas, offre une entaille qui est très-certainement l'œuvre du ciseau, et le bloc tout entier, dès lors, peut être considéré comme ayant eu une destination qu'il est difficile, en l'absence de tout autre indice, de préciser d'une manière certaine. Je serais disposé, pour ma part, à y voir un autel (pl. XXI).

Le rocher a sept mètres cinquante centimètres de large à la face antérieure, sur cinq mètres environ de hauteur. Les faces latérales ont l'une quatre mètres, l'autre trois, dans leur plus grande largeur. La plate-forme supérieure est sensiblement inclinée de manière à former un angle obtus avec la pente de la colline.

L'entaille a trois mètres de longueur sur un mètre vingt centimètres de largeur et un mètre environ de hauteur. Le ciseau y a pratiqué une sorte de cavité ellipsoïde, peu profonde, s'inscrivant dans la surface plane.

Le rocher est orienté au N. E. et domine une vallée qui aboutit à la mer, dont la nappe apparaît à l'horizon, encadrée entre les derniers contre-forts du Tayros.

CH. TISSOT.

---

---

# RECHERCHES

SUR

## LES INSIGNES DE LA QUESTURE

ET SUR LES RÉCIPIENTS MONÉTAIRES

(Suite) (1)

---

Je me réservais d'examiner, après avoir décrit le curieux vase de bronze et de fer gravé dans la pl. XVIII, quel nom conviendrait tant à ce récipient qu'à ses congénères. J'avais dû naturellement commencer par en expliquer l'usage.

Quoique l'analyse intime de l'objet même dont on veut reconnaître la destination fournisse toujours des notions indispensables et très-sûres, elle laisserait cependant encore subsister de grandes incertitudes si l'on ne pouvait parfois fort heureusement y ajouter des données puisées dans l'étude de certaines compositions antiques, peintures, bas-reliefs, médailles, où l'objet discuté paraît avec un rôle qu'explique soit la manière dont il est employé par des personnages accomplissant une action bien intelligible, soit la nature même d'autres objets qui l'entourent. Les textes qu'on peut quelquefois rattacher aux figures, achèvent de produire la lumière.

Mais c'est lorsqu'on opère ce rapprochement que la tâche est souvent bien difficile. Un texte ancien étant donné, retrouver dans l'immensité de nos collections l'objet auquel il s'applique, ou réciproque-

(1) Voir les numéros de juillet et d'août.



ment, affecter un nom antique à tel objet que nous avons sous les yeux, c'est une opération toujours délicate. On obtient, il est vrai, en plusieurs cas, un plein succès, grâce à la concordance du texte avec certains détails qu'offre le monument. Il en est d'autres aussi où le texte laisse peu de prise, en sorte qu'on serait presque tenté de renoncer à trouver une solution. La discussion relative aux *véritables noms des vases grecs* a exercé la critique des hommes les plus savants, et cependant n'a pu encore amener une conclusion de tous points satisfaisante.

A cela, il y a deux raisons; la plupart des textes grecs et latins auxquels nous devons avoir recours sont l'œuvre de poètes ou d'orateurs que la forme de leurs écrits devait entraîner à éviter les expressions techniques, les descriptions trop positives, et, à cet égard, nous ne saurions leur demander plus qu'aux écrivains de nos grandes époques littéraires modernes. Une autre raison, c'est que les mêmes ustensiles varient de forme et d'usage, tout en portant le même nom, ou en conservant une même forme et le même usage, peuvent être affectés de noms différents.

Les anciens, comme les modernes, étaient obligés de renfermer leur argent dans une série de vaisseaux, dont les uns étaient de grande dimension, fixes et à demeure, les autres, de proportions moindres et d'un transport facile. Le témoignage des anciens auteurs se trouve d'accord avec ces notions.

J'ai montré que tous les caractères du précieux vase trouvé dans le Rhône, aussi bien que ceux des récipients figurés sur les monnaies macédoniennes, concourent à prouver que ceux-ci doivent être classés parmi les vases transportables. Le nom d'*arca*, ainsi qu'on le lira plus loin, ne saurait donc leur convenir. Le diminutif *arcula*, déjà employé par Raiche (1), et dont MM. Müller (2) et Friedländer (3) se sont servis en décrivant les monnaies, semblerait naturellement désigner une classe d'objets analogues à l'*arca*, mais avec des proportions plus restreintes. Cependant l'*arcula* doit, en général, être prise dans une acception moins étendue, le plus souvent avec un sens funéraire, quelquefois comme écrin ou boîte à parfums, et aucun exemple antique ne nous permet jusqu'ici de conclure que ce mot soit applicable à un genre de *receptaculum numorum*.

Les noms de *cista* et de  *fiscus* sont donnés aux récipients portatifs,

(1) *Lexicon*, t. I, p. 159 : « *arcula luna corniculata cincta.* »

(2) *Numism. de l'anc. Afrique*, t. I, p. 164.

(3) *Berliner Blätter*, 1864, p. 143.

et l'on peut, sans prétendre poser un principe absolu, croire que généralement le vase appartenant à un particulier est appelé *cista*, tandis que *fiscus* exprime plus spécialement l'objet revêtu d'un caractère officiel. Je n'ai pas besoin de rappeler à l'appui de ceci que c'est ce dernier nom qui servit d'appellation, par la suite, au Trésor lui-même (1).

(1) Le *Fiscus* qui désigne quelquefois le Trésor du prince par opposition aux revenus de l'État (*ævarium*) ne conserve pas toujours ce sens particulier. C'est du trésor du prince qu'il est question dans ces vers de Juvénal (*Sat. IV, v. 54*) :

Quidquid conspicuum pulchrumque ex æquore toto  
Res Fiscī est.

D'après Suétone (*Octav.*, cap. 40), Auguste dit : « Se facilius passurum Fisco detrahi aliquid, quam civitatis romanæ vulgari honorem. » — Cæsar omnia habet, Fiscus ejus privata tantum ac sua (*Senec. De benef.*, VII, cap. 6). — Fiscus ab omnium vectigalium præstationibus immunis est (Paul. *Digest.*, XXXIX, tit. 4, leg. 9). — D'après Pomponius (I, II, 32, *De orig. juris*), Nerva institua un préteur « qui inter Fiscum et privatos jus diceret. » — V. encore : Suétone, *Octavian.*, cap. 102 *in fine*; *Claud.*, cap. 28; *Nero*, cap. 32. — Cicéron, *Ad Quint. fr.* III, 4, 5. — Freinsheim, *in loc. Tit. Liv.*, CXXXIV, cap. 82. — Déjà Tibère est accusé par Tacite d'avoir mis la main sur tout, de s'être également approprié l'*Ærarium* et le Fisco : « Bona Sejani ablata Ærario ut in Fisco conderentur, tanquam referret » (*Ann.* VI, cap. 2). On s'occupait de discuter si les biens de Séjan confisqués par le Trésor ne seraient point transportés au Fisco, comme si cela maintenant ne faisait pas tout un.

La mention de différents fisco est fréquente dans les inscriptions : PETENDA PEQVYNIA AD FISCVM MAXIMI PRINCIPIS (Orelli et Henzen, n° 7215. — Mommsen, *Bull. Inst. arch.*, 1853, p. 28). — NEC ADITVM IN PORTIONE DIMIDIA FISCO HABERE ET SI QVIS EORVM VENDERE AVT DONARE VOLVISSETVNC (*sic*) FISCO DOM. . . . . EXT HEREDEM NON SEQVETVR (Orelli, n° 4509). — DEBITVM FISCO (Gruter, p. 10, n° 6; Orelli, n° 805). — Τίμημα δοθησόμενον Τῷ ΦΙΣΚῶ (Gruter, p. 749, n° 4; Osann, *Sylloge Insc.*, 1834, p. 541, note). — *Tigna constituta FISCO* (Orelli, n° 39). — *Sepulcrum emptum A FISCO* (Reinesius, p. 486, 16; Or., n° 4570). — CONCESSVM A FISCO (Henzen, *Bull. dell' Inst. arch.*, 1844, p. 164).

*Fiscus stationis Annonæ* (Muratori, p. 525, n° 3; Orelli, 4420). — *Fiscus frumentarius* (Marini, *Arval.*, t. I, p. 92; Orelli, 790). — *Fiscus stationis hereditarium* (Mommsen, *Inscr. Neapolit.*, n° 4990; Orelli, 5972. Cf. n° 6521, cum adjunct. et *coherentium*). — *Fiscus summæ rei* (Orelli, 4124). — *Fiscus castrensis* (Orelli, 2920).

*Fiscus Judaicus* (Suet. *Domitian.*, cap. XII, et G. B. de Nerva : FISCO IVDICI CALVMNIA SVBLATA; Eckhel, *Doctr.*, t. VI, p. 104; *Kurzgef. Anfangsgr.*, pl. IV, n° 10; Gérard Jacob, *Traité élém.*, même planche; Cohen, *Méd. impériales*, t. I, pl. XIX). — *Fiscus Asiaticus* (Orelli, 2905). — *Fiscus Gallicus provinciæ Lugdunensis* (Or. et Henzen, 6651).

Les inscriptions font connaître les titres suivants des fonctionnaires de ces fisco : PROCURATOR FISCO ASIATICI (Gruter, p. 575, n° 5; Orelli, 2905). — ADVOCAT[VS] FISCO (Gruter, 419, n° 5; Orelli, 3352). — FISCO ADVOCAT[VS] (*Revue africaine*, 1867, p. 173). — ADVOCAT[VS] FISCO SVMMÆ REI IVDICIO SACRO PROMOT[VS]

Le courtisan, dit Horace (*Ep.* l. I, xvii, v. 54), cherchant à exploiter le grand qu'il accompagne en voyage, simule une perte imprévue d'argent :

Aut cistam effractam, aut subducta viatica plorat.

Le passage suivant a plus de valeur, parce qu'on ne peut y voir l'influence des nécessités de la métrique, et que d'ailleurs il offre une opposition bien catégorique entre les deux expressions qui nous occupent : *Quaternos H-S quos mihi senatus decrevit, et ex arario dedit, ego habebō et in cistam transferam ex fisco* (1). « Les quatre sesterces que le sénat m'a alloués sur le trésor, je les prendrai, et de la caisse publique je les ferai passer dans mon escarcelle. »

On le voit, les sesterces décrétés par le sénat ont été comptés par le Trésor (*ararium*); *fiscus* n'est donc point ici le Fisc, mais le récipient lui-même, contenant l'argent de l'Etat qui doit passer dans la caisse du citoyen, dans sa *cista*.

*Fiscus* est pris avec le même sens dans ce début bien connu d'une fable de Phèdre :

Muli gravati sarcinis ibant duo :  
Unus ferebat fiscos cum pecunia,  
Alter tumentes multo sacco hordeo (2).

Entin dans ces autres passages célèbres des *Verrines* de Cicéron :  
*Unum illud ex hominibus certis ex quibus omnia comperi reperiebam :*

(Orelli, 4124). — *fisci* ADVOCAT[VS] CODICILLARI[S] STATIONIS HEREDITATIVM ET COHAERENTIVM (Orelli et Henzen, 6521). — AD FISI ADVOCATIONES TERMINUMERO PROMOT[VS] (Renier, *Inscr. de l'Alg.*, 237; Orelli et Henzen, 7420 a α). — FISI PATRON[VS] RATIONVM SYMMARVM (Muratori, p. 1019, n° 2; Orelli, 1181).

Parmi les *officia minora* : DISPENSATOR FISI CASTRENSIS (Muratori, p. 892, n° 5, Orelli, 2920). — DISPENSATOR AD FISCVM GALLICVM PROVINCIAE LVGDV- NENSIS (Orelli, 6651). EX VICARI EIVS *disp. ad. Fisc. Gall. prov. Lugd.* (Ibid.). — DISPENSATOR FISI FRUMENTARI (Marini, *Arval.*, t. I, p. 92; Orelli, 790). — A LIBELLIS FISI (Orelli, 3215). — TABVLARIUS FISI LIBERTATIS ET PECVLIORVM (Orelli, 3335).

Une inscription, rapportée par Gruter (p. 365, n° 6), Doni (p. 228, n° 18), Muratori (p. 1073, n° 4) et M. Henzen (Orelli, 6771), donne aussi un FISI CVRATOR de la neuvième cohorte prétorienne. — Une autre (Gruter, 431, 9; Orelli, 3462), le FISI CVRATOR d'une cohorte urbaine. Celui-ci, d'après l'indication fournie par son épitaphe, avait déjà été *Optio arcarii*. Je termine par la citation d'un COHORTIS X VPBANAE FISI CVRATOR, nommé dans une inscription récemment trouvée en Afrique (Vigneral, *Revue africaine*, 1866, p. 239).

(1) *In Verrem actio* II, lib. III, cap. 85.

(2) *Lib.* II, *fab.* VII.

FISCOS complures cum pecunia Siciliensi. a quodam senatore ad equitem romanum esse translatos; ex his quasi X FISCOS ad senatorem illum relictos esse, comitorum meorum nomine (1). « J'apprenais seulement d'hommes sûrs et qui m'ont instruit de tout, que plusieurs *fiscus* remplis d'argent de Sicile avaient été transportés de la maison d'un sénateur dans celle d'un chevalier romain; qu'environ dix de ces *fiscus* avaient été laissés au sénateur pour s'en servir contre moi dans les comices. » — Au chapitre suivant, l'orateur dit encore: *Instat judicium, eique negotio FISCIS Sicilienses minabantur.* « Le jugement pressait, et les *fiscus* siciliens menaçaient l'intégrité de la justice. »

On lit ailleurs: *Quamobrem enim scriba deducat, ac non potius mulio qui adrexit? tabellarius cujus adventu certiores facti? præco qui adire jussit? viator ac Venerius qui FISCUM sustulit* (2)? « Si le greffier fait opérer cette déduction, pourquoi pas plutôt le muletier qui a amené l'argent, l'estafette dont l'arrivée a confirmé la nouvelle, le crieur qui avertit de se présenter, l'huissier, et l'appariteur (3) qui a déchargé le *fiscus* (4)? » — Nous trouvons encore dans Suétone (5): *Positis ante se cum pecunia FISCIS ad subveniendum hortatus est.* Tacite (6) parle des *fiscis de imperatore rapti*.

Asconius Pédianus (7) commente ainsi ce mot: « *Sportæ, sportulæ, sportellæ nummum sunt receptacula. Et sacci, succuli, saccelli* (8), *et crumenæ et vellereæ et scortæ* (9), *et manticæ et marsu-*

(1) *In Verr. act.* I, cap. 8. — (2) *In Verr. act.* II, lib. III, cap. 79.

(3) *Venerius* était une appellation particulière aux « appariteurs » des préteurs de Sicile. Il est donc plus exact de traduire ce mot par appariteur que par « esclave de Vénus, » comme on l'a écrit. Le *viator* dont nous avons déjà parlé était aussi un huissier (*minister magistratum quo utuntur ad homines arcessendos*), et non un « homme de peine. » Il est naturel que l'opération indiquée fût faite par un employé subalterne de l'administration, homme responsable et investi de la confiance des trésoriers.

(4) C'est-à-dire: qui, à l'arrivée du group, est venu débarrasser la mule de son fardeau, et a porté le *fiscus* au Bureau (*Statio*, V. Orelli, *Inscr.*, t. II, p. 299), où le crieur venait de faire savoir qu'on pouvait se présenter.

(5) *Claud.*, cap. 18.

(6) *Annales*, l. I, cap. 37.

(7) *Proœmium act. in Verrem*, éd. de Lyon, p. 50.

(8) V. Varro, *De ling. lat.*, lib. VIII, cap. 79.

(9) *Crumena* ou *crumina* était un sac que l'on suspendait sur soi, ainsi qu'il résulte de ces différents passages de Plaute :

Homo CRUMINAM sibi de collo detrahit;  
 Minas viginti mihi dat; accipio lubens;  
 Condo in CRUMINAM. (*Trucul.*, III, sc. I, v. 7-9.)

*pia* (1). Ita *fisci*, *fiscinae*, *fiscellae* sparteae sunt utensilia ad majoris summae pecunias capiendas. »

Il résulte clairement de ce texte que le *fiscus* primitif était formé

I, puere, praë, ne quisquam pertundat CRUMENAM cautio 'st.

(*Pseudol.*, I, sc. III, v. 37.)

Heic pone, heic istam conloca CRUMINAM in collo plane.

— . . . . . istuc proclive 'st, quod jubes, me plane conlocare.

(*Asin.*, III, sc. III, v. 67-73.)

(1) Plaute, *Rudens*, V, sc. II, v. 26 : « Numi octoginti aurei in MARSUPIO. » — Varron, *De re rustica*, III, cap. 17 : « Potius MARSUPIUM domini exinaniant quam implent. » — *Bulga* et *folliis* sont fréquemment aussi employés comme récipients monétaires. Lucilius, *Sat.* VI :

BULGAM et quidquid habet nummorum secum habet ipse;

Cum BULGA cœnat, dormit, lavit, omnis in una

Spes hominis BULGA, hac devincta est cœtera vita.

Végèce (*Inst. mil.*, I, II, cap. 20) : « Decem FOLLES, hoc est, decem SACCI per cohortes singulas ponebantur. » — « BULGA est folliculus omnis, quem et CRUMENAM veteres appellarunt; et est sacculus ad brachium pendens. » (Nonius, II, 76.) Cette définition rappelle complètement la  $\pi\acute{\eta}\rho\alpha$  que porte au bras Persée dans son expédition contre les Gorgones. (V. Ed. Gerhard, *Auserlesene gr. Vasenbilder*, t. IV, pl. CCCXXIII, n° 2. — *Ibid.*, t. II, pl. LXXXIX, nos 1 et 4. — *Museo Gregoriano*, t. II, pl. XXXI. — Panofka, *Musée Blacas*, pl. XI, n° 1. — Panofka, *Verlegene Mythen*, 1840, in-4°, pl. II.)

*Mantica*, comme *pasceolus* (Nonius : *Pasceolus* est ex aluto sacculus) et *pera*, ne servent qu'accidentellement à contenir des pièces de monnaie. Il en est de même de *vidulus* :

VIDULUM cum auro atque argento multo.

(Plaute, *Rudens*, V, sc. II, v. 8, *iter.* v. 22.)

Mais on voit par les vers suivants (26-27) que l'argent n'y était même pas renfermé sans intermédiaire :

Ecquid meministi in vidulo . . . . . ?

— Numi octoginti aurei in MARSUPIO infuerunt,

Præterea centum denaria Philippea in PASCEOLO scorsus.

La même valise contenait en outre une *cistella cum crepundiis*. Ces autres vers du même poète,

Obsignatum in vidulo MARSUPIUM

Cum viatico (*Mænechm.*, V, sc. VII, v. 47-48),

viennent à l'appui de l'explication des premiers.

Je profite de cet aperçu sur les différents récipients dont je n'avais pas eu l'occasion de parler, pour faire observer qu'aux sacs de cuir et de toile il faut encore ajouter les bourses de filet (*reticulatae*), comme celle qui apparaît très-distinctement à la main d'un esclave dans l'une des peintures du grand vase apulien dit d'Archémore. (Braun, *Bullet. dell' Inst. arch.*, 1835, p. 194. — Ed. Gerhard, *Archemoros und die Hesperiden*, 1838, in-4°, p. 13. — Cf. la pl. I de cette dissertation, et la pl. V des



d'un tissu végétal (osier, jonc, genêt); cependant je crois que, sans manquer à la critique, on peut étendre ce nom de fiscus à des récipients que leurs dimensions plus modestes permettaient de fabriquer avec du métal, mais qui n'en conservaient pas moins la forme d'un panier bien caractérisé par son anse.

### ARCA.

L'arca où venait s'enfermer la recette des collecteurs apportée à l'aide du fiscus, où l'homme privé, aussi bien que le trésorier public, resserrait et conservait ses deniers, était le plus souvent un meuble de dimension considérable, quelque chose comme la *huche* (1) des Français: « et mettre le au trésor de l'eglise en une *huche* (2). »

Au concile de Lyon, en 1274, « Fu ordené que li disime des iglises de Crestienté fussent par VI ans au secors de la Sainte Terre, et que chascun Crestien donast chacun an 1 denier..... et qu'il eust en chascune yglise une *huche* avec III cles qui fussent gardées par III prodômes ou li denier fussent mis (3). »

*Hucha, huchia, hucellus, huchellus, hutica* (4), qui ont leurs correspondants français dans les formes *huche, huce, huchet* (5), *huchel, huceaux, hucheau* (6), sont dans le latin du moyen âge les équivalents du mots *arca* ou *archa*. On lit, par exemple, dans la Coutume de Bergerac (art. 93): « Qui *arcas* seu *huchas* debotaverit, » et dans un texte du XIV<sup>e</sup> siècle (7): « Apud villam de Brithulio in Ecclesiam Beatæ Mariæ *archas parcas* et *huchellos* fregit. » On

*Nouvelles Ann. de l'Inst. arch.*, 1836, Atlas.) Les pièces de monnaie qu'il est facile d'apercevoir à travers les mailles, détail consigné seulement aux endroits cités ci-dessus, ne peuvent laisser aucun doute sur l'intention du peintre. Cette bourse ne saurait être confondue avec les *filets* que l'on voit dans d'autres peintures céramographiques, et qui servent à contenir le bagage des gymnastes (V. Ed. Gerhard, *Auserl. gr. Vasenb.*, t. IV, pl. CCLXXVIII-IX, nos 1 et 2; CCLXXXII, n° 2; CCLXXXIII-IV, nos 5 et 8).

(1) Du Cange, *Gloss. français*, s. v. *НУЧЕ* 3: « Dépôt de l'argent public. » Cf. Roquefort, *Gloss. de la langue romane*, s. v.

(2) Préface des *Assises de Jérusalem*.

(3) *Estoire de Eracles empereur*, chap. 26 (*Rec. des historiens des Croisades*, t. II, p. 472).

(4) Du Cange, *Gloss. lat.*, éd. Henschel.

(5) V. Roquefort.

(6) V. Du Cange (*Gloss. franç.*) et Roquefort.

(7) *Litt. remiss. anno 1391, in Reg. s. 141, chap. 246.*

remarquera l'épithète *parvæ* jointe à *arcæ* quand ce mot s'allie au diminutif *huchelli*.

L'arca ou huche est exactement la *λάρναξ* ou la *κιβωτός* des Grecs. Qui ne connaît ces nombreuses légendes conservées par les mythographes, au dire desquels des coffres ont servi d'abri ou de prison à des êtres vivants, coffres assez grands pour contenir jusqu'à deux personnes?

C'est Deucalion et Pyrrha échappant au déluge (1); le roi de Lemnos Thoas sauvé par sa fille Hypsipyle (2); c'est l'épouse d'Alcméon, Arsinoé, que ses frères, fils de Phégée, roi de Psophis, embarquent dans un coffre pour Tégée (3); c'est Tennès et Hémithéa, enfants de Cycnus, exposés sur les flots par leurs parents, et abondant à l'île Leucophryné qui prit dès lors le nom de Ténéδος (4); c'est Danaé enfermée avec son jeune enfant par ordre d'Acrisius (5); le petit Cypselus enfin, arraché par sa mère à la fureur des Bacchides (6).

Pausanias a décrit longuement le coffre dans lequel la tradition rapportait qu'avait été enfermé celui qui devait plus tard être tyran de Corinthe, et dont le nom même se rattache étroitement à cette aventure : « Ἐὰς δὲ λάρνακας οἱ τότε ἐκάλουν Κορίνθιοι κυψέλας · ἀπὸ τούτου δὲ καὶ ὄνομα Κύψελον τῷ παιδὶ θέσθαι λέγουσιν (7). » Les peintures céramographiques reproduisent plusieurs des mythes que je viens d'énumérer; dans toutes ces compositions apparaît une grande caisse quadrilatérale avec un couvercle attaché par des charnières.

Le roi Thoas y est plongé jusqu'à mi-corps, et le couvercle demeure entr'ouvert; c'est ainsi que nous le montre une cylix du Musée de Berlin (8). Un scyphus du Musée de Naples représente de la même manière Tennès et Hémithéa (9). On connaît deux peintures du mythe de Danaé. Toutes deux nous font voir le charpentier ache-

(1) Lucien, *De Saltat.*, cap. 39.

(2) Apollonius Rhod., I, 620. — *Schol. ad Apoll. Rhod.*, I, 609-624. — Apollodore, I, cap. ix, 17. — Hygin, *Fab.* 15.

(3) Apollodore, III, cap. vii, 5.

(4) Pausanias, X, cap. xiv, 2. — Diod. Sic., V, 83. — Tzetzès, *Lycophron*, 232. — Panofka, *Archæol. Zeitung*, t. II, 1844, p. 267 sq.

(5) Apollod., II, cap. iv, 1. — *Schol. ad Apollon. Rhod.*, IV, 1091.

(6) Pausanias, lib. V, cap. xvii xix.

(7) Paus., V, cap. xvii, 5. Éd. Didot, p. 254, ligne 22 sq.

(8) Panofka, *Ann. de l'Inst. arch.*, t. XIX, 1847, pl. M et p. 225. — Ed. Gerhard, *Trinkschalen u. Gef.*, in-fol., 1848, pl. IX, n° 5, et p. 11.

(9) *Real Museo Borbonico*, t. II, pl. XXX. — De Jorio, *R. Mus. Borb.*, *Gall. dei Vasi*, 1825, p. 106. — Gerhard u. Panofka, *Neapels ant. Vas.*, Z, VIII. Schr., I, F. 1.

vant d'ajuster ce terrible instrument de la punition infligée par le roi courroucé. Danaé, dans l'un de ces tableaux (1), adresse en vain ses supplications à l'inflexible Acrisius, tandis que, derrière elle, une de ses femmes porte l'enfant en bas âge qui va partager le sort de sa mère. Dans l'autre (2), Danaé elle-même tient le jeune Persée, et le coffre fatal va se refermer sur eux.

La forme constante de ces meubles est celle de la huche destinée à contenir des vêtements et objets précieux, que l'on remarque également dans une autre peinture céramographique (3). Les cinq vases dont il a été question sont à figures rouges et d'une exécution remarquable.

L'arca reçue en présent par Eurypyle, fils d'Euæmon, et qui contenait l'εἶδωλον de *Dionysos Æsymnetes* (4), devait être aussi du même genre.

Lorsque saint Jérôme fit passer en latin le texte hébreu des livres saints, il employa un seul et même mot, *arca*, pour rendre le *Tébah* de Noé (5) et l'*Ahron* de Moïse (6). Les Septante avaient fait de même et réuni sous le seul nom κίβωτός l'arche du déluge et l'arche d'alliance. Les artistes de l'antiquité, chez qui ces termes κίβωτός et *arca* réveillaient l'idée de coffre, qui étaient d'ailleurs nourris des légendes grecques et accoutumés dès leur enfance à en voir dessiner les épisodes, nous ont transmis tout naïvement un document curieux pour l'étude que je poursuis.

La ville d'Apamée, en Phrygie, avait pour surnom Κίβωτός (7). Au 11<sup>e</sup> siècle de notre ère, sous le règne de Septime Sévère, et plus tard encore, on y fabriquait des monnaies qui, par allusion au surnom de la ville, représentent Noé et sa femme voguant dans la κίβωτός, figurée comme une caisse quadrilatérale avec couvercle, absolument semblable à celles que l'on trouve dans les compositions

(1) *Monum. ed. Ann. dell' Inst. arch.*, 1856, sér. in-fol., pl. VIII, p. 37. — *Bullettino*, 1845, p. 214.

(2) Gerhard, *Danae, ein griechisches Vasenbild* (Zum Winckelmannsfest), in-4°, 1854, avec une planche.

(3) Gerhard, *Auserles. gr. Vasenb.*, t. IV, pl. CCCI. — M. de Witte, à qui ce beau stamnos appartient actuellement, s'exprimait ainsi dans le *Cat. de la coll. Durand* (p. 18, n° 38) : « Un coffre carré, muni d'une serrure et de ferrements, posé sur des pieds, et qui figure sans doute l'ærarium des Athéniens, est en arrière d'une des arrépiiores. »

(4) Pausanias, l. VII, cap. xix, 6; l. IX, cap. xli, 2.

(5) *Gen.*, cap. vi. Le mot *arca* ou κίβωτός s'y trouve huit fois.

(6) *Exod.*, cap. xxv.

(7) Ptolémée, V, cap. 2. — Strabon, XII, cap. vi; éd. Didot, p. 487.

céramographiques (1). Le nom du patriarche ΝΩΕ est inscrit sur le devant de la boîte, et la scène est encore caractérisée par la présence du corbeau et de la colombe rapportant un rameau d'olivier.

Ce n'est pas seulement la monnaie d'Apamée qui représente ainsi le patriarche. Les peintres des catacombes chrétiennes ont interprété l'*arca* du texte latin exactement comme les graveurs d'Apamée avaient compris la *κιβωτός* du texte grec, et cette image, généralement acceptée dans le monde antique, s'est propagée pendant plusieurs siècles, et a été fréquemment reproduite, soit par la peinture, soit par la sculpture, soit par divers autres procédés de l'art (2).

Le nom d'*arca*, comme chez nous le mot *caisse*, s'étendit bientôt par métonymie à la réserve de l'argent elle-même. Il y eut à Rome l'*Arca pontificum* (3), l'*Arca publica* (4), l'*Arca fiscalis* (5), l'*Arca quæstoria* (6), l'*Arca vicarianæ sedis* (7), l'*Arca vinaria* dans laquelle fut versé le produit des taxes perçues sur le vin (8), l'*Arca olearia* et *frumentaria* (9) qui remplit le même office à l'égard des impôts sur l'huile et le froment.

Les provinces eurent leur *arca* : l'*Arca Galliarum* est mentionnée en différentes inscriptions (10), qui rappellent en même temps deux

(1) Mionnet, *Suppl.*, VII, pl. XII, n° 1. — Ch. Lenormant, *Mélanges d'Arch.*, etc., t. III, p. 199, dessin du type en très-grand, pl. XXX, indiqué par erreur comme une sculpture des catacombes de Rome. — Madden, *Numism. Chronicle*, N. S., VI, 1866, p. 173 sq., pl. VI.

(2) V. pour les peintures, les beaux dessins de M. Savinien Petit publiés dans les *Peintures des catacombes*, par J. Perret, in-fol., t. II, pl. XXXVII, LIII et LXI; un autre du même artiste dans les *Mélanges d'archéologie, d'hist. et de litt.*, t. III, pl. XXIX, reproduit dans le *Numismatic Chronicle*, 1866, pl. VII. — Bottari, *Scult. e pitt. sagre*, t. II, pl. 59, 65, 72, 101, 103, 118, 120-123; t. III, pl. 142, 165, 171, 172. — Pour les bas-reliefs : Bottari, *loc. cit.*, t. I, pl. 37, 40, 41; t. II, pl. 87; t. III, pl. 131 et 195. — *Revue archéol.*, 1849, p. 196. — Pour les médaillons de métal et de verre : *Peintures des catacombes*, t. IV, pl. XX, n° 7. — Buonarroti, *Vetri antichi*, pl. I, n° 1. — Le sujet gravé auprès d'inscriptions chrétiennes : Maffei, *Museum Veronense*, p. 279, n° 1. — *Peint. des catacombes*, t. V, pl. XXVII.

(3) Gruter, p. 383, n° 4; 673, n° 1. — Orelli, n° 4427 et 4549. — Gudius, *Inscr.*, p. 149, n° 3, et p. 217, n° 7. — Ariod. Fabretti, *Gloss. Ital.*, sub v. ΑΡΧΗ, p. 163.

(4) Vopisc. *Aurelian.*, cap. 20.

(5) Imp. Valentin., Theodos. et Arcad., lib. XII, *Cod. tit.* 50, leg. 4. — Imp. Gratian., Valentin. et Theodos., lib. VIII, *Cod. Theodos.*, tit. 1, leg. 12.

(6) Symmach., l. X, ep. 33, al. 40.

(7) Cassiodore, *Variarum epist.*, l. II, 24.

(8) Symmach., l. X, ep. 42.

(9) Hermogenian., lib. L. *Dig.*, tit. 4, l. 1. — Imp. Valentin., Theodos. et Arcad., lib. XII, *Cod. Theodos.*, tit. 2, leg. 2.

(10) Spon, *Recherches cur. d'antiq.*, p. 129. — Ménestrier, *Hist. de Lyon*, p. 29

fonctionnaires attachés à son service : un ALLECTOR ARCAE GALLIARUM, et un IVD[EX] ARCAE GALLIARVM.

D'autres inscriptions nous font connaître les *arcarii* et *arcarii vicarii* de diverses provinces : ARCARIVS REGNI NORICI (1). — ARKARIUS STATIONIS SISCENSIS (2). — ARCAR| PROVINCIAE ACHAIAE VICARIUS (3). — IN OFFICIO ASIAE ARKARIUS XX HEREDITATIS (4). — VILIC[VS] ET ARCARI[VS] XX HEREDITATIS (5). — ARKARIUS PROVINCIAE AFRICAE (6).

Dans l'armée, nous trouvons un ARKARIUS LEGIONIS III AVGUSTAE (7); un autre officier, IN COHORTE VRBANA OPTIO ARCAR| (8); un troisième, OPTIO ARCAE (cohorsis V Vigilium) (9).

L'institution de l'Arca fut commune aux municipes et colonies (10); on y préposa des *Quaestores*, des *Curatores*, des *Dispensatores* et des *Servi arcarii* (11).

Sur le territoire des *Æquicoli* : ARKARIUS REI PUBLICAE (12); *Rei Publicae AEQVICVLANORVM SERVUS ARKARIUS* (13). — A Améria : *Quaestor ARCAE PVBLICAE ET PECUNIAE ALIMENTARIAE* (14). — A Anagnina : *Quaestor AERARII ARCAE PVBLICAE* (15). — A Asculum : *DISPENSATOR ARCE (sic) SYMMARVM* (16). — A Capoue : *COLONIAE*

et 96. — Gruter, p. 455, 10. — Orelli et Henzen, nos 3651, 6949 et 6950. — Boissieu, *Inscr. de Lyon*, VII, 34, p. 279. — Mommsen, *Ann. Inst. arch.*, 1853, p. 67-68. — Comarmond, *Musée lapidaire*, p. 83 et 183.

(1) Muratori, p. 2051, n° 2; Orelli, n° 495.

(2) Orelli, n° 3346.

(3) Orelli, n° 2821 et 4679.

(4) Orelli et Henzen, n° 6644.

(5) *Ibid.*, n° 6645.

(6) Orelli et Henzen, 6952.

(7) Orelli et Henzen, *Append.* n° 7420 a u. — V. aussi 7420 a ππ.

(8) Orelli, 3462. Dans le *cursus militaris* très-remarquable dont cette mention fait partie, nous voyons que le titulaire, d'*Optio arcarii*, est devenu *Fisci curator*, après avoir passé par différents grades.

(9) Orelli et Henzen, n° 6791, à la p. 360.

(10) Sur l'Arca des municipes, Voy. E. Herzog, *Galliae Narbon. Provinc. Rom. Historia*, Leipzig, 1864, in-8, p. 211-225.

(11) V. Everardi Offonis *De adilib. col. et municip. liber sing.*, p. 127.

(12) Bunsen, *Ann. Inst. arch.*, 1834, p. 112. — Mommsen, *Inscr. Neap.*, 5705. — Orelli et Henzen, 6039.

(13) Bunsen, *Ann. Inst. arch.*, 1834, p. 111. — Mommsen, *Inscr. N.*, 5704. — Orelli, 5138.

(14) Gruter, p. 1092, n° 7, plus complète que p. 386, n° 4. — Orelli, n° 3908.

(15) Muratori, p. 652, n° 2. — Orelli, n° 4101.

(16) Marini, *Fr. Arval.*, t. II, p. 563. — Orelli, n° 1760



CAPVAE ARCARius (1). — A Eboli : QVESTor (sic) ARKæ (2). — Chez les Marses : POPVLI ANTINATIVM MARsoRum SERvus ARCARIVS (3). — A Montefiascone : QVAESTOR ARKæ PVBLICAE (4). — A Ronciglione : QVAESTOR ARCæ Rei Publicæ NEPE-SINORum (5). — A Sipontum : COLonorum COLoniæ SIPontinæ SERvus ARCKARIus (6). — A Tusculum : ARCARI[VS] REI PVBLICAE LAVICANORVM QVINTANENSIYM (7). — A Vêies : LIBertus ARKarius (8). — A Antioche de Pisidie : CVRATOR ARCAE SANCTVARIi (9).

Il est question de l'Arca des Sévirs augustaux (10) en diverses inscriptions recueillies à Brescia (11), à Gabies (12), à Ostie (13), à Narbonne (14).

Différents Collèges eurent une Arca (15) ; le *Collegium Fabrum et Centonariorum*, par exemple, qu'on peut citer d'après l'épitaque du CVRATOR ARKæ TITANIAE COLLegii Supra Scripti ANNI CLI COLONiæ C. A. F. MEDIolanensis (16). Quelques-uns fondèrent une Arca pour les pensions de retraite (17). Une longue et intéressante inscription publiée par Spon (18) révèle l'existence de l'ARKA du Collège d'Esculape et d'Hygie.

Enfin l'empereur, les membres de sa famille, eurent leurs *Arcarii* :

(1) Mommsen, *Inscr. Neap.*, n° 3683. — Orelli, n° 6395.

(2) Mommsen, *Ann. Inst. arch.*, 1847, p. 119 ; *Inscr. N.*, 189. — Orelli, n° 7145.

(3) Romanelli, *Ant. topographia di Napoli*, t. III, p. 314. — Cf. Mommsen, *Ann. Inst. arch.*, t. XVIII, 1846, p. 111 (*Inscr. Marse*).

(4) Muratori, 681, n° 2. — Orelli, n° 3722.

(5) Nissen et Zangemeister, *Viaggio nell' Etruria merid.*, dans le *Bull. Inst. arch.*, 1864, p. 110.

(6) Henzen, *Ann. Inst. arch.*, t. XVI, 1844, p. 38 (*Tab. alim. Bæbian.*). — Orelli, n° 6667. — Mommsen, *Inscr. Neap.*, 929. — Ariod. Fabretti, *Gloss. Italic.*, s. v. ARCKARIUS, p. 163.

(7) Muratori, 1053, n° 3. — Orelli, n° 3997.

(8) Orelli, n° 109. — Nibby, *Viaggio ne' contorni di Roma*, t. I, p. 49.

(9) Hamilton, *Researches in Asia Minor*, t. II, *Append.*, p. 188. — Arundell, *Discoveries in Asia Min.*, t. I, p. 288. — Orelli, n° 5988.

(10) V. Herzog, *Gall. Narbon. Hist.*, p. 198.

(11) Gruter, p. 419, n° 7. — Orelli, n° 3913.

(12) Orelli et Henzen, n° 7116.

(13) *Ibid.*, n° 7335.

(14) Gruter, p. 424, n° 12.

(15) V. Herzog, *Gall. Narbon. Hist.*, p. 199.

(16) Orelli, n° 1702.

(17) Orelli et Henzen, *Append.*, n° 7420 a  $\mu\mu$ . — *Ibid.*, 7420 a  $\nu\nu$ .

(18) *Miscellanea erud. ant.*, p. 52.

Sous Trajan, nous voyons un ARCARI[VS] A IVVENCIS (1). D'autres personnages reçoivent dans leurs inscriptions funéraires les titres de : ARK · AVG · N (2). — AVG · N · SER · ARKARIVS (3). — AVGG NN ARCARIVS (4). — Le caissier de Cornificia, femme de M. Petronius Mamertinus et sœur de Commode, porte le titre d'ARKARI[VS] CORNIFICIAE AVGusti SORORIS (5).

Dans les auteurs classiques, *Arca* désigne souvent la fortune d'un citoyen : « Cum ea res, si omissa sit, plurimas operas nec minus arcam patrisfamilias semper exhauriat (6). » Écoutons parler l'avare dans Horace (7) :

..... mihi plaudo  
Ipse domi, simul ac nummos contempler in ARCA.

Et dans Juvénal (8) :

Divitiæ ut crescant, ut opes, ut maxima toto  
Nostra sit ARCA foro.

Le dernier de ces poètes a en plusieurs endroits parlé du meuble même en termes plus explicites : « J'aurai peu d'estime, dit-il (9), pour celui qui, sachant de quelle hauteur l'Atlas domine les montagnes de la Libye, ignore combien un petit sac d'argent diffère d'un coffre-fort garni de fer :

Despiciam qui scit quanto sublimior Atlas  
Omnibus in Libya sit montibus; hic tamen idem  
Ignoret quantum FERRATA distet ab ARCA  
SACCULUS .....

Ailleurs (10), c'est d'un coffre-fort plaqué de bronze qu'il est question :

ÆRATA multus in ARCA  
Fiscus, et ad vigilem ponendi Castora nummi.

Fiscus ici désigne poétiquement la quantité d'argent, c'est-à-dire que la caisse est capable de renfermer le contenu d'un grand nombre de fiscus (pris au propre). Cette caisse était, comme on vient de

(1) Henzen, *Bull. Inst. arch.*, 1863, p. 40, et 1866, p. 173. — (2) Orelli, n° 2348. — (3) Spon, *Misc. erud. ant.*, p. 211, n° 4. — Orelli, n° 2890. — (4) Orelli, n° 6301. — (5) *Ibid.*, n° 5474. — (6) Columelle, l. III, cap. 3. — (7) *Sat.*, l. I, 1, v. 66-67.

(8) *Sat.*, X, v. 24-25. — V. encore *Sat.*, l, v. 90; III, v. 143; *Id.*, v. 181; VI, v. 363. — Cicéron, *Ad Attic.*, I, 9; *Ad Q. frat.*, II, 12. — Plin., *Ad Cæcil.*, l. III, ep. 19, 8. — Varron prétend qu'*arca* désigne un coffre qui écarte les voleurs, parce qu'ils le trouvent fermé : « *Arca quod arceantur fures ab ea clausa* » (*De ling. lat.*, l. V, cap. 128). Mais cette étymologie, plus ingénieuse que conforme à la critique, ne concourt pas moins à prouver de quelle nature était ce meuble.

(9) *Sat.* XI, v. 24-27. — (10) *Sat.* XIV, v. 259-60.

le voir, renforcée par des plaques métalliques, tantôt de fer, tantôt d'airain.

En résumé, toutes ces conditions me paraissent réunies par les deux beaux coffres dont la figure est donnée dans notre planche XX; c'est à la gracieuse obligeance de M. Alessandro Castellani que je dois les dessins de ces monuments inédits et si intéressants à divers titres.

Ces meubles de la plus grande rareté, échappés comme par miracle à la voracité des siècles, sont entrés depuis peu de temps dans le Musée de Naples, où ils sont venus enrichir l'admirable *Raccolta delle suppellettili di bronzo*. Tous deux proviennent de Pompéi.

Le premier fut découvert, le 29 octobre 1864, dans une maison voisine du temple de Vénus, en face de la *Basilique*. Ses parties latérales sont revêtues de lames de fer garnies de clous. Le devant est orné d'un bas-relief de bronze représentant un sacrifice à Jupiter; derrière la figure du dieu, on aperçoit l'aigle tenant le foudre dans ses serres. Au-dessus, règne un bandeau chargé de méandres. Le rebord du couvercle est muni d'un anneau, et décoré d'une tête de lion et de guirlandes. L'entrée de la serrure ouverte en équerre nous montre que le coffre se fermait à l'aide d'une de ces fortes clefs dont le panneton très-épais, allégi par des pertuis compliqués, présente cette même forme d'équerre, abandonnée d'assez bonne heure.

Le second meuble, plaqué sur sa face principale d'une lame de bronze portant plusieurs rangées de clous, et décoré d'une série de mascarons et de petites têtes de génies en haut-relief, fut recueilli le 22 mai 1867, dans la maison qui vient à la suite de celle des marbres, dans le *Vicoletto* par lequel on communique du *Vico tortuoso* à la *Strada Stabiana*.

Les caisses ont été trouvées dans l'*Atrium* de ces maisons, toutes deux adossées au pilastre qui précède l'aile droite. Elles reposaient sur une petite base de maçonnerie à laquelle elles étaient fixées par un gros clou ou broche de fer qui, traversant le fond du meuble, le retenait solidement attaché au sol. Cette précaution montre assez clairement que les caisses de Pompéi étaient destinées à renfermer de l'argent et autres choses précieuses, et qu'elles ne sauraient être confondues avec les boîtes affectées aux transports, ou même au mouvement intérieur d'un ménage.

HENRI DE LONGPÉRIER.

(La suite prochainement.)

---

---

# GARGANTUA

## ESSAI DE MYTHOLOGIE CELTIQUE

*(Mémoire lu devant la Société de Linguistique dans les séances  
des 6 et 20 juin 1868).*

---

La civilisation gauloise a été arrêtée dans son développement par la conquête romaine, et nos ancêtres ne nous ont laissé aucun monument de leur littérature, presque aucun de leurs arts. L'embarras est donc grand quand on veut connaître leur religion. La sculpture n'est pas là pour en exprimer les symboles, la poésie pour en raconter les mythes. Nous serions réduits à quelques noms épars chez les auteurs anciens, ou conservés dans de rares inscriptions votives, si nous ne pouvions puiser à la source encore jaillissante des traditions populaires. Chassés des temples, les dieux gaulois se sont réfugiés dans nos campagnes; ils y sont encore.

Il est difficile de les reconnaître, avouons-le; ils ont le plus souvent perdu cette grandeur poétique, cette fierté d'allures qui caractérise les dieux primitifs de la race indo-européenne. Relégués dans l'ombre, tantôt on en a fait des saints de l'Empyrée chrétien, tantôt on les a transformés en hôtes invisibles du foyer, en coureurs nocturnes, en visions fantastiques. Quelques-uns, plus beaux, plus lumineux, bien que proscrits par une religion nouvelle, ont gardé le cœur et les affections du peuple, qui devinant leur influence bienfaisante dans ses champs plus fertiles, dans les mamelles plus pesantes de ses vaches, n'a voulu voir en eux que des anges tombés.

Le peuple a sa façon particulière de comprendre une religion. Les dieux s'abaissent pour se mettre à sa portée. Il leur prête ses

idées, ses passions, et il y incarne les rêves de son imagination naïve. Quand une orthodoxie sévère ne met pas l'objet du culte hors de son atteinte, il s'en empare pour le recréer. Mille traits nouveaux viennent s'ajouter au type divin et en cachent le caractère primitif. Dans les religions qui nous sont connues à la fois par le culte, par l'art, par la poésie et par la légende populaire, chacun de ces éléments nous sert à contrôler l'autre et nous parvenons à retrouver les membres dispersés du dieu. Avec la religion gauloise, il en est tout autrement. Son côté hiératique, son côté poétique ont disparu ; seul, le côté populaire a subsisté. Cela veut dire que nous ne la connaissons que sous sa forme vulgaire et que nous ne l'entrevoions qu'à travers l'imagination enfantine du peuple. N'allons pas non plus oublier que cette mythologie des bois et des campagnes a, depuis lors, subi mille transformations dans l'imagination populaire, et qu'elle a dû se greffer sur une religion nouvelle d'un génie tout différent. Un simple trait mythologique conservé dans une tradition qui court la campagne, voilà le plus souvent ce qui nous reste pour reconstruire un personnage de l'Olympe gaulois.

Mais avant de recréer un dieu gaulois avec les traits que nous a conservés la légende de Gargantua, montrons, par l'exemple d'une divinité qui nous est connue dans presque toutes les phases de son développement, combien de dieux différents peuvent se cacher dans un seul et même type. Que ne trouvons-nous pas dans la légende d'Héraclès ? A l'origine c'est « la gloire de l'air, » le soleil vainqueur et glorieux, qui détruit les créations monstrueuses des marécages, le dieu purifiant et bienfaisant. Mais peu à peu le sens du mythe primitif s'oublie ; le nom et les exploits d'Héraclès deviennent un thème que la fantaisie populaire arrange et développe à son gré. Entre les mains des philosophes, il arrive jusqu'à être l'idéal de la vertu et de la sagesse : on a dans la mémoire l'Héraclès de Prodicos. Est-ce ainsi que le comprend le peuple grec ? Nullement ; Héraclès est pour lui la personnification de la force physique. Enfant d'une force prodigieuse, il tue d'un coup de sa flûte Linos, son maître de musique, qui l'ennuyait. Devenu homme, c'est à la fois un rude et un joyeux compagnon, qui mange et boit d'autant, c'est l'Ἡρακλῆς βουφάγος, c'est l'Héraclès que le peuple connaît et aime, que le théâtre met en scène. Le type en est tellement fixé que, dans sa tragique *Alceste*, Euripide n'ose le changer (1). C'est, en un mot, le

(1) Sur le mythe d'Héraclès et ses transformations diverses, voir Preller, *Griechische Mythologie*, 2<sup>e</sup> éd., t. II, p. 157-284.



géant mangeur que nous retrouvons dans les traditions de presque tous les pays, et où le peuple personnifie les aspirations infinies d'un estomac borné comme tout ce qui est humain. Le mythe héracléen ne nous serait parvenu que sous la forme de cette légende populaire, pourrions-nous en reconstituer l'histoire? Avec un peu de pénétration et beaucoup de bonne volonté, je crois que cela ne serait pas impossible. Je vais du moins tenter une expérience de ce genre sur un mythe analogue à celui d'Héraclès, sur un mythe « de haulte gresse, » celui de Gargantua. Je vais tâcher d'en découvrir « la doctrine absconse laquelle nous revelera de très haults sacrements et mystères horrifiques. »

Gargantua est-il une création de Rabelais, ou bien notre Homère bouffon a-t-il emprunté le nom de ce géant à une légende antérieure, de même que Goethe a transformé dans son immortel *Faust* l'obscur sorcier de la tradition populaire? Eloi Johanneau est, à ma connaissance, le premier qui ait reconnu dans le Gargantua de Rabelais un reste de mythologie oubliée : il l'assimilait à l'Hercule Pamphagos des Grecs (1). Plus tard, en 1829, un critique ingénieux, M. Philarète Chasles, disait : « Il y avait en Touraine un Gargantua, personnage obscur et chimérique, qui avait une grossière légende. Rabelais emprunta au peuple ce héros fabuleux (2). » Le savant Jacques Grimm (3) et M. Bourquelot (4) sont d'accord pour y voir une tradition qui remonte à l'époque celtique. En effet, quel que fût le succès du roman de Rabelais, on ne peut y voir l'origine de ces nombreuses appellations où entre le nom de Gargantua. M. Bourquelot en a dressé la liste avec beaucoup de soin. Nous ne pouvons mieux faire que de la reproduire ici :

« La popularité de Gargantua est grande, surtout dans les campagnes, au fond des villages et des hameaux. Sur tous les points de la France, les paysans ont à conter des prodiges incroyables de sa force, des miracles de son appétit; on dit encore dans la Beauce : *manger comme un Gargantua*. Son nom est resté attaché à une foule de monuments, et particu-

(1) Dans l'édition dite *Variorum* de Rabelais, t. I, p. 37 et p. 166, n. 3, et aussi dans une note ajoutée à un travail de M. de Saint-Mars (*Mémoires de l'Académie celtique*, t. V, p. 395) dont nous parlerons plus loin.

(2) Ph. Charles, *Tableau de la littérature française au XVI<sup>e</sup> siècle*.

(3) J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 2<sup>e</sup> éd., p. 509.

(4) F. Bourquelot, *Notice sur Gargantua*, dans le XVII<sup>e</sup> volume des *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France*.

lièrement à ceux que l'on appelle *monuments celtiques* ou *druidiques* (1). — Dans la chaîne de montagne de Sassenage (Isère) s'élève un rocher dont le sommet est composé de trois éminences en forme de dents canines : on les désigne sous le nom de *Dents de Gargantua* ou de *Roche prou-pena* (de beaucoup de peine). — Les monts Jumeaux, aux environs de Châtillon-sur-Seine, sont appelés *Bottes de Gargantua*. — A Verdes (Loir-et-Cher) on voit la *soupière de Gargantua*. C'est une grande excavation évidemment faite de main d'homme, et près de laquelle se trouvent un *tumulus* et des *pierres posées* qui contribuent à lui donner une physionomie druidique. — Sur le même territoire se trouve une pierre longue d'environ dix pieds et échancrée dans le milieu, que les gens du pays prennent pour les *lunettes de Gargantua*. — Le géant a laissé dans divers endroits des monuments de ses jeux : un *palet* et une *drue* à Tripleville (Loir-et-Cher); un *palet* et une *drue* à Saint-Sigismond (Loiret); des *palets* à Changé, près Maintenon (Eure-et-Loir). Ces derniers sont un groupe de peulvens et de menhirs dont un seul reste encore debout. Suivant la tradition, Gargantua s'amusaît à lancer vers un but des pierres en guise de disques : le but est le menhir qui a conservé sa position perpendiculaire; les palets sont les rochers épars, lancés par le géant contre le but. — On montre à Néauffles (Eure) la *pierre à affiler de Gargantua*. — Sur la crête d'une falaise, proche du château de Tancarville (Seine-Inférieure) s'élève, à deux cents pieds au-dessus du niveau de la Seine, une roche de craie semblable à un immense toit qui surplombe, elle paraît prête à se détacher et à se précipiter dans le fleuve. Elle est connue sous le nom de *Pierre Gante*, et sous celui de *Chaise* ou *Fauteuil de Gargantua*. Suivant la tradition, Gargantua avait coutume de s'y asseoir lorsqu'il se lavait les pieds dans la Seine, et il y faisait entendre de sourds rugissements qui retentissaient dans les nuages chassés par le vent de mer et amoncelés autour du rocher (2). — Il y a aussi, près de Péronne (Somme), un menhir dit la *Pierre fiche de Gargantua*; à Membralle (Loir-et-Cher), une *pierre de Gargantua*; à Vic-sur-Aisne, une *pierre* ou *pierre à pisser de Gargantua*. — Près de l'abbaye de Saint-Seine (Côte-d'Or), est une ferme à laquelle on donne le nom de *Ferme de Gargant*; aux environs de Rambouillet (Seine-

(1) [Depuis l'époque où M. Bourquelot a écrit ces lignes, on a généralement adopté l'opinion que les monuments mégalithiques sont *pro-celtiques*. Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les travaux de M. Alex. Bertrand sur cette matière.]

(2) [M. F. Baudry, qui connaît fort bien la Normandie, a dit, à propos de cette description de la *chaise de Gargantua* : « M. Bourquelot commet à cet égard deux petites inexactitudes : 1° Il place la *chaise de Gargantua* près de Tancarville, lorsqu'elle est à une vingtaine de kilomètres, à Declair; 2° il la décrit comme une pierre qui surplombe : ce n'est rien de semblable. La Chaise de Gargantua est un vallon creusé dans les falaises qui bordent la Seine, et borné de chaque côté par des relevés de roche qui lui font comme deux bras de fauteuil. » (*Revue de l'Instruction publique* du 19 mai 1859.)]

et-Oise), un cimetière où l'on a découvert des restes de poterie romaine et des tombes mérovingiennes, est appelé *les Gargants* (1).

« Aux courses et aux voyages du géant se rattachent divers souvenirs. C'est à lui qu'on attribue la formation de la montagne sur laquelle est établie la ville de Laon. Il portait un jour de la terre dans une hotte; se trouvant trop chargé, il jeta dans la plaine une partie de son fardeau, et la vallée fut changée en montagne. — Près de Chalautre-la-Grande (Seine-et-Marne) est une butte naturelle, dans l'intérieur de laquelle on a trouvé des ossements humains, des armes et des instruments. On prétend que cette butte a été formée par la boue des sabots de Gargantua, qui vint jadis les décroter en cet endroit. Le diable hante encore de nuit la montagne de Chalautre-la-Grande, qui est elle-même peu éloignée des monuments druidiques de Liours. — A Dormont, près de Vernon, deux *tumuli* sont appelés la *Hotée de Gargantua*. Dans une plaine de Hurepoix, entre Dourdan, Étampes et Arpajon, s'élève un grand rocher isolé que l'on nomme le *Gravier de Gargantua*. Au dire des conteurs du pays, Gargantua jeta dans la prairie ce gravier qui se trouvait dans son soulier et lui blessait le pied. — On montre près de Portmort (Eure), sur les bords de la Seine, une pierre levée qui porte le nom de *Caillou de Gargantua*. — Il existe aussi près du bourg de Toury (Loiret), sur la grande route de Paris à Orléans, un dolmen dont l'origine est semblable à celle du gravier. Le géant s'y débarrassa, en passant, d'un petit caillou qu'il retira de son soulier, et ce caillou est l'énorme pierre qui a pris le nom de *Pierre de Gargantua*.

« Gargantua paraît avoir fréquenté particulièrement la Beauce, le Berry, la Franche-Comté. Un jour, il voyageait en Beauce portant sur le dos un fardeau de bois; pris par la faim, il pria une vieille qu'il rencontra, et qui menait un troupeau de bœufs, de lui donner à manger. La vieille lui offrit de se rassasier sur le troupeau, et il le dévora tout entier; en récompense il laissa à la bergère sa charge de bois avec laquelle elle se chauffa tout l'hiver. — Les Francs-Comtois racontent qu'en se désaltérant dans les rivières du Doubs et de la Drouenne, Gargantua les mettait à sec: c'est à lui qu'on attribue l'origine de la *Pierre qui vire*, près de Poligny.

(1) [Dans une autre partie de la France, nous retrouvons cette appellation de *Gargans*, mais attachée à un autre souvenir. J'apprends en effet, de M. François Lenormant, qu'à Rouen, le jour de la fête de Saint-Romain (23 octobre), on vendait de petites figures (de deux ou trois centimètres de hauteur) représentant des hommes grotesques pourvus de l'insigne de Priape. On appelait ces figures des *Gargans*, et les jeunes filles en achetaient qu'elles mettaient dans leur corsage dans l'espoir de trouver plus facilement un mari. Il y a une quinzaine d'années, la vente de ces objets indécents a été interdite par la police. Dans le louable désir de conserver aux archéologues le souvenir de cette coutume, M. Fr. Lenormant a donné un exemplaire de ces *Gargans* au Musée de Saint-Germain. — Je ferai remarquer, en outre, que l'exemplaire qu'il a eu l'obligeance de me communiquer était, outre l'appendice priapique, muni d'une double paire d'yeux.]

— D'après une tradition répandue dans le pays des Grisons, Gargantua a été vu à Ilanz dans l'attitude du colosse de Rhodes, debout sur deux rochers, et se penchant pour boire d'un trait la rivière qui coule à leur base. — Il s'est trouvé dans la même position près de Beaugency, et l'on prétend qu'il posait jadis l'un de ses pieds sur la *Pierre tournante* et l'autre sur la *Pierre d'Oureière*, qui en est distante d'environ trois lieues. — On dit aussi que Gargantua, se désaltérant au bord de la mer, avala par mégarde un gros navire qui voguait à pleines voiles. Cette masse tenait à l'aise dans la vaste capacité de son estomac, mais le géant ne pouvait digérer le bois du navire. Il manda donc le médecin et lui déclara qu'en buvant il avait avalé une *egriesnasse* (grenasse, petite graine), qui le gênait beaucoup. Tous les vomitifs ayant été employés sans succès, le médecin prit le parti d'aller reconnaître sur les lieux la cause du mal; il trouva le navire dans l'estomac de Gargantua, le coupa en morceaux, retira les fragments, et le malade fut guéri.....

« .... Suivant quelques histoires locales, le *tombeau de Gargantua* existe près de la grotte de Miremont (Dordogne), entre Sarlat et Périgueux. C'est une grosse pierre que les habitants considèrent comme recouvrant les restes du géant. Il y a aussi une *Tombo del geant* à Saint-Cirq, près de Caussade (Tarn-et-Garonne). Le dolmen qui porte ce nom paraît avoir eu des dimensions colossales : il a été brisé et fouillé, et l'on a trouvé sous ses fragments des ossements humains. »

A cette nomenclature ajoutons un *Palet de Gargantua* mentionné par la Commission de la topographie des Gaules dans son *Dictionnaire archéologique de la Gaule (époque celtique)*, au mot : « ALLYES, canton de Bonneval, arrondissement de Châteaudun (Eure-et-Loir). — A deux cents mètres au sud des premières maisons du village, rive gauche du Loir, au lieu dit la *Plaine d'Ambré*, existe un demi-dolmen. Il est connu sous le nom *Pierre-Coupe* ou *Palet de Gargantua*, et se compose d'une grande table enfoncée dans la terre du côté nord et soutenue, soixante-dix et quatre-vingts centimètres au-dessus du sol, du côté sud, par un pilier médian : longueur de la table, cinq mètres ; largeur, trois mètres quarante-cinq centimètres ; épaisseur, quatre-vingts centimètres. Ce dolmen, dit-on, n'a pas été fouillé. » M. A. Joanne (1) signale aussi un dolmen appelé le *Tombeau de Gargantua* sur le territoire de Corlay (Côtes-du-Nord).

Il existe encore une légende populaire sur Gargantua, si nous croyons le récit que M. Thomas de Saint-Mars a donné, au commencement de ce siècle, dans les *Mémoires de l'Académie celtique* (tome V, pp. 392-5).

(1) *Bretagne* (dans la collection des Guides-Joanne), p. 481.



« Gargantua est très-connu dans l'ancien duché de Retz, qu'il a parcouru il y a bien longtemps. C'est un géant énorme, dont la taille égale en hauteur celle des plus grands arbres de la forêt. Ce géant venait de très-loin; il voyage toujours. Il n'est pas méchant pourvu qu'il trouve de quoi satisfaire son immense appétit. Il porte dans ses poches tous les gens nécessaires à son service. Un *drôle* (1) qui le suit, a le dos chargé de la farine et du vin, qu'il doit dévorer dans son prochain repas. Lorsqu'il arrive dans un endroit qui lui semble propre à établir sa cuisine, il s'arrête; son *drôle* décharge son fardeau et s'occupe de suite à construire un four assez grand pour faire cuire cent pains de dix-huit livres pesant. Cette opération lui coûte tout au plus dix minutes; le bois pour chauffer ce four est apporté sans qu'on sache comment; les flammes consomment des arbres entiers.

« Pendant ce temps les gens du géant sont sortis de ses poches; chacun s'est occupé de son travail, et en moins d'une demi-heure la table est servie. Cette table, dont on ne donne pas les dimensions, est ordinairement chargée d'un bœuf rôti, de quelques veaux, moutons et cochons, pris dans le voisinage. Un des gens de Gargantua, monté sur cette table, remplit à coups de hache les fonctions d'écuier tranchant; les autres, par le moyen d'échelles qui posent sur la table et sont appuyées sur les épaules de sa seigneurie, introduisent dans son énorme bouche, par le moyen de fourches, et la viande et le pain. Le *drôle* est chargé de verser dans le gosier du géant le vin qui lui est nécessaire pour faire passer les aliments.

Le vase dans lequel il boit est le tonneau lui-même. Il en vide ordinairement douze à chaque repas. Un de ces tonneaux s'échappa un jour des mains de l'échanson, et passa avec la liqueur qu'il contenait, dans les entrailles de Gargantua; il en fut quitte pour un violent accès de colique; les cris qu'il poussa alors furent si effrayants qu'ils firent désertier tous les habitants des environs, qui depuis n'ont point osé revenir: voilà pourquoi le pays où se passa cet événement (entre Rennes et Nantes) n'est plus maintenant qu'une lande sans habitants et sans culture.

« Après son dîner, Gargantua s'endort pendant trente ou quarante heures. Son *drôle* le veille. Le reste de ses gens profite de son sommeil pour faire disparaître les débris du repas et chercher les nouvelles provisions dont doit se charger le *drôle* avant de se remettre en route.

« C'est au résultat d'une de ses digestions que les villageois de ce pays attribuent la formation du *Mont Gargant*, situé à quelque distance de Nantes. Il y a près de Rouen un endroit qui porte le même nom, et qui, probablement, a la même origine.

« Ils racontent aussi comment il éteignit l'incendie qui consumait le

(1) Probablement le *troll* de la mythologie germanique, dont le souvenir s'est mêlé à celui de notre celtique Gargantua.



château d'une fée de ses amies, auquel un méchant enchanteur avait mis le feu.»

Une œuvre littéraire ne pénètre pas assez avant dans les croyances populaires pour que le nom de ses héros s'attache aux monuments des anciens âges et en remplace les noms anciens. Dans ces dénominations gargantuines d'un grand nombre de nos monuments mégalithiques, on ne peut voir que l'importance et l'universalité de ce mythe encore inexpliqué. — Mais, dit un érudit dont je regrette d'avoir contre moi l'opinion, M. Baudry (1), trouve-t-on écrit quelque part avant le xvi<sup>e</sup> siècle le nom de Gargantua? La *chaise de Gargantua*, que l'on montre dans les environs de Rouen, s'appelle *cathedra gygantis* dans les chartes du xiii<sup>e</sup> siècle. — Ce silence ne prouve rien, car la pensée de coucher par écrit le nom d'une superstition populaire eût fait sourire de dédain un scribe du moyen âge, comme il ferait aujourd'hui sourire le bourgeois voltairien et demi-lettré de nos campagnes.

Si, sur le continent, nous ne pouvons trouver avant le xvi<sup>e</sup> siècle aucun document écrit sur Gargantua, il s'en présente en Grande-Bretagne, dès le xiii<sup>e</sup> siècle. Nous savons, par les témoignages des anciens, que la Grande-Bretagne différait peu de la Gaule. C'était la même population, c'était la même langue. Il ne se présentait guère qu'une différence, c'est que les Celtes du continent avaient atteint un certain degré de civilisation, tandis que les Celtes bretons restaient plongés dans une barbarie profonde. Or, je ne puis m'empêcher de reconnaître le dieu celtique qui, sur le continent, est devenu le géant Gargantua, dans ce « Gurguntius, filius nobilis illius Beleni (2), » que Giraud de Barry, dit Giraud le Gallois (écrivain du xii<sup>e</sup> siècle), assure avoir régné sur la Grande-Bretagne bien longtemps avant l'arrivée de Jules César. D'autres chroniqueurs de la Grande-Bretagne nous entretiennent de ce Gurguntius. Geoffroy de Monmouth, écrivain gallois du xii<sup>e</sup> siècle, dans son *Historia regum Britannie*, après avoir longuement parlé de Bélinus, consacre deux chapitres à son fils et successeur *Gurgiunt Brabtruc* (3). Le *Brut Tysilio*, chronique en langue galloise qui est très-probablement antérieure à l'*Historia* de Monmouth (4), en parle sous le nom de *Gurgant*

(1) Dans la *Revue de l'instruction publique* du 19 mai 1859.

(2) *Giraldi Cambrensis Topographia Hibernie*, II, 8.

(3) Chap. xi et xii du liv. III. — Je cite d'après l'édition de San-Marte, Halle, 1854, in 8.

(4) Voir San-Marte : *Gottfried von Monmouth's Historia regum Bri'annie*. Introduction, p. LXXII et sqq.

*Varf druch*. En présence de cette forme, nous n'hésitons pas à regarder comme une fausse leçon le *Brabtruc* que donne l'édition de Geoffroy de Monmouth par San-Marte, et nous sommes d'autant plus autorisé à lire *Barbtruc*, que Ponticus Virunnius, qui publia un extrait de Gottfried et de Gildas (1), écrit *Gurguint Barb truch*. Le *v* et le *b* sont ici équivalents, et les formes diverses correspondent parfaitement. Peter Roberts, dans la traduction anglaise qu'il a donnée en 1811 du *Brut Tysylio*, rend *Varf druch* par *Grimbeard* : San-Marte, adoptant cette traduction, dit *Grimbart*. Cela signifie donc en français *Gurgant* ou *Gurguint à la barbe effrayante*. Cette « barbe effrayante » dont la légende fait un attribut de Gurgant, doit être considérée comme un signe de force, et nous retrouverons un attribut analogue dans la légende de Gargantua.

Plus d'une ancienne chronique de la Grande-Bretagne fait mention du Gurguntius, et il s'est à son sujet élevé plus d'une polémique entre l'Irlande et la Grande-Bretagne. Des chroniques de la Grande-Bretagne (*Brut Tysylio*, l'*Historia* de Geoffroy de Monmouth, etc.) assuraient que Partholan, le chef mythique de la première colonisation en Irlande, avait reçu l'Irlande encore inhabitée comme présent de Gurguntius, roi de la Grande-Bretagne. De là on concluait que l'Irlande relevait de tout temps de la Grande-Bretagne. Les écrivains irlandais n'acceptaient point ce raisonnement, et pour le détruire, s'efforçaient de démontrer que Partholan et Gurguntius n'étaient point contemporains (2). Ces discussions, qui nous semblent ridicules, n'étaient pas inutiles, puisque, dans un acte du Parlement passé à Dublin en 1569 contre Shane O'Neill, on étayait sur cette légende (où l'on confondait même les noms de Gurguntius et de Gurmondus) les droits de la reine Elisabeth sur le trône d'Irlande (3) !

Le souvenir de Gurguntius s'était même conservé dans quelques villes de la Grande-Bretagne, à Norwich, par exemple. Lorsque, le 16 août 1578, la reine Elisabeth alla visiter Norwich, une procession sortie de la ville alla au-devant d'elle, et le roi fabuleux de la Grande-Bretagne, Gurgunt, y était représenté (4). C'est ainsi qu'à certain

(1) *Pontici Virunnii Historiæ Britannicæ libri VI.*

(2) Voir l'*Histoire d'Irlande* de Keating, p. 193, dans la traduction anglaise de John O' Mahony (in-8, New-York), et *Cambrensis Eversus, auctore Gratiano Lucio, Hiberno* (pseudonyme de John Lynch), chap. xxvi.

(3) Voir le *Cambrensis Eversus* (loc. cit.), et Haverty, *History of Ireland*, p. 398, note, où sont indiquées les sources.

(4) D'après Nath. Drake, *Shakspeare and his times*, se chantait à Norwich un Noël où se rencontre le couplet suivant :

Nel hath left her wool at home,

jour la ville de Douai promène son géant *Gayant*, que la ville de Paris promenait autrefois un grand mannequin qu'on appelait le *Suisse de la rue aux Oues*.

Si la légende de Gargantua n'est pas l'invention de Rabelais, elle devra se retrouver ailleurs que dans cet écrivain. A-t-elle été, avant Rabelais, racontée dans des chroniques populaires? Malheureusement, si répandus qu'ils puissent être, les livres populaires disparaissent rapidement. Il ne se trouve guère de colporteur qui ne les ait dans sa balle et ne les vende de village en village; mais ces livres, misérablement imprimés, ont bientôt disparu entre les mains de lecteurs curieux et négligents. Les bibliothèques publiques les ignorent, et les bibliophiles se désespèrent de leur rareté. Que nous reste-t-il de ces *Chroniques gargantuines* dont « il a esté plus vendu par les imprimeurs en deux mois, dit Rabelais, qu'il ne sera acheté de Bibles en neuf ans? » On n'en connaît que deux ou trois exemplaires. Il ne faut donc pas faire de la rareté de ces chroniques antérieures au Gargantua de Rabelais un argument contre l'ancienneté de notre légende.

On n'a pas assez remarqué, à mon sens, que le premier livre publié par Rabelais est le « Pantagruel, » qui vient le second dans nos éditions. Ce n'est que plus tard que, encouragé par le succès, Rabelais donna le premier livre contenant « la vie très-horifique du grand Gargantua. » Je sais bien qu'on attribue quelquefois à Rabelais les Chroniques de 1532 et de 1533; mais je ne puis recon-

The Flanderkin hath stayed his loom;  
No beame doth swinge nor wheel go round  
Upon *Gurguntum's* walled ground;

et Drake remarque : « Gerguntum (*sic*) was a fabulous king of Britain who is supposed to have built Norwich Castle. In the procession which went out of Norwich to meet the queen (*Elisabeth*) on the 16<sup>th</sup> of August 1578 was « one whiche represented king GURGUNT, sometime king of Englande whiche buylded the castle of Norwich, called Blanche Flowre, and layde the foundation of the citie. He was mounted upon a brave courser, and was thus furnished : his body armed, his bases of white and green silke; on his head a black velvet hat, with a plume of white feathers. There attended upon him three henchmen in white and greene : one of them did beare his helmet, the seconde his target, the thirde his staffe. » *Nichol's Progresses*, vol. II, p. 5-6. »

J'emprunte cette citation à l'excellent commentaire qui suit la traduction allemande de Rabelais par Regis. Leipzig, 1839, in-8, seconde partie, p. LXXXII.

Quant aux allusions à Gargantua dans la littérature anglaise moderne, c'est bien certainement à Rabelais qu'il faut les rapporter, celle-ci par exemple qui se trouve dans le *Comme il vous plaira* de Shakspeare : « Prêtez-moi d'abord la bouche de Gargantua! » (*As you like it*, acte III, sc. II.)

naître, dans ces compilations, ni l'esprit ni le style de Rabelais. Remarquons en outre que l'histoire de Gargantua y est entièrement différente de celle que donne Rabelais. Il me semble bien plus naturel de penser que Rabelais, excité par la vogue que rencontraient ces histoires de géants, voulut donner une de ces légendes pour cadre aux brillantes fantaisies de son imagination railleuse. Il ne choisit pas Gargantua, parce que la légende de Gargantua courait déjà la campagne et qu'un nouveau récit de la vie de ce géant se perdrait, malgré son mérite, dans la foule des compilations gargantuines. Il prit pour héros un fils de Gargantua, Pantagruel, dont la légende ne disait presque rien. Là, sa fantaisie ne rencontrait aucune légende convenue, et le livre qu'il méditait avait chance de réussir comme suite à ces Chroniques gargantuines qui avaient tant de succès. On sait quel accueil favorable rencontra le Pantagruel de maître Alcofribas Nasier. Mais alors Rabelais rougit de voir son « spirituel » Pantagruel continuer un insipide Gargantua. La célébrité qu'avait promptement acquise maître Alcofribas Nasier lui permettait de reprendre le thème vulgaire et de le frapper à son empreinte, *proprie communia*. Alors il écrivit ce Gargantua signé du nom d'Alcofribas Nasier, ce « livre seigneurial » dont le succès rejeta bientôt dans l'ombre le Gargantua populaire. Rabelais avait endigué le flot courant de la tradition, mais en même temps il préparait des tortures aux mythologies de l'avenir.

Dans les Chroniques gargantuines de 1532 et de 1533, non-seulement la légende est autre que dans Rabelais, mais Gargantua ne se détache pas bien nettement du fond de nos vieilles légendes. Il y apparaît comme serviteur du roi Arthur de la Grande-Bretagne. Dans la même histoire se rencontrent Merlin, la fée Morgane, Oger, Gallimassue, Obéron, et sous la plume de l'écrivain populaire se confondent et s'entremêlent les histoires de ces héros légendaires. Le père de Gargantua s'appelle ici, comme dans Rabelais, Grandgousier, mais sa mère s'appelle Galemelle; elle s'appellera Gargamelle dans Rabelais.

Mais un texte plus précis va nous montrer Gargantua antérieur à l'œuvre de Rabelais. Charles Bourdigné, publiant en 1526 (c'est-à-dire huit ans avant la première chronique gargantuine connue) sa légende de *Maistre Pierre Faifeu*, s'écriait dans une *Ballades aux lysans* :

De *Pathelin* n'oyez plus les canticques,  
De *Jehan de Meun* la grant jolyveté,  
Ne de *Villon* les subtiles trafficques,  
Car pour tout vray ils n'ont que nacqueté.

*Robert le Dyable a la tête abolie,  
Bacchus s'endort et ronfle sur la lye;  
Laissez ester Caillette la folastre,  
Les quatre filz Aymon vestuz de bleu,  
Gargantua qui a chepveux de plastre :  
Oyez les faits Maistre Pierre Faifeu.*

Ainsi, en 1526, l'histoire de Gargantua était connue et populaire. Que sont ces « cheveux de plâtre? » M. Gaston Paris, à qui je dois de connaître ce texte, pense que c'est peut-être une allusion à une enseigne célèbre de cette époque, de même sans doute que l'épithète « vestuz de bleu » appliquée aux quatre fils Aymon. On n'a pas encore, à ma connaissance, trouvé Gargantua dans ce rôle; mais le fait n'en est pas moins possible, puisqu'il est certain pour les quatre fils Aymon. L'épithète « de plastre » peut donc s'expliquer par la couleur donnée à ses cheveux sur une enseigne. Quant à sa chevelure, qui ne serait pas mentionnée si elle n'était assez abondante pour être caractéristique, elle nous semble correspondre à merveille à la « barbe horrible » de Gurgant. Le poil a toujours été un signe de force, et c'est parce qu'on s'imaginait Gargantua ou Gurgant avec cette qualité, qu'on l'a représenté comme un individu « à poil. » J'emploie à dessein cette expression vulgaire parce qu'elle exprime la façon dont le peuple comprend la force.

Revenons aux Chroniques gargantuines.

Différente à la fois de la légende que contiennent les Chroniques de 1532 et 1533, et de la création de Rabelais, est *la Vie du très-fameux Gargantuas* (sic) *le plus terrible géant qui ait jamais paru sur la terre*, dont un grand nombre d'exemplaires furent publiés à Troyes pendant le siècle dernier et au commencement de celui-ci (1). Cette histoire, rédigée en style moderne, est très-vulgaire et se borne à des exploits de force physique et de gloatonnerie. Les traits qu'on y rencontre sont communs à presque toutes les histoires de géants.

(1) Je dois à l'obligeance de M. Paul Meyer d'en avoir eu un exemplaire entre les mains. En voici le titre exact : *la Vie du fameux Gargantuas, le plus terrible géant qui ait jamais paru sur la terre*; traduction nouvelle, dressée sur un ancien manuscrit, qui s'est trouvé dans la bibliothèque du Grand Mogol. A Troyes, chez André, imprimeur-libraire, près l'Hôtel de Ville, n° 204. An M.DCCCVII, 48 p. in-18 (y compris la feuille du titre). — M. Regis (*op. cit.*, 2<sup>e</sup> part., p. cxlix, note) signale un exemplaire de cette chronique publiée « à Troyes, chez Garnier, » sans date, avec un privilège du 12 juillet 1728. Cet exemplaire, qui se trouve à la Bibliothèque royale de Berlin, comprend 46 pages et une feuille pour le privilège. Par les fragments que cite M. Regis, je me suis convaincu que le texte est le même que dans l'édition de 1807.



Il tue ses maîtres comme Héraclès a tué Linos; il avale une de ses nourrices, ainsi que font quelques géants des légendes germaniques, si ma mémoire ne me trompe. Son père est Briarée et sa mère Gargantine. Nous verrons plus loin que le mot français *gourgandine* n'est qu'une variation dialectale de ce nom.

Examinons maintenant les traditions diverses que nous avons énumérées. Il faut d'abord laisser de côté Grandgousier, Galemelle, Gargamelle, Briarée et Gargantine. Quand le sens d'un mythe est perdu, quand on n'a plus conscience du phénomène naturel qu'il exprime, quand la transformation anthropomorphique est accomplie, l'esprit populaire sent le besoin de rattacher le dieu à d'autres dieux, de lui trouver une famille: ou bien on le rattache à des dieux déjà existants, ou bien on lui invente une famille nouvelle. C'est ainsi que, dans plus d'une de nos traditions populaires, on donne une mère au Diable, bien que la mère du Diable soit inconnue à la théologie chrétienne. C'est à un besoin de ce genre que j'attribue la création de Grandgousier et de Gargamelle, noms dont le sens est parfaitement clair; de Gargantine, diminutif féminin formé sur le thème *Gargant*; quant au nom de *Galemelle*, je ne saurais l'expliquer.

Reste le nom de Gargantua. Nous négligeons l'explication de Rabelais: « Que grand tu as! (*supple* le gousier), » et aussi celle que donne l'auteur inconnu des Chroniques de 1533: « Adonc (Galemelle) le nomma Gargantua (lequel est ung verbe grec). qui vault autant à dire, comme tu as ung beau filz. Adonc la mère dist que elle vouloit que il eust ainsi nom, et le père fut d'accord. » La chronique qui s'imprimait encore au commencement de ce siècle à Troyes nous a conservé de ce nom une forme que je considère comme plus archaïque, *Gargantuas*.

Gargantua me semble en effet venir d'une forme *Gargantuas-atis*, comme Nantua (Ain) est venu d'une forme *Nantuas-atis* (1), comme Cruas (Ardèche) est venu de *Crudatus* (2), etc. A mon sens, Gargantua est formé avec le suffixe *uas-atis* (3) d'un thème *Gargant*, parti-

(1) M. J. Quicherat (*De la formation française des noms de lieu*, p. 41) donne *Nantoacum* comme l'ancienne forme de *Nantua*; mais je trouve *Nantuadis* dans Dom Bouquet, VIII, p. 388.

(2) Quicherat, *op. cit.*, p. 42.

(3) Je n'ignore pas que la plupart des noms gaulois en *-uas* sont formés du suffixe *at* joint à des substantifs en *u* (voir Glück: *Die bei C. Julius Cæsar vorkommenden Keltischen Namen*, p. 8 et 110). Mais l'existence du nom breton *Gurgont* nous semble répugner à cette explication. Nous croyons plutôt que les noms en *-uas*, *-uatis*, étant devenus fréquents, on a fini par considérer *uas* comme un suffixe, et qu'on l'a

cipe présent de *garg*, forme intensive formée par redoublement de la racine GAR « avaler, dévorer. » Du même thème participial, mais avec un autre suffixe, est formé le nom de *Gurguntius*, et le *Brut Tysilio* a gardé la forme primitive en affaiblissant le premier *a* en *u*, *Gurgant*.

Le redoublement de cette racine GAR doit être un fait très-ancien, car nous le retrouvons dans la forme sanscrite *nī-galgal*, « dévorer avec avidité (1), » dans les formes grecques βι-ερόσχω, γοργόρ-η, γαργαρο-ίζω. C'est la même racine qui a fourni en sanscrit *gargara*, « abîme, » en grec γέργερο-ς, γαργαρο-έων, en latin *gurgula*, *gurgulio*, plus tard *curculio*, en ancien haut-allemand *querechela*, d'où le moderne allemand *Gurgel*. La racine redoublée se retrouve sous la forme abrégée *garg* dans le latin *gorges*, *gurgitis*, dans l'ancien norrois *Kverk*, et dans l'ancien haut-allemand *querc-a*, d'où (soit dit en passant) notre mot français *carcan* (2). C'est à cette racine que je rapporte l'espagnol et le languedocien *garganta*, « gorge, » littéralement « l'avaleuse, » et aussi l'ancien anglais *gargate* et le breton *gargaden*, qui ont le même sens. *Gourgandine* n'est évidemment qu'une variation dialectale de *Gargantine*, le nom de la mère de Gargantua dans la Chronique de Troyes (3). *Ine* étant un suffixe de diminution, Gargantine et Gourgandine signifieraient donc étymologiquement « petite mangeuse. » Le masculin correspondant à *Gourgandine* se retrouve dans le provincial *Gargandin*, « garnement, » que donne M. le comte Jaubert dans son *Glossaire du Centre de la France* (2<sup>e</sup> éd.). Ajoutons les mots provençaux *Gargantuan*, « homme, bête vorace; » *gargaou*, « gavion, gosier, » et l'espagnol *garganton*, « glouton. » Je rapporte à la même racine les mots français *gargote* et *gargouille*. Ce dernier, qui signifie, comme on sait, un objet par où l'eau s'échappe, est sans doute le diminutif d'un nom signifiant « gorge, » et ce nom aujourd'hui perdu, venu du radical *garg*, signifiait à peu près « l'avaleuse. » J'explique donc le thème *Gargant*, que nous a conservé le nom de Gargantua, comme signifiant « le dévorant. » Cette observation est conforme aux lois de la phonétique

joint à ce titre au thème *Gargant* dont on oubliait la signification participiale et qu'on voulait renforcer d'un suffixe.

(1) Dans cette phrase du *Jajur-véda*, par exemple : *ā hanti gabé pasó nīgalgalīti dhārakā*.

(2) Pour tous ces rapprochements, voyez Fick : *Wörterbuch der Indogermanischen Grundsprache*, p. 57 et 58.

(3) C'est ainsi que dans son *Glossaire du Centre de la France* M. le comte Jaubert donne à côté l'un de l'autre, comme signifiant « gorge, larynx, » *Garganet* et *Gourganet*.

celtique; car, d'une part nous savons que le G initial indo-européen se conserve tel en gaulois; par exemple *garanos*, « grue (1), » qui vient d'une racine *Gar*, « crier, » d'où les noms grecs et germaniques de la grue : grec, γέρας, anglo-saxon, *cran* (angl. mod. *crane*), et ancien haut-allemand, *cran-uh* (2). Quant au suffixe *ant*, ou plus exactement *nt*, il était fréquent en gaulois (3) et probablement il y était originairement, comme en latin, la syllabe formative du participe présent.

Gargantuas est donc une épithète ajoutée au nom d'un dieu, épithète qui, séparée de son substantif, est devenue une divinité par elle-même. Cette même racine *Gar* a fourni à la mythologie indoue le nom d'un dieu que l'on regarde comme une personnification de la lumière, le dieu Garuda, le vainqueur des serpents Nagas (4).

Ce nom de Gargantua, « le Dévorant, » convient bien à un géant. Les géants de l'Allemagne portaient autrefois une dénomination analogue. En effet, pour désigner les géants, nous rencontrons en norrois *iötunn*, en anglo-saxon *eoten* (d'où l'ancien anglais *etin*, l'ancien écossais *ettyn*), en ancien saxon *etan*. Ce nom, identique sous des formes diverses, vient en effet de la racine *ad*, « manger » (en gothique *itan*), et signifie *manducus*, πονοφάγος. Ce nom a disparu aujourd'hui de la langue et ne s'est maintenu que dans une appellation géographique, le Jutland, « le pays des Géants, » qui a conservé son nom des êtres fabuleux dont le peuplait autrefois l'imagination des Germains. De même l'ancien norrois *thurs*, « géant, » signifie « l'altéré (5). »

Il nous reste à chercher l'origine du mythe de Gargantua, à déterminer l'époque où il s'est formé, les phases qu'il a traversées. La question est d'autant plus délicate qu'avant le XII<sup>e</sup> siècle nous n'avons aucun document écrit qui fasse mention de Gargantua. Aucune inscription ne renferme ce nom.

Gargantua nous semble être un dieu gaulois transformé en géant; car nous avons peine à croire qu'il ait pris naissance au moyen âge. Ce mythe, en effet, ne rentre pas dans l'histoire comme les légendes où Charlemagne a remplacé d'anciennes divinités germaniques. Il ne rentre pas non plus dans les traditions chrétiennes; il vit en dehors d'elles et n'a avec elles aucun point de contact. On peut attri-

(1) Dans l'inscription des autels de Notre-Dame : TARVOS TRIGARANOS.

(2) Voyez Fick, *op. cit.*, p. 58.

(3) Voir les exemples qu'en donne Zeuss, p. 759 et sqq. de sa *Grammatica celtica*.

(4) Voir Bœthlinck et Roth: *Sanskrit-Wörterbuch*, sub verbo Garuda.

(5) Voyez J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 2<sup>e</sup> éd., p. 485 et sqq.

buer au moyen âge la création de quelques personnages légendaires du christianisme, tels que saint Christophe ou sainte Véronique; des légendes comme celle du Trou de Saint-Patrice, ou comme celles qui en maint endroit se sont attachées au nom de la Vierge Marie, peuvent être considérées comme créées de toutes pièces au moyen âge. Mais dans Gargantua nous avons un type préchrétien. Il nous semble que l'imagination populaire d'une race devenue chrétienne n'aurait pu créer un type qui ne tient au christianisme par aucun côté.

Ce qui plaide aussi en faveur de l'antiquité de la tradition gargantue, c'est son universalité. Elle se rencontre dans les provinces les plus diverses de notre France, elle se retrouve en Grande-Bretagne. Ce n'est pas une légende locale, c'est un souvenir qui appartient à toute une race. En Grande-Bretagne même, nous trouvons son nom associé à un nom qui est bien évidemment celui d'une divinité celtique, « Gurguntius, filius nobilis illius *Beleni*. » Comment ne pas reconnaître dans ce prétendu roi de la Grande-Bretagne qui, suivant les naïfs chroniqueurs, aurait régné plusieurs siècles avant Jésus-Christ, l'Apollon Béténus des Gaulois, dont le culte était si répandu? C'est l'opinion de M. San-Marte (1), et nous la partageons complètement.

Mais quelle divinité était Gargantua, ou, pour parler plus exactement, à quelle divinité s'était attachée cette appellation de Gargantua, qui, comme nous l'avons vu, signifie le « Dévorant? » Ici, avouons-le, nous ne pouvons que présenter des hypothèses.

L'idée maîtresse du type de Gargantua est la force : de là découlent ses différentes qualités. Le dieu qui représente principalement la force étant Hercule, nous regardons Gargantua comme un développement de l'Hercule gaulois. Hercule était honoré chez les Gaulois : de nombreuses inscriptions l'attestent. Elles ne nous le font connaître, il est vrai, que sous le nom latin d'*Hercules*. Mais peut-être, les noms celtique et latin étant à peu près homophones, y a-t-il eu confusion entre eux, de même qu'à Rome il y eut confusion entre l'ancien *Hercules* italique et l'Héraclès grec. Si, en Gaule, le nom latin *Hercules* a supplanté le nom gaulois, de nombreuses épithètes celtiques (pour la plupart encore inexplicables) accompagnent ce nom dans les inscriptions votives et montrent bien clairement qu'il s'agit là d'une divinité nationale de la Gaule. Les exploits que quelques écrivains grecs attribuent en Gaule à l'Hercule grec ou tyrien,

(1) Dans son édition de Gottfried de Monmouth, p. 238 et sqq.

l'explication mythologique de la Crau, de ses *campi lapidei* (1), sont peut-être des légendes gauloises adaptées par les colons de Marseille aux légendes de leur pays. Quant au prétendu Hercule gaulois de Lucien, l'Hercule Ogmios, il n'a rien à faire ici. Des personnes compétentes s'accordent à croire que Lucien s'était trompé et que pour un Hercule il avait pris un Mercure, sans doute quelque Mercure correspondant à l'Ερμῆς λόγιος des Grecs (2).

Mais d'où Hercule aura-t-il reçu cette épithète de Dévorant? Probablement des sacrifices humains qu'on lui offrait. Les sacrifices humains étaient chose commune chez les Gaulois : de nombreux témoignages nous l'attestent (3). Le plus souvent on brûlait les victimes; on pouvait donc dire que la divinité les *dévorait*, et si un dieu recevait plus qu'un autre l'hommage de victimes humaines offertes de cette façon, la terrible épithète de *dévorant* devait s'appliquer d'elle-même à ce Moloch celtique. Rappelons-nous ce sacrifice que raconte César. Dans le chapitre où il nous dit que les Gaulois étaient adonnés aux pratiques et aux croyances religieuses (*Natio est omnis Gallorum admodum dedita religionibus*), il ajoute : « *Immani magnitudine simulacra habent, quorum contexta viminibus membra vivis hominibus complent : quibus succensis circumventi flamma exanimantur homines* (4). » César ne nous dit malheureusement ni à quelle époque de l'année, ni à quelle divinité s'offrait ce sacrifice. D'accord avec M. Liebrecht (5), nous voyons un reste de ces sauvages offrandes de nos ancêtres dans la coutume de brûler à Paris un mannequin qu'on appelait au moyen âge le *Suisse de la rue aux Oues*.

(1) Sur les prétendus voyages et exploits de l'Hercule tyrien en Gaule, voir Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, liv. 1, ch. 1.

(2) C'est l'avis de Dom Martin (*Religion des Gaulois*, t. 1, p. 397), et un des hommes de notre temps les plus compétents en matière gauloise, M. J. Becker, émet la même opinion (*Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, 1867, 42 hft.). — Dom Martin (*loc. cit.*) dit à tort que déjà, dans l'antiquité, Eunapios de Sardes avait reconnu l'erreur de Lucien. Cet écrivain parle, il est vrai, des *chaînes de Mercure*, mais sans allusion à Ogmios. Au reste, voici ses paroles : Τὸ δὲ Πορφυρίου κλέος εἰς Ἠλωτίνου πᾶσα μὲν ἀγορά, πᾶσα δὲ πληθὺς ἀνέπερεν. Ὁ μὲν γὰρ Ἠλωτίνος τῷ τε τῆς ψυχῆς οὐρανίῳ καὶ τῷ λογῶ καὶ αἰνιγματώδει τῶν λόγων βαρῶς ἔδοκει καὶ δυσήκοος. Ὁ δὲ Πορφυρίου ὡσπερ ἑρμαικῆ τις σειρὰ καὶ πρὸς ἀνθρώπους ἐπιπέουσα διὰ παικτικῆς παιδείας πάντα εἰς τὸ ἔυγνωστον καὶ καθαρὸν ἐξήγγελλεν (Eunapios de Sardes, édition Boissonade, Amsterdam, 1822, 2 vol. in-8, t. 1, p. 9).

(3) M. Diefenbach les a réunis à la page 183 de ses *Origines Europeaæ*. — C'est l'autorité des Romains qui a supprimé en Gaule les sacrifices humains.

(4) Strabon fait le même récit, liv. IV, iv, 5.

(5) Dans son édition des *Otia imperialia* de Gervasius de Tilbury, p. 213.



« Au milieu de cette rue (1) et au coin de la rue Salle-au-Comte, est une statue de la sainte Vierge, mal à propos nommée *Notre-Dame de la Carole*. Il n'est aucun de nos historiens qui n'ait parlé d'un attentat sacrilège commis sur cette statue, par un soldat, le 3 juillet 1418; on rapporte que cet impie, désespéré d'avoir perdu son argent au jeu, frappa cette figure d'un couteau et qu'il en sortit du sang; que ce malheureux ayant été conduit devant le chancelier de Marle, son procès lui fut fait et qu'il subit le dernier supplice : toutes ces circonstances sont représentées dans un tableau qu'on voit à Saint-Martin-des-Champs, dans la chapelle de la Sainte-Vierge qui est derrière le chœur. Les uns ajoutent que cette statue fut portée à Saint-Martin-des-Champs, où elle est révéérée sous le nom de *Notre-Dame de la Carole*, parce que cet événement arriva, disent-ils, sous le règne de Charles VI; d'autres prétendent que c'est la même qu'on voit aujourd'hui dans cette rue. Je n'ai point de preuves décisives pour appuyer ce fait, ni pour le contester, mais j'avoue que la variété des rapports et des circonstances me paraît un motif assez plausible pour ne pas les adopter sur la foi d'une tradition bien incertaine. En premier lieu, le *Journal* de Charles VI, l'*Histoire* de ce prince par Jean Juvénal des Ursins, la continuation de celle de Le Laboureur par Jean Lefèvre, de même que nos meilleurs historiens ne parlent point de ce fait. 2° En le supposant vrai, on ne peut pas dire que le coupable ait été traduit devant le chancelier de Marle, puisque ce magistrat, victime de la faction de Bourgogne, avait été massacré le 12 juin précédent. 3° Les registres du parlement portent que le 29 mai, avant l'aurore, le duc de Bourgogne étant entré dans Paris, le parlement suspendit ses fonctions, et ne les reprit que le 23 juillet suivant. 4° La chapelle de Notre-Dame-de-la-Carole qui est au rond-point ou chevet de l'église de Saint-Martin-des-Champs, et la statue qu'on y voit, existaient sous ce nom longtemps avant le règne de Charles VI; ce n'est que sur la tradition de l'événement dont il s'agit qu'on a placé à l'entrée de cette chapelle un tableau qui en représente les différentes circonstances. Je dois cependant observer que dans la nef de cette église, à gauche, près du chœur, est un autel sur lequel est posée une petite statue de la Vierge, qu'on croit, avec assez de vraisemblance, être la même que celle qui était dans la rue aux Oues. Quoi qu'il en soit, il y a un grand concours de peuple dans cette rue le 3 juillet de chaque année. Personne n'ignore que ce même jour on faisait en ce lieu un feu d'artifice, et qu'on y brûlait une figure habillée comme les Suisses : cette nation a réclamé contre un usage qui lui était injurieux, et dont elle avait d'autant plus sujet de se plaindre qu'il n'y avait point alors de Suisses en France. La sagesse et la vigilance des magistrats, qui veillent au bon ordre et à la sûreté publique, ont fait cesser les plaintes des Suisses, et prévenu les incendies que le feu d'artifice pouvait occasionner en cet endroit si resserré. Il serait à souhaiter qu'on supprimât aussi

(1) La rue aux Oues (*via ad Aucas*), par corruption rue aux Ours.

l'usage, qui subsiste encore (1), de promener à ce sujet dans les rues de Paris une figure gigantesque et ridicule, qui n'est propre qu'à effrayer les enfants et à frapper désagréablement l'imagination des femmes enceintes, auxquelles il est souvent dangereux de présenter des objets difformes : de fâcheuses expériences ne font que trop sentir les conséquences funestes qui en peuvent résulter (2). »

On voit qu'ici l'imagination populaire a cherché l'origine de cette fête dans un fait historique. Les anachronismes signalés par Jaillot montrent bien que ces explications sont venues se raccorder postérieurement à une ancienne coutume. Cet évhémérisme ne peut donc nous satisfaire, et il est bien évident que nous avons ici les restes d'une cérémonie religieuse antérieure au christianisme.

Remarquons en effet la date de cette fête : le 3 juillet, c'est-à-dire à peu de distance du solstice d'été. C'était, chez les anciens peuples indo-européens, une date à laquelle on rendait un culte tout particulier au soleil (3). Ces fêtes du solstice avaient tant d'empire sur la foule, qu'au VII<sup>e</sup> siècle saint Eloi disait au peuple : « Nullus in *festivitate sancti Johannis*, vel quibuslibet sanctorum solemnitatibus *solstitia* aut vallationes, vel saltationes, aut casaulas aut cantica diabolica exerceat (4). » Quant au culte direct du soleil, il avait certainement laissé des traces, puisque le même prélat disait dans le même discours : « Nullus dominos solem aut lunam vocet, neque per eos juret. »

Dans la *Suisse de la rue aux Oues* que l'on brûle en grande pompe, nous avons un dédoublement du feu de la Saint-Jean. On sait en effet qu'en beaucoup d'endroits l'usage était de jeter dans le feu de la Saint-Jean des mannes ou des paniers en osier contenant des animaux, chats, chiens, loups, renards (5); *contexta viminibus membra*, comme dit César. Sachant par d'anciens témoignages que brûler des

(1) Jaillot écrivait en 1782.

(2) Jaillot, *Recherches sur la ville de Paris*, t. II, quartier Saint-Denis, p. 83-85.

(3) Voy. J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 2<sup>e</sup> éd., p. 583 et sq.

(4) S. *Eligii episcopi Noviomensis Vita a S. Audoeno Rothomagensi episcopo scripta*, lib. II, cap. xv. — MIGNE, *Patrologie*, t. LXXXVII, p. 528.

(5) Voici un témoignage de 1778 : « Il y a encore quelques villes dans le royaume où le maire et les échevins font mettre dans un panier une ou deux douzaines de chats, et les brûlent dans le feu de joie de la veille de la Saint-Jean. Cette barbare coutume, dont j'ignore l'origine, subsistait même dans Paris et n'y a été abolie qu'au commencement du règne de Louis XIV.

On lit dans un des exécrables libelles (a) du temps de la Ligue, que les ecclésiastiques qui avoient assisté à la prétendue conversion d'Henri IV, méritoient d'être

(a) *Le banquet d'Arété*, par Louis d'Orléans.

victimes humaines était chose fréquente chez les Gaulois, nous sommes autorisés à penser que, dans le feu de la Saint-Jean, les animaux ont, à une époque plus civilisée, remplacé des créatures humaines. Le sacrifice que mentionne César sans en donner la date, devait donc se faire au solstice d'été, et le dieu auquel on donnait l'épithète de *Dévorant* était celui qu'on adorait au solstice d'été, c'est-à-dire un dieu solaire. Il se pourrait donc que Gargantua fût originairement une personnification du Soleil. La distance est longue entre l'être glorieux qui anime la nature, et le géant qui boit et mange d'autant; mais le mythe d'Héraclès nous a montré, plus haut, la possibilité de cette transformation.

Disons donc pour conclure :

1° Que Gargantua est *certainement* un type antérieur à Rabelais, et que ce mythe est celtique, puisqu'on le trouve répandu en France et en Grande-Bretagne, et non ailleurs;

2° Que Gargantua est *probablement* le développement populaire d'un Hercule gaulois;

3° Que Gargantua est *peut-être* un mythe solaire.

H. GAIDOZ.

P. S. — Dans le travail qu'on vient de lire, nous avons voulu seulement remonter à l'origine du mythe de Gargantua, et nous avons volontairement laissé de côté toute une série de légendes, bien qu'elles nous semblent rentrer dans la même famille, telles que le *Croque-mitaines* dont on fait encore peur aux enfants, le *Maschecroutte* qu'au moyen âge on promenait à Lyon pendant le carnaval (1), etc. Peut-être pourrait-on y rattacher le *Gayant* de Douai, le *Graul'i* de Metz, la *Gargouille* de Rouen, la *Chair Salée* de Troyes, etc. Mais pour entreprendre des travaux fructueux sur ces matières, il faudrait que nous eussions des recueils, faits avec soin, des croyances populaires de nos provinces. On commence dans les départements à s'occuper des patois : ne donnera-t-on pas quelque attention aux traditions locales?

*attachés en Grève comme fugots, depuis le pied jusqu'au haut de l'arbre de la saint Jean; que ce prince devoit être mis dans le panier où l'on met les chats; et que cela seroit un sacrifice agréable au ciel et délectable à la terre.* » (Saint-Foix, historiographe des ordres du roi. *Œuvres complètes*, t. V, p. 427.)

L'*Histoire de Metz*, publiée par les Bénédictins, nous atteste qu'à Metz on brûlait des chats la veille de la Saint-Jean; et quelques-uns faisaient remonter cette coutume à saint Clément, le légendaire vainqueur du *Graulli*.

(1) Voy. Rabelais, liv. IV, ch. LIX, et le Commentaire de Le Duchat.

---

---

FRAGMENTS

D'UNE DESCRIPTION

DE L'ILE DE CRÈTE

(Suite) (1)

---

IV

HISTOIRE DE GORTYNE.

Gortyne fut une des plus anciennes villes de la Crète. Lorsque les Pélasges vinrent s'établir sur les pentes du mont Ida, ils furent attirés par une colline qui baignait son pied dans une petite rivière et dominait une longue et fertile plaine. Pour un peuple qui aimait l'agriculture et la vie sédentaire, qui après avoir choisi un pays s'y installait pour y vivre toujours, l'arroser de ses sueurs et le couvrir de monuments indestructibles, ce site réunissait les conditions qu'il cherchait partout, la richesse et la sûreté. La ville nouvelle s'appela d'abord Larisse, forteresse, nom que les Pélasges portèrent avec eux dans des contrées diverses. Consacrée par les Pélasges, dont Jupiter était le grand dieu, cette divinité qui garda toujours le premier rang dans l'Olympe grec, elle porta le nom d'Hellogis, que les Crétois donnaient à Europe, la nymphe aimée de Jupiter. Elle fut aussi appelée Cremnia ; mais le nom qui survécut à tous les autres, qui traversa l'antiquité grecque, romaine et byzantine, et qui nous est parvenu comme celui d'une des cités les plus illustres de la Crète, est

(1) Voir les numéros de décembre 1866, avril, juin, août et décembre 1867, avril et août 1868.

le nom de Gortyne. Elle le dut, suivant une tradition arcadienne, au héros Gortys, fils de Tégéatès (1). Comme il y avait dans l'Arcadie, pays tout pélasgique, une ville de Gortyne, la tradition mentionnée par Pausanias accuse le désir d'expliquer cette ressemblance, mais il n'y faut pas chercher d'autre cause que la communauté d'origine des habitants de l'une et de l'autre cité.

L'agriculture fut l'occupation principale des Gortyniens de la Crète, et la source de leur prospérité. Maîtres de la seule grande plaine qui fût dans l'île, ils y semèrent du blé et des oliviers. Ils représentèrent sur les monnaies le bœuf qui conduisait leurs charrettes, et glorifièrent l'agriculture dans le mythe de Jupiter métamorphosé en taureau. Ils couvrirent de murailles la colline où leurs femmes et leurs enfants étaient en sûreté pendant qu'eux-mêmes travaillaient aux champs, et où tous les soirs ils trouvaient un abri et l'oubli de leurs fatigues. Homère appelle leur ville « Gortyne entourée de murailles. » Γορτυνά τε περιόεσσαν (2).

Elle faisait alors partie du royaume d'Idoménee. Plus tard, l'immigration de colons hellènes changea la face de cette ville comme de tant d'autres de la Crète. Gortyne vit arriver, ainsi que Lyttos et Polyrrhénie, des Achéens de la Laconie, chassés d'Amyclées par leurs disputes avec les Doriens. Il s'emparèrent sans difficulté de la ville et l'habitèrent en commun avec les Crétois du pays (3). Ces hommes d'une race active donnèrent un nouvel essor aux destinées de la ville qu'ils colonisèrent. Au labourage ils joignirent le commerce. Peut-être les Phéniciens l'avaient-ils déjà enseigné aux Gortyniens : le mythe d'Europe, fille du Phénicien Agénor, si populaire à Gortyne, n'indiquerait-il pas que ce pays fut un jour colonisé par les Phéniciens qui commencèrent à expédier au dehors les riches produits que la plaine voisine fournissait ? Les Gortyniens les portaient facilement sur la côte du midi, où ils eurent un entrepôt, Lébéna, et un port, Matalon. Voyant sa population s'accroître avec sa fortune, Gortyne ne se contenta plus de la colline où les Pélasges l'avaient établie, mais descendit dans la plaine, franchit le Lethœos, occupa l'autre rive et, n'étant pas limitée par une enceinte de murailles, s'agrandit toujours et finit par atteindre deux lieues de circonférence.

Les Doriens à leur tour apportèrent à Gortyne le tribut de leur

(1) Paus., VIII, 53.

(2) *Il.*, II, 646; *Od.*, III, 296.

(3) Conon, *Narrat.*, 36.



génie et de leurs qualités. Un homme assez peu connu, mais qui semble avoir exercé une grande action sur son époque, un de ces sages qui donnèrent à la Grèce primitive des lois morales, politiques et religieuses sous les formes de la poésie et du rythme, un personnage mystérieux qui joua à Sparte le même rôle que son compatriote Épiménide de Phæstos à Athènes, Thalès ou Thalétas représente à Gortyne le caractère grave de la race dorienne. Il ne semble pas douteux qu'il soit Gortynien, bien que Suidas, qui nomme deux Thalétas de Crète, fasse naître l'un, poète lyrique, à Élyros, et l'autre, poète mythique et rhapsode, à Cnosse. A l'indication rapide d'un lexicographe il faut préférer le témoignage d'écrivains qui nous donnent des renseignements plus complets sur Thalétas et semblent mieux le connaître, Plutarque et Pausanias; celui-ci surtout appuie son témoignage d'une autorité qu'il cite: « Polymnastos de Colophon, dit-il, qui a fait pour les Lacédémoniens des vers en son honneur, dit qu'il était de Gortyne. » Or ce Polymnastos dut vivre dans le même temps que Thalétas, puisque ces deux poètes sont nommés ensemble parmi les réformateurs de la musique primitive. On sait à peu près l'époque de cette réforme: elle fut postérieure à Terpandre, qui vivait en 647 avant Jésus-Christ, et un des hommes qui y participèrent avec Thalétas et Polymnastos fut Scélas d'Argos, qui chanta aux jeux pythiques la troisième année de la quarante-huitième olympiade, 586 avant Jésus-Christ. Ainsi ce fut dans le courant du septième siècle que fleurit Thalétas de Gortyne. A la fois poète, musicien, philosophe et législateur, il nous apparaît, à travers la distance des temps et l'incertitude de l'histoire, paré des grâces éclatantes de l'imagination et enseignant les lois sévères de la raison, véritable intermédiaire entre l'Asie et l'Europe que la Crète, sa patrie, unit et appelle l'une vers l'autre, représentant complet du génie hellénique à une époque où ce génie, conservant encore les habitudes qu'il doit à son origine orientale, commence à subir l'ascendant des Doriens.

Poète lyrique, il passa parmi ses compatriotes pour l'auteur de leurs péans et de leurs chants nationaux. Ce fut lui qui introduisit dans la poésie des odes le rythme cretois, qu'il composa d'après les airs de flûte d'Olympos. Strabon, en appelant ce rythme *συντονότατον*, très-soutenu, monotone, nous montre la sévérité dorienne imposée par Thalétas à la musique. En réalité, nous dit Plutarque, ce poète, ce musicien « se servit de son art comme d'un prétexte pour accomplir l'œuvre d'un excellent législateur. Ses odes étaient des discours où il conseillait l'obéissance et la concorde au moyen des mesures et

du rythme, qui avaient toujours un caractère marqué de régularité et de calme ; elles adoucissaient insensiblement les mœurs des auditeurs et les faisaient passer de la malveillance dont ils étaient animés les uns contre les autres, à l'amour de la vertu. » Son influence ne fut pas renfermée dans sa patrie ; il porta sur le continent ses doctrines et ses réformes, contribuant ainsi à l'empire que la Crète semble avoir exercé sur les idées et sur la législation de la Grèce. Une des causes les plus actives de cet empire c'est que la Crète, étant doriennne, trouva dans les Doriens du continent des hommes tout disposés à accepter son action, qui était conforme à leur génie. Les rapports de la constitution de Sparte avec celle des Crétois prouvent que l'un et l'autre peuple, ayant la même origine, se communiquèrent facilement l'un à l'autre leurs doctrines et leurs habitudes. Thalétas de Gortyne fut regardé comme un des hommes qui travaillèrent à l'éducation du peuple spartiate : on racontait que Lycurgue fut son disciple ; lorsque ce célèbre législateur alla en Crète, « il y vit Thalès qui passait pour un des sages et un des hommes d'État du pays ; par ses témoignages d'amitié il lui persuada d'aller à Sparte. » Les écrivains grecs, qui avaient des notions très-fausSES sur la chronologie de leur pays, se trompaient en mettant Lycurgue à l'école de Thalétas qui vécut deux siècles plus tard. Il n'hésitaient pas non plus à donner le philosophe gortynien pour maître à Zaleucos et pour ami à Onomacrite, qui vint étudier en Crète l'art des devins. Mais ils attestent par ces récits mêlés d'erreur l'influence générale de la Crète sur la civilisation naissante de la Grèce, et l'influence particulière de Thalétas de Gortyne sur la constitution de Sparte. Il délivra cette ville de la peste, dit Pausanias ; ne devons-nous pas comprendre qu'à la suite de déchirements intérieurs il y fut appelé pour ramener le calme et la concorde, que grâce à des conseils interprétés par une poésie grave et une musique sévère, il réussit dans son œuvre, et que, d'une cité crétoise où l'esprit dorien était en pleine vigueur, il rapporta aux Spartiates un moment affaiblis la sève doriennne et les principes de la race commune à Gortyne et à Sparte ? Les vers que Polymnastos de Colophon composa en son honneur pour les Lacédémoniens, sont une preuve de la reconnaissance que ceux-ci gardèrent à leur bienfaiteur et au restaurateur de leur république.

Ainsi, ni l'agriculture, ni le commerce, ni l'éclat des lettres ne manquèrent à Gortyne. Elle acquit une grande importance politique et devint la ville la plus puissante de la Crète après Cnosse. Unies l'une à l'autre, ces deux villes étaient maîtresses de toute l'île ; di-

visées, elles y créaient deux partis, dont le plus fort était celui auquel accédait Kydonie (1). Gortyne joua un rôle considérable dans les éternelles divisions de la Crète. La troisième année de la guerre du Péloponèse, un Gortynien, proxène des Athéniens, les excita à une guerre contre Kydonie (2). Ptolémée Philopator, qui commença à rebâtir les murs de Gortyne, avait sans doute été appelé par cette ville contre Cnosse ou une autre de ses rivales (3). Il est probable qu'elle eut habituellement pour alliée la ville de Lyttos, qui avait été comme elle colonisée par des Laconiens et comme elle haïssait Cnosse. Aussi cette dernière profita d'une rupture momentanée qui éclata entre elles pour détruire l'une des deux, Lyttos, tandis qu'elle fomentait des troubles dans Gortyne et y entretenait un parti qui se composait des vieillards : ils chassèrent leurs adversaires de la ville et la livrèrent aux Cnossiens. Les exilés de Gortyne s'emparèrent du port de Phæstos et aussi de celui de Gortyne, et de ces deux ports ils faisaient la guerre à leurs compatriotes qui étaient restés dans la ville. Ces événements se passaient en 220 avant Jésus-Christ (4).

Au commencement du deuxième siècle les Romains arrivent en Crète et interviennent dans les querelles des cités. Gortyne ne semble pas s'être montrée contraire à cette intervention étrangère. Les querelles causées sans cesse par la liberté, la nécessité d'avoir les armes à la main, l'état de guerre continu, nuisaient aux moissons des Gortyniens et compromettaient leurs affaires. Le parti de la paix, celui qui avait livré Gortyne aux Cnossiens, le parti des vieillards, des hommes réfléchis et froids, plus désireux de sauver leur fortune qu'enthousiastes de la liberté, accueillit sans doute assez volontiers les Romains. Ceux-ci d'ailleurs ne s'annonçaient pas en maîtres, et Gortyne, qui était seulement la seconde ville de la Crète, qui enviait la première place occupée par Cnosse, pouvait espérer qu'elle l'obtiendrait de l'alliance romaine. Est-ce à cette époque qu'il faut appliquer cette phrase de Strabon : « Lorsque Cnosse s'affaiblit, la supériorité passa à Gortyne et à Lyttos ? » Les Gortyniens se montraient plus dociles que les autres Crétois envers ces étrangers qui préparaient leur domination par une alliance impérieuse : en 189, ils faisaient, d'accord cette fois avec les Cnossiens, la guerre aux Kydoniens ; A. Fabius Labéon vint d'Ephèse ordonner aux Crétois de poser les armes et de rendre les prisonniers romains qu'ils possé-

(1) Strab., X, 4, 11. — (2) Thucydide.

(3) Strab., X, 4, 11. — (4) Polybe.

daient; les Gortyniens seuls rendirent leurs prisonniers (1). Cinq ans plus tard, Gortyne, ayant pour protocosome Kydas, fils d'Antitalkès, enleva aux Cnossiens une partie de leur territoire, donna Lycastos aux Rhankiens et Diatonion aux Lyttiens. Une ambassade romaine, dirigée par Appius, vint apaiser les différends de la Crète et fit restituer aux Cnossiens leur territoire (2). Enfin, lorsque Métellus acheva la conquête de la Crète commencée depuis longtemps par les guerres civiles et les intrigues, ce cruel vainqueur traita durement les villes qui lui résistèrent: parmi celles-là il n'est pas question de Gortyne, qui sans doute en haine de Cnosse, favorisa jusqu'au bout l'invasion étrangère. On peut affirmer du moins qu'elle sut en profiter.

En effet, sous le gouvernement des Romains elle devint la capitale de la Crète. Riche, placée au centre de l'île, à égale distance des deux mers, elle se désignait naturellement pour devenir la résidence des gouverneurs de la nouvelle province romaine. Après la division faite par Auguste, la Crète réunie à la Cyrénaïque forma une province sénatoriale, dont les gouverneurs portèrent le titre de proconsuls; à certaines époques elle fut confiée à des questeurs propréteurs. Outre plusieurs de ces magistrats qui sont cités par Meursius, d'après les écrivains, on en connaît trois par des inscriptions trouvées à Gortyne: Q. Cæcilius Rufinus, proconsul de la Crète et de Cyrène, Marcellinus, questeur propréteur, tous deux un peu postérieurs aux Antonins, et P. Septimius Géta, frère de l'empereur Septime Sévère, questeur propréteur (3). La présence des gouverneurs dut être pour Gortyne une source nouvelle de richesse et de splendeur. Elle ajouta de nouveaux monuments aux anciens qu'elle possédait et qui étaient en grand nombre: elle avait déjà un Pythion, ou temple d'Apollon Pythien (4); un temple de Diane, où Annibal avait déposé du plomb en faisant croire aux Gortyniens que c'étaient ses trésors; un temple de Jupiter Hécatombaeos, où l'on racontait que Ménélas avait offert une hécatombe; des temples de Mercure Edas, et d'Esculape; elle en éleva sans doute à Auguste, à Trajan, aux empereurs qui la protégèrent. Les citoyens riches rivalisèrent de magnificence avec la république, bâtirent des édifices, offrirent des statues à de grands personnages; les inscriptions nous disent les noms de plusieurs de ces citoyens généreux, Quintilius Pyrrhos, Antonius Parœbatiès, Tettius Macer, l'imagénès, fils de Solon (5). Au milieu de cette ville

(1) Tite-Live. — (2) Polybe. — (3) Bœckh, *C. I. G.*, 2, 88, 2589, 2591.

(4) Ét. de Byz. — (5) Bœckh, *loco citato*.

somptueuse le Lethæos coulait enfermé dans des quais; sur la rive droite apparaissait le théâtre orné de groupes et de statues, au-dessus du théâtre l'acropole avec ses monuments, et du haut de l'acropole on avait vue sur la ville entière, sur la plaine et sur les montagnes.

L'administration byzantine ne fut pas d'abord défavorable à la capitale de la Crète. Depuis Constantin le Grand, l'île, séparée de Chypre, fit partie de la préfecture d'Illyrie et fut administrée par un consulaire qui, comme les anciens proconsuls, résida à Gortyne. On a trouvé du moins sur l'emplacement de cette ville cinq inscriptions de statues qui furent élevées par Oëcuménios, Doëithéos, Asclépiodos, consulaire de la Crète vers l'année 383 après Jésus-Christ (1). Restant le centre politique de l'île, elle dut conserver son ancienne splendeur.

A cette époque elle reçut un nouveau lustre de son titre de métropole chrétienne de la Crète (2). Son premier évêque avait été saint Titus, disciple de saint Paul, qui apporta l'Évangile aux Crétois. Né probablement dans l'île en l'année 13; il fut, raconte-t-on, envoyé par le proconsul à Jérusalem pour savoir la vérité sur Jésus-Christ. Il s'y trouva au moment de l'Ascension et y resta encore dix ans; s'étant fait baptiser après la prédication de saint Pierre, il fut envoyé avec saint Paul pour prêcher, accomplit cette mission pendant dix-huit ans, puis revint en Crète et dans les îles qu'il parcourut pendant six ans, et passa trente-neuf ans dans sa patrie. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, en 106 après Jésus-Christ. Une des épîtres de saint Paul lui est adressée (3). Le grand apôtre donne à son disciple des avis sur le gouvernement de la nouvelle Église qu'ils ont fondée ensemble: « Je t'ai laissé en Crète, lui dit-il, pour que tu corriges les défauts et que tu établisses dans les cités des prêtres, comme je l'ai établi moi-même. »

Une fois fondée, l'Église de Gortyne eut le même sort que l'Église entière, subit ses épreuves, participa à ses travaux. Durant les trois premiers siècles on ne connaît guère les archevêques de Gortyne que par les persécutions qu'ils souffrirent: Myro, né à Rhaucos, fut martyrisé sous l'empereur Dérius, et Cyrille 1<sup>er</sup> sous Dioclétien avec les dix saints qui sont encore honorés au village d'Haghious-Dheka; un de ses successeurs, Pierre, subit aussi le martyre. A la même époque, des hérésies s'élevèrent et compromettent les succès de la vérité nais-

(1) Bœckh, 2593-2597.

(2) Sur les évêques de Gortyne, Lequien, *Oriens christinnus*, p. 256-265.

(3) *Ep. ad Titum*, I, 5.



sante; l'Église de Gortyne fournit des défenseurs: Philippe, contemporain de Marc Aurèle et de Commode, écrit contre Marcion; Dioscoré, dont l'époque est incertaine, condamne les principes des Archontici et des Secundiani (1). Après l'ère des persécutions, la liberté est accordée au christianisme. Gortyne, devenue une des quatre-vingts métropoles qui relèvent du patriarche de Constantinople, se ressent de l'activité universelle, envoie des pères aux conciles, entretient des relations avec le saint-siège, produit des écrivains religieux. Dans les conciles qui, à partir du cinquième siècle, travaillèrent à proclamer le dogme chrétien et à constituer la discipline ecclésiastique, on voit siéger plusieurs archevêques de Gortyne: au premier concile d'Éphèse, en 431, Iconios déclare qu'il se range à l'avis des pères du concile de Nicée et de saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, et souscrit à la sentence prononcée contre Nestorius. Au second concile d'Éphèse, 449, et au concile de Chalcédoine, 451. Martyrios signe en qualité d'évêque de Gortyne, métropole des Crétois: il écrivit à l'empereur Léon 1<sup>er</sup> sur ce concile, sur la mort de saint Protérios et sur l'ordination de l'évêque Timothée une lettre qui fut signée par sept autres évêques de la Crète. Au concile de Constantinople, 536, et au concile de 553, siège de Théodoros qui est connu d'ailleurs par une inscription que découvrit le voyageur Tournefort: « Sous Théodoros très-saint archevêque et sous A. Pilius illustre proconsul, la muraille de C.... a été relevée, Fl. Appion étant consul... » Basilios 1<sup>er</sup> assista au sixième concile général qui eut lieu à Constantinople en 680 et condamna les monothélites, et au concile quinisixte, 692, et Elias au septième concile général, qui se tient à Nicée en 787. Plusieurs faits nous montrent aussi les archevêques de Gortyne soumis avec toute l'Église à l'autorité du saint-siège: Jean 1<sup>er</sup> reçoit en 598 une lettre du pape Grégoire le Grand; Paul, en 636, est admonesté par le pape Vitalien pour avoir condamné injustement Jean, évêque de Lappa: le pape lui écrit qu'il a cassé cette condamnation et rétabli Jean dans ses honneurs, et lui ordonne de restituer à cet évêque deux monastères, de punir un diacre qui s'est marié, et de renvoyer d'auprès de lui un curiale de mauvaises mœurs, nommé Eulampios. Enfin, c'est avec la qualité de légat du saint-siège qu'un peu plus tard Basilios assiste à deux conciles.

Les archevêques de Gortyne cités comme écrivains sont Andréas et Elias, qui vécurent, l'un au commencement, l'autre à la fin du

(1) Il n'est pas certain que Dioscore ait été évêque de Gortyne.

huitième siècle. Le premier, né à Damas, puis moine à Jérusalem, fut ordonné clerc et diacre par Théodore, patriarche de cette ville, puis élu métropolitain de la Crète. On dit qu'il professa un moment l'erreur des monothélites et qu'il appuya l'empereur Philippe Bardane contre le sixième concile qui les avait condamnés, et qu'ensuite il confessa et proclama les deux natures, les deux opérations, les deux volontés de Jésus-Christ. Il fut canonisé. Il écrivit des homélies, et des iambes à Agathon (1). Quand à Elias, il écrivit des commentaires sur plusieurs discours de saint Grégoire le Théologien, et des réponses à plusieurs questions du moine Dionysos (2). Ainsi l'Église crétoise était en pleine activité, quand un affreux événement, l'invasion des Sarrazins, mit fin à son existence et ruina la Crète entière, et Gortyne en particulier.

L'empire byzantin ne savait déjà plus se défendre, et les Sarrazins n'éprouvèrent pas de résistance sérieuse quand ils se jetèrent sur la Crète, 832. Ces sauvages pirates détruisirent de fond en comble les plus belles cités de l'île, martyrisèrent Cyrille II, archevêque de Gortyne, rasèrent les monuments, les églises, les maisons, et dévastèrent cette malheureuse ville à un tel point qu'elle ne s'est jamais relevée. Basilio II, qui succéda à Cyrille, ne put séjourner en Crète.

Aujourd'hui, deux villages et des ruines dispersées sur l'emplacement de Gortyne attestent son ancienne opulence; mais le nom même a disparu.

## V

## LE LABYRINTHE DE GORTYNE.

A peu de distance de l'emplacement de Gortyne est une vaste carrière que les Crétois modernes, amoureux, comme tous les Grecs, des souvenirs de l'antiquité et de la mythologie, ont décoré du nom de labyrinthe. On y arrive en traversant le village d'Ampélousa qui est à l'est de Métropoli, et elle est à un quart d'heure au sud-est du petit village turc de Rufa, auprès du sommet d'une colline nue qui appartient aux derniers contre forts du mont Ida.

L'ouverture n'a rien de remarquable; mais dès que l'on est entré dans la salle basse qui forme le commencement de la carrière, on reconnaît le travail de la main humaine; cette salle est soutenue par

(1) Combefisius, t. 2, *Auct. Bibl. P. P. Græcorum*.

(2) *Lib. V Juris græco-romani*.

un pilier taillé qui en divise le fond en deux parties. Il y a deux ouvertures pour pénétrer dans l'intérieur, l'une à gauche, l'autre à droite. La dernière donne immédiatement sur une galerie d'où l'on passe dans une autre, puis dans une troisième. Longues, droites, assez hautes pour que l'on puisse reculer, ces galeries sont larges de plusieurs pas; le sol est aplani, les murailles taillées; des piliers épais soutiennent le plafond; sur les côtés sont rangées en tas des pierres qui ont été extraites et que l'on a laissées là; elles ont été disposées avec soin de façon à ne pas obstruer le passage. Il n'y a pas seulement des galeries, mais des salles creusées par suite de l'extraction des pierres dont on voit des traces dans la muraille. On reconnaît la place d'où furent tirées de grandes pierres, telles que celles qui durent former les tombeaux des habitants de Gortyne. Dans une galerie je remarquai la place des sillons creusés par les voitures qui charriaient les pierres.

Cette carrière est creusée dans une pierre tendre; mais le travail, quoique facile, mérite d'être observé. On sait par d'autres carrières, surtout par celles du Pentélique, voisines d'Athènes, que les Grecs portaient un art véritable, de la symétrie, de l'élégance même et du goût dans l'extraction des pierres et du marbre. Le labyrinthe de Gortyne est un nouvel exemple du soin qu'ils donnaient aux travaux en apparence les plus vulgaires.

Mais le temps a jeté le désordre dans ces belles galeries. Dans plusieurs endroits des éboulements ont eu lieu; des tremblements de terre ont renversé et amoncelé des blocs, et il est impossible d'y circuler debout: il faut ramper alors entre un amas de pierres et un plafond bas. Néanmoins, ces obstacles ne sont pas tels qu'ils rendent l'excursion très-pénible, et les efforts que les anciens avaient faits pour que l'on pût aller et venir dans cette vaste carrière ne sont pas perdus pour les voyageurs modernes.

Le labyrinthe n'a pas de beautés naturelles et ne produit pas une impression comparable à celle que l'on éprouve dans la grotte de Mélidhoni. Le seul endroit remarquable autrement que par le travail des hommes est celui que les paysans appellent le *coubeh*, c'est-à-dire le dôme. C'est en effet une voûte s'élevant à une hauteur très-grande et qui me semble d'autant plus prodigieuse que cet endroit est très-étroit. De la voûte l'eau découle goutte à goutte. Les voyageurs se sont plu à écrire leur nom dans le *coubeh*. Je vis aussi des noms dans la salle que les paysans appellent *trapezi*, sans doute à cause d'une grande pierre qui peut passer pour une table. Je remarquai ailleurs le phénomène dont parle Savary: les lettres creusées

dans le rocher se sont peu à peu remplies d'une cristallisation qui a changé ces creux en reliefs. Je trouvai le nom du voyageur anglais Pockoke parfaitement conservé.

Je revins dans la salle d'entrée par l'ouverture de gauche après en être sorti par celle de droite. J'avais parcouru la carrière dans tous les sens ; je m'y étais promené deux heures un quart.

On comprend que les Grecs modernes n'aient pas résisté à la tentation de donner à cette carrière le nom de labyrinthe. Ils auraient pu aussi bien y voir l'ancre du mont Ida (1) où les Curètes se réfugièrent, où Jupiter fut élevé, où Minos vint s'entretenir avec ce dieu, où Épiménide dormit de longues années, que le philosophe Pythagore visita, et qui tous les ans à époque fixe était illuminé par un feu mystérieux. Dans l'intérieur il y avait un trône élevé à Jupiter, et à l'entrée des offrandes et un peuplier noir portant des fruits. Mais ces traditions ont eu moins de prise sur l'imagination populaire que le mythe étrange du labyrinthe, habitation du Minotaure. Les conquérants sarrazins ou tures ont mêlé leurs légendes orientales à la mythologie grecque : si on cherchait bien dans ce labyrinthe, me dit un paysan de Rufa, on y trouverait une porte sur laquelle des lettres sont gravées, et pour qui saurait lire ces lettres la porte s'ouvrirait et laisserait voir d'immenses trésors. Pour le remercier de son renseignement, je lui racontai l'histoire d'Ali-Baba ou des quarante voleurs.

L. THENON.

(1) Voir Meursius.

*(La suite prochainement.)*

---

---

LE

# MYSTÈRE DES BARDES

DE L'ILE DE BRETAGNE <sup>1</sup>

---

Le document gallois connu en France sous le nom de *Mystère des Bardes de l'île de Bretagne* a-t-il une valeur historique? Est-il vrai qu'il se rapporte, par la tradition, à l'antiquité gauloise, et par les doctrines, à la religion druidique? Telle est la question que, sous cette double face, nous allons examiner.

## I. — De l'origine du *Mystère des Bardes*.

L'authenticité littéraire du *Mystère des Bardes* n'a jamais été sérieusement soutenue; il est donc inutile de débattre ici une cause à peu près abandonnée par ses propres défenseurs. Mais il importe, pour nous rendre compte de la valeur exacte de ce recueil, de rechercher ce qu'il contient, comment il a été formé, à quelle époque il remonte et par quel chemin il est arrivé jusqu'à nous.

Le *Mystère des Bardes*, tel que M. Pictet l'a traduit, se compose de quarante-six triades ou tercets, dont la réunion constitue un système sur la nature de Dieu, les lois générales de l'existence, et la

(1) Le morceau qu'on va lire devait faire partie d'un ouvrage sur la *Religion des Gaulois*. L'auteur, M. Jules Leflocq, professeur de rhétorique au lycée d'Orléans, est mort sans avoir pu terminer son livre. L'extrait que nous en donnons est lui-même inachevé : il y manque les discussions étymologiques qui devaient finir le chapitre. Néanmoins ce morceau conserve tout son intérêt; il fera vivre regretter que l'auteur, mort à trente-six ans, ait été enlevé à des études qui ont tant besoin d'une critique ferme et dénuée de parti pris. Les lecteurs qui voudront se faire une idée plus complète de ce qu'aurait été le livre de Leflocq, pourront lire l'Introduction de son travail, publiée dans la *Revue de l'instruction publique* du 16 juillet 1868.

Michel BRÉAL.



destinée de l'âme humaine. Cet exposé a l'apparence d'un traité philosophique formé de toutes pièces, ordonné dans ses détails et complet dans son ensemble. M. Pictet l'a présenté comme un résumé fidèle, sinon authentique, des plus anciennes traditions religieuses de la race celtique. Nous allons essayer de montrer que cette opinion n'est qu'une conjecture sans fondement, ou plutôt une fantaisie sans consistance.

Tout d'abord, le *Mystère des Bardes*, tel qu'il est connu du public français, n'est pas une composition suivie, non pas même un livre réel. L'ouvrage, à vrai dire, n'a pas d'existence propre; il est composé de sentences détachées, extraites par Edward Williams d'un recueil inédit, et publiées par lui à la fin du second volume de ses poèmes. Passionné pour les traditions de son pays natal, dernier barde autorisé de la grande école de Glamorgan, Edward Williams n'a pas eu d'autre but, en imprimant ces triades, que de mettre en lumière un côté inconnu de la littérature galloise. D'ailleurs il n'a jamais prétendu initier ses lecteurs à un système particulier de doctrines religieuses. Il a fallu toute une suite de malentendus et comme un parti pris d'illusion, pour prêter à cet ensemble de citations la valeur d'un ouvrage original et complet. On peut même déclarer que tout, dans la publication française, la soleunité du ton, le titre du livre, la disposition des triades, l'esprit du commentaire, semble avoir été composé pour étonner, sinon pour égarer, le jugement des lecteurs.

Une première surprise a été de présenter la traduction française comme une sorte de révélation. « Au moment même où nous écrivions, dit M. Henri Martin, la partie incomparablement la plus importante des triades vient de sortir d'un long oubli et d'être révélée à la philosophie et à l'histoire (1). » Trois ans après, en 1857, M. Jean Reynaud disait à son tour: « Nous livrons aux réflexions de nos lecteurs un texte celtique publié depuis peu et dont l'apparition a causé une certaine émotion dans le monde savant (2). » La vérité est que ces triades, ainsi pompeusement annoncées, avaient été publiées et traduites par Edward Williams dès la fin du dernier siècle, reproduites et interprétées de nouveau par Owen Pughe en 1803, et, la même année, commentées avec éclat par Sharon Turner (3). La traduction de M. Pictet, donnée en 1853 dans la

(1) *Hist. de Fr.*, t. 1, p. 47.

(2) *Magasin pittoresq.*, ann. 1857. — *L'Esprit de la Gaule*, p. 309.

(3) Ed. Williams, *Poems, Lyric and Pastoral*, appendice du 2<sup>e</sup> volume. — Owen

*Bibliothèque de Genève*, n'a rien appris qu'à ceux qui ignoraient la littérature galloise et la langue anglaise; et son amplification complaisante des doctrines bardiques n'a servi qu'à égarer décidément l'opinion, déjà fourvoyée par le grave historien des Anglo-Saxons.

Le titre de l'opuscule français concourt lui-même à produire l'illusion. En réalité, les triades citées par Edward Williams ne portent aucun titre, puisqu'elles sont de simples extraits destinés à éveiller la curiosité publique sur une littérature inconnue. Mais elles ont été tirées d'un vaste recueil désigné sous différents noms, *les Instituts des Bardes*, *le Barddas* ou *Livre du Bardisme*, *le Mystère des Bardes de l'île de Bretagne*. Le dernier de ces titres est rarement usité par les écrivains gallois; c'est celui qui a prévalu parmi nous pour la plus grande gloire du druidisme moderne. Outre que cette appellation a perdu toute espèce de sens depuis que les traditions bardiques, rédigées dans des congrès publics, ont cessé d'être le privilège exclusif des initiés de l'ordre, on avouera qu'elle fait trop d'honneur à un opuscule composé de quarante-six sentences détachées et qui représente très-imparfaitement la partie la moins importante du *Barddas*.

Il faut ajouter en effet que ce groupe de triades, ainsi choisies et isolées, donne l'idée la plus fautive du livre original. Le manuscrit consulté par Edward Williams n'a jamais été imprimé; mais on peut le connaître assez exactement par les nombreux passages cités dans le Dictionnaire gallois d'Owen Pughe, et par les préfaces des rédacteurs publiées dans un ouvrage célèbre de Sharon Turner. Qu'est-ce donc, au juste, que le *Livre du Bardisme*? Non pas un cours de théologie ou de morale, mais proprement un traité de prosodie. Nous montrerons plus loin avec quel soin jaloux et superstitieux les bardes, qui sont de simples versificateurs, s'attachent à maintenir la pure tradition du mètre et du rythme dans leurs écoles. Le « canon poétique » est pour eux plus qu'une règle, plus qu'une loi; c'est l'objet d'un culte qui a ses orthodoxes et ses excommuniés. On jette l'anathème aux dissidents, nous pourrions dire aux hérétiques, pour la forme des strophes, pour la coupe des vers, pour la consonnance des rimes. Il faut voir, dans les citations du *Barddas* multipliées par Owen Pughe, avec quelle subtile précision ces maîtres impérieux donnent les recettes qui font le génie, avec quelle intolérante rigueur ils fixent le nombre des mètres reçus et la valeur des genres

autorisés. Comment, à côté de ces préceptes d'une poésie ridicule, se rencontrent des aphorismes de morale et des définitions théologiques, il n'est pas difficile de le comprendre. Les bardes du xvii<sup>e</sup> siècle, entichés de prétentions et affolés de pédantisme, se persuadaient que l'ordre bardique avait exercé de tout temps un sacerdoce incontesté dans les pays bretons. Tout pleins des souvenirs imaginaires de cette grandeur passée, professant, comme le maître de musique de M. Jourdain, que l'harmonie du chant est le principe de l'harmonie des mœurs, ils s'arrogèrent le droit de gouverner la morale comme « une dépendance de la poésie. » C'est ainsi qu'ils enfermèrent, dans le vaste cadre de leur prosodie, un corps de maximes, à la fois banales et prétentieuses, sur les devoirs de l'homme et les sentiments du chrétien, sur les conditions de la vertu dans la vie présente et du bonheur dans la vie future. On ne peut voir sans surprise avec quelle puérile emphase les rédacteurs du *Barddas* proclament que l'art du chant embrasse « tous les principes de la science, » et que les régulateurs de la poésie sont aussi « les maîtres du savoir et du jugement. » Une triade publiée par Owen trace avec un naïf orgueil le rôle dont se flattent encore ces bardes du xvii<sup>e</sup> siècle, sans influence et sans aveu public, réunis en comité de rédaction « par le commandement » d'un seigneur anglais. « Trois devoirs essentiels des bardes de l'île de Bretagne : découvrir la vérité et la propager parmi les hommes, consacrer par la louange le souvenir de ce qui est bon et supérieur, faire prévaloir la paix sur le désordre et la dévastation. » De là cette étrange préoccupation d'une école de versificateurs qui prétend subordonner toutes les connaissances humaines aux lois de la prosodie ; de là cette singulière composition d'un recueil qui dans le plan d'une poésie fait entrer des maximes de conduite et des axiomes de théologie. Tel est, au vrai, le caractère général du *Livre du Bardisme* ; telles sont l'importance et la proportion relatives des parties qui le composent.

Si maintenant l'on demande à quelle époque et sur quels documents le manuscrit original a été rédigé, la réponse a été faite, et d'une façon péremptoire, par les auteurs mêmes du recueil. Il est loisible de juger, par le propre témoignage des bardes, à quel degré d'antiquité on peut faire remonter la tradition fixée par l'écriture dans le manuscrit du *Barddas*.

Le manuscrit authentique, conservé dans la bibliothèque de Llan Haran en Glamorgan, date environ de 1680 ; mais il a été rédigé sur des documents plus anciens, écrits vers la fin du siècle précédent et aujourd'hui disparus. L'ouvrage que nous possédons est le résultat

d'un travail de révision fait par Edward Davydd qui mourut en 1590. Dans quelle mesure cet écrivain a-t-il respecté ou modifié les textes antérieurs? Il est impossible de nous prononcer sur ce point avec quelque certitude; mais du moins nous ne sommes pas sans connaître les sources et le caractère de ce travail. Davydd déclare lui-même, dans son *avertissement*, qu'il a « arrangé » des matériaux tirés par lui de plusieurs ouvrages qu'il cite, et notamment d'une collection célèbre de Llywelyn Sion. Il est vrai qu'il se flatte d'avoir fait sanctionner « son arrangement » par un congrès tenu en l'an 1681 « sous l'autorité du lord gouverneur, » et qu'il reproduit la signature de quinze bardes qui se portent garants des maximes contenues dans le recueil. Il reste acquis pourtant que ce livre est une refonte et non une reproduction des documents antérieurs; qu'il est, dans une certaine mesure, l'œuvre personnelle de Davydd; enfin qu'il ne représente rien par lui-même qu'un système de doctrines agréé par une société bardique à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle.

Avons-nous quelques renseignements précis sur les matériaux mis en œuvre par Davydd? Il nous reste une préface très-intéressante, due au rédacteur principal d'une collection antérieure, Llywelyn Sion, lequel exerça l'art bardique de 1580 à 1616. Faut-il croire que lui-même avait exactement reproduit le texte consacré d'une ancienne tradition? Quand on voit combien les érudits gallois de nos jours sont encore étrangers à toute critique philologique, on a peine à s'imaginer qu'un barde du xvi<sup>e</sup> siècle ait pratiqué ce respect scrupuleux des textes qui est devenu chez nous comme une religion littéraire. D'ailleurs Llywelyn avoue lui-même qu'il a extrait « à peu près » tout ce qui est dans son livre d'une compilation de Meiryg Davydd. Encore a-t-il soin d'ajouter qu'il n'a reproduit que les préceptes; quant aux exemples qui les accompagnent, il les a puisés « ça et là » dans les œuvres de différents bardes, et même il a composé de sa propre inspiration et « du mieux qu'il a pu. » Voilà bien des raisons de suspecter l'autorité traditionnelle de cette composition. Mais de plus, Llywelyn nous retrace lui-même l'histoire antérieure du système qu'il expose, et son récit n'est pas fait pour diminuer nos doutes.

Le livre de Meiryg Davydd était un recueil fait par le barde à la requête de son seigneur sir Edward Lewis. Ici encore il est impossible de déterminer la part d'invention personnelle que l'écrivain avait mise dans sa rédaction. Mais du moins il se prévaut d'une autorité qu'on peut croire considérable, celle du canon fixé de son vivant, en 1529, dans le congrès de Caerdyv. Il faut de plus reconnaître



qu'en remontant depuis cette époque jusqu'en l'an 1450, nous voyons la tradition du bardisme protégée, dans le pays de Glamorgan, non plus par le zèle plus ou moins discret de quelques écrivains, mais par l'autorité collective des bardes réunis en sociétés générales. Faut-il donc croire que, durant cette période, nous suivons la trace d'une tradition nationale confiée à la garde vigilante d'une espèce de sacerdoce? Il n'en est absolument rien. Le code bardique fixé dans l'assemblée de Caerdyv n'est que la règle d'une école de bardes rivale de la société plus célèbre et plus ancienne de Caermarthen. Dans un congrès général tenu en 1450, les bardes des pays de Glamorgan, Gwent et Ewas protestèrent contre les innovations introduites dans le canon primitif et repoussèrent solennellement la règle de Caermarthen comme contraire aux coutumes des bardes de l'île de Bretagne. Peu après, ils obtinrent du roi Henri VII l'autorisation de former une association distincte, qui prétendit à la possession exclusive des anciens statuts; de là un véritable schisme entre les dépositaires de la tradition, chacune des deux écoles réclamant pour soi le privilège de l'orthodoxie; de là des dissidences chaque jour plus complètes, qui forment comme un abîme entre les deux partis. « Le système de Glamorgan, dit Llywelyn, est en opposition absolue avec celui de Caermarthen. » Voilà donc la voie de la tradition qui se divise sous nos yeux en deux embranchements distincts. Lequel suivrons-nous pour remonter à la source des doctrines bardiques? Et si, dès le xv<sup>e</sup> siècle, nous voyons les doutes et le désaveu jetés par les bardes eux-mêmes sur les éléments du bardisme; si, dès les premiers pas de la recherche, le fil du passé se brise entre nos mains et nous laisse déconcertés, comment conserver quelque espérance de remonter par ces documents contestés jusqu'à l'antiquité celtique? Les maximes de l'école de Glamorgan ont l'avantage d'avoir été conservées jusqu'à nous: avec quelle exactitude, on ne peut en juger; mais enfin elles subsistent, et ce seul fait paraît une présomption en leur faveur. Mais quand le célèbre défenseur de l'école de Caermarthen, l'auteur de la *Mythologie celtique*, Edward Davies, conteste à cette tradition particulière toute valeur sérieuse, où trouver un arbitre entre ces prétentions rivales, et comment revendiquer quelque autorité historique pour le livre du bardisme?

C'en est assez peut-être pour montrer l'inconsistance de pareils documents; on peut dire plus encore pour dissiper l'illusion du public. Parmi ceux qui ne connaissent du *Barddas* que les maximes traduites en français, qui ne croirait que ces débats ardents et prolongés qui provoquaient des schismes, sont des discussions philoso-



phiques, ou même des luttes religieuses? Qui n'est tenté de retrouver dans les congrès du pays de Galles l'image de ces assemblées druidiques décrites par César? Or, il faut bien le reconnaître, les sociétés bardiques sont des écoles de versificateurs, non de philosophie. On s'y querelle, on s'y excommunie pour des règles de prosodie, non pour des opinions de morale ou pour des articles de foi. Quels sont les neuf mètres consacrés par le canon primitif? Quels sont les rythmes postérieurs autorisés depuis par l'exemple des grands poètes Aneurin, Taliésin, Merddin? Est-il permis de modifier la loi qui fixe à vingt-quatre le nombre des mètres consacrés? Voilà les graves questions qui s'agitent dans ces assemblées tant vantées de Glamorgan et Caermarthen. Voilà les éléments de cette auguste tradition que les bardes conservent avec un si pieux attachement; voilà la valeur précise de ce manuscrit du *Barddas* qu'on nous présente comme le dépôt des doctrines sacrées de l'antique Bretagne! Et sur ce point nous n'exagérons pas les témoignages portés par les rédacteurs mêmes des livres gallois: « Le recueil arrangé par mes soins, dit Edward Davydd, l'auteur du manuscrit encore existant, contient l'exposé fidèle des formes primitives du rythme; » il ajoute que son traité a été sanctionné dans un congrès de musique et de poésie, et il qualifie les bardes qui l'ont approuvé de « maîtres du chant. » Et pourquoi Davydd a-t-il composé ce recueil? parce que lord Herbert « lui a commandé de rétablir la règle antique de l'art du chant et de ses dépendances. » La déclaration de Llywelyn n'est pas moins explicite. « Ce livre de ma compilation, dit-il, renferme le système de Glamorgan relativement au chant et aux arts qui s'y rapportent. » Le schisme qui éclate au congrès de Caermarthen en 1450 est provoqué par l'introduction de mètres nouveaux dans le code consacré; et la réunion de Caerdyv n'a pour objet que de porter un jugement définitif « sur l'ordre et la règle de la science du chant. » On sait d'ailleurs ce que sont « ces dépendances du chant » dont parlent Davydd et Llywelyn: ce sont des couplets poétiques par lesquels chaque rédacteur égaye « de son mieux » l'aridité de la matière; ce sont des maximes morales dont l'expression sert à rehausser la dignité de l'écrivain. Du reste, cette dernière partie de la composition semble complètement abandonnée à la fantaisie de l'auteur, et l'on ne voit par aucun témoignage que l'autorité des congrès se soit exercée sur ces éléments accessoires de l'art bardique.

On peut juger maintenant s'il est permis d'attribuer la moindre valeur traditionnelle à une rhapsodie dont la rédaction ne remonte pas au delà du xvii<sup>e</sup> siècle, et qui n'a pas eu d'autre inspiration que

la fantaisie individuelle de quelques écrivains, ou tout au plus la doctrine particulière d'une société fondée en 1450 et désavouée par la grande majorité des bardes gallois. Qu'on nous permette d'ajouter un détail qui n'est pas sans jeter quelque jour sur les procédés qui ont pu successivement accroître la matière de la tradition bardique. Vers 1794, la société du Glamorgan, depuis longtemps languissante, se ranima au souffle de la Révolution française. De nombreux congrès se réunirent, et quelques bardes se mirent en devoir de rédiger, sous la forme de la triade et dans le style convenu, la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. La police anglaise, devenue ombreuse, dissipa les assemblées, intimida les écrivains et ne permit pas que la politique passât à son tour sous « la dépendance » de la poésie. On ne saurait trop regretter la suppression de ces nouvelles triades. Le *Livre du Bardisme* aurait eu ses maximes politiques, des historiens se seraient trouvés pour les rattacher à l'antiquité galloise, et le public aurait pu, avec une confiance plus entière, saluer dans les Constituants de 89 les successeurs et les héritiers des Druides.

## II. — Des doctrines religieuses du Mystère des Bardes.

« Dans quelle mesure le *Livre du Bardisme* nous a-t-il transmis les croyances des druides, il est impossible aujourd'hui de le déterminer; mais tout porte à croire que les doctrines des bardes dérivent de la source druidique (1). » Cette idée, jetée en passant par Sharon Turner, a pris de nos jours la consistance d'un système historique. Nous en avons exposé plus haut les traits principaux; nous allons essayer ici de montrer que les maximes philosophiques du bardisme, loin de procéder des croyances druidiques, émanent directement de l'enseignement chrétien.

Qu'on nous permette de nous enfermer, pour un instant, dans le cadre restreint des triades arbitrairement choisies par Edward Williams, exclusivement considérées par M. Pictet; qu'on veuille bien en suivre l'exposé simple et complet, en contrôlant l'exactitude de notre résumé par les citations que nous plaçons en regard; et que, sans parti pris, on juge ensuite si la doctrine contenue dans l'ensemble de ces triades porte, ou non, l'empreinte du christianisme.

(1) Shar. Turner, *Vindication*, p. 396, 397.

Au-dessus de l'homme est Dieu, un, parfait, infini, suprême puissance, suprême intelligence, suprême amour.

Les êtres vivants ont été créés par un acte libre de Dieu agissant dans la plénitude de sa puissance, de son amour et de sa sagesse.

L'âme créée accomplit sa destinée en passant par trois phases nécessaires de son existence : l'état d'origine, qui est soumis à la fatalité du mal ; l'état d'humanité, qui est le règne de la liberté, et l'état de béatitude, qui s'achève dans le ciel.

Ce n'est pas qu'en prenant possession de lui-même l'homme soit aussitôt soustrait à l'empire de la nécessité, ni qu'avant d'arriver au ciel il ne puisse s'élever jusqu'aux premières jouissances de la béatitude. Même dans l'état d'humanité, l'âme oublieuse du devoir retombe par le mal sous le joug de la nécessité ; et, au contraire, l'âme soucieuse de sa destinée s'avance, sinon par un progrès continu, du moins par des efforts plus ou moins soutenus, vers l'état de béatitude.

Suivons donc les degrés de l'existence ou, pour mieux dire, les vicissitudes de l'âme, dans les diverses périodes « sans lesquelles il ne saurait y avoir d'accomplissement pour elle. »

Au commencement de la vie, au plus bas fond de l'existence, comme traduit Owen, l'être animé, enfanté dans la mort, vit sans conscience de lui, sans lumière, sans volonté, sans loi, soumis tout entier au mal et à la fatalité. Comment sortira-t-il de cet état d'abaissement ? Non par lui-même, puisqu'il est sous l'empire de la nécessité, mais par le seul secours de Dieu qui lui communique, en vertu de sa miséricorde, une part de connaissance et d'amour, et par là le délivre de la mort.

Alors seulement il devient homme, c'est-à-dire qu'il entre en possession de l'intelligence pour connaître le bien, et de la volonté pour l'accomplir ; non pas qu'il soit dès lors affranchi des puissances ennemies qui tout à l'heure le tenaient dans une entière dépendance. L'âme est d'abord suspendue dans une sorte d'équilibre entre la nécessité et la liberté, entre le mal et le bien, mais désormais capable de se porter vers l'un ou vers l'autre par le choix et l'effort de sa volonté : sa destinée devient une lutte dont la béatitude est le prix.

Dans ce combat de la vie, quels sont les adversaires de l'homme ? En lui, c'est le penchant au mal ; en dehors de lui, c'est Satan. Et quels sont ses soutiens ? En lui, c'est la capacité du bien ; au-dessus de lui, c'est Dieu. La lutte commence dans la condition d'humanité, et la victoire se continuera éternellement dans l'état de béatitude.

L'âme triomphe de deux manières : soit par son propre effort, en s'affermissant contre les surprises des sens, en s'éclairant par la connaissance du bien, en se fortifiant par l'exercice de la liberté ; soit par le secours d'en haut, en se confiant à la justice et à l'amour de Dieu qui se communique à la créature en raison de ses besoins et de ses mérites. Il arrive qu'elle s'avance ainsi, par un progrès suivi, jusqu'à un état supérieur qui est déjà la béatitude. Plus souvent, par le fait même de la liberté, elle va s'élevant et s'abaissant tour à tour. Parfois, précipitée du seuil du bonheur dans un état de déchéance proportionné à ses fautes, elle retombe sous l'empire de la nécessité par l'obscurcissement de la connaissance et la tiédeur de la volonté ; elle retombe même jusque dans l'abîme du mal par l'orgueil et la fausseté, surtout par la cruauté qui l'égale à la brute. Ainsi revenue à la bassesse de son premier état, elle doit d'un nouvel effort reprendre l'accomplissement de sa destinée.

C'est seulement quand elle est affranchie par la mort de la nécessité du mal, que la débilité originelle est réparée, que Satan est vaincu pour jamais, et que l'âme entre dans la tranquille jouissance de la béatitude. Mais alors même elle ne peut pénétrer dans le cercle de l'infini où Dieu réside seul, parce que seul il est éternellement immuable et parfait.

Quiconque a parcouru cet exposé d'un esprit libre, peut-il se méprendre sur le caractère et l'origine d'une pareille doctrine ? Il suffit en effet de dégager la pensée contenue dans chaque triade des formes convenues d'une langue sententieuse, subtile et emphatique, pour reconnaître, sous ce travestissement littéraire, l'essence même de l'enseignement chrétien.

Le Dieu conçu par la triade ix<sup>e</sup> comme la suprême puissance, la suprême intelligence et le suprême amour, est bien le même dont Bossuet dit qu'« il est la sagesse infinie, la puissance absolue, la droiture infailible, en un mot la perfection. (1) » Si la triade xi<sup>e</sup> donne pour causes originelles des êtres créés la volonté, l'amour et la sagesse de Dieu, Bossuet, de son côté, s'écrie dans la ix<sup>e</sup> élévation : « O loi suprême, ô cause des causes, supérieur à vos ouvrages, maître de vos actions, vous n'agissez hors de vous qu'autant qu'il vous plaît, vous ne produisez nécessairement que ce qui vous est égal ; vous produisez tout le reste par pure bonté, par un commandement libre. » Enfin le Dieu miséricordieux qui se communique à

(1) *Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. v, § 6.



sa créature n'est pas défini sans quelque précision, bien que d'une manière un peu abstraite, dans la dernière triade : « Trois nécessités de Dieu : être infini en lui-même, être fini par rapport au fini, être en accord avec chaque état des existences dans le cercle de béatitude. » Bossuet n'exprime pas une autre idée dans ce beau passage du sermon *Sur la ferveur de la pénitence* (2<sup>e</sup> partie) : « Ce Dieu, qui est si fort éloigné de nous par ses autres qualités, entre avec nous en société, s'égale et se mesure avec nous par les tendresses de son amour, par les pressements de sa miséricorde qui attire à soi notre cœur. »

Il n'est pas besoin d'insister pour faire toucher du doigt, dans la suite des triades qui décrivent la destinée de l'âme, le dogme du péché originel et de la rédemption, la doctrine de la grâce et de la liberté, la définition de la charité comme étant l'amour de Dieu et de tous les hommes en Dieu, la description des vicissitudes de l'âme passant alternativement par l'état de grâce et par l'état de péché, la promesse de la délivrance par le bienfait de la mort et du salut assuré dans le séjour du bonheur. Comment s'expliquer qu'en présence d'une telle conformité des triades avec l'enseignement de l'Église, M. Pictet conclut que l'ensemble du système des bardes constitue une doctrine complètement originale, sans aucune trace de la théologie scolastique, sans aucune mention des dogmes chrétiens, et qui n'a subi que d'une manière tout indirecte et purement morale l'influence du christianisme ?

Cette première erreur de M. Pictet a été produite par le choix même et la disposition des extraits du *Barddas* qu'il avait sous les yeux. Edward Williams, préoccupé à l'excès de faire ressortir le caractère original de la tradition bardique, a éliminé de son recueil un grand nombre de triades qui contiennent la mention expresse des dogmes chrétiens, et c'est ainsi que M. Pictet a pu croire que *le Mystère des Bardes* n'offre aucune profession formelle de la croyance à la Trinité ou à la Rédemption, aucune trace positive des idées du moyen âge sur le ciel, le purgatoire et l'enfer (1). Ce n'est pas que, dans ces termes mêmes, les conséquences tirées de là par M. Pictet ne puissent paraître un peu forcées. Car enfin, le moyen de s'étonner que la tradition scolastique du moyen âge n'apparaisse pas dans un livre rédigé au xvii<sup>e</sup> siècle par un auteur laïque et protestant ? Et d'autre part, si l'absence de tout appareil théologique est une présomption contre l'inspiration chrétienne d'un ouvrage, il faudra donc nier que l'esprit chrétien remplisse le traité de Bossuet

(1) *Bibl. de Genève*, ann. 1853, p. 402-403.



*Sur la connaissance de Dieu et de soi-même*, dans lequel les formules du dogme ne se présentent nulle part. Mais d'ailleurs cette apparence de preuve peut être retirée à nos adversaires. La profession du christianisme se montre manifestement dans le livre du bardisme; et fût-il possible d'admettre un instant que le caractère chrétien est douteux dans les quarante-six triades traduites par M. Pictet, assurément il est incontestable en bien d'autres sentences contenues dans le manuscrit du *Barddas*. Je ne parlerai pas d'une définition subtile et vraiment scolastique de la foi; je ne citerai même pas les nombreuses maximes qui prescrivent les devoirs du chrétien selon la pure morale de l'Évangile. Mais dira-t-on que l'expresse mention du dogme soit absente de la triade suivante: « Crois en Dieu qui t'a créé, aime Dieu qui t'a racheté, et crains Dieu qui te jugera? » Pourquoi M. Pictet a-t-il omis ces triades dans lesquelles l'expression elle-même fait ressortir la pensée chrétienne du rédacteur? Non pas sans doute parce que ces éléments disparates auraient dérangé l'harmonie de son système; mais simplement parce que ces passages ne se trouvent pas dans les extraits de Williams. Or il importe peu que le poète gallois, uniquement préoccupé d'une passion littéraire, ait découpé à son gré des citations destinées à éveiller la curiosité du lecteur; mais ni M. Pictet, qui est un critique, ni M. Henri Martin, qui est un historien, n'avaient le droit d'établir un jugement général des doctrines bardiques sur l'examen de quelques extraits arbitrairement choisis. S'ils avaient, à défaut du manuscrit, consulté tant de textes transcrits par Owen Pughe, ils se seraient vite convaincus que le caractère chrétien est dominant, sinon tout à fait exclusif, dans la partie philosophique du *Barddas*.

Il reste à expliquer comment ces auteurs, qui n'ont pas aperçu le christianisme dans le livre du bardisme, y ont reconnu si clairement les doctrines des druides. L'illusion est venue surtout du relief excessif et de la valeur arbitraire qu'on a donnés à certains mots des triades qui, très-simples par eux-mêmes, sont devenus très-mystérieux par la traduction. Il y a là comme une erreur de perspective dont nous allons essayer de déterminer la cause et de dissiper les effets.

La méprise de M. Pictet vient d'avoir abondé dans la prétention, trop ordinaire chez les philologues, de donner une signification purement étymologique à des mots qu'un long usage, de plus en plus abstrait, avait absolument privés du sens imagé propre aux seuls âges primitifs des langues. Assurément, si le texte du *Barddas* appartenait à une époque très-ancienne de la littérature celtique, il

serait juste, pour interpréter les triades, de chercher dans les racines des mots le sens le plus rapproché des origines de la langue. Mais s'il est vrai que les rédacteurs de ce recueil, écrivant au xvi<sup>e</sup> siècle, ou même au xvii<sup>e</sup>, ont employé, sans arrière-pensée, les expressions galloises avec la signification consacrée par l'usage de leur époque, pourquoi déterminer la valeur d'expressions modernes par la recherche d'une étymologie oubliée, plutôt que par la connaissance de l'acception présente des mots?

J. LEFLOCC.

---

---

## BULLETIN MENSUEL

### DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS D'AOUT

---

M. le général Faidherbe communique à l'Académie un certain nombre d'inscriptions, dont plusieurs bilingues, recueillies par lui sur d'anciens tombeaux d'indigènes dits tombeaux mégalithiques, en Algérie. Le général a entrepris la recherche et l'examen de ces tombeaux au point de vue de la science anthropologique. Il se propose de déterminer, par la comparaison des débris humains qu'on y trouve, à quelle race on les doit rapporter. Mais il n'a pas négligé ce que ces monuments peuvent offrir de curieux pour l'archéologie. Dans ces antiques cimetières, on avait jusqu'à présent découvert douze ou quinze stèles portant des inscriptions libyques. Mais récemment on en a recueilli, en une seule fois, vingt cinq entre Bone et La Calle, et l'on a l'espoir d'en trouver d'autres. Les caractères qu'on y voit ressemblent aux lettres dont se servent encore les Touaregs. Plusieurs sont bilingues : il y en a quatre qui sont latines et libyques. Elles ont été publiées dans la *Revue africaine*. Quant à l'intérieur des tombeaux, on n'y trouve que fort peu de choses en fait d'objets de bronze ; quelques bracelets, et encore cela est-il très-rare.

M. le général Faidherbe a visité deux nécropoles mégalithiques à Roknia et à Marla. A Marla, les dalles des tombeaux sont plus régulières, mais aucun débris humain ne s'y est conservé. Quelques fragments d'os qu'on y a voulu relever sont tombés en poussière. Il en est tout autrement à Roknia, où l'on a pu recueillir un certain nombre de crânes entiers, des vases et divers objets en bronze et en fer.

M. le général Faidherbe a l'intention de continuer ces fouilles, déjà si intéressantes.

M. de Wailly achève la lecture de son mémoire sur la langue de Joinville.

M. Fr. Lenormant commence la lecture d'un mémoire sur le système métrique de Babylone.

A. B.

---

---

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

## ET CORRESPONDANCE

---

Le nom de plusieurs de nos collaborateurs figure sur les listes de décorations du 15 août :

Au grade de commandeur : M. le vicomte de Rougé.

Au grade de chevalier : MM. Th. Devéria et Frœhner.

— M. le ministre de l'instruction publique vient de confier à notre collaborateur, M. Gaidoz, la mission d'examiner l'état des langues, des littératures et des études celtiques en Grande Bretagne et en Irlande.

— Une nouvelle découverte de tombes gauloises et gallo-romaines nous est signalée dans le département de la Marne, arrondissement de Sainte-Menehould, près Saint-Jean-sur-Tourbe, au lieu dit *Malinet*. Un archéologue du pays, M. Jean-Baptiste Counhaye, a mis à découvert, nous écrit-on, un squelette de haute taille enseveli avec ses armes et son char de bataille. Deux fers de lances, deux couteaux ou poignards, une fibule de bronze et le ferrement complet du char ont été recueillis dans la fosse, qui ne contenait qu'un seul vase en terre. Cette sépulture paraît gauloise et rappelle beaucoup celles de Saint-Étienne-au-Temple. Toutefois, pour être fixé sur l'époque à laquelle elle appartient, de nouveaux renseignements seraient nécessaires.

— *Fouilles à Héricourt-en-Caux*. — Une fouille importante vient d'avoir lieu récemment à Héricourt en-Caux, près Yvetot. Elle a amené la découverte de deux édifices romains intéressants par eux-mêmes, mais auxquels leur position ajoute encore une plus grande valeur. Nous donnons ici un court exposé de l'exploration.

Tout le monde, dans le pays, connaît, au moins de réputation, la *fontaine de Saint-Mellon*, qui, depuis des siècles, attire à Héricourt de nombreux pèlerins. Cette fontaine, qui porte le nom du premier évêque de Rouen et du véritable apôtre de nos contrées, est considérée, avec beaucoup de vraisemblance, comme le baptistère où notre plus ancien pontife a régénéré les premiers chrétiens.

Dans la prairie située en face de cette fontaine, on remarquait des murs arasés, restes de constructions disparues dont la date ne pouvait être donnée.

M. l'abbé Cochet, qui, dans ses différents ouvrages sur la Seine-Inférieure, avait signalé l'existence de ces murs ensevelis, a cru devoir en rechercher l'âge et la nationalité. Heureusement secondé par M. Armand, agent-voier du canton d'Ourville, il a commencé, au mois de mai, une fouille archéologique qui a donné les meilleurs résultats. Tout le monde a favorisé

l'œuvrè. M. le curé d'Héricourt a témoigné la plus grande bienveillance. M. Andrieu, maire de Fréville et propriétaire du terrain, a généreusement accordé sa prairie, et M. le sénateur préfet n'a pas hésité à concéder les allocations nécessaires pour couvrir les frais de la fouille.

Dans l'espace d'environ deux mois qu'a duré l'exploration, deux bâtiments considérables ont été mis à découvert. Tous deux sont romains, construits en silex avec portions d'appareil en tuf et en moëllon de petit appareil. Des chaînes de briques offrent çà et là le trait le plus distinctif des constructions antiques.

Les murs variaient beaucoup de hauteur et d'épaisseur. En hauteur, ils mesuraient parfois plus d'un mètre : l'épaisseur de quelques-uns allait jusqu'à un mètre dix centimètres.

La forme et le plan des deux édifices sont très-différents. Le plus petit se compose principalement d'une grande salle longue de vingt-deux mètres et large de onze, flanquée çà et là de constructions plus légères. Cet édifice a beaucoup de rapport avec les temples et les *cella* antiques rencontrés à la *Cité de Limes*, près Dieppe, et à Sainte Marguerite-sur-Mer.

L'autre bâtiment, beaucoup plus important et plus compliqué dans sa distribution, se divise en plus de vingt compartiments, généralement très-petits, et dont l'usage est inconnu jusqu'à ce jour. Cette construction a beaucoup de ressemblance avec celle qui, en 1864, a été fouillée par M. l'abbé Cochet à Lillebonne, sur le chemin d'Alvimare. On soupçonna alors que cette dernière habitation était la demeure d'un prêtre ou d'un pontife dont la riche sépulture apparut quelques années après dans les terrassements de M. Lemaistre.

Le plan de ces deux édifices sera soigneusement relevé par M. Armand, qui a suivi l'exploration avec tant de sollicitude. Il pourra devenir alors l'objet d'études et de rapprochements qui jetteront sans doute quelque lumière sur une question aussi mystérieuse qu'intéressante.

Parmi les débris sortis des tranchées, M. Armand a recueilli des masses de tuiles à rebords et de tuiles convexes provenant des toits, des fragments de pierre de liais et de marbre noir provenant des dallages et des lambris, un très-grand nombre de débris de vases en terre noire et rouge. Parmi ces derniers, trois ont donné les marques des potiers VAPVSO — SEXTINI et SILVANI.

Dans les épaves, on a recueilli deux monnaies de bronze, dont une laisse lire le nom de Germanicus, tandis que l'autre semble gauloise; un palet en os du genre de ceux que l'on rencontre souvent dans les urnes antiques, une perle de verre bleu côtelée qui se retrouve dans les sépultures romaines et dans les sépultures franques, et enfin des fragments de verre, dont un est coloré en bleu. Sur le morceau où l'on distingue quelques lettres et une tête de cheval, M. l'abbé Cochet a reconnu le fragment d'une de ces coupes rares sur lesquelles étaient figurées les jeux du cirque et les noms des plus illustres combattants.

Des bases et des fûts de colonnes de pierre, semblables à ceux que l'on



a extraits de Liffremont, prouvent l'importance de ces deux constructions antiques.

Nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui sur ces deux monuments gallo-romains dont l'importance n'échappera à personne, surtout à cause du lieu où ils se rencontrent. En effet, la présence de ces ruines en face du plus ancien baptistère des Galètes, sur le premier théâtre des prédications chrétiennes de nos contrées, dans le pays même où notre plus ancien apôtre a rendu le dernier soupir, tout cela, dis-je, donne à ces ruines une signification particulière. Là, peut-être, habita saint Mellon, premier pontife de Rouen (250-311); là, peut-être, furent les habitations des idolâtres qu'il convertit au vrai Dieu. On sait que les sources des fleuves et des rivières étaient des foyers de paganisme; là s'élevaient des temples consacrés aux rivières et aux fontaines. Or nous sommes ici à la source de la Durdent, il n'est donc pas impossible que les édifices que nous exhumons aient été la demeure des dieux et des prêtres que venaient combattre les apôtres du Christ. Dans tous les cas, ces constructions sont contemporaines de leur apostolat, et à ce titre elles se recommandent à notre étude et à notre considération.

L'abbé COCHET.

— Nous croyons devoir publier la lettre suivante que nous communiqua M. de Sauley et qui donne quelques renseignements curieux sur un point peu connu de la Champagne.

*Lettre à M. F. de Sauley.*

Monsieur,

L'année dernière, à pareille époque, je partais pour la Champagne sans aucune préoccupation archéologique. Je ne pensais pas plus aux cercles de pierre qu'aux tombelles gauloises, quand, en arrivant à Avize, but de mon voyage, je fus frappé d'un rapprochement incroyable. Vous savez que le Breton loin de sa patrie a toujours devant les yeux, ayant toujours dans le cœur, le souvenir de sa lande sauvage, de ses rocs escarpés, de ses grèves immenses. Les collines qui se déroulaient à l'horizon me rappelaient je ne sais quel coin des côtes armoricaines, et lorsque les vapeurs baignaient au loin les plaines, je me croyais au bord de l'Océan. Mon compagnon de route m'indiqua, sur ma demande, les noms des collines. — Ça c'est *Margot la Fée*, voilà *la Pierre au Bee*, là-bas *le Ménil*, *le trou des Gômes*; — je devins tout oreilles — *Sahran*, *Cromont*, *Oiry*, *les Rouls*, *la Houppe*, *les Crons*. J'étais en pleine Bretagne, je croyais en parler la langue. Il me vint aussitôt à l'idée d'essayer un système qui m'avait toujours réussi dans mes explorations de l'Ouest. Je n'avais qu'un jour devant moi. Je me confirmai complètement dans mon opinion, mais il eût fallu vérifier sur les lieux mêmes ce que j'affirmais *a priori*; je remis à un autre temps ce travail.

Cette année, pouvant disposer de quelques jours dans les mêmes circonstances, j'ai été assez heureux pour avancer un peu plus cette étude; en voici les résultats sommaires :

Margot, d'où l'on voit Notre-Dame-de-l'Épine, au-dessus de Châlons, d'où l'on aperçoit la montagne de Reims et qui domine au loin la plaine, devait être un feu (1), une huchée marquée par un meuhir.

Si Margot était un feu, il devait correspondre au Mênil, et par ce dernier point au mont Aimé, tertre isolé dans la plaine comme Sarran du côté d'Épernay.

Il y avait là du gaulois; c'était le mode de défense complet qui m'avait si souvent frappé en Armorique; au-dessus du plateau je devais trouver des cercles de pierre, les tumuli n'étaient pas loin. Puis après, ceux de Rome étaient venus sans nul doute, et j'allais marcher sur des briques et remuer des terres rouges.

Je demandais une légende pour m'expliquer tout cela.

Hélas! c'est ici que je ne retrouvai plus ma vieille terre de Bretagne. Les légendes, Monsieur! On me parlait de la revue des trois empereurs, du passage des Russes, du Prusien maudit et de l'invasion. Mais voilà tout; de Margot rien, du Trou des Gômes rien, des Fontaines sacrées rien. Je me trompe : les sorciers vont dans la plaine étaler leur or sur les vignes, comme les korrigans sur la bruyère; or qui n'est que craie blanche, comme là-bas il n'est que feuille morte. Et puis, à Notre-Dame-de-l'Épine, il y a dans l'église une source; quand on boit de l'eau de la Vierge, on devient féconde. Comme à Plouazel, à Jâlons, un puits ornait la crypte; il a été bouché dernièrement, parce qu'il salissait les dalles de la chapelle basse. A Vertus, une vraie rivière sort de dessous l'église souterraine. Mais qu'étaient ces renseignements incomplets, auprès des récits des *Sônes*, des *Ganouennou*, du *Bro Breis*!

En Champagne, outre les *mene vein* (grandes pierres) disparues, une chose essentielle me manquait, la tradition légendaire : j'avais négligé le cadastre, si précieux en renseignements étymologiques.

Malgré tout, je me jetai dans l'inconnu avec l'ardeur qu'on apporte quand on a la foi des choses du passé. Je gravis la pointe de Margot, sauvant d'une part le Mênil et de l'autre Sarran. A Margot, on avait trouvé des celtes, des médailles, etc. Il y a quelques années, le propriétaire avait interdit les fouilles. Je parlais d'un point incontestablement gaulois. Au milieu du plateau, je n'avançai qu'en flairant à droite, à gauche les moindres traces de talus et de fossés. Bientôt je découvris deux cercles concentriques formant une enceinte assez vaste pour contenir au moins cinquante huttes rondes. Les cercles se perdaient dans le bois, j'en parcourus plus des deux tiers; je tenais mon *clan*.

Une route le traversait au centre, comme au prétendu camp d'Attila; elle s'appelait la route de Vertus, par tradition, car elle se termine dans les bois d'un côté, de l'autre dans une garenne inculte, et n'a pas plus de deux kilomètres de long. Vertus est à quelques lieues dans la direction de

(1) On y fait encore à la saint Jean le feu traditionnel. La place de ces feux serait toujours bonne à noter.

cette route; elle devait mener de l'autre côté aux Roals de Cuys, aux Roals de Grauves. Je courus à la pointe; là une surprise plus grande m'attendait encore : un talus large de huit mètres, parfaitement visible, long de cinq cents mètres d'un côté, de trois cents de l'autre, indiquait à l'œil le plus inexpérimenté la place d'un campement romain formant le carré; la position était inexpugnable, défendue de trois côtés par d'immenses falaises, les Roals (en celtique *Rohels*, rochers, falaises ou faloises, comme on les nomme à Cormont).

A fleur de terre, j'y recueillis des briques, du ciment extraordinairement dur et un fragment de poterie.

Des Roals on domine Sarran, où M. Moët, en creusant les fondations de son château, a mis au jour une caverne pleine de squelettes à bracelets, à colliers, à jambières. A Grauves, en face, une tombelle fouillée a donné des résultats analogues; une autre se dresse encore sur le flanc de la colline.

Ma théorie se confirmait.

Restait le mont Aimé. L'occupation successivement celtique, romaine et féodale de ce mont est chose démontrée; je n'en parle pas. J'avais pour me conduire au mont Aimé, comme jalons, le Ménil et la Houppe (ce cri de *houppe, houppe!* encore poussé par les vigneron qui s'interpellent d'un point à un autre, me disait assez que j'étais sur la place d'une huchée). Hélas! je n'ai pu explorer le plateau supérieur de Cormont; mais en passant à Vertus, j'y rencontrai un commissaire de police nommé M. Le Beuf, qui depuis un an a fait d'incroyables découvertes. Muni d'une simple sonde de deux mètres sans principes scientifiques, presque au hasard, cet homme a déjà fouillé là quinze ou vingt tombes de l'âge de bronze. Il m'a montré lui-même, du haut du mont Aimé, l'endroit de ses fouilles; l'un de ces endroits s'appelle les *Crons*. Le *Crom*, en effet, est visible pour tous; sur son tertre, du côté du soleil levant, on trouve à chaque pas, en creusant à un mètre à peine, des squelettes parfaitement conservés sur les ossements desquels les bracelets, les colliers, les jambières ont marqué par une teinte verte très-prononcée la place où les mirent les parents des Celtes ensevelis. Des vases en parfait état de conservation, des fibules, des épées, des amulettes, etc., etc., remplissaient ces tombes et décorent aujourd'hui le petit musée du commissaire. Il mit une obligeance extrême, un enthousiasme même, à me conduire partout où le temps me permit de me transporter ce jour-là.

Pour une exploration si rapide, je devais m'estimer heureux d'un pareil résultat.

Mon hypothèse devenait réalité, ma théorie s'expliquait et s'appliquait dans une contrée tout à fait différente de celle où je l'avais conçue tout d'abord.

Je résolus aussitôt, Monsieur, sachant votre amour pour ces études, de vous communiquer ce simple récit de voyage, laissant à votre profonde connaissance des mœurs de nos pères à en tirer toutes les conclusions.

HENRI DU CLEUZIQC.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

Fragments des ouvrages de M. Terentius VARRON intitulés : **Logistorici, Hebdomades vel de imaginibus, de forma philosophiæ**, recueillis, mis en ordre, accompagnés d'introductions et de notes par M. CHAPPUIS, ancien élève de l'École normale, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Besançon. Paris, Hachette, 1868, in-8° de 112 pages.

Le titre de cet ouvrage en indique très-exactement le contenu. M. Chappuis s'est enquis avec soin des variantes des manuscrits pour les fragments tirés de Nonius. J'aurais désiré qu'il l'eût fait également pour ceux qui sont tirés de la *Cité de Dieu* de saint Augustin. Bon nombre de passages me paraissent obscurs ou altérés. Ainsi, p. 21 (*De civ. D.*, III, 43) : « eosque libros (*les livres de Numa sur les causes des cérémonies religieuses*) tanquam *religiosi* patres conscripti prætor ut combureret censuerunt. » Il semble que le sens exige quelque chose comme *religiosis inutilis*. Ce qui précède immédiatement, « Numæ mortuo senatus adsensus est, » ne me paraît pas non plus très-clair.—P. 38 (*De civ. D.*, XIX, 3, § 13) : « quæritur de (*lisez ab*) Academicis novis. » Il me semble qu'à la fin de ce paragraphe il faut lire *sectatur* au lieu de *sectetur*. — P. 42 (*De civ. D.*, XIX, 3, § 21) : « non enim calix et potio, quam continet calix, simul dicitur poculum, sed calix solus; *ideo* tamen quod potioni continendæ sit accommodatus. » Je lirais « solus, id tamen eo; » et après « accommodatus » il faut seulement un point et virgule; car « an vero » dépend de ce qui précède la parenthèse. J'ai des doutes sur le texte de quelques autres fragments, par exemple (p. 54) celui qui est tiré du commentaire de Probus sur les *Bucoliques* de Virgile (VI, 34). Probus rapporte que Varron comparait le monde à un œuf dont la coquille serait le ciel, la jaune la terre; « inter illa duo humor quasi *limbus inclusus aeri* in quo calor. » Telle est la leçon des manuscrits; le texte de M. Chappuis porte « *limbus inclusus aeris.* » Mais le mot *limbus*, qui peut désigner une zone, une bande, ne convient pas pour un ellipsoïde; ensuite il faut retrouver les deux éléments, l'eau et l'air. Le texte est donc profondément altéré. La tradition de cette comparaison était parvenue jusqu'au xii<sup>e</sup> siècle. Abélard dit (*Expositio in Hexameron* dans Martene, *Thes. anecd.*, V, 1367) : « Est quippe in ovo testa exterior, deinde intus tela, id est cartilago quædam testæ adhærens, ac postmodum albugo, denique medium illud ovi quasi medulla ejus. Quod quidem medium ovi, quod vitellum dicimus, quasi terra est in mundo,

albugo quasi a qua terræ adhærens, tela tanquam aer, testa ut ignis. » M. Jourdain, qui cite ce passage d'Abélard dans sa *Dissertation sur l'état de la philosophie naturelle en Occident* (1838), p. 63, signale la même comparaison dans Honorius d'Autun, *De imagine mundi*, p. 1 (éd. de Bâle), et Guillaume de Conches, *Philosophia mundi* (dans les œuvres d'Honorius d'Autun), p. 336.

Les introductions placées par M. Chappuis en tête de chacun des ouvrages de Varron sont très bien faites. Il est au courant de toutes les recherches de la science, et il ajoute aux résultats obtenus. Ainsi il explique (p. 73 et suiv.) de la manière la plus satisfaisante le passage très-controversé de Cicéron (*Ad Atticum*, XVI, 11) : « *Ἡεπλοραξίαι* » Varronis tibi probari non moleste fero. » M. Chappuis me semble avoir démontré que Cicéron fait allusion par ce mot grec au passage de sa deuxième Philippique (c. 40-41) où il fait l'éloge de Varron, et qu'il veut dire qu'il a rendu à Varron un hommage semblable à celui que les Athéniens rendaient aux citoyens dont on brodait les exploits sur le péplus de Minerve; il a déclaré Varron *ἄξιος πέπλου*, et il est bien aise que ce passage ait plu à Atticus.

CHARLES THUROT.

**Cyrille et Méthode.** — Étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme, par Louis LEGER, docteur ès lettres. Un volume. in-8°. Paris, Librairie Franck.

Les apôtres slaves Cyrille et Méthode étaient jusqu'ici à peine connus dans l'Europe occidentale. Quelques notices éparses dans les *Vies des saints* ou dans les *Biographies universelles* ne présentaient pas une idée suffisante du rôle immense qu'ils jouent dans l'histoire de la race slave. Un des rares *slavistes* que compte notre pays, M. L. Leger, a entrepris de combler cette lacune regrettable, en mettant à la portée du public français les résultats auxquels les savants slaves sont arrivés relativement à l'histoire des deux apôtres. Nous ne pouvons contrôler sur tous les points un travail aussi détaillé sur des matières encore neuves en France. Il nous paraît que l'auteur se laisse parfois emporter un peu loin par la sympathie que lui inspirent ses héros. Néanmoins son livre est évidemment une œuvre de bonne foi et d'étude patiente, et les futurs historiens du christianisme en Europe peuvent difficilement se dispenser de le consulter.

L'auteur, ainsi qu'il nous l'apprend dans son Introduction, avait d'abord songé à écrire une histoire générale de la conversion des Slaves; mais, pour cette fois, il s'est arrêté à l'épisode qui lui a paru le moins connu et le plus apte à mettre en relief certains côtés de l'histoire des Slaves. « C'est, dit-il, un cadre où viennent naturellement se grouper dans un ensemble harmonieux les notions fondamentales sur l'histoire des Slaves, le tableau de leurs rapports avec les peuples voisins, celui de leurs luttes pour l'indépendance politique et religieuse, et le développement original de leur littérature et de leur liturgie. »

M. Leger a divisé son livre en trois parties : dans la première (ch. 1



et II) il expose l'éthnographie des Slaves, leurs institutions religieuses et sociales jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, époque de l'apostolat des saints Cyrille et Méthode. Ces deux chapitres sont un résumé clair et substantiel des travaux d'historiens peu connus chez nous (Palagky, Sebafarik, Lelewell). M. Leger ne vise pas à l'originalité et ne reproduit que ce qui lui paraît incontestablement acquis à la science. Disons-nous que sa critique nous paraît quelquefois un peu timide? Il hésite à donner son opinion sur les points controversés, et reproduit quelquefois deux opinions différentes sans vouloir se décider entre elles.

Dans la deuxième partie (ch. II-IX), M. Leger raconte, d'après les sources originales, l'histoire même de Cyrille et de Méthode. Nés à Thessalonique, entrés tous les deux jeunes encore dans la carrière ecclésiastique, les deux frères, après deux missions chez les Arabes et les Khazares, sont, en 863, appelés par le prince Rastiz pour évangéliser les Slaves de Moravie. Cette Moravie comprenait la plus grande partie de l'Autriche actuelle; elle était entièrement habitée par des Slaves. Les Magyars, comme on sait, ne sont arrivés dans le bassin du Danube qu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle. Dès l'époque qui nous occupe, les Allemands et les Slaves se disputaient déjà ces régions. Rastiz, en appelant Cyrille et Méthode, avait pour but, non pas de convertir son peuple, mais avant tout de le soustraire à l'influence absorbante du clergé germanique. De là, pour les nouveaux venus, des luttes sans fin avec les évêques allemands, luttes dont l'historien raconte d'une façon intéressante les moindres détails. Sur les rapports des deux apôtres avec la cour de Rome, sur le grand empire morave fondé par Svatopluk, M. Leger nous révèle une foule de faits curieux qui appartiennent à l'histoire générale de l'Église et de l'Europe. On peut l'accuser d'une certaine partialité contre les Allemands; mais il cite de nombreux textes, et il faut bien avouer qu'ils ne font pas grand honneur à l'ambition du clergé germanique.

Dans la troisième partie (ch. IX-XIII), l'auteur complète l'histoire des deux apôtres par celle de leurs disciples et de leur liturgie, et par l'exposé de leur œuvre littéraire. Cyrille et Méthode ont, en effet, inventé l'alphabet slave et pour la première fois traduit l'Écriture en langue slave.

Les slavistes de profession se prononceront sans doute sur la valeur des idées émises par M. Leger. Quant à nous, nous lui savons gré de faire connaître au public français des questions qui étaient jusqu'ici lettre close pour lui. M. Leger a fait œuvre d'érudit exact et d'écrivain consciencieux; nous souhaitons à son livre le succès qu'il mérite auprès des amis des études historiques.

H. GAIDOUZ.

---

---

# VASE GALLO-ROMAIN

## AVEC INSCRIPTION

(Note lue à la Société des Antiquaires de France)

---

A la fin de juin 1867, sur le champ des fouilles du nouvel Hôtel-Dieu, dans la Cité, à peu près à l'endroit où était naguère la rue de Glatigny et l'établissement de la *Belle-Jardinière*, on a fait une trousseille qui nous a paru devoir intéresser la Compagnie. C'est une grande bouteille en terre cuite (gourde ou bidon), d'une forme singulière et extrêmement rare. Elle gisait dans une couche de remblai datant de l'époque romaine.

Les figures ci-jointes, dessinées et reproduites au trois cinquièmes de la grandeur réelle, donnent les deux faces de ce curieux spécimen de la céramique gallo-romaine commune.

On voit que la bouteille, de couleur rougeâtre, est formée d'un tube courbé en cercle parfait et couronnée par l'*embouchure*, laquelle est accostée de deux *anses* de suspension. Elle se compose de deux parties bien distinctes: la première, le tube proprement dit; la deuxième, une sorte d'enduit régulièrement appliqué et recouvert d'un vernis brun-rouge vernissé. Des deux côtés, sur ce vernis, sont tracées au pinceau, et en blanc, des lettres de forme romaine, faites d'un seul trait sans rechampissage. Dans la partie inférieure, on remarque une cassure irrégulière, de cinq centimètres environ, qui met à découvert le corps même du tube et laisse voir l'épaisseur de l'enduit extérieur. C'est dans cette cassure de l'enduit que se trouve un petit orifice qui paraît percé à la pointe et qui pourrait donner échappement au liquide contenu dans le tube. Aux lèvres relevées de la cassure, on reconnaît qu'il devait y avoir là une partie sail-

lante, une sorte de biberon collé, ainsi que cela se pratique habituellement, et par lequel on pouvait recevoir le liquide.

La nature du vernis de cet enduit extérieur est la même que celle des assiettes et plats historiés de Normandie, notamment de la faïence de Saint-Paul ou de l'Italienne, à une lieue de Beauvais. Les ouvriers nomment cette préparation de la *plommure*, parce qu'elle est à base de plomb. C'est ainsi que sont vernies et ornées ces assiettes chargées de coqs et de fleurs aux couleurs criardes qui garnissent encore les *potières* (bressoirs) de la Picardie et du Bray. Ce vernis est d'une grande solidité et ne s'encrasse pas à l'air.

Notre planche représente la coupe du tube circulaire de la gourde. Ses dimensions sont, pour le diamètre général pris à l'extérieur, 0<sup>m</sup>,23, et pris à l'intérieur, 0<sup>m</sup>,15, ce qui fait ressortir pour le tube lui-même une épaisseur de 0<sup>m</sup>,4. La hauteur totale du collet, à la partie inférieure du tube (non compris le pied qui a été cassé) est de 0<sup>m</sup>,31, en y comprenant l'embouchure, laquelle mesure 0<sup>m</sup>,8. Le collet a dans sa plus grande dimension 0<sup>m</sup>,5, et dans sa partie la plus étroite 0<sup>m</sup>,030. Les deux anses ont 0<sup>m</sup>,41 de développement extérieur.

La double inscription qui donne surtout de l'intérêt à notre bouteille est ainsi conçue. D'un côté :

OS'PITA REPLE LAGONA CERVESA.

D'autre part :

COPOCNODI TVA BESES TREPLEDA.

La première ligne est sans doute aisée à lire et à comprendre, en tenant compte des fautes de langage si fréquentes dans les inscriptions gallo-romaines :

[H]OSPITA, REPLE LAG[E]NA[M] CERV[I]S[IA].

La seconde est plus difficile à déchiffrer et à interpréter. On y entrevoit les mots CAYPO, .....TV ABES, EST REPLE[T]A. Cela voudrait-il dire tout bonnement : « Cabaretier, mon ami, retire-toi, la bouteille est remplie ? » ou y est-il question de la contenance du vase, soit comme capacité comparée au sextaire antique, soit à raison de son diamètre comparé au pied romain ? *Sub judice lis est.*

On a trouvé des bouteilles du même genre dans le Hainaut, sur

les bords du Rhin, au pays de Trèves, ainsi que nous l'atteste notre savant confrère, M. de Longpérier. Un architecte archéologue qui a résidé en Espagne, M. H. Legrand, nous fait connaître qu'on en fabrique encore à Talavera, en Castille et peut-être à Ségovie.

La bouteille ci-dessus décrite a été recueillie par les soins de M. Vacquer, architecte archéologue, attaché au service des travaux historiques de la ville de Paris. Elle figurera dans la série gallo-romaine, au musée municipal de l'hôtel Carnavalet.

RFAD.

---

---

---

# ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE

---

Sur les bords du Tibre, une bonne fortune et des recherches heureusement dirigées par le savant commissaire des antiquités romaines, M. Visconti, ont fait retrouver un dépôt de marbres bruts autrefois exploité et oublié depuis. C'était le chantier de débarquement des blocs envoyés de Grèce, d'Asie, d'Afrique, amenés avec la profusion qu'exigeaient les magnificences de Rome et portant encore les inscriptions qu'on y avait gravées dans les galeries d'extraction. Aux âges de ténèbres et de ruines, les attérissements du fleuve avaient recouvert cette riche épave des grandeurs d'autrefois. Là pourtant se trouvait un trésor sans prix, car les fouilles amènent au jour des marbres employés par les anciens et dont les carrières sont aujourd'hui perdues.

Devant ces richesses exhumées, l'esprit se reporte aux temps reculés où des légions de misérables s'épuisaient à tirer de telles masses des entrailles du sol; on songe à l'Église primitive qui vit, par milliers, ses enfants envoyés dans les lieux sombres où se taillaient les colonnes et les blocs, aux douleurs que souffrirent les chrétiens condamnés, avec des scélérats, à ces travaux des mines qui constituaient, d'après la législation romaine, un châtiment presque égal à la peine de mort.

C'est à cet âge de misères volontairement acceptées et subies que nous reporte tout d'abord le savant M. de Rossi, en retraçant dans son deuxième *Bulletin* l'histoire des condamnations aux mines.

Apulée nous montre attachés aux rudes travaux du *pistrinum* des malheureux vêtus à peine, le corps bleui de coups, marqués au front, les cheveux à demi rasés, les pieds chargés de chaînes. Tels étaient les nobles chrétiens que frappait la condamnation *in metallum*, *in opus metalli*, comme parlaient les anciens, ou la peine plus grave

(1) Voir le numéro de juin.



encore qui les vouait à *ix* travaux des *sulphurariæ* ou des *calcarieæ*. Saint Cyprien les peint marchant ainsi vers les lieux souterrains où s'écoulera leur vie. Là, privés de pain, de vêtements, travaillant au milieu des ténèbres dans des galeries fétides, hommes, femmes, enfants même endurent des maux sans nombre. Selon une coutume cruelle, ils sont arrivés au chantier de labeur déchirés par la flagellation, qui suivait toute condamnation à une peine de cet ordre. Il en est ainsi dans le temps où la persécution païenne n'ajoute encore aucune aggravation à la loi commune, où l'on se borne à confondre les chrétiens avec la tourbe des criminels. Plus tard, quand la fureur des idolâtres aura rejeté toute mesure, quand les règles du droit ne guideront plus le magistrat appelé à juger les fidèles, nos pères auront plus à souffrir. Avant de les envoyer aux mines, les bourreaux leur arracheront un œil, leur couperont un jarret. Ainsi mutilés, les victimes devront accomplir un long et douloureux voyage, pour supporter ensuite de rudes travaux.

Tant de misères appelaient la consolation et le secours. Dès les premiers âges, l'Église, les fidèles réunissaient de larges aumônes pour soulager de si grands maux, et, dans l'histoire des persécutions païennes, l'antiquité des condamnations aux mines se sait surtout par celle des actes de charité qu'elles ont provoqués. Depuis le pontificat de saint Sotère jusqu'au début du *iv*<sup>e</sup> siècle, nous trouvons des mentions de collectes faites pour alléger les souffrances des fidèles envoyés dans ces lieux de douleur. Pas plus que les secours matériels, les prières ne faisaient défaut aux saintes victimes; un souvenir de ces âges existe dans l'antique liturgie milanaise qu'aujourd'hui encore prescrit aux fidèles d'invoquer le Seigneur : *pro fratribus in carceribus, in vinculis, in metallis, in exiliis constitutis*.

On voit, sur l'un des verres des catacombes qu'a publiés Boldetti, l'image d'un homme représenté la tête rasée tout au moins par devant, le front marqué d'une croix et le cou entouré d'une corde. Ce petit monument, rejeté comme faux par un habile archéologue, a paru au savant M. de Rossi être le portrait, peint au *iv*<sup>e</sup> siècle, d'un fidèle condamné aux mines dans la dernière persécution, auxquelles il aurait survécu. A côté des nombreux documents qui rappellent cette forme du martyre, les artistes chrétiens nous auraient donc laissé un souvenir matériel des souffrances acceptées par les fidèles des premiers siècles. Le fait serait d'autant plus à remarquer, que l'antiquité ne nous a pas légué d'images relatives aux martyrs condamnés aux mines, et que cette peinture, fixant le sens du mot

*semirasi* qu'emploient les textes, montrerait ainsi de quelle façon s'appliquait la marque d'ignominie dont parlent si souvent les anciens.

Le sol de Rome est inépuisable, et l'intéressante publication qui nous occupe en apporte à chaque instant la preuve, bien que le savant M. de Rossi se borne à noter dans son *Bulletin* les découvertes qui, de près ou de loin, se rattachent à l'étude de l'archéologie chrétienne. Voici maintenant que les fouilles d'une vigne, située à cinq milles de la porte Portèse, font découvrir en même temps des fragments de tables arvaies que publiera le savant M. Henzen, et un cimetière chrétien avec ses tombes, ses épitaphes et ses fresques. Dès les premières recherches, l'histoire de ce lieu s'accuse avec netteté. Les dates des inscriptions chrétiennes nous reportent au temps de saint Damase, comme aussi la forme très-caractéristique des lettres d'une légende monumentale dont un double débris a déjà reparu. On est sur l'emplacement d'un temple des Arvaies saisi et attribué à l'Église romaine, selon toute apparence vers la fin du iv<sup>e</sup> siècle, alors que les empereurs chrétiens poursuivaient les restes de l'idolâtrie. Les fresques et l'inscription monumentale écrite en caractères damasiens donnent les noms de deux martyrs illustres, Faustin et sa sœur Béatrice, jetés au Tibre par les persécuteurs.

On voudra lire dans la note du savant archéologue le détail de toute cette découverte, signalée ainsi dès ses premiers débuts, et qui peut et doit être féconde pour la connaissance de la topographie romaine, comme pour l'histoire des poursuites dirigées par les empereurs chrétiens contre les pratiques païennes.

EDMOND LE BLANT.

---

---

SUR UNE

# STATUETTE BABYLONIENNE

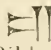
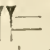
D'ALBATRE

---

La statuette fragmentée d'albâtre, fort laide et d'un travail très-grossier, mais extrêmement intéressante au point de vue archéologique, dont nous plaçons le dessin sous les yeux de nos lecteurs, a été découverte dans les environs immédiats de Babylone. Elle fait aujourd'hui partie des collections du Musée britannique, auquel elle a été rapportée par M. Layard.

Cette statuette représentait un homme, nu au moins jusqu'à la ceinture et dont le haut du corps est seul conservé, les deux mains ramenées et jointes sur la poitrine. La barbe est longue, touffue, carrée à son extrémité. Les cheveux, forts longs, tombent en deux grosses tresses sur le devant des épaules, des deux côtés du visage. Cet arrangement de la chevelure et de la barbe, et jusqu'à un certain degré le type des traits — bien que défiguré par l'enlèvement complet du nez pour une restauration antique — rappellent de la manière la plus frappante les statues égyptiennes du temps des pasteurs, représentant des personnages faisant des offrandes de poissons, de lotus et des oiseaux des marais, que M. Mariette a découvertes à Tanis, ainsi qu'une statue analogue en granit noir, du même âge, représentant un personnage de la même nature, qui existe à Rome à la villa Ludovisi et qu'à ma connaissance personne n'a encore signalée. Quant au style, il est barbare, rudimentaire, et porte la marque d'un art encore dans l'enfance; la matière, très-tendre, semble presque avoir été simplement travaillée au couteau.

Mais ce qui fait l'intérêt majeur d'un fragment aussi grossier, ce qui lui donne un caractère unique jusqu'à présent, c'est qu'il est le

plus antique échantillon conservé des essais primitifs de l'art babylonien. Le temps des vieilles dynasties chaldéennes antérieures à la naissance de l'empire assyrien nous a laissé un certain nombre de monuments épigraphiques, consistant pour la plupart en légendes estampées sur des briques, monuments dont une partie a été publiée dans le tome 1<sup>er</sup> des *Cuneiform inscriptions of Western Asia* de sir Henry Rawlinson et de M. Norris, et sur lesquels on a déchiffré les noms d'une cinquantaine de rois. Des restes considérables d'édifices sacrés de cette époque subsistent dans la basse Chaldée, entre autres le grand temple pyramidal de Mougheir, le   U-ru, des textes cunéiformes, le אור כשדים de la Bible, la cité d'où

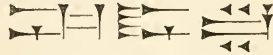


partit Abraham, et ceux de Warkah, le ארך de la Bible, l'Orchoé des écrivains classiques. Mais les œuvres de sculpture, les spécimens d'art plastique chaldéen d'une date aussi reculée, font presque

absolument défaut. On n'en pouvait jusqu'à présent citer que deux :

1<sup>o</sup> Une statuette de bronze de Mylitta-Zarpanit conservée au Musée du Louvre et qui sera bientôt publiée par M. de Longpérier dans son ouvrage du *Musée Napoléon III*; elle porte une inscription dédicatoire du roi Kudûrmabug, connu par d'autres monuments où il s'intitule « le conquérant » ou « le ravageur de l'Occident; » nous l'assimilions volontiers à cet antique roi *Mabog*, dont plusieurs écrivains antiques font le fondateur de la ville de Mabog ou Bambyee, c'est-à-dire d'Hiérapolis de Syrie, car *Kudur* n'est en réalité qu'une épithète jointe à son nom, comme à ceux du Chodorlahomor biblique et du roi de Suse *Kudur-Nakhunta*, contemporain de Sargon;

2<sup>o</sup> Le fragment d'une statue virile de grandeur naturelle, en basalte noir, conservée au Musée britannique; dans l'inscription de cette statue j'ai pu reconnaître avec certitude, bien que mutilée, le nom et les titres très-particuliers du roi



𒌶𒌵, que je lis *Nabu*, d'après un renseignement formel des syllabaires d'Assourbanipal, et que j'assimile au Νέλιος que le Syncelle nomme comme le quatrième des rois de la dynastie *arabe* de Bérose, c'est-à-dire des princes qui furent à Babylone les vassaux des Pharaons égyptiens de la xviii<sup>e</sup> et de la xix<sup>e</sup> dynastie.

La statuette que nous publions aujourd'hui vient fournir un troisième monument à la même série, mais beaucoup plus ancien que les deux autres.

On a la preuve incontestable de cette antiquité dans les inscriptions que porte la figure du Musée britannique et par le type d'écriture tout à fait primitif qui y est employé. C'est, en effet, le caractère que l'on est convenu d'appeler *hiératique*, qui succéda aux hiéroglyphes anariens originaires et où les figures sont déjà très-altérées par la simplification du tracé, mais où le principe du des-in cunéiforme de tous les traits de l'écriture n'a pas encore été introduit. Les monuments de ce type graphique sont encore fort rares et remontent tous aux temps les plus reculés de la civilisation babylonienne, sauf peut-être quelques cylindres où il a pu être employé plus tard, grâce à l'affectation d'archaïsme qui se manifeste presque toujours dans les légendes de cette nature d'objets. Nous citerons parmi les principaux monuments de cette écriture *hiératique* et parmi ceux où s'en révèle le mieux l'extrême antiquité, quelques-unes des inscriptions du vieux roi appelé *Orcham* par M. Oppert, et *Urukhi* par sir Henry Rawlinson (on n'en lit pas encore le nom avec certitude), et la légende du célèbre vase d'albâtre du roi *Naram-*



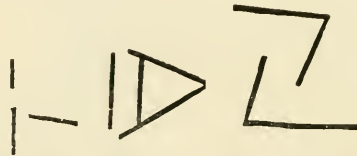
Sin, fils de Sagaraktiyas, découvert par l'expédition française de Mésopotamie et aujourd'hui enseveli dans le Tigre avec tous les autres trésors rassemblés par la même expédition.

Dans l'état actuel de la science, on ne lit que très-imparfaitement les inscriptions hiératiques chaldéennes, à cause de la difficulté d'assimiler les caractères qui les composent aux caractères cunéiformes postérieurs. Pour un certain nombre de signes on a déjà pu suivre pas à pas tous les degrés de déformation; mais pour d'autres il serait téméraire de se prononcer d'une manière affirmative. Nous allons pourtant essayer d'examiner les inscriptions que porte la figurine d'albâtre publiée par nous, et nous croyons que leur interprétation nous renseignera sur le personnage représenté.

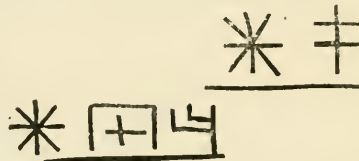
Ces inscriptions sont tracées sur le revers de la figure. Nous n'oserions pas affirmer absolument qu'elles soient inédites comme l'est le dessin de la figure elle-même; mais, en tout cas, elles n'ont encore jamais été interprétées.

Elles sont au nombre de trois, toutes extrêmement courtes.

Au milieu du dos sont d'abord trois caractères trop effacés pour qu'on puisse les reconnaître. On n'y voit plus que :



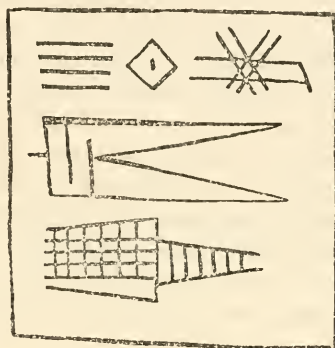
Plus bas, sur les reins, était une autre inscription, plus longue et plus importante, en plusieurs lignes, dont il ne reste plus que



L'explication du premier mot est certaine. Il se compose d'abord du signe « dieu, » devenu plus tard  $\blacktriangleright\text{Y}$ , puis du symbole du lécythus, dont l'hiéroglyphe primitif était  $\square\text{T}$ , et dont le tracé, dans le cunéiforme moderne, est  $\blacktriangleright\text{I}$ . Nous avons donc le groupe  $\blacktriangleright\text{Y}\blacktriangleright\text{I}$ , qui est parfaitement connu comme la forme la plus habituelle de la désignation idéographique du dieu Nêbo, « le dieu

de l'onction » royale. Quant au second mot, il est incomplet. Nous y voyons d'abord une nouvelle fois le signe  $\gg\text{I}$ , puis le caractère dont la forme moderne est  $\gg\text{I}\text{I}$  et qui a la valeur phonétique de *ra*. C'est bien évidemment le fragment d'une épithète du dieu.

Quant à la troisième inscription, elle se compose de trois caractères gravés sur l'épaule droite de la figure, dans un encadrement carré.




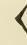
Le premier est un signe sur les diverses métamorphoses paléographiques duquel il n'y a plus de doute. L'hiéroglyphe originaire représentait un « tison enflammé; » la forme moderne est  $\gg\text{I}\text{I}$ . C'est l'idéogramme de la notion de « f u, » *isat*. Le second caractère ne nous paraît pas, quant à présent, assimilable à une figure cunéiforme postérieure. Le troisième se reconnaît, au contraire, comme le premier. Le sens de l'idée « d'action » y est attaché quand il est pris comme idéogramme, de même que la valeur *ak* quand il est pris phonétiquement. Il dérive d'un hiéroglyphe qui paraît avoir représenté une sorte de herse, et il revêt dans le style moderne la forme  $\gg\text{I}\text{I}\text{I}$  à Babylone et la forme  $\gg\text{I}\text{I}$  à Ninive.

Un des noms idéographiques les plus fréquents de Nêbo est  $\gg\text{I}\text{I}\text{I}\text{I}$ , « le dieu de l'action; » il est aussi appelé  $\gg\text{I}\text{I}$   $\gg\text{I}\text{I}$ , « le dieu du feu, » ou  $\gg\text{I}\text{I}$   $\gg\text{I}\text{I}$ , « le seigneur du feu. » Par suite, il devient évident que l'inscription de l'épaule de la statuette du Musée britannique contenait trois titres, dont un encore impossible à déchiffrer, du dieu dont le nom commence l'inscription tracée sur les reins de la même statuette, et les trois

inscriptions se composaient exclusivement d'idéogrammes, comme presque toutes celles des âges primitifs de la Chaldée.

L'étude de ces inscriptions nous amène ainsi, par une conclusion inévitable, à reconnaître une image du dieu Nébo dans la statuette d'albâtre que nous avons fait graver, et l'on sait le rôle que ce dieu jouait dans la religion de Babylone. La statuette diffère, du reste, entièrement du type adopté dans les époques postérieures pour représenter Nébo, et à ce titre encore elle est vraiment très-curieuse. Sans doute la pose des mains est pareille à celle qu'on observe dans les deux statues du même dieu, dédiées à la gloire du roi Bilkhou III (1) et de son épouse la reine Sammonramit, que possède le Musée britannique. Mais là s'arrête l'analogie. On chercherait vainement dans la statuette que nous publions l'accoutrement des deux statues, la longue robe, et surtout la caractéristique tiare garnie de trois paires de cornes superposées que l'on voit à Nébo sur tous les monuments de l'Assyrie, même sur ceux où il est muni de grandes ailes, comme la belle figure colossale de demi-bosse, provenant de Khorsabad, que l'on admire dans la première salle assyrienne du Louvre.

On nous demandera peut-être de fixer une date approximative à la figure que nous publions. Tout ce qu'on peut en dire d'une manière sûre est que c'est un des plus vieux monuments, en quelque genre que ce soit, que le sol de la Babylonie ait encore rendus à la lumière. Aller plus loin serait, dans l'état actuel, faire preuve de la plus grande imprudence, et l'on ne pourrait proposer que des conjectures en l'air. Nous manquons encore d'éléments pour classer chronologiquement les monuments qui portent les noms des rois antiques de la Chaldée et pour les répartir entre les différentes dynasties que les fragments de Bérose donnent comme s'étant succédés sur le trône de cette contrée : à plus forte raison en est-il ainsi de ceux qui n'ont pas de noms royaux. Cependant il est un point que l'on entrevoit dès à présent avec assez de certitude pour l'affirmer : c'est que les fragments babyloniens où l'écriture hiéroglyphique est employée, comme les inscriptions d'Orcham, le vase de Naram-Sin et la statuette d'albâtre de Nébo, ne le cèdent en antiquité qu'aux monuments égyptiens des vieilles dynasties memphites constituant ce qu'on appelle l'*Ancien Empire*. FRANÇOIS LENORMANT.

(1) C'est décidément *Bin* et non pas *Hou* qu'il faut lire le nom divin  < ou , puisque, sur les monuments de Salmanassar V, il commence toujours le nom du roi de Damas appelé dans la Bible כנזרר.

---

---

LE

# MUSÉE SAINTE-IRÈNE

## A CONSTANTINOPLE

---

ANTIQUITÉS GRECQUES, GRÉCO-ROMAINES ET BYZANTINES (1)

---

Le gouvernement de la Porte ottomane a réuni depuis quelques années dans le Vieux-Sérai (Séni-Sérāi) un certain nombre d'objets antiques trouvés à Constantinople et dans d'autres parties de l'empire. Malheureusement le local occupé par cette collection fait partie de l'église de Sainte-Irène, aujourd'hui transformée en dépôt d'armes et inaccessible au visiteur qui n'est pas muni d'une permission spéciale. La plupart des archéologues passent ainsi à Constantinople sans voir ce musée formé à leur intention, et ceux qui ont la bonne fortune d'y pénétrer, ne peuvent l'étudier en détail sans des formalités qui se renouvellent sans cesse, sans des ennuis dont le moindre inconvénient est de perdre un temps précieux.

Les statues, les inscriptions et les bas-reliefs dans les salles de Sainte-Irène sont exposés sans ordre; plusieurs, cachés par des objets qui n'ont aucun rapport avec l'archéologie, ne peuvent être examinés qu'imparfaitement; d'autres ont beaucoup à souffrir du peu de soin qu'on en prend et même de l'humidité, et se détériorent chaque

(1) Je dois beaucoup pour cet essai de catalogue à l'obligeance de M. le docteur Déthier qui, depuis plus de vingt ans, étudie les antiquités de Constantinople, et qui met libéralement sa science au service de tous ceux que l'archéologie intéresse.

jour davantage. En même temps, et rien n'est plus regrettable, la provenance de chaque monument n'est indiquée par aucun témoignage digne de foi. Des étiquettes mobiles, par suite faciles à déplacer, font connaître en termes souvent très-vagues l'origine des objets *découverts en dehors de Constantinople*. Il serait à souhaiter que la Porte ottomane priât un archéologue européen de classer tous ces restes antiques. Les candidats, sans doute aucun, ne manqueraient pas pour une tâche qui promet un sérieux plaisir à celui qui en sera chargé.

Le Musée une fois mis en ordre, chacune de ses divisions principales s'enrichirait chaque jour de nouveaux documents. En tenant la main à ce que la loi ottomane qui attribue à l'État un exemplaire de toute antiquité trouvée en double dans les terres domaniales qui sont si nombreuses, fût observée ; en arrachant à la destruction une foule de monuments qui, dans toutes les parties de l'empire, sont mis en pièce sans profit pour personne(1), avec très-

(1) Les personnes qui ont visité au mois de mai dernier les ruines remarquables de Pompéopolis, l'ancienne Soli, dans la Cilicie Trachée, ont pu assister à une exploitation des restes antiques aussi vaste que bien entendue. Les habitants de Tarsous, de Mersine et de quelques autres villes ou bourgades des environs, ont établi dans la vieille enceinte encore à peu près intacte, grâce aux matériaux dont elle se compose, une dizaine de fours à chaux qui ne chôment guère. Là, du matin au soir, on brûle les fûts de colonnes, les architraves, les fragments de statues et de bas-reliefs. Pour le moment, on ne renverse pas ce qui est debout ; les débris qui jonchent le sol suffisent. Mais tous les voyageurs ont vu à Baalbeck, dans le temple du Soleil, comment on s'y prend pour disjoindre les grosses masses quand elles ont résisté à la double action destructive de la nature et des hommes. On pratique à la base de la construction un conduit de quelques centimètres de hauteur et d'un demi-mètre de longueur. Un peu de poudre suffit pour un plein succès. (Voyez à ce sujet les remarques de M. de Saulcy dans son premier *Voyage en Terre-Sainte*, t. II, chapitre consacré à Baalbeck.)

Les ruines de Soli fournissent non-seulement une chaux très-prisee, mais de beaux matériaux de construction. J'y ai vu arriver le matin une caravane ; bêtes et gens ont travaillé tout le jour, et à la nuit un chargement considérable prenait la route de Tarsous, à six lieues de là. Une critique un peu scrupuleuse ne regardera jamais l'épigraphie de cette région comme permettant des inductions certaines pour les études topographiques. Dans tout l'Orient, du reste, les inscriptions font des voyages dont la science doit tenir compte. Pour n'en citer qu'un exemple, pris sur le Bosphore, un texte éphébique d'une grande valeur, parce qu'il est jusqu'ici sans analogue, se trouve pour le moment en partie au sommet de la colline de Péra, en partie à Ienikecci sur la côte d'Europe, à mi-chemin entre le phare de la mer de Marmara et celui du Pont-Euxin. La pierre dans son entier a été trouvée, il y a dix ans, aux environs de l'Hebdomon, au fond de la Corne-d'Or.

Ce qui se fait dans un coin de la Cilicie, se fait ailleurs et s'est fait partout. Le temple de Jupiter Olympéen, à Athènes, n'a pas disparu autrement. La destruction



peu de zèle et très-peu de peine, le nouveau Musée deviendrait vite une des plus intéressantes collections de l'Europe. Alors sans doute on lui consacrerait cette belle église de Sainte-Irène, dont il n'occupe aujourd'hui qu'une annexe sans importance. Avec ses mosaïques étincelantes, ses grandes inscriptions sur fond d'or, son style à la fois simple et majestueux, cette église, reste unique de la triple demeure impériale qui couronnait autrefois la première colline de la nouvelle Rome, est une des œuvres les plus parfaites et les mieux conservées de l'art byzantin primitif (1). Il n'est pas de palais, pas de construction si splendide qu'elle fût, qu'il fallût préférer à Sainte-Irène, si la Sublime Porte cherchait jamais pour un vaste Musée gréco-byzantin un local digne d'une aussi précieuse collection (2).

Tel qu'il est aujourd'hui le Musée de Sainte-Irène mérite d'être décrit. Il renferme un grand nombre de monuments inédits : quelques-uns sont de première valeur ; tous ont leur prix pour les recherches d'archéologie figurée. Quant aux objets, très-rares du reste, qui ne sont pas tout à fait inconnus du public savant, ils doivent être rappelés ici, parce que tous, croyons-nous, peuvent être exa-

a suivi à toutes les époques la même marche, aussi naturelle qu'intelligente. On a commencé par les statues, qu'il est facile d'enlever, qui sont d'un transport peu dispendieux et qui du reste donnent rapidement une chaux excellente. On ne trouve plus un seul buste sur aucun des socles de la colonnade de Soli qui était le musée de la ville ; il en est de même pour toutes les colonnades de la Syrie, — les architraves et tous les morceaux qui offraient prise sans trop de peine aux leviers sont venus ensuite, — les colonnes n'ont eu que le troisième rang ; enfin, les enceintes ont plusieurs fois été respectées, en raison de leur solidité et de la difficulté de transporter des pierres énormes qui, par leur nature, ne pouvaient être soumises à l'action du feu.

C'est heureux pour les monuments de l'antiquité que l'Orient soit dépeuplé.

Les ruines de Pompéiopolis sont encore considérables ; elles ont l'avantage d'être situées dans une région presque déserte, mais on peut prévoir le jour, surtout si la prospérité de Mersina continue à se développer, où le voyageur trouvera l'emplacement qu'elles occupent aussi peu encombré et aussi uni que l'esplanade des Invalides ou le Champ-de-Mars.

Ce n'est pas chez les seuls Osmanlis que les restes antiques sont traités avec aussi peu d'égards. L'an dernier, dans l'hôpital d'Égine, où on a formé un petit musée, les autels et les bas-reliefs servaient à improviser des foyers rustiques pour la cuisine de quelques Hellènes ; à Tégée, le temple enfoui sous terre donne tous les jours un marbre très-fin que les habitants cassent facilement et qu'ils emploient à couvrir une route. A Thespies, en 1865, à l'église de Saint-Karalambos, un bas-relief d'une grande valeur était devenu une cible. Tous les voyageurs peuvent citer de pareils faits.

(1) Voyez le bel ouvrage de Salzenberg, *Alterchrist. Denkmæler*, 1 vol. in-folio.

(2) Sainte-Irène n'a jamais été transformée en mosquée, pas même en *médrisé*, Il n'y a donc aucun obstacle religieux à ce que sa destination soit changée.

minés à nouveau et qu'il n'est pas sans utilité, dans ce cas, d'indiquer aux érudits où ils les trouveront (1). Nous suivrons l'ordre qu'il serait naturel d'adopter si on entreprenait un classement méthodique des objets réunis à Sainte-Irène, nous arrêtant aux divisions suivantes :

- 1° Art grec ;
- 2° Art gréco-romain ;
- 3° Monuments des premiers siècles du christianisme ;
- 4° Monuments byzantins.

Cette notice comprendra quelques monuments qui étaient autrefois au Vieux-Sérail, mais que le gouvernement vient de faire transporter au Musée des Janissaires à l'Elbici-Atika.

Les antiquités de Sainte-Irène occupent :

- 1° Une grande salle fermée, garnie d'armoires vitrées ;
- 2° Une cour intérieure qui précède cette salle ;
- 3° Une cour extérieure à la porte même du dépôt d'armes, à gauche en entrant.

Les monuments du Musée des Janissaires (2) sont exposés dans une vaste galerie dont la forme est celle du sigma carré des Grecs  $\square$  et qui par conséquent se divise en trois parties : le centre, l'aile gauche et l'aile droite.

Ce sera à ces indications que nous renverrons.

## I

### MONUMENTS GRECS.

#### STATUES ET BAS-RELIEFS.

I. *Statues archaïques.* — Le Musée de Sainte-Irène possède quatre monuments d'un style archaïque très-pur, deux statues et deux têtes.

(1) Nous nous bornons à un simple catalogue descriptif ; mais il sera facile de voir que la plupart des monuments dont nous parlons sont dignes d'être dessinés et de faire ensuite le sujet de monographies spéciales.

(2) L'Elbici-Atika est principalement consacré aux antiquités ottomanes. On y a réuni en particulier une curieuse collection des costumes des Osmanlis depuis l'établissement de l'empire d'Iconium jusqu'à la réforme de Mahmoud. On y trouve, à côté de tous les dignitaires de l'ancienne maison du Grand Seigneur, une quarantaine de fragments antiques.

Les statues, presque entières (elles ne sont brisées qu'à la partie inférieure, au-dessous des genoux), rappellent le soldat de Marathon et le précieux Apollon conservé au temple de Thésée, à Athènes. Les yeux sont en amande; les pommettes et le menton ont une saillie accentuée; l'attitude est gênée et roide; les bras ne se détachent pas du corps; la figure, malgré sa rudesse, a l'expression très-fine et le sourire moqueur des personnages éginétiques.

Les statues représentent deux femmes vêtues d'une simple tunique très-ample, dont les plis sont à peine marqués, et ornées chacune de quatre colliers. Le premier, composé de six ou sept rangs de plaquettes serrées, — genre d'ornement qu'on rencontre encore souvent en Orient, — occupe le haut du cou; les trois autres, formés de perles ou de pierres enfilées, s'étagent sur la poitrine.

La coiffure circulaire, à bords droits, est une sorte de *corona* peu élevée, dont les ailes en étoffe unie retombent derrière la tête et sur les épaules, comme cela du reste se retrouve sur un grand nombre de terres cuites chypriotes.

Les deux têtes offrent les mêmes caractères et appartenaient à des statues du même style et de la même époque. On remarquera seulement sur l'une d'elles (une tête d'homme) la régularité des tresses, qui remontent depuis le front, couvrent toute la tête et retombent sur les épaules.

La matière de ces statues n'est pas le marbre, mais une pierre calcaire facile à tailler.

D'après des renseignements dignes de foi, ces quatre fragments proviennent de Rodosto, l'ancienne *Rædestus*. — M. le docteur Déthier possède deux beaux morceaux de sculpture également archaïques, qu'il a découverts lui-même à Erékli, l'Héraclée des géographes grecs, qui porta aussi le nom de Périnthe. Ces morceaux sont un torse et une tête. Le torse est celui d'un jeune homme: on y reconnaît un art avancé, mais qui n'a perdu ni toute la rudesse ni toute l'inexpérience des premiers âges. De longs cheveux tressés s'étalent sur le cou. La tête appartenait à une statue de dimensions colossales. Elle ne diffère que par des détails peu importants de la tête d'homme conservée à Sainte-Irène.

II. *Fragment de la belle époque.* — La plus belle époque de l'art grec est représentée à Sainte-Irène par un charmant bas-relief qu'on croirait détaché du temple de la Victoire sans-ailes, à Athènes. La provenance de ce beau marbre nous est connue. Il a été découvert près des ruines du tombeau de Mausole. On peut en voir au British Museum un moulage rapporté par M. Newton.

Une jeune femme, vêtue d'une tunique très-simple et transparente, qui dessine tous les plis du corps, paraît courir. Le pied droit est jeté en avant et levé; le pied gauche repose à terre; le bras droit, replié au-dessus de la tête, tient une hache, pendant que le bras gauche s'écarte du corps et reçoit les derniers plis d'une draperie flottante du travail le plus soigné. Les mouvements sont parfaits de naturel; toute la représentation est vivante. La figure a malheureusement beaucoup souffert; de plus, le fragment entier a séjourné longtemps dans un endroit humide. L'éclat primitif du marbre a disparu sous une teinte d'un vert très-foncé.

On ne peut douter que ce fragment n'appartienne à la période la plus florissante des grandes écoles helléniques.

Sainte-Irène. Salle fermée. Marbre blanc (haut., 0<sup>m</sup>,55; larg., 0<sup>m</sup>,40).

III. *Tête de femme*. — Tiers de nature. Cette tête très-simple, sans ornement aucun, est très-endommagée. L'expression en est cependant remarquable de finesse et de grâce, et permet de classer un pareil fragment à côté du bas-relief que nous venons de décrire.

IV. *Fragment de stèle funèbre*. — Homme assis sur un siège à dossier, vêtu du pallium qui laisse la poitrine nue, ainsi que le bras droit; regarde à droite. La moitié droite du bas-relief manque. Très-bon travail.

Musée des Janissaires. Centre. Marbre blanc (haut., 0<sup>m</sup>,45; l., 0<sup>m</sup>,23).

— *Tête de Méduse*. Bas-relief brisé à gauche et à la partie inférieure. Bon travail. Au-dessus du front, deux ailes et deux serpents.

Sur le pourtour on lit:

////////ETTIIHNE  
 TH  
 BY///  
 O(?)  
 Z  
 T  
 ///

Musée des Janissaires. Centre. (Haut., 0<sup>m</sup>,48; l., 0<sup>m</sup>,35).

Le bas-relief classé plus bas sous le n° XXI appartient plutôt à l'époque grecque qu'à l'époque gréco-romaine. Nous le plaçons dans la division suivante pour le rapprocher plus facilement de plusieurs monuments avec lesquels il est intéressant de le comparer.

## CÉRAMIQUE.

V. *Figurines de terre cuite*. — Statuettes. Femme vêtue du péplos, sous lequel elle ramène en avant le bras droit, pendant que le bras gauche se replie de telle manière que la main repose sur la hanche. La tête manque. Style simple et élégant (hauteur, 0<sup>m</sup>,18). Figurine grossière, du reste en mauvais état; femme vêtue du péplos. Un voile, placé sur la tête, s'applique exactement sur la figure, dont il ne laisse libre qu'une partie, et se resserre sous le menton (hauteur, 0<sup>m</sup>,12). Quelques fragments de statuettes asiatiques : prêtres, prêtresses, peut-être divinités. Le style des fragments est facilement reconnaissable; il en fait tout l'intérêt.

*Quatre-vingts têtes de terre cuite* environ, formant une collection remarquable. — Têtes archaïques curieuses par les rapprochements qu'elles permettent de faire avec les statues trouvées à Rodosto. Même coiffure, même style, deux surtout sont bien conservées (1). Têtes grossières, fragments de jouets d'enfant; une petite boule appliquée sans soin figure le nez; la même boule aplatie remplace les oreilles; plus grande, elle sert à représenter des cymbales. — Têtes asiatiques et chypriotes, dont quelques-unes très-fines, et du plus bel art.

— Têtes de décadence; — têtes radiées d'Apollon; les ornements surabondent; l'exécution est médiocre (six têtes de ce genre).

— Pied de terre cuite, appartenant à une statue assez grande; les doigts ont de 0<sup>m</sup>,03 à 0<sup>m</sup>,04. Bon travail.

— Main et poignet (longueur, 0<sup>m</sup>,11). On remarque au poignet un bracelet semblable au collier dont nous avons parlé plus haut; il est formé de plaquettes rectangulaires, réunies avec soin, et formant une série de bandes parallèles, dont l'ensemble a 0<sup>m</sup>,04 de largeur.

Sainte-Irène. Salle fermée. Les têtes ont de 0<sup>m</sup>,05 de haut. à 0<sup>m</sup>,15.

Quelques lampes, sans inscriptions et sans figures; plusieurs timbres d'amphore avec marque des éponymes, des agoronomes ou des astynomes; enfin une vingtaine de vases sans dessins n'ont qu'un intérêt secondaire.

## OBJETS DIVERS.

VI. *Tête de serpent en bronze*. — On sait que les Grecs, après la

(1) L'origine en est inconnue.



bataille de Platée, consacèrent à Delphes un trépied d'or qui fut posé sur une colonne de bronze terminée par trois têtes de serpent. « Les Grecs ayant rassemblé, après la victoire de Platée, tout l'argent, mirent de côté la dixième part pour le dieu de Delphes. Avec cette part, ils firent un trépied d'or, qu'ils consacèrent au dieu. Ce trépied, placé sur le serpent de bronze à trois têtes, est près de l'autel (1). » (Hérodote.) Le même fait est rapporté par Diodore de Sicile et par Pausanias. Au temps de Pausanias, le trépied avait disparu, mais la colonne subsistait. Elle fut transportée par Constantin dans l'hippodrome au moment de la fondation de la nouvelle Rome. — C'est là que depuis le xvi<sup>e</sup> siècle tous les voyageurs l'ont admirée. Le passage suivant de Tournefort est d'un intérêt particulier : « On dit que le sultan Mourat avait cassé la tête à un de ces serpents. La colonne fut renversée et les deux autres cassées en 1700, après la paix de Carlowitz : on ne sait ce qu'elles sont devenues. Mais le reste a été relevé et se trouve entre les obélisques, à égale distance de l'un et de l'autre (2). »

Ainsi depuis le commencement du xviii<sup>e</sup> siècle on ne voit plus dans l'hippodrome que le corps même de la colonne, reste précieux de l'antiquité, mais objet d'étude moins intéressant que ne le serait pour l'histoire de la toreutique un seul fragment d'une des têtes.

La moitié supérieure d'une de ces têtes a été retrouvée, dans ces dernières années, près de l'At-Meidan, et se voit à Sainte-Irène. Les musées d'Europe ont peu d'objets aussi importants. Le moindre observateur remarquera la largeur de l'exécution; la simplicité et en même temps la fermeté du style; la perfection à laquelle les Grecs étaient arrivés dans de pareils travaux dès cette époque. Pour l'étude des procédés de l'art comme pour celle du génie plastique, ce monument est d'une rare valeur. — Personne n'oubliera non plus que ce fragment de bronze a supporté pendant des siècles un des pieds du trophée de Platée et que c'est aujourd'hui le seul objet d'art qui nous reste de tous les trésors rassemblés antrefois dans le sanctuaire d'Apollon (3).

(1) Hérodote, *Calliope*, 81. Edit. Schweigæuser, t. IV, p. 244.

(2) Tournefort, *Relation d'un voyage au Levant*. Amsterdam, 1718, 2 vol., t. II, p. 9 Cf. encore G. Wheeler, *Voyage de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, Amsterdam, 1689, vol. I, p. 141. Wheeler a vu la colonne en 1675. Pockoke, *Beschreibung des Morgenlandes*, Erlangen, 1755, th. 3, p. 193. Bisani, *Lettres sur l'Orient*, Prague, 1802, in-8, p. 173. Raczynski, *Voyage dans quelques provinces de l'empire turc*, Breslau, 1825, p. 45, etc., etc.

(3) Longueur du fragment, 0<sup>m</sup>,31. — On peut voir dans les Mémoires de l'Académie

La cavité de l'œil a la forme d'une demi-sphère de 0<sup>m</sup>,03 de profondeur, sur 0<sup>m</sup>,04 de diamètre. Cette cavité était-elle vide quand la colonne supportait le trépied ; les Grecs avaient-ils employé, pour représenter la pupille et le blanc de l'œil, ou l'argent ou quelque autre substance précieuse ? L'archaïsme et la rudesse même de l'œuvre, qui sont évidentes, n'engagent pas à admettre cette seconde hypothèse.

VII. *Partie supérieure de deux urnes funéraires de bronze.* — Le diamètre de l'une est de 0<sup>m</sup>,32 ; celui de l'autre de 0<sup>m</sup>,25. Elles paraissent avoir été dorées. Leur forme se rapprochait beaucoup de la sphère régulière ; cependant au-dessous du col elles étaient légèrement aplaties. On a trouvé dans ces urnes quelques restes de bijoux, un diadème formé d'une feuille d'or, des fleurs décoratives en terre cuite peinte, des perles dorées, et sans doute aussi des cendres et des os calcinés.

Deux autres fragments moins importants appartenaient à des urnes semblables, mais plus petites.

— Sceau de bronze doré avec anse mobile. Décoration très-simple mais d'un goût parfait ; oves et astragales (diamètre, 0<sup>m</sup>,19).

— Fragments de sceau de bronze qui, réunis, permettent de reconstruire un tableau élégant. Bacchus, nu jusqu'à la ceinture, et les jambes enveloppées d'une draperie trainante, est assis sur le dos d'une panthère. Il tient un thyrsé de la main droite.

— Grand plat de bronze sans dessins (diamètre, 0<sup>m</sup>,32).

— Deux miroirs, mais sans figure ; des cercles concentriques en font toute l'ornementation.

— Feuilles d'or avec figures, quatre fragments principaux :

démie de Vienne, 1864, un examen critique des travaux relatifs à la colonne serpentine, par MM. Déthier et Mordtmann. Ces deux savants antiquaires, après avoir réuni tous les textes qui peuvent éclairer l'histoire de ce monument depuis la bataille de Platée jusqu'aux fouilles de M. Newton en 1856, proposent une restitution aussi ingénieuse que probable. Vingt-cinq figures sont jointes à leur mémoire. On y remarquera surtout une miniature turque de 1530, qui représente la colonne encore entière (miniature appartenant à M. Cayol, à Péra) ; un dessin de Schweigger, 1578, et un autre de Wheler, 1675.

(*Epigraphik von Byzanzion und Constantinopolis von den ältesten Zeiten bis zum Jahre Christi 1453*, von Dr. P. A. Déthier und Dr. A. D. Mordtmann. — *Denkschriften der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften Philosophisch-historische Classe*. Dreizehnter Band, 1864.)

Une restauration de la colonne serpentine, due au docteur Déthier, a figuré à l'Exposition universelle de 1867. (*Moniteur* du 3 août 1867. — *La Turquie à l'Exposition universelle*, par Salaheddin-Bey. Paris, Hacheite, 1867, in-8, p. 151.)

1° Fragment en forme de fronton, sans doute partie d'un diadème. On y voit les traces évidentes d'une représentation presque effacée, qui devait rappeler par ses principaux caractères celles dont nous allons parler (longueur, 0<sup>m</sup>,33; largeur, 0<sup>m</sup>,04);

2° Autre fragment, astragale, rosaces, génies ailés (longueur, 0<sup>m</sup>,32; largeur, 0<sup>m</sup>,03);

3° Autre fragment (longueur, 0<sup>m</sup>,095; largeur, 0<sup>m</sup>,03); identique;

4° Bandelette d'or très-mince. On n'y voit représentées que des feuilles peu reconnaissables (longueur, 0<sup>m</sup>,22; largeur, 0<sup>m</sup>,02).

— Bague élégante formée par un serpent qui se replie trois fois et élève la tête au-dessus de ses replis.

### VIII. INSCRIPTIONS.

Le Musée de Sainte-Irène possède très-peu de textes épigraphiques antérieurs à l'époque romaine. Sans parler d'un petit nombre d'inscriptions funèbres (1) qui appartiennent à la période macédonienne, nous signalerons 1° une curieuse dédicace à Sérapis; 2° une inscription relative aux Drériens et à trois autres peuples de l'île de Crète.

La dédicace à Sérapis, que sa brièveté permet de rapporter ici en entier, est gravée sur une belle plaque de marbre, brisée à droite; elle appartient à la meilleure époque macédonienne. Aucune lettre n'est douteuse.

ΣΑΡΑΠΙΣΙΚ  
ΑΛΛΟΙΣΘΕΟ  
ΕΠΙΚΡΑΤΗΣΦΙ  
ΤΗΝΟΓΗΝΑ

L'inscription relative aux Drériens compte cent-soixante-cinq lignes. Elle a déjà été publiée trois fois et mérite de l'être encore à nouveau. La dernière copie, celle de M. Déthier, est en général d'une grande exactitude; mais ce savant archéologue reconnaît que sa dissertation est loin d'avoir tiré de ce texte précieux tous les renseignements qu'il renferme pour l'histoire des mœurs de la religion et de la vie politique dans l'île de Crète (2).

(1) Cf. Déthier et Mordmann, *ouvrage cité*, n. 5, 10, 11.

(2) Cf. *la Minerve*, journal qui se publie à Athènes, 14 mars 1855, article de M. Papsliotis. — Rhangabe, *Antiquités helléniques*. Athènes, 1855, t II, n. 2477.

Ce texte est un serment religieux, où cent quatre-vingts Crétois réunis dans une association dont le vrai caractère ne me paraît avoir été encore précisé par aucun des commentateurs, jurent, par une longue série de dieux, de faire aux Drériens, aux Gnossiens et aux Milatiens tout le bien possible, et d'être au contraire ennemis jusqu'à la mort des Lyttiens. — Les détails barbares de ce serment, son caractère à la fois religieux et sauvage; les lumières qu'il nous donne sur l'organisation des communautés crétoises, sur les mœurs de leurs habitants, sur les dieux qu'ils adoraient; la variété des formes dialectiques qui se rencontrent à chaque ligne; tels sont les principaux genres d'intérêt que présente ce document.

Cette inscription, à en juger par la forme des lettres, n'est pas antérieure au iv<sup>e</sup> siècle.

## II

### ANTIQUITÉS GRÉCO-ROMAINES.

#### STATUES ET BAS-RELIEFS.

IX. *Sarcophage représentant Phèdre et Hippolyte*, etc. — Ce beau sarcophage de marbre blanc a été dessiné par M. le docteur Otto Frick, qui l'a publié et commenté dans le *Journal archéologique* de Berlin (1). La planche, jointe à son travail, atténue plusieurs des imperfections de l'original, qui est une œuvre de l'époque des Antonins et n'a pas la simplicité de mouvement, le naturel ni la vie des bas-reliefs de la période hellénique. On y remarque des inexpériences trappantes et dans toute l'exécution une lourdeur que le dessin de M. Frick ne rend pas assez sensibles.

Ce monument a, dit-on, été découvert à Salonique; mais le fait est loin d'être démontré, et il faudrait se garder de l'admettre sans de nouvelles preuves.

Sur une des faces on voit une double scène, selon l'usage des bas-reliefs funèbres, qui juxtaposent fréquemment deux épisodes d'un même drame. A gauche, une femme est assise sur un siège élevé, vêtue d'une tunique qui laisse une épaule nue et que recouvre en partie un voile jeté sur la tête. Elle se tourne, avec une expression

— Déthier, *Dréros und Kretische Studien*, oder Stele mit einer Inschrift dieser Pelagisch-Minoischen Stadt enthaltend die Tripel-allianz der Drerer, Gnosier und Milatier gegen die dorischen Lyttier. Wien, aus der Kais. Königl. Hof und Staatsdruckerei, 1859. Brochure in-8, 40 pages.

(1) C'est, je crois, avec la tête détachée de la colonne serpentine, le seul monument du Musée de Sainte-Irène qui ait été reproduit par la gravure.



passionnée, vers une jeune fille placée derrière elle et à laquelle elle exprime les sentiments qui l'agitent. En face d'elle est un autel rectangulaire sur lequel la déesse, représentée sous les traits d'une simple mortelle, tient un génie ailé. Eros, un genou sur l'autel, dans l'attitude d'un archer qui lance un trait, tend un arc dirigé vers sa victime. Une troisième femme, entre Aphrodite et Phèdre, parle à Eros.

Dans la partie droite du bas relief, un jeune homme, la poitrine nue, une lance à la main, est assis sur un siège à pieds sculptés. Il tourne la tête et regarde à gauche un jeune esclave occupé à suspendre le bois d'un cerf à un édifice dont une seule partie est visible et qui, dans la pensée de l'artiste, doit être un temple. L'extrémité de la représentation est occupée par un second esclave qui porte un sanglier, pendant qu'un cheval boit dans une auge, à côté d'un dernier personnage complètement nu.

Au-dessus de la scène entière court une corniche élégante, décorée de motifs empruntés à l'ordre ionique et supportée par deux cariatides d'une belle exécution. Ces cariatides reposent sur des piédestaux où l'on voit figurés, sur l'un un chien à la course, sur l'autre un lièvre qui semble fuir pour échapper au danger.

Sur la face suivante (un des bas-côtés du sarcophage), une femme, la poitrine découverte, est couchée et endormie pendant que deux esclaves portent à un vaisseau, dont on aperçoit la poupe, les objets nécessaires au voyage, et qu'un héros vêtu d'une chlamyde et armé d'une massue s'apprête à s'embarquer.

M. Otto Frick reconnaît, dans cette triple représentation, Phèdre frappée par Éros, Hippolyte revenant de la chasse, l'abandon d'Ariadne par Thésée.

La troisième face est occupée par un aigle monumental placé au centre, et par deux guirlandes de fleurs qui remplissent tout le reste de l'espace à droite et à gauche. Elles décrivent un arc de cercle et se rejoignent à leurs extrémités au milieu même du bas-relief.

Un sphinx décore la dernière face du sarcophage (1).

Marbre blanc. Cour extérieure de Sainte-Irène.

X. *Fragments de bas-reliefs*. — peut-être fragments de sarcophages. Ces fragments sont remarquables par le naturel de l'expression et l'énergie des mouvements. Ils appartenaient à des œuvres excellentes de l'époque gréco-romaine.

(1) *Archaeologische Zeitung, Jahrgang XV*, April bis Juni 1857, p. 37-44. Phædra uud Hippolyt, Ariadne auf Naxos. *Sarkophagrelief zu Constantinopel*.



Premier fragment : à gauche, guerrier nu, le bouclier rond au bras gauche, la lance au poing, s'avance vers un personnage également nu qui, un genou en terre, cherche à se défendre et soulève des deux mains un objet semblable à un escabeau ; à ses pieds, un des combattants est déjà terrassé.

Second fragment : à gauche, guerrier nu, portant, comme le précédent, la lance et le bouclier, s'élance vers un centaure qui ne le voit pas et qu'il va surprendre au moment où, tout occupé de sa victoire, il terrasse un ennemi vaincu.

Ces deux beaux morceaux de sculpture sont trop incomplets pour qu'on puisse déterminer avec certitude le sujet qu'ils représentent. Il est cependant naturel, pour le second tout au moins, de songer à la lutte, fréquemment reproduite sur les tombeaux, des lapithes et des centaures. Peut-être sur le premier faut-il voir, comme le suggère M. le docteur Déthier, Néoptolème surpris dans le temple de Delphes. Dans ce cas, l'objet dont il se sert pour se défendre et qui du reste est difficile à reconnaître, serait un des meubles sacrés plutôt qu'un simple escabeau, l'ἔσχαρα, par exemple, dont parle Euripide (1).

Troisième fragment : homme presque nu (une légère draperie, jetée sur ses hanches, recouvre à peine la partie inférieure du corps) ; il tient d'une main une amphore, de l'autre une torche, et exécute une danse bacchique. A côté de lui, une danseuse, la poitrine nue, renverse une torche de la main droite et en tient une autre levée de la main gauche.

Sainte-Irène. Salle fermée. Marbre blanc. (1<sup>er</sup> frag., haut., 0<sup>m</sup>,80 ; l., 0<sup>m</sup>,90.  
— 2<sup>e</sup> frag., haut., 0<sup>m</sup>,75 ; l., 0<sup>m</sup>,80. — 3<sup>e</sup> frag., haut., 0<sup>m</sup>,65 ; l., 0<sup>m</sup>,60.)

XI. *Sommeil d'Ariadne*. — Fragment de sarcophage. Femme couchée, la poitrine nue, dans une grotte. Deux faunes la surprennent dans son sommeil. Sur la grotte, arbre grossièrement représenté et chèvre.

Travail de peu de valeur.

Sainte-Irène. Salle fermée. Marbre blanc.

XII. *Tête de Méduse*. — Tête colossale, analogue, sauf les dimensions, à celle décrite sous le numéro IV ; lourdeur. Exécution très-médiocre.

Salle fermée. Diamètre de la tête seule renfermée dans un encadrement circulaire, 0<sup>m</sup>,60. Marbre blanc.

(1) Euripide, *Oreste*, V, 1665 ; *Andromaque*, 1088, etc. Paus., X, 24. Pind., *Néméennes*, VII, 58.

— Autre tête semblable, de moindre dimension

Musée des Janissaires. Centre. Marbre blanc. (Haut., 0<sup>m</sup>,45; l., 0<sup>m</sup>,50.)

XIII. *Statue de Diane* (?). — La déesse, vêtue d'une courte tunique serrée à la ceinture, est au repos. Grande expression de jeunesse et cependant dignité; grâce remarquable, malgré une exécution imparfaite.

Salle fermée de Sainte-Irène. Marbre blanc. (Haut., 1<sup>m</sup>,10.)

XIV. *Vénus à la conque*. — Travail médiocre. Vénus, nue jusqu'à la ceinture, tient devant elle une conque.

Salle fermée de Sainte-Irène. Marbre blanc. (Haut., 1<sup>m</sup>,20.)

XV. *Portraits*. — Statue en pied d'un jeune Romain, plus grande que nature. Il est vêtu de la toge, une guirlande de fleurs descend du cou et tombe jusqu'aux genoux. Conservation excellente, mais travail médiocre.

Salle fermée. Marbre blanc.

— Statue de femme, plus grande que nature; longue robe tombant jusqu'aux pieds; figure endommagée. Exécution médiocre.

Salle fermée. Marbre blanc.

XVI. *Ex-voto aux Nymphes*. Huit personnages s'avancent de gauche à droite vers deux nymphes que conduit le dieu Pan. Au premier plan, autel. Bas-relief trop endommagé pour qu'on puisse en reconnaître les détails. Au bas, reste d'inscription : ...MI...Λ...

Salle fermée. Marbre blanc. (Haut., 0<sup>m</sup>,25; l., 0<sup>m</sup>,37.)

XVII. *Autel votif*. — Autel rectangulaire : bas-relief sur chacune des quatre faces. Sculpture barbare très-endommagée.

Première face. — Homme à cheval portant un objet méconnaissable qui ressemble à un caducée dont l'extrémité supérieure, au lieu d'être découpée et à jour, serait massive. Il a un double visage, dont l'un regarde à droite devant lui et l'autre derrière. Il est vêtu d'une simple tunique. Au-dessus de cette représentation, on lit l'inscription suivante :

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗΘΕΟΙΕΟΙΕΚΑΙΔ///  
 ΚΑΙ///ΙΧΡΩΦΙΑ///  
 ΠΑΤΡΑΕΥΧΗΝ

Dédicace qui, malgré quelques obscurités de détail, indique que l'autel est consacré à un héros local dont il resterait à préciser les caractères et à rechercher l'histoire.

Deuxième face. — Homme barbu, représenté de face. Il porte une épaisse chevelure qui retombe sur les épaules. Sa main gauche tient un long bâton sur lequel il s'appuie. Il est enveloppé du pallium.

Inscription :

ΑΣΚΛΑΣΚΑΙΑΣΚΛΗΠΑ/////  
 ΟΙΑΣΚΛΗΠΑΔΑΤΥΠΟ/////////  
 ///ΚΟΥΡ///ΙΑ////////ΗΝΟΙ//////////

Troisième face. — Femme, figure méconnaissable; on distingue quelques-uns des plis de la robe; une balance dans la main droite; deux guirlandes décoratives à droite et à gauche.

Quatrième face. — Femme également méconnaissable, mais portant une corne d'abondance. A gauche, grande urne à panse sphérique, à col court et droit. Au bas, branche et grappe de raisin.

XVIII. *Stèle funèbre consacrée à un enfant.* — Enfant debout, vêtu d'une tunique qui tombe jusqu'aux genoux. De la main gauche il tient un oiseau, qu'il presse contre sa poitrine. Ce gracieux bas-relief, d'une très-forte saillie, est sculpté au fond d'une niche profonde qu'encadrent une architrave et deux pilastres doriques.

ΚΛΕΙΤΟΜΑΧΟΣΚΛΕΙCΙΜΑΧΟΥ (1).

Salle fermée. Pierre grise. (Haut., 0<sup>m</sup>,70; l., 0<sup>m</sup>,30.)

XIX. *Banquet funèbre.* — Scène connue sous le nom de Repas funèbre. Sur l'architrave on lit :

ΔΑΜΑΣΜΗΝΙΟΥΕΤΩΝΞΕΚΑΙ  
 ΓΥΝΗΑΥΤΟΥΧΡΥΣΕΑΕΤΩΝΝ

Au-dessous des lettres ΓΥ, sur le pilastre de gauche, ΧΑΙ-ΤΕ.

Au-dessous des lettres ΝΝ, sur le pilastre de droite ΡΕ.

Cette inscription a déjà été publiée par MM. Déthier et Mordtmann. Nous ne croyons pas pouvoir adopter la lecture des premiers éditeurs.

ΔΑ.ΙΑΣ.ΜΗΝΙΟΥΕΤΩΝΞΕΚΑΙ  
 ΓΥΝΗΑΥΤΟΥΧΡΥΣΕΑΕΤΩΝΝ  
 ΡΞ

Le mot ΔΑΜΑΣ nous paraît certain; quant aux deux lettres ΡΕ,

(1) Pour l'inscription, cf. Déthier et Mordtmann. *Ouvr. cité*, n. XI.

elles font évidemment partie du mot **XAIPETE**, dont les premières et les dernières lettres se lisent sur le pilastre opposé (1).

Damas, vêtu d'une tunique, sur laquelle est jetée une toge à plis très-amplés, est à demi couché sur un lit rectangulaire à pieds tournés. De la main droite, il tient une couronne qu'il pose sur la tête de Chryséa. Chryséa, assise à gauche, en face de son mari, sur un siège élevé et massif, est enveloppée du péplos qui lui recouvre la tête; son attitude est recueillie. La *mensa tripes* porte trois objets de forme indéfinie; à gauche, au bas du siège de Chryséa, on voit une large corbeille à bords droits et élevés.

La figure de Chryséa a été martelée, celle de Damas est intacte. Le personnage sans barbe, porte les cheveux courts.

Des scènes identiques ont déjà été publiées. Nous avons ici un de ces bas-reliefs du temps de l'empire, où la représentation religieuse du banquet se modifie sous l'influence d'idées accessoires. L'artiste a composé une sorte de tableau de genre où il a exprimé : 1° l'affection et l'intimité de deux époux réunis à la même table; 2° l'estime de Damas pour Chryséa, qu'il couronne; 3° l'idée d'offrandes funèbres.

On compte aujourd'hui plus de deux cent cinquante stèles sépulcrales qui représentent des banquets. Plus de quatre-vingts, et parmi celles-là les plus anciennes, nous montrent le défunt seul à table, acceptant les mets que lui offrent les survivants. Telle a été en effet la représentation première, celle qui explique toutes les autres. Mais ce motif simple et d'une explication facile s'est modifié de vingt manières à mesure que le culte des morts perdait ses caractères antiques.

Les archéologues ont remarqué qu'il était important de bien préciser les parties du monde ancien où la représentation du banquet sur les stèles funèbres avait été en usage. Cette scène est loin, en effet, de se retrouver dans le monde hellénique tout entier.

Le bas-relief de Damas est le premier banquet funèbre découvert sur la côte de Thrace. Là est à nos yeux son principal intérêt. On verra par les numéros suivants que ce sujet a été souvent traité par les artistes qui habitaient cette partie de la Propontide. Outre les banquets funèbres conservés au Musée des Janissaires, je dois noter qu'on en trouve plusieurs encore inédits dans les villages

(1) Déthier, etc. *Ouvrage cité*, p. 67, n. LXVI. Il est regrettable que les deux savants éditeurs des inscriptions de Constantinople se soient imposé comme règle de s'occuper seulement de la partie épigraphique des monuments, sans rien dire des bas-reliefs que les textes commentent. Ainsi, à propos de cette stèle, ils se bornent à ce simple mot : « *bas-relief*. »



grecs du Bosphore. J'aurai occasion de les faire connaître dans une étude ultérieure.

Musée des Janissaires. Marbre blanc. (Haut., 0<sup>m</sup>,30; l., 0<sup>m</sup>,40.)

XX. *Même sujet.* — Homme à demi couché sur un lit rectangulaire à pieds tournés. Il est vêtu d'une tunique qui laisse les bras libres depuis le coude. De la main gauche il tient un vase demi-sphérique peu distinct; *mensa tripes* chargée de fruits. A gauche, femme assise vêtue d'une longue tunique; elle regarde son mari et lui présente des fruits. Un personnage plus petit, vêtu d'une courte tunique serrée à la ceinture, s'approche de la table. La partie intéressante et jusqu'ici sans exemple de la représentation *est une bandelette flottante, parfaitement distincte, et suspendue parallèlement à la table et au lit, entre le héros et sa femme.* Toute la scène est placée sous un arc cintré que surmonte un fronton angulaire. Au milieu du fronton, on voit le disque du soleil; à droite et à gauche, deux dauphins; ces motifs accessoires sont d'une explication facile: ils se rapportent aux cultes solaires et à la croyance aux îles fortunées. Quant à la curieuse variante que présente ce monument, ce qui lui donne une grande valeur, nous devons nous borner à la signaler sans pouvoir en rendre compte.

L'inscription, écrite mi-partie sur la base du fronton, mi-partie sur l'arc cintré qui surmonte le bas-relief, se lit ainsi:

ΑΠΟΛΛΩΝΙΣΑΘΗΝΑΓΟΡΟΥΗΡΩΧΗΣΓΟΣ  
ΠΑΡΟΔΙΓΕΣΧΕΡΙΗΑΝΜΕΙΑΣΕΙ//N///ΜΜΕΙΑΧΑΡΙΝ

Comparer la lecture proposée par M. le docteur Déthier, l. c, p. 2, n° XXXIX.

Ce bas-relief s'explique comme le précédent.

XXI. *Bas-relief représentant un banquet.* — On voit sur ce monument, de gauche à droite, les objets et les personnages suivants: — cratère supporté par un trépied près duquel se tient un jeune esclave; — femme vêtue de la tunique ordinaire, la tête voilée, s'appuie sur le coude droit dans une attitude recueillie; elle est assise sur le rebord d'un lit rectangulaire recouvert d'une ample draperie; — *mensa tripes*; — homme à demi couché sur le lit; il porte une simple tunique. — Femme assise sur une *cathedra*, dans le même costume que la femme précédente, mais tenant de plus un éventail en forme de feuille de lotus; — derrière son siège, jeune fille, la tête nue, dans le costume habituel des suivantes sur les monuments de cette classe.



Le bas-relief n'est pas encadré comme ceux classés sous les numéros XIX et XX. Sa largeur est plus grande que sa hauteur : largeur, 0<sup>m</sup>,50; hauteur, 0<sup>m</sup>,40. On ne voit pas trace d'inscription. Il est évident que cette plaque de marbre était encadrée sur la face principale d'un monument funèbre.

L'état général de conservation est médiocre; beaucoup de détails ont disparu: cependant on reconnaît ici une œuvre bien supérieure à celles que nous venons de décrire. Ce monument provient, dit-on, du vilayet de Smyrne.

Musée des Janissaires.

XXII. *Stèle funèbre*. — A gauche, guerrier à cheval, vêtu de la tunique et de la toge, marche à droite vers une femme assise sur un siège élevé et recouvert d'un vaste voile qui lui entoure la tête et retombe sur les épaules. Devant le cavalier et derrière la *cathedra*, esclaves. Exécution grossière. Reste d'inscription au milieu du fronton, ...ΤΟΣ.

Musée des Janissaires. Marbre blanc. (Haut., 0<sup>m</sup>,36; l., 0<sup>m</sup>,52.)

XXIII. *Décoration funèbre*. — A gauche, génie portant une guirlande et des fruits. Cartouche avec inscription. Un second génie, à droite, faisait pendant au premier; il a disparu. Travail romain.

////////// ΡΙΣΤΑΡ  
 ΧΟΥ////////// ΙΠΤΟ  
 ΛΙΑΙΧΟΣ///ΛΕΦΡΩΝ  
 ΕΞΟΧΑΤΟΝΡΑΓΑΠΗ  
 ΣΕΔΑΜΑΡΒΑΚΙΛΕΙ  
 ΑΛΕΩΚΙΝ ρ ΙΗ (1)

#### XXIV. INSCRIPTIONS.

Le seul texte intéressant de l'époque romaine est une inscription commémorative de la construction d'un aqueduc par les habitants d'Odessa. La pierre a été trouvée à Varna en 1851 (2).

#### XXV. OBJETS DIVERS.

Beau Silène de bronze; travail excellent de l'époque antonine.

(1) Cf. Déthier, *l. c.*, p. 62, n. XXI.

(2) Cf. Petermann, *Reisen in Orient*, t. II, p. 893. — Déthier et Nordtmann, *l. c.*, p. 66. Pour quelques autres fragments d'inscriptions ou textes complets mais peu importants, cf. Déthier, n. XLV, LI, LIV.

(Hauteur, 0<sup>m</sup>,15.) — Tête de femme, travail médiocre, cheveux relevés et noués derrière la tête. A la partie supérieure, plaquette en forme de feuille de lotus, qui se soulève et laisse voir l'intérieur de la tête, qui est creuse. Deux agrafes, à droite et à gauche de la plaquette, montrent que cet objet était destiné à être suspendu. (Hauteur, 0<sup>m</sup>,10.)

### III

#### MONUMENTS DES ORIGINES DU CHRISTIANISME.

XXVI. On ne trouve à Sainte-Irène qu'un seul monument contemporain des origines du christianisme : c'est une statue bien conservée du Bon Pasteur portant une brebis sur les épaules.

Musée des Janissaires. Droite. Marbre blanc. (Haut., 0<sup>m</sup>,52.)

### IV

#### ÉPOQUE BYZANTINE.

XXVII. *Trois bustes d'hommes.* — Un seul complet. Ils rappellent les œuvres païennes du III<sup>e</sup> siècle par la lourdeur des détails et le peu d'habileté de l'artiste. L'attitude est roide ; les traits sont grossiers ; mais on reconnaît l'influence encore évidente de l'art romain. Ces personnages sont vêtus de la toge. Le seul indice qui prouve évidemment leur caractère byzantin est le livre orné d'une croix qu'ils portent à la main. Ces monuments sont précieux pour marquer la transition de l'art antique à l'art du Bas-Empire.

Deux de ces bustes au Musée des Janissaires. Centre. — Le troisième à Sainte-Irène, Salle fermée.

XXVIII. *Deux fragments de colonne* de marbre blanc, trouvés à Sainte-Sophie (?). — Décoration très-fouillée de feuilles de lierre et de pampres, au milieu desquelles on voit des animaux et des personnages.

XXIX. *Monument de Porphyrios*, autrefois dans l'Hippodrome. — Les inscriptions qu'il porte encore ont souvent été publiées. Elles figurent du reste dans l'*Anthologie* (I). Les bas-reliefs qui les accompagnent sont un curieux spécimen de la sculpture byzantine à l'époque de Justin II.

(1) Cf. en particulier Bandouri, *Antiquit. Constantinop.*, liv. VII, l. I, p. 165.

Le monument a quatre faces, sur lesquelles on voit représenté le portrait en pied du célèbre acteur, le départ des quadriges, la course et la victoire. Les détails de l'exécution méritent d'être étudiés pour l'intelligence des jeux du cirque.

Tous ces bas-reliefs sont sculptés à l'imitation des œuvres romaines; mais l'art est devenu grotesque. Les bas-reliefs de l'obélisque de Théodose, déjà si imparfaits, sont bien supérieurs.

Je rapprocherai de ce monument un fragment du même style et de la même époque, qui vient d'être découvert à Galata et qu'on peut voir près de la Tour des Génois.

Première face. — Colonnes torsées supportant un arc cintré. Le bas-relief qui remplissait ce cadre a été détruit. Au-dessus du centre, distribution de couronnes par deux hommes assis. A la hauteur des chapiteaux des colonnes torsées, à droite et à gauche, de manière à occuper deux angles du monument, escaliers, entre deux colonnes de petites dimensions.

Deuxième face. — Trois étages : Au premier, borne du cirque; quadriges montés par un cocher qui le presse de son fouet; personnage debout à côté des chevaux, les excite également avec un fouet. — Au second, cloche suspendue entre deux montants et frappée par deux hommes. — Au troisième, à droite, l'escalier signalé plus haut (face I); deux hommes portent un vélarium sous lequel on voit deux personnages plus petits.

Troisième face. — Deux quadriges montés par leurs cochers. A droite, personnage tenant et montrant une couronne. Deux bornes aux deux extrémités du bas-relief. — Le deuxième et le troisième étage ont disparu.

Quatrième face. — Premier étage, quadriges montés par son cocher; Un personnage, vêtu de la toge, s'avance vers lui et lui offre la palme du vainqueur. — Deuxième étage, personnage à cheval marchant de gauche à droite, s'avance vers une fenêtre ouverte où paraît le buste d'une femme. — Troisième étage, vélarium comme sur la seconde face.

Le monument est incomplet; nous n'en possédons que la base. Au-dessus du troisième étage de la quatrième face, on voit des bustes décoratifs; d'autres détails indiquent qu'une partie importante de la représentation a disparu.

Haut., 0<sup>m</sup>,77; l., 0<sup>m</sup>,57 sur une face, 0<sup>m</sup>,52 sur l'autre.

XXX. *L'Abondance*. — Bas-relief. Buste de femme; d'une main elle tient une hache à deux tranchants, de l'autre une corne remplie de

fruits. Robe serrée à la taille. Travail soigné, mais lourd et barbare. L'artiste a voulu représenter une figure délicate.

Musée des janissaires. Gauche. Pierre calcaire. (Haut., 0<sup>m</sup>,35; l., 0<sup>m</sup>,30.)

XXXI. *Bas-relief de Constant II (?)*.— Bas-relief beaucoup plus haut que large. Personnage debout, portant une longue robe sans ornement, et sur la tête la coiffure qu'on retrouve sur les monnaies de Constant II, (654-668). C'est une sorte de bonnet pointu que M. Sabatier croit être un casque grossièrement représenté. (G. Sabatier, *Numismatique byzantine*, Constant II, tome II, planche XXXV, et en particulier, figures 1, 2, 3, Constantin Pogonat, Héraclius et Tibère, fils de Constant II ont aussi porté cette coiffure. Tome II, planche XXXIV, figures 17, 21, 23, etc...) Cette œuvre est barbare, mais n'a rien de maniéré. Nous retrouvons cette coiffure étrange, mais plus élancée et rappelant tout à fait le bonnet persan, au numéro XXXII, fragment 4.

Sainte-Irène. S. F. Marbre gris foncé. (Haut., 0<sup>m</sup>,90; l., 0<sup>m</sup>,20.)

XXXII. *Bas-reliefs du Cirque*.— Trente bas-reliefs qui semblent une énigme, mais que leur incroyable barbarie rend dignes d'une sérieuse étude. Ce sont des plaques de pierre tendre d'une longueur moyenne de 0<sup>m</sup>,60 sur 0<sup>m</sup>,40 de hauteur. On y voit des personnages et des animaux sculptés avec une maladresse qui rappelle les produits les plus barbares des civilisations primitives. Cependant sur l'un de ces bas-reliefs on distingue très-nettement les lettres BIC.V.A///, qui nous reportent à une époque où le latin était en usage à Byzance. Quelques inscriptions de la basse latinité dont les *fac-simile*, beaucoup plus intéressants que les faits qu'elles rapportent, seront publiés ici même, sont gravées sur une pierre analogue à celle des documents qui nous occupent. Ces inscriptions offrent de plus avec nos bas-reliefs des points de rapprochement évidents pour les détails de l'ornementation et les procédés de gravure. Il faut aussi rappeler ici l'autel votif décrit sous le numéro XVII; les bas-reliefs dont nous parlons ne font qu'exagérer les grossiers défauts qui nous avaient déjà frappé sur une œuvre relativement ancienne, et à coup sûr contemporaine du paganisme. La décadence a marché à grands pas; mais dès le règne de Constantin elle était en rapide progrès, et on pouvait prévoir dès lors les œuvres étranges qu'elle produirait bientôt.

Quelques-uns de ces bas-reliefs sont sculptés sur deux faces, la face principale et une des faces secondaires. Mais ce n'est là qu'une exception. Il est probable que ces plaques de pierre se rejoignaient



les unes aux autres et formaient plusieurs frises continues. Les fragments sculptés de deux côtés auraient, dans cette hypothèse, occupé les extrémités des frises.

Voici la description des morceaux les plus remarquables :

1° Personnage sur un trône (formé de la chaise curule des Romains), vêtu du costume des empereurs byzantins; draperies amples et broderies. En face de lui, personnage vêtu d'une tunique serrée à la ceinture, lui apporte une corbeille remplie de présents; derrière lui deux autres personnages avec offrandes semblables.

2° Homme vêtu d'une courte tunique, s'approche d'un arbre. Au-dessus de lui, planchette sur laquelle sont trois têtes ou trois masques.

3° Deux autruches; au-dessus deux rosaces.

4° Deux guerriers, tunique serrée à la ceinture, bonnet en pointe; à gauche palmier, cf. XXXI.

5° Dromadaire.

6° Autruche; rosace au-dessus.

7° Cavalier vêtu d'une tunique.

8° Bas-relief à trois étages : homme à cheval, tunique ordinaire; — au second étage, chien à la course; — au troisième, chien identique au premier (hauteur, 0<sup>m</sup>,28; largeur, 0<sup>m</sup>,40). Deuxième face, plus étroite, 0<sup>m</sup>,18 : homme vêtu d'une tunique; du bras gauche il porte une corbeille.

Ces bas-reliefs se trouvent dans toutes les parties du Musée de Sainte-Irène et de celui des Janissaires.

Ces animaux asiatiques ou africains font penser que nous avons ici des représentations des jeux du cirque dans ce qu'ils avaient de plus original, quand les empereurs montraient au peuple les bêtes sauvages des parties les plus reculées de leurs États. Peut-être aussi faut-il y voir des monuments commémoratifs des guerres soutenues si souvent en Égypte et en Syrie. Quelle que soit l'hypothèse à laquelle on s'arrête provisoirement, il est naturel de croire que ces œuvres si étendues et qui, réunies, devaient former un vaste ensemble, décoraient un édifice important, probablement l'Hippodrome.

XXXIII. *Sarcophages des empereurs.*—I. Cour intérieure de Sainte-Irène. Deux grands sarcophages de porphyre, dont l'un entier; un sarcophage plus petit de *vert antique*.

II. Cour devant Sainte-Irène.

1° Sarcophage complet de porphyre;



2° Deux sarcophages sans couvercle;

3° Un couvercle de porphyre;

4° Fragment sculpté d'un sarcophage de porphyre sur lequel étaient représentés des génies célébrant les *vendanges sacrées*.

5° Obélisque de porphyre.

Tous ces sarcophages sont unis, décorés seulement d'une ou plusieurs grandes croix byzantines, d'une bordure étroite sans dessin et du monogramme du Christ. L'un d'eux est de forme ovale. Tous ceux désignés ici par le mot de *grands* mesurent plus de deux mètres de long sur un mètre et demi de haut.

Les couvercles représentent sur leurs deux faces les plus étroites le fronton des temples doriques.

Ces monuments proviennent de l'église des Apôtres qui, fondée par Constantin le Grand et restaurée plusieurs fois, fut dès l'origine destinée à recevoir les sépultures des empereurs. Une loi de Théodose II défend d'y admettre aucune dépouille qui ne soit pas impériale (1); il n'est fait d'exception que pour les patriarches. La mosquée du sultan Mahomet II occupe aujourd'hui l'emplacement du βυζαντινὸν πολυάνδριον (2).

Les sarcophages byzantins de porphyre n'ont été jusqu'ici que fort peu étudiés. C'est à peine si un observateur aussi curieux et aussi exact que Pierre Gylli, un voyageur aussi exact que Choiseul-Gouffier, en signalent, sans s'y arrêter, un ou deux. Cependant les auteurs du Bas-Empire considèrent ces monuments comme de la plus grande importance. Codinus, l'anonyme publié par Bandouri, entrent dans de longs détails sur l'église des Apôtres et surtout les sépultures qu'elle renfermait (3). M. le docteur Déthier, reprenant un travail commencé par Byzantios, a entrepris de consacrer à ces sarcophages

(1) Code Théodosien, loi 200.

(2) Cf. Byzantios, *Constantinople, description topographique, archéologique et historique*, en grec moderne, 2 vol. in-8. Athènes, 1851, p. 391. — Constantios, patriarche de Constantinople. *La Constantiniale, description de Constantinople*, dont il existe une traduction française sous ce titre : *Constantinople, ou description de Constantinople ancienne et moderne*, par un philologue et archéologue. Galata, 1846, un vol. in-16, p. 94. Une traduction anglaise de cet ouvrage, avec de nombreuses additions, vient de paraître à Londres : *Ancient and modern Constantinople*, translated by John Brown, secretary of the American Legation of the Sublime Porte. London, Stevens Brothers, 1868.

(3) Bandouri, *Imperium orientale sive antiquitates Constantinopolitanæ in quatuor partes distributæ*, 2 vol. in-fol., et dans cet ouvrage : *Anonymi patriæ sive originis urbis*.

une monographie étendue. Un court résumé de ses recherches est déjà connu du monde savant (1).

Outre les sarcophages de Sainte-Irène, M. le docteur Déthier a étudié, on peut même dire qu'il a découvert :

1° Un sarcophage de *vert antique*, conservé aujourd'hui dans la cour du Séraskiérat;

2° Deux fragments de porphyre au milieu d'une rue, près de la mosquée de Mahomet II;

3° Un sarcophage de *vert antique* près de la mosquée de Kilissé-Djami, qui occupe l'emplacement de l'ancienne église du Pantocrator.

Le savant archéologue attribue les sarcophages de porphyre, aujourd'hui connus, à Constantin I<sup>er</sup>, à Constance II, à Julien l'Apostat, à Théodose le Grand, à Arcadius (2), à Marius et à Pulchérie. Il croit pouvoir démontrer que Julien, sa femme et l'empereur Jovien ont occupé la même sépulture. Toute sa dissertation repose « sur l'étude des historiens, et en particulier du catalogue des sarcophages rectifié à l'aide d'un manuscrit inédit de Michel Aichmatolis, sur l'examen des monogrammes, de la marche rapide de la décadence dans l'ornementation et des dimensions quelquefois mentionnées par les annalistes. » Sur un seul monument, M. Déthier a trouvé trace d'inscription. En examinant les trous laissés par les attaches de métal qui fixaient les lettres d'or d'un sarcophage il a restitué la dédicace suivante :

D. MARCIA || NI. AVGVSTI PF ET  
AEL. PYLCH || ERIÆAYG. YX. EIVS

Quand à l'obélisque de porphyre, M. Déthier le regarde avec beaucoup de probabilité comme un débris du fameux tombeau de Constantin qui, ainsi que nous le savons, était décoré de douze monolithes en mémoire des douze apôtres.

#### XXXIV. CÉRAMIQUE.

Collection unique de briques byzantines avec monogrammes des empereurs.

(1) Voyez en particulier : *Moniteur universel*, 22 juin 1868.

(2) Pour cet empereur, M. le docteur Déthier conserve quelque doute. Il ne se décide pas encore à attribuer à Arcadius, à Eudoxie et à Théodose II leurs sarcophages respectifs.

## XXXV. INSCRIPTIONS.

1° Inscription bilingue en l'honneur d'Eudoxie, plusieurs fois publiée, et en particulier en 1857 par M. Otto Frick dans le *Journal archéologique* de Berlin.

2° Inscriptions latines de la basse époque, dont nous publierons ici même les *fac-simile*.

3° Épitaphes chrétiennes dont la plus importante est celle qui suit, gravée avec soin et d'une lecture certaine, la première ligne exreptée.

+Π////////ΩΤΠΩΗΡ///Ε  
 ΠΕΠΝΕΥΜΑΕΤΟΥ  
 ΑΑΒΑΡΙΟΥΝΑΜΝ  
 ΤΕΨΗΧΗΜΑ  
 ΡΙΑΜΝΣΟΥ  
 ΦΙΑΝΤΑΣΜ  
 ΤΟΝΜΜΟΥΝΣΟΥ  
 ΧΟΥΚΝΜΩΙΡ

Toutes les lignes, sauf la première, sont complètes.

Plaque de marbre. (Haut., 0<sup>m</sup>,40; L., 0<sup>m</sup>,29.)

4° Fragment d'une architrave.

ΝΑΜΑΡΤΩΛΩΝ  
 ΘΗΝΑΙΤΗΝΕΥΧΗ

Marbre blanc. Pierre brisée à droite et à gauche.

5° Fragment considérable, vingt-neuf lignes, d'une inscription relative aux droits que devaient payer les bateaux dans la Propontide, VI<sup>e</sup> siècle.

---

Comme on le voit, le Musée de Sainte-Irène, malgré ses proportions encore modestes, peut fournir à l'archéologue d'intéressants objets d'étude. Ses statues archaïques sont des monuments d'une haute valeur; un bas-relief comme celui qui a été découvert près du tombeau de Mausole doit être compté parmi les œuvres excellentes

du pur génie hellénique ; la tête de serpent détachée de la colonne de Platée restera toujours une des reliques précieuses de l'art grec, déjà parvenu à travailler le bronze avec une remarquable perfection. A côté de ces morceaux de premier ordre, vingt bas-reliefs sont d'un incontestable secours pour les recherches d'archéologie figurée. Enfin, et là est peut-être le mérite principal de la nouvelle collection formée par la Sublime Porte, l'art byzantin y est représenté par des œuvres très-variées.

La série des sarcophages de porphyre est unique : il faut se hâter de lui consacrer l'étude spéciale qu'elle mérite. Les bas-reliefs n'ont pas moins d'intérêt. Ils nous révèlent à quelle médiocrité était tombé le goût byzantin : ils nous montrent que la numismatique ne nous trompe pas et que le Bas-Empire romain, ainsi que ses médailles nous en avertissent, revenait à grands pas, dès les premiers jours, vers la barbarie. Beaucoup des produits de l'art à cette époque semblent les œuvres de peuplades sauvages à peine sorties des misères de la vie primitive : et cependant les ouvriers ont sous les yeux, dans l'Hippodrome et partout, dans la nouvelle Rome, les plus belles dépouilles des sanctuaires helléniques ; comme les grammairiens, du reste, et les annalistes, ils écrivent leurs complications au sortir de ces écoles où l'antiquité tout entière vient de passer sous leurs yeux.

Jamais décadence n'a été plus intéressante, parce que jamais la médiocrité de l'esprit, la décrépitude et la sénilité de tous les sentiments n'ont obtenu chez aucun peuple la faveur de se varier et de s'accroître pendant plus de onze cents années. On néglige l'histoire byzantine ; elle offre un phénomène unique, des sujets d'étude qu'on ne trouverait nulle part ailleurs aussi originaux et aussi riches.

Au lieu de détourner les yeux du spectacle que présente ce vieil empire, il faut lui savoir gré d'étaler longuement, et avec des nuances toujours attachantes, sa faiblesse et ses pauvretés. A ce point de vue, une patiente étude de la sculpture grossière du Bas-Empire est importante. Il n'est pas un des bas-reliefs de Sainte-Irène qui ne permette de mieux saisir les traits particuliers et les périodes de cette décadence, qui n'aide à la faire revivre dans toute sa curieuse réalité.

Ce charme est encore doublé, si on considère que cette déchéance n'est pas sans grandeur. Le Bas-Empire vit onze siècles : durée peu commune pour un empire. Durant ces années qui semblent ne devoir pas finir, il est sans cesse battu par le flot des invasions. Envahis de toutes parts, réduits pour tout domaine à leur capitale, pour toute armée à cinq mille hommes, les Césars résistent encore et le dernier

d'entre eux tombe devant l'ennemi comme un dictateur romain. La scholastique règne partout, et cependant l'antiquité est si bien dans l'esprit de ces hommes dégénérés, que le jour où ils la montrent à l'Occident le moyen âge s'enfuit devant les splendeurs de la renaissance. L'art n'existe plus; mais cette prodigalité d'objets précieux, ce luxe, cette profusion de couleurs brillantes, d'or, de bijoux et de draperies, où se complait la cour des Isauriens comme celle des Paléologues, ne sont pas sans rapport avec le goût du beau. Les innombrables peintures des églises conservent quelque chose de la grandeur et de la simplicité antique; et dans un autre ordre, au lendemain de la conquête, Mahomet trouve un Grec pour élever à l'exemple d'Anthémios un temple digne par ses belles proportions du fondateur d'un grand empire. Le sentiment moral s'efface, et pourtant à chaque page l'histoire nous offre des délicatesses de conscience, des raffinements de mysticisme, des subtilités de tendresse et de dévouement qui étonnent d'abord, mais qu'on a peu de peine à admettre, qu'on est même près de comprendre, quand on a vu à Ravenne, dans l'église de Saint-Vitalis, cette double mosaïque monumentale où revivent les dames d'honneur de Théodora et les courtisans de Justinien. N'est ce pas du reste le Bas-Empire qui nous a laissé ce code des iconoclastes, précurseur sur tant de graves sujets du progrès moderne? Le mot de ces perpétuelles antithèses nous échappe; mais la science voudra le saisir, et, en poursuivant ce bel objet, elle ne devra pas moins à l'étude des productions de l'art qu'à celle des historiographes et des scholastiques.

Le Musée de Sainte-Irène est fondé. Rien n'est plus facile que d'enrichir une pareille collection, un simple désir suffit. Le gouvernement de la Sublime-Porte ne voudra pas s'arrêter à ces débuts de bon augure. Il recueillera et sauvera de la destruction tant de belles statues, qui, selon le mot d'un délicat du *xiii<sup>e</sup>* siècle, parlant non des Turcs, mais des Francs, « martelées, brisées, frappées de blessures irréparables et souvent mortelles, viennent chaque jour augmenter le martyrologe sacré des œuvres d'art. » Il recueillera de même les restes de la sculpture byzantine, et il fournira ainsi des éléments précieux à une étude nouvelle, plus approfondie et plus sympathique, plus digne de l'intelligence et du bon sens de la critique, du grand empire que fonda Constantin et qui ne disparut que tant de siècles après lui, comblé, accablé de jours, devant une puissance qui allait soumettre l'Orient tout entier.

ALBERT DUMONT



---

# DES INSTRUMENTS

CLASSÉS SOUS LE NOM

DE HACHES DE PIERRE ET DE HACHES DE BRONZE

---

On s'est plu, jusqu'à ces derniers temps, à faire passer à nos yeux pour d'horribles tueurs d'hommes, les premiers habitants de la Gaule. Ils sacrifiaient d'innombrables victimes, dans des corbeilles d'osier, à leur exécrable dieu Teutatès, farouche idole qui cachait au fond des bois sombres les terribles mystères de son culte. Ils égorgaient des milliers d'êtres inoffensifs, sur des autels de pierre. Leur faucille d'or ne devait servir qu'à fouiller les entrailles des victimes humaines. Tout chez ces peuplades féroces, depuis le sayon du paysan jusqu'à la blanche robe des prêtres, était taché de sang.

Grâce aux recherches des savants, Teutatès est devenu *Tud tad*, le Père du peuple. Les *dolmens* se sont transformés en chambres funéraires, pieux hommages rendus à ceux qui ne sont plus; les *cromlechs*, en cercles d'initiations. Sous le tertre vert, Merlin peut désormais dormir en paix mieux que le Pharaon sous sa pyramide, et, le front rayonnant, *Tal iesin*, nimbé comme Osiris, nous donnera peut-être un jour la clef des cercles astronomiques de la grande caverne dont il se vantait de comprendre les symboles (1). On a déchiffré le zodiaque de Dendérah, pourquoi n'arriverait-on pas à lire les signes de Gavrinis? La faucille du Belek coupe le sèlage, le gui ou la verveine, et ne tue plus désormais. Près de la *Pierre du souvenir*, les fils oublieux des vieux bardes, au lieu des images de mort, contemplent

(1) Je connais le sens des signes qui sont gravés sur la grotte du Grand-Druide (Henri Martin, t. I, p. 66, *Hist. de France.*)

fièrement au contraire la manifestation énergique de ce qui est la vie par excellence.

Reste une erreur grossière que certain collectionneurs, hommes de l'ornière, tendent à accréditer de plus en plus, c'est celle qui fait donner à tous les *celtæ* que l'on découvre, à tous les coins de bronze que l'on déterre, le nom complètement faux de haches de pierre et de haches de bronze. Nous allons essayer de détruire cette erreur, apportant ainsi notre modeste pierre au grand monument de la réhabilitation de ceux qui furent autrefois nos pères.

A tout bien considérer, il n'y a jamais eu au monde que deux races distinctes : la race qui pense, cherche et marche toujours; la race qui frappe, s'empare, s'implante et s'établit.

Les Gaulois qui s'en furent partout, jusqu'aux pointes, jusqu'aux finistères d'Espagne, de Cornouaille armoricaine et de Cornouaille insulaire, les Gaulois qui mirent au delà, tant leur désir était d'avancer encore, leur paradis, *Avalou*, l'île aux jardins fleuris comme l'oasis délicieux de Mouter-Kah, la terre divine d'Egypte, appartenaient à la première race. L'instrument sacré qu'ils ont laissé derrière eux, ne peut, ne doit jamais avoir été en principe un instrument de mort, un casse-tête.

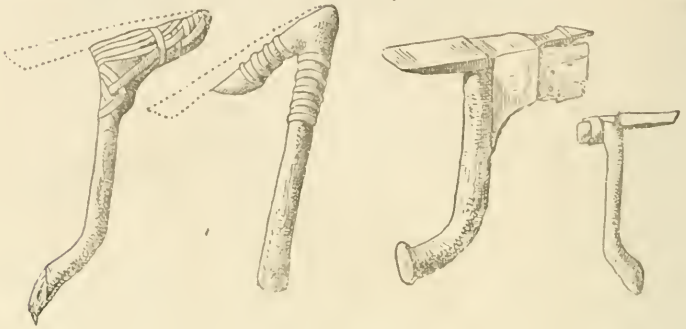
L'homme qui trouva la première coupe dans le premier lotus flottant, le premier vase à libation dans le premier pistil, celui auquel il faut toujours remonter quand on s'occupe des temps préhistoriques, lorsqu'il voulut creuser la terre, après s'être servi de ses mains, prit le caillou brisé du rivage et l'utilisa pour sa besogne, inventant de la sorte le premier instrument de travail.

Remplacez la main par un bois aplati, le bras par un manche, les doigts par une ligature, et vous avez en effet cet instrument : nommez-le comme bon vous semblera. Dans un temps où les savants appellent l'alignement de Karnac, le peulvan de Locmariaker, la butte de Tumiac ou les pierres trouées de Kermario, des monuments *mégolithiques*, nous n'oserions hasarder de nous-même la moindre dénomination ; elle ne pourrait d'ailleurs être tirée que d'un idiome ancien qui ne passerait certainement pas à leur hellénique censure.

L'outil trouvé, les familles en se dispersant en répandirent l'usage dans le monde entier : nous le retrouvons sur toute la surface du globe. Que les amis de l'unité de race en prennent acte, si bon leur semble.

Le Musée égyptien du Louvre en est plein ; il y en a de grands entourés de bandes de lanières, liés, tressés, ficelés. Sur les rives

du Nil on ne pouvait ignorer cet art du ligement : tout ce qui en arrive témoigne suffisamment de l'habileté de ces peuples, de l'adresse de ces races en ce genre.

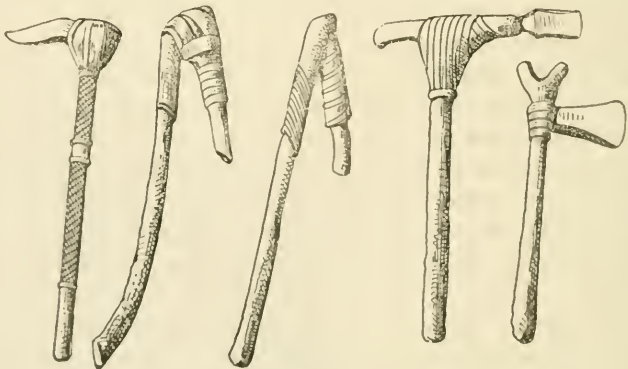


Instruments égyptiens (Musée du Louvre).

Il y en a de petits, d'une fabrication postérieure, en bronze, aussi bien qu'en silex et qu'en jade.

Le mode d'emmanchement une fois trouvé, on l'utilisa à tous les besoins du travail. Après en avoir fait une charrue, on en fabriqua sans nul doute une bêche, un ciseau de charpentier et le reste.

Mais l'Égypte n'en a pas le monopole. Le musée ethnographique en regorge.



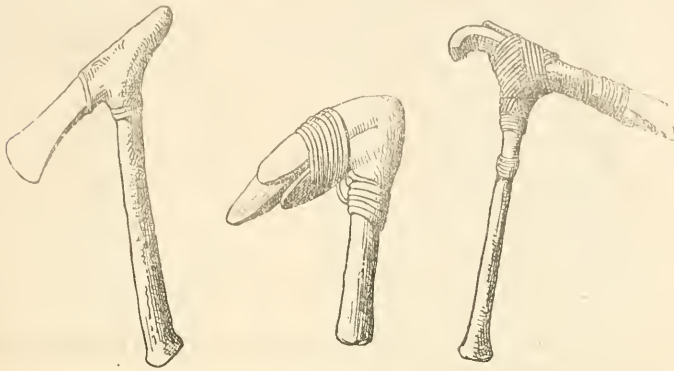
Instruments sauvages du musée ethnographique (Musée du Louvre),  
1173 - 1216 - 1687.

L'absence complète de catalogue dans cette partie si intéressante

pourtant du vieux Louvre, nous force à ne désigner que par des numéros les objets que nous indiquons.

Nous en trouvons naguère un grand nombre à l'exposition des colonies portugaises, au Champ-de-Mars, l'année dernière.

Les voyageurs en rapportent sans cesse de la Nouvelle-Calédonie, de la Nouvelle-Zélande, de Taïti, de partout.



Instruments sauvages. (*Histoire des voyageurs*, t. II et IV.)

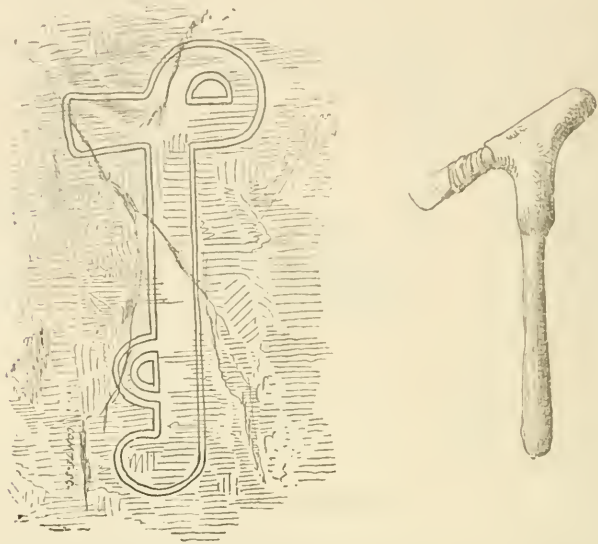
La vitrine enfin de l'exposition suisse (provenances lacustres) en possédait un très-curieux spécimen, emmanché de la même façon que ceux dont nous venons de tracer les croquis.

Nos charnues provinciales, l'*arau* du Poitou, dont M. Malagutti réclame l'introduction, nécessaire selon lui dans les pays de landes pour le défrichement premier, le *binot* des Belges, l'*haken* (hascia?) allemand, en ont religieusement conservé la forme. Et si l'on veut bien regarder le fameux bas-relief qui décore le dessous de la grande pierre de *la Table des marchands*, bas-relief sur lequel on a déjà fait tant d'hypothèses, on pourra peut-être y retrouver une trace de l'instrument primitif dont nous parlons.

Non, ce ne fut pas un guerrier auquel on consacra cette belle tombe, ce fut à un civilisateur, Orphée breton, Gwiou peut-être père de Gwened (1), qui enseigna sans doute aux siens la culture de la terre, et que chantèrent après sa mort les bardes de Carnac et de la petite mer. Ce devait être pour conserver la mémoire d'un tel homme que se dressa le *menhir* le plus grand qui existe en France,

(1) En breton, Vannes se dit Gwened. On sait que Gwiou est le Prométhée gaulois. (Voir Henri Martiu, *Histoire de France*, p. 55, t. I.)

*menhir* auquel la légende avait attaché jusqu'à nos jours le mythe de la grande indépendance armoricaine. « Le jour où cette pierre tom-



bera, disait-elle, la Bretagne ne sera plus libre. » Ce fut vers l'époque de la Révolution, avec les franchises de la duchesse, que s'écroura la pierre druidique. Que conclure de tout ce qui précède?...

Que ce ne fut pas pour tirer du sang à son semblable que le Celte entailla la pierre, la polit, l'emmancha, mais bien pour demander au sol les richesses qu'il tient en réserve pour ceux qui viennent les y chercher à la sueur de leurs bras et de leur front (1).

Un jour sur la colline parut le casque du centurion romain. un jour derrière le fleuve se montra, brandissant sa framée au-dessus de son bouclier blanc, le fauve conquérant du Nord. Ils demandaient, eux qui n'avaient pas sué sous le soleil, les reins courbés sur la terre, leur part de moisson. Le Celte défendit sa terre, semblable

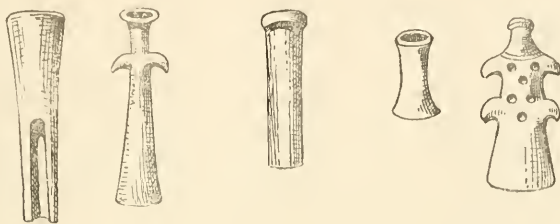
(1) Cette hypothèse a le grand tort de détruire complètement la théorie des hautes vives, qui expliquait à sa manière la grandeur et la petitesse des différents objets qui font le sujet de cette étude. Mais qu'importe ! Où donc est le mal d'élever à nos aïeux l'invention sangrenue de ce culte de l'offrande inutile d'objets appendus dans les sanctuaires ? où donc est le mal de ne pas assimiler la ferveur des Celtes pour la belle Koridwen à la dévotion des âmes béates pour les au els privilégiés ?



alors à ces paysans de la Vendée qui emmanchèrent leurs faux à des piques, semblable aux Polonais de la dernière guerre de l'indépendance; sans doute il saisit de la main l'outil sacré pour le lever sur la tête de l'agresseur et trouva forcément une manière différente de s'en servir.

Mais avant ce jour le *celtie* n'était pas une arme de combat; telle est du moins notre inébranlable conviction.

Lorsque survint le bronze, il affecta dans ses formes les plus anciennes un caractère d'identité parfaite avec l'outil de pierre.



Musée de Cluny.

Musée égyptien.

Coins de bronze.

Les raisons que nous avons données précédemment pour l'emmanchement supposé de la hache de pierre sont donc absolument applicables à celui de la hache de bronze dans ses principaux types (1). Quant aux coins innombrables, percés de trous carrés, munis d'anneaux qui diffèrent complètement de ceux dont nous avons esquissé plus haut les principales formes, leur usage est tellement naturel que nous nous étonnons à bon droit qu'on ait essayé jusqu'ici d'en faire autre chose que des bas de lance, de javelots ou de piques.

Les armes sauvages en sont encore munies; la grande lance que tient en main le Touareg, assis sur son dromadaire, au milieu des

(1) Un homme dont je dois me montrer heureux, dans cette circonstance, d'avoir l'adhésion, M. de Saulcy, me fait remarquer que la houlette du berger garde encore de nos jours dans son fer le souvenir de ces coins de bronze. La houlette fut la première arme des pasteurs, la première défense contre les bêtes féroces; le *gais* gaulois dut en prendre évidemment la forme.

Est-ce que les rois pasteurs ne furent pas les premiers chefs des anciennes races, des anciens clans; est-ce que les princes des Grecs, ou du moins ceux que, dans notre ignorance, nous appelons princes et qui n'étaient que de grands chefs de famille comme celui du chant de Nominé, ne se faisaient pas un honneur de s'intituler *Pasteurs de peuples*?

plaines du Sahara, se termine d'une façon analogue; celle enfin que le Kabyle jette en terre à la porte de la cité, lorsque, ainsi que le Gaulois de César, il proclame l'ouverture du jugement ou de la djemma, n'en diffère pas davantage.

Il suffit du reste de parcourir les galeries du premier étage au Musée d'artillerie de Saint-Thomas-d'Aquin pour se convaincre *de visu* de la persistance de cet usage du bas de lance. Parmi les collections si remarquables de hallebardes, de pertuisanes, de fauchards, de guisarmes et de piques de guerre qui ornent ce musée, un très-grand nombre, même dans les âges les plus modernes, sont armées d'une façon conforme à l'antique tradition dont nous cherchons l'origine.

Revenons à nos Celtes.

L'esprit de guerre ayant remplacé l'esprit de paix, l'herbe d'or fut fauchée, le laboureur chanta le chant du glaive bleu, roi de la bataille, et demanda à son tour cœur pour œil et tête pour bras, sang pour larmes et mort pour blessure (1). L'outil se transforma!

Que de choses ont subi cette dure loi! La fleur du lotus, elle aussi, n'était-elle pas devenue le fer de la lance franke?

La faute n'en doit pas être rejetée sur le défenseur de sa patrie, elle est tout entière au conquérant. Nous n'avons su l'histoire des Gaulois, nous ne l'avons étudiée que dans les récits de ses plus féroces ennemis.

Je ne vois pas la preuve réelle de certitude; un jour viendra peut-être où l'outil sanglant placé comme symbole du druidisme par tous les écrivains anciens et modernes, sera remplacé par le tertre de gazon des Védas; où le cadavre pantelant couché sur le soi-disant dolmen disparaîtra pour faire place à l'*arani*, d'*agni* le grand éclaireur; où le sacrifice, au lieu de s'adresser à un dieu buveur de sang, s'offrira dès le lever du soleil au *Belen Tou*, au divin Indra de l'Inde; où le sélage breton cueilli par des femmes sur la colline, à la lumière de la lune, suivant le rite hindou, remplacera et expliquera le *soma* brahmanique, le *havis* asiatique.

Le culte du *Père feu* des séries doit se retrouver quelque jour (2).

Comme le fils maudit de la légende biblique, nous nous sommes plu jusqu'à ce jour à cacher les vertus de nos pères, à montrer à nu tous leurs vices.

(1) *Barzas-Breis*. — *La Danse de l'épée*.

(2) Plus on cherche à comprendre le peu qui nous reste de traditions celtiques, plus on entre, ayant rejeté toute préoccupation religieuse, dans l'esprit des

Elles étaient pourtant belles les vertus de ceux qui prirent pour première triade un dieu, une Vérité, et un point de Liberté. Ils n'étaient pas des monstres ceux devant qui tremblèrent étonnés Alexandre et César. Non, on peut revendiquer à juste titre pour eux la qualité d'hommes dans la plus grande acception du mot.

Nous n'avons pas à en rougir. On les a calomniés; il est de notre devoir de les défendre.

#### HENRI DU CLEZIOU.

hommes de ce temps, plus on trouve de rapprochements avec les écrits des brahmes.

Peredur, le chevalier de la coupe, avec sa bien-aimée à la face noire qui lui donne rendez-vous au delà du Gange, est indien.

Le seigneur Nan et la Korigan de la fontaine sont indiens.

La marche de la cavalcade d'Arthur dans les nuages est imitée de celle des Maruts, archers de Vichnou.

Enfin, sur la montagne Noire, non loin de Gourin, se trouve un cromlech avec autels de terre, cercles de gazon et le reste, dont les pâtres n'approchent qu'en tremblant, où l'on se plairait, tant la convenance du lieu vous attire, à sacrifier *a agni* en allumant le feu de la Saint-Jean.

---

---

# ÉTUDES

## SUR LA PLACE CHRONOLOGIQUE

DE LA

### XXII<sup>E</sup> DYNASTIE ÉGYPTIENNE

---

LETTRE A M. LE VICOMTE DE ROUGÉ,  
Membre de l'Institut.

Monsieur,

Quoique vous n'ayez aucune sympathie, je le sais bien, pour les faiseurs de systèmes chronologiques, vous accepterez cependant, je l'espère, des études sur quelques parties de la chronologie égyptienne, surtout quand les monuments égyptiens forment la base du travail.

Vous avez vous-même donné un bel exemple, dans vos *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*, de la manière dont on doit faire de telles études, et j'espère que vous daignerez accepter le faible essai par lequel j'ai voulu vous suivre.

C'est de la xxii<sup>e</sup> dynastie que je veux parler. M. Lepsius a spécialement traité de cette dynastie dès l'an 1856 (2) et un peu plus tard M. Brugsch dans *l'Histoire d'Égypte*; mais la grande importance qu'a cette dynastie pour la chronologie doit être mon excuse pour la traiter de nouveau et pour essayer une nouvelle solution de cette question compliquée.

Pour le dire en un mot, j'ai la conviction que la xxii<sup>e</sup> dynastie,

(1) Nos lecteurs voudront bien se rappeler que la langue française n'est pas la langue maternelle de M. F. Lieblein. (*Note de la rédaction.*)

(2) *Abhandlungen der königl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1856.

commençant avec Scheschonk I<sup>er</sup> sous les derniers rois impuissants de la xx<sup>e</sup> dynastie, règne simultanément avec la XXI<sup>e</sup> et la XXIII<sup>e</sup> dynastie jusqu'à l'époque où Bocchoris, de la XXIV<sup>e</sup> dynastie, à la fin du règne de Scheschonk IV, en l'an 684 av. J.-C., succède dans la royauté d'une partie de l'Égypte, et Taharka dans celle d'une autre partie. Le temps de Scheschonk I<sup>er</sup> est bien déterminé par la prise de Jérusalem sous Réhabéam. Le commencement de la XXII<sup>e</sup> dynastie est ainsi un point fixe que je ne crois pas aujourd'hui qu'il soit permis de déplacer (1). La fin de cette dynastie est pour moi un point aussi bien fixé : Scheschonk IV a, ainsi que je le ferai voir, cessé de régner l'an 684 av. J.-C. La dynastie bubastite embrasse ainsi un temps de 300 ans à peu près, c'est-à-dire depuis l'an 691 jusqu'à l'an 684; mais tous les rois n'ont probablement pas régné de suite. Les dynasties qui, d'après Manéthon, étaient légitimes, représentent dans sa liste de rois le fil chronologique, et il n'a mentionné les rois bubastites que parce qu'ils étaient trop puissants pour être passés sous silence; mais il a du reste diminué leur importance, et par conséquent leurs années de règne, autant qu'il lui était possible.

Voici comment je pense qu'il faut arranger les dynasties collatérales, ainsi que je l'ai proposé dans mon *Ægyptische Chronologia*, il y a quatre ans :

Les dynasties légitimes d'après Manéthon.	Les dynasties contemporaines jugées illégitimes de Manéthon.
XIX <sup>e</sup> dynastie, 209 ans, 1231—1022	
XX <sup>e</sup> — 135 — 1022— 887	XXII <sup>e</sup> dynastie..... 961—684
XXI <sup>e</sup> — 114 — 887— 773	(avec de grands intervalles).
XXIII <sup>e</sup> — 89 — 773— 684	XXV <sup>e</sup> dynastie..... 706—666
XXIV <sup>e</sup> — 6 — 684— 678	Taharka règne seul et à
XXVI <sup>e</sup> — 151 — 678— 527	Memphis..... 687—666

Ce sont particulièrement deux inscriptions qui militent en faveur de cette disposition, à savoir : le n<sup>o</sup> 2254 dans la salle d'Apis du Musée du Louvre, et la liste généalogique du prêtre Ra-num-het, publiée par M. Lepsius (*Denkmæler*, III, 273).

(1) Dans mon livre : *Ægyptische Chronologia*, j'ai émis l'opinion que S'is'ak fût Ramsès III, qui aussi porte le nom Susach. Mais j'abandonne cette hypothèse aujourd'hui.



La stèle d'Apis du Musée du Louvre, n° 2254, donne la généalogie suivante :


1.  (1) *Ann.*

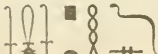
2.  *Šcha em-uas.*


Il vivait probablement pendant les dernières années de Ramses II.


3.  *Un.....*

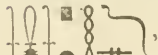
4.  *Psmen.....*


5.  *Neb-meh.*

6.  *Ptah-t'es* (2).


7.  *Hor-anch-u-is.*


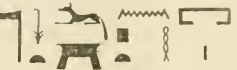
8.  *Ra mi nt-n  
chonsu pe chrot Ptah-mi.*

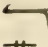

9.  *Ptah-t'es.*

10.  *Pa-neter hon.*


11.  *Hor-ut'a.*


12.  *Pa-neter-hon.*


(1)  est ici pour . Ce mot remplace la série des titres du personnage, quand ils sont semblables à ceux du précédent.

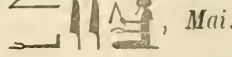
(2) Il est possible que l'original (stèle d'Apis n° 2254, Musée du Louvre) ait  *nas.* mais ma copie donne .




*trato dei monumenti Egizii* de M. Orcutti). Sur la stèle n° 46, on trouve, parmi les cinq fils de celui qui « écoute la justice dans la salle de la justice Hai » ()

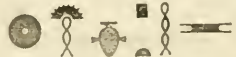
*Setem ma m hes-t ma-t Hai*, un fils qui s'appelle 

*Aaa*. Sur l'autre stèle, n° 72, est représenté 

*Uib per Aaa*, fils d'une personne nommée , *Mai*.

Ces deux stèles semblent appartenir aux temps des dynasties thébaines, et puisque je n'ai pas trouvé le nom d'Aaa ailleurs, je pense qu'il n'était usité qu'aux temps indiqués. Le nom 

*Scha em uas*, ainsi que le nom Aaa, nous conduisent tous les deux aux temps de Ramsès le Grand (1), qui, d'après moi, a régné de l'an 1180-1114.

La seizième génération de la stèle n° 2254 est représentée par un prêtre , *Ra-uah-het Ptah-mi*, qui certainement n'a pas vécu avant Psamétik I<sup>er</sup>. Si nous supposons que la deuxième génération ait vécu sous les derniers temps de Ramsès le Grand et la seizième génération sous ceux de Psamétik I<sup>er</sup>, nous concluons que quinze générations ont vécu depuis environ l'an 1120 jusqu'à environ l'an 620 avant J.-C., d'après ma chronologie, ou dans cinq cents ans, ce qui concorde merveilleusement avec l'usage de compter trois générations par siècle; tandis que, d'après la chronologie de M. Lepsius et celle de M. Brugsch (Ramsès II en 1407-1341 et Psamétik en 665-614), ces mêmes quinze générations ont vécu plus de sept cents ans, ce qui fait deux générations par siècle.

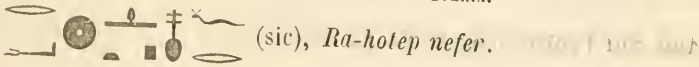
L'autre inscription, qui semble indiquer le temps qui sépare les rois de la xxii<sup>e</sup> dynastie de ceux de la xix<sup>e</sup> dynastie, est la liste chronologique du prêtre Ra-num-het, dont M. Brugsch a fait mention dans l'*Histoire d'Égypte*, p. 259 sqq., et M. Devéria dans son *Mémoire sur le monument de Bakenchonsu*, p. 27 sqq (2). Elle se trouve dans

(1) Toutefois il faut remarquer que le nom Scha-m-uas a été usité avant le temps de Ramsès II, car une personne sous Totmès III se nommait ainsi (voy. Lepsius, *Denkmal*, III, 43). Cf. aussi le prince et fils d'A-men-hotep II (*Königsbuch*, n° 355); mais je pense qu'on ne trouve pas ce nom après le temps de Ramsès II, et c'est ce fait qui nous intéresse ici.

(2) *Mémoires de l'Institut égyptien*, t. 1.

Leps., *Denkm.*, III, 275, et donne la filiation suivante en commençant avec Ra-hotep-nofré :

1. Donne naissance à Bak-en-chousu sous Har-m-heb (xviii<sup>e</sup> dynastie), en fonction jusqu'à l'an 43 au moins de Séti I<sup>er</sup>. DEVÉRIA.



2. Né sous Har-m-heb, en fonction sous Séti I<sup>er</sup> et au moins jusqu'à l'an 19 ou 27 de Ramsès II. DEVÉRIA.



(Il est mort environ l'an 1160, c'est-à-dire l'année vingtième de Ramsès II.)

3. Nom thébain. Ce personnage dut entrer en fonction après son père, sous Ramsès II. DEVÉRIA.



4. *Nefer-mennu.*

5. *Mi.*

Un architecte du même nom et d'origine thébaine vivait sous la xvi<sup>e</sup> ou la xx<sup>e</sup> dynastie (Leps., *Denkm.*, 142, i). DEVÉRIA.

6. ... .. (?) ... ..

7. *Pepi.*

8. *Amen-her-p-menfi.*

Titres du sacerdoce de Thèbes, pouvant faire supposer que ce personnage vivait sous une des dynasties diospolitaines. DEVÉRIA.


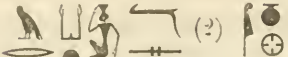

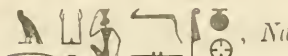

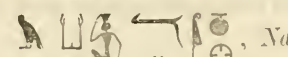

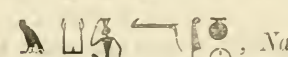
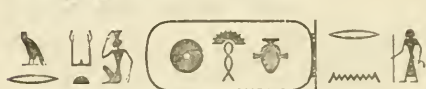


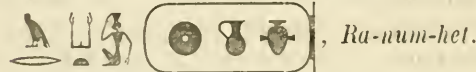
9. L'an 21 de Scheschonk I<sup>er</sup> :



Il est mort en 940.

10. (?) *Mer mer.*


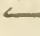
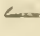
11. *Hor-m-saf.*

12.  (1), *Pa-habu*.
13.  (2), *Nas-s'u-nu*.
14.  , *Pa-habu*.
15.  , *Nas-s'u-nu*.
16.  , *Pa-habu*.
17.  , *Nas-s'u-nu*.
18.  , *Pa-n-habu*.
19.  , *Nas-su-nu*.
20.  , *Ra-nah-het ran-ocr*.
21.  , *Anch-Psammetik*.
22.  , *Ahmes-si-neit*.
23.  , *Ra-num-het*.

(Il mourut environ l'an 30 de Darius, en 490 av. J.-C.)


M. Brugsch dit à l'endroit cité : « Il n'y a pas le moindre doute pour nous qu'un des deux Hor-em-bes(?)-f soit identique à l'architecte de Sesonchis I<sup>er</sup>. » En admettant, avec M. Brugsch, que le premier de ces deux personnages, qui dans notre liste représente la neuvième génération, a vécu sous Scheschonk I<sup>er</sup>, nous avons entre

(1) Lepsius a  , c'est probablement .

(2) Lepsius donne tantôt  , tantôt  ; j'ai écrit partout ici .



l'an vingt et un de Scheschonk I<sup>er</sup>, dans lequel Hor-em-sa-f (1) est mort, et l'an 30 de Darius, jusque auquel Ra-num-het fut en fonction, c'est-à-dire entre l'an 940 et l'an 490 avant J.-C., ou dans quatre cent cinquante, quatorze générations, ce qui est en parfaite harmonie avec la durée supposée des générations. M. Brugsch a démontré cela, mais nous faisons un pas plus loin. En remontant dans la liste généalogique du premier Hor-em-bes-f jusqu'à

 *Murkat Bak-n-chonsu*, nous avons sept

générations entre la mort du premier et celle du dernier, par conséquent l'architecte Bak-en-chonsu serait mort environ l'an 1170, la mort de Hor-em-sa-f tombant dans l'année 940. Mais quel est cet architecte Bak-en-chonsu? M. Devéria semble penser que c'est le

même que   
*Erpa-ha nuter-hon tep en A-mon Bak - n - chonsu*

dont la stèle se trouve dans le Musée de Munich. M. Devéria corrobore cette supposition en ajoutant à l'égard de l'architecte Mi, qui était le fils du petit-fils de l'architecte Bak-en-chonsu et qui, par conséquent, vivait environ cent ans plus tard que celui-ci : « Un architecte du même nom et d'origine thébaine vivait sous la xix<sup>e</sup> ou la xx<sup>e</sup> dynastie (Lepsius, *Denkmal.*, III, 142). » Or, s'il était tout à fait certain que le Bakenchonsu de la liste généalogique de Ranum-het fût identique au grand prêtre Bakenchonsu de Munich, j'aurais une preuve infaillible pour ma chronologie. Car le grand prêtre Bakenchonsu était en fonction sous Sêti I<sup>er</sup> et vécut encore vingt ans environ sous Ramsès II. D'après ma chronologie, il serait, par conséquent, mort environ en 1160 avant J.-C.; Hor-em-bes-f, qui dans la liste représenterait la septième génération, a vécu jusqu'à l'an 940; nous avons ainsi deux cent vingt ans pour sept générations, ce qui, encore une fois, est en parfaite harmonie avec la durée ordinaire des générations, surtout quand on se souvient que le grand prêtre Bakenchonsu mourut très-vieux, de sorte que son fils devait avoir environ cinquante ans à la mort du père.

Mais malheureusement il n'est pas bien établi que ces deux Bakenchonsu soient la même personne; au contraire, on peut faire de fortes objections contre cette identité. Le père du grand prêtre Bakenchonsu n'est pas indiqué sur son monument biographique de

(1) On sait aujourd'hui que la prononciation restée douteuse *bes* (?) doit être changée en *sa*.

Munich, de sorte qu'il n'y a rien quant à ce point qui s'oppose à la supposition que le grand prêtre Bakenchonsu soit identique à l'architecte Bak-en-chonsu, fils de l'architecte Ra-hotep-nofr: mais si le dernier véritablement était grand prêtre, il serait bien étrange que Ranumhet donnât à un de ses plus illustres ancêtres l'humble titre d'architecte, au lieu de celui de grand prêtre.

J'ai du reste trouvé le nom Bakenchonsu une fois à Turin et deux fois à Berlin. A Turin, c'est une femme qui porte ce nom sur un cercueil, n° 5, dans Sala, à Mezzogjorno; elle est dite :



Mais elle ne nous intéresse pas ici, si ce n'est parce qu'elle porte le même nom. Dans le Musée de Berlin, les cercueils n°s 8-10 de la salle astronomique-mythologique donnent la généalogie suivante :



Dans la salle historique du même musée, il se trouve une base d'une statue (1), sur laquelle on lit les noms d'un père et de son fils :



De ces deux Bakenchonsu de Berlin, le dernier semble être iden-


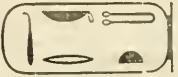
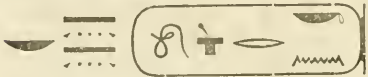
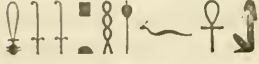
(1) Cf. *Uebersichtliche Erklärung ägyptischer Denkmäler des k. k. neuern Museums zu Berlin*, von H. Brugsch, 1850. P. 34, n° 2.




C'est ici le lieu de remarquer que les dates de Manéthon, au moins pour ces temps, ne nous peuvent pas guider; les dates des inscriptions égyptiennes ne sont point plus concluantes, car elles n'indiquent que combien d'années les rois s'attribuaient, mais nullement les années qu'ils ont véritablement régné seuls; de sorte qu'un roi, par exemple Scheschonk III, quand il a inscrit la vingt-huitième année de son règne sur une stèle, indique seulement par là combien d'années il s'attribue; mais si quelques-unes de ces années sont contemporaines avec des années de règne d'un autre roi de la même dynastie ou avec celles d'un roi d'une autre dynastie, le chiffre officiel ne prouve rien du tout. Pour lever cet embarras, j'ai cherché du secours dans les listes et les stèles généalogiques, et j'y ai trouvé, je crois, ce que j'ai cherché.

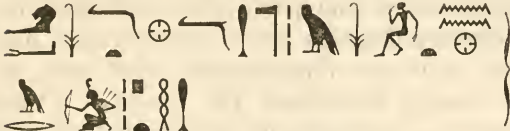
Les quatre premiers rois de la xxii<sup>e</sup> dynastie nous sont bien connus comme représentant chacun une génération; mais, pour les cinq autres rois de la même dynastie, la filiation n'est pas certaine, de sorte qu'on ne peut savoir, combien de générations ils représentent. Pour ce dernier temps, il nous faut recourir aux stèles des personnes privées.

I. En première ligne, il faut mettre la stèle n° 1959 de la salle d'Apis du Louvre. Je n'en cite que la partie qui nous intéresse ici :

1.  , le roi Scheschonk I<sup>er</sup>.
2.  , — Osorkon I<sup>er</sup>.
3.  , — Takelot I<sup>er</sup>.
4.  , le roi Osorkon II.
5.  , le chef des soldats, Nemrod.
6.  , le chef des soldats, Ptah-het-fanch.
7.  , — Ptah-hon.




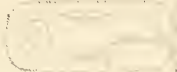
8.  , le chef des soldats, Horpeson.

9.  } Ptah-hon.

10.  , le prêtre Hor-pe-son.

Cette stèle est datée de l'an 37 de Scheschonk IV, et il en résulte ainsi évidemment qu'il y avait dix générations depuis Scheschonk I<sup>er</sup> jusqu'à la trente-septième année de Scheschonk IV. Notons ce résultat. Je donne ici le n° 1 à cette stèle.


II. La stèle d'Apis n° 1898 donne la généalogie suivante :


1.  -  , Osorkon.

2.  , Erpa oer si n hon-f Scheschonk.

3.  ,  
tes-bast-per.

4.  - 1.  , Tu-ari.

5. 1.  , Pef-aa-bast.

2.  , Takehot.

Cette stèle est datée de l'an 28 du roi Scheschonk III, et donne cinq générations entre le roi Osorkon II et la vingt-huitième année de Scheschonk III. C'est un résultat qu'il est bon de constater. Je dois faire observer que le grand chef de l'œuvre de Ptah Pefaabast probablement était le fils aîné de Pétisis et Taari. Takehot, Sem de Ptah,



était fils de Pétisis et d'une autre femme dont le nom n'est pas bien lisible sur la stèle. Je donne le n° II à cette stèle.

III. La troisième généalogie que je veux citer est celle qui est publiée par M. Lepsius (*Denkmal.*, III, 237) :

1. Le roi Osorkon II.
2. Premier prophète d'Ammon Ra, le chef des soldats, etc. Nimrod.
3. Le roi Takelot II. — La reine (Karo)mama.
4. Premier prophète d'Ammon Ra, le chef des soldats, le fils du roi, etc. Osorkon.

Il résulte de cette inscription qu'une génération s'interpose entre le roi Osorkon II et le roi Takelot II. Donnons le n° 3 à cette inscription.

IV. La statue du dieu Hapi que possède le Musée britannique, à Londres, nous présente cette filiation :

1. Le roi Amen-mer Hor-pe-seb-cha.
2. Le roi Osorkon — Rakamaat.
3. Le grand prêtre d'Ammon-Ra (le roi), Scheschonk.

Cet Osorkon est, je suppose, le prince Osorkon du n° 3, le fils de Takelot II. Le grand prêtre Scheschonk, dont les noms sont entourés du cartouche royal, doit être le roi Scheschonk III. Le roi Horpe-sebcha (1) est sans doute le roi Psinaches. Je citerai cette inscription par le n° 4.

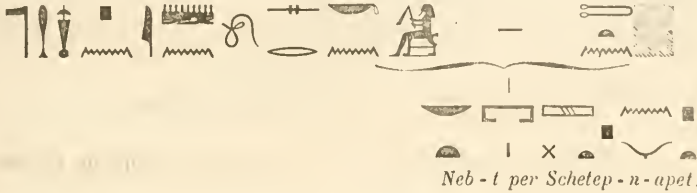
V. Pendant mon séjour à Berlin, M. Brugsch a bien voulu me communiquer ses notes sur des généalogies égyptiennes. J'en ai extrait cette filiation :



(1) Je dois faire remarquer que je n'ai pas l'inscription sous les yeux, je la cite d'après M. Brugsch (*Histoire d'Égypte*, p. 221).

Quel est cet Osorkon? Il ne peut pas être identique à l'Osorkon du n° 3, car sa mère s'appelait la princesse Hor-sit Pacht-hun-ta-ti, si toutefois la première partie n'est pas seulement un titre au lieu d'un nom. Son père, le roi Takelot, est probablement Takelot II.

Le Musée de Turin possède une stèle (n° 27 des *Monumenti del Vestibolo*) dont l'inscription nous fait connaître :



En supposant que cet Osorkon soit identique à l'Osorkon récemment nommé, nous prenons de ces deux inscriptions hypothétiquement la généalogie suivante :

1. Le roi Takelot II (?)
- |
2. Le grand prêtre d'Ammon Ra Osorkon.
- |
3. La dame Schetep-n-apat.

C'est notre cinquième généalogie.

VI. Un cercueil dont M. Devéria aussi a fait la mention (1) et qui se trouve au Louvre, nous apprend ce qui suit :

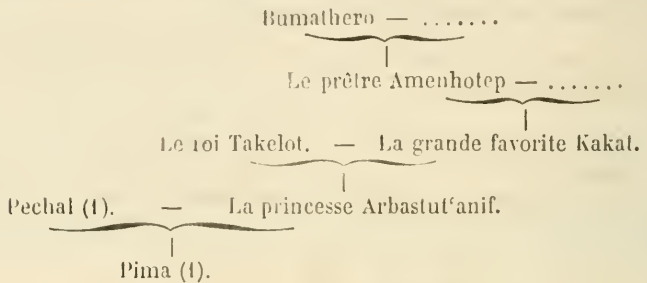


Supposer que notre dernier Pima soit le même que le roi Pima,

(1) *Revue archéologique*, numéro de juillet 1863.

c'est très-séduisant ; sans doute, il était le petit-fils du roi Takelot II et il était, en conséquence, prince héréditaire, faute d'un autre héritier plus légitime. Si cette supposition est juste, il aurait été jeune quand il fit faire le cercueil de sa mère ; au moins il ne prétendait pas encore des titres au royaume. Voilà notre sixième généalogie.

VII. M. Devéria a établi, dans son étude déjà citée (*Revue archéol.*, juillet 1863), la parenté suivante :



Je suis d'accord avec M. Devéria en ce que le roi Takelot nommé ici doit être Takelot II. Ce sera notre septième généalogie.

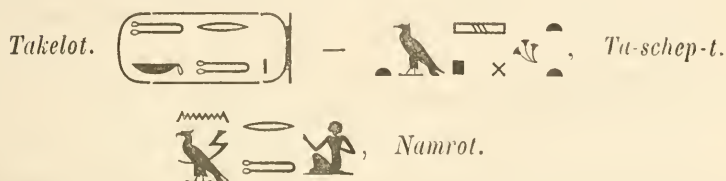
VIII. A l'aide de deux stèles d'Apis datées l'an 2 du roi Pima, nous pouvons établir avec certitude cette filiation :



(1) D'après la généalogie n° 6.

Notre Pétisis doit être le même que le Pétisis du n<sup>o</sup> 2; car ils vivaient tous les deux pendant le règne de Scheschonk III, ils portent le même titre, le père est le même et les différentes formes du nom de la mère ne sont probablement que des variantes du même nom. (Voyez Lepsius, *Königsbuch*, n<sup>os</sup> 598, 598 a, 603.) En combinant cette liste généalogique avec celle du n<sup>o</sup> 2, nous avons six générations depuis le roi Osorkon (la génération de ce roi comprise) jusqu'à l'année seconde du roi Pima. C'est un fait qui est bien à remarquer. Je donne le n<sup>o</sup> 8 à cette liste.

IX. Un « legno colorito » du Musée de Turin (n<sup>o</sup> 182 della sala a mezzanotte) donne :



M. Lepsius croit que ce Takelot fut le roi Takelot I<sup>er</sup>. (voy. Lepsius, *Königsb.*, n<sup>os</sup> 583 et 585); c'est possible, mais je ne vois rien qui s'oppose à l'hypothèse qu'il fût le second roi de ce nom. Moi j'aime mieux croire qu'il le fut, et je le suppose sous toute réserve. C'est notre neuvième généalogie et la dernière que je veux citer.

En combinant ces neuf listes généalogiques, je dresserai un tableau qui fera voir les résultats que j'en tire pour la chronologie égyptienne.

Devant de tels monuments il ne sera plus possible, je crois, de nier que la xxii<sup>e</sup> dynastie embrasse un temps de dix générations. La liste généalogique n<sup>o</sup> 1 donne avec certitude dix générations depuis le commencement de la dynastie bubastite jusqu'à l'an 37 de Scheschonk IV. Cependant, *un* témoin seulement n'est pas un témoin, nos juristes le disent. Mais nous sommes assez heureux pour avoir au moins deux témoins de plus, à savoir les n<sup>o</sup> 2 et n<sup>o</sup> 8. Car le n<sup>o</sup> 2 donne cinq générations depuis Osorkon II jusqu'à l'an 28 de Scheschonk III, et le n<sup>o</sup> 8 quatre générations depuis Takelot II jusqu'à l'an 2 du roi Pima. De plus, si le Scheschonk de la liste n<sup>o</sup> 4 est identique au roi Scheschonk III, et si le Pima des listes n<sup>o</sup> 6 et n<sup>o</sup> 7 est le même que le roi Pima, nous avons encore deux témoignages qu'une génération s'interpose entre le roi Takelot et les rois Scheschonk III et Pima. Quoi qu'il en soit, je peux affirmer à l'aide de ces documents

Le temps moyen des générations.	La liste généalogique	No 2.	No 3.	No 4.	No 5.	No 6.	No 7.	No 8.	No 9.	Les rois de la XIII <sup>e</sup> dynastie.	Les années de règne.
Nelam. 1020	No 1. Le roi Scheschonk I <sup>er</sup> .	—	—	—	—	—	—	—	—	Scheschonk I <sup>er</sup> .	901 — 910
98	Le roi Osorkon I <sup>er</sup> .	—	—	—	—	—	—	—	—	Osorkon I <sup>er</sup> .	940 — 925
959	Le roi Takelot I <sup>er</sup> .	—	—	—	—	—	—	—	—	Takelot I <sup>er</sup> .	890
920	Le roi Osorkon II.	Le roi Osorkon II.	Le roi Osorkon II.	—	—	—	Bumathero.	—	—	Osorkon I <sup>er</sup> .	865 (?)
887	Nimrod.	Scheschonk.	Nimrod.	—	—	—	Amenhotep.	—	—	Scheschonk II.	815
854	Prubhet'afaneh	Takelot.	La reine (Karo) mama (et Takelot II)	Horpe- secha.	Takelot (le He de ce nom).	Takelot (le He de ce nom ?)	Kakat.	Takelot.	Le roi Takelot II.	Takelot II.	802 (?)
830	Ptah-hon.	Petüsis.	Osorkon.	Rakamaat.	Osorkon.	Arbast-ou'ouf.	Arbast-ou'ouf.	Püsis.	Nimrod.	(Osachor de la XIII <sup>e</sup> dynastie.)	773 — 725 (?)
787	Horpeson.	1. Pefanbat. 2. Takelot.	—	Scheschonk. (le III <sup>e</sup> ?)	Schetep-ou- atop.	Pinn.	(Le roi ?) Kinn.	Horsiasis.	—	Scheschonk III.	713—721
754	Prub-hon.	—	—	—	—	—	—	Takelot.	—	Pinn.	721—721
720	Horpeson.	—	—	—	—	—	—	—	—	Scheschonk IV.	720 — 684



la filiation des quatre premiers rois bubastites, étant prouvée en outre par d'autres monuments, sans montrer aucune hésitation :

1<sup>o</sup> *Que les rois bubastites embrassent un temps de dix générations,* et, en conséquence,

2<sup>o</sup> *Qu'ils ont vécu trois cents ans environ.* Je dis seulement « *vécu,* » je ne dis pas qu'ils ont *régné* pendant tout ce temps; car je crois que Manéthon a raison quand il donne seulement cent seize ans de règne aux rois de la dynastie bubastite. Ces rois ont vécu à peu près trois cents ans, mais ils n'ont pas régné de suite, la xxii<sup>e</sup> dynastie étant contemporaine avec la xxi<sup>e</sup> et la xxiii<sup>e</sup> dynastie, elle a alterné, dans la royauté de la plus grande partie de l'Égypte au moins, avec ces dernières dynasties, suivant que l'une ou l'autre dynastie a été la plus forte.

De plus, s'il est certain que la xxii<sup>e</sup> dynastie a vécu trois cents ans, il s'ensuit, le temps du premier roi de cette dynastie étant fixé par l'an de la prise de Jérusalem :

3<sup>o</sup> *Que le dernier roi bubastite, Scheschonk IV, a régné après l'an 700 avant notre ère, c'est-à-dire jusqu'au commencement de la xxiv<sup>e</sup> dynastie,* ainsi que je l'ai supposé il y a quatre ans, de sorte qu'il n'y a aucun moyen d'intercaler la xxiii<sup>e</sup> dynastie entre la xxii<sup>e</sup> et la xxiv<sup>e</sup> dynastie. Je crois que tous les autres faits concordent à établir la contemporanéité de ces dynasties; j'en citerai trois :

1<sup>o</sup> Qu'il ne s'est trouvé aucun Apis entre celui de l'an 37 de Scheschonk IV et l'Apis mort l'an 6 de Bocchoris; 2<sup>o</sup> qu'un roi Osorkon avait épousé la fille du roi Hor-pesebcha, qui probablement appartenait à la xxi<sup>e</sup> dynastie.

On ne peut pas expliquer le premier de ces faits par la supposition qu'aucun Apis ne se soit manifesté pendant le temps de la xxiii<sup>e</sup> dynastie, c'est-à-dire pendant quatre-vingt-neuf ans. Ce serait bien invraisemblable et un malheur national trop grand pour être passé sous silence.

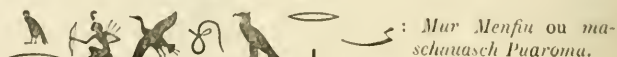
Quant au troisième fait, je crois que les rois Osochor et Osorcho, de la xxi<sup>e</sup> et de la xxiii<sup>e</sup> dynastie, sont des rois bubastites que Manéthon a intercalés dans les dynasties légitimes pour compléter le fil chronologique. Ces deux Osorkons sont peut-être la même personne, à savoir : l'Osorkon, fils du roi Takelot II et de la reine Karomama, né environ l'an 830. J'explique la chose hypothétiquement ainsi : cet Osorkon aurait succédé à son père Takelot, environ l'an 802, et il aurait été intercalé par Manéthon, faute d'un roi plus légitime, dans la xxi<sup>e</sup> dynastie pour les années 802-796 avant J.-C.; mais cédant plus tard la royauté aux Psinaches, il aurait

épousé la fille de celui-ci, Rakamaat. Après l'extinction de la XXI<sup>e</sup> dynastie, en l'an 773, il se serait attribué la royauté de nouveau et aurait été encore une fois intercalé par Manéthon dans le fil chronologique, mais cette fois dans la XXIII<sup>e</sup> dynastie, après Petubatès, pour les années 733-725 avant J.-C. A sa mort il aurait eu quatre-vingt-quinze ans. Son fils, Scheschonk III, doit avoir régné simultanément avec son père pendant quarante-huit ans ou depuis l'an 773, parce qu'il s'attribuait cinquante-deux ans de règne en l'an 721 avant J.-C. Cela expliquerait les données de Manéthon, est d'accord avec les listes généalogiques et ne répugne à rien que je sache. Cependant je donne cette explication avec toute réserve.

C'est ici, Monsieur, je crois, le lieu de dire quelques mots à l'égard de l'excellente étude sur la stèle du mont Barkal, publiée par vous dans la *Revue archéologique*, numéro d'août 1863. Vous dites que « l'expédition de Pianchi doit se placer vers l'époque qui s'étend de l'an 770 à l'an 725 avant notre ère. » Vous avez, sans aucun doute, parfaitement raison, je le dis tout en inclinant pour le premier temps, et le tableau que j'ai dressé plus haut en est d'accord. La septième génération des Bubastites, née environ l'an 820, et la huitième, née environ l'an 787 avant J.-C., nous présentent, je crois, presque tous les rois mentionnés sur la stèle du mont Barkal, à savoir Pétisis et son fils Pefabast, Nimrod, et Osorkon avec son fils Scheschonk, et si le roi Tafnecht est identique à Tnephachtos, père du roi Bocchoris, ainsi que vous le croyez, tous ces personnages nous mènent environ vers l'an 770 avant notre ère. Les petits rois conservèrent leur titre sous le conquérant Pianchi, et ils ont probablement secoué le joug peu de temps après l'expédition de Pianchi en s'alliant au roi Osorkon et à son fils Scheschonk III.

Je dois aussi remarquer que j'ai trouvé les noms T'atamenaufanch et Puarma sur les stèles d'Apis, au Louvre. Je n'ai pas noté les numéros de ces stèles, mais elles se trouvent, si mon souvenir ne s'égare pas, dans le voisinage des stèles des rois bubastites.

Une stèle mentionne les personnages suivants :



L'autre stèle mentionne  et quelques autres personnages. Puarina porte ici le titre de chef des soldats, mais le titre de Tat-amen-aufanch n'est pas indiqué. Ils pourraient être identiques aux personnages de mêmes noms mentionnés sur la stèle du mont Barkal.

En terminant, je tracerai une table des rois des dynasties XXI<sup>e</sup>-XXVI<sup>e</sup>, comme résultat de cette étude et d'un petit travail inséré par moi dans le *Journal asiatique*, dans le numéro de mai-juin 1864.

#### Remarques :

Psamétichos I <sup>er</sup> a régné simultanément avec ses			
prédécesseurs.....	9 ans.	666—637	
Seul.....	43 —	637—612	
Simultanément avec Necho II.....	9 —	612—603	
Necho II a régné simultanément avec Psamé-			
tichos I <sup>er</sup> .....	9 —	612—603	
Seul.....	6 —	603—597	
Simultanément avec Psamétichos II.....	4 —	597—596	
Psamétichos II a régné simultanément avec Ne-			
chao II.....	4 —	597—596	
Seul.....	5 —	596—591	

Manéthon a distribué ce temps ainsi :

Les prédécesseurs de Psamétichos I<sup>er</sup> :

Nechepsos	4 an.		
Necho I <sup>er</sup>	8 ans.....	9 ans.	666—637
Psamétichos I <sup>er</sup> .....		54 —	637—603
Necho II.....		6 —	603—597
Psamétichos II.....		6 —	597—591

Mais d'après les stèles d'Apis, ce temps est distribué ainsi :

Psamétichos I <sup>er</sup> .....		54 ans.	666—612
Necho II.....		16 —	612—596
Psamétichos II.....		5 —	596—591

LES DYNASTIES LÉGITIMES D'APRÈS MANÉTHON.		LES DYNASTIES CONTEMPORAINES ET ILLÉGITIMES D'APRÈS MANÉTHON.		
<p><b>XIV<sup>e</sup> dynastie.</b> . . . . . 209 ans. 1234 — 1022</p> <p><b>XV<sup>e</sup> dynastie.</b> . . . . . 135 — 1022 — 887</p> <p><b>XVI<sup>e</sup> dynastie :</b></p> <p>Smendes . . . . . 26 ans. 887 — 861</p> <p>Psusennes I . . . . . 46 — 861 — 815</p> <p>Nepherchops . . . . . 4 — 815 — 811</p> <p>Amenophthis . . . . . 9 — 811 — 802</p> <p>Osochor . . . . . 6 — 802 — 796</p> <p>Psusches . . . . . 9 — 796 — 787</p> <p>Psusennes II . . . . . 14 — 787 — 773</p> <p>114</p> <p><b>XVIII<sup>e</sup> dynastie :</b></p> <p>Petubates . . . . . 40 ans. 773 — 733</p> <p>Osocho . . . . . 8 — 733 — 725</p> <p>Psamus . . . . . 19 — 725 — 715</p> <p>Zet . . . . . 31 — 89 715 — 684</p> <p><b>XIX<sup>e</sup> dynastie :</b></p> <p>Bocchoris . . . . . 6 — 6 84 — 678</p> <p><b>XXI<sup>e</sup> dynastie :</b></p> <p>Stephanos . . . . . 7 ans. 678 — 671</p> <p>Nechepsos . . . . . 6 — 671 — 665</p> <p>Necho I . . . . . 8 — 665 — 657</p> <p>Psamétichos I (9 ans) . . . . . (656 — 657)</p> <p>— . . . . . 54 — 657 — 603</p> <p>Necho II (9 ans) . . . . . (612 — 603)</p> <p>— . . . . . 6 — 603 — 597</p> <p>— . . . . . (597 — 596)</p> <p>Psamétichos II . . . . . (1 an).</p> <p>Uaphris . . . . . 6 — 597 — 591</p> <p>Amosis . . . . . 19 — 591 — 572</p> <p>— . . . . . 64 — 572 — 528</p> <p>Psamétichos III . . . . . 1 — 151 528 — 527</p>		<p><b>XVII<sup>e</sup> dynastie :</b></p> <p>Scheschonk I . . . . . 21 ans. 961 — 940</p> <p>Osorkon I . . . . . 15 — 940 — 925</p> <p>Takelothis I. . . . . } 25 — 890 — 865 (?)</p> <p>Osorkon II. . . . . }</p> <p>Scheschonk II. . . . . } 13 — 815 — 802 (?)</p> <p>Takelothis II. . . . . }</p> <p>(Osorkon III (6 ans).</p> <p>802 — 796)</p> <p>(Osorkon III, 48 ans. 773 — 725)</p> <p>Scheschonk III (97 ans. 773 — 726)</p> <p>— . . . . . 5 ans. 726 — 721</p> <p>Pima . . . . . 1 — 721 — 720</p> <p>Scheschonk IV . . . . . 36 — 720 — 684</p> <p>D'après Manéthon : 116 ans. 961 — 684</p>		<p>Pianchi de la stèle du mont Barkal. 770 av. J.-C. (?)</p> <p><b>XXI<sup>e</sup> dynastie :</b></p> <p>Sabakon . . . . . 8 ans. 706 — 698</p> <p>Sebichos . . . . . 14 — 698 — 684</p> <p>Tabarka (10 ans) . . . . . 18 — 684 — 666</p> <p>40</p>

---

---

## BULLETIN MENSUEL

### DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE SEPTEMBRE

---

M. de Longpérier fait une communication sur deux bustes en bronze d'Auguste et de Livie, trouvés en 1831 dans le département de l'Allier, récemment mis en lumière et acquis par le Musée du Louvre. M. Léon Renier fait observer que la qualification d'*auguste*, donnée à Livie dans l'inscription d'un de ces bustes, est non pas un titre politique, mais un titre religieux, et qu'elle dénote une époque postérieure à la restauration des dieux lares par l'empereur Auguste. Il en résulte que l'exécution des deux bustes doit se placer entre les années de Rome 747 et 767.

M. Léopold Delisle lit, en communication, une notice sur *le cabinet de Gaignières*.

M. d'Avezac lit, en première lecture, un mémoire *sur un ancien globe céleste de cuivre conservé à la Bibliothèque impériale*.

M. Oppert fait une communication sur des monuments assyriens du Musée britannique, concernant trois observations d'éclipses, deux de soleil, une de lune, qui se rapportent aux années 930, 809 et 721, et qui viennent en confirmation de la chronologie biblique du livre des Rois. Nous publierons cette note *in extenso* dans la *Revue*.

M. Boucherie fait une communication sur quelques points de la prononciation du grec et du latin au ix<sup>e</sup> et au xii<sup>e</sup> siècle, et lit ensuite un mémoire développé sur le palimpseste de Montpellier, n<sup>o</sup> 141 des manuscrits de la Faculté de médecine, manuscrit où l'on avait cru retrouver des parties de Pompéius Festus (*De verborum significatione*), et où il faut se résigner à ne voir que des fragments de Priscien et de Pompéius. M. Boucherie croyait la deuxième composition du viii<sup>e</sup> siècle et le palimpseste du viii<sup>e</sup>, mais MM. Delisle et de Wailly croient qu'il faut rapprocher d'un siècle l'une et l'autre écriture. Le nouvel ouvrage serait du ix<sup>e</sup> siècle, et, chose singulière, l'ouvrage effacé qui a fourni son parchemin au deuxième, ne paraît pas de beaucoup antérieur.

A. B.



---

---

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

## ET CORRESPONDANCE

---

M. J.-B. Bourguignat, qui a fait, au commencement de cette année, d'intéressantes fouilles en Algérie, vient de donner au Musée de Saint-Germain les objets provenant de la fouille des dolmens de Roknia. trente-quatre pots de diverses formes, six crânes d'une belle conservation, plusieurs bracelets et deux bagues en bronze, deux fragments de fibules ou plutôt d'un bracelet en argent, donnent une idée très-complète de la civilisation correspondant aux dolmens de Roknia. Les poteries sont très-grossières et ont le plus grand rapport avec les poteries de nos dolmens de France. C'est une précieuse série pour l'étude de ces temps reculés. M. Bourguignat doit donner bientôt une relation complète de ses fouilles.

— L'administration du Louvre vient de faire l'acquisition de deux bustes en bronze du plus haut intérêt. Ces bustes, découverts vers 1830 près de Moulins (Allier), représentent, l'un Auguste, et l'autre Livie. Ils sont de demi-grandeur et portent des inscriptions sur lesquelles se lisent les noms de l'empereur et de l'impératrice. Ils sont d'un art excellent. (Voir le *Bulletin de l'Académie des Inscriptions.*)

— On nous signale la découverte, près d'Agen, de fours à potiers antiques, creusés ou taillés dans le sol, analogues à celui qui a été découvert, il y a quelques années, à Paris, rue de la Verrerie, et dans lequel M. Forgeais a recueilli de nombreux fragments de poteries à raies verticales rouges. Seulement, le four de la rue de la Verrerie datait du moyen âge ; celui d'Agen paraît remonter jusqu'à l'époque gallo-romaine. Nous donnerons dans notre prochain numéro plus de détails sur cette découverte.

— La *Revue savoisiennne* nous apprend que les fouilles continuent aux *Fins d'Amcey*, dans l'enclos Bonetto. Les objets récemment découverts sont : une meule en lave, un godet en ardoise pour les couleurs, un instrument de potier en bronze, une petite tête d'enfant en bronze, des monnaies, des pierres à broyer, une trentaine de contre-poids de tisse-

rands, des défenses de sanglier, quelques vases complets et les estampilles suivantes :

CATVLLVS·F	Fond de vase noir.
.....CVM...	Fond samien.
OF·MA.....	id.
MAN	id.
MARTINVS	Fond de vase noir.
M.....NVS	id.
M.....S·F—	id.
PRISCVS·FE·	id.
QVINTIN·	id.
OVIRRIACHILLINI	id.
.....CHIL.. }	id.
.....VRICV.. }	
.....RICVS FE	id.
VIVI MAN (?)	Fond samien.

— Un fait important a été signalé à la session de l'Association britannique tenue à Norwich, le mois dernier. Le docteur Hooker, dans son discours d'ouverture, a parlé d'un peuple de l'Inde au milieu duquel il a séjourné et qui élève encore aujourd'hui des monuments mégalithiques. Les Kasia (c'est le nom de cette population) habitent, à 100 lieues à l'est de Madras, une contrée élevée de 4,000 à 6,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Partout on y aperçoit des monolithes bruts ou des tables de pierre portées sur des blocs énormes. Dans un endroit est signalé un cercle presque complet de pierres dressées, dont une n'a pas moins de trente pieds de haut. Ailleurs ce sont des dolmens de très-grande dimension également. On dit au docteur Hooker que quelques-uns de ces monuments n'étaient érigés que depuis peu de temps. Les voyageurs, toutefois, ne purent en voir en construction parce que l'on était dans la saison des pluies, époque où l'on n'en élève pas, ce qui tient au mode d'extraction qui est le suivant : on creuse une longue entaille dans la roche ; on allume des feux, et quand la roche est chaude, on jette dessus de l'eau froide ; il se fait une fissure au niveau de l'entaille ; le levier et des cordes font le reste. On dresse ces monolithes sur les tombes ou là où quelque événement important s'est accompli.

Ces observations ont vivement intéressé l'Association. Il a été résolu que le conseil ferait une démarche auprès du ministre secrétaire pour les affaires des Indes, afin d'appeler d'urgence son attention sur la question. Il n'est pas douteux que le secrétaire ministre ne se rende aux vœux de l'Association, et nous pouvons espérer de ce côté de précieux renseignements dans un avenir prochain. Les Kasia paraissent appartenir à la race indo-chinoise.

(Extrait du *Cosmos*.)

---

# BIBLIOGRAPHIE

---

**Trésor de la cathédrale de Reims**, photographié par MM. Aug. MARGUET et A. DAUPHINOT : texte par M. l'abbé CERF. Paris, veuve Berger-Levrault, 1867. Gr. in-4°, 87 planches.

Il y a un quart de siècle, M. Prosper Tarbé a publié un livre sur les *Trésors des églises de Reims*. Il commence naturellement par le trésor de la cathédrale, qui était encore d'une richesse exceptionnelle lorsque les décrets révolutionnaires ordonnèrent de fondre tout ce qui s'y trouvait en or et en argent à l'exception des soleils, ciboires, calices et autres vases sacrés. Je dis encore parce que, à différentes époques, le trésor de Notre-Dame de Reims avait dû payer une large et regrettable dime aux désastres qui désolèrent la vieille cité et la France. Ainsi, dès la fin du ix<sup>e</sup> siècle, Hincmar était forcé d'en abandonner une partie aux Normands; pendant le xvi<sup>e</sup> siècle, il fallut encore, à plusieurs reprises, recourir au trésor pour satisfaire aux demandes d'argent qui étaient faites, et les plus tristes sacrifices durent être renouvelés sous Louis XIV, en 1689, et sous Louis XV, en 1759.

On a l'inventaire dressé en 1669, on a aussi celui de 1790 et de 1792 : il est facile de voir tout ce qui a disparu dans cette période : il y a même des objets mentionnés dans le dernier comme n'ayant pas été fondus ou vendus qui ont disparu; on les retrouverait peut-être dans quelque musée étranger.

MM. Marguet et Dauphinot ont entrepris de sauver de toute chance d'oubli ce qui reste encore du trésor de Reims, et les quatre-vingt-cinq photographies qui forment leur splendide album en donnent une reproduction fidèle qui vaut mieux que toutes les gravures exécutées jusqu'à ce jour. Je me sers exprès du mot *album*, parce que M. l'abbé Cerf a accompagné ces planches d'un texte si concis, que véritablement ce texte n'est qu'un accessoire des planches. Il est certain qu'en présence de ces épreuves si nettes, une description devenait inutile : mais quelques notes historiques-archéologiques auraient ajouté encore à l'intérêt de cette utile publication; en voulant être trop laconique, M. l'abbé Cerf n'a fait que donner aux courtes lignes consacrées par lui à chaque objet une nuance vague dans laquelle on peut entrevoir un peu de négligence.

MM. Marguet et Dauphinot doivent former un recueil de tout ce qui reste à Reims de monuments et d'objets d'art de l'époque antique, du moyen âge et de la renaissance; ils reproduiront tout ce qui leur sera fourni par les monuments, les collections publiques et particulières : bientôt paraîtront les tapisseries données à la cathédrale et à l'abbaye de Saint-Remi par les archevêques de la maison de Lorraine; nous en avons vu des planches qui sont magnifiques et supérieures pour l'étude à la gravure la plus fine. — Ensuite viendront les objets antiques, statuettes, bas-reliefs, etc., et on sera étonné de voir les objets qui sont encore conservés çà et là à Reims et dont l'existence n'est pas connue. A. DE B.

---

---

# DÉCOUVERTE

## D'UN FOUR A POTIER GALLO-ROMAIN

A BELLEVUE, PRÈS AGEN (LOT-ET-GARONNE)

---

Un ancien militaire, propriétaire à Bellevue, près Agen, M. Sabassien, trouvait, il y a quelques mois, dans un de ses champs, deux fours à potier antiques qui lui parurent intéressants. En homme intelligent et soucieux de ce qui touche à l'histoire de son pays, il en donnait immédiatement avis au conservateur du Musée de Saint-Germain, en mettant les fours à sa disposition, soit pour les fouiller, soit pour les enlever même et les faire transporter à Paris ou à Sèvres, si la chose était faisable. Nous avons annoncé cette découverte dans notre dernier numéro; nous donnons aujourd'hui (pl. XXIII) le plan de l'un de ces fours, ainsi que les renseignements qui nous ont été transmis tant par M. Sabassien lui-même que par M. Bécane, l'un de ses voisins, et M. Ad. Magen, correspondant du ministère de l'instruction publique.

Il résulte de ces diverses communications que le plateau de Bellevue a été très-anciennement occupé par les Gaulois d'abord, par les Romains ou Gallo-Romains ensuite. Des hachettes, des monnaies gauloises, un polissoir y avaient été trouvés autrefois, et la mention de ces découvertes, signalées par M. Ad. Magen il y a plusieurs années, est consignée dans des notes déposées au ministère de l'instruction publique. D'un autre côté, la petite collection de M. Sabassien, qui recueille dans l'intérêt de la science tout ce que son terrain lui livre chaque année de débris antiques, contient des fibules, des débris de vases en bronze, des fragments de chapiteaux en marbre blanc, et une foule de menus objets moins intéressants, mais qui éveillent tout

de suite la curiosité et ne peuvent laisser aucun doute sur l'ancienne importance du plateau de Bellevue. Enfin, il est constaté que de nombreux puits existent sur ce même plateau, et il n'est pas douteux que des fouilles pratiquées dans ces puits amenassent des découvertes nouvelles. C'est dans ce terrain si riche en antiquités que les fours ont été creusés. Un extrait du rapport de M. Bécane, rapproché du plan, en donnera une très-juste idée.

« Ces fours ont été perforés ou plutôt fouillés, comme un artiste fouillerait un morceau d'or ou d'ivoire, dans une terre spéciale et propice au but que se proposait le constructeur; les grilles elles-mêmes, que nous avons cru d'abord être rapportées et faites de terre cuite, font partie du même bloc de terre, car elles sont de même nature que le restant du four et sans attache aux extrémités.

« La terre dans laquelle ces fours ont été fouillés est sablonneuse, très-douce, exactement pareille à la terre d'alluvion que l'on trouve sur les bords de la Garonne.

« Lorsque l'ouvrier a eu trouvé la terre qu'il cherchait, il a dû ouvrir une tranchée assez profonde pour commencer le travail de bas en haut, comme opèrent nos ingénieurs militaires dans certains ouvrages de siège et de campagne. Il a dû faire ce travail avec des outils très-courts et constamment couché, soit sur le dos, soit sur le ventre, les vides inférieurs n'étant que de cinquante centimètres de largeur, de quarante de hauteur, et d'un mètre quatre-vingt-dix de longueur.

« La grille du four décrit ci-dessus est composée de douze ouvertures sur trois rangs, d'une épaisseur de vingt centimètres; elles ont différentes dimensions (voir le plan). Elle est supportée par deux murs B, qui divisent la partie inférieure en trois parties. Lorsque les fouilles seront complètement terminées, on trouvera certainement des bouches de chaleur dans ces murs, pour faciliter le passage du calorique de l'un dans l'autre de ces trois vides inférieurs aux grilles; l'ouverture du four sera trouvée, si on fait une tranchée circulaire de soixante centimètres.

« La partie A peut être une cheminée; mais il est fort à craindre qu'elle ne soit que le résultat d'une tranchée faite plus tard à d'autres fins par un agriculteur qui aurait même ignoré l'existence du four.

« Au-dessus de la grille devait se trouver une voûte E; car il reste au-dessus des parois un commencement de voûte, de la hauteur de dix à vingt centimètres (D), et dans les vides de la grille on trouve, mêlés à de la terre, des débris de vases et surtout des morceaux de



terre cuite de dix centimètres d'épaisseur, qui par leur forme prouvent être des débris de voûte : aucun doute ne peut exister à cet égard.

« Les débris de poterie sont minces, très-durs, et font des étincelles au contact de la pioche ; ils sont de couleur gris-bleu généralement.

« Quant à la possibilité de transporter dans un autre lieu ces deux fours, si on laisse les vides de la grille, qui sont encore pleins de terre, dans l'état actuel, et si l'on fait un plancher de madriers au-dessous du sol des fours, il est évident que le transport en sera sinon facile, du moins très-possible. »

M. Riocreux, que nous avons naturellement consulté en pareille matière, nous dit que les fours à potier du plateau de Bellevue ne sont pas les premiers de cette espèce qui soient venus à sa connaissance. D'autres fours semblables, sans aucune construction, ont déjà été signalés notamment en Beauvoisis, à Savigny, et rue de la Verrierie à Paris. Mais ces fours ne remontaient qu'au moyen âge, tandis que les fours du Lot paraissent être gallo-romains. La présence des puits concorde très-bien avec cette hypothèse. Des puits gallo-romains pour l'extraction de l'argile plastique ont été, en effet, découverts sur la montagne Sainte-Geneviève et au jardin du Luxembourg à Paris, sur l'emplacement du cimetière à Orléans, etc. D'ailleurs, les débris d'amphores qui encombrent les abords des fours de Bellevue les datent suffisamment. M. Ad. Magen ne doute pas que ce soit là une exploitation gallo-romaine (1).

(1) L'opinion de M. Magen quant aux fours mêmes est qu'ils sont de terre rapportée. Il doit faire prochainement des fouilles pour élucider la question.

(Note de la rédaction.)

---

## GLOSSAIRE GAULOIS D'ENDLICHER

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Revue archéologique*.

Monsieur,

La livraison de la *Revue archéologique* qui a paru au mois de mai dernier, contenait un mémoire de M. Whitley Stokes sur le Glossaire gaulois publié par Endlicher dans son Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Vienne (1). J'avais lu un travail sur le même sujet, le 13 avril précédent, à une des séances tenues à la Sorbonne par le Comité des travaux historiques et des sociétés savantes (2). Ce travail est inédit et le restera. Quand le mémoire de M. Stokes émet les mêmes opinions que le mien, il le fait avec une science et une autorité qui me manquent; je perdrais mon temps si j'essayais de répéter ce qu'il a si bien dit. Lorsque, sans connaître mes doctrines, il les a réfutées victorieusement par la simple exposition de doctrines évidemment préférables, je remplis un devoir en épargnant aux personnes que ces questions intéressent la peine de lire l'exposition d'hypothèses mal fondées dont je suis l'auteur.

Cependant mon travail mentionnait quelques faits qui ont été passés sous silence par le savant irlandais; il traitait certaines questions dont ce dernier ne s'est pas occupé. Je crois donc ne pas faire une chose inutile en vous adressant dans cette lettre quelques extraits de mon étude philologique.

(1) Nouv. série, t. XVII, p. 340.

(2) Voir le compte rendu de cette séance dans le *Moniteur* du 15 avril 1868, et dans la *Revue des sociétés savantes*, 4<sup>e</sup> série, t. VII, p. 430.

Je commence par relever une légère inexactitude dans la courte introduction que M. Pictet a placée en tête du mémoire de M. Whitley Stokes. Le savant genevois dit que Zeuss n'a fait aucune mention du Glossaire gaulois publié par Endlicher. C'est une erreur, car un des articles de ce glossaire a été reproduit et sa valeur a été discutée dans une note, p. 13, de la *Grammatica celtica*.

Je passe au mémoire de M. Whitley Stokes. L'éminent celtiste compare aux premier, deuxième et quatrième articles du Glossaire d'Endlicher les *Notæ veteres ad itinerarium burdigalense* (Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem) citées par Ducange et Diefenbach. Ce document, publié d'abord par P. Pithou dans son édition de l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, reproduit par Wesseling, *Vetera Romanorum itinera* (1), p. 617, à la suite de cet Itinéraire, cité par Gluck d'après Wesseling (2), mérite une attention particulière.

Grâce à l'obligeance de mon savant ami M. Léopold Delisle, et à la connaissance approfondie qu'il possède des collections manuscrites de la Bibliothèque impériale de Paris, je puis dire que le document publié par Pithou se trouve dans trois manuscrits de cette bibliothèque. Le premier de ces manuscrits a été écrit en 796, les deux autres datent du IX<sup>e</sup> siècle, à en juger par leurs caractères paléographiques. Dans les trois manuscrits, le document dont il s'agit suit la liste des cités de la Gaule. Voici les trois leçons :

1<sup>o</sup> Manuscrit 1451, f<sup>o</sup> 25, col. 1.

DE VERBIS GALLICIS.

*Lugdun[nu]m*, desideratum nontem.

*Aræmurici*, ante mare: *aræ*, ante; *mure* dicit[ur] mare, ideo *Murini*, marini.

*Ar[e]verni*, ante obsta.

*Rodhanum*, violentum; nam *rho*, nimium; *dan*, judicem; hoc et gallice, hoc et hebrei[ce] dicit[ur].

2<sup>o</sup> Manuscrit 3838, f<sup>o</sup> 3, 1<sup>o</sup> v<sup>o</sup>.

DE V[ER]BIS GALLICIS.

*Luddunum*, desideratum montem.

(1) Amst., 1735, in-4. — Je le retrouve aussi à la p. 160 de l'édition de l'*Itinéraire d'Antouin* dédiée à Ortelius, qui a paru à Cologne en 1600. Cette édition comprend, p. 135-160, la réimpression de la publication de Pithou qui vient d'être citée.

(2) *Die bei Caesar vorkommenden keltischen Namen*, p. 148. M. Roget de Belloguet a aussi essayé de commenter ce document : *Ethnogenie gauloise*, 1<sup>re</sup> partie, p. 102-104.

*Aremorici*, ante mare : *are*, ante; *more* dicit[ur] mare; et ideo *Morini*, mari[ni].

*Areverni*, ante obsta.

*Rodanum*, violentum; nam *rho*, nimium; *dan*, judicem; hoc est gallicæ et hebraicæ.

3° Manuscrit 4808, f° 79 (1).

#### DE VERBIS GALLICIS.

*Lugdunum*, desideratum montem.

*Aremorici*, ante mare : *are*, ante; *more* dicit[ur] mare; et ideo *Morini*, marini.

*A[re]verni*, ante obsta.

*Rhodanum*, violentum; nam *rho*, nimium; *dan*, judicem; hoc et gallicæ, hoc et hebraicæ dicit[ur].

C'est sur le troisième article que nous voulons attirer l'attention du lecteur.

Les trois manuscrits sont d'accord avec l'édition de Pithou et avec la réimpression de Wesseling pour mettre au pluriel et non au singulier, comme le fait le manuscrit de Vienne, le substantif traduit par *ante obsta*. Ils nous donnent *Ar[e]verni*, *Areverni*, *A[re]verni*, et non *Arevernus*. Si la leçon des manuscrits de Paris est la bonne, il suit de là que la seconde personne du singulier de l'impératif signifiant *obsta* aura été *verni* et non *vernus* comme le croit M. Stokes sur la foi du manuscrit de Vienne; que, par conséquent, elle aura appartenu à l'actif et non au moyen comme le suppose le savant celtiste. Le correspondant sanscrit serait *vrnu* et non *vrnushva*. Il n'y aurait donc là aucun exemple certain à rapprocher du *datalages* de l'inscription de Poitiers (2), ni du fameux *cecos* que César aurait entendu (3).

Ajoutons une observation: La véritable orthographe du nom du peuple gaulois dont il est question ici est *Arverno*, *Arverni*, et non *Arevernus*, *Areverni*; la traduction *ante obsta* est un contre-sens. *Arverno*, thème du substantif gaulois, est un dérivé du radical gaulois *arvo*, dérivé probablement lui-même de la racine *ar*, labourer, et identique au radical du substantif latin *arvum* dont on peut supposer qu'il avait le sens. La racine *ar*, labourer, est commune

(1) Ce ms. paraît être celui dont Pithou s'est servi.

(2) *Revue archéologique*, t. XVII, p. 18.

(3) Roget de Belloguet, *Ethnogenie gauloise*, 1<sup>re</sup> partie, *Glossaire gaulois*, p. 71.

aux langues ariennes d'Europe (Grimm, *Geschichte der deutschen Sprache*, 3<sup>e</sup> édition, p. 39; cf. Curtius, *Grundzuege der griechischen Etymologie*, 2<sup>e</sup> édition, p. 306). Quant au suffixe primaire (1) indo-européen *va* (Schleicher, *Compendium der vergleichenden Grammatik*, 2<sup>e</sup> édition, p. 399), en italo-celtique *vo*, il a disparu de l'irlandais par l'effet d'une des lois phonétiques de cette langue qui supprime le *r* toutes les fois qu'il n'est pas initial (Zeuss, *Grammatica celtica*, p. 65, 66); mais on en trouve des débris dans le breton cambrien (*ibid.*, p. 150) et armoricain (*ibid.*, p. 153), et son existence en gaulois est prouvée par de nombreux exemples (*ibid.*, p. 746). *Arvo*, en gaulois comme en latin, signifierait ce qui est labouré, un champ (2).

*Arverno* est dérivé d'*arvo* au moyen du suffixe secondaire *rno*, composé des deux suffixes primaires *ra* et *na*; l'*o* final du suffixe précédent *vo*, lequel *o* remplace un *a* primitif, a fléchi en *e* à cause de l'affinité de l'*r* pour *e* (Schleicher, *Compendium*, 2<sup>e</sup> édition, p. 93-97). Le suffixe *rana*, *rno*, plus rare que le suffixe *ra*, est cependant commun aux langues grecque, latine, germanique et celtique. On le trouve dans le grec  $\chi\epsilon\mu\epsilon\text{-}\rho\iota\nu\acute{o}\text{-}\varsigma$  (Curtius, *Grundzuege der griechischen Etymologie*, p. 183; Regnier, *Traité de la formation des mots dans la langue grecque*, p. 227)  $\nu\omicron\kappa\tau\text{-}\epsilon\text{-}\rho\iota\nu\acute{o}\text{-}\varsigma$  (Curtius, *ibid.*, p. 149), avec un *e* intercalaire dont il y a d'autres exemples (Curtius, *ibid.*, p. 657). Cette forme  $\rho\iota\nu\acute{o}$  où l'*i* est un affaiblissement d'un *a* primitif, donne la transition entre le primitif *rana* et l'italo-celtique *rno*. Celui-ci se rencontre en latin dans : *cave-rna*, de *cavo* (cf. *carus*, Curtius, *ibid.*, p. 144), dérivé de la racine *cu*; *lace-rna*, de *laco* (cf.  $\lambda\alpha\kappa\omicron\varsigma$ , Curtius, *ibid.*, p. 147), dérivé de la racine *lac*; *lav-e-rna*, dérivé de la racine *lav* (Curtius, *ibid.*, p. 326), par l'intermédiaire d'un radical *lavo* qui n'existe pas isolé; *noct-u-rnu-s*, dérivé de la racine *noct* par l'intermédiaire de *noctu* (3); *mode-rnu-s* qui apparaît pour la première fois à une époque de décadence, dans Priscien et Cassiodore, et qui dérive de l'adverbe *modo* (Diez, *Etymologische Warterbuch*, 2<sup>e</sup> édition, I, 280).(4). On ne cite que deux exemples de

(1) Pour les grammairiens indiens *va* est un suffixe *taddhita*, et *van*, qui en dérive, compte parmi les *kridanta*; cette classification est défectueuse.

(2) Ce mot est peut-être le même qu'un substantif cambrien cité par Zeuss, p. 323, d'après le *Liber landavensis* : « *teir eru*, » *tria jugera*.

(3) C'est à tort que Corssen, *Kritische Beiträge*, p. 391, divise ce mot ainsi : *noctur-nus*; le *t* appartient à la racine *nact*, hypothétiquement dérivée de la racine *noc*. Voy. Schleicher, *Compendium*, p. 59; cf. Curtius, *Grundzüge*, p. 149.

(4) Il ne faut pas confondre le suffixe *rno*, primitivement *rana*, avec le suffixe



ce suffixe en gothique : *vidur-ai-rna* (δρρανός), *eis-a-rn*, fer; mais les divers dialectes germaniques en donnent une foule d'autres (Grimm, *Deutsche Grammatik*, 2<sup>e</sup> édition, II, 336-339), et on le retrouve parfaitement reconnaissable dans les plus récents, par exemple dans l'allemand moderne *nuechtern*, à jeun; *albern*, sot; *luestern*, avide; *schuechtern*, timide; et dans l'anglais *acorn*, gland. On ne s'étonnera donc pas que ce suffixe ait existé en gaulois, comme le prouve un nom de lieu rapporté par Grégoire de Tours, *Castrum tigernense* ou *Tigernum*, du thème *tige-rno* : comparez *Ugernum*, d'*uge-rno*; *Cilurnum*, de *cilu-rno* (Zeuss, *Grammat.*, p. 737), et *Isarno-dorum* (*Revue archéologique*, XVII, 384) (1). On le reconnaît dans l'ancien irlandais *tige-rna*, de l'hypothétique [*s*]tagi (2), en irlandais *teg*, *tech*, maison; *tigerna* n'appartient pas seulement au rameau irlandais, mais bien encore au rameau breton, comme l'établissent le dérivé *Ti[g]ernan* ou *Ti[g]arnan* et le composé *Mael-ti[g]ern* que nous a conservé le Cartulaire de Redon (Zeuss, p. 458); le sens de ce mot nous est donné par la glose *dominus* (Zeuss, p. 741), qui par conséquent nous apporte l'explication du nom du *Castrum tigernense*, mentionné par Grégoire de Tours (3). D'autres exemples du même suffixe nous sont fournis par l'ancien irlandais *cilorn* (*urceus*, Zeuss, p. 740), par le moyen cambrien *eskeuarn*, armoricain moderne *skouarn*, oreille; par le cornique *louvern*, armoricain moderne *louarn*, renard, etc. (Zeuss, p. 794). Il est donc tout simple que du radical *arvo*, champ, les Gaulois aient tiré un dérivé, *arverno*. *Arverno*, adjectif appliqué à un homme, désigne un rapport entre cet homme et un champ, veut dire par exemple que l'homme dont il s'agit cultive ce champ, l'habite ou en est propriétaire. *Arverni* signifie les campagnards ou quelque chose d'approchant (4).

*terno*, primitivement *trana* (cf. *Hesternus*, *sempiternus*, *aeternus*. Corssen, *Kritische Beiträge*, p. 390, 391), ni avec le suffixe *berno*, primitivement *brana* (cf. *hibernus*, *taberna*. Corssen, *ibid.*, p. 250-251, 359).

(1) L'existence du substantif gaulois *Tigurinus*, à l'époque de César, permet de supposer qu'en gaulois ce suffixe s'est prononcé *rino* comme en grec, avant de s'affaïsser en *rno* comme dans la langue latine.

(2) Comparez le grec στεγών, στεγή, le sanscrit *sthaḡ*; le lithuanien *stogas*, toit; le latin *tego*, *tugurium*, l'allemand *decken*, *dach*; voyez Curtius, *Grundzüge*, p. 170, et Ebel dans les *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung*, II, 165.

(3) Sur *Castrum tigernense*, voir une intéressante dissertation de M. Houzé, *Revue archéologique*, XV, 103-104.

(4) A l'explication si ingénieuse et si plausible que M. d'Arbois de Jubainville donne le premier du thème *arvo* dans *Arverni*, je rattache le nom d'une peuplade celtibère. Plus d'un nom manifestement celtique se retrouve dans la péninsule ibérique, et parmi ceux-là je compte le nom des *Arvaques* (Arvaques), cette valeureuse

A la racine *ab* d'où M. Stokes tire le mot *ambe* (sixième article du Glossaire de Vienne), on peut rapporter le nom de rivière français *Arre*, qui en serait dérivé au moyen du suffixe *ra* (1).

Au sujet de la préposition *inter*, même article du glossaire de Vienne, M. Stokes fait observer qu'elle est identique au vieil irlandais *eter*, *etsar*, au latin *inter*, à l'osque *anter*; puis il ajoute : « Je ne la retrouve pas dans les langues britanniques. » En d'autres termes, il prétend que le cornique *intre*, *yntre*, et par conséquent l'armoricain *entre* (Zeuss, p. 653), aujourd'hui *etre*, sont empruntés au latin. Je ne me rends pas compte sur quel principe cette opinion est fondée.

Au mot *lantro* expliqué par *balneo*, septième article du glossaire de Vienne, on peut comparer *Luthra*, nom de la ville de Lure (Quicherat, *De la formation française des anciens noms de lieux*, p. 20). Je dois cette observation à M. Amédée Thierry. La racine *lu*, frappée du *gouna* dans *lantro*, garde la valeur fondamentale de sa voyelle dans *Luthra*.

Sur l'article 9, M. Stokes n'a pas dit que *nant*, vallée, appartient au dialecte armoricain comme au cornique et au gallois. M. de Courson en a signalé un dérivé, *Nanton*, dans une charte de l'année 866 (*Cartulaire de Redon*, p. 95). Dans l'opinion du savant irlandais, *trinanto* est un accusatif pluriel neutre. Est-il bien certain que ce mot gaulois fût neutre? Le gallois *trineint* (Zeuss, p. 323) qui en est la traduction littérale, ne suppose-t-il pas au contraire un nominatif pluriel masculin en *i*?

Ici une observation générale. Le plus ancien des trois manuscrits de Paris est de l'année 796. Si les manuscrits de Paris et celui de Vienne dérivent d'une source commune datant du VIII<sup>e</sup> siècle, le savant irlandais n'a-t-il pas attaché trop d'importance aux flexions casuelles indiquées par le Glossaire de Vienne? On sait quelle confusion régnait à cette époque dans les cas de la langue latine. On peut remarquer que les scribes qui ont écrit les manuscrits de Paris avaient perdu la notion du passif. Il peut bien se faire que dans le Glossaire

nation celtibère dont la capitale était Numance, nom fameux dans l'*Histoire romaine* (Strabon, III, 13). Je regarde le nom des Arvaques comme formé du thème *arvo* et du suffixe *ac* si commun dans les langues celtiques (Zeuss, *Grammatica celtica*, p. 771 et sqq.). Arvaques et Arvernes auraient donc une signification identique. Comme nom de pays formés de façon analogue, on peut comparer la *Terre de Labour* dans l'Italie méridionale. — Il ne faut pas confondre le thème *arvo* avec le thème homophone qui se retrouve dans le nom de la rivière *Arva*, aujourd'hui l'Erve, formé du suffixe *vo* et de la racine *ar*, « se movere, ire. »

H. GAMBOZ.

(1) *Dictionnaire archéologique* publié par la Commission de la topographie des Gaules, au mot *Abron*, dans la *Revue archéologique*, XIV, 122.

de Vienne les cas aient été mis un peu au hasard, et que du gaulois au latin il n'y ait pas correspondance.

M. Stokes trouve difficile à expliquer l'article 10, *caio, breialo, sire bigardio*. J'ai proposé de lire le premier mot: *coito*, et le second *brojalo, brojilo, ou brogilo*. *Coit*, en vieux cambrien, veut dire *bois*; on trouve *cuit* en vieux cornique (Zeuss, p. 126, 178, 241); l'armoricain moderne, *coat*, s'est écrit d'abord *coet* et *coit* (*Cartulaire de Redon*, p. 87, 285). *Brogilum*, en bas-latin, est un bois où l'on chasse, plus spécialement un parc; si *bigardium* est un dérivé de *bigarus*, chasseur, c'est un synonyme de *brogilum*.

L'article 13, *cambiare, rem pro re dare*, peut donner lieu à une remarque intéressante pour les personnes qui s'occupent de breton armoricain. C'est que le verbe *cambiare*, qui aurait été gaulois, paraît identique au verbe armoricain *kemma*, changer; *kemma* = *cambia*. Deux phénomènes se sont produits: 1° assimilation du *b* à l'*m* antécédent, comme dans *kamma*, courber, de la racine gauloise *camb* qui se trouve dans *cambo-dunum, mori-cambe* (Zeuss, p. 167); 2° action qu'avant de disparaître l'*i*, pénultième lettre de *cambia*, a exercé sur l'*a* de la syllabe précédente; cet *a* s'est changé en *e*. Grimm appelait ce phénomène *umlaut*. Un autre exemple armoricain du même phénomène est le mot *brech-brachium*.

Une question reste encore à examiner. Où ont été composés le glossaire gaulois de Vienne et le glossaire encore plus court des manuscrits de Paris? Les manuscrits paraissent avoir été écrits sur le continent. Un grand nombre des mots gaulois qu'ils expliquent sont armoricains ou même français. J'ai déjà parlé du breton *kemma* = *cambiare*, art. 13; du breton *entre, etre*, art. 6, et de *nant*, vallée, qui est aussi armoricain, art. 9. J'aurais pu dire que ce dernier mot est usité avec le sens de torrent, ravin, dans plusieurs provinces de France; l'observation en a été faite au congrès des sociétés savantes à la Sorbonne. Signalons en outre les mots suivants:

- 1<sup>er</sup> article : *dunum* a donné le français *dune*;  
 2<sup>e</sup> — *more* est le breton *mor*;  
       — *are*                       *war*;  
 4<sup>e</sup> — *ro*                           *re*;  
 14<sup>e</sup> — *avallo*                       *aval*;  
 15<sup>e</sup> — *doro*                         *dor*;  
 17<sup>e</sup> — [*p*]renne                 *prenu*.

Si nous ajoutons le breton *coit*, bois (art. 11), et la possibilité que *treicle* (art. 17) soit une faute pour *treide* (cf. le breton *troad*, pied),

nous pourrions conclure qu'à deux exceptions près (la première partie de *Lugo-dunum* et *onno*), ceux des mots gaulois en question qui peuvent s'expliquer par les dialectes néoceltiques trouvent dans les langues parlées aujourd'hui sur le sol français un commentaire suffisant. D'autre part *nau'to*=*naut*, *cambiare*=*kenma* paraissent étrangers à l'irlandais. Je ne vois donc pas de raison pour refuser d'admettre que les glossaires gaulois de Vienne et de Paris, qui probablement dérivent d'une source commune, aient pour auteur un habitant de notre Gaule, connaissant le dialecte celtique qui se parlait dans la Bretagne armoricaine vers la fin de la période mérovingienne, ou au commencement de la période carlovingienne.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

---

LA

# CHRONOLOGIE BIBLIQUE

FIXÉE PAR

LES ÉCLIPSES DES INSCRIPTIONS CUNÉIFORMES

---

LETTRE A M. FRANÇOIS LENORMANT

Mon cher ami,

En réponse au concours que vous m'avez prêté pour la fixation rigoureuse de la chronologie de l'Orient antique, je ne saurais mieux faire que de vous adresser les résultats que j'ai été assez heureux pour obtenir dans mon récent voyage à Londres.

Ce premier petit travail n'a pour but que de préciser les résultats, et je dois laisser à un mémoire plus étendu le soin de développer les preuves qui me forcent ou à corroborer ou à modifier mes anciennes opinions sur un point qui touche de si près à la chronologie biblique.

Mais ce que je puis déjà affirmer, c'est que ces découvertes nouvelles ont complètement établi l'exactitude de la chronologie des livres des Rois. Partout où une difficulté semble s'élever, elle n'est pas dans les chiffres de la Bible, mais dans notre imparfaite connaissance des faits. Vous verrez que l'altération du système historique de ces écrits antiques équivaldrait à un raccourcissement du règne de Napoléon, pour y placer les vingt-neuf ans du règne de Louis XVIII.

J. OPFERT.

Paris, ce 11 septembre 1868.



## I

On sait que les Assyriens de Ninive désignaient leurs années d'après les noms de certains personnages que nous nommons, à l'instar des archontes d'Athènes, éponymes. Le nom assyrien qui se trouve dans les indications nombreuses de dates est *limmu*; mais je ne sais pas si ce terme doit s'entendre de l'archonte lui-même, ou s'il s'applique, ce qui me paraît en effet plus probable, à l'année éponymique. Je le rattache à la racine 𐤏𐤍𐤁, *raccorder, réunir*, à laquelle appartient aussi le mot hébraïque 𐤏𐤍𐤁, *nation*. Je le transcris par 𐤏𐤍𐤁.

Les Babyloniens comptaient par années des règnes de leurs souverains; l'idée si simple de compter les époques par la distance qui les sépare d'un grand événement, l'usage des ères, en un mot, ne s'est imposé aux hommes que relativement très-tard. Nous savons que les Grecs ne comptaient par olympiades qu'à partir de Timée de Sicile (vers 290), et que la première ère populaire en Grèce fut celle des Séleucides, datant du 1<sup>er</sup> octobre 313 av. J.-C. (9688 selon ma désignation) (1).

Il devait y avoir un grand nombre de tables qui, pour les exigences de la vie commune, indiquaient la série des éponymes aux citoyens de l'Assyrie. Tous les événements sont comptés à Ninive par des

(1) J'ai exposé dans un petit écrit, encore manuscrit, le grand inconvénient que comporte la manière actuelle de compter par deux séries de dates, à chiffres convergents et divergents. La différence du comput des chronologistes et des astronomes ne fait que l'accroître, et le calcul devient très-incommode, quand il s'agit de compter par mois et par jour dans les nombres décroissants. On aurait donc la ressource, soit du calendrier juif, soit de l'ère de Scaliger; mais dans l'un des cas il faut ajouter 3760, dans l'autre 4713 aux années de l'ère chrétienne. Personne cependant ne comprendrait si nous parlions des grands principes de 6502, ou des traités de 6528. Il faut donc respecter l'ère chrétienne. Souvenons-nous du comput juif double. L'un compte les millésimes, et fait du 18 août 1868, jour de la grande éclipse, le 30 ab 5628; c'est le *grand comput*. L'autre désigne l'année par 628 seulement, on l'appelle *petit comput*. Nous ajoutons donc dans le *grand comput vulgaire* un chiffre *myriadique*, et nous augmentons les chiffres de l'ère chrétienne par 10,000. La mort de César tombe, selon les chronologistes, le 15 mars 44 av. J.-C.; selon les astronomes, le 15 mars-43; nous disons, le jeudi 15 mars 9957 (julien). Il y aura deux mille ans le 15 mars 1957, ou 11957, avec la conservation du chiffre *myriadique*.

Les dates sont des dates du calendrier julien; pour obtenir la concordance grégorienne, il faudrait déduire des dates quelques jours; le commencement de l'ère de Nabonassar, le mercredi 26 février 747 (9254) julien, serait le 29 février grégorien, et correspondrait exactement au 22 février de notre époque.

éponymes; les contrats, par exemple, les mentionnent, et il fallait donc, ne fût-ce que pour l'exécution des traités privés, savoir à quelle distance du moment présent devait se placer tel ou tel *limmu*, cité dans un document donné. Aussi avons-nous, au Musée Britannique, les fragments de sept tablettes différentes qui se complètent mutuellement; quatre donnent seulement les noms dans leur suite, trois relatent en outre les événements principaux (1) qui signalèrent leur gestion.

Les quatre documents très-fragmentés ne fournissent que des noms alignés les uns après les autres, de temps à autre séparés par des traits que suit ordinairement le nom d'un roi connu. La destination de ces textes est restée longtemps un mystère, jusqu'à ce que la sagacité de Hincks résolut le problème. Personne ne doute de la réalité de la solution, qui se trouve corroborée par des centaines d'applications dans les textes. Pour nous, ces documents avaient encore le précieux avantage de nous fournir, pendant trois siècles, la liste des rois de Ninive.

Mais à peine la découverte était-elle faite (2), que l'auteur de ces lignes aperçut que la liste, telle qu'elle nous était conservée, devait présenter une lacune de quarante à cinquante ans.

Nous avons la suite complète des règnes dont l'époque est incontestable, celle de Sargon et de Sennachérib. Or, en ajoutant tous les noms d'archontes, nous arrivons par les époques d'Achab, de Jéhu et de Hazaël à 835 av. J.-C. Quelle que soit l'autorité qui s'attache à ces documents ninivites, nous devons tenir compte de notre connaissance imparfaite, et nullement nous mettre en désaccord avec des données historiques aussi précises que celles des livres des Rois.

Puis, chose grave, un nom royal, connu par la Bible, était supprimé dans les tables: c'était le roi Phul. De suite, on inventait une foule d'artifices pour rayer ce roi de l'histoire; on voulait le con-

(1) Ces sept documents se composent :

1<sup>o</sup> Des quatre listes données dans l'ouvrage de MM. Rawlinson et Norris, *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. II, pl. 68, et que nous désignerons comme les Anglais, par 2 B. M. 68, 69.

2<sup>o</sup> D'un document fruste publié en partie 2 B. M. 52, intitulé : *Principaux officiers du règne de Teglatphalasar II*, et dont un nouveau petit fragment a été indiqué à sir Henry Rawlinson le vrai sens (v. *Athenæum*, 1867, mai et septembre). Nous donnerons, pour la première fois, la restitution et la traduction de ce document. Un petit morceau d'un double se trouve également au Musée britannique.

3<sup>o</sup> D'un document analogue, mais plus développé dans la rédaction, dont seulement quatre éponymes sont conservés, publié 2 B. M. 69.

(2) Voir nos *Sargonides*, p. 15 et précéd.

fondre avec Teglathphalasar, ou le dépouiller de son caractère souverain. Mais c'était inutile, sa suppression expliquait justement la difficulté chronologique.

Phul était Chaldéen, donc il comptait par années de son règne, sans désigner d'éponymes. Les tables, faites pour des Assyriens, ne contenaient absolument que des noms, et rien autre chose. Les Ninivites qui s'en servaient, sans qu'on leur fit l'aumône d'une indication quelconque, pas même d'une suscription, étaient réputés savoir qu'à une certaine époque, avant un certain roi, il y avait eu une prise de Ninive, un règne babylonien, un bouleversement général et une interruption d'éponymies.

Nous verrons par la suite que cette opinion est la seule défendable, quoiqu'elle ait eu contre elle l'autorité de sir Henry Rawlinson. Mais, il faut le dire, l'érudit britannique n'explique ni la disparition du roi Phul, ni la divergence chronologique, et croit devoir passer par-dessus ces objections en suspectant la réalité de la chronologie biblique. Nous ne saurions accéder à cette opinion, et nous soutiendrons la nôtre, précisément à l'aide d'une découverte dont nous sommes redevable à l'éminent érudit anglais.

## II

Il est évident que pour se servir de cette liste d'éponymes avec utilité, il faut pouvoir la rattacher à un fait chronologiquement déterminable. D'autre part, il est clair que si cette liste est continue, on n'aura besoin que d'un seul point d'attache; mais si, comme nous le maintenons, la solution de continuité existe, il faudra, pour chacun des deux tronçons, deux points d'attache différents. Mais dans la supposition de la liste continue, il faudra que toutes les dates puissent raisonnablement se subordonner à cette date déterminable.

Or, ce point d'attache existe; dans l'année 9 après la séparation qui indique le règne d'*Assour-edil-el*, 91 ans après l'éponymie qui mentionne Achab d'Israël, à côté du dix-huitième nom précédant le règne de Teglathphalasar, on lit:

*Dans l'année de Pour-el-salkhē, gouverneur de Gozan, révolte à Libzu. Au mois de Sivan (c'est-à-dire le 30 Sivan) le soleil (1) fut éclipsé.*

(1) La traduction par *éclipse* de l'idéogramme « dieu noir, » ou, comme je traçais avec preuves, « ciel de nuit, » appartient à Hincks.

Le mois de Sivan correspond au mois de juin. Or, la liste des éclipses, réputée exacte, du chanoine Pingré, imprimée dans *l'Art de vérifier les dates*, ne fournit que deux éclipses solaires, centrales toutes les deux, auxquelles on puisse appliquer ce fait selon les deux systèmes:

L'une du 15 juin 763 av. J.-C. (9,238);

L'autre du 13 juin 809 av. J.-C. (9,192).

La première, celle que sir Henry Rawlinson a cru pouvoir admettre, fut totale. D'après l'abbé Pingré, elle eut lieu, dans sa plus grande obscurité, vers dix heures un quart du matin (temps de Paris); les données de son calcul m'ont pu faire déterminer que la trace centrale allait depuis la Guyane, le Sénégal, l'Afrique nord-ouest, la mer Egée, la Syrie, la Mésopotamie entre Ninive et Babylone, la Perse, le nord de l'Inde, pour aller s'éteindre au Tibet. Je ne sais pas si des calculs plus récents ont confirmé le tracé résultant du travail du savant congréganiste.

Mais admettons-le un instant et avouons même que, physiquement, le tracé de l'éclipse centrale suffit aux exigences les plus rigoureuses. Est-il chronologiquement possible? Nous ne le pensons pas.

Ne parlons plus de la suppression de Phul (1), mais commençons par la moindre des difficultés. L'avènement de Sennachérîb tombe le 13 Ab de l'année de Pakharbel (2), selon ce calcul au mois d'août 705 (9296). Or, selon le canon de Ptolémée, la dernière année de Sargon finit le 14 février 704 (9297), et puis il y a deux années d'inter-règne, durant jusqu'au 13 février 702 (9299). Nous savons pourtant que l'institution de Bêlibus, qui fixe le canon, suivait de très-près l'avènement de Sennachérîb; et sans vouloir oublier que les années du canon de Ptolémée sont des années vagues, égyptiennes et factices, nous savons aussi qu'elles ne s'éloignent jamais de six mois de la vérité historique. Donc, voilà déjà une difficulté.

Puis, et ceci est beaucoup plus grave, dans les idées du savant général l'éponymie de Dayanassour, l'année de la mort d'Achab, ou tout au plus celle qui précéda cet événement, tomberait en 844 av. J.-C. Ceux-là même qui ont, contrairement à tous les textes, raccourci le plus la chronologie sacrée, n'ont jamais pu arriver à le fixer en deçà de 881. La mort de Salomon tomberait alors en 922 av. J.-C., et la date la plus basse que même les synchronismes phéniciens

(1) Voir, d'ailleurs, tout ce que nous avons dit sur Phul et Bêlibus, *Sargoni les*, p. 12, G.

(2) 2 B. M. 69.

permettent de fixer, est celle de 969 av. J.-C. Il est tout simplement impossible de raccourcir encore de 47 ans ce comput déjà trop diminué.

Donc l'identification de l'éclipse proposée par sir Henry Rawlinson est inadmissible :

A cause de la date de l'avènement de Sennachérib;

A cause de la date qui en résulterait pour la mort de Salomon;

A cause de la suppression du règne de Phul, roi d'Assyrie.

Examinons maintenant la date proposée par nous pour l'éclipse solaire du 30 Sivan de Pour-el-Salkhē.

### III

Cette éclipse est celle du vendredi 13 juin 809 av. J.-C. (9192), 30 Sivan de l'an 2,952 judaïque.

Selon l'abbé Pigné, elle eut lieu à neuf heures trois quarts du matin; elle fut visible en Europe, en Afrique et en Asie, et elle fut annulaire mais presque totale pour les lieux de la trace centrale. Les calculs dont il fournit les éléments, établiraient que cette ligne avait commencé au sud-ouest des Açores, aurait traversé ensuite une partie de l'Espagne, de la France, de l'Allemagne, de la Pologne, pour continuer à travers la Russie, le midi du Turkestan, le Tibet jusqu'à Canton. Le phénomène aurait donc été visible à Ninive.

M. Oeltzen, un habile astronome, a calculé cette éclipse (1), et les données rectifiées dues à l'émendation des tables de la lune et du soleil ont établi que, conformément aux calculs du chanoine Pigné, l'éclipse était annulaire, mais qu'elle eut lieu deux heures plus tôt, et que sa trace centrale était plus méridionale. Selon M. Oeltzen, l'éclipse était presque centrale à Ninive, les centres des astres n'ayant eu qu'une distance de 55 secondes, c'est-à-dire  $1/34$  du diamètre solaire apparent. Elle approchait de la totalité, puisque M. Oeltzen fixe sa grandeur à *onze doigts et demi* ( $11^d.56$ ) et détermine la trace centrale de l'éclipse annulaire au sud de Ninive.

Donc, l'éclipse du 13 juin 809 (9,192) remplit les conditions voulues.

Déduisons maintenant les faits historiques.

Disons de suite que la question de la détermination exacte des éponymies à partir de Teglatphalasar reste complètement ouverte.

(1) Nous ajouterons ce travail au nôtre.



Nous n'avons donc à nous occuper que de faits antérieurs, et limités par la fin du règne d'Assourlilhis.

L'éponymie de Dayanassour est donc fixée en 900, et la date exacte du commencement de l'expédition de Salmanassar contre Achab et ses auxiliaires, 13 Iyar de Dayanassour, au mois de mai 900 (9101). C'est donc vers 899 que nous devons placer la mort d'Achab, date établie par M. de Sauley. La mort de Salomon eut donc lieu vers 978 av. J.-C., date qui se rapproche également de celles qui sont adoptées généralement.

La dernière éponymie de l'ancien empire eut lieu en 792; M. de Sauley avait fixé la première destruction de Ninive à 788 av. J.-C., et même cette date peut se soutenir (1), en tenant compte des quatre ans qui se placèrent entre la révolte des sujets du roi d'Assyrie, selon Diodore (II, 25-27), et le sac de Ninive.

Nous avons encore une autre confirmation, et celle-là tirée des textes assyriens. Le roi Sardanapale III (*Asur-našir-habal*) s'exprime ainsi sur le début de son règne :

*Ina surrat sarrutiya ina mahvê paliya sa Samsu*

In initio regni mei, in priore expeditione mea (factum est) ut sol,

*dayan kibrāti šalutsu lāba eliya iskun va ina kus'sū rabis usib.*

arbitrè plagarum, obscuracionem suam faustam supra me fecit et in throno magnifice consedi.

אן שרת שרותי אן מחרי פלי ששמשא דין כברחא צללשו  
טבא עלי ישכן ואן כפא רבש אשב

« Au commencement de mon règne, dans ma première prise d'armes, il arriva que le Soleil, l'arbitre des régions célestes, jeta sur moi son obscurcissement propice; avec puissance, je m'assis sur le trône. »

Evidemment, il s'agit ici d'un phénomène céleste, coïncidant avec l'avènement du roi. Ce ne pourrait être une éclipse complète, car un pareil phénomène n'était guère regardé comme propice. Mais le mot *šalul* (2), surtout à cause des idéogrammes qui lui sont substitués

(1) M. F. Lenormant a fait cette remarque judicieuse.

(2) Le mot *šalul* est substitué à l'idéogramme : Dieu, obscurcissement; le second signe compliqué est interprété par les mots « obscurités, » *šalme*, צלמוי (2 B. M. 49, 42), et « dépérir, » אבה (2 B. M. 48, 8) ou באה (ib., 48, 6 et *passim*). Le groupe rendu par *šalul*, צלל (1 B. M. 18, 44), est identifié avec *astre noir* (2 B. M. 49, 42). Nous voyons que M. Norris (*Dict. assyr.*, p. 348) traduit comme nous : *his beneficent shade on me he threw.*

dans quelques exemplaires du texte, ne comporte que le sens d'une obscuration partielle ou totale. Ce n'est qu'à une éclipse très-peu visible à Ninive qu'on puisse appliquer cette expression de « propice. »

L'avènement de Sardanapale III ayant eu lieu 421 ans avant l'éclipse de 809, il nous reste à examiner si avant la fin de l'archontat, c'est-à-dire *avant l'automne de 930 av. J.-C.* (9071), un phénomène remplissant les conditions déterminées se produisit. En effet, il y eut une éclipse totale le 2 juin 930, à deux heures trois quarts du soir, dont la trace centrale s'étendait, selon le chanoine Pingré, depuis Magellan, les États-Unis, le Labrador, le nord de l'Europe, jusqu'en Turkestan. L'éclipse a donc dû être faiblement visible à Ninive, et il n'est pas possible qu'au mois de juin, dans l'après-midi, elle ait pu échapper à la population, quelque minime que fût l'obscuration partielle, surtout quand, prévenue, elle cherchait peut-être un *portentum* pour augurer du règne nouveau.

Nous pouvons donc fixer la date de l'avènement du renovateur de Calah (Nimrod), au mois de Sivan d'*Asursezibanni*, soit le 2 juin 930 av. J.-C.

Quant aux dates en deçà de la lacune, nous les établirons plus utilement après l'exposition des listes éponymiques, d'autant plus que nous ne pouvons pas procéder avec la rigueur que nous permet une donnée astronomique.

## VI

Avant de donner la nomenclature des archontes et les événements qui s'y rattachent, nous devons nous arrêter un instant pour développer un point d'un haut intérêt pour le calendrier judaïque et chrétien.

On sait que les Juifs, et les chrétiens pour le cycle pascal, procèdent par un comput lunaire. Les Israélites ont, pendant la durée du second temple, d'abord accepté le cycle de Méton, de 19 ans équivalant à 235 lunaisons, et plus tard le cycle rectifié de Callippe, qui se forme de quatre périodes métoniennes, soit de 76 ans, auxquels on retranche un jour. Les noms des mois judaïques du premier temps, les mois phéniciens, sont perdus pour nous; depuis l'exil de Babylone, les Juifs se sont servis, jusqu'à nos jours, des noms babyloniens, et ce sont ces noms que nous lisons déjà dans les livres de Zacharie, d'Esther, d'Esdras et de Néhémie. Mais ces termes étaient tout aussi étrangers à la langue assyrienne qu'ils le sont à l'idiome

des Hébreux, et nous ne savons pas encore leur origine. Voici les expressions assyriennes et hébraïques :

<i>Assyrien.</i>	<i>Hébraïque.</i>
Nis'annu.	Nisan.
Airu.	Iyar.
S'ivanu.	Sivan.
Dūzu.	Tammouz.
Abu.	Ab.
Ululu.	Eloul.
Tasritu.	Tisri.
Arahsavna.	Marchesvan.
Kis'ilivu.	Cislev.
Ṭebitu.	Tebet.
Sabaṭu.	Sebat.
Addaru.	Adar.
Magru sa Addari.	Veadar (mois intercalaire) (1).

Nous nous servons dans la désignation des mois assyriens de leurs équivalents hébraïques.

Dans la Bible, Nisan est le premier mois, Tisri le septième, et ainsi l'année religieuse commence avec l'époque qui correspond à peu près à l'équinoxe du printemps. Mais depuis que les Juifs ont une ère, leur année prend pour point de départ le septième mois, conformément à une vieille croyance remontant à Babylone, que le monde ait été créé à l'équinoxe d'automne. La République française a suivi les mêmes errements. Par exemple, l'année 5629 commence le 17 septembre 1868, pour finir le 5 septembre 1869; le septième mois de 5629 tombe ainsi six mois avant le premier de cette même année. Le comput qui compte les années d'un équinoxe d'automne jusqu'à l'autre, s'appelle l'année civile.

Or, une pareille distinction a existé chez les Assyriens, et c'est d'eux que les Juifs l'ont reçue. Notamment, les éponymies vont de Tisri à Eloul, et non de Nisan à Adar. Ainsi l'éponymie de l'éclipse de juin 809 (9192) a commencé en septembre 810 (9191).

(1) Nous ne savons pas comment les Assyriens intercalaient leurs mois pour arriver à une concordance exacte de l'année lunaire avec l'année réelle. On trouve aussi des mois interpolés après Eloul (par exemple, K, 160), où on parle d'un *second Eloul*, ce qui prouverait encore pour le commencement de l'année avec Tisri.

Des faits précis établissent cette curieuse coïncidence des usages juifs et assyriens.

Salmanassar III dit (1), dans l'inscription de l'obélisque de Nimroud, que, dans l'éponymie de Dayanassour, il franchit l'Euphrate, et qu'il fit une expédition dans la haute Arménie. Dans la même année, il descendit à Koullar. Dans la cinquième campagne, qui suivait celle-là, il soumit d'autres peuplades du Kurdistan. Puis, dans sa sixième campagne, il franchit le Balikh (Belias), s'avança vers la Syrie et battit Bin-idri (Benhadad) de Damas.

Or, la stèle retrouvée aux sources du Tigre (2) relate cette campagne avec plus de détails, bien précieux pour nous, puisque Achab d'Israël y figure comme auxiliaire de Benhadad. Elle ajoute le fait nouveau qu'il quitta Ninive le 13 Iyar de Dayanassour; nous n'avons pas besoin d'insister sur l'impossibilité d'achever les deux campagnes précédentes en six semaines. Les fonctions de Dayanassour avaient commencé depuis sept mois et demi, temps à peine suffisant pour mener à bonne fin les deux expéditions.

Un autre exemple est celui-ci :

Une pièce d'intérêt privé, conservée au Musée Britannique, est datée du 30 Tebet de l'année de *Mannu-ki-Bin* (3), l'an 22 de Sennachérib, roi d'Assyrie.

Or, Sennachérib monta sur le trône le 13 Ab de l'année de Pakharbel, en août 704 (927). Si l'année éponymique avait commencé avec le mois de Nisan, le 30 Tebet de la première année du roi aurait été le 30 Tebet de Pakharbel. Le nom de Mannu-ki-Bin devrait donc se trouver le vingt et unième après le nom cité. Mais cela n'est pas; Mannu-ki-Bin n'est que le vingt-deuxième après Pakharbel.

Donc, le 13 Ab est encore à Pakharbel; mais le premier Tisri appartient déjà à l'éponymie suivante, celle de Nabou-souloum-nipous (Nébo, nous avons fait la paix), commençant six semaines après, et ainsi le mois de Tebet de l'an 1 de Sennachérib sera déjà compris dans cette période.

Nous croyons donc que le mot *sanat*, שנה, s'applique à l'année courant de Nisan à Adar, et que *limmu*, לַמָּנָה, indique l'année comptée de Tisri à Eloul. Une autre expression, *palu*, « glaive, »

(1) Voir *Exp. en Més.*, t. I, p. 343.

(2) Nous avons parlé de cette stèle dans notre *Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie*, p. 139 et suiv. Ce document contient plusieurs choses curieuses, entre autres la première mention de l'étain, nommé *kasayatirra*.

(3) *Mannu* est écrit idéographiquement dans cette pièce.

exprime d'abord l'idée d'expédition (1); mais à partir de Teglathphalasar et de Sargon, il paraît qu'elle fut employée par les rois eux-mêmes pour indiquer leurs années de règne. Dans beaucoup de passages, il est impossible d'interpréter ce mot autrement que comme une mesure de temps.

## V

Nous donnerons maintenant la liste des éponymes rectifiée et complétée (2), fixée conformément à l'indication si précieuse des pléomènes célestes. Les noms des éponymes, qui presque tous expriment une phrase, seront transcrits selon notre système de translittération interlinéaire, pour les donner avec toute la rigueur nécessaire, quoique dans le corps de nos développements nous leur conservions une forme plus francisée.

Les chiffres indiquent l'année chronologique avant J.-C., et il est bien entendu que les premiers mois du *limmu* tombent déjà dans l'année précédente.

Les données historiques sont ajoutées par nous d'après les inscriptions, sauf depuis l'année 862 jusqu'à 726, où nous donnons la première traduction d'une inscription à laquelle sir Henry Rawlinson a assigné son caractère, et que nous offrons dans sa forme restaurée.

(1) Comme dans le texte de l'obélisque que nous venons de citer, et où il y a *trois* *pale* dans une seule année.

(2) Nous avons pu rectifier cette liste par les trouvailles faites par M. Coxe au Musée Britannique, et qui n'ont pas été publiées (2 B. M. 68 et 69). Plusieurs lacunes ont été très-heureusement comblées. Quant à la transcription, nous avons substitué au nom divin *Hu* celui de *Bin*; nous maintenons le nom de Ninip, quoique probablement il ne se prononçât pas ainsi. Les rares divergences que le lecteur apercevra entre les listes, proviennent, ou de la restitution matérielle du texte, ou du progrès de nos études.

Nous ne disons rien ici sur la traduction des noms, qui sont quelquefois des phrases impératives, par exemple : *Pur-el-Sulhē*, פאר-אל-שלח, « honore le dieu des remparts, » i. e. Ninip (Mars), ou *Sulum-Bel-la-habal*, של-ב-ב-על-ל-א-ד-ב, « ne lève pas la paix de Bel, » ou *Sulum-Bel-la-asma*, « ne pêche pas contre la paix de Bel. » Plus souvent ce sont des prières adressées aux dieux, ayant pour objet la protection du pays, du roi, de la famille, la prospérité des enfants, etc. Voir la liste assyrienne très-curieuse de certains noms propres (2 B. M. 63 et 64).



## Listes des éponymes.

..... Règne de Salmanassar II (?) (1).

Salman-asir.

Nabu-eri.

.....

Règne de Bêlochus III.

951. Bin-lihhis.

.....

9063. 938. Ninip zarne.

9064. 937. Damgate-Asur?

9065. 936. Limin (?) - Asur-la-durus (2).

9066. 935. Tuklat-Ninip (3), roi d'Assyrie.

9067. 934. Tahkil-ana-beliya (4).

9068. 933. Abu-malik (5).

(1) D'un très-petit fragment communiqué par M. Coxe.

(2) Ne recherche pas l'ennemi d'Assour.

(3) Nous avons laissé l'ancienne transcription de *Ninip*, quoique nous doutions de plus en plus de cette prononciation de l'idéogramme divin, composé des trois signes « Dieu, » *Nin* (prononciation phonétique) et *ip* (pron. pl.). Le dernier signe pourtant a la valeur secondaire de *dar*. Le signe *nin* a la valeur de « souveraine, » et paraît avec cette acception dans les noms de déesses; mais elle ne peut être admise ici, car l'Hercule assyrien est un dieu mâle. Cette circonstance militerait même pour la prononciation de *Ninip*, aussi bien que le passage du Talmud (*Iomā*, p. 10) où figure la ville de Nuffar sous le nom de נופר ננפי, Nuffar de Ninip. Mais j'ai de fortes raisons pour croire que ce dieu, en dehors de son nom de Samdan, צמדן, Šimdan, est identique au dieu אדר, qui figure plusieurs fois dans la Bible, comme nom de divinité de Sippara (II Reg. XVII, 31), et dans le nom d'homme d'Adramélech, fils de Sennachérib (II Reg. XIX, 37). Les listes des divinités donnent une trentaine de noms applicables à ce dieu Hercule; l'un d'eux est Samdan, mais ce n'est pas le nom usuel. Un autre des équivalents signifie aussi « fer, » פרוזל, *par-zillu*. On comprend les hésitations que nous éprouvons en l'absence d'une expression phonétique de ce nom divin, et nous n'osons pas encore substituer *Adar* à *Ninip* dans les noms propres.

(4) Crois à mon seigneur.

(5) L'idéogramme que nous avons jusqu'ici transcrit *iluya* se compose de trois signes, dont la valeur phonétique serait *An a a*. Le premier est le signe « dieu, » les deux *a a* (prononcés *ai* déjà par M. de Longpérier en 1847) indiquent le suffixe hébreu qui marque la provenance, ou la première personne, comme aussi en hébreu. Ce serait donc comme le mot hébreu *elohī*, ou « divin » ou « mon dieu. » Mais des considérations d'une autre nature m'ont fait voir que les trois signes forment un seul

9069. 932. Hu-milki.  
 9070. 931. Iarī.  
 9071. 930. Asur-sezibanni (éclipse solaire du 2 juin 930).
- 
9072. 929. Asur-našir-habal, roi d'Assyrie.  
 9073. 928. Asur-idin.  
 9074. 927. Damiktia-tuklat.  
 9075. 926. Sa-Nalbar-damqā.  
 9076. 925. Dagan-bel-našir.  
 9077. 924. Ninip-piya-ušur.  
 9078. 923. Ninip-bel-našir.  
 9079. 922. . . . . . libur.  
 9080. 921. Samas-yupaḥar.  
 9081. 920. Marduk-bel-kumūa.  
 9082. 919. Kurdi-Asur.  
 9083. 918. Asur-lih.  
 9084. 917. Asur-natkil.  
 9085. 916. Bel-mudammīq.  
 9086. 915. Dayan-Ninip.  
 9087. 914. Istaru-mudammīgat ?  
 9088. 913. Samas-nuri.  
 9089. 912. Mannu-edil-el-ana-el.  
 9090. 911. Samas-bel-našir.  
 9091. 910. Ninip-malik.  
 9092. 909. Ninip-ediranni.  
 9093. 908. Asur-malik.  
 9094. 907. Marduk-izka-dannin.  
 9095. 906. Tab-Bel.

idéogramme complexe, dont la valeur est « roi, » et en même temps un nom divin assyrien et sémitique. Le dieu est associé au soleil, et identifié à un autre idéogramme, dont les termes sont *dieu, grand*.

Une glose d'un syllabaire explique « *A a a*, » par « *An a a*, des hommes. » Puis *a a* est rendu par « père » (2 B. M. 32, 59), et le mot « père » expliqué par *malika* (K. 197). Nous lisons donc la glose : *Malik, malik nise*, « le dieu *Malik*, roi des hommes. » Puis l'idéogramme figure comme nom divin dans le nom édomite que nous lisons : *Malik-rannu*, « Moloch est sublime, » מולכרם en hébreu (Prism Senn., II). Le dieu *A. A.* est donc le Molech, Moloch ou Milcom des Assyriens.

9096. 905. Sar-ur-nisi.
- 
9097. 904. Salman-asir, roi.  
 9098. 903. Asur-bel-kaïnini.  
 9099. 902. Asur-banāya-uşur.  
 9100. 901. Abu-ina-hekal-lilbur (1).  
 9101. 900. Dayau-Asur.  
 9102. 899. Samas-abuya.  
 9103. 898. Samas-yukin.  
 9104. 897. Bel-banuya.  
 9105. 896. Nun-sulum-libus.  
 9106. 895. Marduk-halik-pani.  
 9107. 894. Pur-il-raman.  
 9108. 893. Ninip-yukin-nisi.  
 9109. 892. Ninip-inaddin.  
 9110. 891. Asur-banuya.  
 9111. 890. Tab-Ninip.  
 9112. 889. Takkil-ana-sar.  
 9113. 888. Bin-urhanni.  
 9114. 887. Bel-abuya.  
 9115. 886. Sulum-Bel-la-habal.  
 9116. 885. Ninip-kibs'i-uşur.  
 9117. 884. Ninip-malik.  
 9118. 883. Qurdi-Asur.  
 9119. 882. Nire-sar.  
 9120. 881. Marduk-mudammiq.  
 9121. 880. Iahalu.  
 9122. 879. Utulaï.  
 9123. 878. Sar-pati-bel.  
 9124. 877. Nirgal-malik.  
 9125. 876. Humbā.  
 9126. 875. El-yukin-ah.  
 9127. 874. Salman-asir, roi d'Assyrie.

(1) Que le père l'établit dans le palais.

9128. 873. Dayan-Asur, tartan.
9129. 872. Asur-banuya-usur.
9130. 871. Iahalu.
9131. 870. Bel-banū.
- 
9132. 869. Samas-Bin, roi d'Assyrie.
9133. 868. Iahalu.
9134. 867. Bel-edil-el.
9135. 866. Ninip-upla.
9136. 865. Samas-malik.
9137. 864. Marduk-malik.
9138. 863. Asur-banuya-usur.
9139. 862. Sar-pati-bel, de Nisibin, vers le pays de Zarāt (1).
9140. 861. Bel-balaṭu, de . . . . ., vers la ville de Diri. Malik (Moloch) alla à Diri.
9141. 860. Musitenis, du pays de Kurrur, vers Ihs'ana.
9142. 859. Ninip-bel-usur, de . . . au pays. En Chaldée.
9143. 858. Samas-qumma, d'Arrapha, vers Babylone.
9144. 857. Bel-qat-sabat de Mazamua, au pays.
- 
9145. 856. Bin-lihhis, roi d'Assyrie, vers le pays des fleuves (Haute-Arménie).
9146. 855. Marduk-malik, grand tartan, vers Gozan.
9147. 854. Bel-edil-el, préfet du palais, vers le pays de Van.
9148. 853. . . . . el, chef des eunuques, vers le pays de Van.
9149. 852. El-takkil, ministre, vers le pays d'Arpad.
9150. 851. El. . . , gouverneur du pays, vers Hazaz.
9151. 850. El-halik-pani, de Reseph, vers la ville de Ba'li.
9152. 849. Asur-ur-nisi, d'Arrapha, vers la mer. Épidémie (2).

(1) C'est ici que commence le document restitué du 2 B. M. 52. — Le *de* signifie « préfet de, » ce qui est sur d'autres documents.

(2) Je ne sais si M. Rawlinson a en vue ce mot quand il parle des mentions de tremblements de terre. Le mot est *mutanu* et expliqué idéographiquement par *mortalité* (2 B. M. 36, 5); il se rattache à מוֹת, *mourir*. Les Babyloniens enregistraient aussi bien les épidémies que les éclipses et les tremblements de terre (voir Diod. de Sic., II).

9153. 848. Ninip-malik, de la ville d'Ahi-Zuhina, vers Hubuskia.
9154. 847. Nire-sar, de Nasibin, vers le pays des fleuves.
9155. 846. El . . . . ., d'Amid, vers le pays des fleuves.
9156. 845. El . . . . ., vers la ville de Lusia.
9157. 844. Bel-tarsi-nalbar, de Calah, vers le pays de Namri.
9158. 843. Asur-bel-uşur, de Kirrur, vers Manşuat.
9159. 842. Marduk-sadua . . . . ., au pays, vers la ville de Dēri.
9160. 841. Kin-abuya, de Tushan, vers Dēri.
9161. 840. Mannu-ki-Bel, de Gozan, vers le pays des fleuves.
9162. 839. Musallim-Ninip, de Tillē, vers le pays des fleuves.
9163. 838. Bel-basāni, de Mehinis, vers Hubuskia.
9164. 837. Kima-Samas, de la ville d'Is'ana, vers le pays d'Itua.
9165. 836. Ninip-halik-pani, de Ninive, vers le pays des fleuves.
9166. 835. Bin-musammir, de Kal-napsat, vers le pays des fleuves.
9167. 834. Şil-Istar . . . . . Jubilé.
9168. 833. Balata . . . . ., vers le pays des fleuves. Nabo entra dans son nouveau temple.
9169. 832. Bin-yuballit, de Muzamua? vers le pays de Ki . . . ki.
9170. 831. Marduk-sar-uşur . . . . ., vers Hubuskia. Malik alla à Dēri.
9171. 830. Nabu-sar-uşur, de Tushan (?), vers Hubuskia.
9172. 829. Ninip-naşir, de Mazamua, vers Ituh.
9173. 828. Nalbar-lih, de Nasibin, vers Itu.
9174. 827. Salman-asir, roi d'Assyrie, vers l'Arménie.
9175. 826. Il-samsi-el, tartan, vers l'Arménie.
9176. 825. Marduk-urhanni, chef des eunuques, vers l'Arménie.
9177. 824. Bel-mustesir, préfet du palais, vers l'Arménie.
9178. 823. Nabu-kun-yukin, ministre, vers Ituh.
9179. 822. Pan-Asur-la-har, gouverneur du pays, vers l'Arménie.
9180. 821. Istar-ah-téessiss, de Reseph, vers le pays d'Erini.
9181. 820. Istar-duri, de Nasibin, vers l'Arménie, vers Namri.
9182. 819. Mannu-ki-Bin, au pays, vers Damas.
9183. 818. Asur-bel-uşur, de Calach, vers Hadrah.
-



9184. 817. Asur-edil-el, roi d'Assyrie, vers Gananat.
9185. 816. Samsi-el, tartan, vers la ville de Surat.
9186. 815. Bel-malik, d'Arrapha, vers le pays d'Itu.
9187. 814. Habliya, de Mazamua, au pays.
9188. 813. Qurdi-Asur, de la ville d'Ahi-Zuhina, vers Gananat.
9189. 812. Musallim-Ninip, de Tille, vers le pays des fleuves.
9190. 811. Nəbū-yakin-nisi, de Kirrur, vers Hadrah. Épidémie.
9191. 810. Šidqi-el, du pays de Tushan, au pays.
9192. 809. Pur-el-salhē, de Gozan. Révolte à Libzu. En Sivan, éclipse de soleil.
9193. 808. Tab-Bel, d'Amed. Révolte à Libzu.
9194. 807. Ninip-bel-ušur, de Ninive. Révolte à Arrapha.
9195. 806. Lagibu, de Kal-napsat. Révolte à Arrapha.
9196. 805. Pan-Asur-la-habal, d'Arbèles. Révolte à Gozan. Épidémie.
9197. 804. Bel-taggil, d'Is'ana, contre Gozan. Paix dans le pays.
9198. 803. Ninip-idin, de la ville de Satban, au pays.
9199. 802. Bel-sadua, de Parnunna, au pays.
9200. 801. Kīs'u, de Mehinis, vers Hadrah.
9201. 800. Ninip-muzibani, de la ville de Rimus'i, vers Arpad. Retour d'Ellassar.
- 
9202. 799. Asur-lihhis, roi d'Assyrie, au pays.
9203. 798. Samsi-el, tartan, au pays.
9204. 797. Marduk-sallimanni, préfet du palais, au pays.
9205. 796. Be!-edil-el, chef des eunuques, au pays.
9206. 795. Samas-kin-dugul, ministre, vers Namri.
9207. 794. Bin-bel-yakin, gouverneur du pays, vers Namri.
9208. 793. Sin-sallimanni, de Reseph, au pays.
9209. 792. Nirgal-nasir, de Nasibin. Révolte à Calah.
- 
9257. 744. Nabu-bel-ušur, d'Arrapha. Le 13 Iyar, Teglatphalasar s'assit sur le trône, puis il alla vers les bords du fleuve.
9258. 743. Bel-edil-el, de Calah, vers le pays de Namri.

9259. 742. Tuklat-habal-asar, roi d'Assyrie, dans la ville d'Arpad. Massacre de l'Arménie. Dénombrement.
9260. 741. Nabu-danninanni, tartan, vers Arpad.
9261. 740. Salman-bel-uşur, préfet du pays, vers la même. Pendant trois ans, siège.
9262. 739. Nabu-ediranni, chef des eunuques, vers Arpad.
9263. 738. Sin-takkil, ministre, vers le pays d'Ullarba, la ville de Birtu. Ravages.
9264. 737. Bin-bel-yukin, gouverneur du pays; il assiége la ville de Gultani.
9265. 736. Bel-tursanni, de Reseph, vers le pays des fleuves.
9266. 735. Ninip-malik, de Naşibin, vers le pied du mont Na'al.
9267. 734. Asur-sallimanni, d'Arrapha, vers l'Arménie.
9268. 733. Bel-edil-el, de Calah, vers la Palestine.
9269. 732. Asur-danninanni, de Mazamuā, vers Damas.
9270. 731. Nabu-bel-uşur, de la ville de S'imée, vers Damas.
9271. 730. Nirgal-yubailit, d'Ahi-Zugina, vers la ville de Sapiya.
9272. 729. Bel-ladari, de Tille, au pays.
9273. 728. Naphar-el, de Kurrur. Le roi prit les mains de Bel.
9274. 727. Dur-Asur, de . . . . .
- 
9275. 726. Bel-kas'-bel-uşur.
9276. 725. Marduk-bel-uşur.
9277. 724. Mahdie.
9278. 723. Asur-halli.
9279. 722. Salman-asir, roi d'Assyrie.
- 
9280. 721. Ninip-malik.
9281. 720. Nabu-taris.
9282. 719. Nabu-izka-dannin.
9283. 718. Sar-yukin, roi d'Assyrie.
9284. 717. Zir-bani.
9285. 716. Tāb-sār-Asur.
9286. 715. Tāb-sil-asar.
9287. 714. Takkil-ana-Bel.
9288. 713. Istar-duri.

9289. 712. Asur-bani.  
 9290. 711. Sar-tursanni.  
 9291. 710. Ninip-halik-pani.  
 9292. 709. Samas bel-usur.  
 9293. 708. Mannu-ki-Asur-lih, préfet de Nuc.  
 9294. 707. Samas-yupahar.  
 9295. 706. Sa-Asur-dubbu, gouverneur de Tus'han. Le 22 Tisri, consécration des dieux de Dur-Sargon (1).  
 9296. 705. Mutakkil-Asur, préfet de Gozan. Le 6 Ab, Dur-Sargon.  
 9297. 704. Pa-thar-Bel, préfet d'Amid... Assassinat de Sargon. Le 12 Ab, avènement de Sennachérib.
- 
9298. 703. Nabu-sulum-nipus, préfet de Ninive.  
 9299. 702. Kannunai.  
 9300. 701. Aaba-lih, préfet d'Arbèles.  
 9301. 700. Hananu.  
 9302. 699. Metunu, préfet d'Is'an.  
 9303. 698. Bel-sar-usur.  
 9304. 697. Immu-sar.  
 9305. 696. Asur-dur-usur.  
 9306. 695. Sulmu-ana-Bel.  
 9307. 694. . . . . usur.  
 9308. 693. . . . . ya.  
 9309. 692. Idin-ahē.  
 9310. 691. Zuzaya, préfet d'Arpad.  
 9311. 690. Bel-tursanni.  
 9312. 689. Nabu-yukin-ah.  
 9313. 688. Giḫilu.  
 9314. 687. Idin-ahē.  
 9315. 686. Sin-ahē-irib, roi d'Assyrie.  
 9316. 685. Bel-tursanni.  
 9317. 684. Asur-danninanni.  
 9318. 683. Sar-zir-eli.

(1) D'après un petit fragment 2 B. M. 69.

9319. 682. Mannu-ki-Bin, préfet de Kullab.

9320. 681. Nabu-sar-usur.

9321. 680. Nabu-ahē-issis, . . . . . Avènement d'Assarhaddon.

9322. 679. Dananu, préfet de Mazamūa.

9323. 678. Dan-immīni.

9324. 677. Nirgal-sar-usur.

9325. 676. Abu-ramu.

9326. 675. Bamba.

9327. 674. Marduk-ahē-idin.

9328. 673. Sar-nuri.

9329. 672. Atar-el, préfet de Lahir.

9330. 671. Nabu-bel-usur.

9331. 670. Tebitaï.

9332. 669. Sulum-bel-la-asma.

9333. 668. Samas-kasid-aïbi.

9334. 667. . . . . la armē.

9335. 666. . . . . baru.

9336. 665. . . . . aï.

. . . . .

Bel-nahid.

Ĥim-Sin.

Irbaelāi.

Girzabuna.

S'ilim-Asur.

. . . . .

652 (1). Sa-Nabu-kat.

661. Balazu.

650. Milki-ramu.

649. Dayanu.

648. Asur-nasir.

647. Asur-malik.

646. Asur-dur-usur.

(1) Les chiffres suivants ne sont qu'approximatifs.

645. S'agabbu.

644. Bel-kas'-sadūa.

643. Asur-malik.

En dehors de ces noms, nous en avons une assez grande quantité qui tombent dans les lacunes; ceux qui se placent avant Bélochus sont fort peu nombreux, la plupart de ces noms non classés appartiennent au règne de Sardanapale VI; entre autres, nous voyons le nom de Belsoun, sous l'archontat duquel une éclipse fut attendue, sans être observée, à la fin de Sivan.

J. OPPERT.

(La suite prochainement.)

---



---

LE

# MYSTÈRE DES BARDES

DE L'ILE DE BRETAGNE

---

L'article sur le *Mystère des bardes*, que nous avons lu dans le numéro de septembre de la *Revue*, nous décide à avancer la publication de quelques-uns des documents que nous réservions pour un travail d'ensemble sur la question touchée par l'auteur de cet article, et sur la biographie de l'homme qui nous a conservé ces documents. Si l'auteur de l'article publié par la *Revue* n'eût été malheureusement enlevé à ses études par une fin prématurée, il eût probablement modifié ses vues sur les bardes et sur le pays de Galles, en examinant de plus près et plus à fond ce singulier pays, qui n'a pas coutume de livrer ses secrets à la première sommation. M. Leflocq semble n'avoir guère eu à sa disposition que le Dictionnaire d'Owen Pughe, les ouvrages d'Edward Davies (*Celtic Researchs*, et *Mythology and Rites of ancient british Druids and Bards*), et la *Vindication of the genuineness of the ancient british Poems*, de Sharon Turner. A la manière dont il parle d'Edward Williams, on peut douter qu'il ait eu en mains les seules pièces originales du procès dont il fasse mention, à savoir : les *Lyrical Poems* du barde de Glamorgan, ouvrage devenu rare et que nous n'avons pu nous procurer, dans le pays de Galles même, que par l'obligeance de M. Edward Williams, petit-fils de l'auteur.

C'était peu pour traiter un sujet si difficile et si obscur, et qui réclame le secours, non-seulement d'importants documents imprimés dont M. Leflocq a ignoré l'existence, mais des manuscrits inédits

laissés par Edward Williams, ou Iolo Morganwg, pour l'appeler du nom bardique qu'il se donnait de préférence.

Il est nécessaire, afin d'entrer en matière, de résumer les opinions émises par M. Leflocq.

Disons un mot, auparavant, du reproche qu'il nous adresse, à notre regrettable ami Jean Reynaud et à nous, d'avoir présenté la traduction française des *Triades*, par M. Adolphe Pictet, comme une *révélation*, tandis que les *Triades* auraient été suffisamment connues de quiconque n'ignorait pas la littérature galloise et la langue anglaise, grâce à la triple publication qu'en auraient faite Edward Williams, Owen Pughe et Sharon Turner.

1° Les *Lytic Poems* d'Edward Williams, publiés par souscription à Londres en 1794, étaient fort ignorés en France, et fort rares partout. 2° Owen Pughe n'a ni « reproduit » ni « interprété » de nouveau les *Triades* en 1803, comme le dit M. Leflocq par une erreur matérielle que nous ne pouvons nous expliquer. Il n'y a pas un mot dans la *Préface* d'Owen Pughe, sur ce sujet, et les allusions ou les citations, qui se rencontrent *passim* dans son dictionnaire, sont absolument insuffisantes pour se faire une idée quelconque de ce que sont les *Triades*. 3° Sharon Turner a commenté, et très-fidèlement commenté les *Triades*, mais il n'en a pas reproduit le texte. Ce texte a donc bien été, pour le public français, une sorte de *révélation*; car le public français, et même, en général, les savants français, l'ignoraient parfaitement avant la publication de M. Pictet, en 1833.

Passons maintenant au thème de M. Leflocq.

Il commence par dire que l'authenticité littéraire du *Mystère des Bardes* n'a jamais été sérieusement soutenue. — Nous ne comprenons pas bien le sens de cette assertion. Qu'entendait M. Leflocq par *l'authenticité littéraire* d'un document dont personne n'a jusqu'ici prétendu déterminer avec précision ni le rédacteur, ni la date? La question n'existerait que si M. Leflocq eût accusé Edward Williams d'avoir inventé les *Triades*; mais il n'a rien prétendu de semblable, et il parle de ce « dernier barde autorisé de la grande école de Glamorgan » avec la considération que méritait son caractère.

Il avance ensuite :

1° Que le *Mystère des bardes*, tel que M. Pictet l'a fait connaître au public français, n'est pas une composition suivie, ni même un livre réel; qu'il ne se compose que de sentences détachées, réunies artificiellement par Edward Williams, qui les a extraites d'un recueil inédit.

2° Que ce recueil n'est pas un cours de théologie ou de morale,

comme on pourrait le croire d'après les sentences en forme de triades publiées par Edward Williams, mais un simple traité de prosodie; que la versification et ses règles étaient l'essentiel pour les bardes, et que le reste, morale, religion, etc., n'était que l'accessoire; chacun écrivant là-dessus à sa fantaisie, pourvu qu'il fût orthodoxe en versification.

3° Que le recueil où Edward Williams a pris ces extraits n'a jamais été imprimé; qu'il a été compilé, vers 1680, par Edward Davydd (1), et que les principes de versification qu'il renfermait ont été adoptés par une assemblée bardique tenue en 1681.

4° Que le recueil d'Edward Davydd a été compilé d'après divers auteurs, et surtout d'après un recueil formé par Llywelyn Sion, barde du XVI<sup>e</sup> siècle, lequel, dans une préface citée par Edward Davydd, déclare que sa compilation contient le système de Glamorgan sur le chant et les arts qui s'y rapportent.

Et M. Lefloq interprète cette déclaration de Llywelyn dans ce sens que *le chant et les arts qui s'y rapportent*, auraient signifié simplement ce que nous appellerions *l'art poétique*.

5° Enfin, Edward Williams n'aurait eu d'autre but, en imprimant ses triades, que de mettre en lumière un côté inconnu de la littérature galloise, et n'aurait jamais prétendu initier ses lecteurs à un système particulier de doctrines religieuses.

Aucune de ces assertions ou de ces interprétations n'est fondée. Il n'y a d'exact dans tout ceci que ces deux points de fait : 1° Un recueil bardique a été compilé par Edward Davydd de Margam et adopté, quant aux principes de composition poétique, par un Eisteddfod (assemblée bardique), en 1681; et 2° une autre compilation bardique, où a puisé Edward Davydd, avait été formée, un siècle auparavant, par Llywelyn Sion.

Notre réponse demandera quelques développements sur certains points.

Le corps de triades traduit par M. Adolphe Pictet n'est point un *centon* de maximes arbitrairement rassemblées par Edward Williams; c'est un petit livre doctrinal, un petit traité de théologie bardique, rédigé dans cette forme *ternaire* qui paraît avoir été en usage de tous temps chez les bardes.

Non-seulement ce petit livre est bien un corps de doctrines, mais il existe un assez grand nombre de pièces analogues et de même

(1) Ne pas confondre avec Edward Davies, l'auteur des *Celtic Researches*, etc., postérieur d'un siècle.

esprit, les unes également en forme de triades, et les autres sous des formes différentes, mais toutes s'éclairant et se complétant réciproquement, et par leurs conformités et par leurs variantes.

Le recueil où Edward Williams a puisé n'est pas entièrement inédit, comme le dit M. Leflocq; l'art poétique des bardes, que M. Leflocq pense avoir été tout le contenu de ce recueil, a été publié, il y a près de quarante ans, sous le même titre que M. Pictet a donné, et a eu toute raison de donner à ses triades, titre par lequel les bardes désignaient tous les préceptes et toutes les traditions qui étaient l'objet des initiations bardiques.

Voici ce titre :

Le Mystère (ou les Arcanes) des bardes de l'île de Bretagne (*Cyfrinach Beirdd ynys Prydain*);

C'est-à dire :

Les maximes et enseignements du bardisme cymrique et ses dépendances,

Selon la méthode transmise et le système des principaux bardes d'autrefois,

Sur l'art concernant la poésie de la langue (*Cerdd Dafod*).

(Suit le sommaire des matières.)

Imprimé par le barde selon les privilèges et coutumes des bardes de l'île de Bretagne,

Feu Iolo Morganwg (Edward Williams).

Abertawy; J. Williams; 1829.

Ce volume, quoiqu'on y trouve des maximes et de fréquentes allusions aux idées morales et religieuses des bardes, ne renferme ni les triades traduites par M. Pictet, ni aucun document du même genre; mais ce volume n'est point du tout la collection bardique tout entière.

Voici, d'après une note de la main d'Edward Williams, ce que renfermait cette collection :

« La première partie, dit-il, contient les principes de la poésie bardique; la seconde, le système de la versification; la troisième, *la mythologie et la théologie druidique*; la quatrième, les institutions et la discipline des bardes. »

Nous ferons observer en passant que ces termes de *mythologie et théologie druidiques* ont un sens particulier dans la bouche d'Edward Williams; nous reviendrons là-dessus (1).

(1) On trouve, dans les *Manuscrits d'Iolo*, la note suivante :

« Copie de manuscrits gallois en la possession d'Edward Williams.

Le volume publié en 1829 par Taliesin Williams (Taliesin Ab Iolo), après la mort de son père Edward Williams, renferme donc tout au plus les deux premières parties du recueil, et ne contient pas les deux autres, qui sont de beaucoup les plus importantes, contrairement à l'opinion de M. Leflocq et conformément à celle d'Edward Williams. Celui-ci dit, dans ses notes manuscrites, que la morale et la religion ont été le but constant de l'école de Glamorgan dans tous les âges.

Cette lacune est aujourd'hui en très-grande partie comblée. Un premier volume tiré des *Manuscrits d'Iolo*, c'est-à-dire des nombreux documents soit originaux, soit transcrits de sa main ou par d'autres mains antérieures, qu'a laissés Edward Williams, a été préparé par son fils Taliesin Williams (Ab Iolo), et publié, après la mort de Taliesin, à Llandovery, en 1848, par M. Williams Rees, pour la Société des manuscrits gallois (*Welsh M<sup>ss</sup> Society*). Ce volume, parmi beaucoup de pièces historiques, littéraires, etc., en prose et en vers, contient un document traditionnel et mystique, rédigé sous forme de récit et non de triades, et intéressant à comparer avec les Triades traduites par M. Pictet.

En 1862, un second volume, extrait des Manuscrits d'Iolo, a paru également à Llandovery, pour le compte de la même Société. Il porte au frontispice le symbole bardique des Trois-Rayons, avec la devise de l'école de Glamorgan : *V Gwyr yn erbyn y Byd* (la Vérité contre le Monde); il est intitulé : *Barddas, or a collection of original documents, illustrative of the theology, wisdom, and usages of the bardodruidic system of the Isle of Britain, with translations and notes, by the Rev. J. Williams Ab Ithel*. Il renferme toute une collection de documents de théologie et de philosophie religieuse.

Un troisième volume, formant le second des *Barddas*, aurait paru depuis, sans la mort de l'éditeur J. Williams Ab Ithel. Il eût renfermé encore des pièces théologiques, avec ce qui concerne la discipline et les institutions bardiques. Il est à espérer que la publication n'en a été que retardée. Quoiqu'il contienne moins de philosophie et de doctrine secrète que le précédent, il s'y trouve encore des choses fort curieuses.

M. Leflocq a ignoré l'existence des deux volumes tirés des manus-

« 74. — Le Livre des Triades de la Sagesse. — 81. Le *Cyfrinach Barddas*, qui n'est autre chose que le druidisme des principaux bardes de l'île de Bretagne (*nid amgen na derwyddoniaeth prif feirdd ynys Prydain*). — 131. Le Livre des grandes Triades.

Ces numéros se rapportent à une liste de cent soixante-deux manuscrits gallois.



crits d'Iolo en 1848 et 1862, ainsi que de la première partie du *Cyfrinach*, publiée en 1829. Les copies d'Iolo, qui ont servi à l'impression de ces volumes, n'ont pas été faites d'après le manuscrit d'Edward Davydd de Margam, que cite M. Leflocq et dont Edward Williams parle fréquemment dans ses notes, mais d'après le manuscrit plus ancien de Llyvelyn Sion, appartenant à Sion Bradford, *barde de la chaire* (*Bardd cadeiriad*), de Glamorgan, et l'*athraw* ou le maître dont Edward Williams avait été l'*arenydd* ou l'initié, avant de prendre le nom d'Iolo Morganwg ou Iolo de Glamorgan.

Du reste, d'après le témoignage de Taliesin Williams, qui s'en réfère là-dessus à son père, dans la préface du volume du *Cyfrinach* de 1829, il n'y aurait pas eu de différence essentielle entre les deux recueils du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle.

Reste un point important qui n'est pas éclairci. M. Leflocq constate que l'assemblée bardique de 1681 (composée des bardes de Glamorgan ou Morganwg, Gwent et Euas), n'a sanctionné que ce qu'il appelle « un traité de prosodie, » et, sans discuter sur le mot, l'assertion est vraie dans le fond. Pourquoi cette assemblée n'a-t-elle pas sanctionné la partie du recueil concernant les idées, comme celle qui concernait les formes?

Voici ce que nous avons trouvé à ce sujet dans les notes manuscrites d'Edward Williams :

« La partie théologique n'a point été adoptée, ou du moins n'a pas été mentionnée publiquement (*noticed*) par l'assemblée. Nous pouvons cependant conclure de là que, si elle n'eût pas été considérée comme authentique, on eût exprimé à son sujet quelque marque de réprobation; mais c'est là ce que n'a pu faire aucune personne un peu familiarisée avec nos vieux manuscrits, parce que les principes et les doctrines de cette théologie y sont partout répandus et dans tous les âges, en remontant jusqu'à Taliesin. »

Quand on a étudié les principes et les doctrines dont parle Edward Williams, on ne s'étonne point qu'une assemblée, délibérant « sous l'autorité du lord-gouverneur, » ne leur ait pas donné une sanction officielle. Il y avait là une doctrine secrète qui ne pouvait pas plus se produire au grand jour sous le régime anglican du XVII<sup>e</sup> siècle, que sous l'ancien régime catholique romain.

Que le mystère dont ces idées s'étaient enveloppées par nécessité, aux temps des persécutions religieuses et politiques, ait persisté depuis par tradition, nous en avons la preuve par Edward Williams lui-même. M. Leflocq s'est bien trompé, en supposant qu'Edward Williams n'avait eu d'autre but, lorsqu'il imprima ses *Triades* en

1794, « que de mettre en lumière un côté inconnu de la littérature galloise, » et qu'il « n'a jamais prétendu initier ses lecteurs à un système particulier de doctrines religieuses. »

C'est tout le contraire qui est la vérité. Edward Williams ne rechercha jamais les curiosités littéraires pour elles-mêmes, et ce qu'il voulut, ce fut de commencer à initier le public à des traditions anciennes dont il était pénétré; mais il ne le fit qu'avec beaucoup d'hésitation et de scrupules. Il n'entr'ouvrit que cette seule fois sa main pleine de documents traditionnels, et ne se décida pas à publier le reste de son vivant (1). Il était combattu entre le désir de répandre ce qu'il croyait la vérité, et le respect d'un serment, ce serment de l'initié qu'il avait prêté entre les mains de Sion Bradford. Ses notes manuscrites nous ont gardé le témoignage de ses troubles de conscience. Il discute avec lui-même la question du vœu bardique. « L'opinion générale (chez les bardes) est qu'on peut laisser entrevoir le *secret* à des personnes de sagacité et de pénétration, mais qu'on ne doit pas faire la révélation expresse à qui n'a pas prononcé le vœu. Jamais on ne le devine entièrement sans initiation. »

Il y avait le secret écrit et le secret oral. Nous connaissons maintenant le premier; nous ignorons l'autre. Il y a là des traditions mystiques qui peuvent exciter notre curiosité, et qui se rapportent, au moins en partie, aux mystères du *nom divin*, comme dans la cabale juive; mais, au point de vue philosophique et historique, on peut penser que nous savons maintenant l'essentiel, c'est-à-dire les idées des bardes sur la nature et la destinée de l'homme.

Quelles étaient ces idées?

M. Leflocq soutient que les maximes philosophiques des bardes, loin de procéder des croyances druidiques, émanent directement et exclusivement de l'enseignement chrétien; que, même en se renfermant dans le cadre des triades qu'il prétend arbitrairement choisies par Edward Williams, et en dégageant, dans chaque triade, la

(1) Il en avait eu cependant le projet, car nous avons retrouvé dans ses manuscrits la note suivante : *Proposals for printing by subscription The Bardic Triades, translated from a welsh Ms, written by Llyvelyn Sion, a learned welsh bard, about the year 1560, with explanatory notes; by Ed. Williams.*

*These Triades contain the Institutes of Bardism or druidism, the theological, ethical, and poetical Aphorisms of the Bards of Britain, and illustrate many things in british history.*

Ce projet paraît n'avoir pas compris la totalité du recueil, mais seulement les documents en forme de Triades. Il est fort à regretter qu'il n'y ait pas été donné suite; les commentaires d'*Iolo* eussent été précieux.

pensée de la forme, on y trouve l'essence même de l'enseignement chrétien; que les triades sont en pleine conformité avec l'enseignement de l'Église. Pour lui, c'est une chimère que d'y chercher autre chose.

Edward Williams, lui, que M. Leflocq reconnaît comme le dépositaire autorisé de la tradition de Glamorgan, déclare, dans les termes que nous avons cités tout à l'heure, que le *Cyfrinach* renferme la mythologie et la théologie druidiques. Voilà deux assertions qui semblent présenter la contradiction la plus radicale.

Nous avons indiqué plus haut, cependant, qu'il y avait une réserve à faire sur le sens des termes employés par Edward Williams. Et ceci s'applique aux bardes en général. Les bardes, se regardant comme les héritiers des anciens druides et de leurs maximes, emploient le terme de *druidisme* comme l'équivalent de celui de *bardisme*. Le druidisme dont il s'agit ici est donc le *néodruidisme*, c'est-à-dire le bardisme du moyen âge, et ce que nous connaissons des livres bardiques nous autorise à affirmer que ce qu'Edward Williams appelle ici *mythologie druidique* ne se rapporte point aux vieilles divinités des Gaules, mais aux mythes néodruidiques; que mythologie a ici le sens non de fables païennes, mais de symbolisme.

Les bardes du moyen âge, auteurs des livres et conservateurs des doctrines en question, entendaient être à la fois chrétiens et druides. C'est-à-dire qu'ils associaient la croyance en Jésus-Christ à des croyances antérieures au christianisme sur la destinée de l'âme humaine.

M. Leflocq a trouvé dans les Triades des empreintes de christianisme. Il n'est pas surprenant qu'il y en ait, et il serait au contraire fort extraordinaire qu'il n'y en eût point. Mais, de ce qu'il y a vu cela, il a conclu qu'il n'y avait pas à y voir autre chose, et l'analyse qu'il donne des Triades atteste à cet égard une préoccupation vraiment difficile à expliquer.

Les Triades débutent par des axiomes d'une théodicée originale et particulière, entremêlés de maximes dont le fond se retrouve dans l'enseignement chrétien; mais, à partir de la triade XII jusqu'à la XLVI, tout le reste de la pièce traduite par M. Pictet est l'exposé d'un système de la destinée humaine, fondé sur une série ascendante d'existences, et, suivant le bon ou le mauvais usage du libre arbitre, aboutissant, plus tôt ou plus tard pour chacun, de la transmigration des âmes à l'immortalité, ou, en d'autres termes, d'une série d'épreuves à une vie d'activité éternellement heureuse et lumineuse, où l'on ne connaît plus la douleur ni le péché.

Ce système d'un caractère original et antique, dont les parentés sont dans l'Égypte et dans l'Inde pour ce qui regarde la série des existences, et dans la Bactriane mazdéenne pour l'extrême énergie du libre arbitre, ce système qui, dans tout le christianisme, n'a de points de contact qu'avec l'école d'Alexandrie, avec la savante école orientale des Clément et des Origène, ce système disparaît complètement dans l'analyse que M. Leflocq a cru donner des Triades. Il ne veut reconnaître dans tout cela que des idées chrétiennes ordinaires, enveloppées d'une forme bizarre.

On peut apercevoir la source de son erreur dans ce qu'il dit de la prétendue méprise de M. Pictet. Il prétend que les termes antiques et mystiques employés par les Triades avaient perdu, par un long usage, leur sens primitif, et que M. Pictet a eu tort de chercher à le leur rendre, au lieu de donner à ces mots leur sens vulgaire actuel.

La réponse est bien simple; c'est que les bardes, attachés aux traditions anciennes et organisés précisément dans le but de les conserver, ont toujours gardé à ces mots leur signification première. M. Pictet n'a innové en rien à cet égard, et, sauf tel ou tel point de détail, n'a pas entendu les vieux termes autrement que ne le faisait Edward Williams, compétent sans doute pour les expliquer. On peut discuter sur l'intérêt, sur la valeur, sur l'origine de ces textes; beaucoup de lecteurs pourront les trouver étranges; bien peu sans doute, à l'exemple de M. Leflocq, les accuseront de banalité; c'est là le dernier reproche que nous nous serions attendu à leur voir faire; on peut, enfin, apprécier diversement les idées qu'ils contiennent; mais nier l'existence de ces idées et contester le sens des mots qui les expriment, n'est vraiment pas lever une question soutenable.

Là préoccupation dont nous parlions tout à l'heure va, chez M. Leflocq, jusqu'à substituer arbitrairement, dans ce qu'il appelle son exposé des Triades, le nom de Satan aux noms celtiques par lesquels le texte désigne les personnifications du Mal, *Cythraul* et *Drog*, deux noms dont le second tout au moins appartient à la haute antiquité arienne, et, sous les formes de *Druga*, *Drukh* et *Druh*, désigne les mauvais esprits dans les livres mazdéens et sanscrits, et jusque sur les inscriptions de Persépolis. Nous reviendrons sur l'autre : *Cythraul*; si nous n'avons pas pour lui les mêmes indices d'antiquité, son sens bardique, du moins, ne souffre aucun doute et ne répond nullement à Satan.

S'il pouvait subsister la moindre équivoque sur le sens des Triades, elle disparaîtrait bien vite par la comparaison avec les autres documents analogues, entre lesquels on n'a qu'à choisir. Comme nous



l'avons déjà dit, ils se confirment et se commentent les uns les autres. Il est temps de leur laisser la parole.

Voici d'abord une citation du collecteur de ces documents, Llyvelyn Sion; elle est placée en tête d'un corps de documents rédigés en forme de dialogues, espèce de catéchismes bardiques. Ces documents en forme de dialogues suivent, dans le premier volume des *Barddas*, une autre série de documents en forme de triades, en tête desquels sont les triades traduites par M. Pictet. D'autres corps de triades suivent les dialogues.

« LE LIVRE DU BARDISME.

« Voici le livre du bardisme, c'est-à-dire du druidisme de l'île de Bretagne, que moi, Llyvelyn Sion de Llangewydd, j'ai extrait d'anciens livres, à savoir : d'Einion le prêtre; de Taliesin, chef des bardes; de Dayydd le Noir de Hiradug; de Cwta Cyvarwydd; de Jonas de Mynyw; d'Edeyrn à la langue d'or; de Sion Cent; de Rhys le Rouge, et autres, dans la bibliothèque de Raglan, par la permission de lord William Herbert, comte de Penbro (Pembroke), à qui Dieu fasse que je puisse prouver ma reconnaissance tant que je vivrai! — Le premier est un traité en forme de questions et réponses par un barde et son initié, ouvrage de Sion Cent, qui contient nombre des principales matières de la Sagesse antique, comme elle existait chez les bardes de l'île de Bretagne depuis les siècles des siècles. Dans ce dialogue, l'initié fait d'abord la question, et le barde, son maître, répond et lui donne information et connaissance. En second lieu, le barde interroge et l'initié répond. »

Nous n'avons, comme on va le voir, que la seconde partie du dialogue; le *second examen*, comme est intitulée cette partie.

Sion Cent, rédacteur de la pièce qu'on va lire, est un barde célèbre de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle et du commencement du xv<sup>e</sup>, contemporain et ami d'Owen Glendover, qui, au temps du roi Henri IV de Lancastre, essaya de rendre au pays de Galles son indépendance, et soutint contre les Anglais une longue et opiniâtre lutte, à laquelle s'associèrent de nombreux volontaires français. Edeyrn à la langue d'or, cité, avec Sion Cent et autres, par Llyvelyn Sion, appartient au xiii<sup>e</sup> siècle, et fut le barde du dernier prince indépendant de Galles, Llyvelyn, dont la tête fut exposée sur le Pont de Londres, en 1202, par ordre du conquérant Édouard I<sup>er</sup>. La tradition druidique et la tradition patriotique ont toujours été unies dans le bardisme.

Les titres donnés au maître et au disciple, dans la pièce qui suit, sont remarquables. Le maître s'intitule *athraw*, titre qui se donne



en Galles à quiconque enseigne. Ce terme rappelle tout ce qu'il y a de plus ancien dans les origines ariennes, les *Atharvos* ou mages primitifs de la Bactriane. Ce rapprochement est-il fortuit?

Le disciple s'appelle *awenydd*, littéralement « l'inspiré, » celui qui reçoit l'*Awen*, l'inspiration bardique.

## LE SECOND EXAMEN.

QUESTION. — Je te prie, qui es-tu? Et dis-moi ton histoire.

RÉPONSE. — Je suis homme en vertu du vouloir de Dieu, et l'effet nécessaire de ce vouloir, car ce que Dieu veut doit être.

Q. — D'où viens-tu? et quel est ton commencement?

R. — Je viens du Grand Monde, et j'ai eu mon commencement dans l'*Abyrne* (1).

Q. — Où es-tu maintenant? et comment es-tu venu où tu es?

R. — Je suis dans le Petit Monde (2), où je suis venu après avoir erré dans le Cercle de la Transmigration (3), et maintenant je suis homme à l'extrémité et aux limites (de ce Cercle).

Q. — Qu'étais-tu avant de devenir homme dans le Cercle de la Transmigration?

R. — J'ai été, dans l'*Abyrne*, le moindre possible qui fût capable de vie et le plus près possible de l'entière mort, et j'ai passé dans toute forme et par toute forme capable de corps et de vie, jusqu'à l'état d'homme, à travers le Cercle de la Transmigration, où ma condition a été sévère et dure pendant les siècles des siècles, depuis que, dans l'*Abyrne*, je me suis séparé (4) de la Mort, par le don de Dieu et sa grande munificence et son amour sans limite et sans fin.

Q. — Par combien de formes as-tu passé, et que t'est-il advenu?

R. — Par toute forme capable de vie, dans l'eau, sur la terre et dans l'air. Et là me sont advenus toute sévérité, et toute peine, et

(1) *Annwn*: plus anciennement *Annwnn*, de *An-dwnn*, sans fond. — C'est le séjour du silence, des ténèbres et de la mort, mais d'une mort d'où Dieu fait sortir la vie. Ce n'est pas un enfer, un lieu de punition.

(2) « Je viens du Grand Monde et je suis dans le Petit Monde, » paraît signifier : Je sors du sein de la création et me voilà dans le corps humain, dans le *microcosme*.

(3) *Gan dreiglo Cylch yr Abred*, *Abredu*, transmigrer; *Abrediad*, transmigration. Le sens de *mal*, donné à *Abred*, n'est qu'un sens dérivé. — *Annwn*, l'*Abyrne*, est le fond ou le point de départ d'*Abred*, du Cercle de la Transmigration.

(4) *Départi*, détaché; *parthwyd*.

tout mal, et toute *souffrance* (1), et peu y eut-il (pour moi) de bien et de *félicité* (2) avant que je devinsse homme.

Q. — Tu as dit que c'était en vertu de l'amour de Dieu que tu avais vu et expérimenté tout ceci; dis-moi comment ceci peut avoir eu lieu par l'amour de Dieu, avec tant de signes apparents d'abandon (3) (de Dieu), tandis que tu errais dans le Cercle de la Transmigration.

R. — La Félicité ne peut (être obtenue) sans voir et connaître toute chose, et l'on ne peut voir et connaître toute chose sans souffrir toute chose. Et ne peut (exister) amour plein ni parfait, sans que procèdent de lui les choses nécessaires pour conduire à la connaissance qui produit la Félicité, parce que la Félicité ne peut être sans la complète connaissance de toute forme d'existence, et de tout mal et de tout bien, et de toute opération et puissance, et de toute condition de mal et de bien. Et cette connaissance ne peut (être obtenue) sans l'expérience de toute forme de vie, de toute incidence, de toute souffrance, de tout mal et de tout bien, en sorte qu'ils puissent être distingués l'un de l'autre. Tout ceci est nécessaire avant que puisse être la Félicité, et il y a nécessité de tout ceci avant que puisse être le parfait amour de Dieu, et il doit y avoir parfait amour de Dieu avant que puisse être la Félicité.

Q. — Pourquoi les choses que tu as mentionnées sont-elles nécessaires avant que puisse être la Félicité?

R. — Parce que la Félicité ne peut être sans qu'aient été vaincus le Mal (4) et la Mort, et toute opposition et *Cythraul* (5); et ils ne peuvent être vaincus sans qu'aient été connus leur espèce, leur nature, leur puissance, leurs opérations, leur lieu et leur temps, et toutes les formes et sortes d'existence, de manière à ce que tout ce qui les concerne puisse être connu et qu'ils puissent être repoussés, et que,

(1) *Dyoddef*. Il y a dans le texte, *dioddef*; mais c'est une erreur évidente du manuscrit. *Dioddef* signifierait l'absence de souffrance. Le *Dyoddef*, le souffrir, a une très-grande importance dans cette théologie, comme le montrera un autre document.

(2) *Gwynfyd*; en composition, pour *Gwyn-byd*. *Byd*, monde; *Gwyn*, beau, blanc, brillant, lumineux. Ce terme veut dire littéralement, le Monde de lumière, et désigne le Cercle de la Félicité, le Ciel; mais on l'applique également à l'état heureux de l'âme, en sorte qu'il désigne à la fois le lieu de Félicité et l'état de Félicité. le ciel et le bonheur.

(3) Littéralement : de *désaffection*, de non-amour; *anghariad*.

(4) *Drwg*.

(5) Ce nom paraît signifier : le contraire, l'opposé; celui qui est opposé à Dieu. Nous citerons plus loin un fragment qui le concerne.

partout où ils sont, ils puissent être contrariés, combattus et surmontés, et que nous puissions être délivrés d'eux et soustraits à leur action. Et, où il y a cette parfaite connaissance, il y a parfaite liberté, et le Mal et la Mort ne peuvent être repoussés et surmontés que là où est parfaite liberté; et la Félicité ne peut être qu'avec Dieu, en parfaite liberté; et c'est dans la parfaite liberté qu'existe le Cercle de la Félicité (1).

Q. — Comment la parfaite connaissance ne peut-elle être obtenue sans avoir passé par toute forme de vie dans la Transmigration ?

R. — Par cette raison : qu'il n'y a point deux formes semblables, et qu'en chaque forme est une fonction (2), une souffrance, une science, une intelligence, une Félicité, une opération et une impulsion, dont la complète similitude ne se peut rencontrer dans aucune autre forme d'existence. Et, comme il y a une science spéciale dans chaque forme d'existence, qui ne peut se rencontrer dans une autre, il est nécessaire que nous passions par toutes formes d'existence, avant que nous puissions acquérir toutes formes et espèces de sciences et de connaissances, et par conséquent repousser tout mal et nous attacher à toute Félicité.

Q. — Combien y a-t-il de formes d'existences, et quel en est le but ?

R. — Autant que Dieu l'a vu nécessaire quant à l'investigation et à la science de toute espèce et qualité dans le bien et le mal, afin qu'il ne puisse rien y avoir, capable d'être connu et conçu de Dieu, qui n'ait été expérimenté et par conséquent connu; et, en quelque chose que puisse être une connaissance de bien et de mal et des conditions de vie et de mort, là est une forme d'existence qui correspond à l'obtention de la science requise. Donc, le nombre des genres et des modes de formes d'existences est la somme de celles qui ont pu concevoir et connaître en vue de parfaite bonté, science et félicité. Et Dieu a voulu que tout être vivant et animé passât par toutes formes et espèces d'existences douées de vie, pour qu'à la fin tout être vivant et animé pût avoir parfaite science, vie et félicité, et tout ceci (procède) du parfait amour de Dieu, qu'en vertu de sa nature divine il a dû manifester envers l'homme et envers tout être vivant.

Q. — Juges-tu que tout être vivant doive parvenir, à la fin, au Cercle de Félicité ?

R. — C'est ma croyance, parce que rien de moins ne peut résulter

(1) *Cylch y Gwynfyd*; le séjour des âmes heureuses.

(2) *Achos*; une cause produisant des effets; une action propre.

de l'amour infini de Dieu; Dieu étant capable de créer (1), sachant la manière de créer, et continuellement voulant (créer) toute chose qui peut penser et faire effort pour l'amour de soi-même et par le désir de tout être vivant de lutter contre le Mal et la Mort.

Q. — Quand arrivera cette condition à tout être vivant, et de quelle manière finira la vie de Transmigration ?

R. — Tout être vivant et animé parcourra le Cercle de la Transmigration depuis le fond de l'Abyme (2), c'est-à-dire depuis le plus bas degré de toute existence douée de vie, et il ira et montera depuis l'Abyme, de plus haut en plus haut, dans l'ordre et sur l'échelle (3) de la vie, jusqu'à ce qu'il devienne homme; et alors peut finir (pour lui) la Transmigration, s'il s'unit au Bien. — Et, à la mort, il peut aller au Cercle de Félicité; et la Transmigration de Nécessité (4) finira (pour lui) pour toujours, et, après ceci, il n'y aura plus (pour lui) de migration (5) par toute forme d'existence, sinon en vertu de liberté et de choix en pleine union avec la Félicité, en vue de nouvelle expérience et de nouvelle recherche de la science. Et ceci (6) subsistera pour toujours, comme transformation et rénovation de Félicité, afin qu'on ne tombe pas dans le *Vide infini* (7), et de là dans la Transmigration, parce que Dieu seul peut endurer et parcourir le Cercle du *Vide infini* (8). — Par ceci l'on voit qu'il n'y a point de Félicité sans pleine possession de soi-même et sans renouvellement de choix, d'expérience et de science, parce que c'est dans la science que consistent la Vie et la Félicité.

Q. — Tout homme peut-il, quand il meurt, monter au Cercle de Félicité, c'est-à-dire au Ciel ?

R. — Nul ne peut, à la mort, monter à la Félicité, s'il ne s'est attaché durant la vie, quand il était homme, au Bien et à la piété, et à tout acte de sagesse, et de justice, et d'amour. — Et lorsque ces qualités l'emportent sur leurs contraires, à savoir : folie, injustice,

(1) Littéralement : de *causer*; *peri*.

(2) *Oddyfnder Annwn*.

(3) *Graddau*; les degrés.

(4) La Transmigration dont l'être parcourt *nécessairement* les degrés.

(5) Circulation, parcours; *treiglo*.

(6) Cette faculté de passer librement par de nouvelles formes d'existence.

(7) *Ceugant*; littéralement : la Circonférence vide; *Cau, ceu*; vide; *cant*, circonférence de cercle. Ce Cercle est ainsi nommé parce qu'il enveloppe les deux autres, *Gwynfyd* et *Abred*, et que nul être que Dieu n'y peut subsister.

(8) Si l'on ne renouvelait pas ses formes d'existence dans le Cercle de la Félicité on tomberait dans le Cercle du *Vide infini*, et de là on retomberait dans le Cercle de la Transmigration. Ceci sera expliqué plus amplement dans un autre document.



et dureté, et tout mal et impiété, l'homme, quand il meurt, va dans la Félicité, c'est-à-dire dans le Ciel (1), et de là il ne retombera plus dans la Transmigration, parce que le Bien a surmonté le Mal de toute sorte, et que la Vie a surmonté la Mort, avec victoire sur elle pour toujours. — Et il montera, de plus près en plus près de la Félicité parfaite, jusqu'à ce qu'il soit à l'extrême limite, et là il demeurera pour toujours et éternellement (2). — Mais l'homme qui ne s'attache point ainsi à ce qui est divin, retombe dans la Transmigration jusqu'à une forme qui lui ressemble (3), et à une espèce d'existence de même état (moral) que lui, et de là il transmigrera peu à peu à la condition d'homme comme auparavant. — Et alors, suivant qu'il s'attachera au divin ou au contraire du divin (4), il brillera dans la Félicité ou tombera dans la Transmigration quand il mourra. Et ainsi retombera-t-il toujours, jusqu'à ce qu'il recherche le divin et s'y attache, et alors finira (pour lui) la Transmigration de Nécessité et toute souffrance de Nécessité, et de Mal, et de Mort.

Nous avons dit que les bardes, rédacteurs des documents conservés par la chaire de Glamorgan, entendaient être à la fois druides et chrétiens. Sion Cent, le rédacteur de cette espèce de Catéchisme secret dont on vient de lire une partie, et qui développe la doctrine de la Transmigration des âmes et des trois Cercles de l'existence, posée dans les *Triades* qu'a traduites M. Pictet, Sion Cent a donné de son christianisme néodruidique une preuve très-curieuse. On trouve, parmi ses poésies fort renommées, un chant dont voici un extrait :

« Deux sortes d'*Awen* (d'inspiration bardique) existent dans le monde, et manifestent leur influence. L'une est l'*Awen* du Christ, de joyeuse parole, de droite tendance, de chaleureux élan.

« Il est un autre *Awen* qui ne chante pas sagement, et qui fait de fausses et impures prédictions. C'est. . . . celui-ci qu'ont reçu les hommes de Hu. »

(1) *Nef*.

(2) Les Bardes concevaient donc la vie céleste comme une série d'existences successives et volontaires, de plus en plus heureuses, jusqu'à une *extrême limite* de félicité où l'âme restait pour toujours. Ils n'ont pas été jusqu'à la dernière conséquence logique de la doctrine de la perfectibilité, et n'ont pas vu que cette *extrême limite* était ce qui sépare la perfectibilité de la créature de la perfection absolue de Dieu, et que cette limite ne pouvait pas plus être atteinte que franchie, la perfectibilité étant indéfinie, et, par conséquent, sans terme.

(3) Correspondant à ses penchants inférieurs. — (4) *Y dwyfol na'r annwyfol*.



Ces « hommes de Hu, » ce sont ceux qui invoquent l'ancien dieu breton Hu-Gadarn (Hu le Puissant), et l'opposent à Jésus-Christ, tandis que le néodruidisme identifie Hu avec le Christ (1).

Il y aurait donc eu, vers l'an 1400, au delà de l'école néodruidique, quelques bardes qui, par une espèce de renaissance païenne, entendaient revenir au druidisme primitif. Cela paraît fabuleux et impossible; mais, dans cet étrange pays de Galles, c'est l'incroyable qui est parfois le vrai.

Nous ajoutons au dialogue de Sion Cent un fragment d'une autre pièce, qui explique le caractère donné par les Bardes à *Cythraul*, la personnification du mal.

« Il existe deux choses de Nécessité, à savoir : la Vie et la Mort, le Bien et le Mal, Dieu et Cythraul, qui est la Nuit de la Nuit, et l'Impuissance de l'Impuissance.

« Il n'y a point de vie dans Cythraul, et point de volonté en lui (2). Il n'est que chose de Nécessité et de ténèbres, sans existence ni vie, sans distinction d'existence ni de personnalité. Il n'est que Vide avec Vide, Mort avec Mort, Néant avec Néant; tandis que Dieu est Bien avec Bien, Plénitude avec la Plénitude, Vie dans la Vie, et Lumière dans Lumière, et Tout dans Tout.

« Et, de ce qui a été dit, on voit qu'il ne peut être d'autres essences (3) primitives que Dieu et Cythraul, la Vie et la Mort, le Néant et ....., l'Issue (procédant) de ce qui est sans Issue, et la Vie de leur Union (4). »

On voit que nous n'avions pas tort de contester l'identification qu'a faite M. Leflocq de Cythraul avec Satan. Cythraul n'est pas le mal *actif*; il n'est que le mal passif et négatif, le non-être opposé à l'être. Il n'est pas Satan, ni même Ahriman. Le sens de l'obscur passage qui termine cette citation : « L'Issue (procédant) de ce qui est sans Issue, et la vie de leur union, » est que Dieu produit les êtres en faisant descendre sa lumière dans la nuit d'Annawn, où est Cythraul, et fait ainsi sortir la vie de la mort.

HENRI MARTIN.

(La suite prochainement.)

(1) Nos légendes bretonnes mettent aussi leurs saints aux prises avec *Hu*, dont elles font un diable. V. la *Légende celtique* de M. de la Villemarqué.

(2) Littéralement : de tendance, d'intention, *Oddeu*.

(3) *Ansawdd*.

(4) *Barddas*, vol. I, p. 206-208.

---

# DE L'ÉTAT DE LA MÉDECINE

ENTRE

# HOMÈRE ET HIPPOCRATE

962 — 460

D'APRÈS LES POÈTES ET LES HISTORIENS GRECS

---

## I

DES SCIENCES MÉDICALES D'HÉSIODE A SOLON.

Il n'est pas aisé de renouer le fil de la tradition entre Homère (1) et Hippocrate; tous les ouvrages des médecins ont péri; c'est à peine s'il nous reste quelques noms et quelques fragments; nous devons nous adresser aux poètes, aux philosophes, aux historiens, pour nous faire une idée de l'état de la médecine entre ses brillantes origines dans Homère et le moment de sa plus vive splendeur à Cos et à Cnide. Les poètes et les historiens nous fournissent surtout des détails de mœurs et des faits de l'histoire extérieure; les philosophes nous initient aux idées spéculatives qui constituent la plus antique physiologie et la plus vieille pathologie générale. Mais les œuvres de ces poètes, de ces philosophes et de ces historiens ont été elles-mêmes mutilées par le temps; pour beaucoup d'écrivains nous ne possédons que des fragments, de sorte que c'est avec les débris de la

(1) Voyez mon Mémoire intitulée : *la Médecine dans Homère*, et dont une partie a été publiée dans la *Revue archéologique*, année 1865, août, septembre, octobre et novembre.

littérature classique (1) que nous devons tâcher de relever, au moins en partie, les ruines de la littérature médicale. La tâche est difficile et délicate; les textes sont parfois très-obscurs à force de brièveté ou d'incorrection et à cause de l'isolement où ils se trouvent; aussi, pour éviter les méprises et les jugements hasardés, le premier soin qu'on doit prendre à l'égard de ces textes est d'en user avec une extrême prudence, de s'en tenir le plus possible au sens littéral, et de ne pas étendre les conclusions au delà du cercle étroit que trace une critique scrupuleuse.

#### HÉSIODE.

Deux siècles environ séparent Homère, qui nous instruit particulièrement sur la chirurgie, et Arctinus (vers 775-740), qui reconnaît expressément l'existence de la médecine et de la chirurgie à propos de Podalire et de Machaon (2); dans ce long espace de temps nous ne trouvons qu'un seul nom, celui d'Hésiode (vers l'an 850); mais ce nom n'est pas tout à fait stérile pour l'historien de la médecine. Quoique ni le mot médecine ni le mot médecin ne se rencontrent dans *les Travaux et les Jours*, composition à la fois théologique, morale, didactique et qui passe pour le plus légitime des poèmes qu'on attribue à Hésiode, quelques passages méritent néanmoins une attention spéciale. Après les témérités de Prométhée, et quand il ne reste plus que l'Espérance au fond du vase que Pandore vient de découvrir, c'est alors seulement « que les Maladies commencent à assiéger les hommes le jour et la nuit; elles viennent d'elles-mêmes, sans qu'on les appelle, et frappent en silence, sans prévenir, parce que le prudent Jupiter leur a retiré la voix (3). »

Une telle doctrine ne laisse pas, il est vrai, beaucoup de place pour l'étiologie, mais elle n'exclut pas absolument la thérapeutique. On ne voit pas que le Destin ou les Dieux aient suffi à tout, à guérir comme à envoyer les maladies. Il y a au moins autant de naturel que de divin dans cette manière de considérer la pathologie.

Ailleurs (4) c'est Saturne et Jupiter qui infligent la famine et la peste pour punir une ville de la faute d'un seul homme (5); mais,

(1) A moins d'indications contraires, je cite toujours d'après les éditions de la *Bibliotheca græca* de Didot.

(2) *Cycli fragm.*, à la suite d'Homère, XIII, 2, p. 599. — Voy. p. 90 de mon *Mémoire* précité.

(3) *Opera et Dies*, 102-105: *νόσοι ἀνθρώπων*. Rapprochez de ce passage le fragment 300 d'Euripide. — (4) Vers 40 et 41.

(5) Vers 240-245. — C'est la même donnée que pour la peste de l'*Iliade*. — « *Quidquid*

j'en ai fait la remarque à propos d'Homère, les pestes ont toujours passé pour des inflexions divines, sans qu'on ait pour cela toujours et complètement négligé de joindre l'emploi des moyens naturels à celui des pratiques religieuses ou magiques.

On pourrait surprendre même dans *les Travaux et les Jours* le sentiment des forces naturelles et l'idée d'une hygiène simple et régulière, puisqu'au début de ce poëme, l'auteur, célébrant la noble et industrielle émulation qui excite au travail, s'écrie : « Insensés... qui ne savez pas quelle grande utilité on peut retirer de la mauve et de l'asphodèle (1) ! »

Un autre renseignement, et ce n'est pas le moins curieux, puisqu'il trahit certaines connaissances de pathologie spéciale que nous n'avons pas rencontrées dans Homère, nous est fourni par Hésiode, ou du moins par un poëte de son école, à propos des filles de Prætus. Dans les *Généalogies héroïques* (2), nous voyons ces victimes de la luxure, de la *nymphomanie* (3), en proie à d'horribles maladies ; une affection que le poëte appelle *κνώσις* (4) ravage leur tête, en fait tomber les cheveux et ronge le cuir chevelu ; leur corps est entièrement couvert d'une lèpre blanche (*ἀλφός*), maladie dont la détermi-

*delirant reges, plectuntur Achivi,* » comme disait Horace au vers 14 de la seconde *Épître* du premier livre. — Notez que dans la peste d'Hésiode les femmes n'enfantent pas (*οὐδὲ τίξουσιν* — *sont stériles* ; ou plutôt, *avortent*). C'est une observation qui est très-souvent faite à propos des pestes (voy. par exemple Sophocle, *OEd. rex*, 26-27, 171-172), et sur laquelle nous aurons à revenir en étudiant la pathologie d'Hippocrate.

(1) Dans le *Banquet des sept Sages*, Plutarque (chap. 14) fait tenir à Cléodème le langage suivant : « Il y a apparence qu'Hésiode était médecin, car il a parlé avec exactitude et en homme expérimenté du régime, du mélange de l'eau et du vin, de la vertu de l'eau (bains ?), du temps propice pour les rapprochements sexuels, enfin de la manière de placer les enfants. » On ajoute que c'est à lui qu'Épiménide de Crète a emprunté la connaissance de l'hygiène ou du moins de certaines préparations nutritives, et que la mauve et l'asphodèle entraient dans ces préparations presque autant comme médicaments que comme aliments. Les traces de ces connaissances hygiéniques attribuées à Hésiode, nous ne les trouvons qu'au II<sup>e</sup> livre des *Travaux et des Jours*, à propos du régime durant l'été.

(2) Frag. 27 et 28.

(3) *μυγλοσύνη*, mot qui se trouve déjà chez Homère (*Il.*, XXIV, 30), mais dans un sens moins pathologique.

(4) C'est-à-dire, d'après l'étymologie, *mal rongéant*. C'est peut-être une allusion à quelque espèce d'eczéma du cuir chevelu ou à quelque forme de la lèpre. Qui oserait voir dans ce mot la première mention de la syphilis ? — Dans le frag. 21 du *Maricas* d'Eupolis (vers l'an 446), un dieu irrité envoie aux soldats la peste et la psore ; c'est-à-dire une maladie de peau avec démangeaison, ou, suivant la leçon qu'on adopte, avec mauvaise odeur. Notez que la pièce est dirigée contre un pédéraste.

nation est fort incertaine. Le tableau de cette nymphomanie, de cette luxure, de ces éruptions cutanées qui semblent en être la conséquence, n'est sans doute pas un simple produit de l'imagination, mais le souvenir de quelque observation médicale.

Il semblerait aussi, à en croire Suidas, que le nom de la *fièvre Éphialte* se trouvait dans Hésiode (1); mais il ne s'agit probablement, comme dans Homère (2), que du mauvais génie dont on avait emprunté le nom pour désigner une des formes les plus graves de la fièvre intermittente ou de la fièvre rémittente, si communes en Grèce. Les jours sacrés ou réservés pour certaines opérations d'agriculture sont soigneusement notés dans Hésiode (3). C'est peut-être la plus lointaine origine de la théorie des jours critiques pour les médecins. Enfin, c'est dans le même poète (4) qu'on rencontre pour la première fois la dénomination de *mucus nasal*.

#### CYCLE ÉPIQUE.

Entre Arctinus, dont il a été question plus haut, et Solon (594), près de deux siècles s'écoulent encore, où nous pouvons de nouveau ressaisir quelques-uns des fils dispersés de la tradition médicale; mais ce n'est pas dans les restes mutilés du *Cycle épique* qu'il faut les chercher: avec quelque soin qu'on étudie ces fragments des continuateurs et imitateurs d'Homère, on n'y rencontre aucun texte dont nous puissions faire ici notre profit. Après le passage déjà cité d'Arctinus (5), après les détails sur la plaie de Philoctète (6) et la mention d'une blessure reçue par Castor à la cuisse droite (7), il n'y a plus rien à signaler, si ce n'est quelques termes anatomiques qui sont pris dans le même sens que chez Homère. Il n'est pas douteux que ces vastes compositions, où se trouvaient relatés les événements qui ont précédé ou suivi la prise de Troie, ne nous eussent fourni une plus ample moisson si le temps les avait respectées; l'analyse que nous en a laissée Photius (8), et la description que donne Pausanias (9) des peintures qui représentaient quelques-unes des scènes médicales du *Cycle épique*, le font supposer. Toutefois cette lacune n'est peut-être pas aussi regrettable qu'il semble au premier abord, puisque, d'un commun accord, la poésie cyclique passe pour un écho affaibli de la lyre d'Homère, comme déjà l'*Odyssée* est une

(1) Fragm. 80. — (2) *Iliad.*, V, 385; *Od.*, XI, 308. — (3) *Op. et Dies*, 765 et suiv. Voy. p. 353, note 3. — (4) *Scul. Herc.*, 267: ἐξ ἐνῶν μύζαι. Cf. Hipponax, fragm. 60.

(5) Voy. p. 346. — (6) Voy. mon *Memoire sur Homère*, p. 83. — (7) *Fragm. incertæ sedis*, 1. — (8) *Biblioth.*, cod. 239. — (9) X, 25, 3-4.



imitation de l'*Iliade*, et la *Batrachomiomachie* une parodie de ce dernier poëme. Homère est resté le modèle désespérant d'une école dont on trouve les derniers représentants jusque dans l'empire de Byzance, si toutefois il est permis de rapprocher l'œuvre d'un génie immortel des productions dégradées d'une époque de décadence.

## POÈTES LYRIQUES.

Il est digne de remarque que la plus ancienne poésie lyrique est, comme la poésie épique d'Homère, tout empreinte de l'observation des choses sensibles, de telle sorte que si je voulais comparer l'époque primitive à celle qui commence vers l'an 600, avec les sept Sages, je dirais que les poètes lyriques de la première époque sont des *physiologues*, ceux de la seconde des *psychologues*, car ils s'occupent plus du monde intérieur que du monde extérieur. On pourrait même ajouter que les premiers poètes lyriques sont les vrais précurseurs des philosophes antésocratiques qui ont chanté la naissance du monde et la formation des êtres, tandis que les lyriques de la seconde époque donnent la main à Socrate. Ces considérations se présentent naturellement à l'esprit pour peu qu'on lise avec attention et en suivant un ordre à peu près chronologique les fragments des poètes lyriques réunis dans la belle et excellente édition de Théod. Bergk (1).

Archiloque (719-663), Alcée (vers 603), Hipponax (vers 546), par exemple, n'ont peut-être jamais été interrogés par les historiens de la médecine; cependant ils donnent des réponses, très-brèves, il est vrai, mais plus satisfaisantes que ne peuvent le faire tous ces auteurs, comparativement récents, dont on invoque complaisamment le témoignage pour faire l'histoire de la primitive médecine des Grecs.

A propos d'Homère, j'ai mentionné quelques termes d'anatomie disséminés dans les fragments d'Archiloque; voici maintenant des remarques d'un autre genre. Le poète sait que la bile est dans le foie (2), ce qui est une notion anatomique que nous n'avions pas encore rencontrée, et qu'on ne s'étonnera pas dès lors de retrouver dans Eschyle (3); — il parle d'une tumeur, d'un abcès (φῦμα) qui se développe entre les deux cuisses (4), et d'une ablation des parties génit-

(1) *Poeta Lyrici Græci*, ed. tertia, emend. et auctior. Lipsiæ, 1865-68, in-8. C'est toujours l'édition que je cite, à moins d'indication contraire.

(2) *Fragm.* 130. — (3) *Prom.*, 495. Voy. plus loin p. 357. — (4) *Fragm.* 135. .

tales (1); — peut-être a-t-il connu la maladie pédiculaire (2); — enfin il a observé que dans les grandes douleurs morales le poumon semble se gonfler dans la poitrine (3), et que dans les violentes passions une sensation douloureuse pénètre jusqu'aux os (4).

Trois mots d'Alcée ont une grande importance pour l'histoire de l'ancienne physiologie. En étudiant la Collection hippocratique, nous trouverons de vives attaques et une réfutation décisive dirigées contre ceux qui font passer une partie de la boisson par la trachée-artère pour arriver au poumon; eh bien! cette opinion est formellement exprimée dans Alcée, qui s'écrie: « *Humectez le poumon avec le vin*, car tout a soif à cause de l'excès de la chaleur (5). »

Un peu plus tard, dans Hipponax, nous rencontrons quelques passages qui intéressent plus ou moins directement l'histoire de la diététique et celle de l'emploi des charmes pour purifier les villes empestées ou pour d'autres usages (6); un autre où il est question des *engelures* (7); enfin l'*observation* d'un inconnu qui rendait du sang avec les urines et de la bile par le fondement (8). — Deux mots glanés dans les fragments d'Archiloque (9) et d'Hipponax (10) suffisent pour montrer que l'étude du corps humain a fait quelques pro-

(1) Fragm. 137. Il s'agit probablement de quelque châtement ou de quelque crime. Dans Eschyle (*Eumen.*, 187-188), il est question de la castration en même temps que des avortements (σπέρματος ἀποφθοράϊ et γλοῦνις) comme d'un crime fréquent, et non comme d'une opération chirurgicale. — Suivant l'historien Xanthus (vers 500 avant J.-C.), fragm. 19, ce sont les Lydiens qui ont les premiers châttré les femmes (ἐὺνοσχίστων); mais il n'est pas dit en quoi consistait cette opération.

(2) Fragm. 138. — (3) Fragm. 9. — (4) Fragm. 84.

(5) Fragm. 39 : τέγγε πνεύμονας οἴνω, κ. τ. ε. C'est encore à cette théorie qu'Eu-  
polis (fragm. 11 des *Adulat.*) fait allusion. Cf. mon *Mémoire sur Homère*, note 5 de la p. 58, et plus loin p. 357, note 5.

(6) Frag. 4-9 (φαρμακοῖς πόλιν καθάρειν); 34, 35, 42 (φάρμακον avec le sens de remède). Notez au fragm. 35 l'emploi de φαρμάσσω avec la signification de *mettre des condiments*. — Le même mot se trouve dans Eschyle, *Agam.*, 94, à propos de l'huile qui ranime la flamme; tandis que dans un autre passage (*Agam.*, 848), dans Pindare (*Olymp.*, IX, 97) et dans le frag. 27 d'Ibycus (vers l'an 539), φάρμακον a le sens de *remède*. Cf. Eurip., *Alcest.*, 966-971; et *Phoeniss.*, 472 (où le sens est équivoque); Aristoph., *Vespue*, 807-810; *Equit.*, 906. — Eschyle (fragm. 452) appelle les Tyrrhéniens φαρμακοποιὸν ἔθνος, ce qui se rapporte plutôt aux drogues malfaisantes qu'aux remèdes. Cf. Aristoph. *Equit.*, 1405 (φαρμακός, *empoisonneur*); Soph., fragm. 980; Eurip., *Andr.*, 355. — L'historien Phlérocède, qui florissait vers l'an 480, donne (fragm. 7) aux Cabres l'épithète de φαρμακῆϊς (*provost-giatores*). D'où l'on voit que le mot φάρμακον a une signification très-étendue à l'origine; elle finit, dans les temps postérieurs, par se restreindre presque uniquement au sens médical.

(7) Fragm. 19 (γίμελα). — (8) Fragm. 55. — (9) Fragm. 194 : τράμις.

(10) Fragm. 84, *idem*; 128 : μολακρίς (*petite meule*).

grès depuis Homère ; l'attention s'est fixée sur des parties de moindre importance que celles qui sont dénommées dans l'*Illiade* ou dans l'*Odyssée*. Nous trouvons d'abord la première mention du *raphé* qui sépare en deux moitiés latérales le périnée et le scrotum ; puis, pour la première fois aussi, un des noms de la rotule.

*Idée que Solon se faisait de la médecine.* — Dans les temps anciens la médecine, quoiqu'elle ait été exercée par d'illustres personnages, est considérée non comme une *science*, mais comme un *art* (1) : cette conception, que nous voyons en germe dans Solon, se trouve nettement exprimée dans quelques-uns des écrits de la Collection hippocratique, et il faut arriver jusqu'à Galien pour que la double notion de science et d'art commence à se faire pleinement jour. Dans la première antiquité il n'y a guère que la philosophie qui reçoive le nom de science, et l'habitude, une fois prise, s'est conservée pour la médecine lorsque déjà cette branche des connaissances humaines possédait ses théories, ses principes et ses lois, en un mot, lorsqu'elle remplissait ou du moins qu'elle passait pour remplir la plupart des conditions qui constituent une science.

Dans un long fragment, conservé par Stobée (2), Solon, énumérant en très-beaux vers, mais empreints de mélancolie et d'un peu de scepticisme ou de découragement, les différentes conditions sociales, et l'utilité qu'on en retire pour la fortune ou pour la réputation, consacre huit de ces vers à la médecine, qu'il rapproche de la divination : « Les médecins, dit-il, possèdent l'*art* (ἔργον) de Pæon versé dans la connaissance des médicaments ; mais le succès ne répond pas toujours à leurs efforts ; souvent d'une petite douleur naît un grand

(1) Et même elle est rangée parmi les arts mécaniques ou illibéraux (βάνανσοι). Il semble bien que Platon (*Alcib.*, p. 131) partage cet avis ; car, malgré l'importance qu'il accorde à la médecine et le respect qu'il marque pour Hippocrate, lorsqu'il parle de *médecine pratique*, d'agriculture et d'autres métiers, et quoiqu'il admette peut-être des nuances, il dit que ce ne sont pas les occupations d'un *homme comme il faut* (ἀνδρὸς ἀγαθοῦ). — Voy. aussi Drulmann, *Die Arbeiter*, u. s. w. (*les Travailleurs et le communisme en Grèce et à Rome*), Königsb., 1860, in-8, p. 60 et 108. — L'idée de science est inconnue dans la très-haute antiquité, et la pratique des arts et métiers, des *professions utiles*, n'avait rien cependant que d'honorable. Homère nomme les médecins des *ouvriers*, et il les place à côté des menuisiers et des chantres ; mais en dépit de Pépithète *illibéraux*, les arts et les artistes ont été honorés dans les plus beaux temps de la civilisation hellénique. Consultez, sur le travail libre en Grèce, Wallon, *Hist. de l'escl. dans l'antiq.*, t. I, p. 139 et suiv. ; et pour Rome, t. II, p. 1 et suiv.

(2) Fragm. 13 dans Brugk.

mal qui ne cède pas à l'emploi des remèdes adoucissants; d'autres fois l'attouchement des mains rétablit promptement la santé chez un individu plongé dans des maladies dangereuses et pénibles. Le Destin distribue aux mortels tantôt le bien et tantôt le mal; les dons (heureux ou funestes) que les Dieux immortels nous envoient ne peuvent pas être évités (1). Toute œuvre est pleine de dangers, et nul ne sait où aboutira le travail commencé... »

C'est donc parmi les métiers, ou, si l'on trouve le mot trop dur, parmi les arts que Solon range la médecine; loin de lui accorder une très-grande puissance, il voudrait la soumettre à la décision aveugle du Destin ou à la volonté plus éclairée des Dieux; il réserve même une partie de sa confiance pour ces attouchements magiques auxquels les anciens attribuaient tant d'efficacité dans la guérison des maladies (2). De sorte qu'au temps de Solon on reconnaît bien l'existence d'une médecine interne, mais d'une médecine qui n'a pas la parfaite conscience ni d'elle-même ni de sa force, et qui cependant ne semble pas tout entière enveloppée par les superstitions populaires. Si la croyance à l'intervention directe et incessante de la Divinité pour le maintien de la santé ou pour la production des maladies, croyance qui nous vient surtout des poètes, que les philosophes ont accréditée et qui a été partagée par plus d'un médecin dans l'antiquité ou dans les temps modernes, venait jamais à prendre le dessus, c'en serait fait de toute science et de tout art.

La médecine ne relève que de la nature et ne repose que sur des moyens naturels; elle doit, sauf à se renier elle-même, avoir pleine confiance en sa propre efficacité, sans oublier, néanmoins, que la mort est ce qu'il y a au monde de plus fort, et que le mouvement même de la vie est un acheminement vers une inévitable destruction. La foi de la science est indépendante de la foi des savants; la croyance en la physiologie n'exclut pas la croyance aux dogmes proclamés par la théologie; les deux domaines sont complètement distincts, n'en déplaise à certains esprits plus zélés que clairvoyants.

Heureusement le législateur d'Athènes n'était pas le législateur de l'art de guérir, et d'autres poètes se montrent mieux instruits des salutaires effets que produit l'intervention de la médecine entre des mains habiles.

Le passage que je viens de citer n'est pas non plus le seul qui

(1) Ces vers sont une réminiscence d'Homère. Voy. *Od.*, V, 397, et surtout IX, 411.

(2) A bien considérer l'ensemble des passages où Solon parle de la médecine, on peut croire que dans sa pensée le Destin agit plutôt pour produire les maladies que pour les guérir.



nous intéresse dans les fragments de Solon; il a placé la vraie richesse, je veux dire la vraie santé, dans un bon estomac, dans une robuste poitrine et dans des pieds agiles (1); s'il ne dit rien de la tête, c'est que dans l'antique médecine cette partie, dont la poitrine avait usurpé les fonctions, ne jouait pas encore le rôle important que lui accordent la physiologie et la pathologie modernes. On ne doit pas oublier non plus de signaler le vingt-septième fragment où nous trouvons pour la première fois une distribution physiologique des périodes de la vie humaine, et où nous voyons déjà apparaître la puissance du nombre *sept* combinée avec celle du nombre *dix* (2).

« A sept ans, quand l'enfant est impubère et dans le premier âge, on voit pousser et apparaître la rangée des dents; lorsque le Dieu ajoute sept autres années, alors apparaissent les signes de la puberté; à la troisième semaine d'années, lorsque les membres sont encore en train de se former, le menton se recouvre d'un léger duvet, et la peau offre une teinte fleurie; à la quatrième semaine, l'homme possède toute la force qui caractérise la virilité; la cinquième avertit l'homme mûr qu'il faut songer à prendre une femme et assurer sa postérité; à la sixième l'esprit de l'homme est propre à toutes choses, mais il ne veut pas faire des travaux inutiles (ou *riis*); la septième et la huitième lui donnent la plénitude de la sagesse et l'art de bien dire; dans la neuvième l'homme conserve encore quelque puissance, mais déjà son intelligence et sa parole ne suffisent plus aux grandes choses; enfin, quand Dieu aura ajouté une dixième période de sept ans, l'homme doit subir sans surprise le destin non précoce de la mort (3). »

Ce n'est pas une chose indifférente que de marquer ainsi, chemin faisant, l'origine de doctrines que nous rencontrerons plus tard dans Hippocrate et dans d'autres auteurs; de cette façon, tout se tient dans le développement historique, et la Collection hippocratique n'est plus, comme elle apparaît ordinairement, un oasis à l'extrémité du désert.

Cette moisson, déjà riche, à travers les débris des *Élégies* de Solon, pourrait encore s'accroître de trois passages (4) où le poëte nous fournit quelques renseignements précieux sur les aliments en usage

(1) Fragm. 24. — (2) Même fragm.

(3) Voy. en particulier, sur les noms des différents âges de l'homme, Nauck, *Aristophanis Byzant. Fragm.* Halæ, 1848, in-S, p. 87-127; Boissonnade, *Anecdota*, t. II, p. 454; les notes sur Oribase, t. I, p. 653-54; mes *Notices et extraits des mss.*, p. 141-142; et pour les jours réservés, cf. plus haut le paragraphe relatif à Hésiode, p. 348. — (4) Fragm. 38-40.



de son temps ; mais je me contente de les indiquer ici aux personnes qui voudraient s'occuper d'une histoire particulière de l'hygiène, ou du moins de l'alimentation (1).

C'est à cette époque reculée que se trouve la plus ancienne mention des sources d'eaux minérales (elles étaient consacrées à Hercule) et des bains qu'on y prenait (2). Sophocle (3) parle aussi des bains chauds du mont OEta, bains qui paraissent avoir été fréquentés ; et le poète Cratès (vers l'an 449-424), à propos des bains chauds où il veut conduire ses amis (4), mentionne une espèce de maison de santé ou d'hôpital (*nosocomeion*), placé près de la mer, sous l'invocation de Pæon, médecin des dieux, et désigné par le mot *pæonéion*, comme les temples d'Esculape s'appelaient *asclépéions*. Ce passage de Cratès est d'autant plus important à signaler qu'il est unique et qu'il se rapporte à un établissement médical dirigé peut-être par des laïques et différent des temples d'Esculape.

Ce premier regard que nous venons de jeter vers l'horizon le plus reculé de notre histoire n'a pas été sans profit ni sans intérêt. Les premières assises sont désormais posées ; nous verrons maintenant le monument s'élever peu à peu et prendre des proportions de plus en plus régulières. Les théories vont intervenir pour expliquer et rassembler sous certaines lois les faits que l'expérience a multipliés : imaginées en partie par des médecins et en partie par des philosophes, ou, si vous voulez, par des *physiciens* qui avaient la prétention, mal justifiée, de connaître la nature, ces théories sont ce qu'elles pouvaient être en dehors de toute notion positive de physiologie, c'est-à-dire très-vagues, et n'ayant d'autre soutien que les manifestations les plus grossières de la vie normale et de la vie pathologique.

Après Solon, la scène médicale s'agrandit, les renseignements deviennent plus nombreux et plus précis ; deux voies parallèles, mais

(1) Les Comiques (je ne parle ici que de ceux qui sont antérieurs à Hippocrate ou, à peu près, ses contemporains) sont remplis de détails sur l'alimentation ; je mentionne particulièrement dans cette note Chionide, Cratinus, Cratès, Phérécrate, Téléclydes, Eupolis, dont presque tous les fragments contiennent quelques renseignements. Cf. Aristoph. *Ranæ*, 338 (*usage du porc* ; voy. Soph., fragm. 743) ; *Pax* 712 (*χουζέων*) ; *Vespæ*, 491, suiv. ; 810 (*suc de ptisanæ*) ; *Equit.*, 1166, suiv. ; *Acharn.*, 873, suiv., et 1098, suiv. Fragm. 10, 180, 190, 200, 201, 205, 249, 252, 267, 301, 302, 344, 345, 359, 364, 365, 366, 367, 379, 380, 421, 476, 529, enfin 610.

(2) Ibycus (vers l'an 539 av. J.-C.), fragm. 46. — Cf. aussi Oribase, t. II, p. 875, la note du chap. 3, liv. X, sur l'histoire des bains minéraux.

(3) *Trachin.*, 634.

(4) *Bellææ*, fragm. 2, *παιώνιον*.

dissemblables, nous conduisent jusqu'à Hippocrate : l'une plus large, plus droite et non interrompue; l'autre plus étroite, plus tortueuse et fréquemment entrecoupée. La première nous est ouverte par l'histoire de la philosophie naturelle ou cosmogonique, de laquelle procèdent une notable partie des théories biologiques; nous nous engageons dans la seconde à la suite des historiens, des auteurs dramatiques et de quelques autres écrivains qui nous permettent de fixer des dates, de rassembler des faits, de recueillir des noms. La médecine et les médecins sont dès lors mêlés aux circonstances les plus diverses de la vie publique ou privée; quoique la série des témoignages ne soit pas continue, que ces témoignages ne soient pas toujours très-explicites, et qu'ils se rapportent surtout à l'histoire extérieure, ils concourent néanmoins à démontrer que l'école de Cos et l'école de Cnide, pour ne rappeler que les deux écoles les plus connues, ont de profondes racines dans le passé (1).

Ce n'est pas chez les philosophes, nous le savons pertinemment (2), qu'il faut chercher la vraie tradition médicale; avant Thalès nous l'avions suivie, depuis Homère jusqu'à Solon, dans les fragments des poètes; entre Thalès et Hippocrate ce sont encore les poètes, auxquels nous pouvons cette fois ajouter les historiens, qu'il faut, en l'absence de textes médicaux, interroger, si nous voulons mettre en lumière soit les traces d'une pratique naturelle, soit les preuves d'un progrès réel, quoique peu sensible, dans la connaissance des détails anatomiques et dans les notions de pathologie.

Cette exposition comprend quatre sections : dans la première, on a rassemblé les divers renseignements puisés jusque dans les contemporains d'Hippocrate, et dans la Collection hippocratique elle-même, renseignements qui permettent de contrôler l'état des sciences médicales depuis Solon jusqu'aux dernières années du v<sup>e</sup> siècle, mais sans qu'on puisse cependant les rattacher à quelque nom propre de médecin, de ville, de secte ou d'école. — Dans la seconde, on a rangé sous cinq chefs les médecins qui appartiennent aux écoles de la Grande-Grèce (y compris la Sicile), de Cyrène, de Rhodes, de Cnide et de Cos. L'histoire de ces écoles nous ramène

(1) Dans mon cours au Collège de France, j'ai d'abord suivi la première voie, en donnant l'exposition des connaissances médicales, anatomiques et physiologiques des philosophes. — Pour le moment je laisse ce sujet de côté, et j'arrive tout de suite aux auteurs qui ne sont ni médecins, ni philosophes.

(2) Je crois avoir démontré, dans les leçons auxquelles la note précédente fait allusion, que les philosophes n'ont exercé sur la pratique médicale aucune influence, ce n'est, de la part de quelques-uns, une très-mauvaise, par leur charlatanisme éhonté.

encore à des temps fort voisins d'Hippocrate. — La troisième renferme quelques remarques sur la médecine militaire. — Enfin, dans une dernière section on trouvera l'histoire des dieux de la médecine et de leurs sanctuaires.

## II

### ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DEPUIS SOLON JUSQU'À HIPPOCRATE.

ANATOMIE. — Durant l'espace de temps qui s'écoule entre Solon et Hippocrate, ni l'anatomie ni la physiologie ne font de véritables conquêtes, pas plus dans les écoles de philosophie qu'en dehors de ces écoles (1); car alors on ne pratiquait pas plus les dissections et on ne connaissait pas mieux la méthode expérimentale qu'entre Homère et le législateur d'Athènes. Cependant, la nomenclature anatomique prend des accroissements tels qu'Hippocrate n'a presque plus rien à y ajouter; on voit apparaître des mots nouveaux, qui répondent parfois à des connaissances nouvelles (2). Quelques pages serviront à faire connaître ces expressions et les notions anatomiques qui leur correspondent (3).

*Poumons.* — Nous avons vu quelle était l'ignorance des philosophes touchant le siège et le rôle de la respiration; un poète, Sophocle (4), nous fournit, l'un des premiers, une notion plus précise

(1) On a rapproché des poèmes homériques (voy. le *Lexique anatomique* dans mon *Mémoire sur Homère*) les principaux textes des poètes et des prosateurs qui ont écrit entre Solon et Hippocrate et qui se sont servis des mêmes termes qu'Homère et à peu près dans le même sens; on a aussi renvoyé, dans le chapitre relatif à la physiologie chez les philosophes, aux passages des autres auteurs anciens où l'on peut reconnaître un écho des doctrines professées dans les écoles antésocratiques. On a réuni dans le présent chapitre tous les mots dont l'étude offre quelque particularité et qui sont tirés soit des auteurs qui précèdent Hippocrate, soit de ses contemporains, à l'exception de Platon, auquel nous avons consacré une étude spéciale. On a, autant qu'il était possible, groupé ces mots comme pour Homère, en suivant un ordre anatomique. — La physiologie n'a pas pu être toujours nettement séparée de l'anatomie.

(2) On trouve dans Simonide, fragm. 7, vers 71 et suiv., une comparaison du singe et de l'homme, mais c'est plutôt une comparaison morale qu'anatomique.

(3) Tous ces textes réunis permettent d'établir les rapports du langage littéraire et du langage technique, qui sont parfois fort distincts dans les temps postérieurs, tandis que la désignation des parties du corps est la même à peu près dans Homère et dans les médecins hippocratiques pour celles de ces parties qui étaient connues du poète.

(4) Fragm. 416 : ἐκπνέουσι πνευμόνων ἀπό.

à ce sujet ; en parlant des bœufs d'airain forgés par Vulcain, il dit « qu'ils expirent l'air par le poumon et le feu à travers les narines. » De ce fragment on en peut rapprocher un autre de l'*Ajax Locrien*, où il est dit « que l'homme n'est qu'air et ombre (1). » C'est un nouveau témoignage de l'importance que les anciens attribuaient à l'air dans la constitution humaine. — Le même poëte (2) nous fait connaître aussi un détail nouveau sur la structure des poumons, lorsqu'il montre Hercule en proie au feu intérieur qui dévore ses chairs et les *artères* (c'est-à-dire les *bronches*) du poumon. D'un autre côté, Euripide fait allusion à la trachée-artère, quand il parle des routes de l'air (3) qui descendent le long du cou (*λαίμωκος*) et que tranche l'épée en même temps qu'elle divise les carotides d'où s'échappent des fontaines de sang (4). C'est ici le lieu de rappeler que ce poëte, tout en admettant que nous respirons à l'aide du poumon, admet aussi que la boisson pénètre également dans ce viscère (5).

*Foie.* — Dans le beau passage d'Eschyle où Prométhée se donne pour l'inventeur de la divination d'après l'inspection des entrailles des victimes (6), le foie est considéré comme l'organe de la bile, ainsi que je l'ai déjà dit à propos d'Archiloque (7) ; de plus, on remarque la mention détournée, mais cependant manifeste, d'un des lobes du foie (*λοβός*), celui qui loge la *vésicule du fiel* (8). Euripide (9) entre encore dans plus de détails : outre la mention expresse du lobe, il parle des *veines portes* et des *réservoirs du fiel*. Il semble aussi qu'en un passage Aristophane (10) ait fait allusion aux sacrificateurs chargés d'inspecter les *portes du foie*.

*Vaisseaux.* — De divers passages d'Homère, que j'ai indiqués en leur lieu, on peut conclure que le poëte avait placé le sang

(1) Fragm. 150 : πνεῦμα καὶ σκιά μόνον.

(2) *Trach.*, 1054.

(3) *Hec.*, 567 : πνεύματος διαζήσοι. Cf. *Héracl.*, 821-822.

(4) *Ibid.*, 568 : κροναὶ δ' ἐχώρου.

(5) Fragm. 952 : οἶνος περάσας πλευμόνων διαζήσοις. Voy. plus haut p. 350, note 5.

Il semble qu'on trouve aussi un souvenir de cette opinion dans les fragments du poëte comique Phérécrate (*Métab. effoss.*, fragm. 1, vers 1), à moins que *λάρυγγι* ne soit pris dans le sens de *φάρυγγι*.

(6) *Prom.*, 495. Cf. *Eumen.*, 458, où le lobe est peut-être pris, par abus de langage, pour la totalité du foie.

(7) Voy. p. 349.

(8) Voy. Cuvier, *Anat. comp.*, t. IV, 1<sup>re</sup> part., p. 432.

(9) *Elect.*, 827-29 : πύλαι δὲ καὶ δοχαὶ χολῆς.

(10) Frag. 454 : πύλωροι.



dans des vaisseaux; mais Eschyle, plus explicite, se sert pour la première fois d'une épithète caractéristique : *vaisseau qui verse le sang* (1). Ce texte intéresse même jusqu'à un certain point la médecine légale; car il y est dit que les vaisseaux, ou paraissent vides de sang, ou n'en laissent plus échapper dans les grandes émotions morales, comme après la mort, quand on les divise. Nous ne constatons, du reste, presque aucun progrès dans la connaissance détaillée des vaisseaux; nous n'avons guère à signaler sous ce rapport qu'un passage où Hérodote (2) parle des vaisseaux des tempes.

*Cerveau.* — Le cerveau est un des viscères sur la structure desquels nous avons le moins de renseignements jusqu'aux temps hippocratiques; enregistrons donc un passage où Aristophane (3) mentionne soit les deux membranes qui revêtent l'encéphale et qui seules ont été connues dans l'antiquité, soit les deux hémisphères. Cette dernière interprétation, vers laquelle je penche, appartient au plus ancien scholiaste, l'autre au plus récent; elle est acceptée sans discussion par les auteurs du *Trésor grec* et par les traducteurs. Si on se rappelle cependant que la comparaison est tirée de la forme d'une feuille de figuier (*φύλλον*), et si on se représente l'apparence de chaque hémisphère, soit par leur surface externe, soit par l'interne, quand ils ont été séparés et qu'on a divisé le corps calleux, y compris les parties latérales du cervelet avec la moelle allongée, on comprendra qu'une telle comparaison ne manque pas d'une certaine exactitude. Notre poète a voulu faire dire à Bacchus : Je perdrais les deux côtés de la cervelle, en d'autres termes, je me briserais la tête, si je me jetais du haut du Céramique en bas.

*Face.* — Euripide (4) est, je crois, le premier auteur où l'on rencontre le mot *μυκτήρ*, *narines*, ou *nez*; il semble aussi que Sophocle (5) et Aristophane (6) appelaient soit les narines, soit le nez du nom (*μύζα*) qu'on donnait habituellement au mucus qui s'en échappe (7).

(1) Fragm. 240 : αἰμὸρροῦσι φλέβας. Cf. Soph., *Phil.*, 824-25. — Euripide (*Ion.*, 1011) sait aussi qu'il y a des vaisseaux creux qui versent le sang lorsqu'ils sont divisés.

(2) IV, 187. Voy. plus haut p. 357, note 3.

(3) *Rana*, 134 : ἀποσταμ' ἂν ἐγχεζάλου θρίω δῶο.

(4) Fragm. 1044. — Voy. Aristoph., *Vesp.*, 1498. — (5) Fragm. 581.

(6) Fragm. 650. Du reste on ne doit pas oublier qu'Hérodote, II, 86, appelle les narines *μυκτῆρες*.

(7) Cependant, *Equit.*, 910, ἀπομυζήμενος signifie *s'étant mouché*. Il est dit aussi : αἶον μυκτῆρ μυκταί, *Vesp.*, 1488.



*Canal intestinal.* — Quelques mots désignant soit la cavité ou les parois de l'abdomen, soit une partie du canal intestinal, surtout chez les animaux, se lisent aussi pour la première fois dans Aristophane (1).

On a vu, à propos d'Homère (2), combien étaient vagues et étendus les sens de γαστήρ; il en est de même de ceux de κοιλία qu'on trouve chez Hellanicus (3), plusieurs fois chez Hérodote (4) et chez Aristophane (5); dans le premier passage d'Hérodote, l'opposition entre κοιλία, *tube intestinal*, et νηδύς, *cavité abdominale*, est manifeste; mais précisément dans le second l'opposition est retournée, pour ainsi parler: νηδύς est devenu l'intestin, et κοιλία semble désigner la cavité. Chez Aristophane, κοιλία est le *ventre* dans son sens le plus général, seulement dans les *Guépes* il s'agit peut-être plus spécialement du gésier du coq; ailleurs (6) il appelle le jabot πρηγορεών.

Euripide, en parlant de la gestation (7), indique, mais assez vaguement, la place de l'utérus, car il dit: « Je t'ai nourri, je t'ai porté sous le foie. » C'est au foie, c'est-à-dire, sans doute, la région précordiale et non au cœur, comme on traduit, que retentit la douleur (8); cependant, ailleurs (9) les émotions morales se font sentir à l'extrémité du cœur, c'est-à-dire au sommet de la poitrine.

Le mot ἐπίπλοος se lit pour la première fois dans Épicharme (10), mais plutôt pour désigner la cavité du ventre (comme nous dirions la *panse*) que la membrane grasseuse qui porte spécialement le nom d'épiploon; c'est chez Hérodote (11) qu'on trouve ce mot avec son sens anatomique.

(1) Par exemple, ὑπογάστριον, fragm. 333; *Vespæ*, 195; κόλον, *Equit.*, 455 (où ce mot est distingué d'έντερον); ἡνυστρον, *Equit.*, 1179; νῆστις, ἡτριαία, fragm. 421; mais le sens de ces mots est trop indéterminé pour que nous nous y arrétions; nous les retrouverons plus tard dans de meilleures conditions.

(2) P. 17 de mon *Mémoire*.

(3) Fragm. 125. Il s'agit d'une eau près de Magnésie qui semblait pétrifier le κοιλία (e-tomac ou ventre).

(4) Par exemple, II, 86 et 87.

(5) *Equit.*, 280 (*ventre vide*); *Vespæ*, 794 (*estomac*); *Ranæ*, 485 (*bas-ventre*). Le comique Théopompe (*Phin.*, 1) a une expression tout à fait hippocratique: *Tu es constipé, tu as le ventre dur* (κοιλίαν σκληρὴν ἔχεις), *mange des bettes*.

(6) *Equit.*, 374.

(7) *Suppl.* 919. Dans cette phrase d'*Andromaque*, 356: νηδὸν ἐξαμδιόωμεν (*ventri aborsum facio*), νηδύς est pris dans la même acception que chez Homère: *porter dans son ventre*. Voy. mon *Mémoire* précité, p. 19.

(8) *Rhesus*, 425. — (9) *Hec.*, 242: ἄκρας καρδίας.

(10) A. *Bacchæ*, 1. Cf. aussi *Theatri*, 1. — J'ai toujours cité, pour cet auteur, d'après l'édition de Lorenz, Berlin, 1864. — (11) II, 47.

*Organes génitaux.* — La langue d'argot a été souvent mise à contribution par Aristophane pour désigner soit l'ensemble des organes génitaux, soit leurs diverses parties, soit enfin les régions voisines; mais le sel de ces *grossières finesses* nous échappe ordinairement, faute d'une connaissance suffisante tantôt de l'étymologie, tantôt du sens primitif. On peut signaler aussi l'emploi de termes qui, sans doute, avaient déjà cours et qui sont restés dans le langage anatomique. Le membre viril est nommé tour à tour *πέσθη* (1), *πέσθιον* (2), *κωλή* (3), c'est-à-dire la cuisse (qui est le sens ordinaire), le *membre de devant*; tantôt, jouant sur les mots et sur des allusions ou des similitudes connues du public, il appelle le pénis *κρηθή* (4), *grain d'orge*; *σῆλον* (5), *figue*, sans doute en considérant surtout le *gland*, qui a quelque ressemblance avec le fruit du figuier, et à cause d'usages immondes; *ἐρεβίνθος* (6), *pois chiche*; *ψηρός* (7), *chêne*, parce que cet arbre produit des glands; ce qui semblerait prouver que déjà du temps d'Aristophane le gland du pénis avait été dénommé *βλάνας* par comparaison avec le gland du chêne; *κέρκος* (8), *queue*, par une analogie facile à comprendre et que ni les Latins ni les modernes n'ont oubliée; *ψωλή* (9), mot dont le sens est d'ailleurs inconnu. Il en est de même de *πέζος* (10), à propos duquel le scholiaste (11) dit que ce mot s'emploie dans le langage obscène; du reste il est plus ancien qu'Aristophane, puisqu'il se trouve déjà dans Eschyle (12). *Νεῦρον*, *nerf*, dans le sens de *pénis*, serait encore un mot aristophanien d'après le *Trésor grec*, qui renvoie à *Ares*

(1) *Nub.*, 1014. Ce mot désigne ordinairement le prépuce; mais ici c'est bien du pénis qu'il s'agit. Voy. le scholiaste sur ce passage.

(2) *Thesm.*, 254, 1188; se retrouve dans Hippocrate et n'a pas d'autre emploi; c'est probablement un diminutif de *πέσθη*.

(3) *Nub.*, 1019.

(4) *Pax*, 962, 965, 967. Donner l'orge, c'est-à-dire satisfaire ses appétits vénériens. C'est encore ainsi qu'on comparait dans le Bas-Empire les parties génitales de la femme à une bourse de cuir. Voy. le scholiaste in *Nubes*, 965.

(5) *Par.*, 1348-49.

(6) *Acharn.*, 801 (*les pois chiches au cochon*, c'est-à-dire, copulation); *Ranæ*, 545, et le scholiaste sur ces vers.

(7) *Pax*, 1136-37, et le scholiaste.

(8) *Thesm.*, 239; *Ach.*, 785 et 787.

(9) *Ares*, 560; *Lys.*, 143, 979. D'après les grammairiens *ψωλή* est synonyme de *ἐμπεξ*, qui signifie quelquefois le pénis. Voy. par exemple Platon le Comique dans *Phaon*, fragm. 1, vers 10.

(10) Par exemple, *Ach.*, 138 (*amputer le pénis*); *Equit.*, 1010 (*mordre le pénis*). Voyez plus haut la note au mot *σῆλον*.

(11) *Nub.*, 965. — (12) *Fragm.* 8.

avec un point d'interrogation. Je n'ai point trouvé ce terme avec un tel sens, ni dans les *Oiseaux*, ni dans les autres pièces, mais bien dans Platon le Comique (1); c'est seulement un mot divisé que l'on rencontre dans Aristophane, repris par Juvénal pour désigner le pénis; car l'érection est indiquée par le verbe *νευέρωται* (2). On peut de ces textes rapprocher ceux où Epicharme (3) appelle le pénis *ἀγκυρα*, une *ancree*, un *croc*, et où Eupolis (4) l'assimile à un pieu, à une rame, *κόντιλος*.

Le vocabulaire d'Aristophane n'est pas moins riche pour les organes génitaux de la femme que pour ceux de l'homme. On peut signaler les mots *δόριλλος* (5), mot probablement forgé en dérision du poète tragique Dorillus (6); *κύσθος* et *χοῖρος* (7), deux mots qui paraissent synonymes et dont le second signifie primitivement *cochon*; *χοῖρος* serait le petit cochon, *κύσθος* le cochon adulte: c'est-à-dire, *χοῖρος* désignerait les *genitalia* de la jeune fille, et *κύσθος* ceux de la femme; du moins c'est ce qui semble ressortir du passage des *Acharniens* (8); *σάκωνδρος* (9), dont la dérivation et la signification sont également inconnues. Le *clitoris*, comparé à une baie de myrte, est nommé *μύρτον* (10); et je pense que le mot *ὑσσακος* (11) désigne le même organe, puisque le sens primitif en est petit bâtonnet ou *courroie*.

Le fondement, l'anus, a reçu le nom de *πρωκτός*. C'est, en raison des pratiques infâmes fort répandues en Grèce, un mot familier aux comiques et en particulier à Aristophane (12). Je ne l'ai pas retrouvé jusqu'ici dans les auteurs médicaux. Les scholiastes ont étendu, mais par abus, sa signification aux fesses; ils regardent aussi

(1) *Phaon*, fragm. 1, vers 19-21. Juvénal n'a pas oublié cette expression. Κέρως qu'Hésychius interprète par *νευρά*, ne serait-il pas pris dans le même sens chez Euripide, fragm. 279.

(2) *Lys.*, 1078 : *νευέρωται μὲν ἦρδε συμφορὰ δεινῶς (ventabre priapisme)*.

(3) B. 102. — (4) *Inc. fab.*, 43. — (5) *Fragm.* 3 36.

(6) C'est contrairement à toutes les règles de l'étymologie que les *Étymologiques* veulent tirer ce mot de *δείρειν* (*ecorcher*), par allusion à l'épilage des parties sexuelles auquel se livraient les femmes.

(7) *Lys.*, 1158; *Ach.*, 781, et le scholiaste, 788, 789; *Ranæ*, 430; *Ecclez.*, 724. Voyez le scholiaste sur *Pax*, 1176.

(8) Voy. aussi le *Trésor* au mot *χοῖρος*. — Eupolis (*Civit.*, 5) se sert également du mot *κύσθος*. Le comique Théopompe (*Callineschr.*, 3) appelle la vulve *les parties centrales* (*αἱ μέσαι*). *Σαβαρίχη*, dans le poète comique Télécleides (*Inc. fab.*, 21), désigne encore les organes génitaux de la femme; de même, d'après les scholiastes, *σάβουτος* (*quædam tonsuræ forma*) et *σάραβος*.

(9) *Lys.*, 824. — (10) *Lys.*, 1004. — (11) *Lys.*, 1001.

(12) Voy. par exemple *Ach.*, 83; *Thesm.*, 248; *Vesp.*, 604, et le scholiaste; *Eccl.*, 368.

τράμις (1) comme un synonyme de πρωκτός; mais τράμις semble plutôt, d'après les témoignages anciens, et en particulier d'après celui d'Érotien (2) et de Rufas (3), désigner la partie antérieure du périnée et surtout le raphé médian qui se dirige sur le scrotum; le passage d'Aristophane ne fait point obstacle à cette interprétation.

Je ne crois pas que le nom des testicules, *orchis*, se lise dans les auteurs avant Sophocle (4).

*Ostéologie et régions.* — Après avoir à peu près épuisé tout ce que les prédécesseurs et les contemporains d'Hippocrate peuvent nous apprendre touchant la nomenclature des viscères et des organes génitaux, nous avons à enregistrer plusieurs termes nouveaux pour les os et pour quelques régions. Après avoir mentionné le mot σκάριον (primitivement *boîte, vase hémisphérique*), par lequel, en son style particulier, Aristophane (5) désigne la tête, comme nous dirions *casser* ou *perdre la boule*, on peut rappeler aussi qu'Hérodote mentionne les *sutures* (ῥαφαί) de la tête; il rapporte même (6) comme un phénomène que ces sutures aient été trouvées soudées complètement et effacées sur un cadavre, et que toutes les dents également soudées ensemble ne paraissent faire qu'un seul os pour la mâchoire inférieure et un seul pour la mâchoire supérieure.

C'est dans les poètes comiques (7) et dans les poètes tragiques (8) que nous trouvons pour la première fois le mot σιαγών pour désigner les mâchoires. Relevons aussi chez Épicharme, d'abord les mots γομφός (9) et κονόδους (10), *dent molaire* et *dent canine*; puis κούβιτον (11) pour désigner non l'os que nous appelons *cubitus*, mais la partie du coude sur laquelle on s'appuie : l'*olécrane*. C'est un mot imaginé,

(1) *Thesm.*, 246, et le schol. sur ce vers. — Τράμις se lit déjà dans Archiloque (fragm. 194) et dans Hipponax (fragm. 84).

(2) P. 124, l. 16.; éd. de Klein; Leipsig, 1865.

(3) *Noms des parties du corps*, p. 146, l. 10.

(4) Fragm. 80, à propos de la castration, si fréquente dans l'antiquité. — Cf. aussi pour ὄρχις, Hérodote, IV, 109; Aristoph., *Pax*, 758; *Nubes*, 713.

(5) Fragm. 502. De même c'est par comparaison avec la carapace de la tortue qu'Euripide (*Elect.*, 837) appelle la poitrine, γέλυς, expression qui se retrouve dans Hippocrate.

(6) IX, 83. Voy. Eurip., *Phaeniss.*, 1159-1160; *Suppl.*, 503.

(7) Aristoph., fragm. 278; Cratinus, fragm. 4 du *Plutus*.

(8) Soph., fragm. 670.

(9) Ce mot se lit aussi dans Hérodote, IX, 83; et dans Aristoph., *Romop.*, 573.

(10) A. *Bus.*, fragm. 1.

(11) E. 93.



au dire de Rufus (1), par les Doriens de Sicile. Le mot *olécrane* se trouve, à son tour, dans Aristophane (2). Le poète tragique Achæus (3) nous fournit un mot tout à fait anatomique et qui se lit dans Hippocrate, ἐπιώμις : *le haut de l'épaule*. La jambe proprement dite, ou sa partie antérieure, est appelée ἀντικνήμιον par Aristophane (4).

Suivant Érotien (5), la région postérieure du cou, ou plutôt la fossette qu'on remarque entre la double saillie longitudinale des muscles postérieurs du cou, saillie appelée *tendon* (6) par les anciens, a reçu dans Archiloque (7) le nom de σκότη, qui a aussi d'autres significations anatomiques, ainsi qu'on peut le voir dans le *Levrique* du même Érotien. — Κοιλώνη, qui a également des sens multiples, est employé par Aristophane (8) et par Eupolis (9), non pour désigner la commissure postérieure et postérieure de la cuisse, mais les *fesses* (τὰ σφαιρώματα).

PHYSIOLOGIE. — Déjà, à propos d'Homère (10), il a été dit quelques mots de la viabilité du fœtus à sept mois (11); Hérodote (12) me permet de revenir avec plus de détails sur cette question, qui nous occupera de nouveau quand nous étudierons la Collection hippocratique. Ariston, roi de Sparte (l'anecdote nous reporte vers l'an 560), n'ayant point eu d'enfants de deux femmes qu'il avait épousées, et supposant que la faute en était, non point à lui, comme quelques-uns le prétendaient, mais à ses femmes, enleva celle de son ami Agetus; or il advint que cette troisième femme accoucha de Démarate à un temps

(1) *Noms des parties du corps*, p. 143, 10.

(2) ὀλεκράνον. *Pax.*, 443. Voy. aussi le scholiaste qui remarque que c'est un lieu très-douloureux quand on y reçoit quelque choc.

(3) *Fragm.* 5. — Cf. Chœremon, *fragm.* 15, où ce mot se trouve avec plusieurs autres termes anatomiques, entre autres ὠλένη, dont l'existence n'est indiquée dans Homère que par un dérivé.

(4) Voy. par exemple, *Rance*, 125-26 : froid qui gagne les jambes après qu'on a bu la ciguë; *Equit.*, 907 : topique pour les ulcères qui envahissent les jambes; *Plut.*, 784; *Acharn.*, 219-20. Ici ἀντικνήμιον comprend probablement le genou, et σκέλος désigne également la jambe.

(5) *P.* 20, l. 5. — (6) Eurip., *Phœn.*, 41-42, parle des vrais tendons du pied.

(7) *Fragm.* 121.

(8) Voy. Érotien, p. 19, d'après une glose que j'ai découverte.

(9) *Ibid.* et même remarque.

(10) Voy. p. 93 de mon *Mémoire*.

(11) Au dire de Censorinus (VII, 5. Voy. *Fragm.* d'Épicharme, c. 16), le Pseudo-Épicharme, suivi par beaucoup d'autres, ne veut pas que l'enfant soit viable à huit mois.

(12) VI, 63-69.



trop court et *avant qu'elle eût accompli les dix mois*. Ariston fut très-troublé; il compta et recompta sur ses doigts et finit par dire avec serment : « Cet enfant ne peut être à moi. » Mais les femmes, en pareille occurrence, ne manquent pas de trouver quelque moyen habile de justification auprès de leur mari. Ariston fut donc convaincu qu'il était bien le père de Démarate, et dès lors il dormit tranquille. Toutefois Démarate lui-même, n'étant pas aussi assuré de la légitimité de sa naissance, ne craignit pas, après un sacrifice, d'interpeller sa mère à ce sujet. La femme d'Ariston ne fut pas plus embarrassée devant son fils que devant son mari, et elle se montra aussi bien renseignée que la meilleure sage-femme : « Vos ennemis, dit-elle, insistent principalement sur ce qu'Ariston, ayant reçu la nouvelle de votre naissance, affirma en présence de plusieurs personnes que vous n'étiez pas son fils, parce que le terme de dix mois n'était pas encore passé; mais cette parole lui échappa parce qu'il n'était pas instruit à cet égard. Sachez que les femmes accouchent à neuf mois, à sept, et ne vont pas toutes jusqu'à la fin du dixième mois. Quant à moi, mon fils, je vous ai mis au monde au bout de sept mois; et Ariston reconnut lui-même, peu après, son imprudence. Je vous ai dit la vérité tout entière. »

Larcher, dans ses notes sur Hérodote, explique comment s'est formée l'opinion que les enfants naissaient régulièrement à dix mois : « Les anciens comptaient ordinairement dix mois parce que leur année était lunaire. Les neuf mois de notre année, étant solaires, font 274 jours; neuf mois lunaires font 265 jours; ainsi, pour qu'une femme arrive à son terme, il faut environ neuf jours sur le dixième mois (1). » C'est ce mois que Pindare (2) appelle le *mois décisif*.

Hérodote (3) croit aussi que la femelle du lièvre est, de tous les animaux, la seule qui conçoive quoique déjà pleine, et qui porte en même temps des petits dont les uns sont couverts de poils, les autres n'en ont point, et d'autres ne font que se former, tandis qu'elle en conçoit encore d'autres. Il pense même que c'est là une disposition prise par la Providence pour que les animaux faibles ne soient pas exterminés par les plus forts; et comme preuve il soutient que la lionne ne porte jamais qu'une fois en sa vie, parce que le fœtus, en

(1) Voy. sur cette question Pétrequin, *Intervention de la physiologie dans un passage fort controversé des Eclogues de Virgile*; Paris, 1864.

(2) *Olympe*, VI, 32 : *αυρίων ἐν μηνί*.

(3) III, 108.

s'échappant, déchire la matrice. Voilà où peut conduire la recherche des causes finales quand on ne sait ni l'anatomie ni la physiologie, et qu'on n'a aucune idée des lois naturelles. Quant à la question de superfétation, Hérodote est également en défaut, puisqu'on sait que la surconception est assez fréquente non-seulement chez le lièvre, mais dans toutes les espèces unipares et chez les multipares dont l'utérus est bilobé. La vraie superfétation dans l'espèce humaine est très-contestée; du moins il n'en existe guère de cas parfaitement authentique.

Hérodote (1) raconte encore qu'une mule enfanta un poulain hermaphrodite, et chez qui les organes mâles étaient au-dessus des organes femelles; d'où l'on voit qu'il s'agit très-probablement d'une division congéniale du scrotum. Dans ce même passage, il rapporte gravement qu'une cavale mit au monde un lièvre.

De tous les fragments d'Épicharme (2) qui intéressent l'histoire de la médecine, et en particulier celle de la biologie, il n'en est pas de plus important que celui qu'a signalé M. Littré sur la science instinctive de la nature, et qui concorde d'une façon si remarquable avec un texte de la Collection hippocratique. Le poète dit (3) : « Eumée, la sagesse n'est pas une chose spéciale; tout ce qui vit participe à la connaissance. Vous le reconnaîtrez si vous voulez considérer que les poules pondent des œufs qui ne sont pas vivants, mais elles les couvent et les animent par leur chaleur. *La nature seule, car elle n'est instruite que par elle-même, sait comment se comporte cette sagesse.* » On lit dans le VI<sup>e</sup> livre des *Épidémies* (4) : « La nature trouve par elle-même les voies et moyens sans éducation, par exemple le clignement des yeux [pour éloigner ou expulser un corps étranger], les offices de la langue, etc.; *la nature, sans instruction et sans savoir, fait ce qui convient.* » Voilà entre deux auteurs, fort différents de condition et d'âge, une communauté de vues que nous avons mise à profit dans l'examen critique des écrits d'Hippocrate (5).

Pour Épicharme (6), la mort est la dissociation des éléments, dont chacun retourne vers son semblable; par exemple, la terre va à la

(1) VII, 57. — (2) B, 42.

(3) Nous remarquerons, en passant, que ce poète (D. 4) met la santé au premier rang de tous les biens.

(4) Section V, § 1; t. V, p. 314.

(5) Je crois avoir prouvé ailleurs qu'il ne s'agit pas plus pour Hippocrate que pour Épicharme de la *nature médicatrice*.

(6) B. 8; cf. 7.

terre, tandis que l'esprit monte en haut. C'est presque la définition chrétienne; le rapprochement devient même encore plus complet lorsque le poëte ajoute : « En cela qu'y a-t-il de pénible? Rien absolument. »

Voici entre Hippocrate et Hérodote un rapprochement qui n'est ni moins curieux ni moins instructif (car il confirme la tradition, et montre les mutuels emprunts) que celui que je viens d'établir entre Épicharme et Hippocrate. Atossa excitant son mari Darius à la reconnaissance envers le médecin Démocède, lui dit (1) : « L'âme (*ψυχή*) croît avec le corps; à mesure que le corps vieillit, l'âme vieillit aussi; » et on lit dans Hippocrate (2) : « L'âme de l'homme se produit toujours jusqu'à la mort. » Nous aurons à revenir plus loin sur Hippocrate à propos d'Hérodote, et nous retrouverons aussi chez les philosophes l'âme croissant avec le corps.

Eschyle (3) s'est fait l'écho d'une doctrine physiologique avancée, quand il a parlé des caractères à peu près indélébiles de la race, caractères qui sont surtout imprimés par le mâle. La théorie de l'hérédité soit des maladies, surtout de la démence, soit du bon ou du mauvais naturel, est également esquissée par Euripide (4).

Suivant le même auteur (5), la terre a formé tous les hommes et leur a donné primitivement même figure, sans distinction de nobles ni de vilains, distinction qu'avec le temps la coutume a établie. C'est l'esprit et les talents, non la fortune, qui font la noblesse.

CH. DAREMBERG.

(La suite prochainement.)

(1) Herod., III, 134. Voy. sur *ψυχή*, *âme*, mon Mémoire sur Homère, p. 53 et suiv.

(2) *Epid.*, VI, v, 2.

(3) *Suppl.*, 282-83. — Le même poëte (fragm. 341) a remarqué cependant que les formes des petits provenant d'une même mère peuvent offrir certaines variations.

(4) Fragm. 77, 166, 342.

(5) Fragm. 60.

---

## BULLETIN MENSUEL

### DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS D'OCTOBRE

---

M. Jourdain lit une dissertation sur les sources philosophiques des hérésies d'Amaury de Chartres et de David de Dinan.

M. Deville, correspondant, donne lecture d'un mémoire où il discute au long, en l'approuvant par divers motifs, l'attribution de *Genabum* à Orléans.

M. Engelhart, consul général de France en Serbie, écrit au secrétaire perpétuel, en date de Belgrade, 27 septembre, pour le prier de soumettre à l'Académie deux nouvelles inscriptions : elles se rapportent à deux soldats de la Légion VII Claudienne. M. le Président lit les deux inscriptions, avec quelques remarques préalables qu'il s'engage à compléter dans un rapport ultérieur.

M. de Wailly lit en communication la préface d'une nouvelle édition de *Joinville*, que la Société de l'histoire de France l'a chargé de publier.

M. Ceccaldi, consul de France à Larnaca (Chypre), fait une communication d'un grand intérêt sur les résultats des fouilles exécutées par lui en divers points de l'île. Nous donnerons ultérieurement un résumé de cette communication.

M. Brunet de Presle rend compte de fouilles récentes auxquelles il a assisté, fouilles pratiquées dans un cimetière gaulois à Montigny-Lencoup (Seine-et-Marne). Il met sous les yeux de l'Académie divers objets tels que colliers, bracelets et anneaux de bronze, ainsi qu'un glaive en fer avec son fourreau de même métal, premier produit, dit-il, de ces fouilles, qui se continuent. Le cimetière de Montigny-Lencoup a de très-grands rapports avec les autres cimetières gaulois fouillés précédemment dans le département de la Marne.

M. Maury fait hommage, au nom de M. le baron Roget de Belloguet, de la troisième partie de son ouvrage intitulé : *Ethnogénie gauloise, ou mémoire critique sur l'origine et la parenté des Cimmériens, des Cimbres, des Ombres, des Belges, des Ligures et des anciens Celtes*. Cette troisième partie a pour titre : *Preuves intellectuelles. Le génie gaulois*. 1 vol. in-8°, 1868.

A. B.

---

---

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

## ET CORRESPONDANCE

---

*Encastrement des dalles tumulaires à Bosc-Bérenger et à Harcourt-en-Caux.*  
— Les dalles tumulaires de nos églises sont de précieuses pages d'histoire locale, parfois même d'histoire générale. Malheureusement, les pieds des fidèles en ont effacé des milliers et en effacent encore tous les jours. Pour parer à cet inconvénient et pour conserver aussi longtemps que possible ces mémoriaux gravés par la main de nos pères, nous employons un moyen que nous croyons salutaire, sinon infailible. Ce remède, que nous appliquons depuis trente ans, c'est l'encastrement dans les murs mêmes des églises qui possèdent ces dalles tumulaires. Déjà, dans le seul département de la Seine-Inférieure, nous avons pu faire encastrement près de quarante inscriptions et pierres tombales que les pas des fidèles eussent effacées sans profit pour l'histoire, et qui aujourd'hui vivent au sein des temples dont elles décorent les murs (1).

En ce moment j'ai encore de nouveaux encastresments à enregistrer. Les deux dalles sont d'époque bien différente, mais toutes deux ont une grande valeur.

La première est une tombe de Bosc-Bérenger (canton de Saint-Saens). Cette lame de pierre, placée dans cette annexe de Crilot, ne recouvrait plus les cendres qu'elle était destinée à protéger. Large de 90 cent., elle est longue de 2 mètres 20 cent. Son ornementation, dans le style du xv<sup>e</sup> siècle, est véritablement splendide; malheureusement le temps l'a beaucoup altérée.

Au milieu est couché sur le dos un personnage vêtu de la robe longue

(1) Parmi les églises de la Seine-Inférieure où des encastresments lapidaires ont eu lieu depuis trente ans, nous citerons en particulier Notre-Dame (2), Saint-Sever, Saint-Vincent et Saint-Ouen (2) de Rouen, Saint-Jacques de Dieppe, les églises de Harfleur (5), du Tréport, d'Auffay, d'Arques (2), d'Envermeu, de la Vaupalière (2), d'Hénouville, de Varengeville-sur-Mer (2), de Martin-Eglise (2), de Saint-Martin-en-Campagne, du Mont-aux-Malades (2), du Mont-Cauvaire, de Hautot-sur-Mer (3), de Gruchet-le-Valasse, de Bailleul-sur-Eaulne, de Fresnoy-Folny, de Bertreville-Saint-Ouen, de Sainte-Gertrude, du Mesnil-Mauger, de Grasville-la-Roquefort (2), de Saint-Aubin-sur-Mer, etc.



des bourgeois ; les mains sont jointes et les pieds posent sur un lévrier ; la tête nue est encadrée dans une magnifique voûte sur le fond de laquelle se croisent des arceaux. A droite et à gauche sont les colonnes de l'édifice, que parsèment des armoiries. Autour de la pierre règne une inscription en partie effacée, où j'ai pu déchiffrer ce qui suit : «..... en son vivant seigneur de Bost Bèrenger lequel trespassa à Rouen le XVIII<sup>e</sup> jor d'Aoust mil quatre cent trente-neuf. Priez Dieu pour luy. »

Il est évident qu'il s'agit ici d'un seigneur du village dont la famille et la demeure ont depuis longtemps disparu.

Ce qui rend cette dalle très-précieuse, c'est qu'il en existe fort peu de cette époque, la plus malheureuse de notre histoire. Nous n'en connaissons en effet de pareilles qu'à Jumièges et à Caudebec-en-Caux. La domination anglaise est la période ruineuse et désastreuse de nos contrées. Un long voile de deuil recouvrait alors le pays de Caux, dont les campagnes n'étaient plus qu'un désert, et dont les villes frémissaient pour la vengeance et l'extermination de la tyrannie étrangère. Aussi, parmi nous, est-ce une grande rareté qu'un objet d'art du milieu du xv<sup>e</sup> siècle. Toute l'énergie alors consistait à forger des armes pour l'attaque ou pour la défense.

Le second encastrement a eu lieu à Héricourt-en-Caux, dans l'église qui est dédiée à saint Denis. Cette belle dalle, des premières années du xiv<sup>e</sup> siècle, avait entièrement disparu, lorsqu'elle fut heureusement rencontrée, en 1852, en creusant les fondations de l'église en style roman qui s'est élevée sur les débris de l'ancienne. Cette pierre, longue de 2 mètres 20 cent. et large de 92 cent., représente, gravé en creux et dans un encastrement ogival, un prêtre vêtu de l'aube parée que recouvre la planète antique. Il tient dans ses mains le calice que l'on retrouve sur les dalles ecclésiastiques de cette époque, notamment à Saint-Aubin-sur-Mer, à Crasville-la-Roquefort, et à Corbeil, près Paris.

Sur les bords de la lame de pierre on lit l'inscription suivante :

« Cy gist Jehan de Trouville jadis prestre de Saint-Denis de Héricourt, qui trespassa l'an de grace M.CCC.V le jeusdi devant la saint Philippe et saint Jacques. Dieu ait merci de son ame. Amen. »

A deux différentes reprises, nous avons publié cette découverte et cette inscription. Malgré cela, la dalle n'en était pas moins restée sans emploi quand nous avons obtenu de M. le curé d'Héricourt la permission de l'encastrement dans le mur de la nef, où elle produit le meilleur effet. Nous ne terminerons pas cette notice sans remercier M. le sénateur préfet de la Seine-Inférieure, qui a bien voulu nous accorder les fonds nécessaires pour la double opération que nous venons de raconter.

L'abbé COCHET.

— Fouille des sépultures des anciens abbés de Nieuil-sur-l'Autise (Vendée).  
— Cinq des abbés qui ont gouverné le monastère de Nieuil-sur-l'Autise au xiii<sup>e</sup> siècle ont été enterrés dans la partie septentrionale du cloître, bâti au xii<sup>e</sup>. Des arcades, appliquées après coup à l'extérieur du mur de

l'église du lieu, formant le fond de cette galerie du cloître, surmontent leurs sépultures. Des blasons et des bas-reliefs, aujourd'hui effacés ou rongés par le salpêtre, servaient autrefois à désigner chacun des défunts, dont les noms sont, pour la plupart, inconnus maintenant. M. Auguste Martineau, propriétaire actuel de l'abbaye, et M. de Pongerville, son gendre, guidés par ces indices, ont procédé, le 2 de ce mois, en présence de plusieurs membres de leur famille et de quelques amis, à une première fouille dans l'un des tombeaux, que signalait une image de la Vierge incrustée dans la muraille. Deux vases funéraires en terre commune, l'un rempli de charbon, l'autre jadis plein d'eau bénite, et une superbe crosse émaillée, furent extraits de l'auge de pierre où reposait le squelette. Encouragés par cet heureux début, ces messieurs ont continué le lendemain leur exploration. Un second tombeau fut ouvert, et, cette fois, un abbé, revêtu encore de ses habits sacerdotaux, la tête penchée, les bras en croix, apparut aux yeux des spectateurs privilégiés admis à cette intéressante recherche. La chape était d'une étoffe de laine d'un tissu assez fin et de couleur bleue, formant de larges plis; un galon de soie, mélangé de fils de métal, partait des épaules, se réunissait sur la poitrine à un autre galon semblable, qui descendait jusqu'au bas du vêtement, et affectait ainsi la forme d'un Y. De grands housseaux, d'un cuir jaunâtre, chaussaient les pieds et dépassaient les genoux. A la crosse de cuivre doré et émaillé pendait, attaché par un bout autour du nœud, le petit voile de crêpe qui sert à distinguer les abbés des évêques.

Cette seconde séance terminée, on s'est donné rendez-vous au 20 octobre, pour terminer la fouille. Ce jour-là, les trois dernières sépultures ont été explorées; mais une seule contenait une crosse de métal, moins riche que celles déjà mises au jour, les religieux renfermés dans les autres, plus humbles que leurs confrères, s'étant contentés sans doute du bâton pastoral de bois. L'un d'eux avait seulement été enterré avec le vase à col étroit plein d'eau bénite. Quant au pot à encens, on l'avait placé hors de l'auge de pierre, dans une cavité ménagée en refaisant le revêtement du mur.

Les crosses, qui donnent à cette découverte un intérêt sérieux, sont d'un travail fort remarquable et datent de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles sortent toutes les trois des ateliers limousins, alors les plus célèbres du monde. La première trouvée, de beaucoup la plus belle assurément, a sa volute, couverte d'écailles de serpent, terminée par une fleur épanouie. Le nœud, découpé à jour, est orné de dragons enlacés. Sur la douille courent des rinceaux et des fleurons agencés avec le goût le plus délicat. Des émaux sur fond champlévé, où dominent le rouge et le bleu, et une dorure intense, donnent à l'ensemble un éclat exceptionnel. Elle rappelle, en un mot, quelque peu celle de la même époque déposée par M. de Bonald au trésor archiépiscopal de Lyon. Sur les autres, le centre de la volute est occupé par les deux personnages de l'*Annonciation*. L'une d'elles seulement est décorée d'émaux sur fond champlévé, tandis

que la dernière trouvée est couverte de rinceaux gravés à la pointe et d'une simple dorure. Elle n'a pas non plus de nœud, et elle s'adaptait à la hampe à l'aide d'une pointe de cuivre.

Ces trois crosses, surtout celles qui sont émaillées, sont dans un état de conservation tout à fait exceptionnel.

Le tombeau d'un abbé du *xiv<sup>e</sup>* siècle, placé dans la galerie orientale du cloître, a également été ouvert; mais on a reconnu qu'il avait été déjà fouillé.

Il est à croire que d'autres recherches dans le cloître de Nieuil, conduites avec la même intelligence, produiraient des résultats non moins importants.

BENJAMIN FILLON.

(Extrait de *l'Indicateur, journal de la Vendée.*)

— La campagne d'été des travaux du chemin de fer de Niederbronn à Bitch, a amené la découverte d'un cimetière germanique à Niederbronn même, sur le versant de la côte qui domine la promenade centrale. Les morts étaient orientés, et inhumés avec l'accompagnement ordinaire de coutelas, de haches et d'agrafes en fer damasquiné d'argent. Deux sépultures faisaient exception. L'une était celle d'une femme, et la seule où du bronze se soit rencontré. Elle offrait cette circonstance singulière que les objets, au lieu d'être à leur place sur le corps, avaient été mis dans la main droite de la personne, et la main fermée. Les os du squelette exprimaient encore ce mouvement. Ils enveloppaient une motte de terre dans laquelle on aurait dit qu'avaient été pétris les objets. Ceux-ci étaient de peu de valeur. Ils consistaient en trois anneaux dont l'un avait été une bague, l'autre un coulant, et le troisième la face d'une broche ou agrafe qui s'attachait sur la poitrine. Il y avait avec cela trois monnaies romaines, deux petits bronzes et un grand, dont l'empreinte était complètement effacée. Les deux petits bronzes étaient percés chacun d'un trou; indice qu'ils avaient été suspendus à des bracelets ou à un ruban de cou.

L'autre sépulture, où l'on n'a pas non plus trouvé d'armes, était celle d'un homme de la plus haute taille, car son squelette mesurait 2 mètres. Il n'avait rien sur lui qu'une chaîne qui entourait le bas de la jambe droite. Cette chaîne était en fer, composée de plusieurs anneaux ronds passés l'un dans l'autre, et d'une agrafe. Elle était trop faible pour qu'on pût la considérer comme une entrave, eu égard surtout à la vigueur présumable du personnage. Sa destination paraissait avoir été plutôt celle d'un objet symbolique.

M. J. Quicherat, présent à la découverte, a constaté ces faits, qui ne se sont pas encore présentés, à notre connaissance, depuis que l'on fouille avec attention les sépultures de l'époque barbare.

— Un de nos correspondants nous communique les renseignements suivants sur le Congrès international de Bonn :

Un congrès international d'histoire et d'archéologie a été tenu à Bonn mois de septembre. L'an dernier, l'Académie d'archéologie de Belgi-

que s'était chargée d'organiser à Anvers la première session de ces assises scientifiques, et la Société des Antiquaires du Rhin avait accepté cette année la mission de continuer cette réunion à Bonn. Si, dans un centre universitaire, près des églises de Cologne et des châteaux des bords du Rhin, une semblable tâche était rendue plus facile, nous devons dire que les organisateurs s'en sont acquittés à merveille, et qu'on ne peut que remercier M. le conseiller intime Noeggerath, président, et les secrétaires généraux, M. le professeur Aus'm Veerth et M. Dognée, des soins qu'ils ont apportés à la rédaction du programme et à la direction des excursions. Nous passerons rapidement sur la partie quasi-officielle du congrès, dont S. A. R. le prince de Prusse avait accepté la présidence d'honneur, et auquel s'étaient rendus de nombreux savants d'Allemagne et quelques archéologues de France, de Belgique, de Suisse et d'Angleterre.

Voici, en suivant l'ordre du programme, les matières traitées par les divers orateurs et les points principaux qui ont fait l'objet des discussions du congrès.

Pour répondre à la première question sur l'état de nos connaissances relatives aux origines de la civilisation, le professeur Zesterinnann a présenté une série d'observations déduites de textes des auteurs anciens, depuis Homère jusqu'à saint Jérôme. Il a rappelé ainsi que les plus anciennes nations, et notamment les Arcadiens, vivaient d'herbages et de fruits, qu'ils mangèrent ensuite des céréales séchées et rôties qui servirent à faire du pain. L'anthropophagie fut pratiquée depuis l'océan indien jusqu'au cercle polaire et dans l'ouest jusqu'à l'Irlande. On mangeait les captifs, les vieillards et même des cadavres, et on buvait le sang des victimes. Du temps de Lucien, il existait des anthropophages en Crimée, et d'après saint Jérôme, il y en avait encore en Gaule vers 350. Après être restés nus, comme l'étaient les Baléares et les Liguriens aux temps historiques, et les esclaves des campagnes chez les Romains, les hommes se couvrirent de peaux et portèrent les chevelures des guerriers qu'ils avaient tués. Ils habitèrent d'abord sous des abris de feuillage, comme cela avait encore lieu en Germanie vers 330; plus tard, ils se retirèrent dans des grottes ou des cavernes, et enfin construisirent des huttes élevées sur pilotis au-dessus des eaux. Des observations de MM. d'Eichwald, Geiger et de Quast vinrent compléter ces indications de M. Zesterinnann.

Une discussion sur l'âge relatif des instruments de silex trouvés dans les cavernes, a fourni à M. Noeggerath l'occasion de donner des explications sur la manière de tailler le silex, qui empruntaient un grand intérêt aux connaissances spéciales du savant géologue allemand, et M. Schaaffhausen a essayé de montrer le grand discernement qu'il faut apporter dans ces matières où beaucoup d'objets ont été reconnus comme faux, et a rappelé qu'il n'était nullement prouvé que la sculpture des os de renne ne soit pas d'une époque postérieure à celle qu'on lui attribue généralement.



D'autres communications sur des objets ou des monuments de la période antéhistorique et de l'époque celtique ont été faites par MM. Cournault, Hébers, etc.

Le comte Przewdzicki et le baron de Blucher ont donné des renseignements sur des constructions sur pilotis élevées dans le duché de Posen et dans le Mecklembourg ; mais, ainsi que l'a fait remarquer M. Noeggerath, ces monuments ne présentent aucun indice caractéristique de l'époque de leur construction ou du peuple auquel on peut les attribuer, et l'emploi des pilotis est un besoin général appartenant à tous les temps et à tous les pays, qui rend insoluble la question posée en ce sens.

L'antiquité romaine a fourni aussi le sujet d'un assez grand nombre de discussions. D'abord sur les indices qui permettent de distinguer les remparts, les chaussées et les tombeaux élevés par les Romains sur la rive droite du Limes, des travaux semblables exécutés par les Germains. M. Schneider a signalé comme caractéristique, dans les voies romaines du Rhin inférieur, la construction de trois murs parallèles qui se trouvaient sur les routes qui continuèrent à servir pour la plupart jusqu'à Charlemagne. M. le colonel Cohausen a discuté et établi par des profils le caractère réel de ces routes, et reproché aux observations qui ont été faites de n'être pas assez précises et d'avoir été trop facilement généralisées. M. Wetter a aussi signalé à cette occasion les différences qui existaient entre le *castrum* et le *castellum*.

M. de Quast a donné la liste des principaux monuments d'architecture romaine qui existent encore en Allemagne, et M. Zestermann a cherché à indiquer les limites du territoire dans lequel on a trouvé des bronzes étrusques. A cette occasion, M. de Quast, rappelant l'origine phénicienne de beaucoup de bronzes étrusques, signale les traces de cette influence phénicienne qui se retrouve partout.

Pour répondre à la question posée sur la forme du *pilum* chez les Romains, M. Demarsy a rappelé les arguments apportés par MM. Quicherat et Lindenschmidt dans une polémique récente.

En dehors du programme, MM. Parker et de Neumondt ont fourni de nombreux détails sur les dernières fouilles pratiquées à Rome depuis l'année dernière, renseignements dont l'intérêt augmentait par la communication d'un grand nombre de photographies.

Répondant à une question sur l'origine de l'émaillerie occidentale au x<sup>e</sup> et au xi<sup>e</sup> siècle, M. Aus'm Veerth, en plaçant sous les yeux des auditeurs les plus beaux spécimens de l'exposition, a retracé les différentes phases de l'histoire et les procédés de cet art.

Reproduisant les idées du docteur Waagen, mort récemment, M. Aus'm Veerth a retracé l'histoire de l'école de sculpture sur bois de Calcar et de Xanten, dont les artistes introduisirent dans l'art le naturalisme qui devint plus tard un des éléments de cette école bourguignonne et flamande développée sous la protection des comtes de Clèves alliés à la maison de Bourgogne. Répandus au xv<sup>e</sup> siècle dans le Rhin inférieur, les principes de



l'école de Calcar disparurent au xvi<sup>e</sup> siècle pour revivre sur les bords de la Baltique. Des familles de Xanten et de Calcar s'établirent à Danzick et y décorèrent de nombreuses églises. Des retables conservés aujourd'hui dans ce pays, et notamment à la cathédrale de Schleswig, ne peuvent être attribués qu'à des maîtres de Calcar.

Une question d'intérêt général soulevée par quelques membres a été le sujet d'une discussion où l'archéologie s'effaçait un peu devant la législation : Quels sont les meilleurs moyens de protéger et de conserver les monuments historiques? Sur la proposition de M. Dognée, et après avoir entendu MM. de Quast et de Caumont, le congrès a pensé que chaque pays devait employer des moyens particuliers conformes à ses usages, et que là où l'initiative privée rendrait de grands services, l'intervention administrative aurait de fâcheux résultats, tandis qu'ailleurs elle serait indispensable et devrait prédominer.

On comprendra facilement que ces quelques lignes ne peuvent résumer toutes les discussions et rappeler des communications qui trouveront leur place dans le compte rendu que les secrétaires publieront.

Une exposition archéologique avait été organisée sous la direction du bureau du congrès, dans la salle du Chapitre, par les soins de M. Aus'm Veerth. Formée d'abord de quelques beaux spécimens antiques, en tête desquels nous citerons les phalères de la collection du roi de Prusse, elle renfermait surtout des objets religieux du moyen âge et de la renaissance. Nous n'avons pas la prétention d'énumérer les séries de reliquaires émaillés, de reliures de missels et d'évangélistes, d'objets sacerdotaux de tous genres, de manuscrits et de sceaux qu'elle comprenait.

Les éléments de cette exposition avaient été empruntés aux collections des rois de Prusse et de Hollande, au Musée des souverains (d'où l'Empereur avait bien voulu envoyer la cassette de saint Louis), aux trésors des églises de Saint-Denis, de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, de Maestricht, de Trèves, de Paderborn et d'Essen, aux cabinets du prince de Hohenzollern et du duc de Saxe-Cobourg, ainsi qu'à de nombreuses collections particulières. Les organisateurs ont promis, du reste, de donner un catalogue complet des objets précieux accumulés dans la salle capitulaire de Bonn.

De nombreuses excursions ont achevé de faire connaître aux étrangers les richesses archéologiques de cette partie de la Prusse rhénane, en leur permettant de visiter les églises de Cologne, de Laachen, d'Andernach et de Schwartzrhindorf, ainsi que les ruines de Godesberg, d'Heisterbach et du Drachensfeld, et tous les membres du congrès ont remporté le meilleur souvenir de l'hospitalité des habitants de Bonn.

Le prochain congrès, fixé à l'année prochaine, aura probablement lieu à Bâle.

— Le premier fascicule du tome deuxième de la *Revue de linguistique et de philologie comparée* contient les articles suivants : De la conjugaison du temps présent, par M. Abel Hovelacque. Sur la prononciation du grec ancien, par M. Julien Vinson. Valeur de l'II grec au xi<sup>e</sup> siècle, par M. Émile

Picot. Idéologie positive; les images dans la parole indo-européenne, par M. H. Chavée. La société littéraire de Bucarest et l'orthographe de la langue roumaine, par M. Émile Picot. Études védiques : Aditi, par M. Girard de Rialle; Bibliographie. (Maisonneuve.)

Ce recueil est, on le sait, l'organe de M. H. Chavée et de ses disciples. Parmi les articles qui sont le plus de nature à intéresser ceux qui ne sont pas orientalistes, nous remarquons le travail sur la prononciation du grec ancien de M. Vinson, et les deux notes curieuses de M. Émile Picot sur la valeur de l'II grec au XI<sup>e</sup> siècle, et sur la société littéraire de Bucarest.

— Le Bulletin de l'Académie de Berlin (*Monatsbericht*) de juin 1868, contient un rapport sur les recueils d'inscriptions de Rome formés postérieurement à Cyriaque d'Ancône, jusqu'au temps de Jac. Mazochi. En parcourant ce rapport, on voit avec quel soin et quelle critique les savants auxquels l'Académie de Berlin a confié l'exécution du *Corpus inscriptionum latinarum* s'acquittent de leur tâche et préparent l'érection du monument capital de la science épigraphique.

— Nous apprenons que M. l'abbé Martigny, l'auteur du *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* qui a paru en 1863, et qui doit former le complément du grand Dictionnaire d'archéologie que prépare la maison Hachette, se propose d'entreprendre une édition française du *Bullettino di Archeologia Cristiana* de M. de Rossi. Les planches seraient les mêmes que dans l'édition italienne. Pour commencer l'impression, M. de Rossi et l'abbé Martigny attendent qu'ils aient réuni un nombre d'adhésions suffisant pour couvrir les frais de l'entreprise, c'est-à-dire environ cinq cents. Le prix d'abonnement serait de dix francs par an. On est prié d'adresser les demandes d'inscription à M. l'abbé Martigny, à Belley.

— Le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique* (juillet) contient les articles suivants : Scavi ed antichità d'Atene, da lettera del sig. prof. P. Pervanoglou. — Iscrizioni di Marsala e Taormina. — Bronzo del Museo Marciano. — Bolli d'oculisti romani.

Le numéro d'août et de septembre contient les articles suivants : Scavi di Roma. — Antichità Canosine. — Ghianda missile etrusca. — Moneta di Megalopoli. — Lapide di Risano. La balle de fronde qui porte une inscription étrusque est intéressante pour ceux qui s'occupent de cette langue; elle donne le sens à peu près certain d'un mot étrusque inconnu jusqu'ici.

— M. Beulé vient de publier, à la librairie académique Didier et C<sup>e</sup>, une seconde édition de *Phidias*, drame antique, dont nous reproduisons la préface :

« Est-il un plaisir plus pur que de converser avec les génies d'un grand siècle, et quelle forme, mieux que le dialogue, est propre à nous introduire dans leur intimité ? Il est moins téméraire de les faire parler quand on a appris longtemps à les écouter avec respect. Leurs paroles et leurs pensées, disséminées dans les historiens, se résument ainsi d'une façon

plus sensible : elles prennent un corps, non pas solide ni animé par les passions, mais semblable à ces ombres blanches, transparentes, promptes à s'effacer, que les poètes nous peignent dans les Champs Élysées glissant au sein d'une éternelle sérénité.

« La suite de scènes que j'ai publiées jadis avec le nom de *Phidias* n'est point un essai nouveau : le genre a été consacré par des œuvres célèbres. C'est une simple récréation littéraire. Pendant l'été de 1860, j'habitais la vallée de Spa ; j'avais des loisirs ; je voulus revivre dans ma chère Athènes, où se sont écoulées les quatre plus belles années de ma vie. Je me suis transporté par le souvenir sur le plateau sacré de l'Acropole, devant ses marbres étincelants de perfection ; j'ai prêté de nouveau un sens au bourdonnement des abeilles de l'Hymette, aux murmures de la brise, aux échos de la plaine, au silence même des ruines, et j'ai retrouvé dans mon cœur le bonheur évanoui. O Grèce, fleur du monde, et jeunesse de l'humanité, tu es devenue pour nos générations tristes et turbulentes l'image d'un paradis perdu ! Chez toi, l'homme a atteint cet équilibre du corps et de l'âme, de l'utile et du beau, du citoyen et de l'État, de la liberté et du dévouement à la patrie, qui constitue je ne sais quelle ivresse radieuse qui fera tressaillir d'envie la postérité la plus reculée !

Notre époque a chassé l'idéal ; elle est éprise de la matière ; elle s'incline devant la brutalité des faits. Nous faisons de grandes choses, me dit-on, mais au milieu du découragement et des tempêtes. Je compare la société moderne à notre Océan condamné à des oscillations perpétuelles, qui se soulève ou s'abaisse nuit et jour et ronge ses bords mal définis : la marée haute fait écrouler les falaises, la marée basse ne découvre que de la fange. La société grecque, au contraire, ressemble à la Méditerranée qui caresse de ses flots bleus des côtes admirables, précises, qu'on croirait façonnées par un sculpteur ; le moindre rocher garde sa forme et sa couleur, la moindre plage son sable d'or, la moindre colline ses pins qui descendent sans péril se mirer dans les eaux.

« Jamais on ne retourne dans ce milieu vivifiant sans s'y retremper : on n'en revient pas meilleur, on en revient consolé. L'air libre de la Grèce est nécessaire pour la santé de l'âme. Les jouissances honnêtes que j'y puise, je les offre de nouveau aux jeunes gens et à ceux qui trouvent dans un culte sincère du beau le secret de ne point vieillir. Il ne suffit pas aujourd'hui de fermer tristement les yeux, tandis que nous nous sentons entraînés vers la pente fatale : il faut contempler les époques de lumière, il faut remonter vers le bonheur. Le siècle de Périclès est pour l'humanité un de ces sommets vers lesquels elle se retourne sans cesse, en marchant vers l'exil. Que d'autres vantent la puissance de nos machines, notre industrie, le luxe de nos demeures, la variété de nos plaisirs. Pour moi, je le jure, je donnerais une vie entière, consumée dans ce tourbillon, où tout est vanité et fièvre, pour dix ans passés entre Périclès et Phidias.

« BEULÉ. »

---

---

# CIMETIÈRE

DE

## L'ÂGE DE LA PIERRE POLIE

DÉCOUVERT SUR LES BORDS DU RHIN, PRÈS WORMS

---

Pendant longtemps l'âge de la pierre polie ne s'est manifesté en Gaule que dans des sépultures isolées, sous les dolmens; dans les stations lacustres, et sur quelques plateaux de nos collines ayant servi de camp ou oppidum aux populations primitives. La découverte d'un véritable cimetière appartenant à cet âge est donc un fait qui mérite l'attention. Ce fait nous est signalé par M. le docteur Lindenschmit, de Mayence, à qui la science archéologique doit déjà tant.

Le cimetière dont il s'agit était situé sur une hauteur voisine de Monsheim, en un lieu dit Pierre d'Hinkel, dans la Hesse rhénane, non loin de Worms. Des paysans, en défonçant un champ pour y planter de la vigne, avaient mis à nu et détruit un grand nombre de tombes quand M. Lindenschmit fut averti. C'est lui qui a exploré ce qui restait du cimetière; nous sommes donc sûrs que la besogne a été bien faite. Les tombes contenaient uniquement, à côté de squelettes à peu près réduits en poussière, des armes et des ustensiles en pierre, des parures en coquilles percées et des vases en terre : aucun objet en métal, fer ou même bronze, ne s'y est rencontré. Les armes et outils en pierre, qui remplissent toute une vitrine du Musée de Mayence, paraissent appartenir à la dernière époque de la pierre polie. Une hache a été trouvée tout emmanchée, avec un manche coudé, absolument comme sont emmanchées les haches de certaines populations sauvages. Quant aux vases, ils rappellent beaucoup la céramique de nos plus beaux dolmens. Nous en reproduisons ici (pl. XXIV) une dizaine d'après les dessins de M. Lindenschmit, publiés dans

la dernière livraison de son grand ouvrage sur le Musée de Mayence, *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*. Nous avons pensé faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant, tout de suite, ces spécimens de la partie la plus précieuse de la nouvelle découverte. M. Lindenschmit n'a cru devoir accompagner le dessin de ces vases d'aucune réflexion; nous imiterons sa réserve. Voici l'analyse des seuls renseignements qu'il nous donne : *Vases trouvés dans les tombeaux des plus anciennes populations ayant habité les bords du Rhin* (cimetière de Monsheim, Hesse rhénane). Ces vases ont en général le fond arrondi; ils paraissent avoir été obtenus soit au moyen du sable mou, soit à l'aide d'un moule en bois, en jonc tressé, en osier, en saule ou autre bois flexible. L'argile a subi une cuisson analogue à celle des vases des pilotis de la Suisse. Les ornements que l'on remarque sur la panse d'un grand nombre d'entre eux ont été gravés à la pointe dans la pâte fraîche. Les incisions ainsi obtenues paraissent ensuite avoir été remplies d'une substance blanchâtre, probablement de la craie, fixée, par un procédé que nous ignorons, avant la cuisson. L'argile, comme dans tous les vases de l'époque de la pierre, est mêlée d'une forte proportion de quartz pulvérisé.

*Vases figurés sur notre planche XXIV,*

N° 1. Vase de couleur brune; le dessous est irrégulièrement arrondi. On remarque quatre petits boutons saillants à la partie supérieure.

N° 2. Couleur brune, dessous arrondi, ornements en zig-zag.

N° 3. Argile verdâtre, forme de grosse poire, ornementation analogue à celle du vase précédent, trois petits boutons percés comme si on avait dû s'en servir pour suspendre le vase.

N° 4. Argile noirâtre, dessous rond, même ornementation que les précédents.

N° 5. Vase gris à dessous arrondi, trois boutons saillants à la place de sa plus grande circonférence, peu ornementé.

N° 6. Vase noir très-ornementé, analogue aux nos 4, 2 et 3.

N° 7. Argile vert foncé, trois petites anses percées.

N° 8. Argile grise, fond arrondi.

N° 9. Vase noir avec ornements blancs.

N° 10. Petit vase en argile noire.

(Note de la direction.)

---



---

LA

# CHRONOLOGIE BIBLIQUE

FIXÉE PAR

LES ÉCLIPSES DES INSCRIPTIONS CUNÉIFORMES

(Suite et fin) (1)

---

## VI

Après la fixation des dates antérieures à Téglatphalasar, il nous reste encore à déterminer celles qui sont postérieures à l'avènement de ce roi. Si nous avons une indication assyrienne sur l'éclipse totale du 5 mars 702 (9299), qui a dû être visible à Ninive, au moins partiellement, nous aurions un point d'attache aussi incontestable que pour les époques plus anciennes; car elle tomba probablement sous l'éponymie de Kannounaï. En l'absence d'indications aussi directes, nous devons donc nous contenter d'autres données qui peuvent également nous fournir des résultats très-réels, d'autant plus que nous possédons pour cette période le canon de Ptolémée, dont la rigoureuse exactitude ne saurait être révoquée en doute.

Cette époque comprend justement les règnes de Sargon et de Sen-nachérib, pour lesquels les indications historiques ne nous manquent pas. Voici les dates de Ptolémée, qui sont adaptées à son comput, sans s'éloigner beaucoup de la vérité historique.

Commenc. du règne de Mérodachbaladan,	721 (9280),	le 20 février.
»           »   de Sargon,	709 (9292),	le 17 février.
»           »   de l'anarchie,	704 (9297),	le 15 février.
»           »   de Bélibus,	702 (9299),	le 15 février.

(1) Voir le numéro de novembre.

Débutons par les données fournies par Sennachérib. Ce roi nous dit, dans le cylindre de Bellino (1), qu'au commencement de sa royauté il a combattu le rebelle Mérodachbaladan, aide des Elamites, et qu'il l'a vaincu à Kis (Larak?). Nous savons par le récit de Bérose, conservé dans la traduction arménienne d'Eusèbe, qu'en effet un personnage de ce nom avait, après la mort du roi précédent, tué un autre insurgé nommé Hagisès. Le roi assyrien nous raconte qu'il dut poursuivre le rebelle, qu'il entra à Babylone, mais que pour pacifier le pays il fut obligé de prendre de force 76 villes et 820 bourgades de la Chaldée. Il contraignit les tribus arabes à se rendre, et, après tous ces hauts faits, il fut conférer la royauté à Bélibus, un jeune Ninivite élevé dans son palais.

Or, Sennachérib monta sur le trône au mois d'août (13 Ab de Pakharbel); il entreprit la campagne de Chaldée bientôt après son avènement (*ina rēs sarrutiya אן ראש שררתי*, in capite (i. e. initio) regni mei). Du mois d'août jusqu'au mois de février ou quelques jours plus tard, il n'y a que six mois, plus l'inconnu; en tout cas, un temps insuffisant pour accomplir tous ses exploits. L'éponymie de Pakharbel expirant au mois d'octobre, il semble difficile de prendre l'éponymie suivante pour y placer l'installation de Bélibus; c'est donc dans l'archontat de Kannounaï qu'il faut fixer l'événement. Or, la date approchant du 15 février 702 (9299) tombant dans cette éponymie, il faut placer celle-ci d'automne 703 (9298) à automne 702 (9297), coïncidant avec l'année juive 3059.

Cette supposition semble seule s'accorder avec les dates de Sargon. Nous avons plusieurs données sur le règne de Sargon, fournissant à la fois les années de règne de ce monarque et les éponymies. Les dates (2) ne comprennent que l'époque entre Tisri et Sebat, et toutes établissent que la première année de Sargon tombe, pour les mois cités, dans l'éponymie de Naboutaris. Mais puisque le règne de Sargon

(1) *Exp. Més.*, I, p. 298.

(2) La copie de ces dates m'a été communiquée par M. George Smith, jeune employé du Musée britannique, qui s'occupe activement de retrouver les fragments des tablettes brisées. Ces dates s'accordent entre elles, mais elles sont en désaccord avec une seule date, d'un document privé du Louvre qui identifie le 13 Marchesvan de Mannou-ki-Assour-lil à la 12<sup>e</sup> année de Sargon. La position du mois dans l'année ne saurait enlever la contradiction, car par hasard il se trouve à Londres l'identification du 13 Marchesvan de Sa-Assour-doubbou avec la 15<sup>e</sup> année du même roi. Il faut admettre une double façon de compter l'avènement de Sargon, à moins de supposer l'oubli d'un trait dans le document du Louvre. Les deux éponymes, dans tous les textes, sont à deux ans de distance.

a dû commencer avant Iyar, comme nous le verrons tout à l'heure, l'avènement de ce roi atteint encore l'archontat de Ninip-malik.

Sargon raconte dans ses Annales, que, dans la douzième année de son règne, il conquiert la Chaldée, vainquit Mérodachbaladan, et entra à Babylone à la grande joie des habitants: qu'ensuite il y arriva pour jouir des fêtes du mois de Sebat (février). Or, le canon de Ptolémée place le commencement du règne babylonien de Sargon en février 709 (9292). Le roi dit de plus, que dans sa treizième année, au mois d'Iyar, trois mois plus tard, il entreprit le complet anéantissement du roi chaldéen. Le commencement du règne se place donc entre février et mai de Ninip-malik; le commencement de la treizième année tombant entre les mois cités de 709, *l'avènement de Sargon a eu lieu au printemps de 721*, et l'année de Ninip-malik prend place entre l'automne de 722 (9279) et l'automne de 721 (9280), correspondant à l'année juive 3040.

Nous avons une confirmation expresse de cette date par une donnée astronomique. Salmanassar était mort dans l'année précédente, à laquelle il avait lui-même donné son nom. Le trait qui sépare dans la liste son nom de celui qui suit, montre qu'il ne vit pas la fin de son archontat, octobre 722 (9279). Il y eut donc un intervalle, peut-être un interrègne, durant au moins six mois, entre son décès et l'avènement de Sargon. Or, voici ce qu'il dit lui-même dans plusieurs de ses textes :

*Sar naphar malki sa eli er Harrana salula lasu itrusū*

Rex omnium principum qui ante Harran, obscuracionem in eum explicaverunt  
*va ki zab Anu u Dagan isturu zakuts'un.*  
et cum sacrificio Oannis et Dagonis scripsere pacta sua.

שר נפחר מלכי שעלי חרן צללא לשו יחרצו וכי זבה  
ענו ודגן ישמרו זבחסין.

« Roi de tous les princes qui, en face de la ville de Harrân, expliquèrent en sa faveur l'obscurcissement et écrivirent leur adhésion, en présence des sacrifices offerts à Oannès et à Dagon. »

Le terme *salul*, צלל, est le même que nous avons déjà rencontré dans l'inscription de Sardanapale III et qui nous a indiqué l'éclipse solaire du 2 juin 930.

Mais nous n'avons pour la détermination du phénomène aucune latitude, il faut qu'il ait eu lieu au printemps 721. Or nous nous trouvons ici en présence d'une coïncidence extrêmement remarquable, qui prouve bien la réalité de notre opinion.

C'est justement au printemps 721, le 19 mars, qu'eut lieu la fameuse éclipse lunaire, mentionnée par Ptolémée dans l'Almageste (IV, 5), et qui avec deux autres phénomènes du même genre (1), servit à fixer l'ère de Nabonassar. Hipparque en avait parlé, et Ptolémée nous rapporte qu'elle fut observée à Babylone. Dans cette cité elle commença quatre heures et demie avant minuit, et son milieu eut lieu deux heures et demie avant minuit. L'astronome d'Alexandrie la place le 29 Thoth de la première année de Mardocempadus (ou Mérodachbaladan). Le père Pétau l'a calculée; elle dura, selon lui et conformément aux données babyloniennes, quatre heures six minutes, et sa grandeur fut de dix-huit doigts et trente minutes, c'est-à-dire, l'ombre terrestre excéda la grandeur apparente de l'astre de plus de la moitié.

Si l'on appliquait à ce phénomène le calendrier juif, on le fixerait le 15 Véadar 3040.

En appliquant ce comput, on dirait que l'avènement de Sargon a eu lieu après le 15 second Adar de Ninip-malik, le 19 mars 721 av. J.-C. (9280).

Dans la même année, le premier soin de Sargon fut d'accomplir l'œuvre commencée par Salmanassar, et de prendre Samarie. Le royaume d'Israël succomba donc vers le milieu de 721 (9280). Puis la Bible (*Rois*, II, 18, 9, 10) nous donne les faits suivants :

Commencement du siège de Samarie : l'an 7 d'Osée, l'an 4 d'Ézéchias.

Commencement du règne d'Ézéchias : l'an 3 d'Osée.

Durée du siège : 3 ans, c'est-à-dire 3 ans moins quelques mois.

Fin du siège : l'an 9 d'Osée, l'an 6 d'Ézéchias.

Cela nous donne, à peu de mois près, en conciliant toutes les données, ce qui est assez difficile et ne s'obtient que par des équations indéterminées :

Commencement du règne d'Osée : 730 (9271), novembre.

(1) Les deux autres éclipses tombent, l'une le 18-19 Thoth, 8-9 mars 720 (9281), à minuit, sa grandeur, selon le père Pétau, ne fut que de 3 1/3 doigts; l'autre le 15-16 Phamenoth de la même année, 1<sup>er</sup> septembre, grande de 6 doigts. Celle de mars 720 fut assez petite pour ne pas frapper l'attention des princes qui élurent Sargon, d'autant plus que cette date de 720 que nous avons admise auparavant, ne cadre plus avec les faits qui concernent Mérodachbaladan et Bélibus. Dans nos *Sargonides*, nous avons abaissé la suite des éponymes d'une unité; mais nous croyons devoir abandonner ce comput; la concurrence de tant de circonstances nous y oblige, et nous aurons, je crois, un jour la certitude de l'exactitude de ce changement par des preuves décisives.

Commencement du règne d'Ezéchias : 727 (9274), septembre.

» du siège de Samarie : 724 (9277), décembre.

Prise de Samarie : 721 (9280), juillet.

Ensuite, selon les *Rois* (II, 17, 1) Osée commença à régner l'an 12 d'Achaz; Achaz régna 16 ans (16 ans moins plusieurs mois), après avoir commencé l'an 17 de Pékah d'Israël (*ib.*, 16, 1).

Jotham, père d'Achaz, cessa donc de régner l'an 17 de Pékah; il était monté sur le trône l'an 2 de Pékah, et avait régné 16 ans, encore 16 ans moins quelques mois (*ib.*, 15, 32).

Jotham avait succédé à son père Ozias, qui lui-même avait régné 52 ans (*ib.*, 15, 2; *Chr.*, II, 26, 2). Pékah était monté sur le trône l'an 52 d'Ozias (*Rois*, II, 15, 27), qui était mort l'an 2 de Pékah; donc Ozias avait régné 52 ans, *plus* quelques mois.

Puisque Achaz n'a pu régner moins de *quinze* ans, et qu'il fut roi deux ans et quelques mois encore du temps d'Osée, le roi de Juda a dû gouverner au moins douze ans, *plus* quelques mois, avant Osée. Pour justifier l'expression : l'an *douze* d'Achaz, il faut supposer que les douze ans n'étaient pas dépassés de beaucoup.

Puis, du temps de Pékah et d'Achaz, Téglathphalasar fit son expédition en Palestine, qui eut lieu, d'après les tables d'éponymes, sous l'archontat de Bélédilel, préfet de Calach, l'an 733 (9268).

Nous aurons donc approximativement, à quelques mois près :

Avènement d'Ozias,	810 (9191), avril.
Avènement de Pékah,	759 (9242), mai.
Mort d'Ozias et règne de Jotham,	758 (9243), juillet.
Mort de Jotham et règne d'Achaz,	742 (9259), mars.
Expédition de Téglathphalasar,	733 (9268).
Mort de Pékah et règne d'Osée,	730 (9281), novembre.

Pékah, roi d'Israël, a donc régné entre 29 et 30 ans.

Mais le livre des *Rois* dit qu'il régna dans Samarie vingt ans (*l. c.*, 15, 27).

Plusieurs chronologistes se sont donc crus autorisés à retrancher dix ans des règnes, ce qui conduisit à des absurdités, sans compter qu'il faudrait changer plusieurs chiffres des textes, qui néanmoins sont en concordance complète. D'autres, plus près de la vérité, ont voulu lire *vingt-neuf* ou *trente* ans au lieu de *vingt*.

Tout cela est erroné : Pékah est monté sur le trône en 759; il fut assassiné régnant en 730, et il n'a gouverné que *vingt* ans.

Les inscriptions cunéiformes nous donnent le mot de l'énigme.



## VII

Depuis fort longtemps, on connaît un passage d'un texte de Téglathphalasar, vérifié par deux exemplaires, que, dans sa huitième année, il reçut les tributs de Ménachem de Samarie.

Or, le Ménachem connu de la Bible, celui qui eut affaire à Phul, roi d'Assyrie, régna de 771 à 760.

Hincks et moi, nous avons donc reculé l'avènement de Téglathphalasar jusqu'en 761.

Cela n'est plus admissible, depuis que nous savons que ce roi monta sur le trône en Iyar de Naboubélousour, en mai 744 (9257).

M. Rawlinson prétendit que Téglathphalasar s'était trompé et qu'il avait écrit Ménachem au lieu de Pékah. Cela est encore moins croyable, d'autant plus qu'on peut retrouver maintenant ce nom de Pékah dans les textes. Mais malgré l'étonnement que devait produire la hardiesse du savant général, il y avait au fond une idée juste : le Ménachem des textes ne peut être le Ménachem du livre des *Rois*.

Retenons maintenant les faits.

Pékah monta sur le trône en 759. Il y est encore en 742, lors de la mort de Jotham.

Mais il ne tient plus le sceptre en 737, et nous le rencontrons en 733, jusqu'à sa mort.

Il y a donc eu un intervalle de neuf à dix ans, depuis 742 à 733, où Ménachem a régné à Samarie. Ce personnage, peut-être fils de Pékahia, fils de Ménachem I, s'appelant également Ménachem, vengea la mort de son père Pékahia, assassiné par Pékah. Soutenu par Achaz de Juda et le roi d'Assyrie, il envoya des tributs à ce dernier. Mais son adversaire revint au pouvoir, et c'est alors que Téglathphalasar envahit la Palestine, aidé du roi de Juda, et appelé par lui (*Rois*, II, 16, 7). Les inscriptions mentionnent Achaz sous la forme de Joachaz (*Iauhaz*), comme tributaire de Téglathphalasar.

Nous voyons donc que toutes les fois que les données assyriennes se complètent, elles sont en parfaite concordance avec la Bible.

Les vingt ans de Pékah, fils de Rémalia, roi d'Israël, se classent donc ainsi :

Ménachem I,	771—760.
Pékahia, fils de Ménachem,	760—759.
Pékah,	759—742.

Ménachem II,	742—733.
Pékah, pour la seconde fois,	733—730.

Mais, dira-t-on, pourquoi cet interrègne n'a-t-il laissé dans le texte actuel aucune trace ?

Nous répondrons qu'il s'en rencontre une dans le texte, évidemment mutilé, de la fin du quinzième chapitre du second livre des *Rois*.

Personne n'a tenu suffisamment compte des versets 30 et 31 qui, dans leur forme actuelle, se traduisent ainsi :

30. « Et Osée, fils d'Ela, conspira contre Pékah, fils de Rémalia, et le frappa, et le tua, et régna à sa place ; dans l'année vingt de « Jotham, fils d'Ozias. ... »

31. « Et le reste de l'histoire de Pékah, et tout ce qu'il a fait, voyez, c'est écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. »

Dans la forme actuelle, ce texte constitue un contre-sens ; d'abord Jotham n'a régné que *seize* ans ; puis, au chap. 17, v. 1, on place le meurtre de Pékah l'an 12 d'Achaz. Il est donc contredit par deux passages du même texte.

Évidemment, il manque quelque chose ; et ce qu'il y a est le résultat d'une légère erreur de lecture. Le chiffre *vingt* s'écrit par un כ ou en substituant ce chiffre au nom de nombre עשרים, que porte le texte actuel, on a :

בשנה כ ליוחם בן עזיה  
בשנה כלי יוחם בן עזיה

« Dans l'année de la mort de Jotham, fils d'Ozias (1)... .. »

Et ici suivait le récit concernant Ménachem II.

Or, la mort de Jotham tombe en 742, et la révolte de Ménachem suivait quelques mois plus tard.

Ces mots se sont déplacés ; ils précédaient originairement le verset 30, et, introduits après « à sa place, » רהרתיו, ils ne donnaient plus de sens, d'où l'erreur du copiste. Il y avait probablement un texte comme le suivant :

Dans (1) l'année de la mort de Jotham, fils d'Ozias [Ménachem, fils de Pékahia, se révolta contre Pékah, et régna neuf ans à Samarie..... Et dans la dixième année, Pékah conspira contre

(1) Ou bien שנת כל ליוחם. Quoique le mot כלו ne se trouve plus à côté de כלה, כלות, תכלית, qui ont ce sens de fin, il est formé régulièrement comme בלו, שבו, קרו, פרו, חלו, דמו, בלו

Ménachem, fils de Pékahia, et le frappa et le tua, et régna à sa place.] Et Osée, fils d'Ela, conspira contre Pékah, fils de Rémalia, et le frappa et le tua, et régna à sa place. »

La répétition d'une même phrase de ce genre a pu être la cause de la suppression du passage relatif à Ménachem II.

### VIII

Il nous reste maintenant à remonter à Achab. Nous avons exposé plus haut (1), que la mention du roi d'Israël, dans l'éponymie de Dayanassour (900), ne peut s'appliquer qu'à un fait qui précéda de très-près la fin de son règne. C'est la sixième année de Salmanassar, et Jéhu, qui est postérieur à la mort d'Achab de 43 ans moins quelque chose, apparaît déjà dans la dix-huitième du roi de Ninive.

Il résulte des textes de Salmanassar que l'avènement de ce roi précéda de très-près le mois d'Iyar (mai). Les années de règne courent donc de printemps à printemps. Jéhu apparaissant déjà à la fin de la dix-huitième année, il a dû monter sur le trône fin d'hiver 887. Mais douze ans et demie est la moindre des distances possibles entre Achab et Jéhu. La mort d'Achab à Ramoth-Giléad a donc dû suivre presque immédiatement sa défaite à Karkar. Même avant la découverte des textes nouveaux, nous avions déjà, le livre des *Rois* en main, prouvé que la défaite des 10,000 Israélites coïncidait avec la fin d'Achab, et les documents nouveaux rapprochent encore ces deux événements.

Achab est donc mort en 900 (octobre-novembre) au plus tard, et Jéhu est monté sur le trône au printemps 887.

Cette date est obtenue grâce à la mention de l'éclipse solaire du 13 juin 809.

Nous avons vu, par suite des déductions fournies par l'éclipse de lune du 5 mars 721, qu'Ozias était monté sur le trône au milieu de 810 (9191) (2). Mais entre Achab et Ozias se placent :

5 ans de Josaphat,	5 ans.
Règne de Joram,	7 ans, plus une fraction.
	12

(1) Voir aussi *Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie*, p. 141.

(2) M. de Saulcy, dans son travail sur la chronologie juive, est arrivé à la même date, et il a réussi à fixer tous les événements à des époques, sinon complètement exactes, au moins très-rapprochées de la vérité. Il importe d'ajouter que M. de Saulcy a fixé lui-même les limites d'erreurs que son calcul lui semblait pouvoir comporter.

	<i>Report</i> . . . .	12
Règne d'Ochozias,		1 an, moins une fraction.
» d'Athalie,		6 ans, plus une fraction.
» de Joas,		40 ans, id.
» d'Amasias,		29 ans, id.
	TOTAL,	89 ans, plus quelque chose.

En additionnant ces 89 ans et une fraction à 810, nous obtenons également la fin de 900 (9101).

La mort de Salomon tombe donc en 978 (9023), au plus haut.

## IX

Récapitulons maintenant les dates principales :

- 9071. 930. Avènement de Sardanapale III (2 juin).
- 9096. 905. Avènement de Salmanassar III.
- 9101. 900 (en été). Défaite de Benhadad et d'Achab.
- 9101. 900 (octobre-novembre). Mort d'Achab.
- 9127. 874. Jubilé de Salmanassar.
- 9132. 870. Règne de Samas-Bin.
- 9144. 857. Règne de Bêlochus et de Sémiramis.
- 9173. 828. Règne de Salmanassar IV.
- 9183. 818. Règne d'Assourédilel.
- 9191. 810. Avènement d'Ozias de Juda.
- 9192. 809. 13 juin, éclipse de soleil.
- 9231. 800. Règne d'Assourlikhis, le fainéant.
- 9209. 792. Première prise de Ninive. Interruption des éponymes pendant 47 ans.
- 9242. 759. Premier règne de Pékah.
- 9243. 758. Règne de Jotham.
- 9257. 744. 13 Iyar (mai), avènement de Téglatphalasar.
- 9259. 742. Règne d'Achaz et de Mênachem II.
- 9264. 737. Tribut de Mênachem II.
- 9268. 733. Campagne des Assyriens contre Pékah.
- 9271. 730. Avènement d'Osée.
- 9274. 727. Avènement de Salmanassar V et d'Ézéchias (automne).
- 9277. 724. Commencement du siège de Samarie.
- 9279. 722. Mort de Salmanassar V.

9281. 721. Règne de Sargon (fin d'hiver). Prise de Samarie (été).  
9488. 713. Maladie d'Ézéchias dans sa 14<sup>e</sup> année.  
9297. 704. 12 Ab (août). Règne de Sennachérib.  
9301. 700. Expédition de Judée (14 ans après la maladie du roi).  
9303. 698. Règne de Manassé.  
9321. 680. Règne d'Assarhaddon.  
9334. 667. Règne de Sardanapale et de son frère Samoul-samoukin  
(Saosduchin de Ptolémée).  
9358. 643. Règne d'Amon de Juda.  
9360. 641. Règne de Josias.  
9391. 610. Règne de Joachim.  
9395. 606. Destruction de Ninive.  
9402. 599. Règne de Joachin et de Sédécias.  
9413. 588. 9 Ab (août). Destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor.

J. OPPERT.

Paris, 11 septembre 1867.

---



---

## RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LE

# PRINCIPE D'ARCHIMÈDE

---

Si l'histoire des sciences physiques est inutile à leurs progrès, elle est fort importante pour la connaissance de l'esprit humain, qui est, lui aussi, un objet d'étude fort digne d'intérêt. Il importe assurément de savoir en quoi et comment les hommes se sont trompés, dans quelles conditions la vérité a été manquée, entrevue, puis oubliée, rouverte, et enfin complètement et définitivement établie. Ce sont des faits au même titre que les phénomènes naturels, et qui ne sont pas moins dignes d'attention. On peut aussi retirer quelque profit de ces recherches pour l'analyse de la méthode employée dans les sciences physiques. Cette méthode est bien plus complexe que celle des sciences mathématiques : l'expérience et le raisonnement y sont associés dans des proportions variables suivant les questions, le point où la science est arrivée relativement à ces questions, et même le tempérament et les habitudes d'esprit des savants. L'étude et même une étude détaillée de leurs travaux est particulièrement propre à nous faire bien saisir la marche qu'ils ont suivie. J'ai pensé qu'à ces différents points de vue il serait utile de suivre les vicissitudes du théorème d'hydrostatique connu sous le nom de *principe d'Archimède* (1).

Cet historique se divise en cinq périodes : 1<sup>o</sup> d'Aristote à Archimède ; 2<sup>o</sup> d'Archimède à la fin de la philosophie ancienne sous Justi-

(1) Je dois remercier ici M. d'Almeida de l'aide que j'ai trouvée dans sa science et dans son amitié, et notre illustre géomètre, M. Chasles, de l'obligeance avec laquelle il a mis à ma disposition les trésors de sa belle bibliothèque.

nien (529); 3° de 529 à 1563, date de la publication du traité entier d'Archimède sur les corps flottants; 4° de 1563 à 1663, date de la publication du traité de l'équilibre des liqueurs de Pascal; 5° de 1663 jusqu'à nos jours.

§ 1. — *D'Aristote à Archimède.*

C'est Aristote (384-322 av. J.-C.) qui, du moins dans l'état actuel de nos connaissances sur l'histoire des sciences dans l'antiquité, a rencontré le premier deux problèmes qu'il ne pouvait résoudre qu'en appliquant le principe que tout corps plongé dans l'eau perd de son poids un poids égal à celui du volume d'eau déplacé. Il a recherché pourquoi des corps qui enfoncent dans l'eau douce surnagent dans l'eau salée, et pourquoi un morceau de bois pesant un talent (26<sup>kil.</sup>, 20) est à la fois plus lourd dans l'air et plus léger dans l'eau qu'un morceau de plomb qui ne pèse qu'une mine (437 gr.). L'explication qu'il donne de ce dernier fait tient à toute sa théorie de la pesanteur; et on ne peut l'apprécier équitablement qu'autant qu'on s'est fait une idée juste de la méthode scientifique d'Aristote, qui a dominé pendant des siècles et qu'il est important de bien connaître.

Quoique les travaux d'Aristote sur la physique soient entachés d'erreurs fondamentales, et que, si on les compare à ceux de Leucippe et de Démocrite (v<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), on doive trouver qu'ils sont plus éloignés de la vérité, les modernes n'ont pourtant pas usé la méthode scientifique des idées plus saines que celles qu'Aristote exprime souvent. Personne n'a recommandé l'étude des faits en termes plus forts et plus précis. Il reproche aux pythagoriciens et aux platoniciens de plier les faits à des opinions arrêtées et préconçues (1) : « Si la poétique, dit-il (2), a pour fin le poème, l'architecture la maison, la médecine la santé, la science de la nature a pour fin le phénomène proprement dit, ce qui se manifeste sans cesse à nos sens. » Il demande (3) si le naturaliste doit procéder comme les mathématiciens en astronomie, et commencer par étudier les phénomènes que présentent les animaux et les organes de chacun d'eux avant de dire le pourquoi et d'expliquer les causes. Voici comment il répond (4) : « Étudions d'abord les différences qui se ren-

(1) *De Cælo*, III, 7. 306 a 5-9. Je cite Aristote d'après l'édition in-4° de Berlin.

(2) *De Cælo*, III, 7. 306 a 16-17.

(3) *De Partibus animalium*, I, 1. 639 b 3.

(4) *Historia animalium*, I, 6. 491 a 9.

contrent entre les animaux, et ce qu'ils ont de commun. Ensuite nous essayerons d'en découvrir les causes, car la marche naturelle est de commencer par rassembler des faits relativement à chaque objet que l'on étudie. Par là nous voyons clairement les choses sur lesquelles portent nos démonstrations et les principes sur lesquels nous devons nous appuyer. » « Les faits relatifs à la génération des abeilles, dit-il ailleurs (1), ne sont pas suffisamment connus. Si une fois on arrive à les bien connaître, il faut s'en rapporter au témoignage des sens plutôt qu'au raisonnement, et n'ajouter foi aux raisonnements qu'autant qu'ils s'accordent avec les phénomènes. » Point de généralité qui ne doive s'appuyer sur tous les faits. Démocrite prétendait que les dents de lait poussent aux animaux parce qu'ils tettent (2). Aristote objecte que le porc et d'autres animaux tettent et n'ont pas de dents de lait : « Démocrite s'est trompé, ajoute-t-il, en s'exprimant d'une manière générale, sans avoir considéré ce qui se passe chez tous les animaux. Et il faut le faire, car quand on s'exprime d'une manière générale, on parle nécessairement de tout ce qui est compris en cette expression générale. » Il avait même des raisons métaphysiques pour s'attacher à étudier les faits avant d'en rechercher les causes. Il remarque que ses devanciers cherchaient à expliquer comment chaque chose s'est formée, au lieu de dire ce qu'elle est (3). Il pense que l'on doit commencer par dire ce que la chose est, avant d'expliquer comment elle se forme. Car, quand une maison se bâtit, elle se fait de telle façon parce qu'elle est de telle sorte, et elle n'est pas de telle sorte parce qu'elle se fait de telle façon. L'être est la fin de la génération ; mais la génération n'est pas la fin de l'être.

Il ne se prononce pas moins fortement contre l'abus du raisonnement. Il a même démêlé mieux que personne, avec sa sagacité de logicien, en quoi consiste le vice de beaucoup de raisonnements que l'on fait en cherchant à expliquer les phénomènes naturels. Il établit que chaque science a, outre les principes qui lui sont communs avec toutes les autres, des principes qui lui sont propres et sur lesquels toute démonstration doit s'appuyer pour n'être pas sophistique. Chaque science a son objet propre, la géométrie, l'étendue, l'arithmétique, le nombre, la médecine, la santé et la maladie, et ne peut se démontrer solidement qu'avec des propositions propres à son

(1) *De Generatione animalium*, III, 10. 760 b 30.

(2) *De Gen. anim.*, V, 8. 788 b 10.

(3) *De Part. anim.*, I, 1. 640 a 10.

objet. Ce n'est pas raisonner en médecin que de dire qu'il n'est pas bon de se promener après dîner en se fondant sur l'assertion de Zénon que le mouvement n'existe pas (1). On s'éloignera des principes propres à l'objet de la démonstration, si l'on établit que les mulets ne peuvent se reproduire, de la manière suivante (2) : « Si un mâle et une femelle de même espèce engendrent un mâle ou une femelle de même espèce, un mâle et une femelle d'espèces différentes engendreront un mâle ou une femelle d'une autre espèce qu'eux-mêmes. Or, le mulet et la mule sont de même espèce, et ils sont engendrés par le cheval et l'ânesse, qui ne sont pas de même espèce et qui sont d'une autre espèce que les mulets. Donc les mulets ne peuvent pas engendrer. En effet, comme le mulet et la mule sont de même espèce, ils ne peuvent pas engendrer un animal d'espèce différente; d'autre part, ils ne peuvent pas engendrer un animal de même espèce (3), parce que leurs parents sont d'espèces différentes, et que des parents d'espèces différentes engendrent un animal d'espèce différente. » Aristote remarque (4) que ce raisonnement est faux, parce que la conclusion est applicable à tous les métiers, et que tous les métiers ne sont pas inféconds. Ensuite il est trop général et vide (5); « les raisonnements qui ne sont pas tirés des principes propres à l'objet sur lequel ils portent sont vides, et paraissent solides sans l'être en réalité. On ne doit suivre cette méthode en aucune science, dans la science de la nature non plus que dans les autres. On trouvera plutôt la cause de l'infécondité des mulets en considérant les propriétés de l'espèce des chevaux et celles de l'espèce des ânes. » Aristote juge (6) que les atomistes, versés plus spécialement dans la physique, ont imaginé des hypothèses qui peuvent lier un grand nombre de faits, tandis que les platoniciens, à force de raisonner, perdent de vue les propriétés essentielles des choses, et se tirent facilement d'affaire, parce qu'ils ne considèrent qu'un petit nombre de faits. Il recommande (7) de n'expliquer les faits que par ce qui est le plus voisin de leur cause immédiate. Ainsi c'est assigner à un fait des causes trop éloignées, que de dire que le froid et le chaud sont causes de la distinction des sexes, parce que

(1) *De sophisticis Elenchis*, XI, 172 a 8.

(2) *De Gen. anim.*, II, 8. 747 b 28.

(3) Le mot ἑμίσσος (748 a 5) est certainement altéré, ou il y a ici une lacune; le sens exige ce que je mets ici.

(4) *Ibid.*, 748 a 12. — (5) *Ibid.*, 748 a 7.

(6) *De Generatione et Corruptione*, I, 2. 316 a 5.

(7) *De Gen. anim.*, IV, 1. 765 a 34.

la semence qui produit le mâle vient du côté droit du corps qui est le plus chaud, celle qui produit la femelle, du côté gauche, et que la semence la plus chaude, qui a subi la coction la plus complète, est la plus compacte et par conséquent a l'énergie génératrice la plus grande.

Il faut avouer que la plupart des raisonnements qu'Aristote fait dans les sciences physiques et naturelles ressemblent à celui que nous venons de citer, tant la vraie méthode est difficile à appliquer dans cette sorte de sciences (1). C'est à tort qu'on a reproché à la science ancienne d'abuser de la métaphysique, car il n'y a pas de métaphysique dans la plupart des raisonnements par lesquels Aristote essaye d'expliquer les phénomènes naturels. Au fond, on ne procédait pas alors autrement qu'aujourd'hui (2) : les anciens employaient, comme les modernes, l'observation et l'hypothèse. Mais la science antique était jeune et naïve ; elle n'avait pas appris à se défier des apparences et des hypothèses, et elle ne soupçonnait pas encore combien il est important de peser et de mesurer.

On ignorait ce qu'il faut de précautions minutieuses, combien de causes d'erreur on est obligé d'écartier pour constater un fait. L'art de modifier les conditions des phénomènes pour les mieux connaître, l'art d'expérimenter n'était pas pratiqué. La chose est d'autant plus singulière que, du temps de Platon et d'Aristote, on expérimentait en acoustique, mais on ne pensait pas (et il est difficile de savoir pourquoi) à appliquer le même procédé à l'étude d'autres faits. Le mot *τὰ φαινόμενα* qu'Aristote emploie souvent pour désigner les faits naturels est caractéristique. C'était le terme usité pour désigner les phénomènes célestes. On observait les faits qui se produisent sur la terre, de la même manière, du dehors et de loin, comme si on ne pouvait exercer aucune action sur eux. En outre, on acceptait les faits sur parole, sans prendre soin de les vérifier (3). Ainsi les atomistes avançaient qu'un vase rempli de cendre peut recevoir le

(1) Ainsi, voici comment il croit expliquer l'infécondité des mullets (*De Gen. anim.*, II, 8. 748 a 16 et suiv.) : Le cheval et l'âne se reproduisent tous deux difficilement. En outre, la semence de l'âne est plus froide que celle du cheval. Le produit des deux espèces cumule les tendances de chacune d'elles à l'infécondité. L'infécondité propre du cheval est augmentée par l'effet réfrigérant de la semence de l'âne, et l'infécondité propre de l'âne est augmentée par l'effet d'un accouplement contre nature.

(2) C'est ce que fait remarquer très-justement J. B. Meyer, *Aristoteles Thierkunde* (Berlin, 1855), p. 421.

(3) Ce point important a été très-bien mis en lumière par G. H. Lewes, *Aristotle* (London, 1864), p. 56 et suiv. Voir aussi Th. H. Martin, *La foudre, l'électricité et le magnétisme chez les anciens*, p. 28.



même volume d'eau (1), qu'une large plaque de fer peut surnager tandis qu'une aiguille mince et longue enfonce (2). Aristote conteste l'explication que les atomistes donnaient de ces deux faits (3); mais il n'a pas pensé à contrôler la vérité des faits eux-mêmes: il les accepte, quoiqu'il eût été très-facile de s'assurer qu'il reste en dehors du vase un dixième du même volume d'eau et que les aiguilles surnagent comme les plaques. C'est encore ainsi qu'il affirme, sans doute d'après d'autres, qu'une outre gonflée pèse plus que dégonflée (4), que les corps tombent d'autant plus vite qu'ils sont plus pesants (5), qu'une masse de feu monte d'autant plus rapidement qu'elle est plus considérable (6). Il n'était pourtant pas difficile de constater que l'outre gonflée pèse autant que dégonflée, qu'une livre de plomb tombe aussi vite que dix livres de plomb; et il ne fallait pas beaucoup de réflexion pour s'apercevoir qu'il est bien difficile de vérifier expérimentalement si une masse de feu monte d'autant plus vite qu'elle est plus considérable. Mais Aristote ne songe jamais à constater un fait par lui-même; personne n'y songeait de son temps et n'y a songé avant la fin du xvi<sup>e</sup> siècle.

Comme on ne connaissait les faits qu'imparfaitement et incomplètement, on trouvait facilement des hypothèses qui semblaient s'accorder avec le peu qu'on en connaissait et l'expliquer suffisamment. Il n'était pas de phénomènes dont on ne crût pouvoir assigner la cause. Aristote croit pouvoir rendre raison de l'infécondité des mulets (7). Il n'hésite pas davantage à expliquer pourquoi les petits enfants dorment beaucoup (8), pourquoi leurs yeux sont bleus (9), pourquoi les cheveux sont longs ou courts, plats ou crépus (10), pourquoi la voix devient grave à l'époque de la puberté (11), pourquoi les insectes à deux ailes ont l'aiguillon par devant et les in-

(1) *Phys.*, IV, 6. 213 b 21. Cf. Eudème dans Simplicius (scholies de Berlin, 382 b 11). Il admet aussi le fait.

(2) *De Cælo*, IV, 6. 313 a 16.

(3) *Physica Auscultatio*, IV, 7. 214 b 3-10. *De Cælo*, IV, 6. 313 b 6.

(4) *De Cælo*, IV, 4. 311 b 10.

(5) Les textes du *De Cælo*, I, 8. 277 b 3-5; III, 2. 301 b 11-13, peuvent laisser quelque doute sur la pensée d'Aristote. Mais le texte suivant est formel (*De Cælo*, IV, 2. 309 b 12): *φέρτεροι δὲ γὰρ ὄντων τὸ πλείον ἄνω πῦρ τοῦ ἐλάττονος, καὶ κάτω δὲ πάλιν ὡσαύτως ὁ πλείων χροσθὲς καὶ ὁ μᾶλιθός· ὁμοίως δὲ καὶ τῶν ἄλλων ἕκαστον τῶν ἐχόντων βάρους.*

(6) *De Cælo*, IV, 2. 309 b 12.

(7) Voir ci-dessus, p. 393, note 1.

(8) *De Gen. anim.*, V, 1. 788 b 20 et suiv. — (9) *Ibid.*, 779 a 26. — (10) *Ibid.*, 3. 782 a 1 et suiv. — (11) *Ibid.*, 7. 787 b 28 et suiv.

sectes à quatre ailes l'ont par derrière (1). Dans toutes ces explications il reste à une grande distance, des causes prochaines; il se perd dans des hypothèses arbitraires soit sur les causes efficientes, soit sur la cause finale. Je ne pense pas, avec Whewell (2), que les anciens ne se trompaient tant en physique que parce que les hypothèses qu'ils imaginaient n'étaient pas appropriées aux faits. Les hypothèses de Leucippe et de Démocrite n'étaient pas en elles-mêmes mal appropriées aux faits, car elles sont rentrées dans la science moderne; seulement on ne savait comment les y adapter, et on se préoccupait plus d'expliquer les faits que de les étudier.

Le défaut d'esprit mathématique était un autre obstacle aux progrès des sciences physiques. Déjà du temps d'Aristote les mathématiques étaient employées en optique, en acoustique et en astronomie (3), mais on ne pensait pas à les appliquer à d'autres phénomènes. On n'était pas préoccupé, comme aujourd'hui, de tout compter, de tout mesurer, de tout peser. Aristote connaît l'accélération de la chute des corps (4); mais il n'a pas songé, et personne, avant Galilée, n'a songé à la mesurer. Il attache une grande importance à la chaleur comme étant chez un animal la marque d'un rang élevé dans l'échelle des êtres organisés (5); mais il ne sait comment la mesurer, et il trouve des signes de froid et de chaleur dans des faits qui n'y ont guère de rapport: il dira, par exemple, que la timidité est signe de froid chez les animaux, parce que la peur rend immobile, comme le froid glace l'eau (6); que les animaux dont les mouvements sont les plus vifs sont ceux qui ont le plus de chaleur (7), etc. Aristote est même porté en général à considérer dans les phénomènes naturels la qualité plutôt que la quantité. Il n'admet pas, avec les atomistes, que les corps n'aient qu'une matière et que leurs propriétés dérivent toutes de la forme, de la grandeur et de l'arrange-

(1) *De Part. anim.*, IV, 6. 683 a 13.

(2) *History of the inductive Sciences*, I, 81.

(3) *Phys. Ausc.*, II, 2. 194 a 7. Il me semble qu'un peu plus haut, 193 b 25, le texte est altéré. Aristote développe ce qu'il y a de commun entre la physique et les mathématiques. D'abord les corps naturels ont des surfaces, des longueurs et des points. *ἔτι ἡ ἀστρονομία ἑτέρα ἢ μέρος τῆς φυσικῆς: εἰ γὰρ τοῦ φυσικοῦ τὸ τί ἐστιν ἥλιος ἢ σελήνη εἰδέναι, τῶν δὲ συμβεβηκότων καὶ αὐτὰ μὴδὲν, ἀποπον.* Il me semble que la suite des idées exige au moins un point d'interrogation après *φυσικῆς*. L'astronomie diffère-t-elle de la physique, ou plutôt n'en est-elle pas une partie? En effet, il est absurde, etc.

(4) *De Caelo*, I, 8. 177 a 27.

(5) Voir Meyer, *Aristoteles Thierkunde*, 419.

(6) *De Gen. anim.*, III, 1. 750 a 11.

(7) *De Part. anim.*, IV, 13. 696 b 17.

ment de leurs parties constitutives. Il attribue aux corps eux-mêmes toutes les qualités que nos sens perçoivent. Cette erreur a été très-préjudiciable aux progrès de la science, et n'est au reste, chez Aristote, nulle part plus manifeste que dans sa théorie de la pesanteur, qu'il est de notre sujet de faire connaître.

Aristote établit cette théorie en combattant celle des atomistes, Leucippe et Démocrite, qui étaient pourtant moins éloignés que lui de la vérité. Ces philosophes soutenaient que tout corps est pesant, et que si des corps d'un volume considérable pèsent moins que des corps moins volumineux, c'est qu'ils renferment plus de vide. Le poids d'un corps est en raison du nombre de particules insécables, absolument pleines, en un mot, d'atomes (*ἄτομοι*), qui le composent (1). Les atomes ont tous une même pesanteur spécifique; mais ils sont inégaux en grandeur. Ils tombent dans le vide, c'est-à-dire dans l'espace infini, avec une vitesse inégale (2). Par suite, ils se rencontrent; les plus légers sont repoussés en haut par les plus lourds; et il s'engendre ainsi un mouvement circulaire qui entraîne tous les atomes et d'où se forment les différents mondes (3). Cette théorie ne satisfaisait pas Aristote. Il objecte que dans le vide infini il n'y a ni haut ni bas, et que par conséquent il ne peut y avoir de chute, c'est-à-dire de tendance des atomes vers le bas (4). Ensuite il fait remarquer que les atomes ne peuvent tomber dans le vide avec une vitesse inégale. De deux corps qui ont la même forme le plus pesant est celui qui tombe le plus rapidement, parce qu'il a le plus de force pour diviser le milieu où il tombe. On conçoit donc qu'il y ait une différence de rapidité dans la chute des corps si le milieu est résistant, par conséquent si les corps tombent dans le plein; mais dans le vide les corps légers tomberont aussi vite que les corps pesants; ce qui est impossible (5). Il résulte du système des atomistes une autre conséquence qu'Aristote juge contraire à l'expérience. Si le poids d'un corps dépend du nombre d'atomes qu'il renferme, un plus grand nombre d'atomes de feu ou d'air sera plus pesant qu'un plus petit nombre d'atomes d'eau ou de terre : ce qui est impossible; car nous voyons le feu se porter toujours en haut et d'autant plus rapi-

(1) *De Caelo*, IV, 2. 308 b 30.

(2) *Phys. Auscult.*, IV, 8. 216 a 13.

(3) Voir Zeller, *Geschichte der Griechischen Philosophie*, I, 604

(4) *Phys. Ausc.*, IV, 8. 215 a 6.

(5) *Phys. Ausc.*, IV, 8. 216 a 16. Aristote n'explique pas en quoi cette conséquence est impossible.

dement qu'il est en plus grande quantité (1). Aristote tire même un argument de ce fait pour prouver que le mouvement des corps légers en haut ne provient pas de ce qu'ils sont chassés par les plus lourds. Si le feu montait parce qu'il est chassé par le milieu plus lourd où il monte, il monterait d'autant plus lentement que sa masse serait plus considérable; car il faudrait plus de force pour le pousser en haut. En outre, le mouvement communiqué par impulsion va en s'affaiblissant à mesure que le corps lancé s'approche du terme. Or plus le feu s'élève, plus il monte rapidement. Donc il n'est pas poussé en haut par le milieu où il monte (2).

Donc, concluait Aristote, il y a des corps absolument légers et des corps absolument pesants. Un corps est absolument léger, quand il tend naturellement vers la sphère céleste, qui est le haut du monde (car pour Aristote le monde est fini et limité, et a la forme d'une sphère). Un corps est absolument pesant, quand il tend vers le centre de la terre, qui est en même temps le centre et le bas du monde (3). Outre ces deux espèces opposées de corps ou éléments, il faut admettre deux éléments intermédiaires; l'un plus voisin de celui qui tend vers le haut, l'autre plus voisin de celui qui tend vers le bas. Le feu est absolument léger et sans aucune pesanteur; la terre est absolument pesante et sans aucune légèreté; l'air et l'eau sont relativement pesants et relativement légers; l'air est plus pesant que le feu et plus léger que l'eau; l'eau est plus pesante que l'air et plus légère que la terre (4). Chacun de ces quatre éléments a donc dans le monde une place qu'il occupe naturellement et vers laquelle il tend de lui-même, comme vers sa perfection (5), quand il en est éloigné: la terre au centre du monde, l'eau au-dessus de la terre, l'air au-dessus de l'eau, le feu au-dessus de l'air. Jamais le feu ne descend de lui-même à la place de l'air, ni la terre ne monte d'elle-même à la place de l'eau. Mais l'air et l'eau peuvent descendre d'eux-mêmes à la place inférieure, si on retire l'eau ou la terre qui la remplissent. La terre est pesante partout et tend partout vers le bas; l'eau est pesante partout, excepté dans la terre; l'air, partout, excepté dans l'eau et dans la terre; le feu, nulle part (6). L'air pèse donc dans la place qu'il occupe naturellement; la preuve c'est qu'une outre pleine d'air pèse plus que dégonflée (7). C'est ce qui explique pourquoi un morceau de bois d'un talent est plus lourd

(1) *De Cælo*, IV, 2. 308 a 29 et suiv. — (2) *Ibid.*, I, 8. 277 a 33. — (3) *Ibid.*, IV, 1.

(4) *Ibid.*, IV, 4. 311 b 27 et suiv. — (5) *Ibid.*, IV, 3. 311 a 3. — (6) *Ibid.*, IV, 4. 311 b 27; 5. 312 a 25 et suiv. — (7) *Ibid.*, IV, 4. 311 b 9.

dans l'air et plus léger dans l'eau qu'un morceau de plomb d'une mine (1). Il est plus lourd dans l'air, parce qu'il contient plus d'air que le morceau de plomb, et que l'air pèse dans l'air; il est plus léger dans l'eau, parce que l'air est léger dans l'eau, tend de lui-même à remonter et ramène le bois à la surface. Aristote remarque, ailleurs (2), que l'on reconnaît que l'air entre dans la composition de l'huile et du bois, à ce qu'ils surnagent dans l'eau.

On avait déjà remarqué du temps d'Aristote (3) que des bâtiments qui enfoncent presque dans un fleuve se relèvent et naviguent très-bien sur la mer sans que leur chargement ait été diminué; que des œufs qui sont au fond de l'eau viennent à la surface si on sale cette eau fortement; enfin on racontait qu'il y avait en Palestine un lac d'une eau extrêmement salée, dans laquelle un homme ou une bête de somme ne pouvaient enfoncer. Aristote ne pouvait expliquer ces différents faits par l'effet de l'air, puisque le même corps qui surnage dans une eau enfonce dans l'autre; il dit vaguement que le sel épaisit l'eau, en fait une sorte de boue, et que cette épaisseur de l'eau est la cause pour laquelle les corps surnagent (4). Enfin, Démocrite avait cru remarquer qu'une large plaque de fer ou de plomb surnageait, tandis que des corps plus petits et moins pesants, mais ronds ou longs, comme des aiguilles, allaient au fond. Il expliquait le fait en disant que les particules chaudes qui s'élèvent du fond de l'eau heurtent contre une surface large, et passent à côté des corps qui offrent moins de surface et de résistance. Il s'objectait à lui-même qu'ainsi on ne pouvait pas expliquer pourquoi la poussière flotte dans l'air, quoique plus pesante; il levait l'objection en disant que le mouvement qui porte les corps en haut n'a pas une direction unique. Aristote pense que Démocrite ne répondait pas à cette objection. Il accepte d'ailleurs le fait sans le discuter, sans le vérifier, et il l'explique de la manière suivante : « Ce qui est continu se laisse diviser avec plus ou moins de facilité, suivant qu'il se laisse plus ou moins facilement limiter; l'air est plus divisible que l'eau, l'eau que la terre. Une plus petite quantité est divisée plus facilement qu'une grande. Une surface large, embrassant une plus grande quantité

(1) *Ibid.*, IV, 4. 311 3 b.

(2) *Meteorologica*, IV, 7. 383 b 25. 384 b 16.

(3) *Meteorologica*, II, 3. 359 a 7 et suiv.

(4) Il distingue pourtant le poids d'un liquide de son épaisseur, et il remarque que l'eau salée est plus pesante que l'eau douce (*Met.*, II, 3. 359 a 6); mais il ne prend en considération que l'épaisseur du liquide en traitant des navires (*ibid.*, 359 a 7) et des œufs (*ibid.*, 359 a 12. 14).



d'eau, la divise moins facilement et surnage; un objet allongé la divise plus facilement et enfonce. Si la force par laquelle le poids du corps tend en bas l'emporte sur la résistance que le milieu continu oppose à la division, le corps ira plus vite en bas; si le poids est plus faible que la résistance du milieu, le corps surnagera (1). » Aristote semble d'ailleurs admettre que la forme d'un corps n'est pas la cause qui le fait descendre ou monter, mais influe seulement sur la vitesse avec laquelle il descend ou monte (2).

Les idées d'Aristote sur la pesanteur prévalurent dans les écoles péripatéticienne et stoïcienne. Cependant un disciple distingué de Théophraste, Straton (mort vers 270 av. J.-C.), admettait, comme Épicure, que tous les corps sont pesants et que les plus légers sont chassés en haut par les plus lourds comme le noyau que l'on presse entre les doigts (3). On ignore d'ailleurs comment il appliquait ce principe à la solution des questions posées par Aristote. Dans la collection des problèmes qui nous est parvenue sous le nom d'Aristote, et qui doit être en grande partie du temps de Straton (4), on demande pourquoi un bâtiment enfonce plus dans le port qu'en pleine mer, et on répond que c'est parce qu'il y a plus d'eau dans la haute mer que dans le port, et qu'une plus grande quantité d'eau résiste plus qu'une petite (5). Épicure, qui ne traitait de la physique que pour délivrer de la crainte des dieux et de celle de la mort, ne paraît pas avoir traité cette question toute spéculative. Au reste, la direction principalement morale et religieuse que prit la philosophie après Aristote dut entraver la culture et le développement de la physique dans les écoles philosophiques, et y arrêta cette science au point où elle était dans les ouvrages d'Aristote et de ses devanciers. La science des phénomènes naturels ne fit plus de progrès qu'entre les mains des mathématiciens.

## § 2. — D'Archimède à l'an 529 de l'ère chrétienne.

On ne sait si Euclide, qui vivait vers 300 av. J.-C., avait traité le problème d'hydrostatique auquel Aristote a touché (6). C'est Archi-

(1) *De Cælo*, IV, 6. — (2) *Ibid.*, IV, 6. 313 a 14; b 20.

(3) Simplicius (scholies de Berlin, 486 a 18). Stobée, *Eclogæ physicae*, I, 348.

(4) Voir Prantl, *Mémoires de l'Académie de Munich*, VI, 341-377.

(5) *Problem.*, XXIII, 3. 931 b 9.

(6) Le fragment *De levi et ponderoso* qui a été ajouté pour la première fois aux ouvrages d'Euclide par Hervagius dans son édition (Basileæ, 1533, in-<sup>fo</sup>) se retrouve

mède qui aurait résolu la question, si on en croit une tradition généralement répandue dans l'antiquité et qui n'en est pas plus certaine (1). Le roi de Syracuse, Hiéron (269-215 av. J.-C.), avait offert à Jupiter une couronne d'or; il sut que l'orfèvre avait mêlé une certaine quantité d'argent à l'or qui lui avait été remis, et il demanda à Archimède de constater la fraude, sans qu'il fût nécessaire de détruire une offrande déjà consacrée. Archimède (et c'est peut-être ici que commence la légende), étant au bain, découvrit le moyen de résoudre le problème qui lui était posé, et, saisi d'enthousiasme, il sortit tout nu dans la rue, en s'écriant : εὕρηξα, εὕρηξα, je l'ai trouvé, je l'ai trouvé. Il composa un *Traité des corps flottants* où il établit le principe d'hydrostatique qui porte son nom et les conditions d'équilibre des conoïdes (2). Au jugement de Lagrange, cette seconde partie de l'ouvrage « est un des plus beaux monuments du génie d'Archimède et renferme une théorie de la stabilité des corps flottants à laquelle les modernes ont peu ajouté (3). » Quant à la première, les démonstrations d'Archimède ont été très-perfectionnées, parce qu'on s'est appuyé sur un principe qu'Archimède ignorait, à savoir qu'un

sous une rédaction barbare, évidemment traduite littéralement du grec, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale, 7215, f° 109-109 v°, à la suite des énoncés du traité *De ponderibus* de Jordanus Nemorarius; et ce traité est lui-même sous le nom d'Euclide dans deux manuscrits du xvii<sup>e</sup> siècle. Voir, plus bas, la note sur Jordanus Nemorarius.

(1) Voir Vitruve, IX, 3; Plutarque, *non posse suaviter vivi secundum Epicurum*, XI, 5; *Carmen de ponderibus*, 125 et suiv. (dans Wernsdorf, *Poete Latini minores*, et dans Hultsch, *Metrolicorum scriptorum reliquia*, II, 88 et suiv.).

(2) Il ne reste du texte grec de cet ouvrage que les énoncés des hypothèses et des huit premières propositions du premier livre (encore l'énoncé de la dernière est-il incomplet), avec la démonstration de la première proposition. Ces fragments ont été publiés par Mai d'après deux manuscrits du Vatican, dans la collection intitulée : *Classici auctores e Vaticanis colicibus editi* (Romæ, 1528), I, 426. L'ouvrage ne nous est parvenu que dans la traduction latine que Tartaglia et Commandin ont eue entre les mains, et qui a été publiée pour la première fois dans son intégrité en 1565, à Venise, par les soins de Curtius Trojanus. Nous montrerons plus bas que cette publication est la seule base authentique qui puisse jusqu'ici servir à établir le texte de ce traité d'Archimède — L'ouvrage est intitulé, dans les fragments publiés par Mai, *περὶ τῶν ὕδατι ἐπιπταμένων ἢ περὶ τῶν ὀγκωμένων*, dans la traduction latine, *de insidentibus aquis*. Il est possible que Mai ait ajouté de sa propre autorité le second titre, sous lequel ce traité est toujours cité par les auteurs anciens, et qui signifie *des corps flottants*. Strabon (XV, p. 703) emploie même l'expression ἢ περὶ τῶν ὀγκωμένων παραγμάτων avec la valeur de notre mot *hydrostatique*.

(3) *Mécanique analytique*, I, 168 (éd. Bertrand). Un juge compétent me dit que M. le baron Charles Dupin a beaucoup ajouté à cette portion des recherches d'Archimède dans l'ouvrage qui marqua ses brillants débuts dans la géométrie, *Développements de géométrie et de mécanique*.

liquide transmet sans altération à toutes ses parties une pression exercée sur une portion quelconque de sa surface.

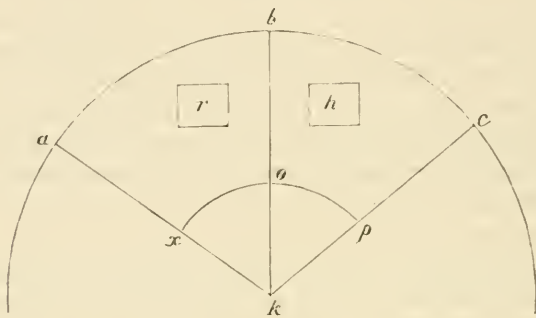
En effet, Archimède débute en demandant qu'on lui accorde les propositions suivantes (1) : « Supposons que tout liquide soit de telle nature que, ses parties étant également situées et continues, la moins poussée soit chassée par la plus poussée, et en outre que chacune de ses parties soit poussée suivant la verticale par les parties qui sont au-dessus d'elle, quand le liquide descend et est pressé par quelque autre corps. » Avec ce principe, Archimède démontre facilement qu'un corps de même pesanteur (2) que le liquide où il est abandonné plongera tout entier, mais ne descendra pas plus bas, parce que les parties du liquide qui sont au-dessous ne seront pas plus pressées que celles qui sont à côté (3); et par conséquent le liquide sera en équilibre. Il n'a pas de peine non plus à démontrer qu'un corps plus pesant que le liquide où il est

(1) Voici cet énoncé d'après Mai et la traduction latine, que je cite toujours d'après l'édition de Curtius. Αἴτημα α'. Ὑποχέισθω τὸ ὑγρὸν τοιάνδε τινὰ φύσιν ἔχον, ὥστε, τῶν μερῶν αὐτοῦ ἐξ ἴσου κειμένων καὶ ὠθεισθαι (ce mot doit être supprimé) συνεγῶν ὄντων, ἐλάυνεσθαι τὸ ἥττον ὠθούμενον ὑπὸ τοῦ μᾶλλον ὠθουμένου, (β') καὶ πάντων αὐτοῦ μέρων (lisez καὶ πάντα δὲ τὰ αὐτοῦ μέρη) ὠθεισθαι ὑπὸ τοῦ ὑγροῦ ὑπεράνω αὐτοῦ ὄντος κατὰ κάθετον, ἐὰν τὸ ὑγρὸν ἢ καταβαῖνον ἐν τινι καὶ ὑπὸ τιος ἐτέρου πιεζόμενον. « Suppositio prima. Supponatur humidum habens talem naturam, ut, partibus ipsius ex æquo jacentibus et existentibus continuis, expellatur minus pulsa a magis pulsa. Et unaquæque autem partium ipsius pellitur humido quod supra ipsius existente secundum perpendicularem, si humidum sit descendens in aliquo et ab alio aliquo pressum. » L'intelligence de l'expression ἐξ ἴσου κειμένων offre quelque difficulté. Tartaglia (*Ragionamenti sopra la sua travagliata inventione*, Venetia, 1551, *Rag. primo*) l'interprète par « egualmente distante dal centro del mondo over della Terra; » et c'est en effet le sens qu'elle a dans la suite du traité, mais après qu'Archimède a démontré que la surface d'un liquide immobile est celle d'une sphère qui a pour centre le centre de la terre.

(2) Il faut ajouter *spécifiquement*, expression à laquelle rien ne répond dans Archimède. Il dit (théorème III) : Τῶν στερεῶν μεγεθῶν τὰ ἰσομεγέθη καὶ ὑποβαρῆ (lisez ἰσοβαρῆ) τῷ ὑγρῷ καθειμένα εἰς τὸ ὑγρὸν βαπτισθήσονται, ὥστε τῆν τοῦ ὑγροῦ ἐπιφάνειαν μὴ ὑπερβάλλειν, καὶ οὐκέτι οἰσθήσεται εἰς τὰ κατωτέρω. « Solidarum magnitudinum que æqualis molis et æqualis ponderis cum humido dimissæ in humidum demergentur ita ut superficiem humidi non excedant nihil (le traducteur a lu μηδὲν dans son manuscrit), et non adhuc referentur inferius. »

(3) Th. III : « Similiter enim prementur omnes partes humidi ex quo (lisez ex æquo) positæ, quia solidum est æque grave. » Peyrard traduit fort inexactement (*Œuvres d'Archimède*, p. 372) : « Les parties du fluide étant également placées, le pressent semblablement. » — Archimède démontre que le corps plongera tout entier, en établissant que si (le liquide étant supposé immobile) une portion du corps restait au-dessus de la surface, la portion du liquide placée sous le corps serait plus pressée que celle qui est à côté, et le liquide ne serait pas immobile.

abandonné descendra jusqu'au fond (1), parce que les parties du liquide qui sont au-dessous seront plus pressées que celles qui sont à côté; et par conséquent le liquide ne sera en équilibre que quand le corps aura atteint le fond (2). Mais il était plus embarrassant d'établir au moyen de ce principe qu'un corps plus léger que le liquide où il est abandonné restera en partie au-dessus de la surface (3). Voici comment Archimède a procédé.



Soit un solide plus léger que le liquide. Supposons qu'il soit entièrement plongé dans le liquide, s'il est possible, sans qu'aucune partie ne s'élève au-dessus de la surface. Supposons que dans ces conditions le liquide reste immobile. Que l'on se représente un plan mené par le centre de la terre (4), le liquide et le solide; la surface

(1) Th. VII : Τὰ θαρύτερα τοῦ ὑγροῦ στερεὰ καθιεύεται εἰς τὸ ὑγρὸν οἰσθήσεται κάτω, ἕως ὅς καταβῆνῃσι. « Graviora humido dimissa in humidum ferrentur (*lisez* ferentur) deorsum, donec descendant. » Le sens exige καταβῆνῃσι, « descenderint. » Le présent est impropre ici. Le traducteur latin a lu encore dans le texte de la démonstration καταβῆνῃ, « descendat. »

(2) Th. VII : « Partes enim humidi quæ sub ipsius (*en grec* τὰ ὑπ' αὐτοῦ) premuntur magis quæ (*lisez* quam) partes ex quo (*lisez* æquo) ipsas (*lisez* ipsis) jacentes, quoniam solida magnitudo supponitur gravior humido. » La traduction de Peyrard (p. 376), qui a suivi le texte de Commandin, n'est pas claire : « Les parties du fluide qui sont au-dessous sont plus pressées que les parties qui leur sont également adjacentes. » Archimède veut dire : « qui sont à la même distance qu'elles du centre de la terre. »

(3) Th. IV : Τῶν στερεῶν μεγεθῶν τὰ τοῦ ὑγροῦ κορυφώτερα, ἐὰν εἰς ὑγρὸν καθιῶνται, οὐχ ὅλα βλαπτισθήσεται, ἀλλ' ἔσται τι αὐτῶν καὶ ἔξω τῆς ἐπιφανείας τοῦ ὑγροῦ. « Solidarum magnitudinum quæcumque levior fuerit humidi (*sic*) dimissa in humidum non demergetur tota, sed erit aliquid ipsius extra superficiem humidi. »

(4) Archimède a démontré précédemment (Th. II) que la surface d'une eau tranquille et immobile est une surface de sphère qui a pour centre le centre de la terre; et c'est toujours au centre de la terre qu'il rapporte la situation des différentes parties du liquide qu'il considère dans ses démonstrations.



du liquide sera coupée suivant la circonférence  $abc$ , le solide suivant la figure où est  $r$ ; le centre de la terre sera  $k$ . Que l'on se représente encore une pyramide comprenant  $r$  et ayant le point  $k$  pour sommet, coupée par le plan  $abc$  suivant  $ak$ ,  $kb$ . Prenons une autre pyramide égale et semblable, coupée par le plan  $abc$  suivant  $bk$ ,  $kc$ . Décrivons ensuite dans le liquide, au-dessous de  $r$ , une surface de sphère, avec  $k$  pour centre, qui sera coupée par le plan  $abc$  suivant  $xo p$ . Enfin, qu'on se représente dans la pyramide  $bkc$  un volume de liquide  $h$  (1) égal au solide  $r$ . La partie du liquide qui est sous la surface  $xo$  et celle qui est sous la surface  $op$  sont situées également et continues; mais elles ne sont pas également pressées. Celle qui est sous  $xo$  est pressée par le solide  $r$  et par le liquide qui le contient et qui est renfermé dans  $abov$ ; celle qui est sous  $op$  est pressée par le volume de liquide  $h$  et par le reste du liquide contenu dans  $pobc$ . Mais le poids du solide  $r$  est moindre que celui du volume de liquide  $h$ , puisque  $r$  est d'un volume égal, mais est supposé plus léger que le liquide; et, d'autre part, les poids des portions du liquide qui contiennent  $r$  et  $h$  sont égaux, puisque les pyramides sont égales (2). Donc la portion du liquide qui est sous  $op$  sera plus pressée, et chassera la portion la moins pressée; et le liquide ne restera pas immobile (3); or on supposait qu'il restait immobile. Donc le corps ne plongera pas tout entier, et une portion restera au-dessus de la surface du liquide.

Logiquement, la démonstration est irréprochable. Le corps abandonné dans le liquide sera entièrement plongé, ou il ne sera pas entièrement plongé. Ce sont là des propositions contradictoirement opposées, dont l'une est nécessairement vraie, si l'autre est fausse. Mais cette démonstration indirecte et négative ne nous montre pas *physiquement* comment le corps spécialement plus léger que le liquide est poussé en haut. On voit bien que si le corps reste entièrement plongé dans l'une des pyramides liquides, l'autre sera plus

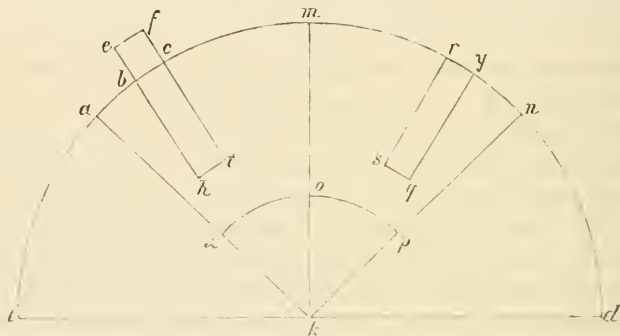
(1) Th. IV : *Intelligatur autem et magnitudo (μέγεθος) absumpta (sans doute ἀποληφθέν) ab humido, quæ secundum  $h$ .* » Peyrard est encore ici très-inexact en traduisant (p. 373) « un solide  $H$  qui soit composé du fluide. » Archimède ne suppose nulle part la solidification d'une portion du liquide.

(2) J'ai suivi Commandin, qui a transformé ainsi le texte de la traduction latine où on lit : « *humidi continentis magnitudines  $h$  eritque pyramidum æqualis*; » ce qui n'a aucun sens.

(3) « *Magis igitur premitur pars humidi quod sub superficiebus quæ secundum periferiam  $op$  (en grec, τὸ μέρος τοῦ ὑγροῦ τοῦ ὑπὸ ταῖς ἐπιφανείαις τὸ κατὰ τὴν περιφέρειαν).* Expellet ergo quod minus premitur, et non manet humidum non motum. »



pesante et chassera la moins pesante avec tout ce qu'elle contient; mais on ne voit pas comment une action en particulier sera exercée sur le corps qui y est contenu. Aussi Archimède, avant de traiter de l'équilibre des conoïdes, est-il obligé de demander qu'on lui accorde que le corps poussé en haut dans un liquide monte suivant la verticale qui passe par son centre de gravité (1). Il démontre sans doute facilement que la portion d'un corps plus léger que le liquide, qui y est plongée, est égale à un volume du liquide dont le poids est le même que le poids du corps entier (2). En effet, la construction étant la même que plus haut, soit  $bhtc$ , la portion du corps  $ehtf$  qui est plongée dans le liquide, le liquide étant immobile; soit  $rsqy$ , un volume de liquide égal à  $bhtc$ . Si le liquide reste immobile, toutes



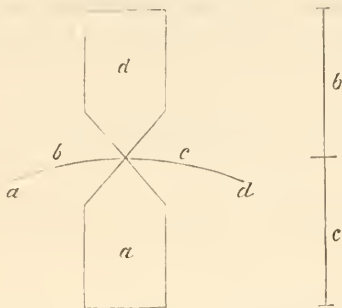
les parties également situées seront également pressées. Le liquide sera donc également pressé sous les surfaces  $xo op$ . Les poids qui les pressent seront donc égaux. Mais le poids du liquide qui est dans la première pyramide moins  $bhtc$ , est égal au poids du liquide qui est dans la seconde pyramide, moins  $rsqy$ . Donc le poids du corps  $ehtf$  est égal au poids de la portion de liquide  $rsqy$ . Donc, etc.

Mais Archimède est obligé de procéder indirectement pour démontrer qu'un corps plus léger que le liquide où il est en-

(1) Λήμμα ἢ ὑπόθεσις. Ὑποκείσθω τῶν ἐν ὑγρῷ ἄνω φερομένων ἕκαστον ἄνω φέρεσθαι, κατὰ κάθετον ἦτις ἐκ τοῦ κέντρου τοῦ βάρους αὐτῶν ἐκβάλλεται. « Suppositio II. Supponatur eorum quæ in humido sursum feruntur unumquodque sursum ferri secundum perpendiculararem quæ per centrum gravitatis ipsorum producitur. »

(2) Th. V : Τῶν στερεῶν μεγεθῶν τὰ τοῦ ὑγροῦ κορυφώτερα, εἰς τὸ ὑγρὸν καθειμένα, ἐπὶ τοσοῦτον βαπτισθήσεται, ἐφ' ὅσον τοσοῦτον τοῦ ὑγροῦ ὄγκον, ὅσος ἐστὶν ὁ τοῦ βαπτισθέντος μέρους, ἰσοβαρεῖ (ἴσους ἰσοβαρῆ) εἶναι τῷ ὅλῳ μεγέθει. « Solidarum magnitudinum quæcunque fuerit levior humidi dimissa in humidum in tanto demergetur, ut tanta moles humidi, quanta est moles demersæ, habeat æqualem gravitatem cum tota magnitudine. »

foncé de force se relève et est porté en haut avec une force égale à la quantité dont le poids d'une portion de liquide égale au corps surpasse le poids du corps (1). En effet, soit un corps  $a$  plus léger

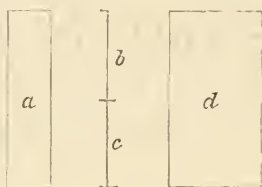


que le liquide, et d'un poids égal à  $b$ ; soit  $bc$  le poids d'un volume de liquide égal à  $a$ . Prenons un corps  $d$  dont le poids soit égal à  $c$ . Le corps composé des corps  $a$  et  $d$  sera plus léger que le liquide; car le poids de  $ad$  est égal à  $bc$ ; et le poids d'un volume de liquide égal à  $ad$  sera plus grand que  $bc$ , puisque  $bc$  est le poids d'un volume de liquide égal à  $a$ . Si on abandonne le corps composé de  $a$  et de  $d$  dans le liquide, il plongera jusqu'à ce que la portion qui est au-dessous de la surface du liquide soit égale à un volume du liquide dont le poids soit le même que le poids total du corps. Soit  $abcd$  la surface du liquide. Puisqu'un volume du liquide égal à  $a$  a le même poids que  $ad$ ,  $a$  sera entièrement en dessous de la surface du liquide,  $d$  sera entièrement au-dessus (2). Donc le corps  $a$  est poussé en haut par une force égale à la force avec laquelle il est poussé en bas par le corps  $d$  qui est au-dessus de lui, puisque l'un des deux corps ne chasse pas l'autre. Mais  $d$  est poussé en bas par un poids égal à  $c$ . Donc  $a$  sera poussé en haut par une force égale à  $c$ , excès du poids  $bc$  du liquide sur le poids  $b$  du corps  $a$ .

(1) Th. VI : Τὰ στερεὰ ὑγρῶ κορυφότερα, βίᾳ εἰς τὸ ὑγρὸν πιεσθέντα, ἐπανιστάμενα φέρονται ἐπὶ τὰ ἄνω τοσαύτη δυνάμει, ὅση τὸ ὑγρὸν ἰσομέγεθες τῷ μεγέθει βαρύτερόν ἐστι τοῦ μεγέθους. « Solida leviora humido, vi pressa in humidum, surrexi (sic; sans doute surrexia) feruntur tanta vi ad superius, quanto humidum habens molem æqualem cum magnitudine est gravius magnitudine. » Peyrard traduit inexactement (p. 375) *vi* par *vitesse* dans le texte de la démonstration.

(2) On lit à la suite de cette phrase, dans la traduction latine, *si enim*. Tartaglia supprime ces mots dans sa traduction italienne (*Ragionamenti*, etc. *Ragg. primo*); Commandin les remplace par un astérisque, que les éditeurs subséquents ont supprimé. Le sens n'indique pas de lacune. Peut-être y avait-il : « En effet, si  $a$  n'était pas entièrement au-dessous de la surface, le volume du liquide égal à la portion plongée aurait un poids moindre que  $a$ . »

Archimède suit la même marche pour démontrer qu'un corps plus pesant que le liquide où il est plongé, y sera plus léger d'une quantité égale au poids d'un volume du liquide qui est le même que le volume du corps (1). En effet, soit  $a$  le corps plus pesant que le liquide; soit  $bc$  le poids de ce corps; soit  $b$  le poids



d'un volume de liquide égal au volume d' $a$ . Il faut démontrer que le poids de  $a$  dans le liquide sera égal à  $c$ . Prenons le corps  $d$ , plus léger que le liquide; soit  $b$  le poids de ce corps; soit  $bc$  le poids d'un volume de liquide égal au volume de  $d$ . Un corps composé des corps  $a$  et  $d$  sera aussi pesant que le liquide. Car le poids de ce corps sera égal à  $bc$  plus  $b$ , et le poids d'un même volume du liquide sera aussi égal à  $bc$  plus  $b$ . Le corps composé de  $a$  et  $d$ , étant abandonné dans le liquide, ne se portera ni en haut ni en bas. Car le corps  $a$ , qui est plus pesant que le liquide, se portera en bas de la même force avec laquelle il sera retiré en haut par le corps  $d$ . Mais le corps  $d$ , qui est plus léger que le liquide, se portera en haut avec une force égale à  $c$ , excès du poids  $bc$  d'un volume du liquide égal à  $d$  sur le poids  $b$  de  $d$ . Donc  $a$  se portera en bas avec une force égale à  $c$ ; et le poids de  $a$  dans le liquide sera égal à  $c$ .

On voit quels détours Archimède est conduit à employer pour démontrer ces propositions, faute de savoir que la pression subie par une portion d'un liquide est transmise dans tous les sens. Il démontre que la chose doit se passer de telle façon, mais il ne montre pas pourquoi elle est ainsi. Au reste, si les conditions d'équilibre des corps abandonnés dans un liquide n'étaient pas rapportées à leur véritable cause, elles n'en étaient pas moins formulées avec une rigoureuse précision. Nous allons voir ce que devinrent ces formules.

CH. THUROR.

(La suite prochainement.)

(1) Th. VII : Τὰ βαρύτερα τοῦ ὑγροῦ στερεὰ . . . ἔσται τοσοῦτον κορυφότερα ἐν τῷ ὑγρῷ, ὅσον ἔχει τὸ βάρος τὸ ὑγρὸν ἰσομέγεθες τῷ στερεῷ μεγέθει. « Graviora humido . . . erunt leviora in humido tantum, quantum habet gravitas humidi habentis tantam molem, quanta est moles solidæ magnitudinis. »

---

# NOTE

SUR

## QUELQUES OBJETS ANTIQUES

CONSERVÉS AU MUSÉE DE BELGRADE<sup>1</sup>

---

Parmi les documents antiques réunis à l'Université de Belgrade, dans le musée fondé depuis peu d'années, par le prince Michel, on remarque plusieurs objets d'un intérêt tout particulier pour l'histoire des tribus barbares qui ont autrefois occupé le sol de la Serbie. Nous signalerons à ce point de vue :

- 1° Trois haches de bronze dans un état de conservation excellent ;
- 2° Quatre figurines également en bronze ;
- 3° Quatre colliers de perles d'or.

(1) La création de ce musée est encore récente. Commencé par le directeur de la bibliothèque, M. Schafarik, depuis dix années environ, il s'est rapidement accru, grâce au zèle de la société savante serbe, instituée par un décret du 7 novembre 1841, et réorganisée par un second décret du 29 juillet 1864 ; grâce surtout au dévouement du savant professeur qui a le premier songé à former cette collection. On peut juger du goût de la Société pour les recherches d'archéologie en consultant ses Mémoires, qui forment déjà 23 volumes. On y remarquera en particulier les études de M. Schafarik sur la numismatique des rois serbes. Tomes III, V, VI, VII, VIII, IX.

Notre consul général en Serbie, M. Engelhardt, a entrepris de faire connaître les principaux monuments conservés au Musée de Belgrade. Le résultat de ses études sur les textes épigraphiques de cette collection est aujourd'hui dans les mains de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. M. Engelhardt trouvera encore au Musée des documents d'un grand intérêt pour les recherches d'archéologie figurée et pour l'histoire de la domination romaine dans la Mésie supérieure : des bas-reliefs, de nombreuses statuettes, des armes, le trésor d'un temple composé de plats et d'objets divers en argent, etc. Mais surtout il est à souhaiter qu'il donne au public le plus tôt possible le dessin d'une belle tête en bronze de l'empereur Trajan, qui est un des plus précieux ornements du Musée de Belgrade.

## I

On sait combien les monuments des civilisations primitives ont été jusqu'ici peu étudiés en Grèce et en Turquie. La région du Danube et celle des Balkans, si longtemps habitées par des peuplades barbares, doivent renfermer de nombreux restes de ces âges reculés. Le Pinde, les montagnes du Péloponèse et celles de l'Archipel, dès que les voyageurs y ont fait des recherches un peu sérieuses, — ce qui ne remonte pas à plus de trois années (1), — ont donné aux principales collections de l'Europe des armes de pierre tout à fait semblables à celles qu'on découvre tous les jours en Occident; et cependant ces vestiges d'un si lointain passé devaient se retrouver difficilement dans la Péninsule hellénique, arrivée de si bonne heure à la civilisation la plus avancée.

Le Musée de Belgrade ne possède point encore d'armes de pierre; mais on y voit trois haches de bronze dignes d'être remarquées; elles sont analogues pour la forme aux marteaux appelés *celts*, et doivent être rapportées à la fin de la période *néolithique*. Il paraît, en effet, certain aujourd'hui qu'au moment où les métaux commencèrent à être connus, on fabriqua des armes nouvelles sur le modèle qu'offraient les haches de serpentine et de porphyre. Les haches du musée de Belgrade, peu épaisses et aplaties, sont effilées à la partie inférieure, arrondies au sommet. Elles s'emmanchaient, comme les *celts* des deux âges précédents, dans une armature de corne ou de bois. La plus grande mesure en longueur est d'un peu plus d'un décimètre; les deux autres, de huit à neuf centimètres.

J'ai décrit l'an dernier, dans la *Revue*, un monument du même genre découvert dans les montagnes de l'île d'Eubée. Depuis le Danube jusqu'aux promontoires méridionaux du Péloponèse, ces sortes d'armes doivent avoir été d'un usage général. On en trouvera, sans aucun doute, en Thrace, en Macédoine, en Thessalie et dans la Grèce propre. Les quatre exemplaires aujourd'hui connus nous sont sur ce point une garantie incontestable.

Les haches du musée de Belgrade ont un autre intérêt. Leur présence en Serbie nous prouve qu'on doit chercher dans cette contrée des *celts* de porphyre et de serpentine, et peut-être même des armes de silex. Bien que l'âge de pierre et l'âge de bronze aient précédé

(1) Cf. *Revue archéologique*, 1867. Cf. aussi *Archives des missions*, 1867, rapport sur les fouilles faites à Thérasia, dans la propriété de M. Nomikos, par M. Fouqué.



partout les périodes plus civilisées, il n'est jamais indifférent de démontrer par des monuments la réalité de ce fait pour une région où jusque-là on n'a encore pu signaler aucune découverte de cet ordre.

J'ajouterai que les haches de cette forme sont relativement assez rares dans nos collections d'Occident, et que surtout on en rencontre peu de spécimens aussi bien conservés que ceux du musée de Belgrade (1).

Toutes les études relatives aux civilisations primitives dans les pays situés au sud du Danube, vont acquérir une importance particulière depuis la découverte, dans une des parties les moins connues de la Bulgarie, d'une poésie slave-bulgare, où on retrouve conservées des traditions d'une haute antiquité.

Je dois à M. le professeur Schafarik la communication d'un recueil manuscrit de trente-quatre chants slaves-bulgares, formant un ensemble de 13,851 vers. Ces chants ont été recueillis par M. Vercovitch, dans la vaste région du Despoto-Planina. Le Despoto-Planina, plateau très-élevé (2), situé entre Philippopolis et Sérés, compte environ 40,000 habitants, qui vivent dans leurs montagnes presque complètement isolés des races environnantes. Convertis au mahométisme dès l'arrivée des Turcs, ils ont reçu de la religion nouvelle quelques prières qu'ils récitent sans les comprendre. A cela s'est bornée toute l'influence sur eux des Osmanlis. La conquête bulgare n'avait pas davantage modifié leurs coutumes ni leurs mœurs. Leur prompt conversion, en assurant leur indépendance, les a jusqu'ici empêchés d'entretenir des relations suivies avec leurs voisins restés orthodoxes. M. Vercovitch a trouvé chez ce peuple des chants dont la réunion forme une sorte d'épopée commémorative de l'arrivée sur le Danube d'une puissante tribu d'origine aryenne. L'inspiration en est très-simple. Sauf quelques interpolations, on n'y découvre aucune trace des idées musulmanes ou des idées chré-

(1) Si la direction du musée faisait analyser ces haches de bronze, elle rendrait à l'étude des antiquités préhistoriques un grand service. Peut-être leur composition est-elle identique à celle des armes du même genre trouvées en Occident, ce qui prouverait la commune origine de monuments découverts dans des régions très-différentes. Mais l'analyse donnât-elle un autre résultat, il serait encore très-important de savoir sur ce point la vérité scientifique.

(2) Le Despoto-Planina est limité au nord par le cours supérieur de la Maritza, au sud-ouest par le Kara-sou, à l'est par le Burgs-sou. Je renvoie à la carte de Kiepert, Neuer-Handatlas, n° 25, et à la carte dressée par Viquesnel sous le titre : *Carte de la Thrace, d'une partie de la Macédoine et de la Mésie*. Paris, 1854, Gide et Baudry, éditeurs.

tiennes, nul souvenir de la Grèce ni de Rome. Les poètes ne connaissent que des héros nationaux peu nombreux; ils célèbrent les actions accomplies par les chefs de la race avec le concours des dieux. L'inspiration n'est nullement guerrière. On ne voit dans cette poésie ni longs récits de batailles, ni luttes héroïques semblables à celles que les épopées homériques ou germaniques et les chansons récentes des Slaves et des Magyares se complaisent à raconter. Une race, de mœurs très-douces, vivait du produit de ses champs; un jour elle s'est trouvée trop nombreuse; déjà on était forcé de cultiver le sommet pierreux des montagnes; le roi, qui est aussi appelé *juge*, a réuni son peuple; les vieillards se sont souvenus qu'ils avaient entendu parler d'une contrée riche, mais inculte, située au delà du *blanc* Danube; les jeunes gens sont partis avec leurs femmes pour occuper cette terre et la cultiver.

La mythologie de ce peuple est un anthropomorphisme naïf où toutes les forces de la nature sont personnifiées. Le soleil, la lune, le dieu du froid, celui qui tient les cavernes de la grêle ouvertes ou fermées, celui qui fait souffler les vents chauds, y occupent la première place. Les génies sont partout, tantôt amis, tantôt ennemis des hommes. Les hommes et les dieux vivent, du reste, dans le même monde, et se confondent sans cesse.

La vie décrite par ces poèmes est toute champêtre. La Lune a des étables; la mère du Soleil va traire les vaches; les palais brillants du roi du jour sont une ferme merveilleuse. Cette vie, en même temps, est très-primitive; les procédés de labourage paraissent peu avancés. Les poètes ne nomment qu'un petit nombre de végétaux; en général, ils disent simplement que les hommes ou les dieux vont couper les *belles plantes*. Le blé même n'est que rarement cité. La construction des maisons, l'art d'ensemencer la terre, méritent d'être célébrés comme des nouveautés; les progrès d'une civilisation dans l'enfance sont racontés sans cesse avec une admiration qui ne se lasse pas.

Ces précieux documents vont être imprimés par la Société littéraire de Belgrade. Alors seulement on pourra bien juger des services que la science doit en attendre. Mais dès aujourd'hui on peut dire que nous avons là le souvenir d'une invasion faite au sud du Danube, à une époque reculée, par une grande tribu de race aryenne. Nous sommes évidemment reportés aux origines de l'industrie et des arts dans une partie de ces contrées (1).

(1) Le centre de la Thrace était encore en grande partie barbare au temps des

Nous nous bornerons pour le moment à signaler quelques passages relatifs à l'âge de pierre. Ces poèmes peignent la civilisation des vaincus comme celle des vainqueurs. Le roi conquérant, dans les quatre premiers chants que M. Vercovitch intitule avec raison : « Arrivée des envahisseurs sur le Danube, » et qui sont la répétition du même thème avec de curieuses variantes, insiste beaucoup, pour exciter le courage de son peuple, sur la barbarie des races qu'il va soumettre. « Ces hommes, dit-il, ne connaissent pas la culture de la terre : nous devons leur apprendre à semer les *belles plantes*. Nos femmes leur donneront l'exemple ; elles pleurent aujourd'hui, elles s'affligent de quitter leurs mères ; mais les peuples les adoreront comme des divinités bienfaisantes. » Quand le roi arrive sur le Danube, les barbares sortent de *leurs cavernes*, et *veulent combattre avec leurs armes de pierre ; ces armes sont impuissantes contre un ennemi qui sait lancer des flèches empoisonnées*, et la lutte est très-courte. L'éclatante supériorité des agresseurs engage aussitôt à se soumettre ceux qui avaient eu la folle pensée de leur résister. Ce n'est pas une fois que nous retrouvons de pareils détails : ils reviennent partout. Un des caractères de cette poésie, c'est de répéter sans scrupule les mêmes événements, souvent dans les mêmes termes. Les envahisseurs n'en sont encore qu'aux débuts de la civilisation. Mais les peuples qu'ils soumettent leur paraissent barbares et dignes de toute leur pitié ; cette barbarie est décrite par les chanteurs, et c'est une heureuse fortune pour la science des antiquités préhistoriques que de retrouver dans un vaste ensemble de poésies populaires quelques souvenirs de ces âges reculés qu'elle essaye de faire revivre.

L'âge historique ne commence pour les régions centrales des Balkans qu'à l'époque des Antonins : encore la civilisation ne se développe-t-elle guère que dans quelques villes situées dans les plaines. Ce qui s'est passé auparavant dans ces plaines, et ce qui s'est passé depuis et à des époques très-récentes dans les montagnes, nous l'ignorons. Rien n'est plus vague que nos données sur les invasions faites au-delà du Danube. Ammien Marcellin, le seul historien auquel il faille toujours recourir, ne sait guère que les événements arrivés de son temps, et encore ne mérite-t-il toute créance que pour les faits qu'il a vus lui-même en suivant les empereurs. C'est un soldat, et par bien des côtés déjà un Byzantin.

Romains. Si on regarde une carte de l'Empire sous Dioclétien, quelle vaste région où on ne voit pas une seule ville entre Trimontium, Egira et Sartum au nord, Philippes, Nicopolis et Cosintus au sud ! Aujourd'hui même, dans le Despoto-Planina, les voyageurs n'indiquent que des villages sans importance.

Quelle que soit la date des chants du Despoto-Planina, le souvenir des civilisations primitives que nous signalons n'a rien qui doive étonner. Les progrès de l'industrie n'ont dû se faire sentir qu'à une époque presque moderne dans les parties les moins accessibles du pays des Odryses, de la Pélagonie et de la Daunie. Hérodote trouvait encore de son temps des habitations lacustres sur le Strymon. Nous avons vu nous-mêmes, sur les lacs situés aux pieds de l'Ossa et du Pélion, des cabanes sur pilotis où les bergers s'abritaient. Un mode de construction qui se conserve encore n'a pu commencer à disparaître à une époque très-reculée.

Tout ce que nous voulons conclure des faits qui précèdent, c'est que la vaste région dont nous parlons doit être explorée au point de vue des recherches préhistoriques. Les lacs de Burti (Biskonis), de Rachyno (Cercina), ceux de l'embouchure de la Maritza (Stentaris Lacus), de Betchik (Bolbe), de Langaza, d'Iénidjé, d'Ochrida (Lychnidius Lacus), et tant d'autres si fréquents dans ces contrées, ont certainement reçu des constructions analogues à celles que les lacs de Suisse et de l'Italie du nord nous ont fait connaître.

M. Deville, membre de l'École française d'Athènes, nous avait rapporté, il y a quelques années, de son voyage sur les côtes de Thrace et dans la partie orientale de la Macédoine, les témoignages les plus précieux. Il avait vu sur le Strymon des restes d'habitations lacustres. Le travail où il expose cette belle découverte, n'a pas encore paru : mais l'Académie, en appréciant toute l'importance, en a pris date dans ses comptes-rendus (1). Les vestiges qui se trouvent sur le Strymon doivent se rencontrer partout. Aucun doute sur ce point n'est possible.

Les recherches de ce genre, importantes en tout pays, ont ici un intérêt de premier ordre, et cela pour deux raisons principales. Les tribus qui ont peuplé la Grèce sont arrivées par le nord dans la péninsule hellénique; elles ont donc traversé le Rhodope et l'Hémus. Toutes les légendes classiques gardent le souvenir du séjour dans ces contrées de la fraction de la race aryenne qui devait bientôt devenir le peuple grec. En éclairant l'histoire des âges primitifs dans ces régions, on peut donc espérer jeter de nouvelles lumières sur les origines de la race grecque. Mais, pendant qu'au nord on fera ces recherches, au sud des travaux du même ordre révéleront des faits qui, rapprochés de ceux qui ont été constatés dans l'Hémus et le

(1) Cf. Rapport de M. Egger, sur les travaux des membres de l'École française d'Athènes, 1863.

Rhodope, ne peuvent manquer d'être féconds. Si le nord est resté longtemps barbare, les îles du sud de l'Archipel, soumises à la double influence de l'Égypte et de la Phénicie, ont reçu de bonne heure l'industrie et les arts. Pourtant dans une de ces îles classiques, à Théra, la lave recouvre une civilisation préhistorique (1). On voit le vaste champ ouvert aux recherches et les légitimes espérances qu'il est dès aujourd'hui permis de concevoir.

## II

Les monuments des races barbares qui ont occupé les pays grecs ou qui ont vécu sur la frontière de ces pays, deviennent tous les jours plus nombreux. On a retrouvé en Grèce, à Delphes en particulier, quelques idoles grossières, conservées aujourd'hui au musée de la Société archéologique d'Athènes. Ce sont des statuettes de bronze, représentant un homme nu, armé d'un trident et tenant quelquefois un serpent. J'ai vu la même représentation à Constantinople, dans les mains d'un antiquaire qui m'a dit l'avoir rapportée de Bithynie. Les produits de l'art thrace, de cet art contemporain des médailles barbares frappées à l'imitation des monnaies d'Alexandre ou des villes grecques, ne sont pas non plus très-rares. Ces sortes d'objets n'ont pas encore été rapprochés ni étudiés. Ils promettent cependant des lumières pour une des parties de l'histoire les plus obscures. On trouve à Belgrade quatre documents qu'il faut signaler dès aujourd'hui à ce point de vue; ce sont des figurines de six à sept centimètres de hauteur, en bronze, et d'un travail très-imparfait. Deux d'entre elles représentent un cerf et un autre quadrupède, la troisième un cavalier ithyphallique nu et à cheval, la dernière un personnage également ithyphallique, mais si endommagé qu'on ne peut en reconnaître en détail le costume.

On sait que les chefs barbares portaient souvent leur fortune en colliers autour du cou, usage qu'il est naturel de rapprocher de l'habitude encore persistante chez les jeunes filles dans la plus grande partie de l'Orient, de s'orner, aux jours de fête, des ducats et des louis qui doivent être leur dot. Le musée de Belgrade possède quatre colliers de perles d'or dans un parfait état de conservation : l'or est pur; les perles se succèdent par séries de différentes grosseurs; quelques masses de métal de formes variées et plus grosses que de simples perles, sont placées au haut du collier; il se ferme par deux

(1) Cf. *Rev. arch.*, 1867, article de M. Lenormant.



plaques percées de trous dans lesquelles passait un fil. Près de ces plaques on voit des croissants (un seul collier en porte quatre) et un serpent enroulé.

*Les perles sont divisées en séries selon leur grosseur.* En en prenant les poids, on pourrait sans doute arriver à d'utiles inductions sur le système monétaire du peuple auquel elles se rapportent? Nous croyons qu'il y a là un sujet d'études difficile, mais neuf et d'un grand intérêt. Les quatre colliers, pris ensemble, pèsent 200 ducats autrichiens; ils ont été trouvés réunis près du village de Vélika-Verbiga, dans la vallée du Timo, sur la frontière orientale de la Serbie.

On voit que le musée de Belgrade peut déjà fournir plusieurs renseignements sur les mœurs et les usages des peuplades barbares qui occupèrent autrefois la partie de la région danubienne devenue depuis la principauté de Serbie. Je noterai encore ici quelques faits relatifs au même ordre de recherches. Un des grands mérites de ce musée, c'est que la provenance des objets y est toujours marquée avec soin (1); ainsi l'origine des principales monnaies qui composent le cabinet de numismatique, est parfaitement connue. On trouve dans ce cabinet, parmi les monnaies grecques d'argent découvertes en Serbie :

1° Des monnaies d'Athènes, de Thasos, de Dyrhachium, d'Apolonie, des villes du Pont et de la Propontide, et des monnaies d'Alexandre;

2° Des monnaies barbares.

Les monnaies barbares, frappées à l'imitation des monnaies grecques, représentent une tête de face ornée de longs cheveux, et au revers, un cavalier marchant tantôt à gauche, tantôt à droite. Une petite couronne placée dans le champ accompagne cette représentation. Ce type monétaire se retrouve dans toute la province et fréquemment. Le cabinet de Belgrade en possède de nombreux exemplaires. Les monnaies de Thasos, d'Athènes, des villes du Pont et de la Propontide sont très-rares; celles d'Alexandre au contraire se rencon-

(1). Ainsi, au milieu d'objets tous découverts en Serbie, on voit dans les vitrines du musée deux timbres amphoriques des éponymes rhodiens. Le visiteur est averti de suite qu'ils proviennent d'Athènes : ce qui leur ôte presque toute importance, mais ce qui aussi met en garde contre bien des hypothèses. Un de ces timbres porte le nom d'un des prêtres du Soleil qui figurent le plus souvent sur les sceaux éponymiques, ΠΑΥΣΑΝΙΑΣ; l'autre un nom incomplet, ΝΙΚΑ//ΔΟΣ. J'ai reconnu sur ces anses l'écriture de M. Komanoudis, conservateur du Musée de la société archéologique à Athènes, qui a noté à la plume la partie de la ville où elles ont été trouvées.

trent souvent; mais ni les monnaies des villes autonomes, ni celles d'Alexandre ne se trouvent sur la rive gauche de la Morava, l'ancien Margus. Ce fleuve est une limite qu'elles ne dépassent pas. Ce fait est important pour l'histoire des relations commerciales dans l'antiquité. Celui qui suit ne l'est pas moins. Les monnaies de Dyrrachium et d'Apollonie se rencontrent partout, bien qu'elles soient plus fréquentes dans la partie occidentale de la Serbie. On en découvre chaque fois et en grand nombre. Il est évident que ces villes faisaient presque seules le commerce dans la vallée du Margus. Au temps d'Alexandre, les Grecs orientaux essayaient de leur opposer une assez vive concurrence; mais ils laissèrent bien vite aux villes de l'Adriatique leur ancien privilège.

Au temps des Romains cette prospérité commerciale durait encore. Dyrrachium et Apollonie étaient la tête de la voie Egnatienne qui, à travers l'Épire, la Macédoine et la Thrace, allait aboutir à Périnthe et à Byzance. A l'époque grecque, les produits de Dyrrachium et d'Apollonie devaient remonter la vallée du Genusus et celle de l'Apsus jusqu'au lac Lychnidius, et suivre ensuite le cours du Drilo jusqu'à la hauteur des premiers affluents du Margus. Aujourd'hui encore, quoique ces pays n'aient pas de route régulière, il existe un grand chemin très-fréquenté qui, partant d'Awlona (l'ancienne Apollonie) et de Durazzo (l'ancienne Dyrrachium), va de l'ouest à l'est jusqu'à Bitolia, remonte au nord le long du lac Ochrida et du Drin, puis se divise pour pénétrer en Serbie en suivant les principaux affluents de la Morava. Dans les contrées qui, comme celles dont nous parlons, ne sont jamais arrivées à une civilisation avancée, les reliefs du terrain, la disposition du sol ont indiqué un petit nombre de routes dont il a toujours été impossible de s'écarter.

Actuellement le commerce de la Serbie se fait par le Danube, mais les Grecs ne remontaient pas ce fleuve. Toute la région du Margus était donc d'un abord bien plus facile pour Dyrrachium et Apollonie que pour Rodosto, Périnthe ou Byzance. En ligne droite de Durazzo aux sources de la Morava serbe (1), la distance est environ trois fois moindre que de Rodosto à la partie la plus orientale du cours de ce fleuve. La route que nous avons indiquée, pour aller de Dyrrachium dans le bassin du Margus, fait de nombreux détours; elle est encore relativement très-courte et suit toujours de larges vallées,

(1) On distingue deux *Morava*: la Morava serbe qui coule de l'ouest à l'est, la Morava bulgare qui coule du sud au nord; toutes les deux se réunissent en Serbie, au-dessus de Nisch.

tandis qu'en venant de Rodosto, les anciens rencontraient l'Hémus, qui était pour eux un obstacle presque infranchissable.

La Serbie est encore peu connue : ses antiquités ont été à peine visitées. Ce n'est guère depuis plus de vingt ans que les Serbes eux-mêmes peuvent commencer à s'en occuper. Les anciennes stations romaines de cette contrée promettent de belles découvertes ; cependant il ne faudra jamais négliger les premières origines des civilisations barbares. La société savante de Belgrade a le double privilège de pouvoir les éclairer par la découverte des monuments que le sol renferme sans doute encore en grand nombre, par la publication et le commentaire des épopées danubiennes qui sont aujourd'hui dans ses mains.

ALBERT DUMONT.

---

# ÉDIT DE L'EMPEREUR ANASTASE SUR L'ADMINISTRATION MILITAIRE

DE LA LIBYE <sup>1</sup>

... ΡΑΤΩΡ ΚΑΙ ΣΑΡΛΣΑΝΑΣΤΑΣΙΟΣ ΚΗΤ... ΥΣΕΒ  
ΤΡ... ΕΟΥΧΟΣ ΔΕΙΣΕΒΑΣΤΟΣ ΔΓΟΥΣΤΟΣ ΔΕ ΔΩΚΕΝ ΤΟΥΣ  
ΘΕΙΟΥΣ ΤΥΠΟΥΣ ΕΠΙ ΤΟΥ ΠΕΡΙ ΒΛΚΟΜΗΣ ΚΑΙ ΔΥΚΟΣ ΔΑΝΙΗΛ  
ΩΣΤ. ΤΟΥΣ ΝΥΝ ΚΑΙ ΚΑΤΑΚΑΙΡΟΝ ΔΟΥΚΙΚΟΥΣ ΚΑΙ ΤΟΥΣ ΤΑΥΤΗΝ Λ  
5 Π. ΙΩΣΑ... ΑΣΗ ΠΛΗΡΟΥΝΤΑΣ ΤΗΝ ΣΤΡΑΤΙΔΗΝ ΜΗ ΤΕ ΣΤΡΑΤΙΩΤΙΚΑ ΚΟΜΙ... ΣΘΑΙ  
ΣΙΤΗΡΕΣΙ / . % ΙΤΕΙ ΕΙΣ ΜΑΤΡΙΚΑΣ ΣΤΡΑΤΙΩΤΙΚΑΣ ΑΝΑΦΕΡΕΣ ΘΑΙ—ΩΣΤΕ ΕΙΝΑ ΤΟΥΣ  
ΔΟΥΚΙΚΟΥΣ ΜΕΙΤΕΣΣΕΡΑ ΚΟΝΤΑ ΜΟΝΟΥΣ ΚΑΙ ΜΟΝΑΣΤΑΣ ΤΕΣΣΕΡΑ ΚΟΝΤΑ ΑΝ. ΩΝΑΣ  
ΚΑΙ ΤΑ ΤΕΣΣΕΡΑ ΚΟΝΤΑ ΚΑΠΙΤΑ ΔΕ ΚΤΑ ΤΤΟ ΜΕΝ ΑΥΤΟΙΣ ΠΑΡΑΤΩΝ ΕΝ ΔΟΣΟΤΑΤΩΝ  
ΕΠΑΡΧΩΝ ΕΝΤΑΙΣ ΚΑΘΕΤΟΣ Δ. ΤΑΣ ΕΙΣ ΙΝΚΟΜΙΖΕΣ ΘΑΙ ΚΑΙ ΜΕΤΑΣ ΥΕΡΑΥΤΩΝ ΩΣΑΝ  
10 ΒΟΥΛΟΙΝΤΟ ΔΙΔΑΝ ΜΑΙΟΦΙΛΟΝΤΑΣ ΠΑΝΤΑΣ ΚΑΙ ΠΡΟΣΚΑΡΤΕΡΕΙΝ ΤΑΙΣ ΔΙΚΑΣΤΙΚΑΙΣ ΚΑΙ ΔΙΔΗ  
ΜΟΣΙΑΙΣ ΥΠΗΡΕΣΙΑΙΣ ΚΑΙ ΤΡΕΦΕΣ ΘΑΙ ΕΚΤΩΝ ΟΙΚΙΩΝ ΣΙΤΗΡΕΣΙΩΝ . ΔΕ ΓΑΡ Η ΓΟΥΜΕΘΑ  
ΠΛΙΟΝΩΝ ΔΕΙΣ ΘΑΙ ΤΟ ΠΡΑΓΜΑ ΤΟΥΤΩ . ΠΑΡΑ ΜΕΝΩΝ ΤΩΝ ΤΗ . . ΑΣΤΡΑ . ΤΑ  
ΩΣΤΕ ΚΡΑΤΕΙΝ ΤΑΣ ΜΑΤΡΙΚΑΣ ΤΑΣ ΣΠΑΡΑ ΔΑΝΙΗΛ Τ. ΥΠΕΡΙΒΛΕ . . ΟΥΚΟ—ΜΗΤΟΣ  
ΚΑΙ ΔΟΥΚΟΣ ΕΙΙΤΑ ΓΕΙΣ ΑΣ—ΩΣΤΑ ΙΜΗΞΕΙ—Ν . . ΩΚΑΤ—ΑΚΑΙΡΟ—Ν ΔΟΥ

(1) Ce travail est extrait du recueil des *Inscriptions de la Syrie*, publié par M. Waddington à la suite du troisième volume des *Inscriptions grecques et latines* de Philippe Le Bas.

- 15 ΚΙΚΟΜΙΖΕΘΑΙ ΤΙ ΠΑΡΑ ΤΩΝ ΣΤΡΑΤΙΩΤΩΝ, ΥΠΕΡ ΤΗΣΙ . . . Υ — ΜΕΝ Η Σ ΜΕ Ν Ε Υ Μ Ε  
 Ν Ι Δ Ο Υ Σ Η Σ Δ Ε Ε Ζ Ε Θ Ο Υ Κ Α Γ Λ Θ Ο Υ Κ Δ Κ Η Σ Σ Υ Ν Η . . Δ Σ — Ω Σ Τ . Μ Η Ε — Ζ Ε Ι Ν Α Ι Τ Ο Ι Σ  
 Ν Υ Ν Η Κ Δ Τ Α Κ Α Ι Ρ Ο Ν Η Μ Ε Ρ Α Ρ Ι Ο Ι Σ Η Π Ρ Ι Μ Ι Κ Ρ Η Ν Ι Ο Ι Κ Ο Μ Ι Ζ Ε Θ Α Ι Τ Ι . Δ Ρ Α Τ Ω Ν Σ Τ Ρ Α Τ Ι Ω  
 Τ Ω Ν Τ Ω Ν Π Ε Ν Τ Ε Α Ρ Ι Θ Μ Ω Ν Λ Ο Γ Ω . Δ Ρ Τ Α Τ Ι Κ Ω Ν — Ω Σ Τ Ε Τ Η Ν . Ω Δ Ε Κ Δ Τ Η Ν Μ Ο Ι Ρ Α Ν Μ Η Κ  
 Τ Ω Ν Π Ρ Ο Τ Ε Ρ Ω Ν Δ Ι Δ Ο Μ Ε Ν Ω Ν . . . . \ Η Μ Ο Σ Ι Ο Υ Π Α Σ Α Ν Π Α Ρ Α Κ Α Τ Ε . Ε Ι Σ Θ Α Ι Α Λ Λ Α Υ Τ Ω Ν  
 20 Τ Ω Ν Κ Α Τ Α Μ Ε Ρ Ο Σ Δ Ι Δ Ο Μ Ε Ν Ω Ν Τ . Ν Μ Ε Ν Δ Ο Δ Ε Κ Α Τ Η Ν Κ Α Τ Α Δ Α Ν Λ Ο Γ Ι Α Ν Ε . Ε Ι Ν Ε Κ Α Σ Τ .  
 Τ Ω Ν Π Ρ Ο Σ Ω Π Ω Ν Ο Ι Χ Τ Ο Ι Δ Υ Τ Η Δ Φ . . . Τ Α Ι Π Α Ρ Α Μ Υ Θ Ι Α Τ Α Δ Ε Λ Ο Ι Π Α Μ Ε Ρ Ι  
 — Τ Ο Υ Σ Γ Ε Ν Ν Α Ι Ο Τ Α Τ Ο Υ Σ Κ Ο Μ Ι Ζ Ε Θ Α Ι Σ Τ Ρ Α Τ Ι Ω Τ Α Σ Ο Μ . Ι Ο Ν Η — Σ Ε Κ Α Σ Τ Ο Υ Σ Ι  
 — Τ Ο Υ Τ Ω Ν Κ Α Τ Α Δ Α Ν Λ Ο Γ Ι Α Ν Τ Ω Ν Ε Κ Τ Ο Υ . Η Μ Ο Σ Ι Ο Υ Δ Ο Θ Ε — Ε Ν Τ Ι Ω Ν . Ε Ι  
 Κ Ο Μ Ι Ζ Ο Μ Ε Ν Ο Υ Κ Σ Μ Η Τ Ο Υ Σ Μ Ε Ν Α Π Ο Π Λ Η Ρ Ο Υ Θ Α Ι Τ Η Ν Δ Υ Τ Ω Ν Π Α Ρ Α Μ Υ Θ Ι Α Ν Τ Ο Υ Σ Δ Ε Σ Τ Ρ Α  
 25 Τ Ι Ω Τ Α Σ Χ Ρ Ε Ω Σ Τ Ι Σ Θ Α Ι — Ω Σ Τ Ε Ι Ν Σ Π Ε Σ Α Τ Ο Υ . Ι Γ Ν Ο Λ Ι Ο . Υ Μ Η Κ Α Τ Α Ζ Η Τ Ι Σ Θ Α Ι — Ω Σ Α Σ Θ Ε Ν Ε Ι Σ  
 — Ι Η Δ Χ Ρ Ε Ι Ο Υ Σ Τ Ο Υ Σ Π Ρ Ω Τ Ο — Υ Σ Ε Κ Α Σ Τ Ο Υ Δ Ρ Ι . Μ Ο Υ Κ Α Ι Κ Α Σ Τ Ρ Ο Υ Τ Ο Υ Τ Ε Σ Τ Ι Ν Ε Ι Μ Ε Ν  
 — Ε Κ Α Τ Ο Ν Ε Ι Ε Ν Α Ν Δ Ρ Ε Σ Τ Ο Υ — Σ Π Ρ — Ω Τ Ο Υ Σ Π Ε Ν Τ Α Ι Ε Ι Δ Ε Δ Ι Α Κ Ο Σ Ι Ο Ι  
 Ε Ι Δ . . Ι Δ Α Κ Ο Σ Ι . Ι Τ — Δ Ε Κ Δ Τ Η Ν Δ Ε Δ Υ Τ Η Ν Δ Α Ν Λ . Γ Ε Ι Δ Η Κ Α Ι Ε — Ω Σ Τ Ε Ο — Δ Ι . .  
 Π Λ Ι Ο Σ Ι Ν Κ Α Ι Ε Π Ι Τ Ο Ι Σ — Ε Λ Α Τ . Ο Σ Ι Ν Α Ν Δ Ρ Α Σ Ι Ν Φ Υ Λ Α Τ Ι Τ Ε Σ Θ Α Ι — Ω Σ Τ Ε Ο — Δ Ι . .  
 30 Τ Ω Ν Τ . . Ω Ν Α Ρ Ι Θ Μ Ω Ν Κ Α — Ο Ι Α Φ Ε Κ Α Σ Τ Ο Υ . Ο Υ Τ Ω Ν Δ Α Π Ο Κ Ε Κ Λ Η . . . Ο Ι Τ Ω Π Ε Ρ Ι  
 Δ Ο Υ Κ Η Τ Ο Ι Τ Ο Ι Σ Π Ε Ρ Ι Τ Ω Ν Τ Ο Υ Τ Ω Ν Δ Α Π Ο Σ Τ Ε Λ Λ Ο Μ Α Ι Ν Ο Ι Ο Σ Ο Φ Ι Λ Ο Υ Σ Ι Ν Ε Ι Σ Γ Ρ Α Μ Μ Α Τ . . Δ Π Ο Κ Ο Μ Ι  
 Δ Η Ν Κ Α Ι Α Λ Λ Α Σ Α Π Ο Κ Ρ Ι Σ Ε Ι Σ Τ Ρ Α Τ Ι Ω Τ Α Σ Δ Ε Κ Α . Α Ι Π Ε Ν Τ Ε Ο Σ Τ Ι Α Ρ Ι Ο Υ Σ Π Ε Ν Τ Ε . . . . Ι Σ Π . . Δ  
 Φ Υ Λ Α Κ Η Ν Τ Ο Υ Δ Η Μ Ο Σ Ι Ο Υ Δ Ε Σ Μ Ω Τ Η Ρ Ι Ο Υ Σ Τ . Δ Τ Ω . \ Σ . Τ Α Π Α Ρ Ε Χ Ε Σ Θ Α Ι Δ Ε Τ . Υ Τ Ο Υ . Ε Κ Τ Σ  
 Λ Ο Γ Ω Υ Π Η Ρ Ε Σ Ι Δ Ε Ν Ε Κ \ Σ Τ Ω Δ Ρ Ι Θ Μ Ω Ε Δ Θ Ε . . Ν Κ Α Ι Ο Υ Κ Α Ν Α Γ Κ Α Ι Ω Ν Η Ν Κ Α Ι Ρ Ω Π Ο Λ Ε  
 35 Μ Ο Υ Κ Α Θ Ε Σ Τ Ω Τ Ω Ν Ε Κ Τ Η Σ Σ Χ Ο Λ Ι — Η Σ Δ Η Λ Ο Ν Ο Τ Ι Τ Ω Ν Κ Ι Ρ Κ Ι Τ Ο Ρ Ω Ν Κ Α Ι Τ Ω Ν Μ Ε Τ Α Υ Τ Ο Υ Σ



ΣΤΡΑΤΙΩΤΩΝΤΟΥΣΥΣΔΕΛΟΙΠΟΥΣΠΑΝΤΑ—ΡΟСКΑΡΤЕРИΝΤΟΙΣΦΟССΑΤΟΙΣ  
 ΩΣΤΕΤΟΝΕΠΙΚΕ..ΙΜΕΝΟΝΤΙΣΑΙΤΙΘΕΙΗΠΑ—ΔΥΤΩΜΕΧΡΕΙΝΟΜΙΣΜΑΤΩΝΕΚΑΤΟΝ  
 ΛΑΜΒΑΝΙΝ...ΝΟΜΙΣΜΑΤΟΣΚΑΙΑΥΤΟ—ЕЗЕΤΑΖΙΝΤΗΝΥΠΟΘΕΣΙΝΕΙΔΕΜΗΠΑ  
 [Ρ]Α[ΥΟΕΙΗ]—Ο...ΔΙΣΑΞΙΑΙС...ΤΟΝΔ—Δ.ΕΝ.ΔΦΥΛΑΤΣΤΕΘΑΙ  
 40 ΩΣΤΕΤΟ—ΚΑΣΤΡΟΙС...ΤΑΣΔΙΔΟΝΑΙΠ...С—ΕΡΟΥСТАМИΤΑΤΑ  
 ΔΙΚ..ΔΙΑ—СЕКАСТО...ΕΡΙΟСΤΙ.ΝΤΩΝΟΙ.ΗΜΑΤΩΝΩΝΚΟ..ΗΤ  
 Δ...ΝΕΙΔΕ—ΤΑΕΚΙΝΩΝΟΙΚΗΜΑΤΑΚΑΙΑΥΤΟΥСТ.ΥССТРА  
 ΤΙΩΤΑΣ..ΦΥС—ΙΟΙΑ..Ο.Ι.—ΙССТРА..ΩСПΔΡΕΧΕΙΝΜΗ  
 ...ΔΚΑΙΜΗΕΙ—Δ.ΜΕ.ΟΥС—СΙΔΙΩΤΑΣΠΡΟΦΔСЕ—ИΗ  
 45 ...ΩΝ...:...ΓΙ...ΙΑΙ—ΔΙΝ..ΤΩΝΑΥΤΩΔΙΑΦΕΡΟΝΤΩΝ  
 ...ΗΝ...ΤΕ...ΔСТРНС—ΝΟΥСΜΕΤΑΠΑСНСЕΠΙΜΕΛΙΑС  
 ...Δ.ΥΛΑΤΣΙΝΤΩΙ...ΡΔ...ΥМНС.Υ...ΡΙΝΤΙΝΑΠΑΡΕΙΕΝΑΙЄ[Π]ИТ.С  
 ΒΑΡΒΑΡΟ—ΥСМНТЕ—Т.Δ.ЛАГМАТАПРОСАΥΤΟΥСТІ—ΔΙΑ.ЛАФУЛА[ТТИНА]ΥΤΟΥС  
 ΚΑΙΤΑΣΟΔΟΥСΕΠΙΤΩΝ—ΩΝΔΙΟ—ΥСМНТЕНΔ...М—ΗΤΕΕΤΕΡΟΝΤΙΝΔΔ...[ΠΡ]ОСТАГ  
 50 ΜΑΤΟΣΤΗΝΠΑΡΟΔΟΝΕΠΙΤΟΥСВАР—ΒΑΡΟΥС—ОИНО.Α[ΤΟ]ΥСΔΕΕΚΤΟΥΕΘН—ΟΥ[СТ]ΩН  
 ΜΑΚΩΝΔΙΑΓΡΑΜΜΑΤΩΝΤΟΥ—ΠΡ..ФЕК..ΥΔΙΙΟ..ΧΩΡΙСΘΑΙЄПИТАХ.Р[М]УЕНУ]Δ  
 ΠΟΛΕΩСΠΑΡΔ...ЄЄΘА. —ΩСТЕП.Δ[Т]ΟΙСГЕ.НАОТАТОΙССТРАТИΩΤΑΙС  
 ΔΙ.ΔΙΙΙНОСПАРАТОΔΙΚΑΙΟΝΕΠΙСДИ.МΕΝН—СЕПНРИ[С]ПАР...СΘΑΙ—ΩСТЕТОНΠΑРА  
 ΒΕΙΑΙΝΟΝΤΑΤΙΤΩΝΤΥΠΩΕΝΤΩΝП.НТН—КОНТА[Х].Υ..НОУЛИТРАСЛОГΩПРОС  
 55 ТИМОУМΕӨ...ТЕСΘΑΙΚΑΙ.ΔΥΤΑΣПЕИТАС...ИИНС.ТΩΝЕПИМΕΛΙΑΝΔ...Δ  
 ΝΔСΘΑΙ.И.І.ІСТΩНМΕΤΑТΔЄИЄ...СМІΩ.ЄИИ.ΩНСУННΘΙΩНТΥ

ΠΩ. ΕΝΤΩΝΚΑΘΕΚΑΣΤΟΝΕΤΟΣ—Ω . . . . . Α . . . ΓΕ . . ΔΙΩΤΑΤΩΝΣΤΡΑΤΙΩΤΩΝ  
ΕΚΠΑΝΤΩΝΤΩΝΔΑΡΙΘΜΩΝΚΑ . . . . . ΕΚΑΣ . . ΤΟΥΤΩΝΔΙΑΦΟΡ . . . . .

.....Ν

60 ΚΑΤΑΤΗΝ . . . . . Α . . . . . ΩΙΙ . . . . . ΙΣΩ  
ΟΥΔΕΝΠΛΕΟΝΑΥΤΟΥΣΕΠΙΝΟΕΙΣ.  
ΑΙΧΡΗΟΥΤΩΣΣΥΝΚΑΘΕΔΡΩΤ. ΥΠΕΡ.  
ΒΛΕΠΤΟΥΔΟΥΚΟΣ      ΝΠΔΔΟΜΕ  
ΣΤΙΚΤΟΥΔΟΥ      ΝΚΣΚΑΝΚΕ  
65 ΛΛ.ΡΙΩΤΟΥΔΟΥ . . . . . ΝΚΔ ΤΩ  
ΔΕΚΑΝΩΚΑΙΣΟ . . . . . Ν.ΑΡΙ  
ΚΑΙΣΠΑΘΑΡΙΩΚΑΙΒ . . ΚΙΝΑΤΟΡΙΚΑΙ  
...ΣΩΠΟΙΣΤΟΥΔΟΥΚΟΣΤΟΙΣΠΑΣΙΝΤ.Δ

..Ο.      ΝΙΙΙ

70 ΤΗΤΑ.ΕΙΛΟΓΩΚΑΛΑΝΔΑΡΙΚΩΝ  
   Ν.ΞΑ

..ΙΣ . . Ρ . . . . . ΠΡΙΜΙΣΚΡΙΝ . . ΥΠ . .  
..ΝΩΝΑΣΠΡΟΣΤΙΘΕΜΕΝΗΣΚ.ΠΕ.  
.. . . . . ΩΠΗΣ      Ν.Δ.ΤΟΙΣΑΥ

75 ΤΟΙΣΥΠΕΡΚΑΠΙΤΟΥΟΜΟΙΩΣΠΡ . . ΤΙ  
ΘΕΜΕΝΟΥ      Ν.Δ.ΤΟΙ.Α  
ΥΤΟΙΣΥΠΕΡΠΡΟΚΟΠΗΣΒΑΘΜΟΥΝΤΟΙΣΑ

ΥΤΟΙΣΥΠΕΡΣΤΡΑΤΕΥΣΙΜΟΥΚΛΙΤΗΣΚΑΛ  
 ΟΥΜ.ΝΗΣΠΡΟΒΛΤΩΡΙΔΣ·Ν·Δ·ΤΟΙΣΔΥ  
 80 ΤΟΙΣΛΟΓΩΧΑΡΤΑΤΙΚΩΝ·ΔΠΟΕΚ  
 ·ΣΤΟΥΚΛΣΤΡΟΥΤΩΝΚ ΔΣΤΡΗ  
 ΣΙΑΝΩΝ Ν.  
 ΤΟΙΣΔΥΤΟΙΣΛΟΓΩΤΕΤΡΑΜΗΝΙΔΙ  
 ΩΝΟΜΟΙΩΣ ΝΔ

Αὐτοκ[ράτωρ Καῖσαρ Φλ. Ἀναστάσιος νικητ[ῆς, ε]ύσεβ[ῆς, ε]υτυχ[ῆς,  
 τρ[οπ]εούχος, ἀειθέραστος, Α(ὕ)γουστος δέδωκεν τοὺς ὑπογεγραμμένους  
 θεῖους τύπους ἐπὶ τοῦ περιβλ(έπτου) κόμητος καὶ δ[ο]υκὸς Δανιήλ.

ᾠστε[ε] τοὺς νῦν καὶ κατὰ καιρὸν δουκικοὺς καὶ τοὺς ταύτην λαμπερὰν

- 5 π[ληρ]ώσα[ν]τ[α]ς ἢ πληροῦντας τὴν στρατιὰν μῆτε στρατιωτικὰ κομι[ζ]εσθαι  
 σιτηρέσι[α μῆ]τε εἰς μάτρικας στρατιωτικὰς ἀναφέρεσθαι. ᾠστε εἶνα[ι] τοὺς  
 δουκικοὺς μὲ[ν] τεσσεράκοντα μόνους καὶ μόνας τὰς τεσσεράκοντα ἀν[ν]ώνας  
 καὶ τὰ τεσσεράκοντα κήπιτα τὰ ἐκτατόμενα αὐτοῖς παρὰ τῶν ἐνδοξοτάτων  
 ἐπάρχων ἐν ταῖς καθ' ἔτος δ[ια]τάξεσιν κομιζέσθαι, καὶ μεταξὺ ἑαυτῶν ὡς ἀν
- 10 βούλοιντο διαν(ε)ῖμαι, ὀφ(ε)ίλοντας πάντας καὶ προσκαρτερεῖν ταῖς δικαστικαῖς καὶ δη-  
 μοσίαις ὑπηρεσίαις, καὶ τρέφεσθαι ἐκ τῶν οἰκ(ε)ίων σιτηρεσίων · [οὐδ]ὲ γὰρ ἡγοῦμεθα  
 πλ(ε)ιόνων δεῖσθαι τὸ πρᾶγμα, τούτω[ν] παραμεν[ό]ντων τῇ [θει]ᾷ στρατ(ι)ᾷ.  
 ᾠστε κρατεῖν τὰς μάτρικας τὰς παρὰ Δανιήλ τ[ο]ῦ περιβλέ[πτ]ου κόμητος  
 καὶ δουκὸς ἐ[πι]ταγείσας. ᾠσται μὴ ἐξεῖν[αι] τ[ῶ]ν κατὰ καιρὸν δου-
- 15 κὶ κομιζέσθαι τι παρὰ τῶν στρατιωτ[ῶ]ν ὑπὲρ τῆς [καλο]υμένης μὲν εὐμε-  
 ν(ε)ίας, οὐσης δὲ ἐξ ἔθους οὐκ ἀγαθοῦ κακῆς συνη[θει]ίας. ᾠστε μὴ ἐξεῖναι τοῖς  
 νῦν ἢ κατὰ καιρὸν νομιμαρίοις ἢ πριμισκρινίοις κομιζέσθαι τι [π]αρὰ τῶν στρατιω-  
 τῶν τῶν πέντε ἀριθμῶν λόγῳ [χ]αρτατικῶν. ᾠστε τὴν [δ]ωδεκάτην μοῖραν μὴ ἐκ  
 τῶν προτέρων διδομένων [ἐκ τοῦ] δημοσίου πᾶσαν παρακατε[φ]εῖσθαι, ἀλλ' αὐτῶν
- 20 τῶν κατὰ μέρος διδομένων τ[ῆ]ν μὲν δ[ω]δεκάτην κατὰ ἀναλογίαν ἐ[χ]εῖν ἕκαστ[ον]  
 τῶν προσώπων ὅς ἢ τοιαύτη ἀφώ[ρισ]ται παραμυθία, τὰ δὲ λοιπὰ μέρ[η]  
 τοὺς γενναιοτάτους κομιζέσθαι στρατιώτας, ὁμ[ο]ιον [μ]έρου[ς] ἑκάστου[ς]  
 τούτων κατὰ ἀναλογίαν τῶν ἐκ τοῦ δημοσίου δοθε[ῖ]σιν . . . εντιῶν? [ἀ]εὶ  
 κομιζομένους, κ(α)ὶ μὴ τοὺς μὲν ἀποπληροῦσθαι τὴν αὐτῶν παραμυθίαν τοὺς δὲ στρα-
- 25 τιώτας χρεωστ(ε)ῖσθαι. ᾠστε . . . . . μὴ καταζητ(ε)ῖσθαι ὡς ἀσθενεῖς  
 ἢ ἀχρεῖους τοὺς πρώτους ἑκάστου ἀρι[θ]μοῦ καὶ κάστρου, τοῦτ' ἐστὶν εἰ μὲν  
 ἕκατον εἶεν ἄνδρες, τοὺς πρώτους πένται, εἰ δὲ διακόσιοι,  
 εἰ δ[ὲ] δ[ια]κόσιοι[ο]ι, τ[ο]ὺς πρώτους] δέκα, τὴν δὲ αὐτὴν ἀναλ[ο]γίαν καὶ ἐ[πὶ τοῖς]  
 πλ(ε)ίοσιν καὶ ἐπὶ τοῖς ἐλάττοσιν ἀνδράσιν φυλάττεσθαι. ᾠστε ο[ὐ]. . . .

- 30 τῶν τ[ρι]ῶν ἀριθμῶν κα[ὶ] οἱ ἀφ' ἐκάστου [τ]ούτων ἀποκεκλη[μέν]οι τῷ περι[βλέπτῳ] δουκὶ ἦτο τοῖς περὶ τῶν τοιούτων ἀποστελλομαίνοις ὀφ(ε)λουσιν εἰς γραμμάτ[ων] ἀποκομιδὴν καὶ ἄλλας ἀποκρίσεις στρατιώτας δέκα [κ]αὶ πέντε, δοστωριούς πέντε, [καὶ ε]ἰς π[αρ]αφυλακὴν τοῦ δημοσίου δεσμοτηρίου στ[ρ]ατιώ[τ]ας [ἐπ]τά, παρέχ[ε]σθαι δὲ τ[ο]ύτου[ς] ἐκ τῶν λόγῳ ὑπηρεσίας ἐν ἐκάστῳ ἀριθμῷ ἐαθέ[ν]τω)ν καὶ οὐκ ἀναγκαίῳ ἐν καιρῷ πολέ-
- 35 μου, καθεστῶτων ἐκ τῆς σχολ[ῆς τ]ῆς δηλονότι τῶν κερκιτόρων καὶ τῶν μετ' αὐτοῦ στρατιωτῶν, τοὺς δὲ λοιποὺς πάντα[ς] π[ρ]οσκαρτερ(ε)ῖν τοῖς φροσάτοις.  
 Ὡστε τὸν ἐπικεκ[λη]μένον τισαυταιθειηπα . . . αὐτῷ μέγρει νομισμάτων ἑκατον λαμβάν(ε)ιν . . . νομίσματος καὶ αὐτό[ν] . . . ] ἐξετάξ(ε)ιν τὴν ὑπόθεσιν, εἰ δὲ μή, παρὰ . . . . . αἰς ἀξίαις . . τον α . . . α. εν[τ]α φυλάττεσθαι.
- 40 Ὡστε το . . . . . κάστροις . . . τας δίδοναι π . σ. ερουσ τὰ μιτῆια . . . . . ἐκάστο[υς π]ερὶ ὀστ[ί]α[ν] τῶν οἰ[κ]ημάτων . . . . .  
 . . . . . τὰ ἐκ(ε)ίνων οἰκήματα καὶ αὐτοὺς τ[ο]ύς στρατιώτας . . . . . παρέχ[ε]ιν μη . . . . . καὶ μὴ . . . . . ἰδιώτας προφάσει ἢ
- 45 . . . . . τῶν αὐτῶ διαφερόντων . . . . . κ]αστηρησ[ια]νοὺς μετὰ πάσης ἐπιμελ(ε)ίας παρ[α]φ]υλάττ(ε)ιν . . . . . τίνα παρειέναι ἐπὶ τ[ο]ύς βαρβάρους μήτε τ[ὰ] ἀ[λ]λάγματα πρὸς αὐτοὺς τι . . . αἰ ἀ[λ]λά φυλάττειν αὐτοὺς καὶ τὰς ὁδοὺς ἐπὶ τῶν . . . . . μήτε να . . . : μήτε ἕτερον τινα δι[α]π[ρ]οστάγ-
- 50 ματος τὴν ἀπόδοσιν ἐπὶ τοὺς βαρβάρους . . . . . τοὺς δὲ ἐκ τοῦ ἔθνους τῶν Μακῶν διὰ γραμμάτων τοῦ πρ[ο]φ[ε]ρέ[το]υ [ἀπ]ο[κ]ε[χ]ωρίσθαι ἐπὶ τὰ γ[ρ]ῶ[ρα] δι[α] πόλει παρα[γεν]έ[σ]θαι. Ὡστε π[α]ρ[ὰ] τ[ο]ῖς γε[ν]να(ι)στάτοις στρατιώταις δι. α. ινοσ? παρὰ τὸ δίκαιον ἐπ(ε)ισα[γ]ο[μ]ένης ἐπηρ(ε)ίας παρ[έ]χ[ε]σθαι. Ὡστε τὸν παραβαίνοντά τι τῶν τυπωθέντων πενήκοντα γ[ρ]ο[υ]σι[ν]οῦ λίτρας λόγῳ προστίμου μεθ . . . τεσθαι καὶ [τ]αύτας . . . . . ἐπιμελ(ε)ίαν . . . νασθαι [ὑπὸ π]ιστῶν? μετὰ τὰ . . . . . συνηθ(ε)ίων τυπωθέντων καθ' ἕκαστον ἔτος. Ὡστε παρ[ὰ] τῶν γε[ν]ναιωτάτων στρατιωτῶν ἐκ πάντων τῶν ἀριθμῶν κα[ὶ] κάστρων] ἕκασ[τον] τούτων διαφό[ρου]ς [λαμβάνειν] . . . . . ν
- 60 κατὰ τὴν . . . . . ω[ν] ὀπ[ίσω]ν? οὐδὲν πλεόν αὐτοῦς ἐπινοεῖσ[θ]αι γρη, οὕτως. Συγκαθ' ἑδρῶν τ[ο]ῦ περι[βλέπτου] δουκὸς νο(μίσματα) πδ'. Δομestικῶ τοῦ αὐτοῦ νο(μίσματα) κς'. Κανκε-
- 65 λλ[α]ρίῳ τοῦ αὐ[τοῦ] νο(μίσματα) κδ'. Γῶ δεκάνῳ καὶ σο[υ]βσκριβ[ε]ν[δ]αρίῳ καὶ σπαθαρῖῳ καὶ β[ου]κινάτορι καὶ

πρ[ο]σώποις τοῦ δουκὸς τοῖς πᾶσιν . . .  
 . . . νο(μίσιματ[α]) ρ'.

70 Τῇ τ[ε]τ[ρ]α[ξ]ει λόγω καλανδαρικῶν  
 νο(μίσιματα) . ζα'.

. . . . . πριμισκριν[ίω] ὑπὲρ  
 ἀν[ό]ννας προστιθεμένης . . . . .  
 . . . ωπης νό(μισμα) α'. Τοῖς αὐ-

71 τοῖς ὑπὲρ καπίτου ὁμοίως πρ[ο]στ[ι]-  
 θεμένου νό(μισμα) α'. Τοῖς α-  
 ὑτοῖς ὑπὲρ προκοπῆς βαθμοῦ νό(μίσιματα) ν'. Τοῖς α-  
 ὑτοῖς ὑπὲρ στρατευσίμου καὶ τῆς καλ-  
 ουμ[έ]νης προβατωρίας νό(μισμα) α'. Τοῖς αὐ-

80 τοῖς λόγω χαρτατικῶν, ἀπὸ ἐκ-  
 ἄστου κάστρου τῶν καστρη-  
 σιανῶν νο(μίσιματα) . . . . .

Τοῖς αὐτοῖς λόγοι τετραμηναί-  
 ων ὁμοίως νο(μίσιματα) δ'.

L'édit d'Anastase, découvert à Ptolémaïs dans la Cyrénaïque par le voyageur Pacho, n'est connu que par la copie incomplète et inexacte qu'il en a donnée, et que Franz a reproduite dans le *Corpus inscriptionum graecarum* (n° 5187). Avec la copie de Pacho, il était impossible de restituer à ce document important son véritable caractère; mais maintenant que la pierre, rapportée en France par M. Vattier de Bourville, est déposée au Musée du Louvre, il importe d'en donner un texte nouveau plus conforme à l'original. Grâce à un excellent estampage, que je dois à l'obligeance de M. Frœhner, j'ai pu étudier l'inscription à loisir et en reconstituer une grande partie, et j'ai toujours pu m'assurer si mes restitutions correspondaient exactement soit aux lacunes, soit aux traces fugitives de lettres qui se voient encore sur la pierre. Malgré ses imperfections, la copie de Pacho n'est pas inutile; car, la pierre étant brisée en plusieurs morceaux, les bords des cassures ont souffert pendant le voyage, et plusieurs lettres que le voyageur a copiées ont complètement disparu; ce sont celles qui sont placées entre crochets dans notre texte épigraphique.

La pierre est un grès grossier, qui s'effrite facilement à l'air, et, soit par la faute du lapicide, soit parce que la surface a été inégalement rongée par l'action du temps, les lettres sont tantôt profondément gravées, tantôt à peine reconnaissables; les premières lignes



sont assez régulièrement gravées, mais, à mesure qu'on approche de la fin de l'inscription, la gravure devient de plus en plus négligée. Une circonstance qui augmente sensiblement la difficulté de la lecture, c'est qu'il y a beaucoup de trous dans la pierre, les uns anciens et antérieurs à la gravure, les autres postérieurs, et il est quelquefois difficile de juger *a priori* s'il y a une lacune dans le texte ou non; il y a aussi au commencement de chaque paragraphe des espaces vides de longueur variable, dont il faut tenir compte; de plus, il y a beaucoup de fautes d'orthographe, comme ὄσται, πένται, ἀποστειλομαίνους, φυλάτιν, ζητῆσθαι. En somme, l'inscription est d'une lecture difficile, même pour une personne accoutumée à la phraséologie légale du Bas-Empire. Dans le texte épigraphique, j'ai indiqué par des lignes les endroits où il y a des trous dans la pierre, ainsi que les espaces laissés en blanc par le lapicide.

L'inscription est disposée sur trois colonnes, deux grandes et une petite; les deux premières se font suite l'une à l'autre, et contiennent l'édit proprement dit; la troisième contient un tarif annexé. La première colonne peut être restituée presque intégralement, ainsi que la troisième; mais une grande portion de la seconde est tellement mutilée que la restitution du texte y est impossible, sans la découverte d'un autre monument analogue.

Cet édit n'est pas un extrait des lois d'Anastase *De erogatione militaris annonæ*, dont plusieurs fragments ont été incorporés dans le Code Justinien (XII, 38, 16-19); car il traite de plusieurs sujets qui n'ont aucun rapport avec le service des subsistances militaires; c'est le sommaire d'une ou plusieurs ordonnances destinées à préciser les droits et les devoirs du *dux*, ou commandant militaire de la Libye, et des troupes sous ses ordres. Dans quelques-unes de ses dispositions il ressemble à l'édit de Justinien relatif à l'administration des provinces d'Égypte et de Libye (*Justinian. Edict. XIII*), document fort important pour l'histoire de l'administration à cette époque, mais qui est malheureusement incomplet, et qui devait se terminer par un tarif semblable à celui qui se trouve à la fin de notre inscription. Nous allons passer en revue les différentes clauses du texte, en nous bornant aux explications nécessaires, et en laissant aux savants, qui ont étudié en détail l'administration du Bas-Empire, le soin d'en donner un commentaire moins incomplet.

L. 1-3. — L'édit émane directement de l'empereur; mais au lieu de porter une date consulaire, comme les lois et les constitutions impériales, il est daté du gouvernement du *dux* Daniel, ce qui montre qu'il était destiné seulement à la province de Libye. La

nomenclature des titres de l'empereur est complète. Θεῖοι τύποι est le terme consacré dans le langage officiel de l'époque pour désigner les édits ou constitutions des empereurs : ἕλαστος θεῖος πραγματικὸς τύπος (*Justinian. Novell.*, CLII, 1); θεῖοι τύποι ἢ θεῖαι κελεύσεις (*Novell. CXIII, initio*); ἐκ θεῶν μὲν ἡμῶν τύπων προστάξεων δὲ τῶν θρόνων τῶν σῶν (*Edict.*, XIII, 5). Le rang de *comes* restait attaché à la personne qui l'avait reçu, tandis que les fonctions de *dux* n'étaient que temporaires; c'est pourquoi, lorsque la même personne cumulait les deux titres, celui de *comes* est mentionné le premier : *Nestorio comiti et duci* (*Cod. Theod.*, XI, 36, 33; cf. VIII, 7, 41); ἐπὶ Φλ. Βόνου τοῦ λαμπροτάτου κόμητος καὶ δουκός (*Waddington, Inscriptions de la Syrie*, n° 2293 a). Le titre officiel du *dux* est *spectabilis*, περιβλεπτος, mais il est appelé quelquefois *clarissimus*, λαμπροτάτος. Daniel n'est pas mentionné ailleurs, que je sache; il était *dux Libyæ* ou *Libyarum*; Ptolémaïs appartenait à la *Libya superior*, appelée aussi *Libya Pentapolis*; mais les commandements militaires des deux Libyes étaient réunis entre les mains d'un seul chef (*Notit. Dignit. Orient.*, cap. 27; *Justinian. Edict.*, XIII, 18).

L. 4-6. — Tous les paragraphes de l'édit commencent par le mot ὦστε. Les *δουκικοί*, *duciani*, appelés aussi *ταξῶται*, étaient les membres de l'*officium*, τάξις, du *dux*; ils ne devaient pas être portés sur les registres matricules des soldats légionnaires, στρατιῶται, ni recevoir les mêmes rations de blé, σιτηρέσια στρατιωτικά; et, en effet, ils formaient un corps parfaitement distinct et en dehors de l'armée régulière. Leur chef portait le titre de *princeps*, et était un *ducenarius de schola agentum in rebus*, δουκηνάριος τάξεως δουκός (voyez mes *Inscriptions de la Syrie*, n° 2122). Les *μάτρικες* étaient les registres matricules des corps; ματρίκιον, ἡ ἀναφορά τῶν στρατιωτῶν (*Gloss. Basil.*); *μάτρικες, ἀπογραφὰ τῶν καταλόγων* (*Lydus, de Magistr.*, III, 2).

L. 6-12. — Le nombre des *duciani* est limité à quarante, ce qui paraît peu; Justinien en accorde six cents au *præfectus augustalis* de l'Égypte, dont le gouvernement était, il est vrai, beaucoup plus important que celui du *dux Libyarum* (*Edict.*, XIII, 2), et qui réunissait à cette époque dans sa personne l'autorité civile et militaire. Les *annonæ* étaient les rations tirées des magasins impériaux et distribuées non-seulement aux soldats, mais aussi à des fonctionnaires; elles comprenaient le pain, le vin, l'huile, le sel, la viande, le lard, et quelques autres denrées; les *capita* étaient les rations de paille et de foin pour les chevaux (*Lydus, de Magistr.*, I, 46). La quantité et la qualité de ces rations étaient fixées par les préfets du prétoire, *ἐπαρχοί*, dont dépendait tout le service des subsistances

militaires, et les rations des *duciani* étaient sans doute supérieures à celles des soldats légionnaires, *σιτηρέσια στρατιωτικά*. Sur tout ce sujet, voyez Godefroy (*Cod. Theod.*, VII, *paratitlon*, et 4, 7). Les rations ne sont pas délivrées à chaque homme individuellement, mais au corps; et les *duciani* les partagent entre eux comme ils l'entendent, ce qui implique peut-être une table commune, ce qu'on appelle aujourd'hui une *mess*; mais ils doivent se contenter de leurs rations, *οὐδένα σιτηρέσια*, c'est-à-dire qu'il leur est interdit de se faire nourrir chez l'habitant ou de se faire donner des provisions par eux, ce qu'ils devaient souvent être tentés de faire. Ils doivent prêter leur concours à tous les services publics et judiciaires; par *δημοσίαις ὑπηρεσίαις*, il est probable qu'on entend plus particulièrement le recouvrement des impôts, que les *duciani* n'étaient pas chargés d'opérer, mais pour lequel ils avaient souvent à prêter main-forte aux agents du fisc (*Justinian. Edict.*, XIII, 9). Les derniers mots du paragraphe ne sont pas très-clairs; la restitution que j'ai donnée remplit bien les lacunes du texte épigraphique, mais elle n'est pas certaine. Le sens est peut-être, *tant que ceux-ci resteront au service impérial*.

L. 13-14. — Les registres matricules préparés par les soins du *dux* Daniel devront faire foi; cette disposition fait supposer que sous les gouverneurs précédents il s'était introduit des irrégularités dans les registres, et qu'on y avait inscrit abusivement des noms qui ne devaient pas y figurer.

L. 14-16. — Défense au *dux* de rien recevoir des soldats pour ce qu'on appelait l'*εὐμένεια*, c'est-à-dire la bonne volonté, la bienvenue; l'édit blâme cette coutume. Il y avait eu de tout temps des abus de ce genre; ainsi sous les premiers Césars, les soldats légionnaires payaient habituellement à leurs centurions, sous le nom de *vacationes*, une redevance pour être exemptés de certaines corvées, et elle était devenue une sorte de tribut annuel, contre lequel les soldats réclamaient vivement dans les moments de trouble ou de révolte militaire (*Tacit. Ann.*, I, 47; *Hist.*, I, 46). Ce sont sans doute des redevances analogues que l'édit de Justinien nomme *συνθήματα*, et pour lesquelles il accorde une compensation au préfet d'Égypte (*Edict.*, XIII, 3); de leur côté les gouverneurs de province avaient aussi des droits considérables à payer, lors de leur nomination, sous le même nom de *συνθήματα* (*Justinian. Novell.*, VIII, Epilogus).

L. 16-18. — Les *numerarii* étaient des agents du fisc, qui contrôlaient les comptes des villes, et s'occupaient d'autres affaires de ce genre; il y en avait plusieurs dans l'*officium* des gouverneurs de

province, et notamment dans celui du *dux Libyaë* (*Notit. Dignit. Orient.*, cap. 27). Les *scriniarii* faisaient aussi partie de l'*officium*; ceux du *dux* étaient chargés de recevoir et d'examiner les comptes des *actuarii* ou commis aux vivres, et pouvaient par conséquent exercer une influence considérable sur le bien-être du soldat; les *scriniarii* du *dux Libyaë* sont mentionnés dans une loi du Code Théodosien (VIII, 1, 46). Le *primiscriniius* était le chef des *scriniarii*. Dans les anciens glossaires le mot *scriniarius* est généralement traduit par χαρτοφύλαξ ou χαρτουλάριος. Le *scriniarius* tenait un rang élevé dans l'*officium* du *dux* : Εὐστράτιος σκρινιάριος τῆς δουκιῆς ὑπάρχων τᾶς εὐως (*Du Cange*, in v.); πριμισκρίνιοι, οἱ πρῶτοι τῆς τάξεως (*Glossæ Basilic.*). Sur le *primiscriniius* et les *scriniarii*, voyez Lydus, *de Magistr.*, III, 11-15, 35-35. Le χαρτατικὸν était un droit qu'on payait pour un diplôme, ou pour une pièce officielle quelconque, χάρτα, au fonctionnaire qui était chargé de la délivrer; sous Justinien ce droit était devenu très-onéreux pour les gouverneurs de provinces qui venaient de recevoir leur nomination, et il en régla le montant par une constitution spéciale. où il déclare qu'à l'avenir, προίκα μὲν κομίζεσθαι τὰς ἀρχάς, μέτρια δὲ παρέχειν προφάσει τῶν ὑπὲρ ἐκάστης διδομένων συμβόλων τε καὶ χαρτῶν (*Novell.*, VIII, 1). Le mot *chartaticum* ou *chartaticum*, comme il est généralement écrit dans les manuscrits, se trouve déjà dans Ulpien (*Digest.*, XLVIII, 20, 6). Sur les χάρται, voyez Lydus, *de Magistr.*, III, 14.

Le mot *numerus*, ἀριθμός, désignait au v<sup>e</sup> siècle un corps de fantassins, généralement de la milice palatine, c'est-à-dire des troupes de première classe. Je ne trouve nulle part d'indication sur le nombre de soldats qui composait un *numerus*; mais les *numeri* étaient des corps ayant leur existence propre, et différents des légions (*Cod. Theod.*, VII, 1, 16-18, et les notes de Godefroy; Theophan., *Chronogr.*, p. 417, éd. de Bonn : Ἀρχάδιος ἐποίησεν ἴδιον ἀριθμὸν οὗς ἐκάλεσεν Ἀρκαδικούς). L'inscription nous apprend qu'il y avait cinq *numeri* sous les ordres du *dux Libyaë*; mais nous ne savons pas lesquels, car le chapitre qui concerne ce fonctionnaire manque dans la Notice. Plus loin, ligne 30, il n'est plus question que de trois *numeri*.

L. 18-25. — Quelques mots de cette clause sont douteux. Παραμυθία, *solatium*, se disait des petits bénéfices en dehors de la solde ou du salaire proprement dit (Godefroy, *ad Cod. Theod.*, VI, 30, 23). Ainsi les *optiones* d'une légion, chargés de recevoir et de distribuer les rations, lorsque le corps était en passage dans une localité, avaient droit au quinzième à titre de *solatium* : ἔχειν δὲ τοὺς ὀπίσθους τὴν ἀφωρισμένην αὐτοῖς προφάσει παραμυθίας πεντεκαίδεκάτην μοῖραν (*Justinian.*



Novell., CXXX, 1). *Παραλύγη* est employé dans le même sens (*Justinian. Edict.*, XIII, 2). Lydus (*de Magistr.*) se sert des deux expressions. Le but de cette clause est d'empêcher que les officiers qui ont droit au *solatium* du douzième (*πρόσωποι οἷς ἀπόρριπται παραμυθία*) ne le prélèvent tout à la fois; ils ne doivent le prendre qu'au fur et à mesure des distributions, par exemple, tous les mois ou tous les quatre mois, mais non en un seul prélèvement au commencement de l'année, comme ils auraient pu être tentés de le faire. Les mots *τοῦς δὲ στρατιωτὰς γρηωστῆσθαι* doivent se traduire, *tandis que les soldats restent créanciers de ce qui leur est dû, c'est-à-dire ne le reçoivent pas*. Les comptes des vivres et des rations se réglaient habituellement tous les quatre mois, d'où les expressions *quadrimestres breves*, *τετραμηνιαία*.

L. 25-29. — Je ne démêle pas le sens de cette clause, et cependant la ligne 25 est assez bien conservée et devrait être facile à lire. Il s'agit de quelque exemption accordée aux plus anciens soldats de chaque corps, en les considérant comme *ἀσθενεῖς* et *ἀγρεῖτους*. Les mots *εἰ δὲ διακόσιοι* ont été répétés par le lapicide en tête de la deuxième colonne du texte, qui commence à la ligne 28. Il ne manque rien au commencement des lignes 26 et 27. A la ligne 29, ainsi qu'à la ligne 39, il y a *ΦΥΛΑΤΣΤΕΘΑΙ* sur la pierre.

L. 29-36. — Il est question dans ce paragraphe du nombre de soldats que les différents corps étaient tenus de fournir au *dux* ou à d'autres fonctionnaires pour des services déterminés. *Ἀποκρίσεις*, *negotia*; le mot est souvent employé dans ce sens par les auteurs du Bas-Empire, par exemple dans les Nouvelles de Justinien (CXXXIII, 36). *᾽Οστιάριος*, un portier, un factionnaire à la porte. Il y avait deux sortes de *circitores*, les uns qui constituaient le deuxième grade dans la *schola agentum in rebus*, les autres qui étaient des cavaliers de première classe et recevant des rations doubles, soit qu'ils eussent deux chevaux à entretenir, soit parce qu'ils avaient le droit de se faire servir par un esclave; c'est probablement de ces derniers qu'il s'agit ici; sur les *circitores*, voy. Godefroy (*ad Cod. Theod.*, VII, 22, 2; VI, 27, 3). Tous les soldats qui ne sont pas détachés pour des services spéciaux, doivent rester au camp, ou veiller aux retranchements, *προσκαυτερεῖν τοῖς φασσάτοις*; *fossa* ou *fossatum*, est à proprement parler le fossé d'un camp, et ensuite par extension le camp lui-même; sur ce mot, voyez Godefroy, *ad Cod. Theod.*, VII, 15, 1. Une des punitions dont était menacée une légion qui avait manqué à ses devoirs, était d'être envoyée au delà du Danube pour être employée à la garde des retranchements sur les frontières, *τοῖς ἐκεῖσε*



αμίταις τῆς παραφυλακῆς ἕνεκα προσηκωτέρησον (*Justinian. Edict.*, XIII, 41).

L. 36-52. — Toute cette portion de l'inscription est très-évidemment endommagée. La lecture de la ligne 37 est à peu près certaine, mais les lettres qui suivent le mot ἐπικεκλημένον ou ἐπικεκρημένον ne donnent aucun sens. Μητάτον ou μιτάτον, *metatum*, est le logement que l'habitant est obligé de fournir aux soldats ou aux fonctionnaires en passage dans une localité. Le huitième titre du septième livre du Code Théodosien est consacré en entier au règlement des *metata*, qui étaient une lourde charge pour les villes où les troupes passaient souvent; voyez Godefroy, *Cod. Theod.*, VII, *paratillon*. Καστρηρικανοί, *castrenses*, *castriciani*, sont les soldats qui occupaient d'une façon permanente un camp, ou un poste fortifié, *militēs in castris constituti* (*ibid.*, VII, 4, 15). Les βάρβαροι sont les tribus nomades de la Libye. *Praefectus* se disait à cette époque du commandant d'une légion. Πάροδος, *transitus*, est le mot consacré pour désigner le passage dans une localité d'une troupe en marche: στρατιωτικῆς παρόδου (*Justinian. Edict.*, VIII, 3). Les *Macae*, Μάκαι ou Μάκοι, étaient une peuplade qui habitait les rivages de la grande Syrie; ils sont mentionnés par Hérodote (IV, 175), Scylax, Pline (V, § 34) et Ptolémée (IV, 3, 27).

L. 52-57. — Γενναϊότατος, ou ἄνδρείότατος, *fortissimus*, est l'épithète habituelle des soldats dans le langage des lois de ce temps. L'amende de cinquante livres d'or, imposée à ceux qui violent la loi, est exorbitante; cependant le texte de ce passage ne peut guère être interprété autrement.

L. 57-62. — Ce paragraphe, qui suit l'énonciation de l'amende, est évidemment le dernier de l'édit et doit précéder immédiatement le tarif; malheureusement la fin de la deuxième colonne et le commencement de la troisième sont mutilés. Le tarif contient l'énoncé des redevances que les soldats doivent payer aux différents membres de l'*officium* du *dux*; plusieurs des chiffres sont douteux.

L. 62-84. — Le συνκάθεδρος, *assessor*, était une personne versée dans la connaissance du droit, et servant de conseil au *dux*, qui généralement devait être peu au fait du droit civil; on l'appelait aussi πάρεδρος. Ses fonctions sont bien définies dans une Nouvelle de Justinien: τοῖς μὲν γὰρ ἡμετέροις ἀρχουσι πάρερσι πάντως καὶ πάρεδροι, τὰ ἐκ τῶν νόμων ὑφηρετοῦμενοι, καὶ τὰς ἀσχηλίτας ἀναπληροῦντες τὰς αὐτῶν, ἐπειδὴ περ πολλοὶς περιεχόμενοι φροντίσιν, ἅς ὑφ' ἡμῶν ἔχουσιν, εἰκότως τὸ δικαστικὸν ἀναπληροῦσι μέρος τῆ τῶν οἰκειῶν παρουσίᾳ παρέδρων (*Novell.*, LXXXII, *praefat.*).

Le *domesticus*, οἰκεῖος ou οἰκειασκός, était un secrétaire des commandements, un serviteur d'un ordre supérieur, et par conséquent tantôt le confident du personnage qu'il servait, tantôt un espion attaché à

ses pas : ὁ δὲ τῶν ἀπορορήτων Ἀσπαρι ἐξη κοινωνὸς εἶναι · δομέστικον δὲ τοῦτον τῆ σφετέρων γλώσση καλοῦσι Ῥωμαῖοι (Procop., *Bell. Vandal.*, I, 4). Le *cancellarius* était à proprement parler l'huissier du prétoire du magistrat; le passage suivant d'Agathias montre ce qu'étaient ses fonctions : Ναρσῆς δὲ ἐπὶ Ῥάβενναν ἰὼν μόνους ἐπήγετο τοὺς ἀμφ' αὐτὸν θεραπευτάς τε καὶ δορυφόρους, καὶ ὕσαι τῆς ἀρχῆς αὐτῶ ὑπηρεταὶ ἐτύγχανον ὄντες, οἷς δὴ τὰ ἀρχεῖα ἐπεφρόντιστο τῆς τε ἄλλης εὐκοσμίας πέρι, καὶ ὅπως μὴ χυδῆν ἅπασι τοῖς βουλομένοις ὡς αὐτὸν εἰσιτητέα εἶη · τούτους δὲ ἔθος Ῥωμαῖοὶς ἐκ τῶν κιγκλῶων (*cancellorum*) ἐπονομάζειν, καὶ τῆς ἐν τούτοις ἐπιμελείας (*Hist.*, I, 19). Voyez aussi un passage analogue de Lydus (*de Magistr.*, III, 36-37). Le magistrat choisissait ses assesseurs, mais ses *domestici* et ses *cancellarii* étaient désignés par l'autorité supérieure; la raison de cette différence était que les assesseurs ne donnaient que des conseils, mais n'étaient pas responsables des décisions; tandis que si le magistrat avait pu choisir ses *domestici* et ses *cancellarii*, il aurait été souvent accusé d'avoir choisi des complices ou des complaisants. Il y a un titre du Code Théodosien, *De assessoribus, domesticis et cancellariis* (I, 42); Godefroy a réuni dans son commentaire tout ce qui se rapporte à ces trois fonctionnaires.

Le *decanus* correspond aux lieutenants des magistrats du haut empire (Godefroy, *ad Cod. Theod.*, VI, 33). Le *subscribendarius* figure dans la Notice parmi les officiers des *duces* des provinces d'Orient; il était chargé de signer les mandats expédiés au nom du *dux* aux préposés des greniers publics et aux autres fonctionnaires chargés de livrer les rations aux soldats; ce mandat était présenté par l'officier commandant le détachement ou par son *optio*, et sur sa présentation les rations étaient livrées (Godefroy, *ad Cod. Theod.*, VII, 4, 4). Σπαθάριος, un garde du corps; βουκινάτωρ, *buccinator*, un clairon, trompette. Καλανδαρικά, les dons qu'on faisait habituellement aux calendes de janvier, les étrennes; on disait aussi καλανδικά (*Justinian. Edict.*, XIII, 3). Προκοπή βαθμοῦ, l'avancement d'un grade à un autre. Στρατεύσιμον; le sens de ce mot est incertain, et je ne l'ai pas rencontré ailleurs. Προβατορία, un certificat d'aptitude, un diplôme: ἐπειδὴν ἡ τάξις καταστῆ, μηδένα τῶν αὐγουσταλιανῶν γενέσθαι χωρὶς τῶν προβατορίων, ἐκ τῆς ἡμετέρας χειρὸς ὑπογραφομένης, καθάπερ μέχρι νῦν (*ibid.*, XIII, 3; cf. VIII, 3). Les τετραμηναῖα sont les *breves quadrimestres*, c'est-à-dire les listes des rations fournies et à fournir aux soldats; ces listes, dressées par l'*officium* du *dux*, étaient envoyées tous les quatre mois au préfet du prétoire, à l'administration duquel ressortissait tout le service des subsistances militaires (*Cod. Theod.*, XI, 25).

W. H. WADDINGTON.

---

LE

# MYSTÈRE DES BARDES

DE L'ILE DE BRETAGNE

(Suite) (1)

---

A la suite du catéchisme de Sion Cent, nous donnons maintenant une autre pièce qui se rattache au même ordre d'idées, mais dont la physionomie est toute différente. C'est ce document en forme de récit, que nous avons indiqué dans notre premier article, comme ayant été publié à Llandovery en 1848; dans un volume tiré des manuscrits d'Iolo (2).

---

VOICI LE LIVRE DE LA TRADITION ET DE LA CONNAISSANCE DES TEMPS;

C'est-à-dire qu'en premier lieu est rapporté ici ce qui a été transmis par la Tradition, avant que l'on conservât (les souvenirs) par la Connaissance des temps, non autrement (3).

(1) Voir le numéro de novembre.

(2) *Iolo Manuscripts*. — *A Selection of ancient welsh Manuscripts, in prose and verse, from the collection made by the late Edward Williams, Iolo Morganwg, for the purpose of forming a continuation of the Myfyrian Archæology, and subsequently proposed as materials for a new history of Wales: with english translations and notes by his son, the late Taliesin Williams (ab Iolo), of Merthyr Tydfil.* — *Published for the Welsh Mss. Society.* — Llandovery, 1848, p. 45-49; 424-420.

(3) *Llyma Rôl Cof a Chyfrif, sef yn gyntaf y soner am a fu ar gof cyn cadw ar gyfrif nid angen. Rol, littéralement: rouleau. — Cof, mémoire. — Cyfrif, calcul, computation; de Cyf, avec, et Rhif, nombre; chronologie.* — Dans la 1<sup>re</sup> partie du vol. I des *Barddas*, intitulée *Angrym* (Symbole), il est raconté que les Cymrys

Le premier événement conservé par la Tradition est la révélation du nom de Dieu, c'est-à-dire quand Dieu livra son nom à la Parole, ainsi et non autrement (1) :  $\swarrow \searrow$ .

Et avec la Parole, instantanément, tous les mondes et toutes les existences se réalisèrent (2) dans l'être et dans la vie, et crièrent triomphalement  $\swarrow \searrow$ , répétant ainsi le nom de Dieu.

Et d'une voix basse et douce avait été prononcée la Parole; et semblable Parole ne sera plus entendue, jusqu'à ce que Dieu régènera toute existence de la mortalité imprimée sur elle par le péché, quand Dieu répètera son nom.

Et, du nom de Dieu livré à la parole, sont nés tous chants et mélodies tant de la voix que des cordes résonnantes, et tout triomphe et toute parfaite joie, et toute vie et toute félicité, et tout ce qui procède et dérive d'existence et de vitalité.

Et la mortalité n'a pu sortir que de trois choses, à savoir : d'avoir divulgué le nom de Dieu, d'avoir mal compté le nom de Dieu (3), ou d'avoir dénaturé (4) le nom de Dieu.

Et, où est conservé et quand est conservé le nom de Dieu en mémoire selon le secret, le nombre et la nature (5) (qui lui appartient), ne peut être autre chose qu'existence et vie, et science et félicité, pendant l'éternité des éternités.

Et en harmonie avec les bienheureux (6) étaient tous les êtres animés, et Dieu les avait placés selon leur ordre, c'est-à-dire selon leur état primitif, dans le Cercle de Félicité (de Gwynfyd), et, Lui-Même, il résidait dans le Cercle du Vide infini, où tous les bienheureux le voyaient dans une communion de gloire, sans secret, ni nombre ni genre qu'ils pussent connaître, si ce n'est la parfaite lumière, l'amour parfait et la parfaite puissance pour le bien de toute existence et de toute vie.

taillèrent d'abord des lettres en bois, puis qu'ils apprirent des Romains à écrire les lettres sur des rouleaux (rôl) de parchemin. *Barddas*, vol. I, p. 10-15.

Transcrit par Iolo Mor ganwg, d'après une transcription de Llyvelyn Sion, qui a transcrit d'après Meyryg Davydd, qui a transcrit d'après un ancien manuscrit dans la bibliothèque du château de Raglan. — Note de Taliesin ab Iolo.

(1) *Nid angen nag*, « ni autrement non; » ce qui paraît signifier qu'il n'est pas permis de l'exprimer autrement (que par ce signe).

(2) Ou se personnifièrent, *hanfodoldeb*.

(3) Le nom de Dieu est nombre; il est ternaire.

(4) *Afrywiaw*, qu'on traduit en anglais par *degenerate*, mais dans un sens actif : faire sortir de son *genre*. Taliesin ab Iolo traduit par *Unessentialising*.

(5) *Rhyw*, la nature propre; le genre ou l'espèce.

(6) *Gwynfodolion*.

Et alors fut donnée comme Vérité à la Mémoire : *Dieu et Assez* (Dieu, et c'est assez) ; et ce fut la seconde de toutes vérités et connaissances (confiée) à la Mémoire (1).

Mais les bienheureux ne virent point (QUE C'ÉTAIT ASSEZ), parce qu'ils n'avaient pas gardé en mémoire la Vérité première, et, comme ils prétendaient augmenter leur félicité, ils montèrent au Cercle du Vide Infini, afin de divulguer ce qu'ils y découvriraient, et de connaître le secret et le nombre et le genre qui sont en Dieu.

Et cela, ils ne le purent, et quand ils voulurent rentrer ensuite dans les limites du Cercle de la Félicité, ils ne le purent, parce que la Mort le gardait derrière eux.

Et alors ils tombèrent dans le Cercle de la Transmigration.

Et alors Dieu déposa dans leur mémoire et leur connaissance la Troisième Vérité, qui n'est autre que : SANS DIEU SANS RIEN (qui n'a Dieu n'a rien), parce que, dans la condition de Transmigration, l'on ne peut ni posséder, ni voir, ni savoir rien de Dieu.

Alors ceux des bienheureux qui étaient restés dans leur premier état (2) en gardant Dieu et son nom et la Vérité en mémoire, eurent connaissance de la condition de Transmigration et la nommèrent du nom de Renaissance (3), parce que Dieu faisait une seconde fois les choses (renouvelait les êtres déchus) ; et ils travaillèrent à sauver les désobéissants de la perdition où ils s'étaient précipités.

Et la Vérité primordiale de la Renaissance a déjà été signalée comme Parole de Vrai, et c'est la Troisième Parole de Vrai et de Savoir, c'est-à-dire : SANS DIEU, SANS RIEN ; parce qu'être sans Dieu, c'est être sans rien dans la félicité (sans aucune part de félicité) ; et de là tout mal et toute souffrance qui se puissent connaître ou imaginer.

Mais Dieu, par son amour infini, fit avancer (4) les êtres soumis à la Transmigration à travers le cercle de tous les maux qui leur advenaient, afin qu'ils devinssent capables de connaître leur être et que, par cette connaissance, ils pussent se défendre de retomber dans ces maux après leur délivrance ;

Et qu'en s'élevant à l'existence d'homme, ils pussent prier Dieu, et ainsi recouvrer la science et souvenance du bien, du juste et de l'amour, et par la science revoir les Vérités premières ;

(1) La première étant le nom de Dieu.

(2) Ainsi une partie n'avaient point participé à la chute.

(3) *Adfyd* ; seconde existence, ou Recommencement ; *Re-incipency*, comme traduit Ab Iolo.

(4) Littéralement : conduisit en avant ; *a dugg drwy*.



Et qu'en les recevant et les gardant en mémoire, ils pussent, par la Délivrance de la Mort (1), rentrer dans la Félicité Première, où ils retrouveront nécessairement la mémoire de leur existence première avec celle de leurs maux, tandis qu'ils circulaient dans la Transmigration (2).

Après que le Cercle de la Transmigration eut été traversé et l'existence d'homme atteinte, quelques-unes des sciences et des vérités premières furent rendues à la mémoire et à l'intelligence, et Dieu accorda sa grâce, dans cette vue, à ceux qu'il jugea les meilleurs des hommes, et leur enseigna les vérités, la nature des choses et les bonnes lois.

Et les initiés à la science (3) alors enseignèrent les autres, et ils initièrent aux lois de la Famille (4) ceux qui gravèrent dans leur mémoire et leur connaissance les vérités et sciences premières. Et ce fut ainsi que l'ordre de la Famille fut établi le premier entre toutes sciences et toutes règles et toutes lois.

Et toutes vérités et vérités étaient contenues dans celle-ci : la PAROLE DE DIEU AU-DESSUS DE TOUT (5).

Et tout homme qui l'aura retenue en mémoire, dira, avant toute délibération et tout projet : « Dieu d'en haut me guide ! » (6); et : « au nom de Dieu ; » et : « le Vrai est le Vrai ; » et : « le Vrai deviendra Vrai ; » et : « le Vrai aura sa place ; » et : « Dieu est le Vrai ; » et : « Dieu est Dieu. »

Et, à ceux qui maintinrent en mémoire et en acte les vérités premières, Dieu octroya sa grâce ; et il les constitua (7) dans l'ordre de la Famille.

(1) *Rhyddad Marwolaeth*. De la Mort, ou de la mortalité, de la sujétion à la mort.

(2) *Yn nhrefn yr Abred*. *Abred* a, comme *Gwynfyd*, un double sens ; il est un lieu, ou l'ensemble des lieux qui sont le théâtre de la Transmigration ; et il est un état de l'âme, l'état de mal, de négation, de vide. — La *recouvrance* de la mémoire de toutes les existences passées en arrivant au monde supérieur, est un des points les plus essentiels de la doctrine bardique. Sans cette mémoire, on ne se connaîtrait pas véritablement soi-même ; on n'aurait pas la plénitude de son *awen*, suivant leur énergique formule.

(3) *Gwyboddion*.

(4) *Cenell* ; c'est à la fois la famille, la tribu et la nation ; le même terme désigne ces trois degrés de la société humaine ; *Clan* (*Chlan*) a même valeur chez les Gaëls que *Cenedl* chez les Cymrys.

(5) *Yn uchaf* ; littéralement : « dans le plus haut. »

(6) *Duw yn y blaen*, « Dieu sur la cime. »

(7) *Cadarnhws* ; littéralement : il les *fonda*. Le sens radical de *Cadarn*, fort, est : fondement.

— Et, ainsi, par la grâce de Dieu, fut établie la puissance de la Famille (la Nation) chez les Cymrys, avec la justice, la société et l'unité du Peuple (1), et toutes les autres choses qui concernent le Pays et la Famille (2).

Après avoir été ainsi constitués, les Cymrys, durant de long temps et des âges sans nombre, errèrent en corps de peuple sur la face des pays d'outre-mer; et à la fin ils s'établirent en Deffrobani (3), ou le *Pays de l'Été*, et là ils se rebellèrent contre Dieu et ses claires Vérités, et tombèrent dans la transgression et dans l'endurcissement.

C'est pourquoi Dieu fit descendre sur eux le souffle de sa vengeance; et de là vinrent sur eux la dévastation et la ruine, jusqu'à ce qu'ils fussent presque mis à néant et qu'ils eussent perdu leurs terres et les privilèges de leur pays.

C'est pourquoi quelques-uns rentrèrent dans leur conscience et rappelèrent dans leur mémoire le nom de Dieu et ses Vérités, et, se soumettant, ils écoutèrent dans leur abaissement la voix de la raison.

C'est pourquoi Dieu, par sa grâce et son ineffable amour, disposa tout favorablement pour leur bonne intention, et envoya parmi eux des sages, des hommes de vérité et d'intelligence *régénérée* (4).

Et ces hommes de vérité et de bien, se mettant sous la protection de Dieu et de sa paix, et sous la protection de sa vérité et de sa justice, marchèrent en avant et acquirent la connaissance de tout ce qui était le meilleur pour le progrès de la Nation (la Famille) des Cymrys. Ainsi relevés, ils reçurent en leur compagnie quiconque voulut les joindre, et se retirèrent de contrée en contrée jusqu'à ce qu'ils eussent échappé du cercle de dévastation et de ruine qui était autour d'eux.

Et, à la fin de leurs migrations, ils arrivèrent dans l'île de Bretagne, où auparavant ne s'était encore posé le pied d'aucun homme vivant (5), et ils prirent possession de l'île sous la protection de Dieu et de sa paix, et ils fondèrent la Sagesse et les rites religieux.

(1) *Gwerindawd*; on pourrait traduire par Démocratie; *Gwerin* désigne la totalité du peuple.

(2) Famille doit se prendre, dans le reste du document, pour Nation.

(3) Les gloses des Triades interprètent *Deffrobani* par « le pays où est à présent Constantinople. »

(4) *Dedwydd*. Peut-être faut-il entendre par là des esprits redescendus volontairement du Cercle de la Félicité, pour sauver les autres, après avoir accompli leur propre régénération. Ce commerce entre la terre et le ciel était une croyance fort accréditée chez les Bardes.

(5) C'est là une prétention à laquelle les Gaëls ont de fortes objections à faire. Un document bardique intitulé : *Amsiroedd Cof a Chyfrif* (les Temps de la Tradition

Et ceux qui avaient reçu l'inspiration (1) par la grâce de Dieu et par le don de son impulsion, furent établis comme Maîtres (*athrawon*) (2) de Sagesse et de bonnes sciences, et ils furent appelés Poètes (3) et Voyants (4). De là commença le chant vocal (5) qui assura la conservation de toutes traditions et vérités, comme offrant l'auxiliaire le plus utile à la mémoire, le plus agréable à la méditation et le plus sûr à la raison.

Les hommes de cette sorte furent les premiers maîtres de la nation des Cymrys; mais les Cymrys n'avaient ni lois ni coutumes réunies en ordre et en système; c'est pourquoi ils tombèrent dans la négligence et l'oubli en maintes choses, et en vinrent à agir contre le nom de Dieu et ses Vérités, et de là tout dérèglement et iniquité; de là tout mal et toutes misères, jusqu'à ce qu'il vint un homme sage appelé Tydain, père de l'*Awen*, qui appliqua ses méditations et sa raison aux moyens de démêler cette confusion (6), de fonder des règles solides pour les sciences et pour l'inspiration de Dieu (7).

Et il communiqua ses règles à d'autres sages de la nation des Cymrys; et ils y donnèrent leur consentement et leur garantie; et la première chose qu'on fit en conséquence fut de constituer la souveraineté (le gouvernement) (8), en cette manière qu'on chargea les

et de la Chronologie), prétend que les *Gwyddelod* (les Gaëls) n'arrivèrent dans les îles Britanniques qu'un siècle et demi après la mort de Prydain, fils d'Aedd. — *Iolo Mss.*, p. 37.

(1) *Awen*.

(2) Ceci rappelle les *Athrawos*, pontifes primitifs de Zoroastre et du mazdéisme, et l'*Atharva-Veda* des brahmanes.

(3) *Phrydyddion*.

(4) *Gwyddoniaid*. *Voyant* n'est qu'un sens indirect : le sens direct est intraduisible. *Gwyddoniaid*, pluriel de *Gwyddon*, paraît avoir un double sens : *Gwydd* veut dire arbre, plante, rameau; les *Gwyddoniaid* seraient donc les hommes des arbres ou des rameaux, c'est-à-dire les hommes qui ont la science de l'alphabet primitif, formé de petites branches d'arbres; les traditions des Gaëls irlandais sont d'accord là-dessus avec celles des Cymrys. — Mais *Gwyddon* paraît aussi avoir signifié anciennement homme du dieu *Gwyddon*, qui serait le Mercure cymrique; *Gwyddon* paraît le même que le nain *Gwyon* (*Gwiawn*) (le Voyant) des légendes de Taliesin. — Les deux sens, au fond, rentrent l'un dans l'autre, le dieu *Gwyddon* étant l'*Oghma* des Irlandais, c'est-à-dire l'inventeur de l'alphabet.

(5) Littéralement : le chant ou poème de la langue; *cerdd dafnwd*.

(6) De parvenir au *Dosparth*; terme d'une valeur très-étendue, et qui implique distinction, discernement, séparation, analyse; la racine est *dos*, une goutte, une parcelle, une particule.

(7) Ces règles de l'Inspiration semblent indiquer qu'il s'agit ici d'une école de Voyants ou de prophètes.

(8) *Teyrnedd*.

chefs de famille (de clans) des Cymrys de maintenir la justice et la *communauté* (la société), puis de choisir entre les chefs de race celui auquel ils conféreraient la souveraineté patriarcale (1); et ils élurent, parmi les chefs de race, Prydain, fils d'Aedd le Grand (2), homme sage, vaillant, juste et de cœur fraternel, et il fut établi ainsi sur la monarchie de l'île de Bretagne, au-dessus des princes, afin de mettre chaque chose à sa place et d'ordonner le tout (3).

Et le fondement de la souveraineté fut ainsi établi et la prise de possession opérée par Prydain, fils d'Aedd le Grand.

Et le meilleur quant à l'inspiration de Dieu fut Tydain, père de l'*Awen*. C'est pourquoi il fut constitué en autorité pour l'enseignement et instruction sur la nation des Cymrys, ce qu'il fit par un chant vocal (4), pour assurer la mémoire et la tradition.

Et, après la mort de Tydain, on ne retrouva point son égal dans l'*Inspiration* de Dieu ni dans les sciences. C'est pourquoi son chant vocal fut grandement examiné, et, ses préceptes ayant été adoptés, on fit ensuite crier par tout le pays l'annonce qu'en dedans l'an et jour, protection et privilège seraient garantis à tous inspirés de l'*Awen* de Dieu qui s'assembleraient aux lieux et temps prescrits, afin d'instituer une chaire et un siège suprême (5) en accord avec l'enseignement contenu dans le chant de Tydain, père de l'*Awen*, et conformément au sentiment et à la délibération du Pays et de la Nation (exprimés) par les chefs de famille et les sages reconnus de la nation des Cymrys.

(1) Littéralement : « l'ancienneté (*hynafiaeth*) de souveraineté. » Taliesin ab Iolo traduit dans ce sens qu'on aurait cherché le plus ancien de race. — Le terme de souveraineté ne doit pas se prendre ici dans le sens rigoureux. Il n'y a rien là qui ressemble à l'autocratie, et chez les Cymrys, comme le disent leurs adages : « Une nation est au-dessus d'un chef. »

(2) *Prydain, Britannia*, la Bretagne. Ce personnage symbolique est la race bretonne personnifiée.

(3) Ceci est exprimé par deux mots : *dosparthu a threfnu*, discerner et ordonner; séparer et unir; faire l'analyse et la synthèse. Plus on examine cette langue, plus on est frappé de la simplicité grandiose et de la profondeur métaphysique avec laquelle elle procède.

(4) Poème non écrit, conservé par la mémoire, comme les anciens nous le disent des poèmes druidiques. — On voit que, comme nous le disions, la *souveraineté* du chef politique ne doit s'entendre que dans un sens très-limité, puisque l'enseignement ne relève pas de lui.

(5) *Gorsedd; Gôr-sedd*, grand-siège. Nous traduisons littéralement : le *gorsedd* est une assemblée qui se tient dans un cercle de pierres, au centre duquel siège le barde président (*bardd-cadeiriad*) sur une pierre plus haute, appelée la pierre du siège suprême (*maen gorsedd*).



Et alors furent trouvés un grand nombre d'inspirés de l'*Awen* de Dieu, et doués d'une raison puissante, et croyant en sa Délivrance (1). C'est pourquoi l'on en choisit trois entre les meilleurs, et les trois qui furent trouvés les meilleurs par le nom (la renommée) et par la parole furent Plenydd, et Alawn, et Gwron, et nul n'était leur égal dans la tradition, ni dans le chant vocal, ni dans le Mystère des Lettres (2) et des Symboles (3). Et, après que ceci eut été garanti comme fondé en vérité, ils furent chargés de composer de bonnes règles pour le pays et la nation, et pour la tradition et la science, et pour tout progrès moral (4).

Les Trois Sages établirent donc une règle de souveraineté (de gouvernement) et de justice, et de communauté (d'ordre social) entre l'homme et l'homme, sous la protection de Dieu et de sa paix; et ils imposèrent des règles et des méthodes aux Bardes et aux poètes, et à leurs poèmes; et ils pourvurent à empêcher la langue cymrique de dégénérer et de se corrompre, le tout sous la protection de Dieu et de sa paix; et ils établirent aussi des méthodes et des règles pour la tradition et la conservation de toute science et connaissance de la Nation des Cymrys.

Et ensuite ce qu'avaient fait les Trois fut présenté devant le Pays et la Nation dans le *Gorsedd*, et fut soumis au jugement de la supériorité du nombre; et la supériorité de beaucoup (la grande majorité) accepta et consentit les règlements des Trois Sages, et ne consentit pas à ce qui était contre. C'est pourquoi ils reçurent force et privilège du Pays et de la Nation par la garantie du jugement du *Gorsedd*.

Et les lois furent derechef soumises au jugement du Pays et de la Nation, sous la notification de l'an et jour, par le cri du Pays (la proclamation); et ainsi jusqu'à trois années révolues, chaque *Gorsedd* confirmant à la supériorité du nombre, en sorte que définitivement furent constituées en force et privilège les règles et les lois faites par les Trois Sages, qui furent les Bardes primitifs de l'île de Bretagne, selon les coutumes et les règles sanctionnées.

Et, dans les *Gorsedds* et les fêtes solennelles, les hommes instruits dans la Tradition furent chargés de marquer les saisons et les temps en ce qu'ils avaient de notable, et les choses rares, et les vicissi-

(1) *Ei gward*; la délivrance qui vient de Dieu.

(2) *Rhin llythy*.

(3) *Arwydd*, des signes.

(4) *Achwraïn ceudawd*: le progrès du cœur; *ceudawd* signifie littéralement la cavité, et, par extension, ce qui est dans l'intérieur du corps, le cœur humain.



tudes, et les personnes et les actions; et de là, pour la Mémoire, furent faits les chants, et, pour la Mémoire, les prédictions de la chaire du *Gorsedd* (1), et, pour la Mémoire, les lettres et les symboles.

Et le premier événement qui fut assuré à la Mémoire, selon la raison et le temps, fut l'arrivée de la Nation des Cymrys dans l'île de Bretagne, non moins de huit cent et quarante-neuf années avant le temps de Prydain fils d'Aedd le Grand.

De l'arrivée des Cymrys dans l'île de Bretagne jusqu'à la guerre des Cinq-Frères, cent vingt-huit ans.

Et, dans ce trop long conflit, furent tués plus de la moitié des hommes de la Nation des Cymrys, d'où commença la guerre entre les filles pour la possession des garçons, jusqu'à ce qu'on eût la paix à la fin en octroyant un garçon pour trois filles.

De la guerre des Cinq-Frères au temps qu'Evrawk le Puissant fut élevé au suprême pouvoir, deux cents ans.

Ce document, dont nous ignorons et l'auteur et la date, paraît incomplet. Son titre indique qu'il devait contenir deux parties : 1<sup>o</sup> la Tradition (*Cof*); 2<sup>o</sup> la Chronologie (*Cyfrif*). Nous possédons ce qui regarde la Tradition dans l'espèce de Genèse des Cymrys rapportée plus haut; mais nous n'avons que le commencement de la partie chronologique, la série d'événements avec dates s'arrêtant court au bout de quelques lignes, après cette légende de la Guerre des filles, qui contraste si singulièrement avec la solennité de tout ce qui précède.

Si on lisait isolément cette pièce, on pourrait en conclure que les Bardes professaient sur les origines de la nature humaine une opinion voisine de celles de Platon et d'Origène; c'est-à-dire qu'ils croyaient les hommes créés dans un état de lumière, dans une condition *angélique*, d'où ils seraient tombés par leurs fautes. Cette conclusion, toutefois, serait trop hâtive, comme on va le voir par un fragment de catéchisme secret, différent de celui de Sion Cent, mais appartenant au même corps de documents.

HENRI MARTIN.

(La suite prochainement.)

(1) *Dysgogan cadair a Gorsedd*; les prédictions de la chaire bardique, formule qui indique que les bardes prophétisaient dans l'extase poétique, lorsque l'*awen* parlait en eux.

---

---

BULLETIN MENSUEL  
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE NOVEMBRE

---

Dans la séance du 30 octobre, M. de Witte entretient l'Académie d'une découverte qui a été faite récemment dans le Bosphore Cimmérien. Il s'agit du tombeau d'une prêtresse de Cérès avec la double toilette de cette dame, toilette de gala et petite toilette, toutes les deux richement fournies de parures de toute espèce. A la grande toilette appartient un *calathus* en or massif, avec un combat d'arimaspes et de griffons en relief, repoussé et ciselé. Les deux robes étaient couvertes de plaques d'or avec représentations relatives aux mystères éleusiniens.

M. Heuzey lit une notice sur une représentation du dieu Mén ou Lunus. M. Lenormant fait une communication sur le culte des Bétyles chez les Chaldéens.

Dans la séance du 6 novembre, après des lectures de rapports sur les concours de l'Académie, M. Egger fait, au nom de M. Maspero, une communication sur des objets trouvés à côté ou dans la poitrine des momies, dans un tombeau de Cuzco, en 1810, objets dont les dessins sont mis sous les yeux de l'Académie. — Le 13, M. Texier rend compte à l'Académie du résultat des fouilles archéologiques faites dans une localité du département du Cher, appelée *les Barres*. M. Lenormant fait une communication sur un document assyrien relatif aux rois de Lydie. M. Waddington fait connaître une découverte qui vient d'avoir lieu à Jérusalem, près de l'église Sainte-Anne, et non loin du réservoir appelé improprement  *piscine probatique*. C'est un pied en marbre blanc, avec une inscription, et qui doit être un ex-voto. M. Renan communique une inscription punique dont M. Schliemann offre l'estampage à l'Académie. Cette inscription a été trouvée à Carthage.

Voici quel a été l'ordre des lectures dans la séance publique annuelle du vendredi 20 novembre, présidée par M. Léon Renier :

1° Discours de M. le président, annonçant les prix décernés et les sujets proposés.

2° Notice historique sur la vie et les travaux de M. le duc d'Albert de Luynes, membre libre de l'Académie, par M. Guigniaut, secrétaire perpétuel.

3° Extrait d'un mémoire intitulé : *Première renaissance des études grecques en France, Hellénistes et Imprimeurs*, par M. Egger. Vu l'heure avancée, cette dernière lecture n'a pu avoir lieu.

G. P.

---

---

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

---

Nous extrayons d'une lettre qui nous a été adressée par M. Dumont, membre de l'École d'Athènes, qui parcourt en ce moment la Thrace, les deux inscriptions suivantes :

« Hissardjick, à vingt et un kilomètres de Tatar-Bazarjick, sur la route de Filibé à Sofia :

Colonne de marbre blanc brisée en haut et en bas, et mesurant dans l'état actuel soixante centimètres. La partie de la colonne sur laquelle était gravée l'inscription, a été divisée en deux : une moitié est perdue.

Ce texte est aujourd'hui à Tatar-Bazarjick, dans la maison de M. de Verny, ingénieur des ponts et chaussées.

ΗΙ ΤΥΧΗΙ  
ΚΑΙ ΣΑΡΙΜΑΝΩΝΙΝΩ/////  
//ΙΣΕΒΑΣΤΩΗΓΕΜΟΝΕΥΟΝΟΣ  
ΑΡΧΕΙΑΣΚΑΤΙΟΥΚΕΛΕΡ/////  
ΝΙΣΤΡΑΤΗΓΟΥΗΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗ  
ΕΙΑΣΜΗΤΡΟΠΟΛΙΣΦΙΛΙ  
//Η:Σ//ΕΝΟΜΕΙΛΙΟΝ

), Γ

M. Lejean m'a parlé, à Filibé, de la dissertation de M. Desjardins sur le dieu Meduseus, ΔΕΟΜΗΔΥΖΕΙ. J'ai été voir cette pierre et j'ai relevé le plan du sanctuaire.

Voici un texte que j'ai été chercher à Batkoun, trois heures au sud de Tatar-Bazarjick, mais que je n'ai pas trouvé. La copie m'en avait été donnée par le chef de l'école bulgare de Bazarjick, qui copie exactement, comme j'ai pu m'en apercevoir. Ce brave homme, auquel il faudra rendre hom-

mage si sa copie peut servir à quelque chose, s'appelle Stéphanos Sakarief, Autel votif.

ΑΓΑΘΗΤΥΧΗ

Ligne incompréhensible.

ΘΕΩΣΟΥΡΕ

ΓΕΘΗΕΠΗ

ΚΩΚΟΥ

ΡΟΙΜΗΖΕ

ΟΣΕΥΧΑΡΙΣΤΗ

ΠΙΟΝ

Les noms des Thraces — dieux et hommes — sont mon désespoir. »

— La *Revue savoisiennne* du 15 novembre contient un texte épigraphique qui a son importance. Nous extrayons de l'article de M. Ducis, où il raconte et commente cette découverte, les lignes suivantes :

« C'est un sarcophage monolithe encastré dans le mur de la mairie de la Villette. Sur le flanc extérieur de la cuve, on voit une entaille rectangulaire d'un décimètre de profondeur ; de chaque côté, les bustes en relief d'une femme et d'un jeune homme, fouillés également dans l'épaisseur de la pierre. Sous l'entaille s'en trouve une autre également rectangulaire, mais bien plus petite, et de chaque côté les lettres consécraatoires aux dieux Manes.

(Buste  
de la mère)

D

(Capsule  
cinéraire)



(Buste  
du fils)

M

L. EXOMNI. MACRINI. RVSTICI. FILI. HIC. BRI  
GANTIONE. GENITI. ANNORVM. XVI. INSTVDIS  
VALLEPOENINA. VITA. FVNCTI. RELIQVIS. EIVS  
DILATIS. NIGRIA. MARCA. MATER. FIL  
ISSIMO. ET. SIBI. VIVA. FACIENDVM  
CVRAVIT

*Diis manibus Lucii Exomni Macrini Rustici filii hic Brigantione geniti annorum sexdecim in studiis Valle Pœnina vita functi reliquis ejus huc delatis Nigria Marca mater filio carissimo et sibi viva faciendum curavit.*

Cette inscription est très-intéressante à étudier, soit relativement à la famille Macrin, soit sous le rapport géographique, pour les noms de *Brigantio* et *Vallis Pœnina*. »

— *Archæologische Zeitung*, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cahiers. Sommaire du numéro : Hercule étrayant les serpents. Tombeau romain à Képhissia. Stèle d'un

soldat de la flotte romaine, trouvée à Athènes. Le jeune homme agenouillé de la galerie Giustiniani. Têtes de Germains dans le Musée royal de Berlin. Peintures de vases archaïques dans le Musée royal de Berlin. Mélanges et nouvelles; Stèles funéraires grecques; La prétendue victoire de Pélops; Hermès Agoraios; la collection Woodhouse; Miroirs grecs, contrefaçons; la Vieille Femme ivre de Myron; Renseignements sur des édifices de l'empereur Adrien; Collection de gemmes de l'architecte R. Bergau, à Dantzig; Fouilles à Rome; Fouilles à Cadix; Société archéologique de Lisbonne; le Miroir de Méléagre; Sculptures provenant d'Ephèse; Inscriptions de l'Allemagne méridionale; Collection de M. F. Cook, à Montserrat, près de Cintra, en Portugal; Sur un nom de déesse, Amentia, que l'on a cru trouver à Pompéi. 7 planches.

— Livres déposés au bureau de la *Revue* pendant le mois de novembre:

1° *Les pierres tombales du département de l'Eure*, recueillies et dessinées par M. L. T. Corde. Evreux, Blot, 1868, in-4. D'après le numéro-spécimen que nous avons sous les yeux, les monuments originaux seraient reproduits, dans l'ouvrage pour lequel l'éditeur sollicite le concours de tous les amis de ces études, avec une intelligente fidélité. Nous souhaitons que les souscripteurs viennent assez nombreux pour permettre à l'auteur de publier rapidement, comme il y est disposé, les documents si variés qu'il a réunis dans ses cartons.

2° *Enigmes de C. Symposius, revues sur plusieurs manuscrits et traduites en vers français*, par E. F. Corpet. Jouaust, Paris, 1868, in-8. Nous reviendrons sur cette publication, qui se recommande, par son élégante exécution, à tous les bibliophiles.

3° *Les habitants primitifs de la Scandinavie, essai d'ethnographie comparée, matériaux pour servir à l'histoire du développement de l'homme*, par Sven Nilsson. Première partie: l'Age de la pierre. Traduit du suédois, sur le manuscrit de la 3<sup>e</sup> édition préparée par l'auteur. In-8, Paris, Reinwald.

4° *Histoire de l'art grec avant Périclès*, par M. Beulé. In-8, Didier.

5° *La question des subsistances, l'alimentation publique et les lois agraires chez les Romains*, par Edmond Labatut, docteur en droit. Paris, Guillaumin, 1868, in-8.

6° *La municipalité romaine et les Curatores rei publicæ*, par le même. In-8. Paris, Thorin, 1868.

— Nous avons reçu, et nous commencerons à publier dans notre prochain numéro, un travail de M. Mariette sur les tombeaux du Haut-Empire, travail qui résume et dégage les résultats des fouilles qu'il poursuit, depuis bien des années déjà, autour du Sérapéum et des Pyramides.



---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### **Commencement de la régence d'Aubert de Bavière, 1357-1362.**

Date de la folie de Guillaume le Furioux et de la régence d'Aubert. Rivalité des ducs Aubert et Louis. Démêlés d'Aubert avec la comtesse. Paix de Bréda, mort de Mathilde de Lancastre ; par H. CAFFIAUX, docteur ès lettres, archiviste de la ville de Valenciennes. In-8°, Valenciennes.

Cet opuscule, dédié à M. Kervyn de Lettenhove, le savant éditeur de Froissard, aura de l'intérêt pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire de nos provinces du nord. M. Caffiaux s'était fait connaître d'abord comme helléniste ; malgré la difficulté d'entreprendre et de poursuivre de telles études dans une ville de province, loin des bibliothèques et des académies, avec peu de livres et encore moins de conseils et d'encouragements, M. Caffiaux avait apporté à la Faculté de Paris, pour obtenir le titre de docteur, une intéressante et consciencieuse étude sur *l'Oraison funèbre dans la Grèce païenne*. Il ne s'en était point tenu là : amené par cette étude à s'occuper de l'oraison funèbre d'Hypéride, récemment retrouvée parmi les papyrus retirés des tombeaux égyptiens, il devint l'auteur d'un des rares travaux de critique verbale qui aient paru en France dans ces dernières années ; il publia, dans la Revue même, une *Révision nouvelle des textes de l'Oraison funèbre d'Hypéride*, avec un *examen de l'édition de M. Comparetti* (1866). Le premier aussi M. Caffiaux donna en français une traduction du curieux *plaidoyer d'Hypéride pour Euxénippe*, un autre présent des nécropoles égyptiennes. Nous regrettons que M. Caffiaux ait cru devoir quitter cette voie où il avait déjà marqué sa trace ; mais nous ne songeons pas à en être surpris. Adopté par la ville de Valenciennes qui lui confia ses archives, il voulut offrir à ses compatriotes des travaux qui eussent pour eux plus d'intérêt : il y a si peu d'amateurs de grec à Paris même qu'il serait injuste de s'étonner que l'helléniste de Valenciennes y fût seul de son espèce. M. Caffiaux, malgré son goût pour le grec, malgré les occupations d'une vie laborieuse, s'était de bonne heure occupé de l'histoire de la province qu'il habite : lorsqu'il subit l'épreuve du doctorat, sa thèse latine était une étude sur le Hainaut sous le règne de Louis XIV (*De Hannonia Ludovico XIV regnante*).

Le travail que publie aujourd'hui M. Caffiaux, après l'avoir lu à la *Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes* et l'avoir inséré dans ses *Mémoires*, est relatif à une des époques les moins connues de l'histoire du Hainaut, à la fin du règne de Guillaume de Bavière : la période de cinq

ans qui sépare les débuts de la folie du comte de la paix de Bréda et de la mort de Mathilde de Lancastré est ici reprise à nouveau; le sens et la date des événements sont fixés au moyen de pièces authentiques et jusqu'ici inédites. Nous recommandons surtout à ceux qui s'intéressent aux annales de notre belle et riche Flandre les documents que contient l'Appendice : on y trouvera de curieux détails sur la vie et les mœurs des bourgeois de Valenciennes au XIV<sup>e</sup> siècle, sur ces lêtes et carrousels qu'ils avaient déjà institués et dont ils ont conservé le goût. G. P.

**Essais philologiques**, par M. HEWITT KEY, XIV-336 p. in-8. 1868, Londres, librairie Bell and Daldy (1).

Des essais contenus dans ce volume, quelques-uns sont nouveaux, d'autres avaient paru dans les *Transactions of the Philological Society*; mais l'auteur les a republiés avec des changements et des additions. Voici les titres de ces essais :

- I. Des correspondants d'*αυα* dans les langues congénères.
- II. Des prépositions *εν*, *ιν*, et des mots qui s'y rapportent.
- III. Des prépositions latines *re* et *pro*.
- IV. Du préfixe allemand *ver* et des formes apparentées.
- V. *Post* et *after* le même mot.
- VI. Sur ce qu'on appelle P « α privatif. »
- VII. De l'origine commune de *et*, *que*, *atque* (*ac*) en latin, et de *και* et *τε* en grec.
- VIII. Des particules latines *aut*, *an*, *nē*.
- IX. Sur des formes plurielles usitées en latin avec le sens du singulier, et spécialement sur l'emploi de *mentu* dans Virgile.
- X. Des consonnes « excrescentes. »
- XI. D'une fausse division de suffixes.
- XII. QUÆRITUR : n'exagère-t-on pas la valeur du sanscrit comme base de la linguistique?

Comme on voit, les recherches de M. Key restent de préférence dans le cercle des langues classiques, bien qu'il les éclaire de temps à autre par des rapprochements avec les langues congénères. M. Key est un esprit hardi et aventureux, qui ne craint pas d'être seul de son opinion. *Etiamsi omnes, ego non*, pourrait-il dire quelquefois, par exemple quand il veut faire entrer les langues finnoises dans la famille indo-européenne (p. 243, 245, 314). Quelques-uns de ses rapprochements étymologiques nous ont semblé hasardés, et nous préférons le prendre pour guide quand il reste dans l'histoire des langues classiques, le grec et le latin, dont il montre une connaissance très-étendue et très-délicate. L'essai que nous avons lu

(1) *Philological Essays*, by T. HEWITT KEY, M. A., F. R. S.; formerly professor of mathematics in the University of Virginia, U. S.; then of latin in University college, London; now of comparison grammar in the same; and Head Master of the school.

avec le plus de plaisir est celui intitulé *QUERITUR*. M. Key y raille avec beaucoup d'esprit les étymologies aventureuses que l'on allait demander au sanscrit dans la période d'enthousiasme qui suivit la découverte de cet antique idiome de l'Inde. Les meilleurs philologues, les Curtius, les Corssen, les Bréal, sont aujourd'hui d'accord pour reconnaître qu'on a fait une part trop grande au sanscrit et qu'on n'a pas assez fait attention au développement original des langues aryennes une fois séparées du tronc commun. On peut dire de chacune de ces langues ce que M. Bréal disait récemment du latin : « Il existe en latin tout un ensemble de procédés grammaticaux, tout un mécanisme de dérivation et de flexion, qui a produit une quantité de mots nouveaux et de formes originales. Pour les expliquer, le philologue, sans perdre de vue les origines de la langue et sans négliger la comparaison des autres membres de la famille, devra, par une longue familiarité, surprendre les habitudes et entrer dans le génie de la langue latine (1). » Nous croyons donc que M. Key a raison sur le fond de la question; mais en relevant des erreurs de détail chez un illustre philologue tel que Bopp, il devrait rendre plus ample justice à ses découvertes, disons mieux, à ses créations. H. GAIDOZ.

**La Tragédie et le Drame national**, par M. MARIUS SEPET. Paris, Victor Palmé. In-8°, 36 pages.

Des critiques à courte vue, peu versés dans la connaissance de notre histoire littéraire, répètent tous les huit jours que la tragédie est morte, mais attendent chaque nouveau lundi sa résurrection, comme si l'apparition d'une œuvre de talent ou même de génie pouvait faire refleurir un genre éteint depuis longtemps, et qui méritait de mourir, car il s'était mis en contradiction avec l'esprit, les instincts, les traditions de la nation française. Qu'on se rassure, la France est délivrée à jamais de la tragédie et des genres qui en dérivent. Il s'agit pour elle de créer la forme définitive de son théâtre dramatique national.

Fort bien préparé par ses études sur les origines de notre théâtre, peu soucieux des préjugés et des lieux communs classiques, M. Sepet démontre que le mouvement qui portait, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, le drame national vers un merveilleux épanouissement, se rompit tout à coup à la Renaissance, et qu'alors des savants, imbus d'une admiration trop exclusive pour les chefs-d'œuvre de Rome et d'Athènes, substituant une poétique factice et érudite à la grande et libre inspiration du théâtre dramatique national, remplacèrent les vieux mystères par des tragédies imitées de l'antique. Tandis que l'Angleterre et l'Espagne, plus heureuses, voyaient le complet développement de leurs drames nationaux, l'une dans Shakspeare, l'autre dans Lope de Vega et Calderon, tandis que notre comédie, résistant aux importations, restait nationale, nous, éblouis par l'éclat de

(1) M. Bréal, *Des progrès de la grammaire comparée*, dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*.

notre xvii<sup>e</sup> siècle, charmés par le génie d'un Corneille et d'un Racine, nous oubliâmes que nous nous égarions et nous cultivâmes un genre dramatique faux et factice, qui alla en s'isolant de plus en plus de la nation, en parlant de plus en plus une langue spéciale, et qui meurt aujourd'hui parce qu'il n'est plus compris que par le cercle étroit des érudits pour lesquels le xvii<sup>e</sup> siècle est, en France, le commencement et la fin du monde littéraire.

M. Sepet passe ensuite en revue les efforts que fit l'école romantique pour doter le pays d'un drame national; il constate l'insuccès de cette tentative et cherche à indiquer ce qui remplacera la tragédie disparue. Peut-être la France trouvera-t-elle enfin la forme définitive de sa littérature dramatique si, renouant les traditions rompues, rentrant dans la voie que lui traçaient ses origines, elle prête de nouveau l'oreille au génie qui lui dicta pendant le moyen âge tant de mystères et d'épopées. A. B.

**On some remains of the Disk Worshippers discovered at Memphis**, by sir Charles Nicholson, Bart., D. C. L., LL. D., etc., etc. (From the « Transactions of the Royal Society of Literature. »)

Les derniers rois de la xviii<sup>e</sup> dynastie, pour n'être pas aussi bien connus que les premiers, n'en sont pas moins curieux et dignes d'une sérieuse étude. C'étaient des princes hérétiques: l'un d'eux au moins poursuivit avec acharnement le culte d'Ammon-Ra, et fit marteler sans pitié le nom de ce dieu sur les murs des édifices publics et jusque dans les tombeaux de ses prédécesseurs. Toutefois, la réaction se fit bientôt sentir: d'autres rois survinrent qui effacèrent les noms de ces rois impies, renversèrent le culte de leur dieu, et détruisirent leurs monuments. Les restes de leurs palais servirent à bâtir d'autres palais aujourd'hui renversés à leur tour, et c'est à ces débris de débris qu'il nous faut arracher péniblement leur histoire.

Les fragments de sculpture qui font l'objet du mémoire de M. Nicholson ont trait principalement au premier de ces rois (*X'û-n-aten*). Ils furent trouvés en 1834 à Myt-Rahynych, sur l'emplacement de l'ancienne Memphis, et tirent de cette circonstance un intérêt considérable. « Sauf le cas présent, on n'a, que je sache, dit M. Nicholson, découvert aucune trace des adorateurs du disque au nord de Djebel-Touneh. M. de Bunsen constate que le nom d'Amen-hotep IV ne s'est pas rencontré plus au nord qu'Eschmunein dans l'Égypte moyenne. Aujourd'hui, il est évident que l'autorité de cette race singulière était également reconnue à Memphis et s'étendait effectivement sur tout l'empire égyptien à la fois (p. 7-8). » Le fait en lui-même n'est pas précisément nouveau. M. Brugsch, et longtemps avant lui Nestor Lhôte, l'avaient admis comme évident, non sans raison: des mentions comme celle d'un tribut des Syriens (*Denkm.*, III, 100 b) ou des îles de la Méditerranée (*Id.*, *ibid.*; Burton, *Exc. hier.*, pl. VII, l. 5-6) n'auraient pu se rencontrer dans les textes contemporains, si ce prince n'avait possédé le Delta. Néanmoins, comme le fait justement observer M. Nicholson, l'on ne connaissait dans le nord de l'Égypte aucun monument

que l'on pût attribuer à ce monarque : tous ses soins semblaient s'être concentrés uniquement sur les contrées du midi, sur la Thébaidé et la Nubie. La découverte des fragments de Myt-Rahynyeh nous prouve que Memphis, comme Thèbes sa sœur et comme Tell-Amarna, vit s'élever dans son enceinte des édifices consacrés à célébrer les exploits de (*X'û-n-aten*) ou la grandeur de son dieu.

Un détail ne me satisfait pas entièrement dans l'excellente appréciation que M. Nicholson fait de (*X'û-n-aten*) et de ses successeurs. Il semble résulter des expressions dont il se sert, qu'il les considère eux et leur cour comme une race complètement étrangère à l'Égypte. Sans doute l'influence sémitique prédomina au temps de ces princes; la reine (*Tâia*) ou (*Tâi*), mère de (*X'û-n-aten*), était fille d'un chef syrien, et l'on pourrait à la rigueur comparer le dieu hérétique *Aten* au dieu phénicien *Adonai*. Toutefois, et c'est un point qu'il ne faut pas oublier, (*X'û-n-aten*), ou mieux (*Amen-hotep*) IV, était le fils de l'égyptien (*Amen-hotep*) III, et ses descendants directs paraissent avoir été considérés comme les seuls héritiers légitimes. Une de ses filles, *Aten-Meri-t*, donna la couronne à son mari. Je dirai même que l'étude de toute cette histoire m'a suggéré une hypothèse bien séduisante. Les monuments semblent prouver que *Séti I<sup>er</sup>* fut roi de fait, mais non de droit; sa femme (*Tâi*) ou (*Tâia*) était l'héritière légitime du trône et par suite représentait la descendance directe de la xviii<sup>e</sup> dynastie. Si l'on veut bien se rappeler que les peuples anciens, et en particulier les Égyptiens, donnaient d'habitude à leurs petits-enfants le nom du grand-père ou de la grand'mère, ne sera-t-il point permis de retrouver dans la reine (*Tâi*) de la xix<sup>e</sup> dynastie une petite fille de *Tâi*, femme d'*Aménophis III* et mère de (*X'û-n-aten*)?

M. Nicholson essaye, en finissant, de déterminer l'âge des débris qu'il a découverts, au moyen d'un calcul de probabilité fondé sur l'exhaussement progressif du sol de l'Égypte.

Je n'ai pas, je l'avoue, une grande confiance dans des spéculations de ce genre. J'admetts fort bien que théoriquement elles puissent avoir quelque valeur; mais l'exhaussement du sol d'une grande ville telle que l'était Memphis est soumis à tant de conditions et d'accidents singuliers, qu'il me paraît bien difficile d'y trouver le fondement de calculs sérieux. Quelle que soit la valeur ou l'exactitude d'un pareil travail, nous devons pourtant savoir gré à M. Nicholson de l'avoir entrepris : il y a du mérite à vouloir, même par un moyen aussi désespéré, jeter quelque lumière dans les ténèbres de la chronologie égyptienne.

G. MASPERO.



# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DIX-HUITIÈME VOLUME DE LA NOUVELLE SÉRIE

## LIVRAISON DE JUILLET

I. — Sur une nouvelle déesse gauloise de la guerre, par M. A. PICTET.....	1
II. — La ville d'Éané en Macédoine, et son sanctuaire de Pluton, par M. Léon HEUZEY.....	18
III. — Des monuments de la Russie, connus sous le nom de tumulus tchoudes, par M. Alfred MAURY.....	29
IV. — Recherches sur un poème latin du IV <sup>e</sup> siècle, retrouvé par M. L. Delisle ( <i>suite et fin</i> ), par M. Ch. MOREL.....	44
V. — Sur un instrument de musique du Musée de Saint-Germain. Lettre à M. Alex. Bertrand, par M. Charles COURNAULT.....	56
VI. — Recherches sur les insignes de la questure et sur les récipients monétaires, par M. Henri DE LONGPÉRIER.....	58
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de juin).....	73
Nouvelles archéologiques et correspondance.....	74
Bibliographie.....	78

PLANCHE XVII. Attributs des questeurs.

## LIVRAISON D'AOUT

I. — Ruines d'une ville romaine à Kaialik, près Plevné (Bulgarie), par M. Guillaume LEJEAN.....	81
II. — Fragments inédits de l'historien grec Priscus relatifs au siège de Noviodunum et à la prise de Naïssos, recueillis et publiés par M. G. WESCHER.....	86
III. — L'Age de pierre dans les Landes de la Gironde. — Découverte des ateliers de fabrication des pointes de flèches et de l'origine du silex employé. A M. J.-B. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, par M. le comte Alexis DE CHASTEIGNER.....	95
IV. — Recherches sur les insignes de la questure et sur les récipients monétaires ( <i>suite</i> ), par M. Henri DE LONGPÉRIER.....	109
V. — Statuette de bronze du Musée britannique, par M. Fr. LENORMANT...	124

VI. — Fragments d'une description de l'île de Crète ( <i>suite</i> ), par M. L. THENON.	126
VII. — Une intaille phénicienne, par M. François LENORMANT.	137
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de juillet).	138
Nouvelles archéologiques et correspondance.	139
Bibliographie.	144
PLANCHES XVIII. Ruines d'une ville romaine.	
XIX. Fiscus.	

## LIVRAISON DE SEPTEMBRE

I. — Antiquités de l'île de Rhodes, par M. Ch. TISSOT.	153
II. — Recherches sur les insignes de la questure et sur les récipients monétaires ( <i>suite</i> ), par M. Henri DE LONGPÉRIER.	158
III. — Gargantua, essai de mythologie celtique. Mémoire lu d'avant la Société de linguistique dans les séances des 6 et 20 juin 1868, par M. Henri GAIDOZ.	172
IV. — Fragments d'une description de l'île de Crète ( <i>suite</i> ), par M. L. THENON.	192
V. — Le Mystère des bardes de l'île de Bretagne, par M. J. LEFLOCC.	203
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois d'août).	216
Nouvelles archéologiques et correspondance.	217
Bibliographie.	222
PLANCHES XX. Coffres-forts trouvés à Pompéi.	
XXI. Vues de Rhodes.	

## LIVRAISON D'OCTOBRE

I. — Vase gallo-romain avec inscription. Note lue à la Société des antiquaires de France, par M. READ.	225
II. — Archéologie chrétienne, par M. Edmond LE BLANT.	228
III. — Sur une statuette babylonienne d'albâtre, par M. François LENORMANT.	231
IV. — Le Musée Sainte-Irène à Constantinople — Antiquités grecques, gréco-romaines et byzantines, par M. Albert DEMONT.	237
V. — Des instruments classés sous le nom de haches de pierre et de haches de bronze, par M. Henri DU CLEZIOU.	264
VI. — Études sur la place chronologique de la XIII <sup>e</sup> dynastie égyptienne. Lettre à M. le vicomte de Rougé, par M. F. LIEBLEIN.	272
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de septembre).	293
Nouvelles archéologiques et correspondance.	294
Bibliographie.	296
PLANCHE XXII. Vase gallo-romain trouvé à Paris dans la Cité.	

## LIVRAISON DE NOVEMBRE

I. — Découverte d'un four à potier gallo-romain à Bellevue, près Agen (Lot-et-Garonne). ( <i>Note de la direction</i> ).	297
II. — Le Glossaire gaulois d'Endlicher. A M. le directeur de la <i>Revue archéologique</i> , par M. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.	300

III. — La Chronologie biblique fixée par les éclipses des inscriptions cunéiformes. Lettre à M. François Lenormant, par M. J. OPPERT.....	308
IV. — Le Mystère des bardes de l'île de Bretagne, par M. Henri MARTIN....	329
V. — De l'état de la médecine entre Homère et Hippocrate (962-460), d'après les poètes et les historiens grecs, par M. Ch. DALEMBERG.....	345
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de d'octobre)...	367
Nouvelles archéologiques et correspondance.....	368

PLANCHE XXIII. Four à potier gallo-romain.

## LIVRAISON DE DÉCEMBRE

I. — Cimetière de l'âge de la pierre polie découvert sur les bords du Rhin, près Worms. ( <i>Note de la direction.</i> ).....	377
II. — La Chronologie biblique fixée par les éclipses des inscriptions cunéiformes ( <i>suite et fin</i> ), par M. J. OPPERT.....	379
III. — Recherches historiques sur le principe d'Archimède, par M. Ch. THUROT.	389
IV. — Note sur quelques objets antiques conservés au Musée de Belgrade, par M. Albert DUMONT.....	407
V. — Édit de l'empereur Anastase sur l'administration militaire en Libye, par M. W. H. WADDINGTON.....	417
VI. — Le Mystère des bardes de l'île de Bretagne ( <i>suite</i> ), par M. Henri MARTIN.....	431
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de novembre)...	440
Nouvelles archéologiques et correspondance.....	441
Bibliographie.....	444

PLANCHE XXIV. Poteries de l'âge de la pierre polie.



## TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

- LA DIRECTION.** — Découverte d'un four à potier gallo-romain à Bellevue, près Agen (Lot-et-Garonne), p. 297-299, pl. XXIII (novembre). — Cimetière de l'âge de la pierre polie découvert sur les bords du Rhin, près Worms, p. 377-378, pl. XXIV (décembre).
- A. B.** — Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions, juin, p. 73 (juillet). — Juillet, p. 138 (août). — Août, p. 216 (septembre). — Septembre, p. 293 (octobre). — Octobre, p. 367 (novembre). — La Tragédie et le Drame national, par M. Marius Sepet, p. 446-447 (Bibl.).
- A. DE B.** — Etude sur le monogramme monétaire de Conan II; deniers inédits de Conan II et de Geoffroi, comte de Rennes, par J.-M.-R. Lecoq-Kerneven, p. 152 (Bibl.). — Trésor de la cathédrale de Reims, photographié par MM. Aug. Marguet et A. Dauphinot, texte par M. l'abbé Cerf, p. 296 (Bibl.).
- ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. D').** — Le glossaire gaulois d'Endlicher, p. 300-307 (novembre).
- AVEZAC (D').** — Sur un ancien globe céleste de cuivre conservé à la Bibliothèque impériale, p. 293 (Acad. Inscr.).
- B. A.** — Le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs, par A. Chassang, p. 78-70 (Bibl.).
- BEULÉ.** — Préface du drame de Phidias, p. 375-376 (Nouv. et Corr.).
- BOUCHERIE.** — Prononciation du grec et du latin aux I<sup>er</sup> et XII<sup>es</sup> siècles, p. 293 (Acad. Inscr.).
- BRUNET DE PRESLE.** — Cimetière gaulois à Montigny-Lencoup, p. 367 (Acad. Inscr.).
- CAFFIAUX (H.).** — Commencement de la régence d'Aubert de Bavière, 1357-1362, p. 444-445 (Bibl. par M. G. P.).
- CAILLEMER (E.).** — Histoire de la préture, par Edmond Labatut, p. 147-151. (Bibl.).
- CECCALDI.** — Fouilles dans l'île de Chypre, p. 367 (Acad. Inscr.).
- CERF (Abbé).** — Trésor de la cathédrale de Reims, photographié par MM. Aug. Marguet et A. Dauphinot, p. 296 (Bibl. par M. A. de B.).
- CHAPPUIS.** — Fragments des ouvrages de Terentius Varron intitulés : Logistorici, Hebdomades vel de imagibus, de forma philosophiæ, p. 222-223 (Bibl. par M. Charles Thurot).
- CHASSANG (A.).** — Le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs, p. 78-79 (Bibl. par M. B. A.).
- CHASTEIGNER (Comte ALEXIS DE).** — L'âge de pierre dans les Landes de la Gironde. Découverte des ateliers de fabrication des pointes de flèches et de l'origine du silex employé, p. 95-99 (août).
- CLERMONT-GANNEAU (CHARLES).** — Inscription grecque d'une lampe trouvée à Jérusalem, p. 77 (Nouv. et Corr.).
- CLEUZIOW (HENRI DU).** — Exploration celtique en Champagne, p. 219-221 (Nouv. et Corr.). — Des instruments classés sous le nom de haches de pierre et de haches de bronze, p. 264-271, 19 fig. (octobre).
- COCHET (Abbé).** — Fouilles à Héricourt-en-Caux, p. 217-219 (Nouv. et Corr.). — Encastrement des dalles tumulaires à Bosc-Bérenger et à Héricourt-en-Caux, p. 368-369 (Nouv. et Corr.).
- COURNAULT (CHARLES).** — Sur un instrument de musique du Musée de Saint-Germain, lettre à M. A. Bertrand, p. 56-57 (juillet).
- DAREMBERG (CH.).** — De l'état de la médecine entre Homère et Hippocrate,



- 962-460, d'après les poètes et les historiens grecs, p. 345-366 (novembre).
- DELISLE (LÉOPOLD).** — Le cabinet de Gaignières, p. 293 (Acad. Inscr.).
- DETHIER.** — Matériaux pour l'histoire de l'artillerie en général et de l'Ottomane en particulier, p. 79-80 (Bibl. par M. Lorédan Larchey).
- DEVILLE.** — Attribution de Genabum à Orléans, p. 367 (Acad. Inscr.).
- DUCCIS (abbé).** — Inscription de Villette, Savoie, p. 442 (Nouv. et Corr.).
- DUMONT (ALBERT).** — Discours de saint Jean Chrysostome sur le sacerdoce, réédités par Dorotheë Evelpidès, p. 151-152 (Bibl.). — Le Musée Sainte-Irène à Constantinople. Antiquités grecques, gréco romaines et byzantines, p. 237-263 (octobre). — Note sur quelques objets antiques conservés au Musée de Belgrade, p. 407-416 (décembre). — Deux inscriptions de la Thrace, p. 441-442 (Nouv. et Corr.).
- ENGELHART.** — Inscriptions de Servie, p. 367 (Acad. Inscr.).
- EVELPIDÈS (DOROTHÉE).** — Discours de saint Jean Chrysostome sur le sacerdoce, p. 151-152 (Bibl. par M. Albert Dumont).
- FAIDHERBE (général).** — Tombeaux mégalithiques d'Algérie, p. 216 (Ac. Inscr.).
- FILLON (BENJAMIN).** — Fouilles des sépultures des anciens abbés de Nieuil-sur-l'Autise (Vendée), p. 369-371 (Nouv. et Corr.).
- GAIDOZ (H.).** — Ortsetymologische Forschungen als Beiträge zu einer Toponomastik der Schweiz von A. Gatschet, p. 144-145 (Bibl.). — Gargantua, essai de mythologie celtique, p. 172-191 (septembre). — Cyrille et Méthode. Étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme, par Louis Léger, p. 223-224 (Bibl.). — Essais philologiques, par M. Hewitt Key, p. 445-446 (Bibl.).
- GATSCHE (A.).** — Ortsetymologische Forschungen als Beiträge zu einer Toponomastik der Schweiz, p. 144-145 (Bibl. par M. H. Gaidoz.)
- G. P.** — Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions, mois de novembre, p. 440 (décembre). — Commencement de la régence d'Aubert de Bavière, 1357-1362, par H. Caffiaux, p. 444-445 (Bibl.).
- HEUZEY (LÉON).** — La ville d'Eané en Macédoine et son sanctuaire de Pluton, p. 18-28, 2 fig. (juillet). — Sanctuaire de Bacchus Tasibastenus, en Thrace, p. 138 (Acad. Inscr.). — Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts, contenant les mots qui appartiennent à l'enseignement, à la pratique, à l'histoire des beaux-arts, p. 145-147 (Bibl.).
- HEWITT KEY.** — Essais philologiques, p. 445-446 (Bibl. par M. H. Gaidoz).
- JOURDAIN.** — Sur les sources philosophiques des hérésies d'Amaury de Chartres et de David de Dinan, p. 367 (Acad. Inscr.).
- LABATUT (EDMOND).** — Histoire de la préture, p. 147-151 (Bibl. par M. Caillemer).
- LE BLANT (EDMOND).** — Archéologie chrétienne, p. 228-230 (octobre).
- LECOQ-KERNEVEN (J.-M.-R.).** — Etude sur le monogramme monétaire de Conan II; deniers inédits de Conan II et de Geoffroi, comte de Rennes, p. 152 (Bibl. par M. A. de B.).
- LEFLOCC (J.).** — Le Mystère des bardes de l'île de Bretagne, p. 203-215 (septembre).
- LEGER (LOUIS).** — Cyrille et Méthode. Étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme, p. 223-224 (Bibl. par M. H. Gaidoz).
- LEJEAN (GUILLAUME).** — Ruines d'une ville romaine à Kaialik, près Plevné (Bulgarie), p. 81-85, 1 fig., pl. XIX (août).
- LENORMANT (FRANÇOIS).** — Statuette de bronze du Musée britannique, p. 124-125, 1 fig. (août). — Une intaille phénicienne, p. 137, 1 fig. (août). — Système métrique de Babylone, p. 216 (Acad. Inscr.). — Sur une statuette babylonienne d'albâtre, p. 231-236, 4 fig. (octobre).
- LIEBLIN (F.).** — Etudes sur la place chronologique de la <sup>xxii</sup>e dynastie égyptienne, p. 272-292 (octobre).
- LORÉDAN LARCHEY.** — Matériaux pour l'histoire de l'artillerie en général et de l'Ottomane en particulier, par le Dr Dethier, p. 79-80 (Bibl.).
- LONGPÉRIER (ADRIEN DE).** — Bustes d'Auguste et de Livie de l'Allier, p. 293 (Acad. Inscr.).
- LONGPÉRIER (HENRI DE).** — Recherches sur les insignes de la questure et sur les récipients monétaires, p. 58-72, pl. XVII (juillet). — Id. (*suite*), p. 100-123, 3 fig., et pl. XVIII (août). — Id. (*suite*), p. 158-171, pl. XX (septembre).
- MARTIN (HENRI).** — Le Mystère des bardes de l'île de Bretagne, p. 329-344

- (novembre). — Id. (*suite*), p. 431-439 (décembre).
- MASPERO (G.). — On some remains of the Disk Worshippers discovered at Memphis, par sir Charles Nicholson, p. 447-448 (Bibl.).
- MAURY (ALFRED). — Des monuments de la Russie connus sous le nom de Tumulus tchoudes, p. 29-43 (juillet). — Ethnogenie gauloise du baron Roget de Belloguet, p. 367 (Acad. Inscr.).
- MOREL (CH.). — Recherches sur un poëme latin du iv<sup>e</sup> siècle retrouvé par M. L. Delisle (*suite et fin*), p. 44-55 (juillet).
- NICHOLSON (sir CHARLES). — On some remains of the Disk Worshippers discovered at Memphis, p. 447-448 (Bibl. par M. G. Maspero).
- OPPERT (J.). — Monuments assyriens du Musée britannique, p. 293 (Ac. Inscr.). — La chronologie biblique fixée par les éclipses des inscriptions cunéiformes, p. 308-328 (novembre). — Id. (*suite et fin*), p. 379-388 (décembre).
- PICTET (ADOLPHE). — Sur une nouvelle déesse gauloise de la guerre, p. 1-17, 1 fig. (juillet).
- READ. — Vase gallo-romain avec inscription, p. 225-227, pl. XXII (octobre).
- RENIER (LÉON). — Inscriptions bilingues, latines et libyques, d'Algérie, p. 138 (Acad. Inscr.).
- ROBERT. — Notice sur Rosmerta et Mercure, p. 138 (Acad. Inscr.).
- SAULCY (DE). — Muraille gauloise à Mursen, p. 73 (Acad. Inscr.).
- SEPET (MARIUS). — La Tragédie et le Drame national, p. 446-447 (Bibl. par M. A. B.).
- THENON (L.). — Fragments d'une description de l'île de Crète (*suite*), p. 126-136 (août). — Id. (*suite*), p. 192-202 (septembre).
- THUBOT (CHARLES). — Fragments des ouvrages de M. Terentius Varron intitulés : Logistorici, Hebdomades vel de imaginibus, de forma philosophiæ, par M. Chappuis, p. 222-223 (Bibl.). — Recherches historiques sur le principe d'Archimède, p. 389-406, 4 fig. (décembre).
- TISSOT (CH.). — Antiquités de l'île de Rhodes, p. 153-157, 4 fig. et pl. XXI (septembre).
- WADDINGTON (W.-H.). — Edit de l'empereur Anastase sur l'administration militaire de la Lybie, p. 417-430 (décembre).
- WAILLY (DE). — Sur la langue de Joinville, p. 73 (Acad. Inscr.). — Id. p. 216 (Acad. Inscr.). — Préface d'une nouvelle édition de Joinville, p. 367 (Acad. Inscr.).
- WESCCHER (C.). — Fragments inédits de l'historien grec Pausanias relatifs au siège de Noviodunum et à la prise de Naisos, p. 86-94 (août).
- WITTE (J. DE). — Miroir grec du Musée de Lyon, p. 76-77 (Nouv. et Corr.). — Tombeau d'une prêtresse de Cérès, p. 439 (Acad. Inscr.).



## TABLE MÉTHODIQUE

I. SOCIÉTÉS. — II. ÉGYPTE. — III. ORIENT ET GRÈCE. — IV. ITALIE.

V. GAULE AVANT LA CONQUÊTE.

VI. GAULE DEPUIS LES ROMAINS. — VII. PAYS DIVERS.

VIII. LINGUISTIQUE, BIBLIOGRAPHIE.

### I. SOCIÉTÉS.

- Nouvelles archéologiques et correspondance, p. 74-77 (juillet). — p. 139-143 (août). — p. 217-221 (septembre). — p. 294-295 (octobre). — p. 368-376 (novembre). — p. 441-443 (décembre).
- Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions, par M. A. B., juin, p. 73 (juillet). — Juillet, p. 138 (août). — Août, p. 216 (septembre). — Septembre, p. 293 (octobre) — Octobre, p. 367 (novembre). Id. par M. G. P., novembre, p. 440 (décembre).
- Prix de l'Académie des inscriptions, p. 73 (Acad. Inscr.). — Id. p. 138 (Acad. Inscr.).
- Congrès international d'archéologie préhistorique, session de 1868, p. 74-76 (Nouv. et Corr.).
- Congrès international d'histoire et d'archéologie de Bonn, p. 371-374 (Nouv. et Corr.).
- Dons au Musée de Saint-Germain, p. 294 (Nouv. et Corr.).
- Acquisitions du Louvre, p. 294 (Nouv. et Corr.).
- Le Cabinet de Gaignières, par M. Léopold DELISLE, p. 293 (Acad. Inscr.).
- Le Musée Sainte-Irène à Constantinople. Antiquités grecques, gréco-romaines et byzantines, par M. Albert DUMONT, p. 237-263 (octobre).
- Notes sur quelques objets antiques conservés au Musée de Belgrade, par M. Albert DUMONT, p. 407-416 (décembre).
- Revue des journaux et publications archéologiques, p. 141-143 (Nouv. et Corr.). — Id. p. 374-375 (Nouv. et Corr.). — Id. p. 442-443 (Nouv. et Corr.).
- Décorations, et Mission archéologique, p. 217 (Nouv. et Corr.).

### II. ÉGYPTE ET LIBYE.

- Etudes sur la place chronologique de la xxii<sup>e</sup> dynastie égyptienne, par F. Lieblein, p. 272-292 (octobre).
- On some remains of the Disk Wershippers discovered at Memphis, par sir Charles NICHOLSON, p. 447-448 (Bibl. par M. G. MASPERO).
- Tombeaux mégalithiques d'Algérie, par M. le général FAIDHERBE, p. 216 (Acad. Inscr.).
- Inscriptions bilingues latines et libyques d'Algérie, par M. Léon RENIER, p. 138 (Acad. Inscr.).
- Edit de l'empereur Anastase sur l'administration militaire de la Libye, par M. W. H. WADDINGTON, p. 417-430 (décembre).

### III. ORIENT ET GRÈCE.

- La Chronologie biblique fixée par les éclipses des inscriptions cunéiformes, par M. J. OPPERT, p. 308-328 (novembre). — Id. (*suite et fin*), p. 379-388 (décembre).
- Inscription grecque d'une lampe trouvée à Jérusalem, par M. Charles CLERMONT-GANNEAU, p. 77 (Nouv. et Corr.).
- Une intaille phénicienne, par M. François LENORMANT, p. 137, 1 fig. (août).
- Monuments assyriens du Musée britannique, par M. OPPERT, p. 293 (Acad. Inscr.)
- Sur une statuette babylonienne d'albâtre, par M. François LENORMANT, p. 231-236, 4 fig. (octobre).
- Système métrique de Babylone, par M. Fr. LENORMANT, p. 215 (Acad. Inscr.).
- Bulletin de l'École française d'Athènes, p. 76 (Nouv. et Corr.).
- De l'état de la médecine entre Homère et

- Hippocrate, 962-460, d'après les poètes et les historiens grecs, par M. Ch. DARNEMBERG, p. 345-366 (novembre).
- Recherches historiques sur le principe d'Archimède, par M. Ch. THUROR, p. 389-406, 4 fig. (décembre).
- Sanctuaire de Bacchus Tasibastenus en Thrace, par M. HEUZEY, p. 138 (Acad. Inscr.).
- La ville d'Éané en Macédoine et son sanctuaire de Pluton, par M. Léon HEUZEY, p. 18-28, 2 fig. (juillet).
- Deux inscriptions de la Thrace, par M. A. DEMONT, p. 441-442 (Nouv. et Corr.).
- Miroir grec du Musée de Lyon, par M. J. DE WITTE, p. 76-77 (Nouv. et Corr.).
- Statuette de bronze du Musée britannique, par M. François LENORMANT, p. 124-125, 1 fig. (août).
- Fouilles dans l'île de Chypre, par M. CECALDI, p. 367 (Acad. Inscr.).
- Fragments d'une description de l'île de Crète (*suite*), par M. L. THÉNON, p. 126-136 (août). — Id. (*suite*), p. 192-202 (septembre).
- Antiquités de l'île de Rhodes, par M. Ch. TISSOT, p. 153-157, 4 fig. et pl. XXI (septembre).
- Le Spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs, par A. CHASSANG, p. 78-79 (Bibl. par M. B. A.).
- Fragments inédits de l'historien grec Priscus relatifs au siège de Noviodunum et à la prise de Naïssos, recueillis et publiés par M. C. WESCHER, p. 86-94 (août).
- Discours de saint Jean Chrysostome sur le Sacerdoce, réédités par Dorothée Evelpidès, p. 151-152 (Bibl. par M. Albert DUMONT).

## IV. ITALIE.

- Histoire de la Préture, par Edmond LAEATIT, p. 147-151 (Bibl. par M. E. CAILLÈMER).
- Recherches sur les insignes de la questure et sur les récipients monétaires, par M. Henri de LONGPÉRIER, p. 58-72, pl. XVII (juillet). — Id. (*suite*), p. 100-123, 3 fig., et pl. XVIII (août). — Id. (*suite*), p. 158-171, pl. XX (septembre).
- Sur un instrument de musique du Musée de Saint-Germain, lettre à M. A. Bertrand, par M. Charles COURNAULT, p. 56-57 (juillet).
- Archéologie chrétienne, par M. Edmond LE BLANT, p. 228-230 (octobre).

## V. GAULE AVANT LA CONQUÊTE.

- Station de l'époque du renne au Salève, p. 139-140 (Nouv. et Corr.).
- L'Age de pierre dans les Landes de la Gironde. Découverte des ateliers de fabrication des pointes de flèches et de l'origine du silex employé, par le comte Alexis DE CHASTEIGNER, p. 95-99 (août).
- Des instruments classés sous le nom de haches de pierre et de haches de bronze, par M. Henri DE CLEUZIOU, p. 264-271, 19 fig. (octobre).
- Exploration celtique en Champagne, par M. Henri DE CLEUZIOU, p. 219-221 (Nouv. et Corr.).
- Muraille gauloise à Mursen, par M. DE SAULCY, p. 73 (Acad. Inscr.).
- Gargantua. Essai de mythologie celtique, par M. H. GARBOZ, p. 172-191 (sept.).
- Sur une nouvelle déesse gauloise de la guerre, par M. Adolphe PICTET, p. 1 à 17, 1 fig. (juillet).
- Notice sur Rosmerta et Mercure, par M. ROBERT, p. 138 (Acad. Inscr.).
- Cimetière gaulois à Montigny-Lencoup, par M. BRUNET DE PRESLE, p. 367 (Acad. Inscr.).
- Tombes gauloises et gallo-romaines dans la Marne, p. 217 (Nouv. et Corr.).
- Le Glossaire gaulois d'Endlicher, par M. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, p. 300-307 (novembre).

## VI. GAULE DEPUIS LES ROMAINS.

- Attribution de Genabum à Orléans, par M. DEVILLE, p. 367 (Acad. Inscr.).
- Bustes d'Auguste et de Livie de l'Allier, par M. DE LONGPÉRIER, p. 293 (Acad. Inscr.).
- Vase gallo-romain avec inscription, par M. READ, p. 225-227, pl. XXII (octobre).
- Inscription de Villette, en Savoie, par M. Ducis, p. 442 (Nouv. et Corr.).
- Fouilles aux Fins d'Annecy, p. 295-296 (Nouv. et Corr.).
- Fouilles à Héricourt-en-Caux, par M. l'abbé COCHET, p. 217-219 (Nouv. et Corr.).
- Fours à potier d'Agen, p. 294 (Nouv. et Corr.).
- Découverte d'un four à potier gallo-romain à Bellevue, près Agen (Lot-et-Garonne) (*Note de la rédaction*), p. 297-299, pl. XXIII (novembre).
- Étude sur le monogramme monétaire de



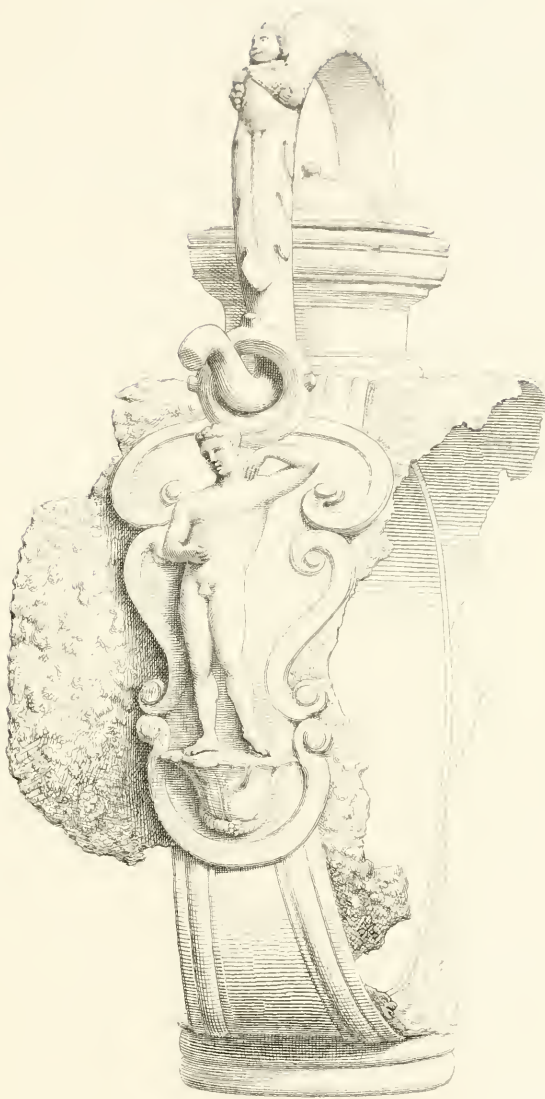
- Conan II; deniers inédits de Conan II et de Geoffroi, comte de Rennes, par J.-M.-R. LECOQ-KERNEVEN, p. 152 (Bibl. par M. A. de B.).
- Trésor de la cathédrale de Reims, photographié par MM. Aug. Marguet et A. Dauchinot, texte par M. l'abbé CERF, p. 296 (Bibl. par M. A. de B.).
- Fouilles des sépultures des anciens abbés de Nieuil-sur-l'Autise (Vendée), par M. Benjamin FILLON, p. 369-371 (Nouv. et Corr.).
- Encastrement des dalles tumulaires à Bosc-Bérenger et à Héricourt-en-Caux, par M. l'abbé COCHET, p. 368-369 (Nouv. et Corr.).
- Sur un ancien globe céleste de cuivre conservé à la Bibliothèque impériale, par M. d'AVEZAC, p. 293 (Acad. Inscr.).
- VII. PAYS DIVERS.**
- Le Mystère des bardes de l'île de Bretagne, par M. J. LEFLOCC, p. 203-215 (septembre).
- Le Mystère des bardes de l'île de Bretagne, par M. Henri MARTIN, p. 329-344 (novembre). — Id. (*suite*), p. 431-439 (décembre).
- Ortssetymologische Forschungen als Beiträge zu einer Toponomastik der Schweiz von A. GATSCHET, p. 144-145 (Bibl. par M. H. GAIDOZ).
- Cimetière de l'âge de la pierre polie découvert sur les bords du Rhin, près Worms (*Note de la direction*), p. 377-378, pl. XXIV (décembre).
- Cimetière germanique de Niederbronn, p. 371 (Nouv. et corr.).
- Commencement de la régence d'Aubert de Bavière, 1357-1362, par H. CAFFIAUX, p. 444-445 (Bibl. par M. G. P.).
- Monument mégalithique de Castilleja de Guzman, p. 140-141 (Nouv. et Corr.).
- Ruines d'une ville romaine à Kaialik près Plevné (Bulgarie), par M. Guillaume LEJEAN, p. 81-85, 1 fig., pl. XIX (août).
- Inscriptions de Servie, par M. ENGELHART, p. 367 (Acad. Inscr.).
- Cyrille et Méthode. Étude historique sur la conversion des Slaves au christianisme, par Louis LEGER, p. 223-224 (Bibl. par M. H. GAIDOZ).
- Des monuments de la Russie connus sous le nom de tumulus tchoudes, par M. Alfred MAURY, p. 29-43 (juillet).
- Population de l'Inde élévant des dolmens. p. 295 (Nouv. et Corr.).
- VIII. LINGUISTIQUE, BIBLIOGRAPHIE.**
- Bibliographie, p. 78-80 (juillet). — P. 144-152 (août). — P. 222-224 (septembre). P. 296 (octobre). — P. 444-448 (décembre).
- Essais philologiques, par M. HEWITT KEY, p. 445-446 (Bibl. par M. H. GAIDOZ).
- Préface du drame de l'Idias, par M. BEULÉ, p. 375-376 (Nouv. et Corr.).
- La Tragédie et le Drame national, par M. Marius SEPET, p. 446-447 (Bibl. par M. A. B.).
- Fragments des ouvrages de M. Terentius Varron intitulés: Logistorici, Hebdomades vel de imaginibus, de forma philosophiae, par M. CHAPPUIS, p. 222-223 (Bibl. par M. Charles Thurot).
- Recherches sur un poème latin du IV<sup>e</sup> siècle retrouvé par M. L. Delisle (*suite et fin*), par M. Ch. MOREL, p. 44-55 (juill.).
- Prononciation du grec et du latin aux I<sup>er</sup> et XII<sup>es</sup> siècles, par M. BOUCHERIE, p. 293 (Acad. Inscr.).
- Préface d'une nouvelle édition de Joinville, par M. DE WAILLY, p. 367 (Acad. Inscr.).
- Sur la langue de Joinville, par M. DE WAILLY, p. 73 (Acad. Inscr.). — Id., p. 216 (Acad. Inscr.).
- Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts, contenant les mots qui appartiennent à l'enseignement, à la pratique, à l'histoire des beaux-arts, p. 145-147 (Bibl. par M. Léon Heuzey).
- Sur les sources philosophiques des hérésies d'Amaury de Chartres et de David de Dinan, par M. JOURDAIN, p. 367 (Acad. Inscr.).
- Matériaux pour l'histoire de l'artillerie en général et de l'Ottomane en particulier, par le dr DETHIER, p. 79-80 (Bibl. par M. Lorédan LARCHEY).

FIN DE LA TABLE.









FISCIUS. (Bronze et fer.)



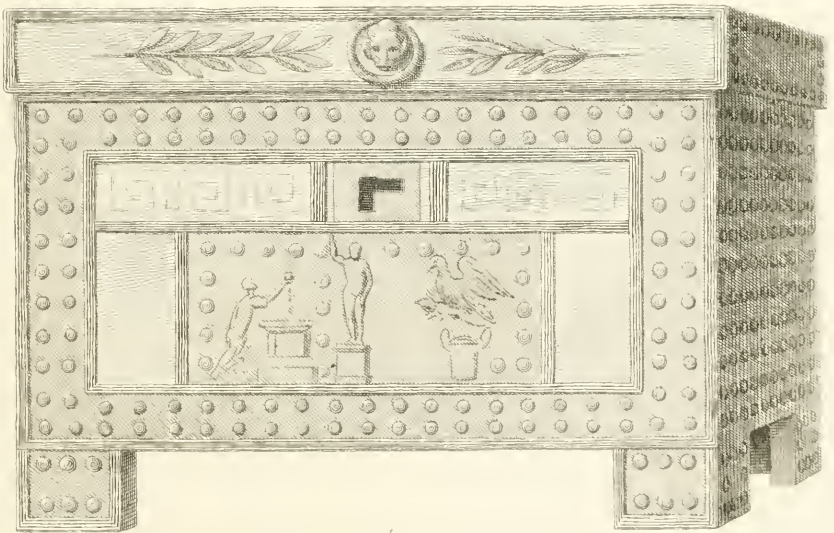
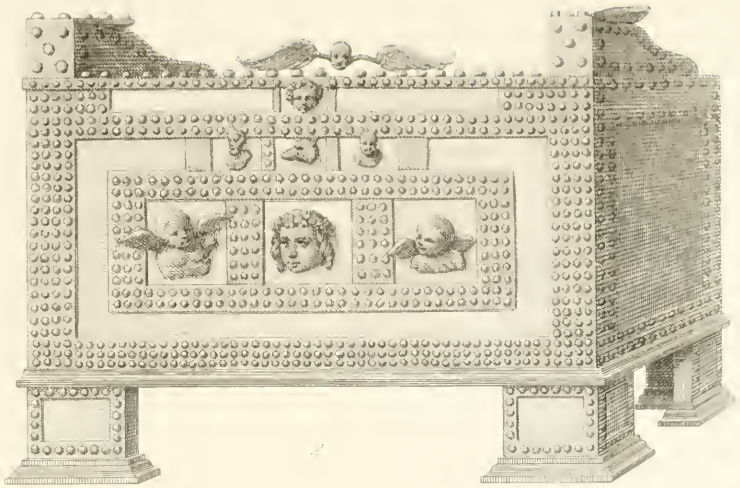




FUNDUKH VILLE ROMAINE

à Karoluk (Malte)





COFFRES-FORTS TROUVES A POMPEI







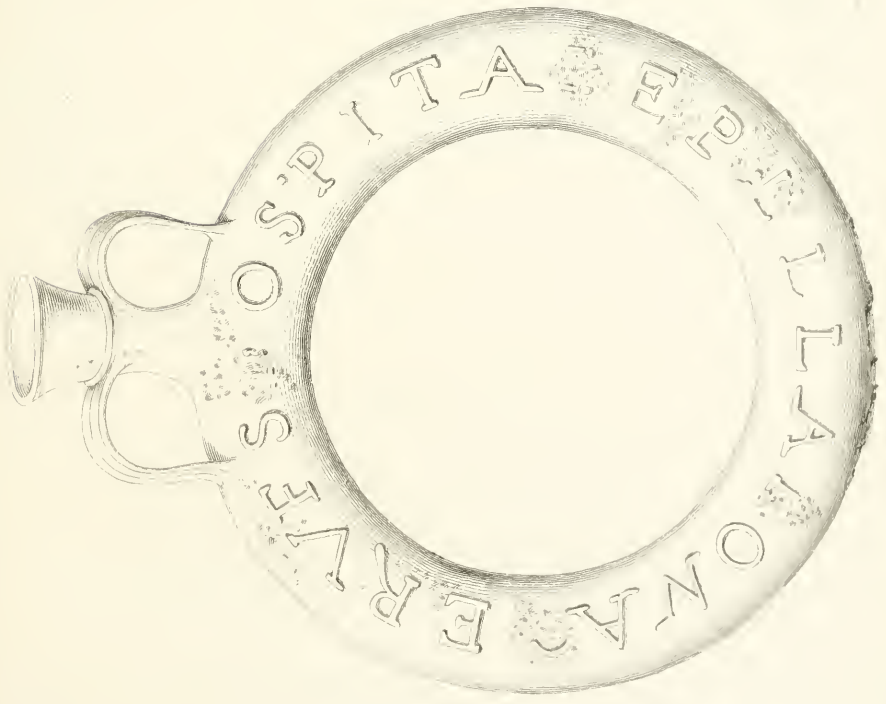
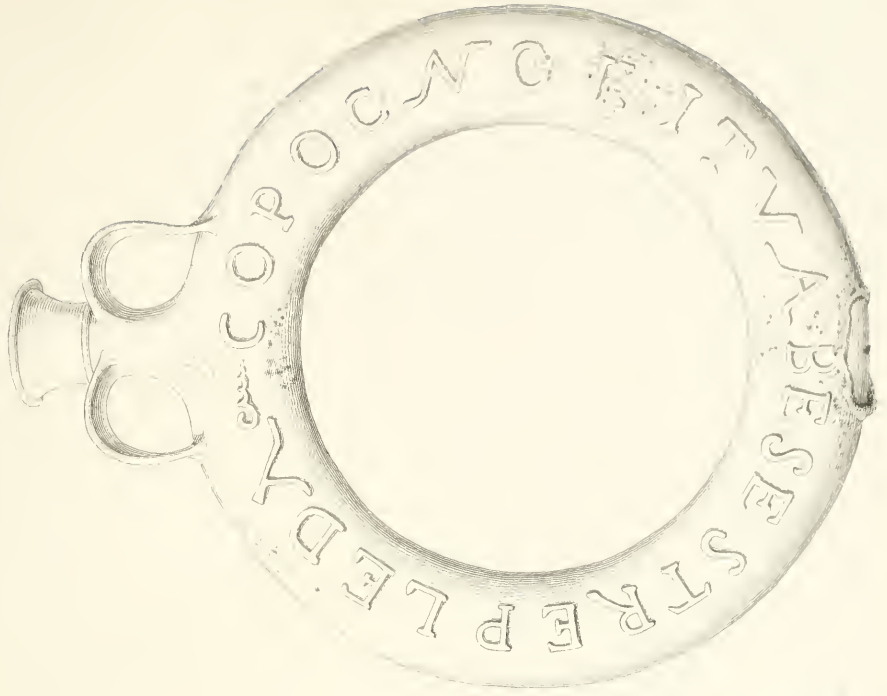
LE ROCHER DE HAGIOS GEORGIOS  
à Embonas (Ile de Rhodes)



ERIMOKASTRO (Ile de Rhodes)

Lescaze et P. Per

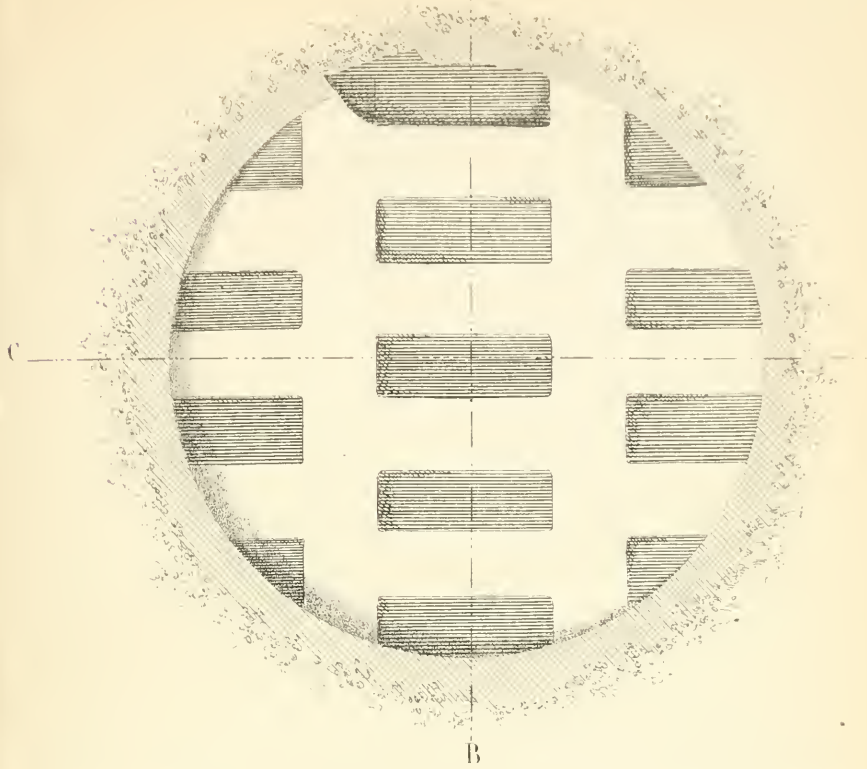






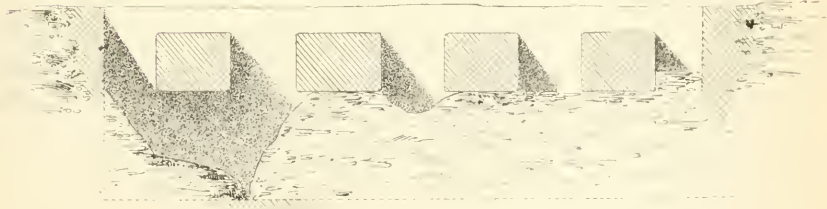
Plan

A

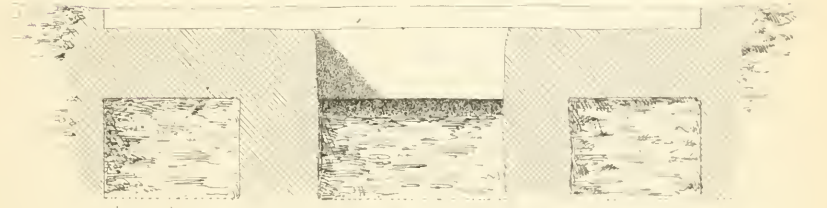


B

Coupe suivant AB



Coupe suivant CD

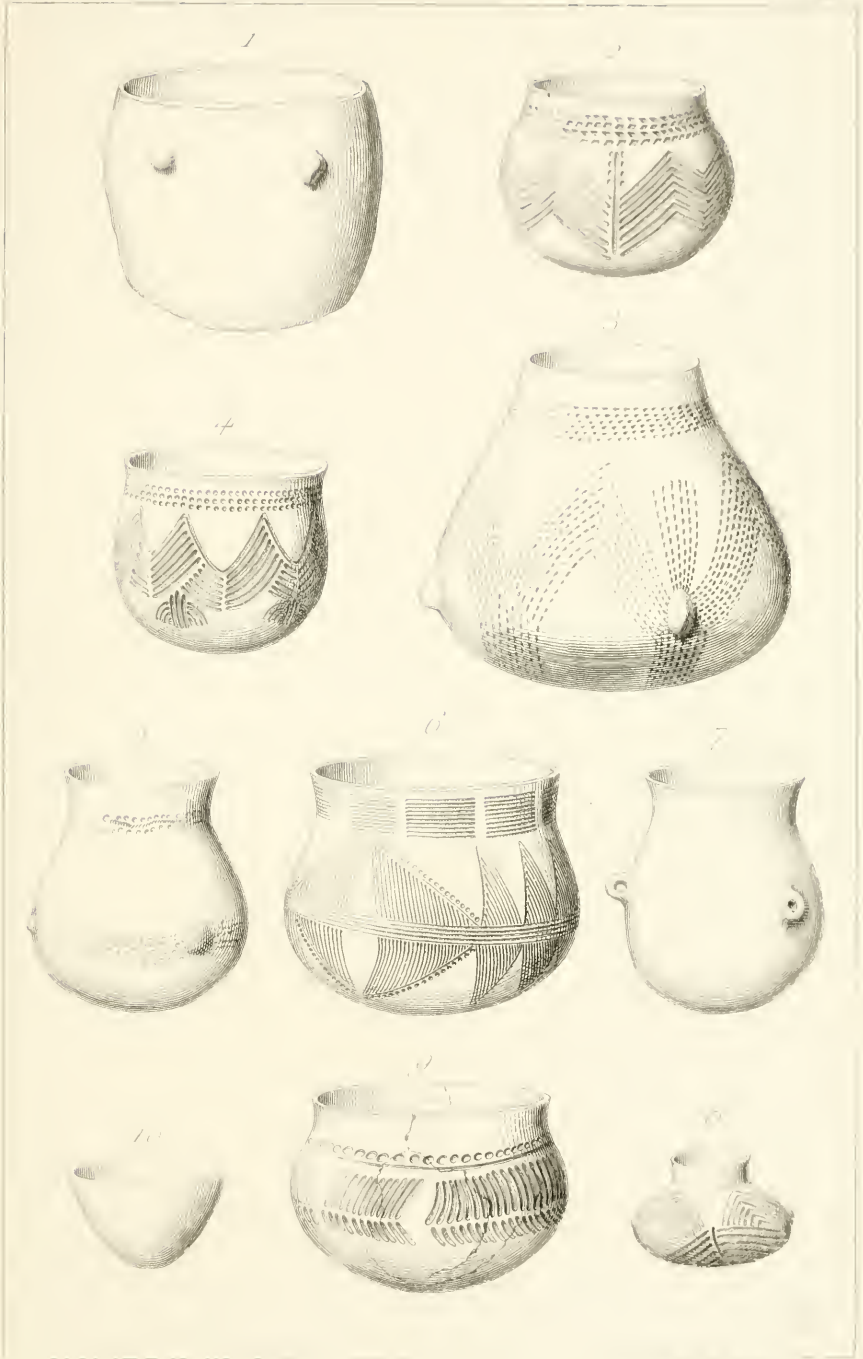


*1 hect. 1/2*

0 20 30 40 50 60 70 80 90







CIMETIÈRE DE L'AGE DE LA FERRE, 1840.  
DEPOTIERS, ETC. VUE GÉNÉRALE DE 1840.





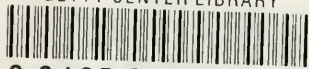








GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00459 3212

